



Aix-Marseille Université
École Doctorale 355 - Espaces, Langues, Sociétés
Laboratoire Telemme - UMR 7303

PERMANENCE ET CHANGEMENT AUX FRONTIÈRES DE L'EUROPE

UNE APPROCHE DES RECOMPOSITIONS FRONTALIÈRES ENTRE GRECE ET REPUBLIQUE DE MACEDOINE



THESE DE DOCTORAT DE GEOGRAPHIE
PRESENTEE LE 18 DECEMBRE 2017
par
GUILLAUME JAVOUREZ

MEMBRES DU JURY

EMMANUELLE BOULINEAU, GEOGRAPHE, MAITRE DE CONFERENCES, HDR, ÉCOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON (RAPPORTEUR)
PASCAL CHEVALIER, GEOGRAPHE, PROFESSEUR DES UNIVERSITES, UNIVERSITE MONTPELLIER 3 (RAPPORTEUR)
OLIVIER GIVRE, ANTHROPOLOGUE, MAITRE DE CONFERENCES, UNIVERSITE DE LYON 2
BERNARD LORY, HISTORIEN, PROFESSEUR DES UNIVERSITES, INALCO, UNIVERSITE SORBONNE PARIS CITE
PIERRE SINTES, GEOGRAPHE, MAITRE DE CONFERENCES, HDR, AIX-MARSEILLE UNIVERSITE (DIRECTEUR)
KONSTANTINOS TSITSELIKIS, JURISTE, PROFESSEUR DES UNIVERSITES, UNIVERSITE DE MACEDOINE, THESSALONIQUE

COUVERTURE : LE POSTE FRONTIERE DE MARKOVA NOGA (RM) ; G.J 2010

REMERCIEMENTS

Cette thèse s'achève au bout d'un long cheminement personnel qui n'aurait pas été possible sans le soutien de nombreuses personnes qui m'ont permis de continuer à croire que sa réalisation était possible.

Je tiens à remercier en premier lieu Pierre Sintès pour avoir accepté de commencer cette aventure en 2009, et pour n'avoir jamais perdu le fil de cette direction malgré les péripéties et l'éloignement. Merci pour les commentaires, réflexions et terrains partagés qui ont nourri ce travail.

Je n'oublie pas non plus Sylvie Daviet, sans qui cette thèse n'aurait jamais été possible, pour en avoir accepté la codirection et m'avoir soutenu jusqu'en 2016.

Je pense également à Giorgos Angelopoulos dont l'implication a permis que ce travail puisse-t-être mené conjointement entre Marseille et Thessalonique, avant que les évènements ne remettent en question cette inscription administrative mais pas sa disponibilité.

Toute l'équipe de Balkabas a également joué un rôle important, en orientant le jeune doctorant que j'étais sur les chemins suivis par la suite. Je pense notamment à Olivier Givre et Jean Gardin, avec qui nous avons partagé de nombreux moments aux confins de la Macédoine.

Ce travail n'aurait pas non plus été possible sans le soutien infaillible du laboratoire Telemme qui m'a permis de poursuivre ma route tout en conduisant ces recherches.

Il a également bénéficié du soutien de l'IHEDN et de l'École Française d'Athènes durant les années de recherches de terrain.

Je remercie également les membres du jury pour le temps qu'ils ont accepté de consacrer à ce travail auquel ils contribueront par leurs remarques et discussions.

Je remercie enfin mes compagnons de route, rencontrés au fil de ce travail. Cyril et Marie, collègues et amis précieux avec lesquels nous avons lancé l'aventure PY et conduit d'interminables et passionnantes discussions, et qui ont contribué de façon majeure à l'avancée de ma réflexion.

Merci à Zlatko, de m'avoir fait découvrir son pays, et aux Macédoniens de la première heure, Acko, Gordana, Elena, Vesna, Snenska, Eva, pour avoir superbement refusé de me parler anglais durant nos longues heures passées ensemble. C'est grâce à vous si ce travail a pu être mené en version originale. Филип, спремај ги картите !

Merci à vous, ma famille, mes parents, mon frère, pour votre soutien indéfectible qui dépasse largement le cadre de cette thèse, et n'a jamais dévié malgré les trop nombreuses tempêtes qui ont traversé nos vies.

Enfin, merci à Amandine pour sa présence, sa patience, et ses coups d'éclat.

Aux sourires de Zožče

TABLE DES MATIERES

<i>Remerciements</i>	5
<i>Avant-propos</i>	13
<i>Introduction générale</i>	19
1. <i>Étudier les dynamiques frontalières entre Grèce et République de Macédoine</i>	24
2. <i>La frontière, zone privilégiée de l'observation des relations transfrontalières</i>	29
3. <i>Pour une compréhension fine des rapports frontaliers. Problématique et éléments de méthodologie</i>	39
<i>Chapitre 1. Les espaces frontaliers, des espaces charnières</i>	55
1. <i>Des relations économiques marquées par le poids de la Grèce</i>	56
2. <i>Les investissements grecs en République de Macédoine : un particularisme frontalier</i>	65
3. <i>Les migrations macédoniennes en Grèce: un modèle gravitaire (grand) macédonien ?</i>	80
4. <i>Le recensement de 2011 : des effectifs en hausse pour plus de mixité</i>	88
<i>Conclusion</i>	96
<i>Chapitre 2. Les mobilités transfrontalières, au centre des relations bilatérales</i>	97
1. <i>Les mobilités entre Grèce et République de Macédoine : Yougoslavie(s), indépendance et visas Schengen</i>	99
2. <i>Les dynamiques des mobilités transfrontalières entre Grèce et République de Macédoine à partir de 2009</i>	115
3. <i>Une destination de proximité et des prix attractifs aux sources de ces mobilités venues de Grèce</i>	120
4. <i>Les mobilités transfrontalières macédoniennes en direction de la Grèce : le tournant de la libéralisation des visas</i>	132
5. <i>Le tourisme transfrontalier, un phénomène ancien mais en plein essor</i>	150
<i>Conclusion</i>	152

<i>Chapitre 3. A la lumière du passé, éléments de contextualisation</i>	155
1. <i>L'indépendance de la République de Macédoine, dernière étape en date d'un processus régional de fragmentation</i>	156
2. <i>Imaginer la nation. Approches des historiographies grecques et macédoniennes.</i>	168
3. <i>1991, le retour de la Question Macédonienne</i>	184
<i>Conclusion</i>	211
<i>Chapitre 4. Entre séparation et lien, le dualisme frontalier</i>	213
1. <i>De la mobilité au lien transfrontalier</i>	215
2. <i>Un espace linguistique transfrontalier au cœur des territorialités</i>	231
3. <i>Frontière d'État, Frontière de genre</i>	242
5. <i>La frontière renforcée, une lecture locale alternative</i>	255
<i>Conclusion</i>	258
<i>Chapitre 5. L'Union européenne et la politique d'intégration, un acteur influent</i>	261
1. <i>L'union européenne aux frontières, régulateur des conditions de la circulation internationale</i>	263
2. <i>Quelles conséquences autour du poste frontière de Niki/Medžitlija ?</i>	273
2. <i>L'évolution des dynamiques migratoires à la frontière gréco-macédonienne après la libéralisation du régime de visa</i>	279
3. <i>Quelle/s européenisation/s ?</i>	289
4. <i>L'exemple des pays candidats aux frontières de la Grèce : le programme avec la République de Macédoine</i>	301
<i>Conclusion</i>	316
<i>Chapitre 6. La frontière comme lieu de ressource : les projets transfrontaliers dans le sud-ouest de la République de Macédoine</i>	319
1. <i>De Malovište à Kruševo, les tâtonnements des premiers partenariats transfrontaliers</i>	320
2. <i>La coopération transfrontalière et la réactivation du lien communautaire</i>	335
3. <i>Des relations de pouvoir au cœur de la coopération</i>	349
4. <i>Entre avènement d'une échelle transfrontalière et persistance des frontières</i>	371
<i>Conclusion</i>	381

<i>Chapitre 7. Du discours national à l'action. Politiques de citoyenneté et stratégies d'intégration européenne alternative</i>	383
1. <i>La Grèce et le statut particulier des Aroumains de République de Macédoine</i>	383
2. <i>La politique bulgare de la citoyenneté, un passeport vers l'Europe</i>	395
3. <i>La Question Macédonienne, fil rouge de l'histoire de la Bulgarie depuis son indépendance</i>	409
<i>Conclusion</i>	418
<i>Conclusion générale</i>	421
<i>Bibliographie</i>	429
<i>Table de Figures</i>	451
<i>Table des Matières</i>	457
<i>Résumé</i>	461
<i>Abstract</i>	461

AVANT-PROPOS

Comme le lecteur aura l'occasion de s'en rendre compte à la lecture de ce travail, la problématique que pose la Macédoine est multiple. Qu'il s'agisse de la région, du royaume antique ou de la République, les interprétations des mots varient fortement et portent en elles un fort potentiel de conflictualité. Et si la question du nom constitutionnel de la République de Macédoine sera précisée en introduction et dans la suite du développement, il semble impératif d'apporter ici certaines précisions quant à la terminologie employée tout au long de ce travail.

Le pays : la République de Macédoine

Le nom de République de Macédoine pose problème sur la scène internationale dès la proclamation d'indépendance de cette république yougoslave prenant acte de la désintégration de la fédération de slaves du sud en 1991. La Grèce refusait de reconnaître l'État sous ce nom et ce n'est que l'accord intérimaire signé en 1996 entre les deux parties qui permettait une normalisation de la relation des deux pays et l'entrée de la République de Macédoine au sein des Nations Unies sous le nom de *Former Yugoslav Republic of Macedonia* (FYROM).

Bien conscient de la conflictualité de la question, je choisis de mon côté de nommer ce pays avec le nom qu'il s'est constitutionnellement donné, celui de République de Macédoine. Et si la querelle du nom est une question aux ramifications multiples, cette prise de position n'implique de ma part aucune prise de position sur les questions qui lui sont associées. Ainsi, il ne faut pas voir dans cet acte un lien avec la question de l'héritage de la Macédoine antique, d'une quelconque grande Macédoine ou autre. Ce choix est basé sur la dimension

de l'expérience : c'est sous ce nom que j'ai fait connaissance avec ce pays lors d'un séjour de terrain en 2008 et c'est dans celui-ci que j'ai vécu pendant plus de 4 ans entre 2009 et 2015. C'est également le pays d'où viennent et où habitent les nombreux amis que je m'y suis fait, indépendamment de leur sensibilité politique. Au regard de ces faits, l'acronyme de FYROM ne renvoie pour moi à aucune réalité et n'a pris sur le terrain aucune dimension concrète, bien au contraire. Son utilisation dans le cadre de ce travail ne pouvait être pertinente, ne renvoyant pas à une dimension du territoire tel qu'il est vécu sur place par la majorité des habitants alors qu'il est également très peu utilisé en Grèce, où ceux refusant d'utiliser le nom constitutionnel lui préfèrent bien souvent d'autres alternatives.

Les Macédoniens, un groupe ethnique

Cette question du nom nous renvoie par ricochet à celle de la dénomination d'une majorité des habitants de la République de Macédoine, les Macédoniens (*Makedonci*). Dans le cadre de cet État multiethnique, reconnaissant également des minorités albanaises, roms, turques, aroumaines et serbes, le terme de Macédoniens ne peut s'appliquer aux citoyens de la République de Macédoine. Les Macédoniens sont donc l'un des peuples constitutifs de cet État considéré comme étant celui de la nation macédonienne. Slaves généralement orthodoxes, leur reconnaissance en tant que nation à part entière est contestée dans la plupart des pays voisins de la République en dehors de l'Albanie. Qualifiant le processus de construction nationale macédonien comme artificiel et comme une création de Tito, des États comme la Bulgarie et la Grèce continuent à s'opposer à l'utilisation de ce terme de Macédoniens pour qualifier ces slaves orthodoxes locuteur du macédonien¹.

Mais cet usage pose également un autre problème alors qu'en Grèce, être macédonien est utilisé comme qualificatif géographique pour désigner un habitant de la Macédoine grecque. Cette utilisation du terme pour désigner un régionalisme semble difficilement compatible

¹ Les controverses autour du statut de la langue macédonienne sont également nombreuses. Mais qu'il soit considéré comme une langue à part entière ou un dialecte du bulgare, le macédonien se voit néanmoins attribué un certain degré de singularité.

avec son utilisation comme qualificatif ethnique, d'autant que celui-ci peut également être projeté sur les populations slavophones de Grèce du nord alors qu'un mouvement minoritaire a émergé dans les années 1990.

Travaillant dans le contexte des relations transfrontalières, j'ai fait le choix d'utiliser ce terme pour qualifier les populations slaves de République de Macédoine, utilisant ainsi le terme auquel j'ai été le plus confronté pour les désigner. Il faut également dire que les alternatives sont peu nombreuses et ne renvoient, là-encore, à aucune réalité concrète en République de Macédoine comme l'illustre de façon logique l'absence de mot alternatif dans la langue macédonienne.

De la difficulté de nommer : Slavo-Macédoniens, Macédoniens, slavophones ?

La question se pose aussi au sujet des populations slavophones de Grèce du nord alors que les dénominations les concernant sont nombreuses et au centre du débat depuis le 19^e siècle. Comment nommer ce groupe, si cela en est un ? Doit-on parler de Macédoniens, de Bulgares, de Slavo-Macédoniens, de *Dopioi* (locaux, terme utilisé en Grèce), de slavophones ? Si chacun de ces termes a ses défenseurs et ses détracteurs, ils ne sont d'ailleurs pas nécessairement mutuellement exclusifs. Leur utilisation reflète bien souvent le positionnement de l'auteur, ou donne des indications à propos du parcours qu'il a suivi avant de s'intéresser à la question. Dans son ouvrage phare de 1997, Anastasia Karakasidou évoque sa réflexion quant à la dénomination du groupe de locuteurs de l'idiome slave vernaculaire parlé dans la ville d'Assiros, qui constitue son terrain d'étude. Ayant utilisé le terme de Slavo-Macédonien dans ses travaux antérieurs, elle précise que celui-ci a émergé au cours des années 1920 dans un contexte marqué par l'imposition des décisions du Comintern au parti communiste grec (KKE) au sujet de la question macédonienne. Ce terme permettrait, selon elle, de se référer à des sentiments d'identification ethnique qui ont émergé au sein des populations slavophones de Macédoine grecque occidentale au cours du 20^e siècle. Si elle ne l'utilise pas dans son travail sur Assiros, c'est qu'elle juge qu'il ne permet pas de décrire de façon juste les processus qui s'y sont déroulés durant cette période, d'avantage marquée par l'amalgamation des identités locales au sein de la notion plus large de l'identité nationale grecque (Karakasidou, 1997:23). Mais le terme de Slavo-Macédonien

pose un autre problème expliquant qu'il ne fasse pas l'unanimité : ajoutant au nom Slave le qualificatif de Macédonien, il s'inscrit dans le cadre du discours national grec dominant sur la Macédoine et en opposition avec d'autres discours nationaux de la région. La Macédoine est une région géographique et l'usage du terme de macédonien ne préjugerait alors que d'une origine géographique. Le terme de « macédonien » doit ainsi être associé à un terme ethnique ou national pour déterminer une telle appartenance², excluant alors la possibilité d'utiliser le terme dans son sens ethnique, tel qu'utilisé en République de Macédoine, et en Yougoslavie auparavant.

Il est néanmoins utilisé en République de Macédoine pour désigner ces locuteurs des dialectes slaves parlés dans le nord de la Grèce, liant la question de la pratique linguistique à l'ethnicité du locuteur. Ne laissant pas de place à l'ethnicité vue comme un construit social, il semble inadéquat de désigner *à priori* un individu par un terme renvoyant à une identité ethnique définie qui reviendrait à assimiler tout slavophone de Grèce à des Macédoniens au sens ethnique du terme, indépendamment de leurs sentiments nationaux individuels. Profondément essentialiste, cette approche revient à considérer tout slavophone de Grèce comme membre *naturel* de la nation Macédonienne, et à envisager tout sentiment national différent comme le fruit de décennies de propagande grecque en Macédoine. Si tout individu peut se revendiquer macédonien, le chercheur doit se méfier de tout écueil essentialiste dans la dénomination des groupes auxquels il se réfère.

C'est donc le terme de *slavophones* qui a le plus de succès dans la littérature scientifique pour désigner ces individus à partir de leurs compétences linguistiques. Ne jouant pas le rôle d'ethnonyme, il a ainsi l'avantage de ne pas projeter d'affiliation nationale ou ethnique sur des individus qui se distinguent par leur connaissance et leur pratique d'un dialecte slave proche (parfois très) du macédonien, et permet de traiter la question de ce groupe linguistique dans toute sa diversité, désignant ainsi « une cohorte de population plutôt qu'un groupe conscient de lui-même, ethnique ou autre » (Karakasidou, 1997:23). La neutralité du terme de « slave » permet également de ne pas prendre part à la querelle

²C'est sur la base de cet argumentaire que la Grèce dénonce la position de la République de Macédoine, qui s'approprierait de façon unilatérale un terme partagé par plusieurs États et groupes ethniques dans la région.

existante entre République de Macédoine et Bulgarie au sujet de ces populations de Grèce mais également d'Albanie³. Ce terme laisse alors la liberté à l'individu de se revendiquer par ailleurs comme Slavophone-grec⁴ (au sens ethnique), Grec, Macédonien, ou autre.

On pourrait pourtant juger que la neutralité pose elle aussi problème : si le refus d'utiliser un ethnonyme pour désigner des populations qui se caractérisent depuis le 19^e s siècle par la diversité de leur conscience nationale est clair, parler de locuteurs d'un idiome slave, et non de locuteur du macédonien présente le risque d'abonder le discours de négation de l'existence de la langue macédonienne largement répandu en Grèce, et d'avantage encore en Bulgarie. Présenté comme une invention du communisme yougoslave, de même que la nation macédonienne, le macédonien littéraire est très largement revendiqué en Bulgarie comme un dialecte du bulgare, et non comme une langue à part entière bien que le macédonien soit aujourd'hui largement reconnu comme une langue littéraire, officielle. Standardisée à partir des dialectes centraux de l'actuelle République de Macédoine, elle contient de nombreux dialectes de transitions entre le serbe et le bulgare (Friedman, 1986:298).

Pour le linguiste américain Victor Friedman, la standardisation date en effet des premières années de la République Socialiste de Macédoine. Mais si le rôle du politique dans ce processus de standardisation de la langue ne peut pas être nié, il présente son développement au sein de la population macédonienne comme le résultat de circonstances historiques et linguistiques indépendantes des intérêts yougoslaves, avant même que ceux-ci n'existent⁵ (Friedman, 1986:298), réfutant ainsi l'idée de l'artificialité complète du macédonien et comparant son accession au rang de la langue aux processus bien identifiés de genèse des langues nationales dans les jeunes États-Nations du 19^e siècle.

Il est donc là encore difficile d'échapper au débat du positionnement de l'auteur par rapport

³ A ce sujet, voir Svetiva, 2009.

⁴ Ce terme, de même que celui de *Grec bilingue*, fait son apparition lors de la bataille que se mènent Bulgarie et Grèce après 1871 au sujet de l'affiliation nationale des chrétiens de Macédoine. Il désigne les slavophones qui se considèrent (ou sont considérés) de conscience nationale grecque. Voir Wilkinson, 1951.

⁵ Pour plus de précisions concernant l'émergence de la langue macédonienne aux 19^e et 20^e siècles, voir Friedman, 1975.

aux discours concurrents qui visent ces populations et la langue qu'ils parlent. Je serai de mon côté prêt à parler de locuteurs du macédonien : il s'agit de la langue que je maîtrise et que j'ai parlée lors des nombreux entretiens menés en Macédoine grecque. Mais tous mes interlocuteurs ne seraient pas d'accord pour nommer la langue qu'ils ont parlé avec moi comme langue macédonienne, prenant eux-mêmes position dans ce débat séculaire. De même qu'Anasatsia Karakasidou en 1997, je considère alors que le terme de *slavophone* est un moindre mal, tout en étant conscient qu'il ne s'agit pas, loin de là, d'un terme neutre. Mais la liberté qu'il laisse à l'interlocuteur de préciser son positionnement propre apparaît comme essentielle à ce débat.

INTRODUCTION GENERALE

La Grèce, membre de l'Union européenne depuis 1981 et au cœur de l'actualité européenne depuis la crise de 2008, est un pays bien identifié. De son côté, la République de Macédoine est aujourd'hui encore un petit État balkanique méconnu, dont l'on entend parler au gré des crises politiques qui la secouent ou la traversent, comme lors de la crise des réfugiés syriens empruntant la route balkanique dans leur quête d'Europe de l'ouest à l'été 2015. Au-delà de ces éléments d'actualité, son évocation laisse bien souvent l'interlocuteur perplexe, presque gêné de demander où se situe plus précisément cette contrée qu'il sait existante, mais dont la localisation reste souvent floue. Il n'est alors pas rare de l'entendre spéculer sur celle-ci, invoquant quelques éléments tirés de l'histoire. Laisant de côté les allusions gastronomiques, le rapprochement avec Alexandre de Macédoine se fait assez rapidement, et conduit alors bien souvent à placer le pays à proximité du monde hellénique. Ce faisant, notre interlocuteur se rapproche là involontairement d'un aspect crucial de la question macédo-grecque. Car c'est là que le bât blesse.

Indépendante depuis le 8 Septembre 1991, à la suite de l'implosion de la Yougoslavie Socialiste, la République de Macédoine s'est immédiatement trouvée confrontée à l'opposition du gouvernement grec qui refusait de reconnaître le nouvel État sous le nom qu'il s'était constitutionnellement donné. La Grèce, dont certaines provinces septentrionales portent également le nom de Macédoine⁶, invoquait alors pour motiver ce refus l'argument officiel selon lequel une reconnaissance du nouvel État sous ce nom ouvrait la porte à un irrédentisme de ce dernier sur les régions de Macédoine grecque. A cet argument de l'intégrité territoriale s'ajoute celui de la défense de l'hellénisme, autre enjeu de la querelle :

⁶ Macédoine Occidentale, Macédoine Centrale, Macédoine Orientale et Thrace

le terme de Macédoine renvoyant, entre autres, à l'antique royaume de Macédoine de Philippe II et d'Alexandre le Grand, son utilisation par un autre État est vue par de nombreux grecs comme une atteinte à ce qu'ils considèrent comme leur patrimoine historique et culturel. Cette question est aujourd'hui encore loin d'être réglée, et les relations diplomatiques entre les deux États sont toujours régies par un accord intérimaire datant de 1996 ayant permis à la République de Macédoine d'entrer à l'ONU sous l'acronyme *ARYM*⁷ (*FYROM*⁸ dans sa version anglaise). Mais à l'heure où la République de Macédoine est officiellement candidate à l'adhésion à l'Union européenne⁹, ce problème reste présenté comme le principal obstacle à l'intégration du pays, et la question est réapparue en 2005 avant de revenir pleinement sur le devant de la scène en 2008¹⁰.

Cependant, et malgré les tensions qui règnent autour des relations diplomatiques qu'ils entretiennent ainsi que par la grande sensibilité que leurs citoyens portent à la question, de nombreux liens unissent les deux pays. La Grèce a longtemps été le principal partenaire commercial de la République de Macédoine, et si elle ne l'est plus depuis les années 2000, elle reste dans le trio de tête. Ces années 2000 ont notamment vu de nombreux investissements grecs réalisés en République de Macédoine, investissements ciblant tant des entreprises macédoniennes majeures privatisées que des PME des régions frontalières, comme des créations d'entreprises ex-nihilo. De la même façon, de nombreux citoyens se déplacent régulièrement au travers de la frontière : le nombre de Grecs la franchissant marque même une forte augmentation depuis 2008, tout comme le nombre de citoyens macédoniens faisant le chemin inverse augmente fortement depuis 2009. Les Grecs sont aussi présents dans le duo de tête des touristes passant le plus de nuitées par an en République de Macédoine, et les touristes macédoniens représentent une part importante de la clientèle touristique balkanique faisant vivre les régions côtières du nord de la Grèce en

⁷ Ancienne République Yougoslave de Macédoine

⁸ pour Former Yugoslav Republic of Macedonia

⁹ Le statut de candidat officiel lui est reconnue depuis décembre 2006

¹⁰ Le conflit se réamorçe à partir de 2005, après que l'aéroport Petrovec de Skopje fut renommé Alexandre le Grand (*Aleksandar Veliki*). Néanmoins, c'est le veto opposé par la Grèce à l'entrée de la République de macédoine au sein de l'Otan en avril 2008 qui marque le retour à un important niveau de blocage entre les protagonistes de l'affaire.

été. Cette clientèle s'est notamment montrée particulièrement fidèle depuis le début de la crise économique de la fin des années 2000.

On pourrait ne pas s'étonner de ce double visage, imaginant la sphère diplomatique déconnectée de la sphère économique et des individus, les querelles des États n'étant pas forcément celles de leurs citoyens. Pourtant, entre 1991 et 1995, ce sont plusieurs millions de grecs qui sont descendus dans les rues pour clamer leur opposition à la dénomination du nouvel État et aux symboles dont il se parait¹¹. Dans les rues des villes frontalières, les grandes manifestations de Thessalonique étaient suivies en direct et les grands discours retransmis par haut-parleurs dans les rues, comme à Florina, contribuant à la tension du climat des régions frontalières. A l'apogée de ces tensions, le local du parti Rainbow/OuranioToxo/Vinožito¹² y a été ciblé et incendié suite à une manifestation, en réaction à l'affichage d'un message bilingue, en grec et macédonien, sur le fronton du bâtiment.

C'est cet apparent paradoxe entre des relations conflictuelles ayant mobilisé les foules dans les années 1990 et une activité économique transfrontalière florissante dès la fin des années 1990, qui est à l'origine de ce travail. Il se fixe comme premier objectif de défricher les relations transfrontalières en cours entre ces deux États pour les identifier, analyser leur fonctionnement et leur territorialité.

Le retour de la question macédonienne ?

Aborder l'étude des relations transfrontalières en cours et chercher à les analyser au-delà des difficiles relations diplomatiques entretenues depuis 1991 fait apparaître la nécessité de les inscrire dans un cadre historique plus large permettant d'obtenir une vision plus fine du contexte local, dans lequel prennent place les phénomènes observés. Car à l'image des propos de Cowan, une première lecture du conflit du nom et des arguments avancés par

¹¹ N. Kalampalikis, *Retour sur l'affaire macédonienne : une approche psycho-sociale*, Balkanologie, Vol. IV, n° 1, septembre 2000, mis en ligne le 18 février 2008, URL : <http://balkanologie.revues.org/768>

¹² « Arc en Ciel » en anglais, grec et macédonien, parti de la minorité macédonienne dans le nord de la Grèce.

chacun provoque un sentiment de déjà-vu, faisant remonter à la surface les luttes nationales du 19^e siècle et la *question macédonienne* (Cowan, 2000:1-2).

Les rhétoriques des nationalismes en compétition entendus aujourd'hui font écho aux nationalismes romantiques qui ont marqués les Balkans « modernes » il y a un siècle

Cowan, 2000

L'émergence de la « question du nom » est en effet étroitement liée à l'héritage né des partages successifs de la Macédoine réalisés à la suite de la guerre russo-turque de 1878 et des guerres balkaniques de 1912-1913 : dernière province ottomane d'Europe, la Macédoine, au sens géographique du terme, et ses habitants, ont été au 19^e et au début du 20^e siècle la cible d'une intense lutte entre nationalismes des États voisins, cherchant à tirer avantage du démembrement annoncé de l'Empire Ottoman. En conséquence, la région a connu par la suite plusieurs processus de fragmentation (Rosière, 2008) au cours du XX^e siècle, du partage des provinces ottomanes à la Guerre Civile grecque, ou encore l'émergence de la Yougoslavie socialiste et disparition de celle-ci. Résultat de ces évolutions du siècle passé, on observe aujourd'hui la répartition transfrontalière de groupes ethniques, linguistiques ou familiaux, jouant un rôle majeur dans les tensions actuelles.

Si la Question macédonienne se focalise tout d'abord autour des prétentions territoriales concurrentes des jeunes États-nations balkaniques que sont la Grèce, la Bulgarie et la Serbie, l'émergence d'une République Socialiste de Macédoine au sein de la fédération Yougoslave et le processus de construction national renforcé à la suite de la Seconde Guerre Mondiale marquent le point de départ de la question telle que nous la connaissons aujourd'hui. La Grèce voyait en effet déjà d'un mauvais œil les processus en cours dans cette république yougoslave voisine, alors que l'église orthodoxe serbe refusait déjà de reconnaître l'église orthodoxe autocéphale macédonienne et que la Bulgarie ne reconnaissait ni nation, ni langue macédonienne, la catégorie « Macédonien » disparaissant du recensement de 1975 (Marinov, 2006) en illustrant les réticences bulgares à la reconnaissance d'une identité macédonienne distincte. Concernant la Grèce, la question était alors assez largement diluée dans le cadre des relations gréco-yougoslaves, malgré l'émergence de tensions à l'image de

la crise de 1961-1962, soldée par un accord excluant la question macédonienne des discussions entre la république hellénique et son voisin.

Depuis cette période, la question macédonienne, dont des développements perduraient en coulisses, n'occupait plus le devant de la scène. Du point de vue des relations internationales, elle semblait avoir été, à l'image de nombreux autres conflits régionaux, gelée durant la période communiste, et serait réapparue avec la chute du mur de Berlin (Rupnik, 1998), en comptant la jeune république comme nouveau protagoniste. Les évènements de 1991 l'ont alors remise dans la lumière avec une intensité nouvelle, liée notamment à la lutte pour la survie livrée par ce nouvel État-nation cherchant à tous prix à se consolider (Brown, 2003).

1. Étudier les dynamiques frontalières entre Grèce et République de Macédoine

Qu'il s'agisse de cette nouvelle étape de la question macédonienne, des relations économiques transfrontalières ou de la mobilité des individus, la chute de la Yougoslavie socialiste apparaît comme l'événement majeur de ces 25 dernières années. Car c'est bien avec l'indépendance de la République de Macédoine, qui apparaît suite au constat de l'explosion de l'État fédéral (Lory, 1998), que la situation connaît de nouveaux développements. Si l'impact diplomatique a déjà été présenté, c'est également à partir de cette date que l'économie de marché devient la règle dans une République de Macédoine en partie guidée par les institutions internationales, à l'image du FMI. C'est ce changement de situation qui permet aux entrepreneurs et entreprises grecques d'investir dans le pays via l'imposition de réformes structurelles en échange de prêts : privatisations, renforcement de l'investissement, réformes du marché du travail, du secteur bancaire et des politiques monétaires rythment les politiques économiques de années 1990 dans une République de Macédoine sortant d'une économie planifiée. C'est également dans ce contexte que l'Union européenne devient un acteur majeur des relations transfrontalières entre les deux pays dans les années 1990 : conséquence de la construction d'un espace de libre circulation européen, un régime de visa est imposé aux citoyens macédoniens dès la fin des années 1990, mettant un terme à la libre circulation qu'ils connaissaient depuis la période yougoslave. Rupture majeure pour l'histoire de ces relations transfrontalières, cette évolution met, symboliquement, un terme définitif à une période yougoslave aujourd'hui souvent présentée par les habitants des espaces frontaliers macédoniens comme une période faste. Elle marque aussi l'émergence de l'UE comme institution régissant les modalités du franchissement de ses frontières extérieures, rôle qui n'a cessé de se renforcer au cours des années 2000.

Globalisation et complexification

Cette évolution du contexte régional depuis le début des années 1990, de la chute des régimes socialistes régionaux à l'économie de marché et la dynamique d'intégration européenne, a profondément modifié le fonctionnement des sociétés locales. Caractérisée par le « niveau d'intégration et d'interconnexion qui est désormais atteint et qui se traduit par la perception empirique chez les individus, par-delà leurs attaches territoriales et leurs identités culturelles, d'une appartenance à un monde global » (Abelès, 2008 :8), la globalisation a bouleversé tant le monde économique que la vie sociale. Nous assisterions ainsi à la naissance d'un monde caractérisé par le développement de l'interdépendance et de la spécialisation, dans lequel les acteurs se sont fortement diversifiés et où l'intensification de leurs interactions ainsi que leur multiplicité accrue ont produit des relations qui dépassent les frontières étatiques et les cadres de références traditionnels, remettant en question les cadres macro-historiques heurtés par cette globalisation (Sintès, 2017). Pourtant, si ce développement de l'interdépendance et de cette « appartenance à un monde global » brouille les échelles d'analyse traditionnelle, il est loin d'impliquer une remise en cause de la localité et du local perçu en tant que projection spatiale de la localité. Car même si « les cultures ne sont donc pas des formes spatialement limitées, historiquement non conscientes d'elles-mêmes ou ethniquement homogènes » (Appadurai, 2001 :257), le rapport au lieu et à un espace d'origine concret ou imaginé occupe toujours une position privilégiée au sein de ces processus d'identification.

Pour répondre à ces questions, les pages qui suivent reviennent sur les éléments évoqués dans le premier chapitre afin de montrer comment ces situations nous révèlent, « par le bas » certaines des « conséquences culturelles de la globalisation » (Appadurai, 2001) qui, tout en produisant des phénomènes de convergence et d'uniformisation des modes de vie et des représentations, favorisent (ou provoquent) paradoxalement des discours particularisant des groupes restreints. De tels discours reposent invariablement ici sur une histoire, un passé, une mémoire commune pour affirmer leur légitimité, ou tout simplement penser de façon renouvelée leur positionnement au sein des territoires.

Sintès, 2017 :160

Dans ce contexte, l'étude des recompositions du local ne saurait alors faire l'économie de l'analyse de dynamiques de flux transnationaux échappant dorénavant aux traditionnels pouvoirs locaux (Ghorra-Gobin, 2003). De fait, l'approche scalaire et les anciennes hiérarchies d'échelles, considérant tout ce qui est supranational au-dessus de l'État et comme infranational ce qui est au-dessous, échouent désormais à rendre compte avec précision des phénomènes observés (Sassen, 2009). Le meilleur moyen de cerner le monde d'aujourd'hui serait alors de le voir comme une infinie série de *proximités distantes* dans lesquelles les forces poussant à une plus forte globalisation et celles poussant à une plus forte localisation interagissent (Rosenau, Czempiel, 1992), entraînant un affaiblissement de l'échelle intermédiaire que représentait l'État, qui serait, face à ces recompositions, désormais dépassé par ces processus globaux.

Initialement lié à sa fragilisation par l'ouverture des marchés et la libre circulation des capitaux qui ont placé le pouvoir financier au centre des dispositifs de pouvoir, ce recul apparaît d'abord comme celui de la marge de manœuvre économique des États et leur perte d'influence sur les marchés internationaux. Pour d'autres, la question de la conception de la globalisation doit se poser « en termes d'interdépendance et d'institutions globales, mais aussi en termes de présence au sein du national » (Sassen, 2009). Elle impliquerait alors deux types de dynamiques qui peuvent être catégorisées en fonction de leur échelle d'action : la formation d'institutions et de processus explicitement globaux, supranationaux, mais aussi des processus qui ne sont pas nécessairement situés à une échelle globale mais demeurent liés à la globalisation. Ces derniers sont alors largement en place au sein de territoires nationaux tout en étant intégrés au sein d'un réseau plus vaste, qui nous poussent à devoir adapter notre façon de penser le monde (Sassen, 2009).

L'évolution de la géographie, mieux appréhender la complexité

On conçoit ainsi clairement en quoi ce bouleversement scalaire peut concerner la géographie, interrogeant de façon renouvelée les rapports qui lient acteurs et territoires.

Pourtant, les débuts de la géographie universitaire en France sont marqués par les sciences de la nature, et font de la géographie la « *science des lieux et non des hommes* » ou encore la

« *science des rapports homme-milieu* » (George, 1970). Elle appréhende les rapports entre l'espace et la société sous le seul angle de l'adaptation de cette dernière aux différents milieux qui l'entourent : l'espace est alors le témoin de ces rapports, et le lien que celui-ci entretient avec la nature revêt une importance majeure.

Un premier tournant s'esquisse à partir des années 1960 : remettant les questions de circulation au centre de l'analyse, la *nouvelle géographie* amorce le retour de l'homme et de ses pratiques au centre de l'étude de l'espace. Mais ce n'est que par la suite, dans les années 1970, que sont posées les bases de la *géographie sociale* et qu'apparaissent les premières orientations nouvelles de la discipline, illustrées par le retour en force de la géographie politique et de la géopolitique. Ce nouveau courant adopte alors un regard critique sur la géographie telle que pratiquée jusqu'alors pour se libérer de l'influence du milieu, et se diriger vers l'intronisation des acteurs et des réseaux. S'opposant à l'acteur *homo œconomicus rationnel* de la nouvelle géographie, ils insistent sur la sensibilité des acteurs, faisant de la dimension spatiale de la vie sociale une préoccupation majeure. A l'image de l'individu, de la famille, l'entreprise, la collectivité territoriale ou encore l'État, ces *acteurs*, dotés d'intentionnalité, font progressivement leur apparition en géographie et deviennent ceux dont les actions construisent et structurent l'espace (Rosière, 2007). Le concept *d'espace vécu*, proposé par Armand Frémont en 1976, illustre cette focalisation croissante de la discipline sur l'homme en société en ne considérant plus l'espace comme un objet d'étude en soi, accordant pour la première fois une place à de nouvelles réalités telles que les questions de représentation, jusque-là peu présentes dans la discipline (Frémont, 1972).

« *Ce qui est premier en géographie sociale, c'est la société et non l'espace* »

Rochefort, 1982

Cette évolution est poussée encore plus avant dans les années 1990, qui voient le passage de la géographie dans les rangs des sciences sociales : la société est désormais appréhendée comme un organisme complexe dans lequel interagissent et interfèrent des acteurs et des systèmes divers qui en structurent le fonctionnement.

En un demi-siècle, la géographie est passée du champ des sciences « de la nature » à celui des sciences sociales en une migration unique dans

l'histoire des sciences et dont les géographes eux même n'ont pas fini de mesurer les conséquences.

Knafou, 1997

Dès lors, comment le chercheur doit-il se positionner afin d'appréhender la complexité acceptée du fait social et que doit-il observer ? Ces questions ont motivé la réflexion d'auteurs comme M. Lussault ou J. Lévy qui ont cherché au tournant du 21^e siècle à concilier l'influence des systèmes sociaux qui structurent les sociétés avec celle des acteurs nouvellement pris en considération. Appréhender *l'hypercomplexité* (Lévy, 1999) de la société pousse alors le chercheur à observer les processus en cours dans leur ensemble, en prêtant autant d'attention aux grandes structures organisant les sociétés qu'aux acteurs.

Ces évolutions ne sont pas sans effets sur la pratique du géographe. Les premiers basculements vers la géographie sociale ne sont-ils pas accompagnés chez Armand Frémont par une requalification du travail de terrain, nécessaire en vue d'extraire des données inaccessibles aux chercheurs par d'autres moyens ? Un travail d'enquête de terrain devient inévitable pour le chercheur étudiant le fonctionnement d'une société en vue de combler les lacunes de l'analyse des données chiffrées traditionnelles. Prenant en compte ce « *nouveau paradigme* », le géographe aurait été poussé à s'aventurer vers des problématiques plus larges, puisant une inspiration chez d'autres disciplines (Sintès, 2005 :18).

Ce travail s'inscrit donc dans cette lignée qui voit la spécificité du géographe dans sa volonté de tendre à « circonscrire le champ complexe de la relation entre l'espace, l'individu et la société » (Lévy, 2003). Basé sur un long travail de terrain dont le déroulement sera détaillé par la suite, il consiste en l'analyse de processus sociaux caractérisés par leur dimension transfrontalière et faisant entrer en jeu une grande diversité d'acteurs, tout en accordant une place particulière à l'individu au sein des dispositifs identifiés et observés. Cette recherche est également hautement contextualisée : s'inscrivant dans un terrain bien identifié et défini, il a pour but d'analyser les relations entre les questions de local et de localité avec des processus liés à la globalisation en prenant en compte l'épaisseur du terrain (contexte politique et social, culturel, historique, etc.) pour décrire leurs interactions au sein des relations sociales étudiées et mieux comprendre en retour leurs impacts en termes de recomposition des territoires et sociétés frontaliers.

2. La frontière, zone privilégiée de l'observation des relations transfrontalières

La frontière et les espaces frontaliers apparaissent comme les lieux par excellence de l'exercice du pouvoir de l'État. Objet spatial en mutation¹³, elles s'inscrivent dans des espaces où la multiplicité des enjeux et des acteurs prend un relief particulier. Servant d'interface entre un territoire national et le monde, le questionnement sur la place de l'État dans la globalisation y prend une dimension concrète et nous pousse à réfléchir sur la place actuelle qu'occupe celui qui était l'acteur principal des relations internationales. L'observation de processus à l'ancrage éminemment local doit par conséquent être faite en tenant compte des liens qui peuvent exister entre les différents cadres d'action pouvant être mobilisés au cours d'une même interaction sociale.

Si la frontière comme limite de la souveraineté d'un État semble en partie s'estomper face à l'évolution des techniques de transport et de communication, elle reste dans le même temps l'un des moteurs des échanges mondiaux à travers l'exploitation facilitée des différences économiques, juridiques et politiques qu'elle induit. De même, les processus d'intégration politique supranationaux comme l'Union européenne ne sont pas sans conséquences sur les fonctions frontalières des États membres comme des États candidats à l'intégration. C'est ainsi qu'un franchissement de la frontière gréco-macédonienne étudiée est un processus ancré sur le terrain de par l'entrée concrète sur un territoire national en même temps que ses modalités sont aujourd'hui régies par des règlements communautaires de l'Union européenne.

L'ensemble de ces dimensions se superposent et interagissent avec la fonction première de la frontière, l'effaçant ou s'y ajoutant (Ratti, Schuler, 2013). L'évolution de cet objet en géographie, des définitions qui en sont faites et des études dont il fait l'objet, sont le fruit de

¹³ Pour reprendre la formule tirée de l'article du Groupe Frontière, *op .cit.*

l'évolution d'une discipline dont le visage s'est transformé de façon radicale depuis les années 1960.

La frontière en géographie

Tout d'abord perçue comme la limite de la souveraineté d'un territoire national, les géographes ont accordé à la frontière une place de plus en plus importante dans l'étude des relations entretenues par les hommes et les sociétés. « Limite à métrique topographique » (Lévy, Lussault, 2003), la frontière est couramment considérée comme la limite de l'exercice de la souveraineté et de la compétence territoriale d'un État (« avant que l'État n'existe, elle n'a pas d'objet » (Lévy, Lussault, 2003)). Mais la complexité de cet objet éminemment spatial, qui délimiterait le territoire et la souveraineté, les a très tôt intéressés. Ainsi Jean Gottmann y prête-t-il attention au début des années 1950 en se penchant sur les effets spatiaux de celle-ci : si la frontière est une ligne de démarcation entre deux entités spatiales souveraines, ses effets sont pour lui à la fois linéaires et zonaux. L'intensité des échanges entre les populations situées de part et d'autre de la frontière, ou l'impact de cette discontinuité sur les territorialités des individus et les sociétés, y concerne principalement une zone large d'une dizaine de kilomètres (Gottman, 1952) : le rapport à la frontière façonne des territoires qui se construisent dans leur relation avec elle - la regardant ou non - les régions frontalières. A la suite de Gottmann, le dépassement de cette approche restrictive de la frontière s'est amorcé dès les années 1970 sous l'impulsion d'auteurs tels Guichonnet et Raffestin qui se sont attachés à étudier la frontière en tant que phénomène social.

« La frontière appartient à ces concepts qui engendrent, presque toujours, sur leur tracé et à leur voisinage, une foule de phénomènes politiques, économiques et sociaux dont l'analyse est l'objet du présent volume »

Guichonnet, Raffestin, 1974

Ces auteurs insistent notamment sur le basculement d'une conception *séparante* de la frontière vers la conception plus *unifiante* de zone frontière. Ainsi, la focale de l'étude du fait

frontalier s'est progressivement déplacée de l'étude de la ligne aux processus qui la traversent ou qui y sont liés : la frontière divise, mais elle est aussi un moteur de mobilité, permettant « *aux différences entre modes de vie, systèmes juridiques, organisations politiques* » (Lévy, Lussault, 2003) de s'exprimer de manière visible, et d'être exploitées. A ce titre, la mondialisation économique et le contexte néolibéral déjà évoqué ne tendent pas simplement à dépasser les frontières mais aussi à leur accorder une importance nouvelle en leur donnant un sens économique. La frontière tendrait à devenir une ligne essentiellement administrative (Leloup, Moyart, 2006), interface entre deux mondes de possibles différents.

Mais il est important de garder en tête que la frontière, de par l'histoire de son affirmation comme outil du découpage de l'espace mondial, est fortement associée à la notion de contrôle. A ce titre, les acteurs qui y sont confrontés ne sont pas automatiquement égaux, loin de là, devant les règles qui régissent le fonctionnement d'une frontière donnée. Pouvant être ramenée à « *un système de contrôle des flux*¹⁴», elle peut se révéler plus ou moins fluide en fonction des marchandises, ou encore de la nationalité des personnes qui souhaitent la franchir (Weber, 2009). Ainsi, l'affaiblissement des frontières au sein de l'espace Européen s'accompagne d'un fort renforcement des frontières extérieures de l'Union européenne, comme le montrent les exigences d'alignement sur l'acquis Schengen demandées par la Commission Européenne à tous les pays candidats, ou encore les multiples débats concernant les migrations clandestines qui agitent régulièrement les médias et les sociétés européennes. Renforcement du contrôle des frontières qui seront des frontières extérieures de l'UE, politique de visas et Système d'Information Schengen (SIS) sont devenus des critères déterminants de l'adhésion d'un État candidat à l'Union. La frontière est donc toujours un objet spatial dont les propriétés sont modulées par les politiques des autorités souveraines qu'elle sépare.

Pour autant, la frontière n'est pas seulement visible au contact du tracé linéaire qui sépare le territoire de deux États. Comme les travaux du Groupe Frontière l'ont indiqué, cette définition westphalienne de la frontière s'estompe dans le cadre de la globalisation alors

¹⁴Groupe Frontière, "La frontière, un objet spatial en mutation.", EspacesTemps.net, Travaux, 29.10.2004 <http://www.espacestemp.net/articles/la-frontiere-un-objet-spatial-en-mutation/>

que, dans le même temps, la « réalité frontalière réapparaît ailleurs, sous d'autres formes, mais toujours en des lieux investis d'une forte structuration sociale et politique » (Groupe Frontière, 2004). C'est ainsi qu'on la retrouve sous une forme réticulaire le long des réseaux de transport mais également sous une forme sociale impliquant « des jeux ambivalents entre liaison et séparation, fractures et transitions, dehors et dedans disqualification et protection, enfermement et protection » (Groupe Frontière, *op. cit.*), ouvrant ainsi la voie à l'étude du rôle de la frontière dans les déplacements transfrontaliers ainsi qu'à ses résurgences au sein des interactions sociales étudiées.

Relations transfrontalières, ressources et risques

La focale se déplaçant vers la question du franchissement, la frontière, la mobilité et les relations transfrontalières se sont alors retrouvées au cœur de nombreux travaux de géographes français¹⁵ ou internationaux¹⁶ ainsi que des chercheurs issus d'autres disciplines¹⁷, qui se sont attachés à étudier l'exploitation faite par les individus de ce différentiel frontalier afin de tirer de la ressource dans des contextes ici principalement postsocialistes.

Mais la chute des régimes socialistes, les nationalismes qui s'en suivent et le retour des tensions et de la conflictualité aux frontières en Europe a remplacé la question du sens des frontières au cœur de l'analyse. Comme le mentionnent (Denert, Hurel, 2000), celle-ci est à la fois incluse au sein d'un territoire national tout en étant à la limite. L'espace délimité par les frontières devient le cadre de la construction du territoire national, construction

¹⁵ Sur le sujet des mobilités transfrontalières en Europe de l'est, on peut notamment citer les travaux de Bénédicte Michalon sur la frontière Roumano-Moldave ou d'Emmanuel Bioteau sur les frontières séparant la Roumanie de la Hongrie et la Serbie. B. Michalon, *La périphérie négociée. Pratiques quotidiennes et jeux d'acteurs autour des mobilités transfrontalières entre la Roumanie et la Moldavie*, L'Espace politique N°2, 2007, <http://www.espacepolitique.org> ; E. Bioteau, *Des frontières et des hommes – approches de recompositions territoriales frontalières : l'exemple de l'ouest roumain*, thèse de doctorat, université d'Angers, 2005.

¹⁶ Voir notamment les travaux de J. Minghi ou encore de d'A. Paasi.

¹⁷ Concernant la constitution d'espaces transfrontaliers, voir A. de Tinguy, 2000. On peut également penser aux travaux de nombreux anthropologues comme de Rapper (2004, 2006, 2007), ou encore Green (2005) ainsi que Donan et Wilson (1999)

idéologique associant des valeurs à un espace géographique, lui conférant une substance. Une frontière est ainsi non seulement vue comme une limite politique signifiante d'un territoire, mais aussi comme un objet politiquement chargé, procédant d'un pouvoir dans le but de distinguer une unité territoriale d'une autre. Elle met de « *la distance dans la proximité* » (Arbaret-Schulz, 2002) tout en favorisant l'émergence de *lieux d'hybridation*, caractérisés par les contacts entre acteurs situés de part et d'autre de la frontière alors qu'on peut y observer une confrontation de normes, de valeurs, d'idées, etc. qui incitent à l'adaptation. Les contacts transfrontaliers peuvent alors engendrer des espaces hybrides, où l'on voit émerger des pratiques et une culture locale spécifique (Groupe Frontière, 2004). L'interaction entre ces phénomènes et la relation transfrontalière devient alors une préoccupation pour les sociétés et les États concernés, qui peuvent chercher à la réguler en fonction de ce qu'ils jugent conforme à leur intérêt. Le transfert frontalier est alors conditionné par l'enjeu que représente la frontière et par la puissance éventuelle du discours frontalier.

Malgré une remise en question de son rôle dans le contexte de la globalisation, l'État, en tant qu'ensemble d'institutions, apparaît encore bien comme un acteur majeur d'une frontière qui le délimite. Celle-ci est le lieu où il s'expose à de multiples dangers, notamment lorsque le tracé des frontières « culturelles » qui la doublent ou la traversent ne correspond pas exactement à ses contours, pouvant alors conduire à la remise en question de l'homogénéité culturelle ou ethnique de l'État-nation (de Rapper, Sintès, 2006). En tant qu'éléments majeurs de la construction et du maintien des cultures nationales, jouant un rôle important dans la création et le maintien de la nation et de l'État (Donnan, Wilson, 1999). C'est ainsi qu'une construction culturelle et identitaire particulière au sein de ces espaces peut poser problème en s'inscrivant à l'encontre de la caractérisation du territoire par l'homogénéité.

« L'État-nation a fixé des référents de l'identité légitime et dans le même temps assigné l'extériorité spatiale à l'altérité, avec pour conséquence la suspicion vis-à-vis des espaces frontaliers (...) Face au centralisme de la production de la norme, l'éloignement du centre devient affaiblissement de la norme. »

Amilhat-Szary, Fourny, 2006

Situées aux limites territoriales et idéologiques de ce dernier, les régions frontalières le définissent mais soulignent aussi le caractère artificiel de sa construction (Denert, Hurel, 2005). La notion de risque peut alors être associée à celle de frontière, et particulièrement dans des espaces frontaliers où peuvent être présentes des minorités nationales dont la loyauté envers l'État est potentiellement mise en doute (de Rapper, Sintès, 2006).

« La circulation est tout naturellement créatrice de changement dans l'ordre établi dans l'espace : elle consiste à déplacer. Dans l'ordre politique, elle déplace les hommes, les armées et les idées ; dans l'ordre économique, elle déplace les marchandises, les techniques, les capitaux et les marchés ; dans l'ordre culturel, elle déplace les idées, brasse les hommes. »

Gottman, 1952

La position transfrontalière de groupes ethniques peut donc se révéler problématique, tout autant que bénéfique à l'essor de relations transfrontalières pour lesquelles le passage de la frontière et le savoir passer peuvent apparaître comme des ressources propres dans le cas de frontières encore en partie fermées. Ces relations sont également conditionnées par un savoir communiquer et un savoir échanger, rendant possible l'exploitation de réseaux transfrontaliers construits sur le long terme, qui peuvent parfois préexister à la réouverture de la frontière (Sintès, 2007) C'est dans ce cadre que la dimension identitaire et ethnique s'insère, la répartition transfrontalière de certains groupes ethniques ou ayant une culture proche favorisant leur insertion dans la relation transfrontalière (Sintès, 2007, Malloy, 2010). Inversement, l'effet retour de la relation transfrontalière sur les dynamiques ethniques doit être analysé.

Le transterritorial (...) existe dans le mouvement et le franchissement. Il se définit dans le passage, et associe des lieux de part et d'autre de la frontière pour fabriquer un espace réticulaire. L'interfrontalier, quant à lui est créateur, il met en « mouvement des significations, des représentations, des pratiques culturelles et fait émerger un nouveau

rapport à soi et à l'altérité. C'est un rapport entre territoire qui transforme les territoires en présence

Amilhat-Szary, Fourny, 2006

Le travail d'Emmanuel Bioteau sur la frontière entre la Roumanie et la Hongrie offre à ce propos un point d'appui quant à l'observation des effets sociaux du changement de statut de la frontière. Son effacement relatif à l'heure de l'intégration européenne entraînerait, là encore, une redéfinition du rapport avec l'altérité et les divisions passées. Les régions frontalières apparaissent comme des zones intermédiaires et des espaces de rencontres pour des communautés échangeant des influences endogènes et exogènes (Bioteau, 2007). La frontière apparaît alors comme un objet complexe dont le sens peut varier en fonction des contingences historiques et est constituée sur différentes échelles spatiales au sein de pratiques institutionnelles ou de discours variés (Balibar, 1997 :377 ; A. Paasi, 1999).

L'étude des relations transfrontalières entre Grèce et République de Macédoine doit donc tenir compte de l'évolution du regard de la géographie et des sciences sociales sur la question, et s'inscrire dans la lignée des études frontalières en géographie. Il ne s'agit pas ici d'étudier l'intensité des relations transfrontalières à l'aide des seules données statistiques disponibles, qui ne renseignent que de façon incomplète sur les dynamiques transfrontalières entretenues. Elles laissent hors de portée le sens que celles-ci peuvent prendre ou leurs conséquences sur les acteurs, leurs représentations, et le fonctionnement des sociétés frontalières.

Le rapport à l'autre, au cœur des dynamiques frontalières

Les territorialités contemporaines auraient tendance à s'affranchir des frontières (Amilhat-Szary, Fourny, 2006), mais les frontières politiques perdurent cependant dans leurs effets. Se pose alors la question de la redéfinition des territoires dans les espaces de bordures et d'articulations à la fois, et de ses conséquences sur cette question sensible : si le territoire étatique est un espace construit dans des limites, et par ces limites, une modification de leur

signification ou de leur nature serait à même d'ébranler les États et leurs territoires, tant dans leur configuration que dans leur nature.

Définie comme « l'ensemble des relations qu'une société entretient avec la réalité spatiale et l'altérité » (Raffestin, 1980, cité par Amilhat-Szary, Fourny, 2006), la territorialité représente un mode d'ordonnement du monde qui catégoriserait et délimiterait des identités et altérités dans l'espace dont les sociétés frontalières donnent à voir des types particuliers à l'image de différents groupes culturels et/ou linguistiques dont les rapports à l'espace et à l'« autre » sortent du cadre du discours national, rendant visible des configurations locales particulières. La relation transfrontalière vue sous l'angle de territorialités qui se redéfinissent peut ainsi renseigner sur le positionnement par rapport au discours national dominant porté au sein du territoire national. L'approche à l'échelle de la région frontalière permet ainsi d'étudier les relations entre acteurs situés de part et d'autre de la frontière mais aussi de comparer les territorialités d'acteurs localisés au sein d'un même État en rapport à la frontière, afin d'étudier la façon dont elle se compose et se recompose avec les limites politiques de territoires nationaux.

Cette vision inspirée de celle de Raffestin sur la géographie politique s'appuie sur une géographie politique dont l'homme est l'enjeu, en tant que membre d'une collectivité dans son existence quotidienne et dans laquelle le territoire est façonné par les hommes et leurs organisations, mais aussi *vécu* à travers les relations que ces organisations entretiennent entre elles.

La territorialité reflète la multidimensionnalité du vécu territorial par les membres d'une collectivité, par les sociétés en général »

Raffestin, 1980

Chaque acteur considéré individuellement a ainsi un rapport au territoire qui le façonne en retour, dynamique conditionnée elle aussi par les territorialités d'autres acteurs. Une problématique relationnelle du pouvoir peut alors se construire autour des acteurs, de leurs intentions, stratégies, ainsi que des codes utilisés et les composantes spatiales de leur relation. Populations et territoires sont étudiés ensemble, et l'étude des dynamiques transfrontalières revient à s'intéresser à ce qui se passe à la frontière lorsque celle-ci n'est plus une barrière forte pour les habitants des régions frontalières. L'étude de l'évolution des

territorialités, donc des pratiques d'acteurs dans des espaces en recomposition permet d'observer d'éventuelles recompositions « identitaires » au regard des nouvelles modalités de la relation transfrontalière.

Frontières sociales, l'exemple des frontières ethniques

Aller plus loin dans l'étude des rapports entre identité, espace et territoire frontaliers demande quelques approfondissements sur l'outil d'analyse que représente le concept d'ethnicité.

Chez Barth, les groupes ethniques ne sont pas envisagés comme des unités distinctes alors qu'il « présuppose le contact culturel et la mobilité des personnes et problématise l'émergence et la persistance des groupes ethniques comme unités identifiables par le maintien de leurs frontières » (Poutignat, Streiff-Fenart, 2008 :123). Les groupes ethniques existeraient les uns par rapport aux autres et se définiraient ainsi en faisant appel à un certain nombre de différences ou similarités culturelles, la culture devenant un moyen et non plus un donné. Le maintien et la continuité des groupes ethniques reposeraient donc sur le maintien de la frontière qui les sépare. L'objet privilégié des études portant sur l'ethnicité devient alors l'ensemble des éléments qui sont mis en œuvre pour influencer ces frontières en les renforçant, les aménageant ou les abolissant (Gossiaux, 2001). Celles-ci seraient définies par des bornes, des marqueurs, traits culturels en fonction desquels se fait l'ascription, l'attribution de l'identité, laissant par-là la porte ouverte à un franchissement de cette ligne de démarcation symbolique par un individu, et donc à ce qu'on pourrait appeler la mobilité ethnique.

Ce sont alors les conditions dans lesquelles certaines différences culturelles sont utilisées comme symboles dans la différenciation entre « Nous » et « Eux » qui relèvent de l'ethnicité. Citant Poyer, Poutignat et Streiff-Fenart relèvent que « *la similarité perçue est une reconnaissance de liens matériels, historiques, et non pas une expression d'identité. Le passage de l'un à l'autre se fait par l'affirmation de valeur contrastives* ». L'ethnicité n'est alors pas la simple expression d'une culture préexistante mais implique une sélection de

traits culturels qui deviennent des critères d'assignation par les acteurs. Ces traits et symboles culturels sont ainsi des signifiants de la différence ethnique.

Si le caractère relationnel et dynamique de l'identité ne fait aujourd'hui plus débat, certains points de désaccord important subsistent. Ainsi, la question de l'ethnicité comme *processus symbolique* ou comme *processus politique* se pose. Quels sont les « motifs » qui poussent les acteurs à se distinguer les uns des autres et à organiser leurs relations sociales autour de ces distinctions ? Ces motifs sont-ils liés à la notion de pouvoir ou bien correspondent-ils à la nécessité d'organiser le monde social de façon significative ? Ces points de vue répondent en réalité à deux questions différentes, à prendre en compte au cours de cette étude. Tout d'abord, les théories mobilisationnistes cherchent à savoir pourquoi c'est l'ethnicité qui est choisie pour organiser la compétition et le conflit social, alors que les approches « culturelles » cherchent à comprendre comment ces processus de différenciation et d'identification ethnique fonctionnent. La prise en compte de ces deux approches et de leurs questionnements peut alors permettre d'appréhender la question des dynamiques ethniques et des relations transfrontalières en s'intéressant à la fois aux éléments mobilisés dans des processus d'identification à d'éventuels groupes ethniques transfrontaliers, ainsi qu'à l'éventuelle utilisation comme ressource de cette identification et son exploitation par certains acteurs dans le cadre des relations transfrontalières.

Et si les frontières sociales sont définies comme une « limite interne à la société qui tient selon Georg Simmel à la différence de degrés de participation à la société des membres de collectivités ou de groupes » (Groupe Frontières, 2004), les frontières ethniques peuvent être considérées à la lumière de ce concept qui a éveillé l'intérêt des géographes au regard de ses conséquences en termes de production de limites spatiales construites par la société, ainsi que de limites perçues ou vécues par les intéressés, et qui renvoient au champ du politique et de l'organisation de la société (Groupe Frontières, 2004). Et si Selimanovski évoque les frontières de la pauvreté (Selimanovski, 2008), Riki Van Boeschoten a montré la dimension sociopolitique de l'ethnicité dans la région de Florina, en Macédoine grecque, et fait émerger des logiques spatiales particulières.

3. Pour une compréhension fine des rapports frontaliers. Problématique et éléments de méthodologie

La question des relations transfrontalières entre Grèce et République de Macédoine doit donc être appréhendée dans son ensemble. Le premier objectif, déjà annoncé, de ce travail, est de défricher les relations transfrontalières en cours entre ces deux États pour les identifier. A ce titre, la question des relations économiques qu'ils entretiennent, l'impact de l'Union européenne et des politiques nationales sur les modalités de la relation transfrontalière, constituent les cadres principaux de l'analyse et seront largement approfondis. Pourtant, le cœur de ce travail se situe ailleurs. L'observation et la description des phénomènes en cours ne constituent qu'une première étape avant d'aborder leur analyse, et de tenter de les expliquer. Leur déconstruction apparaît donc comme un deuxième objectif à remplir en vue de remonter la chaîne des phénomènes observés jusqu'à l'acteur de base qu'est l'individu et d'identifier les éléments que celui-ci mobilise dans son action et les cadres dans lesquels celle-ci s'inscrit.

Une entrée par les recompositions

Lorsque cette thèse démarre, les relations transfrontalières entre la Grèce et la République de Macédoine sont à un tournant. Le bruit cours à Skopje depuis 2008 que la levée du régime de visa de court séjour pour l'espace Schengen serait effective avant la fin de l'année 2009, promettant une évolution radicale des mobilités transfrontalières entre les deux pays. La politique de coopération transfrontalière de l'Union européenne est également à un tournant alors qu'en 2007 l'Instrument d'Aide de Préadhésion (IPA dans son acronyme anglais) regroupe l'ensemble des instruments d'aide aux pays des Balkans occidentaux et place la coopération transfrontalière comme l'un de ses piliers. Ces évolutions réglementaires semblent alors propices à une évolution importante des relations transfrontalières entre la Grèce et la République de Macédoine.

La problématique de ce travail peut alors être formulée ainsi : comment évoluent les relations transfrontalières entre la Grèce et la République de Macédoine au tournant des années 2000 et comment ces nouvelles relations transfrontalières structurent-elles les

espaces frontaliers ? Prenant en compte la dimension multiscalaire de ces processus locaux, une dernière série de questionnement se situe au cœur de ce travail : comment la coopération transfrontalière européenne influence-t-elle les dynamiques des territoires frontaliers considérés ? Comment les individus composent-ils avec les différents cadres d'actions qui s'offrent à eux pour conduire leur action sur le terrain, entre contexte locaux, nationaux, européen et processus globaux ? Et quels sont les impacts de ces processus sur l'évolution des sociétés frontalières ?

Fruit de ces allers-retours permanents entre contexte local et inscription régionale et internationale, cette étude sera guidée par un questionnement central à la lumière duquel seront étudiées toutes les questions précédemment posées : **Comment ces processus en recomposition se construisent-ils en lien avec un contexte local particulier pour produire de nouvelles formes de territorialité (trans)frontalières ?**

Prenant en compte l'évolution historique de cette question macédonienne depuis le 19^e siècle, ce travail s'appuie sur une **première hypothèse** selon laquelle les évolutions historiques et les liens transfrontaliers réels ou potentiels qui en découlent jouent un rôle majeur dans les modalités de la recomposition des relations transfrontalières.

Cette perspective nous conduit alors à orienter la focale de la recherche de terrain vers l'évolution de ces relations transfrontalières à travers le temps au regard de l'évolution du contexte régional. **Accordant autant d'importance à la permanence qu'aux changements** qu'ont connus les espaces frontaliers et leurs populations, **l'approche par le biais des recompositions permet alors d'analyser de façon combinée l'influence du passé et les enjeux contemporains** auxquels sont confrontés les individus suite aux évolutions socio-politiques connues par ces régions depuis l'explosion de la Yougoslavie socialiste. **Les processus locaux peuvent donc être analysés dans leur relation avec un contexte plus large, entre vieilles régions, affirmation de nouveaux États, globalisation et intégration européenne, en vue d'en identifier les éventuelles résurgences au cours des interactions sociales étudiées.**

In reality, such periodizations overlap, often within the same social interaction, personal narrative or public performance. Our research shows that these multiple temporalities are mobilized as metadiscursive frames, affecting states and forms of political persuasion.

Gilbert, Greenberg, Helms, Jansen, 2008

En considérant les éléments issus d'épisodes historiques plus ou moins lointains comme des éléments essentiels de l'analyse, ce travail conduit à reprendre la critique du concept de transition, élaboré pour décrire le basculement des sociétés post socialistes. Si celui-ci « *ne rend pas compte de l'hétérogénéité et de la complexité de ces sociétés, ainsi que de la fluidité existante entre les mondes socialistes et post socialistes* » (Doyon, Brotherton, 2008) l'étude des recompositions des pratiques transfrontalières nous permet d'analyser la façon dont les acteurs sont influencés par le contexte général dans lequel ils établissent leurs pratiques, évitant ainsi une conception trop linéaire de l'évolution des sociétés.

L'inscription des relations transfrontalières dans un contexte local particulier, caractérisé sur le temps long par l'appartenance de la Macédoine géographique à un espace commun au sein de l'Empire Ottoman puis par plusieurs épisodes ayant abouti à la fragmentation politique, culturelle d'une région partagée entre quatre États depuis 1913 doit alors nécessairement prendre en compte les configurations locales nées de ce passé. Au cœur de cette préoccupation, la répartition transfrontalière de groupes ethniques et/ou linguistiques consécutive à ces épisodes fera l'objet durant ce travail d'une attention particulière, comme le précisera la présentation du terrain d'étude faite en dernière partie de cette introduction.

Ces préoccupations nous conduisent vers la **seconde hypothèse** de base de ce travail qui est que **la dimension ethnique joue elle aussi un rôle dans la recomposition des relations transfrontalières** entre les États considérés. C'est donc dans l'analyse de l'établissement de ces relations transfrontalières particulières, du sens dont les différents acteurs la chargent, des modalités de leur émergence et des rapports entretenus avec le contexte régional des relations transfrontalières, que résidera l'essentiel de ce travail.

Ces deux hypothèses ramenées à ce que la présentation des apports disciplinaires a apporté sur le concept de frontière m'ont conduit à orienter mon travail autour de plusieurs questionnements en vue de contribuer à une meilleure connaissance des dynamiques des territoires frontaliers en Europe.

La nécessité d'un terrain de longue durée

L'observation et l'analyse des données chiffrées disponibles ne sauraient ainsi suffire à percevoir l'ensemble des éléments qui motivent et influencent les individus acteurs de la relation transfrontalière. Si elles permettent d'avoir un aperçu des grandes dynamiques des relations transfrontalières entre Grèce et République de Macédoine depuis les années 1990 et qu'elles en esquissent la spatialité particulière (chapitre 1 et 2), il ne peut s'agir que d'un guide, d'un outil permettant de cerner des phénomènes généraux qu'il est indispensable de préciser par des études de terrain et des méthodes empruntant à d'autres disciplines et utilisées depuis plusieurs années déjà dans le cadre de la géographie. C'est notamment le cas de la *description épaisse* de Geertz, qui a pour but de décrire l'ensemble du terrain observé en prenant en compte le point de vue des différents acteurs. C'est par cette description que le chercheur pourrait mettre en avant les structures signifiantes dans lesquelles évoluent les acteurs et que ceux-ci perçoivent leurs actions et leurs territorialités.

Dans ce cas, les recherches sur les mouvements et les territoires doivent s'orienter vers les méthodes de la sociologie et de l'ethnologie

Sintès, 2005

La grande diversité des phénomènes observés, la nécessité de se situer dans le cadre d'une analyse multiscalaire, impliquent donc que le chercheur devra adapter ses méthodes et pratiques aux situations auxquelles il est confronté.

En identifiant un espace précis à partir duquel je décidais d'analyser les relations transfrontalières que j'y rencontrais, le but était de donner une dimension éminemment locale à ces recherches tout en suivant les liens entretenus avec des niveaux d'actions situés à des échelles supérieures. Je m'inscrivais ainsi dans la perspective de la *grounded globalization* et des travaux cherchant à faire avancer l'étude par le bas de la globalisation,

en cherchant à « étirer le local jusqu'au global » (Burawoy, 2000). En me focalisant sur les pratiques des acteurs rencontrés dans ce cadre pour identifier et analyser les processus de ce travail, je laissais la porte ouverte à la prise en compte de cadres d'actions multiples dont les interactions conduisaient à la réalisation des dynamiques territoriales observées.

Un terrain central : le sud de la Pélagonie

Une approche inductive implique pour le chercheur de partir en quête des données sur lesquelles il pourra appuyer son enquête. C'est donc lui qui est le maître d'œuvre de la production de ces données qualitatives dans une démarche qui accorde par conséquent une importance majeure aux recherches de terrain et à la rencontre d'acteurs de terrain. Ne pouvant me consacrer à l'étude des relations transfrontalières dans la totalité des espaces frontaliers, j'ai décidé d'axer mon travail autour d'une région et d'une ville située en République de Macédoine, à proximité de la frontière séparant les deux pays. Cette recherche est donc basée sur une région frontalière axée autour de la plaine de Pélagonie et gravitant autour des villes de Florina (Grèce) et Bitola (RM), qui s'est par la suite révélée en être le nœud principal.

Ce terrain est destiné à rendre plus prégnant ce va et vient incessant entre permanence et changement requis par l'analyse. Bitola et Florina étaient à l'époque ottomane incluses au sein d'un même espace administratif, le vilayet de Monastir (Bitola)¹⁸, que la frontière gréco-serbe définie en 1913 et officialisée en 1919 est venue diviser (Lory, 2008). Ce premier évènement, fondateur de la fragmentation territoriale de la région, a entraîné d'importants mouvements de population transfrontaliers de par les nombreux départs de populations surtout hellénophones de la ville de Bitola en direction de Florina et Thessalonique. Ces mouvements ont été renforcés entre 1946 et 1949 par ceux, inverses, des réfugiés de la guerre civile grecque, dont une majorité de slavophones originaires de la région s'étalant des rives du lac de Prespa à la ville d'Edessa (Monova, 2001).

¹⁸ Pour les questions relevant de l'évolution de la toponymie, se référer à la note d'introduction ou à l'étude historique de la région, chapitre 3

Autre élément déterminant du choix de cette aire d'étude, c'est au sein de cet espace périphérique tant en Grèce qu'en République de Macédoine que l'on trouve aujourd'hui encore le plus grand nombre de locuteurs d'une langue pratiquée dans le pays voisin. Les régions grecques s'articulant autour des préfectures de Florina et d'Edessa sont aujourd'hui encore peuplées d'un nombre important de slavophones (van Boeschoten, 2001), et il s'agit aussi, en Grèce, des régions frontalières les moins concernées par l'installation de Grecs pontiques à la suite de l'accord gréco-turc de 1922 (Ancel, 1930) qui entérine l'échange des populations musulmanes de Grèce (à l'exception de la Thrace) avec les populations grecques orthodoxes d'Asie mineure. A l'inverse, la ville de Bitola et certains villages environnants étaient jusqu'aux guerres balkaniques en partie peuplés de populations valaques¹⁹ majoritairement hellénophones, dont une part importante a quitté la ville ou la région à cette époque pour s'installer à Florina mais aussi à Thessalonique, Athènes ou même en dehors de Grèce (Lory, 2008). Un nombre important de membres de ces familles sont toujours présents à Bitola et cultivent encore pour certains la pratique de la langue grecque.

La pratique linguistique transfrontalière et les possibilités d'identités transnationales ainsi que la configuration locale ont donc guidé le choix de cet espace particulier. Mais l'aire d'étude désignée ne saurait être exclusive. Elle joue plutôt le rôle d'espace d'observation au sein duquel les processus transfrontaliers doivent être identifiés dans ce qui est le premier temps de la recherche, et déconstruits pour en analyser les ressorts, indifféremment de leur localisation : qui en sont les acteurs, quels sont leurs objectifs ? Quels discours accompagnent ces pratiques et quels éléments sont mobilisés pour les mettre en place ? Partant de ces interrogations en termes d'*actions*, de *normes* et de *représentations*, je m'interroge sur leurs conséquences socio-spatiales pour étudier la façon dont les multiples évolutions socio-politiques qu'ont connues et que connaissent les régions frontalières entre la Grèce et la République de Macédoine se combinent, influencent les acteurs, impactent leurs pratiques transfrontalières et ont des conséquences en termes de production de discours, d'espaces, et de représentations.

¹⁹Population parlant une langue proche du roumain, présentées dans le chapitre 3

Une étude à cheval sur la frontière

L'ampleur du conflit du nom et les manifestations qu'il a entraîné ont mis à l'ordre du jour la diversité culturelle de ces espaces et ont amené de nombreux chercheurs à étudier cette question dans les années 1990 et au début des années 2000, interrogeant notamment ses liens avec les processus ethniques et d'identification des individus dans les régions du nord de la Grèce ou, dans une moindre mesure, en République de Macédoine, afin d'identifier des éléments d'explication à cette situation ou d'en analyser les conséquences. Mais bien que répondant à l'actualité d'un conflit mettant en jeu les relations diplomatiques et la reconnaissance de deux États, la grande majorité des travaux réalisés n'abordent que très rarement la question des relations transfrontalières à l'échelle des régions entre Grèce et République de Macédoine de façon centrale, mettant principalement l'accent sur les enjeux intérieurs aux États. On peut néanmoins citer le travail de Vereni (1998), conduit à partir d'un village de Grèce situé à quelques centaines de mètres de la frontière avec la République de Macédoine, entre Bitola et Florina. Suivant ses interlocuteurs durant leur mobilités transfrontalières, il s'était rendu à Bitola et avait interrogé les mécanismes d'identification des slavophones de Grèce à la lumière de ce rapport avec les Macédoniens voisins. Il avait également abordé la question du travail transfrontalier en suivant un habitant de Florina qui possédait un commerce à Bitola, commerçant que je retrouverai moi-même de nombreuses années plus tard. Mon travail centré sur la dimension transfrontalière des processus observés représente par là un premier apport sur la connaissance de la région, mais également du fonctionnement de territoires frontaliers situés sur la frontière extérieure de l'Union européenne à l'heure des politiques d'élargissement. Second apport, disciplinaire celui-là, cette recherche transfrontalière permettra de voir en quoi les processus en cours le long de cette frontière impactent les espaces et les sociétés étudiées, mais aussi comment ces relations qui semblent transcender les frontières nationales peuvent être porteuses de nouvelles frontières sociales qui impactent les territoires étudiés.

Travaillant sur cette question, j'ai donc réalisé plusieurs terrains sur place et me suis installé dans la ville de Bitola sur plusieurs périodes afin de m'imprégner du terrain. J'ai effectué à Bitola un premier terrain de 15 jours au mois de février 2010. Profitant de la saison hivernale, j'ai étudié durant cette période la question des travailleurs saisonniers macédoniens dans le nord de la Grèce, orienté par mes recherches de M2 mais surtout par

l'étude de la répartition des résidents venus de République de Macédoine lors du recensement grec de 2001, qui faisait ressortir une présence macédonienne importante dans les régions de Macédoine grecque. Ce recensement laissait également apparaître une présence importante en Crète, principalement dans la région de la ville de La Canée. La question des résidents macédoniens en Grèce a donc fait l'objet d'un second terrain réalisé avec le soutien de l'École Française d'Athènes dans cette ville au mois de juillet 2010.

Suite à ces deux terrains de courte durée consacrés à des thèmes précis, je me suis installé à Bitola une première fois de juillet 2010 à janvier 2011, avant d'y retourner une seconde fois de juillet 2011 à janvier 2012. Ces séjours longue durée ont été l'occasion d'approfondir ma connaissance du macédonien et d'avoir une vision d'ensemble de l'évolution des dynamiques frontalières dans la région, alors que les changements réglementaires du franchissement frontalier ont ouvert la voie à de nouvelles pratiques transfrontalières dont la mise en place a nécessité plusieurs années.

Ils m'ont également permis d'évoluer de façon suivie dans un contexte transfrontalier, accordant du temps tant aux recherches du côté grec de la frontière que du côté macédonien. Du côté grec de la frontière, mes recherches ont été orientées selon trois axes principaux : l'appréhension du phénomène de la slavophonie dans la préfecture de Florina, les relations entretenues par les habitants de cet espace avec la ville de Bitola et certains de ses habitants, l'évolutions des pratiques spatiales de citoyens macédoniens sur le territoire grec à l'heure de la libéralisation du régime de visa. En République de Macédoine, les recherches se sont elles aussi axées autour de trois thèmes majeurs : l'étude du phénomène des mobilités grecques dans la ville de Bitola et de leurs conséquences, la question de la coopération transfrontalière initiée dans le cadre européen et enfin la constitution d'un réseau d'associations philhellènes dans le pays à partir du consulat grec de Bitola.

Ces objectifs principaux m'ont conduit à fréquenter de nombreux lieux sur les deux territoires nationaux qui composent ce terrain d'étude, représentés sur la figure 1 située ci-après. Si la région de Bitola et Florina constitue bien le cœur du terrain réalisé, de nombreux processus analysés m'ont conduit à m'intéresser à d'autres lieux. Impossible d'y rester cantonné alors que Thessalonique s'est affirmé comme le centre commercial majeur de la région et attire de façon quotidienne les mobilités de nombreux bitoliens et citoyens

macédoniens du reste du territoire de la République. De même, les mobilités transfrontalières de citoyens macédoniens en direction de la Grèce ne peuvent être étudiées sans traiter la question des mobilités estivales, alors que les stations balnéaires de la mer Égée attirent nombre d'entre eux tous les étés. Dans l'autre sens, l'étude des coopérations transfrontalières et des réseaux philhellènes de Bitola m'ont également conduit à enquêter dans d'autres villes du sud de la République de Macédoine. Ce sont donc ces observations

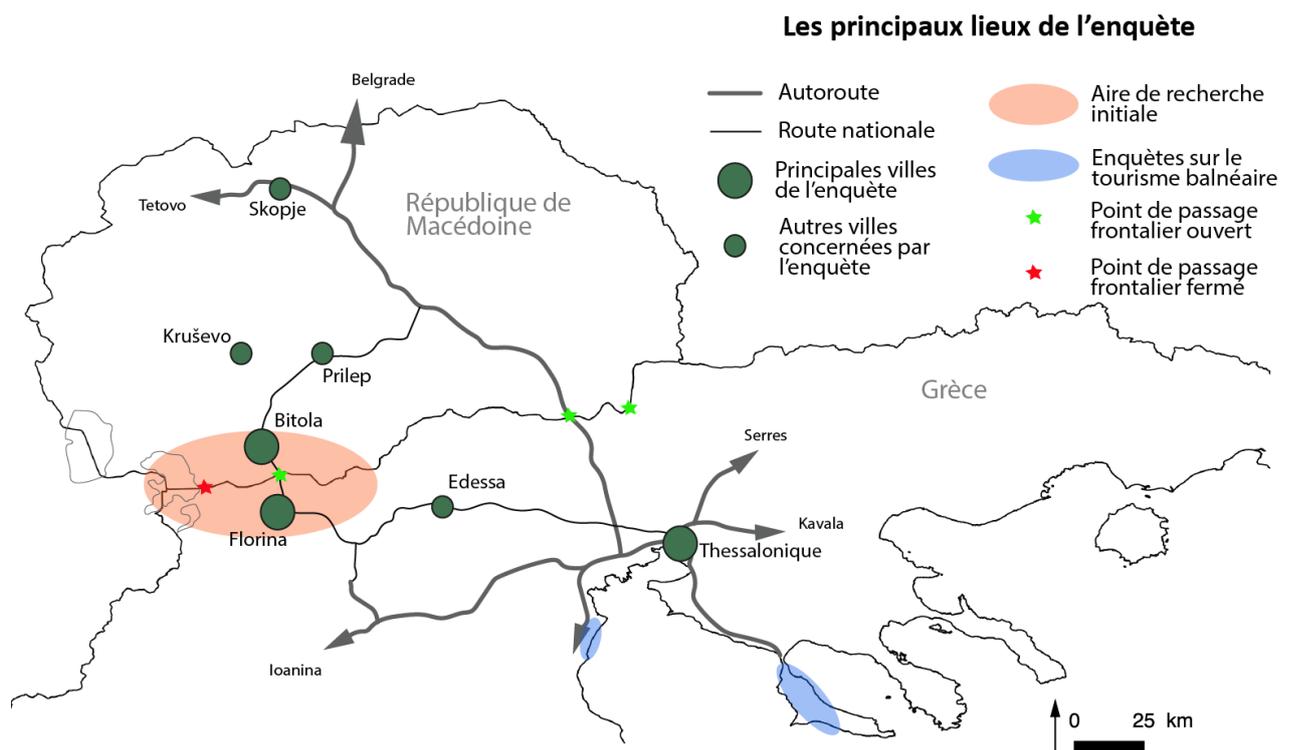


Figure 1: Cartographie des espaces de l'enquête
Réalisé avec QGIS par G. Javourez, 2017

réalisées dans les régions de Bitola et Florina qui m'ont amené à me rendre à Kruševo, Prilep ou Thessalonique, accentuant progressivement la dimension multi-située du terrain à mesure que les relations étudiées mettaient en contact des lieux différents.

L'expérience de la frontière

Comme le rappelle Balibar dans son texte *qu'est-ce qu'une frontière ?* (Balibar, 1997), la frontière qui sépare la France de la Suisse ou la Suisse de l'Italie ne se franchissait, à l'époque, pas de la même façon selon qu'on porte un passeport européen ou ex-yougoslave.

Jeune étudiant, étant né et ayant grandi en France, j'ai découvert l'obstacle que pouvaient être les frontières en 2008 lors d'un séjour entre la Bulgarie et la République de Macédoine dans le cadre de mon master 1. Empruntant la ligne de bus reliant Sofia à Skopje, j'avais alors passé plus de deux heures sous la neige au poste frontière de Deve Bair/Gioushevo pendant que les douaniers fouillaient les bagages de tous les passagers. Ayant emprunté les lignes de Bus entre Sofia et la République de Macédoine de nombreuses fois l'année suivante, j'ai pu me rendre compte de l'aléa que représentait le franchissement de cette frontière. Pour autant, j'étais toujours un jeune citoyen européen à qui le passeport français donnait la possibilité de traverser cette ligne quand bon lui semblait et pour qui la limitation de la circulation restait une notion abstraite. Je ne pouvais qu'imaginer ce que représentait le fait ne pas être libre de ses mouvements.

En juin 2010, 9 mois après avoir débuté mon doctorat, je partais m'installer à Bitola pour y effectuer un premier terrain d'immersion jusqu'à la fin de l'année civile. Après presque trois mois de recherches et de va-et-vient transfrontaliers quasi-quotidiens, le policier macédonien vérifiant mon passeport à mon entrée en République de Macédoine m'annonçait qu'il ne me restait que 15 jours de séjour autorisés dans le pays. Je tombais des nues : si je savais que la durée de séjour maximale était de trois mois pour les ressortissants européens en République de Macédoine, il suffisait alors de sortir du pays plus de 24 heures pour que le compteur soit remis à zéro. Je décidais de me rendre à la préfecture de Bitola afin de tirer cela au clair. Pénétrant dans le bureau destiné à l'accueil et aux démarches des ressortissants étrangers, je demandais à la personne qui me recevait quelle était la loi. Il me répondait alors que celle-ci avait changé récemment, pour se calquer sur ce que l'Union européenne autorisait aux citoyens macédoniens depuis décembre 2009 : une présence autorisée de 90 jours maximum sur le territoire dans une période totale de 180 jours. Réagissant à cette nouvelle en m'élevant contre cette loi qui n'avait, disais-je, fait l'objet d'aucune communication, je me vis répondre sèchement par cet agent macédonien qu'il s'agissait d'une mesure de réciprocité.

La situation, qui compromettait la poursuite de mon terrain, et l'attitude de l'agent qui m'avait reçu me rendaient nerveux. Mais une fois passé mon agacement, je me rendais compte que j'avais fait preuve de légèreté en ne vérifiant pas précisément dans quelles conditions devait s'effectuer mon séjour. Je me rendais alors compte que je n'avais pas

envisagé que moi, citoyen français et européen ayant pris l'habitude de ne rencontrer aucune difficulté administrative pour voyager, je ne pouvais pas résider ou bon me semblait pour plus de trois mois.

Conséquence de ces ennuis administratifs, je me retrouvais bloqué en République de Macédoine tant que ce problème ne serait pas réglé. Si j'avais en réalité la possibilité de quitter le territoire, il ne m'était pas possible d'y revenir sans laisser passer un délai de trois mois. J'expérimentais alors, pour la première fois, la limitation de ma liberté de circulation. Il ne m'était par conséquent plus possible de me rendre dans la région de Florina pour y conduire mes enquêtes. Mon horizon s'arrêtait ainsi 15 kilomètres au sud de Bitola, au poste frontière de Niki/Medžitlija, qui ne devenait plus pour moi un simple point de passage mais prenait toute sa dimension de point de contrôle, auquel le droit d'entrer sur le territoire de la République de Macédoine me serait refusé. Mon *espace vécu* (Frémont, 1976) se retrouvait amputé du jour au lendemain, coupé en deux par le tracé frontalier, et je découvrais le sentiment d'enfermement que la restriction de la liberté de circulation impliquait, surtout dans un pays de la taille de la République de Macédoine.

Les entretiens semi directs, outil de la production des données

Durant ces séjours, je me suis rendu dans de nombreux villages de la préfecture de Florina, qui a concentré la majorité de mes enquêtes. Dans un premier temps, mes visites dans ces villages étaient peu planifiées et ne visaient pas à rencontrer des interlocuteurs selon un plan préétabli. Cherchant à avoir des renseignements sur la pratique de la slavophonie, ces visites non annoncées et le démarchage d'individus croisés au hasard me donnaient une idée de cette pratique plus pertinente que la rencontre d'interlocuteurs avec lesquels j'aurais été mis en contact par un intermédiaire avec qui j'aurais communiqué en macédonien. Je profitais également de ces rencontres pour interroger de nombreux interlocuteurs sur leurs visites dans le pays voisin et leur connaissance de la ville de Bitola, dont les résultats seront présentés dans le chapitre 2.

En dehors d'entretiens réalisés avec quelques responsables politiques du parti réclamant la reconnaissance d'une minorité macédonienne en Grèce du nord ou d'autres acteurs

institutionnels, la plupart des entretiens conduits dans ce cadre-là sont des entretiens semi-directifs conduit dans un cadre informel. Doctorant ayant suivi de façon assidue les cours de techniques d'enquête, j'ai essayé lors de mes premières sorties de me présenter en tant que chercheur, français, faisant des recherches sur les relations transfrontalières entre la Grèce et la République de Macédoine. Mais face à des populations rurales majoritairement âgées de plus de 40 ans et n'ayant que rarement suivi des études supérieures, ma position restait floue. Le fait que nos entretiens se passent en macédonien, langue de l'espace domestique, compliquait encore la tâche alors que le vocabulaire utilisé pour me présenter était bien souvent inconnu de mes interlocuteurs. Enfin, troisième écueil dans un espace où la pratique linguistique compte pour beaucoup dans les processus d'identification, ma pratique du macédonien me classait d'office dans la catégorie de *naši*, les « nôtres », et il était bien souvent inconcevable pour mes interlocuteurs que, parlant cette langue, je n'aie aucun lien familial me rattachant la Macédoine. Du côté macédonien de la frontière, la situation était différente et ma position était beaucoup plus claire. Si la conduite d'entretiens formels se révélait toujours compliquées en dehors des institutions, le cadre de mes recherches était généralement compris.

Tous ces entretiens se sont réalisés en macédonien. Si j'ai pu être aidé lors des premières semaines, j'ai vite pris le parti de perfectionner ma connaissance de la langue afin de pouvoir les conduire et comprendre des deux côtés de la frontière. Vivant sur place durant des périodes conséquentes, j'ai été immergé dans une pratique du macédonien qui m'a permis de progresser sans suivre de cours, apprenant ainsi la langue parlée au travers de ses expressions, des mimiques de ses locuteurs et de tous ces éléments non verbaux qui accompagnent le langage et lui donnent un sens dont la compréhension mutuelle place les interlocuteurs dans une forme d'intimité culturelle (Herzfeld, 2007). C'est également cet apprentissage qui m'a permis de comprendre le macédonien parlé du côté grec de la frontière, qui s'il est proche du dialecte parlé à Bitola (Voss, 2003a) conserve quelques différences notamment liées à l'usage de mot anciens disparus du macédonien moderne. Le fait qu'il soit également fréquemment parlé avec un accent grec prononcé oblige également le récepteur à une compréhension fine.

Seul un entretien, réalisé avec la présidente de l'association *Karteria* à Thessalonique a été réalisé via deux traducteurs. Un de mes amis, grec, m'y avait accompagné pour faire la

traduction. De son côté, la personne que je souhaitais rencontrer avait de son côté sollicité la présence de sa fille, qui parlait couramment anglais. Celle-ci était également impliquée dans le fonctionnement de l'association et en avait dirigé l'antenne de Florina, baptisée *Elpis* (espoir en grec). Si j'ai trouvé les informations directement obtenues de la fille anglophone satisfaisantes, j'ai surtout été frustré de devoir passer par un interprète afin de comprendre la présidente de l'association de Thessalonique. Si mes rudiments de grec me permettaient de capter quelques éléments perdus à la traduction, les limites de mes compétences étaient bien vite atteintes et je décidais de ne garder de cet entretien que les principaux éléments factuels sans les interpréter au regard du ton de la conversation qui m'arrivait totalement biaisée. La frustration née de cette expérience m'a convaincu de ne pas renouveler une expérience pour laquelle j'avais déjà beaucoup de réticences.

L'observation, autre élément clé de l'enquête

Enfin, ce travail de terrain doit également beaucoup à l'observation participante réalisée tout au long de mes séjours répétés sur place. Qu'il s'agisse des fêtes de village en Grèce, des espaces commerciaux des villes frontalières ou Thessalonique, de la côte de la mer Égée ou de la vie quotidienne, ces terrains et les années sur place qui les ont suivis ont été caractérisés par une observation permanente des phénomènes frontaliers et transfrontaliers. Elle constitue l'élément majeur m'ayant permis d'appréhender l'atmosphère du terrain ainsi que son évolution alors que les mobilités augmentaient sur la période. C'est par l'observation du nombre de véhicules immatriculés en République de Macédoine circulant sur les routes reliant Bitola à Florina ou Thessalonique que les premiers effets de l'abolition du régime de visa se sont faits sentir. C'est également le son du macédonien parlé dans les centres commerciaux de Thessalonique ou du grec les jours de marché à Bitola qui rendait ces présences sensibles. Ce sont également les chansons entendues lors des fêtes de village en Grèce ou ma présence aux manifestations organisées par le consulat grec de Bitola qui m'ont permis d'orienter ma réflexion et mes recherches vers des sentiers auxquels je n'aurais pas pensé par ailleurs. Car « à elle seule, l'observation ne permet pas de comprendre les constructions qui s'effectuent à partir de cette manière de faire, elle ne permet pas de mesurer les décalages qui peuvent naître entre les intentions des créateurs et

les reconstructions sémantiques des visiteurs » (Petit, 2010, cité par Marengo, 2013).

L'observation participante m'a également permis de m'intégrer aux dynamiques locales lors de mon plus long séjour sur place, qui n'était pourtant pas directement consacré à de la recherche de terrain. Car si les séjours réalisés dans le but de produire des données concrètes ont été conduits entre juillet 2010 et janvier 2012, l'observation participante a concerné un temps beaucoup plus long puisque je suis resté à Bitola de septembre 2012 à septembre 2015 pour y occuper un poste de directeur d'Alliance Française. Vivant sur place, fréquentant des Macédoniens, j'ai donc expérimenté pendant ces années ce qu'implique la vie dans la ville frontalière qu'est Bitola tout en m'imprégnant des pratiques des nombreuses connaissances que j'avais désormais sur place. Et si la plupart des exemples de mobilités partant de Bitola en direction de la Grèce ne sont pas tirés de mon expérience personnelle, j'ai moi-même reproduit la plupart de ces pratiques durant mon séjour, profitant de la destination touristique et commerciale de Thessalonique, des rives de la mer Égée sur les week-ends prolongés mais également de la proximité de Florina. Cette expérience de long terme m'a ainsi permis d'affiner mon regard sur les processus décrits de par l'expérience directe qu'elle m'en a apporté à de nombreuses reprises.

Par un séjour prolongé chez ceux auprès de qui il enquête (et par l'apprentissage de la langue locale si celle-ci lui est inconnue), l'anthropologue se frotte en chair et en os à la réalité qu'il entend étudier. Il peut ainsi l'observer, sinon « de l'intérieur » au sens strict, du moins au plus près de ceux qui la vivent, et en interaction permanente avec eux.

Olivier de Sardan, 1995

De la vie à la frontière aux dynamiques d'acteurs

Le cheminement de ce mémoire suit en partie ce parcours et les premiers chapitres sont révélateurs du cheminement de ma réflexion depuis le début de ce travail. Le premier chapitre s'ouvre ainsi sur l'étude des données quantitatives défrichant les relations économiques intenses en insistant sur les investissements grecs en République de Macédoine et leur géographie, alors qu'une deuxième partie est consacrée à la géographie

de la répartition des citoyens macédoniens recensés sur le territoire grec en 2001. Premier pas dans l'analyse, ces deux exemples font ressortir au travers de ces deux exemples les géographies particulières de relations transfrontalières qui apparaissent comme fortement marquées par des éléments de proximité, au regard de l'importance des espaces frontaliers dans les processus étudiés, tout en étant intimement liée à des mécanismes globaux. Poursuivant le cheminement ouvert par la question des migrations, je m'intéresse dans le second chapitre aux mobilités transfrontalières qui unissent les deux pays à partir du cas de la ville de Bitola, prise comme pôle d'attraction des mobilités grecques locales mais également comme un pôle d'émissions des mobilités macédoniennes en direction de la Grèce telles qu'elles se sont recomposées à la suite de la libéralisation du régime de visa.

Alors que les hypothèses de travail présument de l'influence déterminantes des évolutions historiques des 19^e et 20^e siècles dans la mise en place des relations transfrontalières contemporaines, le troisième chapitre sera l'occasion de faire une présentation du contexte frontalier dans toute son épaisseur en revenant sur les différents épisodes historiques ayant entraîné la fragmentation progressive de la région avant de permettre un retour sur les phénomènes présentés en chapitre 1 et 2 à la lumière du contexte local pour étudier l'influence de ce dernier sur leur réalisation. A partir de cas de mobilités transfrontalières, ce quatrième chapitre analyse ainsi leur inscription concrète dans le contexte local et leurs conséquences en termes de production de nouveaux territoires frontaliers.

Les chapitres qui suivent complètent cette approche par les pratiques en introduisant de façon centrale une réflexion en termes d'**acteurs**. Le cinquième chapitre présente dans le détail l'émergence progressive de l'acteur européen et son impact sur la vie de la frontière, quand le sixième chapitre fait la jonction entre ce thème et celui des pratiques des individus en s'appliquant à déconstruire des exemples de projets de coopération transfrontalières pour les présenter à la lumière des acteurs y étant impliqués et de leurs pratiques. Le septième et dernier chapitre vient compléter cette réflexion en mettant en scène l'acteur national, jusqu'alors peu mis en avant dans le contexte contemporain. Il conclue cette thèse en analysant de façon directe les pratiques transfrontalières des individus au regard des cadres d'actions qui leurs sont rendues accessibles par les acteurs institutionnels des relations transfrontalières.

CHAPITRE 1. LES ESPACES FRONTALIERS, DES ESPACES CHARNIERES

Alors que la Grèce et la République de Macédoine entretiennent des relations diplomatiques tendues, la période s'étendant de la fin des années 1990 jusqu'à ce jour apparaît comme marquée par le développement de relations transfrontalières aussi complexes qu'intenses, qui ont vu la Grèce devenir l'un des partenaires économiques majeurs de la petite république balkanique.

Placé en ouverture, ce chapitre basé sur ce paradoxe apparent illustre mon cheminement lors des premiers travaux destinés à défricher ce qui devait devenir par la suite un terrain d'étude. Il s'organise autour de deux thématiques distinctes : les relations économiques entre les deux pays et la question des migrations macédoniennes en direction de la Grèce. Ces deux thématiques ont en commun de replacer la Grèce dans la position de leader économique des Balkans qui la caractérise à partir des années 1990. Devenue un pays émetteur d'investissement direct important chez ses voisins balkaniques, la Grèce a pris acte de la nouvelle donne géopolitique régionale pour devenir un acteur incontournable de l'économie des Balkans. Elle est également devenue un pays d'immigration après avoir longtemps été une terre d'émigration (Kasimis, Papadopoulos, 2005). Dans ce nouveau contexte, ce leadership est également devenu visible en termes de migration régionale, alors que le pays a émergé comme une destination importante des migrations balkaniques (Sintès, 2007). L'étude des migrations macédoniennes en Grèce se place donc toujours dans le contexte de l'attractivité de l'économie grecque, jusqu'à la fin des années 2000. Elle apporte également un premier regard sur les relations que construisent ces citoyens de République de Macédoine migrants avec le territoire grec. Ces deux thématiques seront donc analysées en vue d'étudier leurs conséquences spatiales, en faisant émerger des logiques territoriales particulières. Qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre de ces deux entrées, nous verrons comment les espaces frontaliers émergent déjà comme les espaces charnières de ces relations transfrontalières.

Au-delà de cet ancrage régional, ces configurations locales seront également analysées en lien avec des processus globaux. Qu'il s'agisse de la nature diverse des investissements grecs en République de Macédoine ou des motifs de ces migrations macédoniennes en Grèce, cet exemple nous interroge également sur les liens qu'ils entretiennent avec des dynamiques globales plaçant le différentiel économique frontalier au cœur de la nouvelle division internationale du travail.

1. Des relations économiques marquées par le poids de la Grèce

C'est en octobre 1995 que prend fin l'embargo imposé par la Grèce aux relations commerciales avec la République de Macédoine depuis le mois de février de l'année précédente. Après quatre années de fortes tensions entre les deux États, l'accord intérimaire signé sous l'égide des Nations Unies et sur lequel je reviendrai plus en détail dans le chapitre suivant a donc permis le développement progressif de relations économiques entre les deux pays : entre 1990 et 2015, la Grèce émerge comme un partenaire commercial majeur de la République de Macédoine, se frayant une place entre la Serbie, le Monténégro et l'Allemagne, puissance économique dominante en Europe de l'est et du sud-est.

Mais avant de continuer, il apparaît important de noter que le commerce entre la Grèce et la République de Macédoine ne débute pas avec l'indépendance de celle-ci. En tant que République fédérée de la Yougoslavie socialiste, cette dernière était déjà concernée par des relations commerciales relativement importantes durant la période yougoslave, dans le cadre permis par les relations diplomatiques entretenues entre la République Hellénique et la Yougoslavie socialiste. Ainsi, ces échanges ont connu une forte évolution entre les années 1950 et la décennie 1980, passant d'un volume de moins d'un million de dollars à plus de soixante-dix durant cette période. Mais cette croissance à long terme entame sa diminution au moment de l'indépendance de la République de Macédoine, en raison des fortes tensions diplomatiques qui émergent entre les deux voisins à cette occasion, et s'écroule complètement lors de l'embargo imposé par la Grèce en 1994 et 1995.

C'est donc la levée de l'embargo qui permet la reprise de ces relations commerciales : l'année 1996, première année civile complète après la levée de cet obstacle aux échanges,

est d'ailleurs marquée par l'augmentation immédiate des exportations macédoniennes en direction de la Grèce (figure 2). Mais après ce rebond bien observable, les exportations macédoniennes stagnent à nouveau jusqu'au début des années 2000, pénalisées par la grande instabilité économique qui touchait le pays ainsi que la faiblesse de sa production à l'époque yougoslave, dépendante des importations en provenance des autres républiques fédérées et ne contribuant qu'à hauteur de 5% dans le produit intérieur brut de la fédération (Panagiotou, 2008b).

Dans le même temps, on notait que les importations en provenance de la République Hellénique suivaient quant à elles une progression plus linéaire, illustrant le déséquilibre économique entre les deux pays et la récurrence d'une balance commerciale macédonienne fortement négative. Prenant place dans un contexte postsocialiste, l'évolution de ces relations économiques est marquée par le passage de l'économie macédonienne d'un fonctionnement planifié vers une économie de marché, qui profite aux exportations grecques au regard de l'ouverture progressive du pays qui devient un débouché, certes modeste, mais nouveau pour le marché international à une époque caractérisée par l'intensification des relations économiques au niveau mondial. Durant la période 1995 - 2001, les exportations grecques vers la République de Macédoine apparaissent comme dominées par l'exportation de produits pétroliers, la République de Macédoine dépendant à cette époque presque exclusivement de la Grèce (Nikas, 2005 ; Pangiotou, 2008a:238). A l'inverse, la faiblesse de la production macédonienne ne permettait alors pas au pays d'exporter comme il le souhaiterait, renforçant encore le manque de liquidité auquel il devait faire face après la dissolution de la Yougoslavie socialiste.

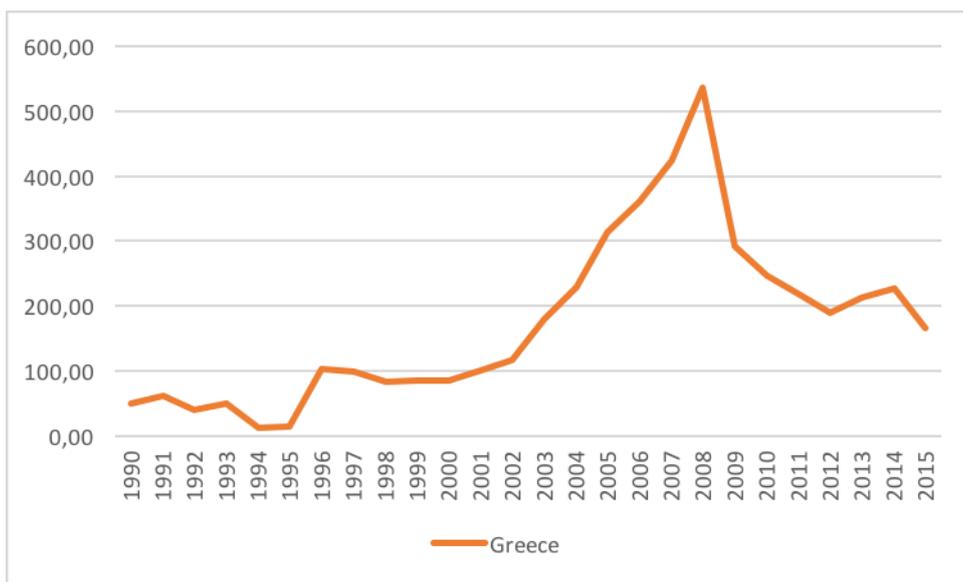


Figure 2 : Exportations macédoniennes en direction de la Grèce, en millions de dollars
 Source : Narodna Banka na Republika Makedonija

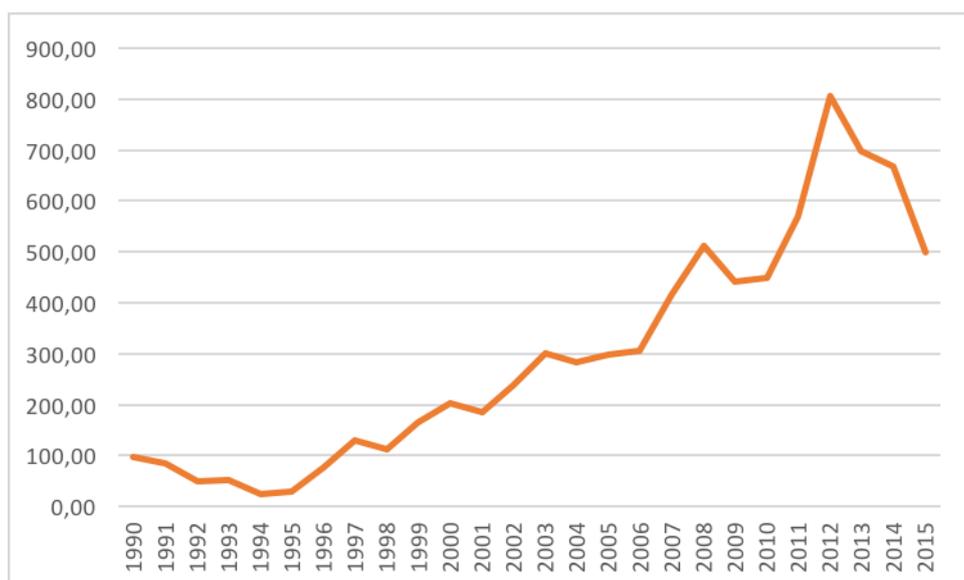


Figure 3: Importation de la République de Macédoine en provenance de Grèce, en millions de dollars
 Source : Narodna Banka na Republika Makedonija

Mais la situation évoluait drastiquement au début des années 2000, alors que les échanges entre les deux pays se renforçaient et que les produits concernés se diversifiaient. Aux côtés du secteur pétrolier, les secteurs de l'habillement, du textile, de l'agroalimentaire, du métal et de l'acier émergeaient au début des années 2000. A l'inverse, la République de Macédoine occupait une place très limitée dans la hiérarchie des importations grecques,

illustrant le fort déséquilibre des relations commerciales entre les deux pays. Celles-ci suivaient néanmoins la même dynamique. Fortement dominées par les métaux non ferreux et l'habillement, ces exportations s'ouvraient progressivement aux secteurs du textile, du métal et de l'acier ou du tabac.

Deux processus différents semblaient alors guider ces évolutions. Dans le cas des exportations grecques en République de Macédoine, de nombreux produits tels que ceux du secteur agroalimentaire étaient bel et bien destinés à être vendus sur le marché macédonien. Dans le même temps, une partie importante de ces exportations était en réalité destinée à être transformée en République de Macédoine par des entreprises grecques qui y étaient installées, avant d'être à nouveau exportée en direction de la Grèce. Ce phénomène est particulièrement clair à la lecture de l'évolution de ces exportations macédoniennes vers la Grèce. C'est à partir du début des années 2000, alors que les investissements grecs en République de Macédoine se multipliaient, que démarre la forte croissance de ces exportations qui s'étale jusqu'en 2008, avant que la crise grecque ne divise par trois leur montant annuel. Au-delà de cette concordance calendaire, les secteurs concernés par ces exportations macédoniennes étaient directement concernés par les investissements grecs dans le pays. Il en allait ainsi pour les secteurs de l'habillement, du textile ou encore du tabac, dont l'apparition dans les relations commerciales entre les deux pays est consécutive au rachat des compagnies macédoniennes *Strumica Tabak* et *Jugotutun* par l'entreprise grecque *Michailidis Tobacco* (Nikas, 2005 ; Panagiotou 2008a:243). Ces investissements grecs en République de Macédoine sont alors venus compléter le profil traditionnel d'exportations macédoniennes orientées vers les anciennes républiques yougoslaves (Arsov, 2005), avant que la crise grecque ne diminue leur importance et que l'économie macédonienne ne se réoriente vers d'autres partenaires, au premier rang desquels l'Allemagne, dont le poids dans le commerce extérieur macédonien s'est renforcé

puisqu'elle attire aujourd'hui presque 45% des exportations macédoniennes²⁰ (Makedonija vo Brojki, 2016).

Les débuts du processus de privatisation en République de Macédoine

Pour bien comprendre les dynamiques qui structurent ces relations économiques bilatérales, il est alors nécessaire d'élargir la focale pour en appréhender plus largement le contexte et les replacer dans le cadre des recompositions engendrées par la période postsocialiste dans la région. C'est alors une institution internationale qui émerge comme le pivot de l'évolution postsocialiste de l'économie macédonienne et des règlementations sur la base desquelles elle s'est développée à partir de la fin des années 1990.

En effet, le Fond Monétaire International (FMI) apparaît durant cette période comme l'acteur international majeur de ces changements, appréhendés en son sein selon le concept de la *transition*, qui devait voir les anciens États socialistes faire évoluer les modèles d'économies planifiées vers des économies de marché, promouvant ainsi une vision préfabriquée du futur à mettre en place (Burrawoy, Verdery, 1998:4). Alors qu'elle faisait face à une inflation croissante et au manque important de liquidités rencontré en raison de la désintégration de la Yougoslavie et de sa non-reconnaissance internationale (Panagiotou, 2008b:52), la République de Macédoine a fait appel dès 1994 aux prêts de cette institution financière, qu'elle a rejoint en 1993, en vue de stabiliser sa situation économique. Un programme de stabilisation a ensuite été mis en œuvre à partir de 1994, suivant la doxa néolibérale de l'institution internationale, en se focalisant sur quatre éléments bien précis : l'imposition d'une discipline fiscale et d'une politique monétaire stricte, des mesures de contrôle du déficit budgétaire et l'accélération du processus de privatisation.

²⁰ Là encore, ces exportations sont à lier à l'ouverture d'usine de sous-traitants automobiles allemands dans les villes de Kavadarci et Bitola au cours des dernières années. Employant chacune plusieurs milliers d'employés, leur production destinée aux marques automobiles allemande pèse très lourd dans la balance commerciale macédonienne.

Celui-ci, initié durant les dernières années de la période yougoslave sous le gouvernement d'Ante Markovic²¹, a par la suite été poursuivi au sein de la République de Macédoine indépendante, qui adoptait en 1993 une *loi sur la transformation des entreprises à capital social*, entrée en vigueur en 1995. Mais c'est sous l'impulsion du FMI, qui y conditionne le versement de son aide (Arsov, 2005), que 75% des entreprises macédoniennes éligibles à ce processus selon la loi de 1993 ont été privatisées avant même la fin de l'année 1997 alors que seules les plus intéressantes économiquement avaient été privatisées avant 1993 (Arsov, 2005). Le processus s'est par la suite poursuivi avec une nouvelle vague de privatisations, initiée par le ministre de l'économie de l'époque et actuel leader contesté du pays, Nikola Gruevski, au début des années 2000.

Saluées par certains pour avoir permis à l'économie macédonienne de se stabiliser et de lui avoir apporté des liquidités (Panagiotou, 2008b:235), les mesures imposées par le FMI dans le cadre de ces privatisations sont aussi critiquées par d'autres pour avoir provoqué la vente rapide d'un grand nombre d'entreprises macédoniennes au détriment du contrôle des conditions dans lesquelles se faisaient ces transactions et de leurs conséquences sur les travailleurs du pays (Arsov, 2005). A un processus de privatisation au cas par cas s'est alors substitué un processus de privatisations de masse dont les ravages sur le marché du travail et les dommages symboliques sont aujourd'hui encore le moteur principal de la politique de la droite nationaliste, au pouvoir depuis 2006, contre le parti social-démocrate d'opposition en charge lors des privatisations les plus contestées.

²¹ Ces mesures, incluses dans la *loi sur le commerce et la possession de capital social* sont entrées en vigueur en 1989 et la *loi sur la propriété sociale* de 1990, marquaient alors la rupture avec le modèle d'autogestion yougoslave, et introduisaient les premières mesures de privatisation (Drouet, 1992, Arsov, 2005)

Deux types d'investissements

Ces privatisations ont également participé à l'arrivée d'investissements étrangers en République de Macédoine, au premier rang desquels figuraient nombre d'investisseurs grecs plus attirés par les processus d'acquisitions d'entreprises en fonctionnement que de créations ex-nihilo (Nikas, 2005:110). Au tournant des années 2000, ce sont certaines des plus importantes entreprises de République de Macédoine qui sont passées sous capitaux grecs, de la raffinerie du pays aux mines de marbre blanc en passant par ses principales banques et certaines manufactures de tabac²². On retrouve également parmi ces investisseurs certaines des plus importantes entreprises nationales de Grèce, dont la compagnie nationale de télécommunication *OTE* ou encore la *Banque Nationale Grecque*, qui a acquis la plus grande banque de République de Macédoine (*Tutunska Banka A.D. Skopje*) au début de l'année 2000.

Mais l'observation des données relatives aux IDE grecs en République de Macédoine après 1996 laisse émerger une image beaucoup plus diverse de ces investissements dans le pays. Bien que l'augmentation drastique du montant annuel de ces investissements bondisse à partir d'une année 2000 qui marque le début de ces investissements de grande ampleur, la lecture du nombre de contrats concernés annuellement par ces investissements nous permet d'entrevoir une réalité plus complexe au travers de l'existence d'un nombre significatif d'investissements au montant financier réduit par rapport à ceux à venir. Ce sont ainsi 34 contrats qui sont conclus en 1997, contre seulement 18 en 1998 et 45 en 1999. Et bien que le nombre de ces contrats conclus entre des acteurs de ces deux pays soit passé de 45 à 69 entre 1999 et 2000, il semble que la multiplication par cinq du montant des IDE soit surtout lié à l'impact de certains investissements particulièrement élevés réalisés cette année-là²³. La corrélation limitée entre le nombre de contrats conclus et le montant des investissements est également illustrée par l'observation de ces données sur la période allant de 2000 à 2008. Car si la croissance du montant des IDE grecs va de pair avec celle du

²² Pour plus d'informations sur les principales firmes passées sous capitaux grecs à cette période, voir Nikas, 2005.

²³ C'est en 2000 que la *Banque Nationale Grecque* acquiert la banque macédonienne *Tutunska Banka A.D. Skopje*

nombre de contrats concernés entre 2000 et 2004, les années 2005 à 2008 sont caractérisées par une baisse de ces derniers alors que le montant de ces IDE continue à augmenter. Il atteint même son maximum de la période 1996-2014 en 2008, alors que le nombre de contrats concernés est retombé à un niveau proche de 1999 avec 44 contrats. A côté de ces rachats d'entreprises à forte valeur économique et symbolique s'ajoutent ainsi de nombreux investissements directs plus modeste (voir figures 4 et 5).

Ceux-ci, émergeant dès la levée de l'embargo, concernaient principalement des créations d'entreprises, des rachats ou des associations avec des entreprises macédoniennes en vue de déplacer des moyens de production dans le pays pour y profiter, principalement, de la présence d'une main d'œuvre qualifiée bon marché. Ainsi, le secteur textile est par exemple fortement représenté dans le cadre de ces investissements : les entreprises grecques capitalisent sur le savoir-faire développé durant la période yougoslave et la très grande différence du coût de la main d'œuvre entre les deux pays et du faible contrôle de l'application du droit du travail réalisé dans ces entreprises au capital étranger²⁴ (Bonfiglioli, 2014).

²⁴ En 2009, un article de S. Alusevski traduit par A. Blazevska paraissait dans Le Courrier des Balkans et y dénonçait des formes d'esclavage moderne dans ces entreprises, prenant à l'époque l'exemple d'entreprises textiles grecques du sud de la République. En 2016, la situation ne semble d'ailleurs pas avoir grandement évolué alors qu'un article du Guardian paru le 21/08/2016 fustige une nouvelle fois l'attitude des entreprises étrangères dans le pays.

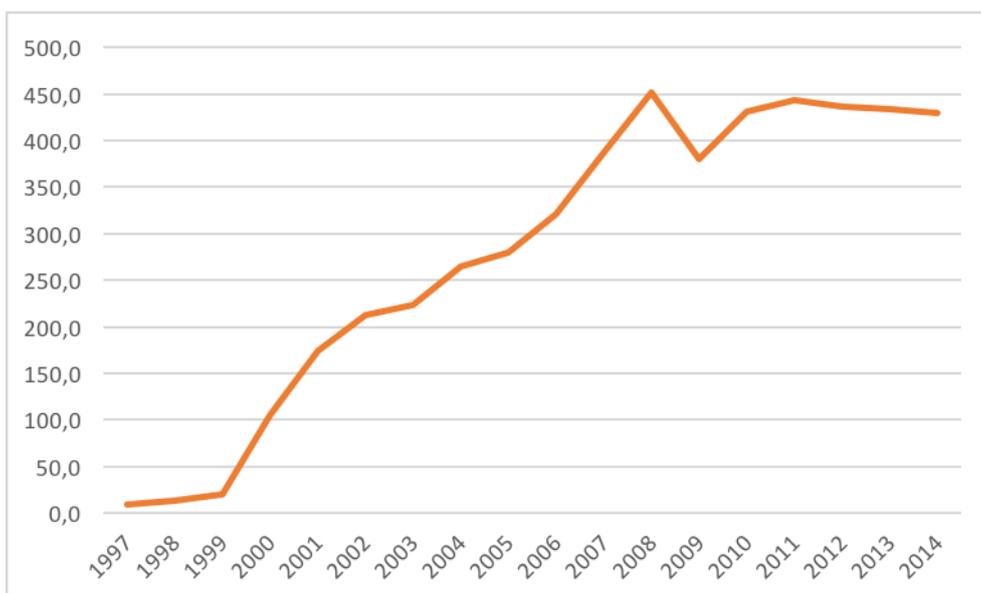


Figure 4 : Investissements directs grecs en République de Macédoine, en millions d'euros
Source : Narodna Bank na Republika Makedonija

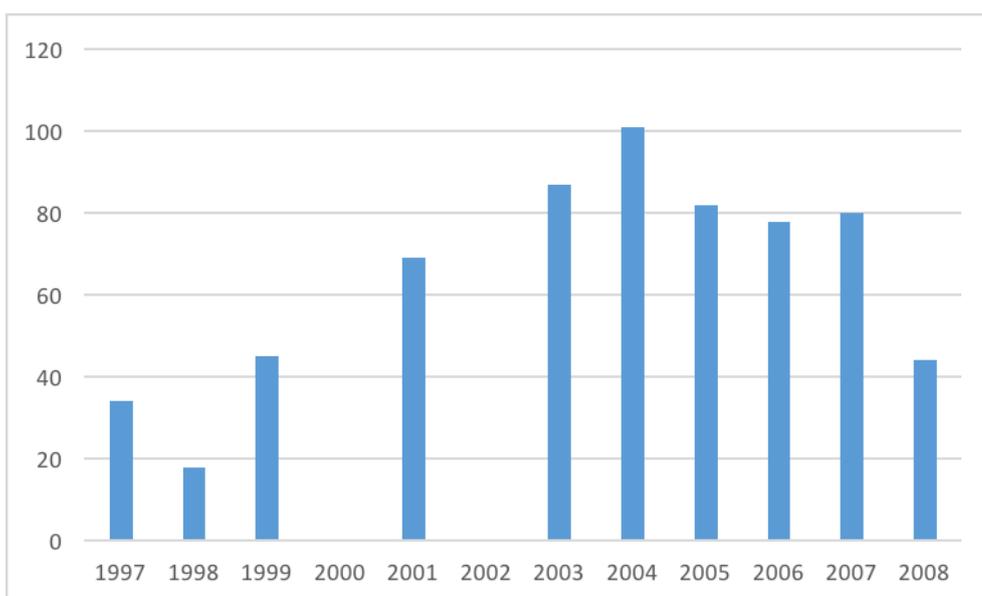


Figure 5 : Nombre de contrats concernés par les IDE grecs en République de Macédoine*

Source : Institut statistique de République de Macédoine

*Absence de données pour 2000 et 2002

L'ensemble de ces investissements a donc profité de l'entrée en vigueur de mesures prises par un gouvernement macédonien appliquant les « recommandations » du FMI en vue d'attirer des investisseurs étrangers dans le pays. Mais ils ont également grandement bénéficié des mesures prises par un État grec qui souhaitait alors affirmer un rôle de leader

dans la région. Seul pays capitaliste des Balkans avant 1989, membre de l'UE et de l'OTAN, la Grèce avait pour ambition de jouer un rôle crucial dans la stabilité politique et économique d'une région secouée par plusieurs conflits durant les années 1990. C'est dans ce contexte global que le ministère des finances adopte, en 1999, le plan grec pour la reconstruction économique des Balkans. Destiné à fonctionner aux côtés du pacte européen de stabilité, ses objectifs étaient de financer la création ou la maintenance d'infrastructures dans les pays postsocialistes, et d'y faciliter les investissements grecs (Panagiotou, 2008a:232). Basé, à l'image de l'Union européenne, sur une vision plaçant la stabilité économique comme élément fondamental de la stabilité politique et sociale de la région, ce plan avait ainsi l'ambition de faire de la Grèce l'un des principaux artisans de l'amélioration du contexte régional tout en espérant d'importantes retombées économiques pour les entreprises grecques (Panagiotou, 2008a:233). Mais s'il a contribué à la réalisation de nombreux projets, beaucoup de ses objectifs n'ont pas été atteints alors que les capacités de financement grecques ont été impactées par l'organisation des jeux olympiques de 2004, et par la crise économique qui frappe aujourd'hui le pays. Pour autant, 249 entreprises grecques étaient enregistrées au bureau de liaison de la République Hellénique à Skopje²⁵.

2. Les investissements grecs en République de Macédoine : un particularisme frontalier

Les investissements réalisés depuis la levée de l'embargo ont entraîné de nombreuses implantations d'entreprises grecques en République de Macédoine, que les données fournies par le ministère grec des Affaires Étrangères permettent de cartographier. Ces représentations font alors émerger l'importance majeure de l'agglomération de Skopje dans l'attraction des investissements et l'ouverture d'entreprises grecques dans le pays (figure 6). Sur les 256 entreprises enregistrées auprès du bureau de liaison à Skopje, 126 étaient

²⁵ En raison du conflit du nom, la Grèce a ouvert un bureau de liaison et non une ambassade à Skopje. Si l'organisation et le rôle de ce bureau ne sont, dans les faits, aucunement différents de ceux d'une ambassade, la dénomination officielle permet à la Grèce d'éviter une reconnaissance de fait du nom de République de Macédoine en vigueur à l'intérieur des frontières de ce pays.

localisées à Skopje. Cette prédominance de Skopje est loin d'être étonnante, alors que la région de la capitale regroupe selon les statistiques de 2015 près de 30% de la population totale du pays et contribue à plus de 40% au produit intérieur brut annuel²⁶. Les lieux de ces implantations, tels qu'ils apparaissent sur la figure 6, sont alors représentatifs de la géographie industrielle du pays. On y retrouve ainsi les principales villes industrielles, de Kumanovo au nord à Bitola au sud, en passant par Veles, Prilep, Strumica, ou Kavadarci.

Aux côtés de la prédominance de la ville de Skopje, un second pôle articulé autour de trois villes frontalières attirant une part significative de ces entreprises grecques émerge entre Bitola, Gevgelija et Strumica. Celui-ci regroupait respectivement 24, 25 et 19 de ces entreprises en 2011, nombre auquel on peut ajouter les entreprises implantées autour de Strumica et Gevgelija. Ce pôle frontalier regroupait alors 83 entreprises, soit près d'un tiers des entreprises recensées par le bureau grec dans le pays, alors que les villes qui composent ce pôle frontalier ont la particularité d'être situées à proximité directe des points de passage frontaliers qui permettent de franchir la frontière entre la Grèce et la République de Macédoine²⁷, illustrant le rôle structurant de la frontière sur ces implantations. Enfin, au-delà de ce tropisme frontalier, cette carte met également en évidence un autre élément structurant de la géographie des entreprises grecques en République de Macédoine. Alors que 83% de celles-ci sont réparties entre la capitale et les pôles frontaliers, 35 des 47 entreprises restantes sont installées dans 4 des 12 villes restantes : 10 d'entre-elles sont recensées à Kumanovo et Prilep, 9 à Kavadarci et 6 à Veles. Et si ces quatre villes sont plus éloignées de la frontière grecque que les villes citées précédemment, elles ont néanmoins la particularité d'être situées le long du corridor européen numéro 10²⁸, à proximité immédiate des voies de communication principales qui relient les deux pays et d'être donc particulièrement accessibles depuis la Grèce.

²⁶ Source : Institut Statistique de la République de Macédoine.

²⁷ Bitola est à proximité du poste de Medžitlija/Niki quand Gevgelija, Strumica, Dojran, Valandovo et Bogdanci sont situées à proximités des postes de Gevgelija/Evzoni et de Dojran/Doirani

²⁸ Ce corridor relie Salzbourg à Thessalonique via Ljubljana, Zagreb, Belgrade, Nis et Skopje. Il comprend quatre tronçons : un tronçon A (Graz-Maribor-Zagreb), un tronçon B (Budapest-NoviSad-Belgrade), un tronçon C : (Nis-Sofia) et un tronçon D (Veles-Bitola-Florina). Source : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-01-522_fr.htm

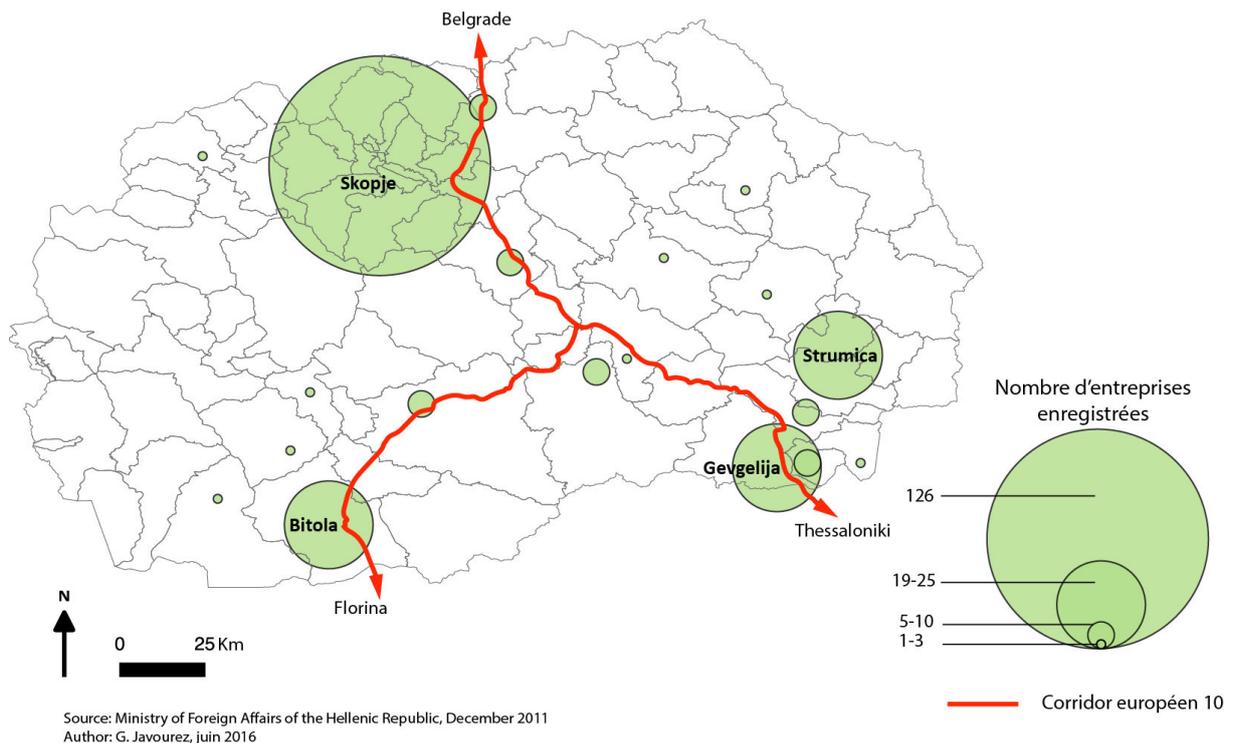


Figure 6: Les entreprises grecques en République de Macédoine

Une géographie reprenant les grandes lignes de la géographie industrielle macédonienne

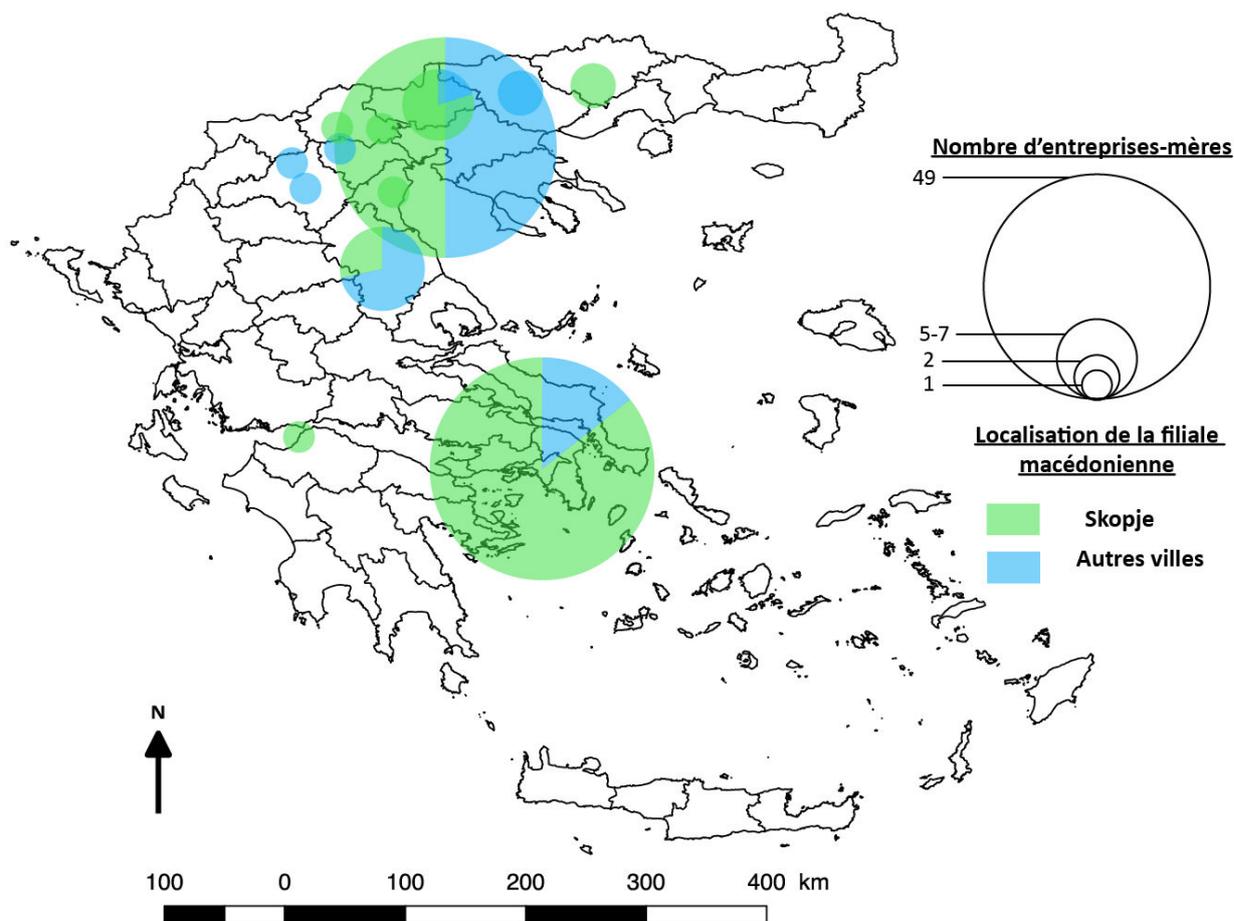
Au-delà de ces éléments structurants, et si l'on prend en considération les seules localisations de ces implantations, un fort déséquilibre est-ouest apparait. Alors que les villes moyennes de la moitié est de la Macédoine accueillent bien quelques entreprises grecques, à l'image de Radoviš, Kočani ou Štip, seule Tetovo émerge timidement dans cette géographie pour la partie occidentale du pays. Les villes de Struga, Debar ou Gostivar, en forte croissance après la dissolution de la Yougoslavie sont absentes, de même la ville d'Ohrid, principal centre touristique du pays. Mais à y regarder de plus près, ce déséquilibre des implantations reflète en partie le déséquilibre historique qui caractérise la géographie industrielle macédonienne alors qu'aucune de ces villes n'a connu, durant la période socialiste, de grosses implantations industrielles. Les usines de textiles, qui ont employées jusqu'à 40.000 personnes en République Socialiste de Macédoine (Bonfiglioni, 2014) et représentent aujourd'hui une part importante des entreprises grecques dans le pays, étaient principalement installées dans l'est du pays autour de la ville de Štip, où un lycée professionnel du textile a été fondé pour répondre à la nécessité de formation des ouvriers. Bitola, en tant que seconde ville du pays durant cette période, a elle aussi accueilli, durant

cette période, un nombre important d'usines de ce type, en même temps que d'autres industries manufacturières ou usines de transformation de matières premières. Quant aux industries lourdes, elles étaient principalement réparties entre les villes de Tetovo, Skopje, Veles ou encore Kavadarci. L'absence de tissu industriel ancien dans ces espaces majoritairement peuplés de populations albanaises est alors à mettre en lien avec les inégalités de développement économique nées de l'époque yougoslave, déjà notées par Michel Roux dans son étude sur les Albanais en Yougoslavie (Roux, 1992), à associer avec le fort enclavement géographique du sud-ouest du pays.

La présence d'un tissu industriel ancien, garant de la présence sur place d'une main d'œuvre qualifiée, émerge donc comme l'un des facteurs guidant l'implantation de ces entreprises grecques aux côtés de la proximité de la frontière ou du corridor 10. Cependant, l'ensemble de ces critères ne se valent pas. Si la présence d'un tissu industriel peut permettre d'expliquer, en partie, l'installation d'une entreprise grecque dans une ville particulière, la proximité de la frontière ou de l'un des axes du corridor 10 émerge comme une motivation très supérieure. La ville de Gevgelija et ses 25 entreprises grecques en sont le parfait exemple. En plus des entreprises d'agroalimentaires, dans une ville connue pour son agriculture intensive, Gevgelija accueille aujourd'hui de nombreuses entreprises grecques de textiles ou de matériaux de construction alors que ces activités n'étaient pas présentes sur place auparavant. La proximité de la frontière et les stratégies de délocalisation d'entrepreneurs grecs ont entraîné une diversification de l'économie d'une ville où le taux de chômage est le plus faible de République de Macédoine et dont la municipalité base désormais toute sa stratégie sur l'attraction d'entreprises étrangères à quelques kilomètres seulement de la Grèce, et de l'espace Schengen.

A Bitola, le textile constitue également l'activité dominante des entreprises grecques installées en 2011 : sur les 24 entreprises recensées par le bureau de liaison grec à Skopje, 11 y sont actives dans ce secteur. Le reste de ces entreprises ont développé des activités dans des secteurs allant du bâtiment à l'équipement industriel et au secteur médical. Parmi elles, seules quatre émergent comme exclusivement destinées au marché local : deux centres médicaux, une entreprise de vente de pièces automobile et une autre de transport. Les autres profitent de l'absence de droits de douanes sur les marchandises transformées à l'intérieur du pays pour y installer des unités de production qui reçoivent de la marchandise

venue de Grèce, la transforment et la réexpédient sur le marché européen via ce canal. C'est d'ailleurs ainsi que fonctionne une grande majorité de l'industrie textile macédonienne, selon un modèle de production pour l'export (*Lohn Production*) développé dans les années 1970 et 1980 par des entreprises ouest-allemandes du secteur, qui délocalisaient les phases de production demandant le plus de force de travail en Yougoslavie ou en Allemagne de l'est (Bonfiglioni, 2014:9). A titre d'exemple, les deux usines de confection les plus importantes de la ville de Bitola ont été installées dès la levée de l'embargo grec sur la République de Macédoine. L'usine *Saitis*, dont un nouveau bâtiment a été inauguré récemment, s'est installée à Bitola dès 1995 et emploie aujourd'hui plus de 600 personnes. L'usine *Rodon*, qui produit des vêtements pour la chaîne grecque de prêt-à-porter *Happening*, a quant à elle ouvert ses portes en 1996 et emploie aujourd'hui 500 personnes. Ces observations recoupent les remarques faites par Nikas dans son article de 2005. Selon lui, la majorité des investissements directs venus de Grèce à partir de la fin des années 1990 ont ciblé les villes des régions frontalières pour y installer des unités de production dont les produits étaient destinés à être réexpédiés en Grèce par la suite. C'est de ce processus que vient la forte corrélation, relevée ci-avant, entre la nature des biens importés par la République de Macédoine à partir de Grèce et les biens qu'elle y exporte. L'ouverture précoce, à Bitola, des deux entreprises nommées ci-dessus illustre également l'immédiate émergence de ces investissements transfrontaliers après la levée de l'embargo, et ce malgré la faiblesse des montants observés à cette période.



Source: Ministère des affaires étrangères de Grèce, décembre 2011
Réalisation: G. Javourez, juin 2016

Figure 7 : Localisation, en Grèce, des entreprises grecques dont une filiale en République de Macédoine est enregistrée par le bureau de liaison grec à Skopje

Des relations économiques transfrontalières au cœur de la mondialisation

Skopje regroupe, de par son poids dans l'économie nationale et le grand nombre d'entreprises qui s'y trouvent, l'ensemble de ces éléments. Cependant, les activités de la majorité des entreprises qui y sont implantées sont destinées au marché national macédonien alors que les sociétés d'import/export ou de services y sont particulièrement représentées, aux côtés des nombreuses entreprises macédoniennes passées sous capitaux grecs suite aux privatisations des années 2000. C'est notamment le cas de la banque *Stopanska Banka A.D. Skopje*, propriété de la *Banque Nationale de Grèce*, ou de la brasserie *Skopska Pivara A.D.*, propriété de *Coca-Cola Hellenic*. Ce profil particulier est visible sur la figure 7 représentant les implantations des entreprises-mères des filiales grecques de République de Macédoine, alors que sur les 256 entreprises grecques qui y étaient recensées en décembre 2011, 120 l'étaient en tant que filiales d'entreprises basées en

Grèce. La majorité d'entre elles (78) se trouvaient à Skopje, et c'est dans ce lot que l'on retrouve les entreprises les plus importantes, et notamment celles qui ont été l'objet des privatisations du début des années 2000. On y retrouve également un certain nombre de groupes internationaux qui ont choisi de confier leur implantation sur le marché macédonien à leur filiale grecque. C'est ainsi que l'on retrouve, à titre d'exemple, une filiale macédonienne de *Toyota* dont l'entreprise mère n'est autre que *Toyota Hellas*. Ce modèle se répète ainsi dans plusieurs autres cas, à l'image de *Coca Cola Hellas*, *Siemens*, ou *Carrefour*. Les antennes grecques de ces grands groupes apparaissent ainsi comme les intermédiaires privilégiés de la mise en œuvre de la stratégie de développement international de ces entreprises, inscrivant les relations économiques entre la Macédoine et la Grèce au cœur de la mondialisation. Si l'on renverse le point de vue et que l'on se place du côté grec de cette relation, on observe d'ailleurs que les entreprises athéniennes qui ont ouvert une filiale en République de Macédoine l'ont fait, 42 fois sur 49, à Skopje, confirmant ainsi la prépondérance des investissements d'envergure dans leur ouverture.

La dimension locale des investissements transfrontaliers

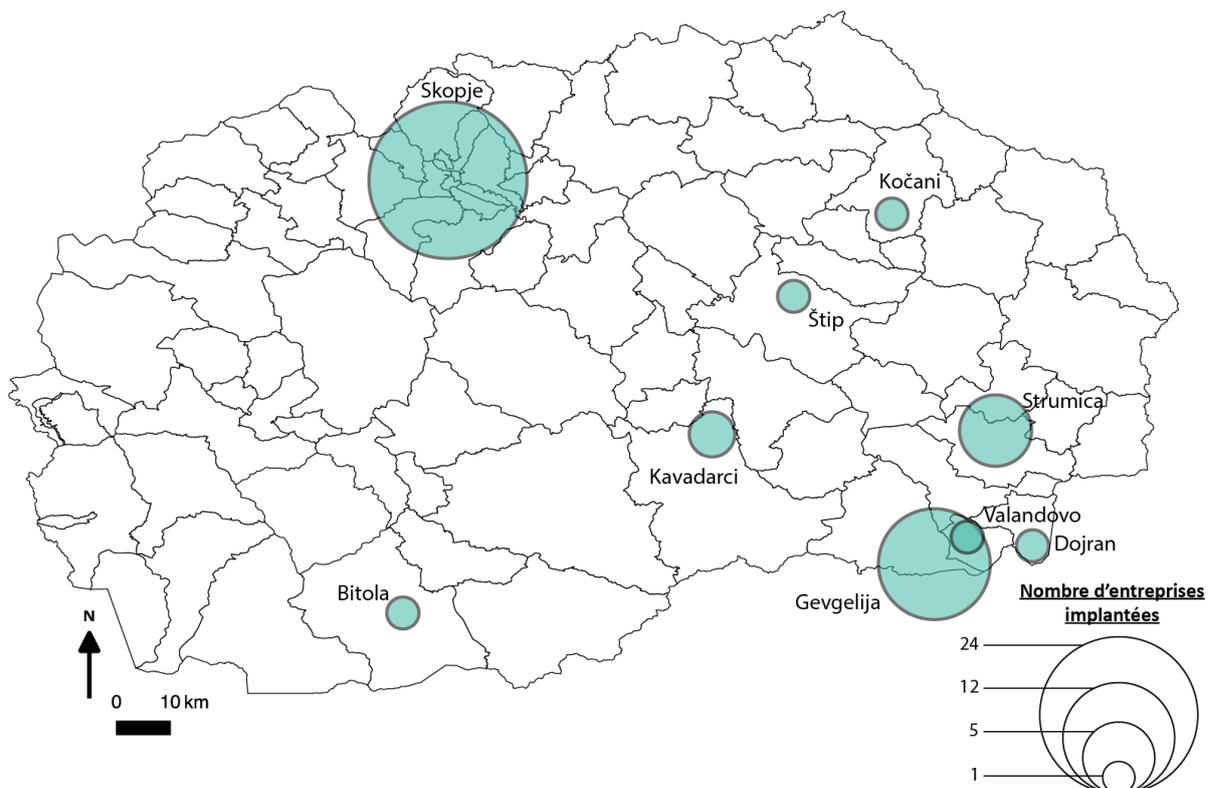
Athènes fait figure d'exception. Car hormis Patras, qui ne comptabilise qu'une entreprise ayant une filiale en République de Macédoine, l'ensemble des entreprises grecques qui ont ouvert une filiale dans le pays sont localisées au nord, dans les régions de Macédoine Occidentale et Centrale, laissant ainsi transparaître la position particulière de ces régions aux avant-postes des relations transfrontalières entre les deux pays.

Sans surprise, ce second ensemble est largement dominé par Thessalonique qui comptabilise 48 entreprises-mères contre 22 pour l'ensemble des autres villes de cet espace. Mais à la différence des entreprises athéniennes, les entreprises de Thessalonique connaissent en République de Macédoine des implantations beaucoup plus diverses : si 24 d'entre elles ont également implanté leur filiale à Skopje, les 24 restantes l'ont fait dans une autre ville du pays. Skopje représente donc bien la ville dans laquelle les implantations sont dominantes, mais une zone frontalière située entre les villes de Gevgelija et Strumica émerge elle aussi, regroupant 19 des 24 entreprises restantes sur quatre municipalité (Gevgelija, Valandovo, Bogdanci, Dojran et Strumica). Les activités de ces entreprises situées

à proximité du poste frontière de Gevgelija/Evzoni et de celui de Dojran relèvent principalement de productions destinées à l'exportation en vue de profiter du faible coût de la main d'œuvre macédonienne via une installation alliant proximité et dimension transfrontalière. Située à 89 Km de Thessalonique, la ville de Gevgelija ne recense pas moins de 12 filiales d'entreprises de Thessalonique (la totalité des filiales recensées dans la ville) dont les activités principales sont des activités de production (textile, agroalimentaire, matériaux de construction ou d'import/export) n'étant pas destinées au marché macédonien. Il en va de même pour les entreprises implantées à Strumica, où seule l'une d'entre elles destine ses activités au marché macédonien via la vente de produits agricoles pour les nombreuses exploitations de cette commune dont le PIB annuel est le plus important du pays après Skopje.

A Bitola, entre Athènes et établissements transfrontaliers locaux

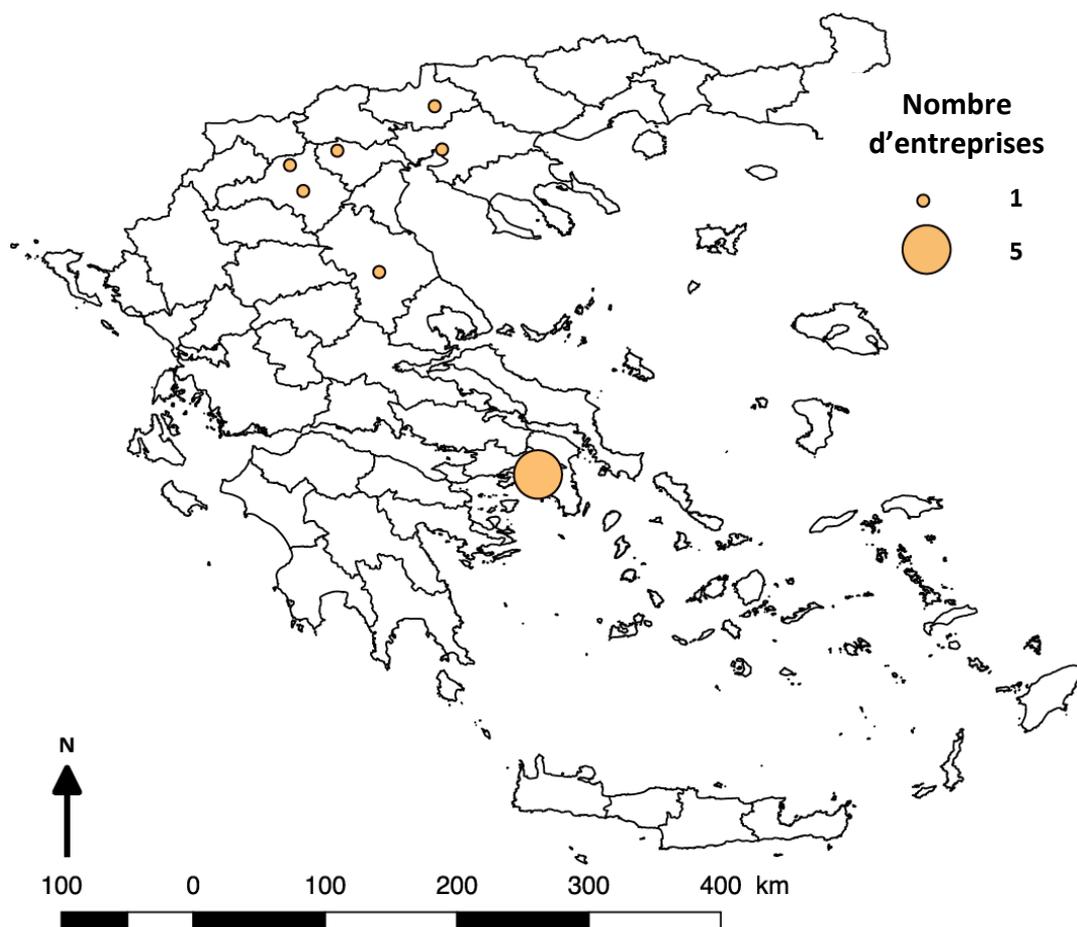
A Bitola, les implantions grecques suivaient également principalement ce schéma, alors que 11 des 24 entreprises enregistrées par le ministère des Affaires Étrangères grec l'étaient en tant que filiales. Pourtant l'origine géographique de ces entreprises est très différente de



Source: Ministère des affaires étrangères de Grèce, décembre 2011
 Réalisation: G. Javourez, juin 2016

Figure 8: Distribution des filiales macédoniennes d'entreprises basées à Thessalonique

celle des filiales de Gevgelija autre lieu phare d'implantation d'entreprises grecques en République de Macédoine et en relation exclusive avec Thessalonique. Sur ces données de 2011, deux zones d'origine se dessinaient alors : Athènes sortait du lot, avec 5 entreprises recensées, alors que les 6 restantes étaient toutes réparties dans des villes différentes au nord de la Grèce, à proximité de la frontière. Sur les cinq entreprises-mères localisées à Athènes, trois étaient de grands groupes miniers dont les activités à Bitola étaient liées à la présence dans la plaine de Pélagonie de carrières de marbre et de gisements de CO2. Les trois dernières y ont installé des unités de production : les groupes grecs *Bizart* (décoration) et *Happening* (prêt à porter) y ont leurs ateliers, de même qu'un groupe y a installé une usine de production de sac en papier à exporter en Grèce via sa filiale Import-Export.



Source: Ministère des affaires étrangères de Grèce, décembre 2011
 Réalisation: G. Javourez, juin 2016

Figure 9 : Localisation des entreprises-mères ayant une filiale dans la ville de Bitola

Dans le nord de la Grèce, les filiales bitoliennes dépendaient d'entreprises originaires de Kozani, Ptolemaida et Naoussa, en Macédoine Occidentale, puis Kilkis et Thessalonique en Macédoine Centrale. Seule l'entreprise *Saitis*, déjà mentionnée, était basée hors de cet espace, dans la ville de Larissa, en Thessalie. A ces filiales doivent être ajoutées des entreprises qui n'ont aucune relation administrative avec le nord de la Grèce mais dont les propriétaires en sont originaires : à Bitola, trois entreprises enregistrées sont ainsi tenues par des habitants de Florina qui franchissent la frontière sur une base quotidienne pour y conduire des activités complémentaires de celles qu'ils mènent du côté grec. Un cardiologue de la ville a par exemple ouvert un centre médical, quand le propriétaire d'un magasin de pièce automobile a lui choisi d'y ouvrir un commerce et un atelier dès 1995. On notait également la présence d'un atelier de travail du cuir appartenant au propriétaire d'une entreprise de confection de fourrure du village de Siatista, au cœur du district industriel de Kastoria décrit par Olivier Deslondes (Deslondes, 1998). Viennent enfin les 9 dernières entreprises recensées, qui sont quant à elles actives dans le secteur du textile et des matériaux de construction, relevant ainsi d'un modèle de production pour l'exportation déjà développé ci-avant et dont les ancrages territoriaux sont plus divers.

Secteur	Entreprises
Textile	11
Extraction	3
Centre médicaux	2
Automobile	1
Art	1
Industrie papier	1
Industrie mécanique	1
Transport	1
Consulting	1
Construction	1
Cuir	1

Figure 10 : Secteurs d'activités des entreprises grecques recensées à Bitola
 Source : Ministère des Affaires Étrangères de la République Hellénique.

Dans les années 2000, la mise en place d'un réseau transfrontalier pour guider les investissements

Durant cette période, la ville de Bitola et ses principales entreprises ont cherché à accompagner la dynamique en créant le Centre Régional de Soutien et de Coopération de Bitola (RESCBT). Établi en tant qu'association pour apporter un soutien administratif aux entreprises de la région au tournant des années 2000, ses activités se sont rapidement orientées vers la promotion des activités économiques transfrontalières. Entrant en contact avec des centres du même type à Korça (Albanie) et Kozani (Grèce), il est intégré à des projets de coopération dont le premier, réalisé avec le Centre de coopération Interbalkanique de Kozani, émerge en 2001 autour de la création d'un mécanisme de développement et de promotion de la coopération entre les petites et moyennes entreprises locales et leurs soutiens régionaux. S'en suivront sept autres projets réalisés en partenariat avec cette organisation de Kozani, ainsi que la réalisation d'une plaquette d'information, en grec, destinée à faire connaître aux investisseurs potentiels ce que le centre présente comme les atouts de Bitola pour une implantation transfrontalière réalisée en partenariat avec la municipalité, l'agence de développement du ministère des Affaires Étrangères grec²⁹ et l'université Aristote de Thessalonique. Mais suite à la baisse des investissements directs à Bitola et au manque d'intérêt croissant des institutions locales, ce centre a aujourd'hui disparu de ce dispositif en République de Macédoine au profit des constructions administratives que sont les agences de planification et de développement qui apparaissent dans le pays. Créées par la loi en 2007 elles regroupent les communes des régions définies par la loi de décentralisation de 2004 et dépendent désormais directement du ministère des Collectivités Locales de République de Macédoine et ne sont par conséquent plus des associations autonomes comme l'était le RESCBT. Si l'attraction d'investisseurs étrangers reste une des priorités de cette nouvelle entité, comme le montre le site internet dédié www.investinpelagoniaregion.mk, les entreprises grecques ne sont plus la cible d'une communication privilégiée.

²⁹ Liée à la conduite du Plan pour la Reconstruction des Balkans

Car la dynamique de ces investissements dans la ville est aujourd'hui clairement à la baisse. Alors que les entreprises grecques fleurissaient entre 1995 et la fin des années 2000, très peu d'installations importantes ont eu lieu depuis. L'ouverture d'une zone industrielle à proximité du poste frontière de Niki/Medžitlija, bénéficiant d'avantages fiscaux conséquents de la part du gouvernement qui prend à sa charge les cotisations sociales des employés, comme de la municipalité qui offre les aménagements nécessaires à l'ouverture d'unités de production, n'est toujours pas parvenue à attirer les entreprises étrangères espérées, et encore moins des entreprises grecques. Pour l'heure, seule une grande entreprise allemande de sous-traitance automobile y a ouvert une importante unité de production et deux autres entreprises, l'une de Turquie et l'autre d'Italie, se déclarent attirées par cette zone aux portes de l'Union européenne. Mais du point de vue des entreprises grecques, Bitola semble souffrir de la crise ainsi que de la concurrence de Gevgelija qui a lancé le même type de projet et où les implantations sont plus importantes.

Hormis ces structures qui se sont progressivement mises en place, d'autres intermédiaires ont également émergé au fil des années avant que leur activité ne décroisse à la fin des années 2000. Ainsi, une association des entrepreneurs grecs à Bitola a-t-elle été créée à la fin des années 2000, financée par les entrepreneurs installés, mais a rapidement décliné et fermé ses portes suite au désintérêt de ses membres qui n'ont pas souhaité poursuivre son financement. Un autre acteur a émergé en 2008 sous la forme d'une agence immobilière, établissant ses bureaux sur la rue piétonne de Bitola. Visible par une enseigne en macédonien et en grec, cette entreprise offrait dans les faits un panel plus complet de service aux entrepreneurs étrangers, de la recherche de terrains ou de locaux à l'établissement concret de l'entreprise en République de Macédoine. C'est après avoir travaillé plusieurs années dans l'entreprise grecque *Happening*, installée à Bitola, que son fondateur a décidé de se lancer dans cette activité. Ayant appris le grec de sa propre initiative, il a ouvert cette agence avec l'idée de contribuer de par son activité aux investissements venus de Grèce. Installé dans un bâtiment propriété de l'entreprise *Vasidora*, qui possède également une usine de confection textile à Prilep et une chaîne de magasins du même nom, l'agent immobilier disposait de connexions certaines avec le milieu des entrepreneurs grecs dans la ville. Mais en février 2010, il déclarait que la part de ses clients grecs ne représentait que 10% de son activité et que le conflit du nom, dont le

règlement provisoire avait permis l'essor de la fin des années 1990, avait également eu un impact négatif via le retour de fortes tensions entre les deux pays au moment du sommet de l'OTAN de Bucarest en avril 2008 lorsque la Grèce a (indirectement) usé de son veto pour bloquer l'adhésion de son voisin à l'organisation.

A Bitola, des relations ancrées dans le contexte historique local

L'acteur présenté ci-avant est le dernier venu dans un secteur qui connaît un fort ralentissement depuis la fin des années 2000. Développant son activité après avoir exercé son activité professionnelle dans une entreprise grecque de sa ville et fréquenté des acteurs de ce secteur, il est un des produits des relations développées depuis la levée de l'embargo. Pourtant, les relations entre Grèce et République de Macédoine telles qu'elles sont observables à Bitola s'inscrivent dans un contexte de relations aujourd'hui transfrontalières particulières.

L'importance de l'industrie textile à Bitola prend racine à la fin du 19^e siècle dans les villages situés sur les pentes de la montagne Pelister, à quelques kilomètres du centre-ville. C'est là qu'ont été établies les premières entreprises de cette production dans le pays, au cœur d'un écosystème organisé autour de villages aroumains alliant pastoralisme et grand commerce³⁰ et que s'est développée le plus important atelier des Balkans ottomans consacré au tissage des produits en laine. Fondée en 1883 et disposant d'équipements modernes acquis grâce aux investissements d'un groupement d'actionnaires, cette entreprise disparaît en 1915, lors de l'occupation du village par les troupes bulgares qui en expédièrent les machines en direction de Sliven et Gabrovo (CRPM, 2005). Elle aura été, pendant son activité, intégrée à une économie en voie d'internationalisation, complétant un approvisionnement local par de la laine importée d'Angleterre et vendant ses produits finis sur les marchés de Bitola, Thessalonique, Istanbul ou encore Izmir et Durrës. Ce n'est qu'après la période de l'entre-deux guerres que l'industrialisation du pays au sein de la Yougoslavie socialiste a entraînée

³⁰ Ces éléments seront développés en détail dans la seconde partie de ce travail.

l'émergence au premier plan de cette industrie. Ce sont aujourd'hui plus de 3000 personnes qui sont employées dans ces ateliers de confection à Bitola, où l'on retrouvait également par le passé les plus importants scandales liés aux conditions de travail des ouvriers³¹.

L'exemple de cet courte histoire illustre l'importance régionale de la ville au 19^e siècle, alors que Bitola était une capitale administrative ottomane, reliée au monde via d'importantes connexions commerciales. Ces dernières étaient principalement le fait de quelques familles de commerçants Bitoliens, majoritairement des Aroumains hellénophones, très actifs dans le commerce international. Si nombre d'entre eux ont quitté la ville après les guerres balkaniques, comme nous le verrons dans le chapitre 3, certains sont restés à Bitola où ils ont tenté de poursuivre leurs activités. C'est notamment le cas d'une de ces familles dont une descendante s'est progressivement trouvée au cœur de ces implantations grecques de la fin du 20^e siècle dans la ville.

Titulaire d'un diplôme de droit international de l'université Justinien 1^e de Skopje, elle s'est rapidement orientée vers les activités d'import-export avant de se spécialiser dans le conseil aux entreprises grecques désireuses d'investir en République de Macédoine. Exerçant à Bitola, elle s'est établie dès 1992 en tant que consultante spécialisée dans les questions de commerce international et d'investissement direct étranger. Logiquement peu active durant la période de l'embargo, elle a développé les collaborations avec les clients grecs dès sa levée en mettant en place une palette de services à leur proposer, du conseil aux ressources humaines. Le contact avec les investisseurs s'établissait le plus souvent directement ou via recommandation, mettant en évidence la construction progressive d'un réseau restreint d'acteurs jouant un rôle dans ces établissements transfrontaliers. Coopérant avec les acteurs bitoliens de la vie économique tels que RESCBT et la chambre de commerce locale, elle a très vite émergé comme l'intermédiaire local d'un grand nombre d'installations grecques en capitalisant sur les relations construites au fil de son activité et sur le bouche-à-oreille,

³¹ C'est à Bitola qu'est décédée, au cours de l'été 2007, une employée ayant été contrainte de travailler de façon ininterrompue pendant plus de 13 heures (Bonfigliani, 2014). C'est aussi dans cette ville qu'un journaliste a été sévèrement battu par des membres de la sécurité d'un atelier alors qu'il essayait de filmer les conditions de travail des employés. L'entreprise a d'ailleurs été contrainte de fermer par l'inspection du travail macédonienne suite à cette affaire.

qu'elle me présentait comme l'outil principal de l'attraction de nouveaux clients. Comme nous le verrons dans la seconde partie de ce travail, elle a ensuite poursuivi le développement de ses activités pour faire face à la baisse des investissements grecs à Bitola en se positionnant comme partenaire de plusieurs programmes de coopération transfrontalière soutenus par l'Union européenne depuis 2006, grâce aux compétences techniques qu'elle a développées mais surtout à ses connexions dans les deux pays.

Car au-delà de ses compétences de conseil, la position qu'elle a acquise doit également beaucoup aux atouts que lui procuraient alors sa situation personnelle. Lors de notre entretien, elle regrettait le manque de pratique linguistique commune alors que la maîtrise du macédonien, en Grèce, était maintenant faible chez les jeunes générations et que la pratique du grec à Bitola, ville qu'elle présentait comme historiquement polyglotte, avait également fortement diminuée³². Mais cet obstacle n'en était pas un pour elle : issue d'une famille aroumaine aujourd'hui répartie entre la Grèce et la République de Macédoine, elle a également hérité de la pratique du grec au contact de parents et grands-parents utilisant cette langue dans la sphère privée. Ce sont ces compétences linguistiques et ce capital culturel transfrontalier qui lui ont permis d'exploiter ses compétences professionnelles de façon plus aisée pour devenir l'intermédiaire privilégiée entre les investisseurs grecs et les modalités concrètes de leur établissement à Bitola.

Alors que les investissements grecs en République de Macédoine ont fait émerger une géographie particulière faisant de la proximité transfrontalière un élément déterminant de la compréhension des dynamiques guidant ces relations économiques, le chemin parcouru des données brutes des installations grecques en République de Macédoine à l'émergence de personnes ressources au cœur de ces processus transfrontaliers replace l'individu au cœur des relations sociales et des processus transfrontaliers étudiés. Il nous encourage ainsi à nous focaliser sur ses pratiques et sa place au cœur de relations transfrontalières qu'il incarne directement au travers de ses franchissements frontaliers. De par leur inscription dans le contexte géopolitique et économique régional, les migrations de citoyens

³² Ses remarques concernaient le début des années 2000, avant que l'enseignement du grec ne se développe à Bitola.

macédoniens en Grèce, bien que limitées, peuvent nous apporter des informations quant aux particularités des dynamiques transfrontalières entre Grèce et République de Macédoine.

3. Les migrations macédoniennes en Grèce : un modèle gravitaire (grand) macédonien ?

Alors que je débutais mes travaux de doctorat, à l'automne 2009, je décidais de me lancer dans l'étude du recensement grec de 2001 en vue de connaître le nombre et d'analyser la répartition des citoyens macédoniens vivant en Grèce. Inspiré de travaux portant sur les migrants balkaniques dans le pays (Sintès, 2003 ; 2007 ; 2010), je pensais retrouver un nombre significatif de citoyens macédoniens résidant dans le pays compte tenu de la proximité des deux pays et de l'intensité des relations qui les liaient alors.

Pourtant, lorsque je rassemblais les données du recensement de 2001, je ne trouvais que 732 citoyens macédoniens établis en Grèce. Dans le même temps, 443.550 Albanais étaient recensés, ainsi que 37.230 Bulgares et 23.066 Roumains. Cette migration vers la Grèce apparaissait alors comme un épiphénomène pour les migrations macédoniennes, contrairement à celles des pays voisins, structurées depuis l'époque yougoslave autour de pôles bien identifiés tels que l'Allemagne, la Suisse, les pays Baltes, ou encore les États-Unis, le Canada et surtout l'Australie. L'ancienneté de ces réseaux migratoires, datant d'une époque où l'émigration était pour les autorités comme un moyen de limiter un chômage endémique, joue un rôle important pour expliquer la faible attractivité de la Grèce pour les citoyens macédoniens, en comparaison des autres migrants balkaniques dont la liberté de circulation était beaucoup plus restreinte voire inexistante avant la chute du rideau de fer. Pourtant, alors que ceux-ci goûtaient à une plus libre circulation, la Grèce devenait un pays européen dont l'économie connaissait une forte croissance et dont la proximité renforçait l'attractivité.

Les particularités de la répartition des citoyens macédoniens en Grèce : un modèle gravitaire (grand) macédonien ?

Malgré ce nombre très marginal au regard des autres nationalités recensées en Grèce et des autres destinations des migrations macédoniennes, l'étude de la répartition de ces citoyens macédoniens recensés comme résidents en Grèce en 2001 a révélé certaines spécificités par rapport à la répartition générale des étrangers dans le pays.

Au regard des seuls effectifs de citoyens étrangers résidant sur le territoire, ce sont les espaces urbains qui accueillait à cette époque le plus grand nombre de ces résidents venus d'un autre pays. Suivant un modèle gravitaire, la répartition des étrangers dans le pays suivait ainsi dans les grandes lignes son organisation économique : on retrouvait ainsi au premier rang Athènes et son agglomération, accueillant près de 40% des citoyens étrangers alors recensés, alors que Thessalonique constituait ensuite le second pôle du pays en accueillant 8,5% des étrangers recensés en Grèce. Les régions les plus peuplées du pays accueillait ainsi la majorité des étrangers, avec 48,5% pour l'Attique et 13% pour la Macédoine centrale (Sintès, 2003 ; 2010).

Tous ces chiffres confirment donc la correspondance entre les grands traits de la répartition des migrants et l'économie spatiale de l'armature urbaine dans le pays.

Sintès, 2010

La carte présentée en figure 13 représentant la répartition des citoyens macédoniens recensés en 2001 présente une répartition différente de la description faite au même moment à propos des étrangers dans le pays. En effet c'est dans les régions du nord, frontalières de la République de Macédoine, que la présence des citoyens macédoniens est la plus importante. Et si c'est bien dans une préfecture (*nome*) urbaine qu'étaient recensés la majorité d'entre eux, ce n'était pas celle de la capitale du pays, Athènes, mais à Thessalonique, la capitale de la Macédoine grecque. Ainsi, les régions de Macédoine orientale, occidentale mais surtout centrale accueillait en 2001 54% de l'ensemble des citoyens macédoniens recensés dans le pays, 46% restant étant principalement répartis entre les trois pôles secondaires que constituaient Athènes, l'Argolide et la Crète. Cette

concentration au nord était encore plus forte en considérant que la seule Macédoine centrale en accueillait 331, soit 45% du total et que 188 d'entre eux (26% du total) étaient recensés dans la seule préfecture de Thessalonique. A titre de comparaison, seuls 66 citoyens macédoniens (9%) étaient recensés dans l'Attique³³, illustrant la particularité d'une répartition penchant fortement en faveur de la capitale économique du nord du pays et des espaces agricoles proches de la frontière avec la République de Macédoine voisine.

Si Thessalonique accueillait bien la majorité de ces citoyens recensés, d'autres préfectures rurales telles que celles de Pella ou de Kilkis en accueillait également un nombre important. Les 53 citoyens macédoniens recensés dans la préfecture rurale et faiblement peuplée de Pella doivent ainsi être comparés aux 66 recensés dans l'ensemble de la préfecture de l'Attique. Regroupant les préfectures d'Athènes, d'Attique orientale et Occidentale ainsi que celle du Pirée, cette région n'est en rien comparable aux espaces ruraux et agricoles d'une préfecture montagneuse, frontalière de la République de Macédoine et peuplée de moins de 145.000 habitants en 2001 pour une densité de population de 59 hab./Km², de même que la préfecture de Kilkis et ses 30 citoyens macédoniens pour 86.424 habitants pour 35 hab./Km².

C'est bien ce décalage entre les pôles d'attractions constaté entre les migrants macédoniens et les autres migrants balkaniques, au premier rang desquels figuraient les Albanais, qui rendait cette répartition particulière. Car si la présence importante des citoyens étrangers dans les préfectures de Thessalonique ou Pella n'est pas exceptionnelle pour des régions dans lesquelles l'importante présence albanaise était déjà documentée en 1998 (Sintès, 2003:117), la répartition majoritaire des citoyens macédoniens au sein de ces espaces laisse émerger l'importance du rôle joué par la proximité géographique dans ces migrations. Alors que la répartition des migrants albanais en Grèce semblait fortement liée à la géographie économique du pays (Sintès, 2003:113), cette observation n'était que partiellement valable dans le cas de ces migrants venus de République de Macédoine pour lesquels c'est la géographie économique des régions frontalières qui semblait primer ; alors qu'ils sont

³³ Les nomes formant la *Périphérie* (région) de l'Attique sont : Athènes, l'Attique orientale, l'Attique occidentale et le Pirée.

majoritairement présents dans les préfectures les plus actives économiquement de ces espaces, pour une répartition régionale proche de celle des migrants albanais (Sintès, 2003).

Si cette répartition particulière semblait accréditer l'hypothèse de l'importance des évolutions historiques pour des migrations se révélant fortement marquées par la dimension macédonienne, au sens régional du terme, la présence de ressortissants macédoniens bien plus au sud ne peut s'expliquer par la proximité et implique une étude plus poussée des profils des migrants recensés. Car, autre spécificité de cette répartition, l'Attique n'arrivait en 2001 qu'en quatrième position des régions dans lesquelles on trouvait le plus de citoyens macédoniens puisque 143 (20%) étaient recensés en Crète, et 74 (10%) dans le Péloponnèse. A l'image des espaces du nord, ces deux espaces sont bien identifiés comme propices au travail saisonnier mais ne représentent habituellement pas des pôles aussi importants : en 2001, la Crète accueillait 5,5% du total des étrangers résidants dans le pays, étrangers principalement installés dans les trois grandes villes du nord de l'île (Héraklion, Réthymnon et La canée). Parmi ces trois villes, c'est Héraklion qui en accueillait le plus (Sintès, 2010 :106), alors que les proportions étaient largement supérieures à la moyenne en ce qui concerne les citoyens macédoniens. De plus, c'est dans la préfecture de La Canée que se trouvaient en 2001 la majorité des individus recensés dans l'île, et plus précisément dans les petites municipalités agricoles situées à l'est de la ville.

La Macédoine centrale et le reste du territoire grec, deux dynamiques d'établissements différentes

Pour chercher à comprendre cette répartition particulière, il faut alors se pencher sur les activités les plus pratiquées par les citoyens macédoniens recensés au sein des espaces concernés. Lorsque l'on regarde de plus près le profil des individus que l'on retrouve au travers de ce recensement de 2001, deux profils de migrants apparaissent. Sur les 732 citoyens macédoniens recensés, seuls 358 le sont comme actifs et la géographie de cette activité apparaît comme différente de celle des résidents alors que la Macédoine centrale n'émerge plus comme le pôle le plus attractif du territoire grec, indiquant une très forte proportion de non-actifs parmi les macédoniens recensés dans les espaces frontaliers (figure 14). Ils ne seraient ainsi que 56 actifs recensés dans la préfecture de Thessalonique pour un

total de 85 en Macédoine centrale, contre 55 dans celle de La Canée et 49 en Argolide ou en Attique. Ils sont même 95 à avoir été recensés comme actifs dans l'ensemble de la Crète, soit plus que dans une région de Macédoine centrale où les citoyens macédoniens recensés dans leur ensemble sont pourtant beaucoup plus nombreux.

Dans le nord de la Grèce, les secteurs de l'agriculture, du bâtiment, du tourisme et de l'industrie manufacturière étaient ceux dans lesquels on retrouvait une majorité d'actifs recensés en ce mois de mars 2001. Sans surprise, ce sont les plaines agricoles des préfectures de Pella et Kilkis qui regroupaient la majeure partie des citoyens macédoniens recensés dans le secteur de l'agriculture³⁴, alors que ceux recensés à Thessalonique l'étaient surtout dans le commerce et l'hôtellerie restauration ainsi que le bâtiment. Mais il existait un écart très important entre les actifs recensés et l'ensemble des citoyens macédoniens dans la région, qui réduisait fortement la représentativité de l'étude des seuls actifs, qui ne représentent que 35% du total des individus. Il est alors nécessaire d'observer la structure par âge de cette population (figure 11) pour s'apercevoir de sa mixité et d'une répartition par âge proche entre les deux sexes, tout comme la présence significative de jeunes de 15 à 24 ans parmi cet effectif. Au-delà de l'absence de déclaration d'activité, qui joue sans doute sur une partie de cet écart entre nombre total de ressortissants et nombre d'actifs, c'est la présence à Thessalonique d'un nombre important d'étudiants venus de République de Macédoine dans les universités de la ville qui contribue à cet écart, alors que certains établissements universitaires tels que l'*American College of Thessaloniki* en accueillait en 2005 plus d'une centaine³⁵ et que leur présence importante est également attestée pour 2001. Dans la ville, les 15-24 ans étaient d'ailleurs fortement majoritaires tant chez les femmes que chez les hommes, laissant émerger un différentiel d'âge en fonction du lieu d'installation : ce sont les plus jeunes qui sont les plus présents à Thessalonique quand les autres préfectures de Macédoine centrale telles que Pella ou Kilkis accueillent plutôt des individus âgés de 25 à 45 ans.

³⁴ Sur la place des espaces ruraux dans les migrations à destination de la Grèce, voir Kasimis et Papadopoulos, 2005

³⁵ Sur les jeunes macédoniens étudiants en Grèce, voir Solun – *Nova destinacija za studiranje na mladite Makedonci*, Utrinski Vesnik, 30/05/2006.

Chez les femmes, c'est la classe des 30-34 ans qui est la plus représentée tant à Thessalonique que dans les préfectures environnantes ou ailleurs en Macédoine centrale. L'observation de ces données fait également apparaître une corrélation entre la présence féminine dans les préfectures de Macédoine et le taux d'activités des citoyens recensés. Ainsi, dans la préfecture de Pella, les hommes représentent 57% de la population pour un taux d'activité de 44%. Dans les préfectures de Kilkis, Florina ou Piérie, où la population féminine est majoritaire, ce taux d'activité est inférieur à 20%, alors qu'il est proche de ou supérieur à 50% dans les préfectures où cette présence est majoritairement masculine³⁶.

Si les chiffres ne permettent pas de trouver d'explication précise à ce phénomène, les témoignages recueillis laissent penser à l'impact de mariages transfrontaliers dont le nombre significatif est attesté depuis les années 2000³⁷, et qui concernent majoritairement des femmes de République de Macédoine, de plus de trente ans, qui se marient dans le nord

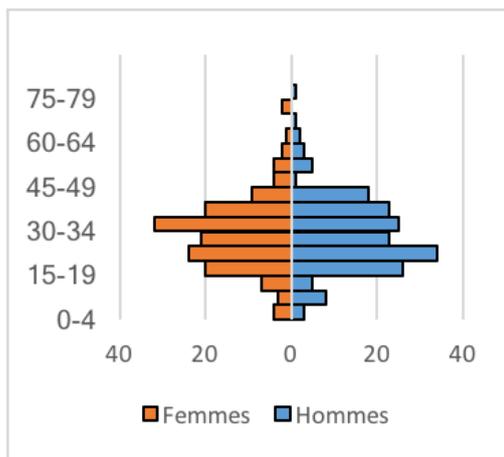


Figure 11 Pyramide des âges des citoyens macédoniens recensés en Macédoine centrale en 2001

source : EL.STAT, recensement de la population de mars 2001

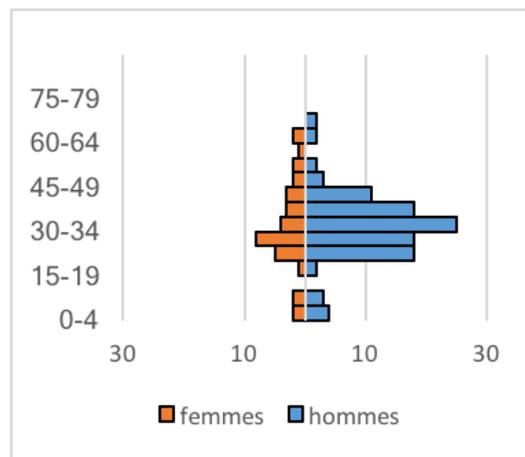


Figure 12 : Pyramide des âges des citoyens macédoniens recensés en Crète en 2001

source : EL.STAT, recensement de la population de mars 2001

³⁶La préfecture de Thessalonique n'est pas prise en compte dans ces analyses, en raison de l'importance de la population étudiante venue de République de Macédoine qui empêche toute comparaison avec les autres préfectures.

³⁷ Nov vid prekugranična sorabotka. Bitolskite domazeti na dobar glas vo Egejska Makedonija, *Dnevnik*, 26/03/2006 (*Nouveau type de coopération transfrontalière. Les gendres bitoliens en bonne position en Macédoine d'Egée*)

de la Grèce où elles s'installent avec leur conjoint, comme nous le verrons dans le quatrième chapitre de ce travail.

La répartition par sexe, autre point particulier de la présence macédonienne dans le nord de la Grèce

Comme le montre la comparaison des figures 11 et 12, les choses étaient différentes en Argolide, en Crète ou en Attique, régions dans lesquelles le profil des populations recensées venues de République de Macédoine étaient proches et où les hommes représentaient la majorité des citoyens macédoniens recensés alors que les femmes y étaient peu représentées. Et si l'Attique présentait une population légèrement plus jeune que celle que l'on pouvait retrouver en Argolide ou en Crète, c'est la classe d'âge des 30-39 ans qui regroupait alors la majorité des effectifs. La répartition inégale des genres coïncidait, là-encore, avec une répartition des citoyens macédoniens recensés comme actifs différente de celle de ces mêmes individus pris dans leur ensemble. En Crète et en Argolide, les actifs représentaient respectivement 66 et 78% des citoyens macédoniens recensés, pour 54% en Attique. C'est dans ces trois dernières régions que le taux d'actifs recensés dans la population totale étudiée était le plus important, soulignant le caractère professionnel de ces installations. En Argolide et en Crète, c'est dans les secteurs de l'agriculture et du bâtiment que les actifs venus de République de Macédoine étaient les plus nombreux, alors que dans l'Attique cette répartition se faisait, comme à Thessalonique, principalement dans le bâtiment, l'hôtellerie restauration et *autres services*. Conséquence de ces éléments, alliant à différents degrés mixité et secteurs d'activité, la présence des citoyens macédoniens dans le nord de la Grèce laissait présager d'une plus forte intégration au territoire que celle de ceux recensés dans le sud du pays, dont les activités pourraient rejoindre celles de Thessalie dans leur « caractère non peuplant » (Sintès, 2010:103).

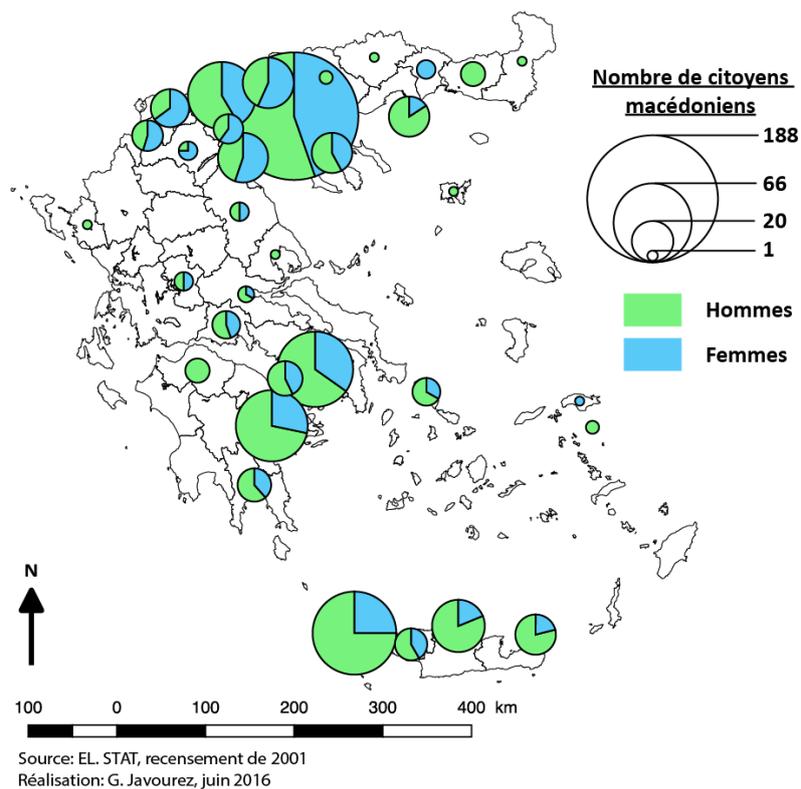


Figure 13 : La répartition des citoyens macédoniens dans les préfectures grecques en 2001

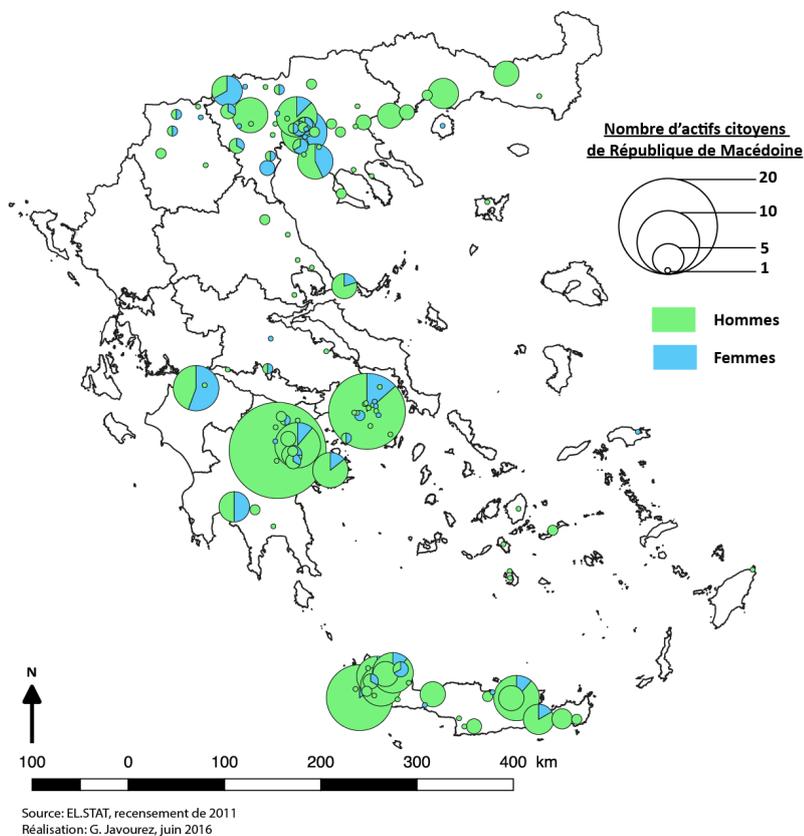


Figure 14 : La répartition des citoyens de République de Macédoine recensés dans les communes grecques en 2001

4. Le recensement de 2011 : des effectifs en hausse pour plus de mixité

Alors que ces recherches ont débuté sur la base des données de 2001, le recensement de la population conduit en Grèce en mai 2011 permet d'analyser l'évolution de la présence de citoyens macédoniens dans le pays pendant les dix ans qui séparaient ces deux opérations. Premier constat, le nombre de citoyens macédoniens recensés connaît une augmentation significative avec 1.534 individus recensés en 2011, soit un peu plus du double des 732 recensés en 2001. Second constat, le doublement de cette population n'avait, en apparence, pas entraîné de transformation majeure de leur répartition dans le pays, qui restait proche de celle observée à propos de 2001 : la majorité des citoyens macédoniens étaient toujours recensés en Macédoine centrale, suivie de la Crète et de l'Attique qui dépassait désormais légèrement le Péloponnèse. Au sud de la Grèce, ces implantations régionales apparaissaient toujours comme principalement localisées dans des espaces bien définis : dans l'Attique, qui voyait sa part du total de citoyens de République de Macédoine accueillis passer de 9 à 10%, les municipalités athéniennes regroupaient encore, logiquement, le plus grand nombre de citoyens macédoniens, alors que dans le Péloponnèse c'était toujours autour d'Argos et de Nauplie, en Argolide, qu'on les retrouvait. Cette dernière région avait néanmoins reculé dans cette hiérarchie des régions puisqu'elle n'accueillait plus que 6% du total de ces citoyens macédoniens, contre 10% en 2001. En Crète, enfin, la part des citoyens macédoniens résidant sur l'île avait très légèrement baissé, passant de 20 à 18% entre les deux recensements. On notait tout de même toujours la présence de citoyens macédoniens dans plusieurs municipalités de la côte septentrionale, dans et autour des trois villes principales de La Canée, Réthymnon et Héraklion, et c'est bien à l'ouest de l'île, à La Canée et dans ses alentours, que la majorité des citoyens macédoniens étaient recensés. Une différence de localisation s'était néanmoins glissée dans ce tableau, puisque c'est dans la municipalité de La Canée même, et non plus dans quelques municipalités rurales voisines de cette préfecture que les citoyens macédoniens étaient désormais les plus nombreux à être recensés. Cette prééminence était d'ailleurs d'autant plus marquée que les deux municipalités dans lesquelles étaient recensés le plus grand nombre de citoyens macédoniens en 2001, Moussouri et Platánias, sont depuis 2011 regroupées au sein d'une seule, le dème de Platánias.

La Macédoine grecque, une position particulière renforcée en 2011

Enfin, dans le nord de la Grèce, l'agglomération de Thessalonique constituait toujours un pôle majeur de la présence de citoyens macédoniens, mais la figure 17 nous permet d'observer que les municipalités frontalières telles que Kilkis, Paionias (qui regroupe notamment l'ancien dème d'Aridaia) ou encore Pella étaient plus attractives encore que dix années plus tôt. Et si elle reste très majoritaire, la part des citoyens macédoniens résidant dans la préfecture de la métropole régionale a diminué au profit de ces espaces puisqu'en 2011, 40% des citoyens macédoniens recensés dans la région de Macédoine centrale l'étaient dans la préfecture de Thessalonique, contre 56% en 2001. Dans le même temps, le poids de la seule Macédoine centrale augmentait légèrement alors que la part des citoyens macédoniens du pays y résidant passait de 45 à 48%. Le particularisme régional persistait donc en 2011 et s'était renforcé au cours de la décennie passée. Les citoyens macédoniens étaient toujours, en 2011, présents en plus grand nombre dans les régions du nord du pays que dans les autres espaces du territoire grec, et cette présence semblait en cours de diffusion avec le recul du poids de la ville de Thessalonique dans les implantations observées. Autre signe de cette évolution, les individus étaient désormais recensés dans la quasi-totalité des municipalités de Macédoine centrale et occidentale, contrastant ainsi avec la précision de la répartition observée dans le Péloponnèse et l'Attique. La Crète faisait néanmoins encore figure d'exception avec une répartition assez large sur l'île, et pas limitée à quelques communes particulières malgré l'émergence de pôles d'attraction (figure 15).

Quant à l'activité des citoyens macédoniens recensés, le nombre d'actifs était toujours largement inférieur à leur nombre total, enregistrant même une baisse entre les deux recensements. En 2011, il ne représente que 38% de celui-ci, soit un taux légèrement inférieur aux 42% de l'ensemble de la population du pays, contre 50% en 2001 (46% pour l'ensemble de la population de Grèce). En Macédoine centrale, ce taux restait bas, comme en 2001, à 33% du total des citoyens macédoniens recensés dans la région. Il en va de même en Crète où ce même taux, qui culminait à 66% en 2001, était passé à 48% en 2011 alors que la population des citoyens macédoniens présents sur l'île augmentait fortement. Les nouvelles personnes recensées sont alors nombreuses à ne pas avoir déclaré d'activité. Au-delà des possibles effets de la crise économique qui touche la Grèce depuis la fin des années 2000, cette évolution peut être due à la conjonction de plusieurs facteurs, du renforcement

de certains types de migrations, dont les migrations matrimoniales liées à une des installations se pérennisant, à la hausse des activités informelles rendue possible par la crise mais également par la libre circulation des citoyens macédoniens. Renforçant la possibilité d'aller et venir, elle a également renforcé les possibilités de mobilités dans un but de travail informel. En 2010, en Crète, ils étaient ainsi nombreux à s'être rendus chez une connaissance pour prendre quelques jours de vacances et en profiter pour chercher du travail dans les stations balnéaires de la côte, prévoyant de rester dans le pays pendant 90 jours. Pour d'autres, plus rompus à l'exercice, cette limite n'avait pas de réelle importance. Il existait, disaient-ils, des possibilités « d'arrangements », via certains contacts, avec la police des frontières grecques, pour que la date de sortie indiquée sur les documents d'identification soit en accord avec la période de séjour autorisée³⁸ (sur ces « arrangements » administratifs, cf. chapitre 2).

En 2011 comme en 2001, la population active venue de République de Macédoine en Macédoine centrale était principalement active dans les secteurs de l'agriculture (35%) et de l'industrie manufacturière (17%), qui remplaçait le bâtiment comme second secteur d'activité. Ce dernier, qui tombait à 8% était également devancé par les secteurs de l'hôtellerie restauration et du commerce de gros ou de détail, dans lesquels 12% des citoyens de République de Macédoine actifs étaient recensés. Il n'y avait que dans cette région que l'on trouvait une présence significative de ces individus dans plusieurs secteurs d'activités comme l'industrie ou le commerce de gros ou de détail, indiquant une insertion professionnelle plus diverse dans la région que dans le reste du pays.

³⁸ Ces informations ont été recueillies dans le cadre d'un terrain réalisé en Crète en juillet 2010

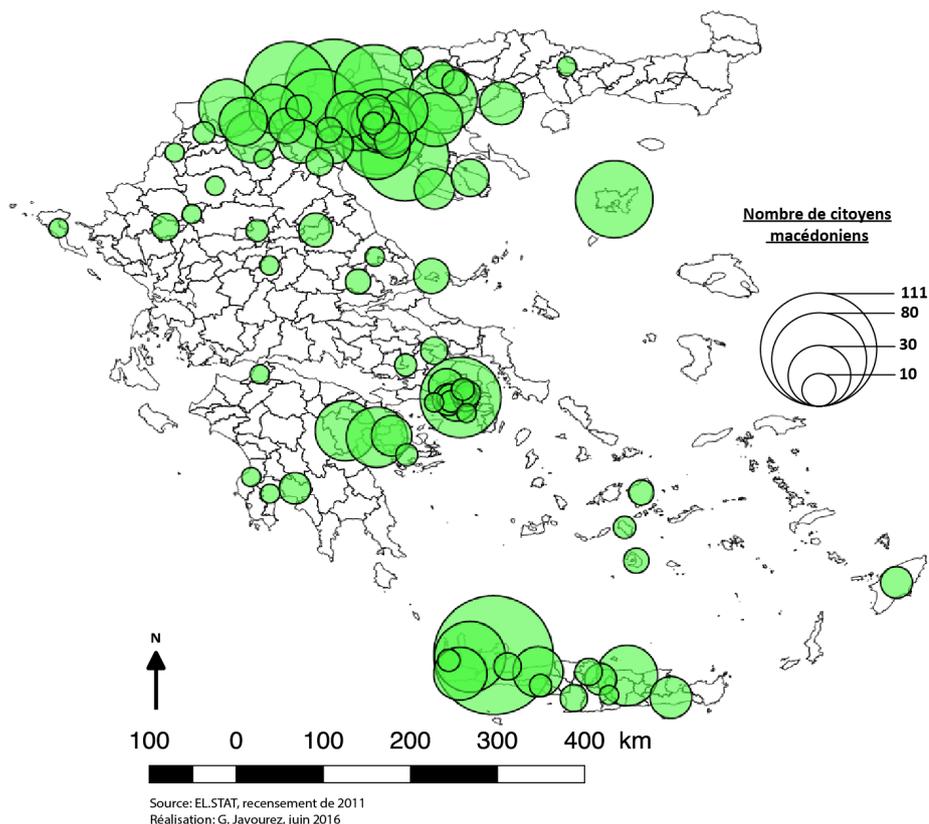


Figure 15 : La répartition des citoyens macédoniens recensés dans les communes grecques en 2011

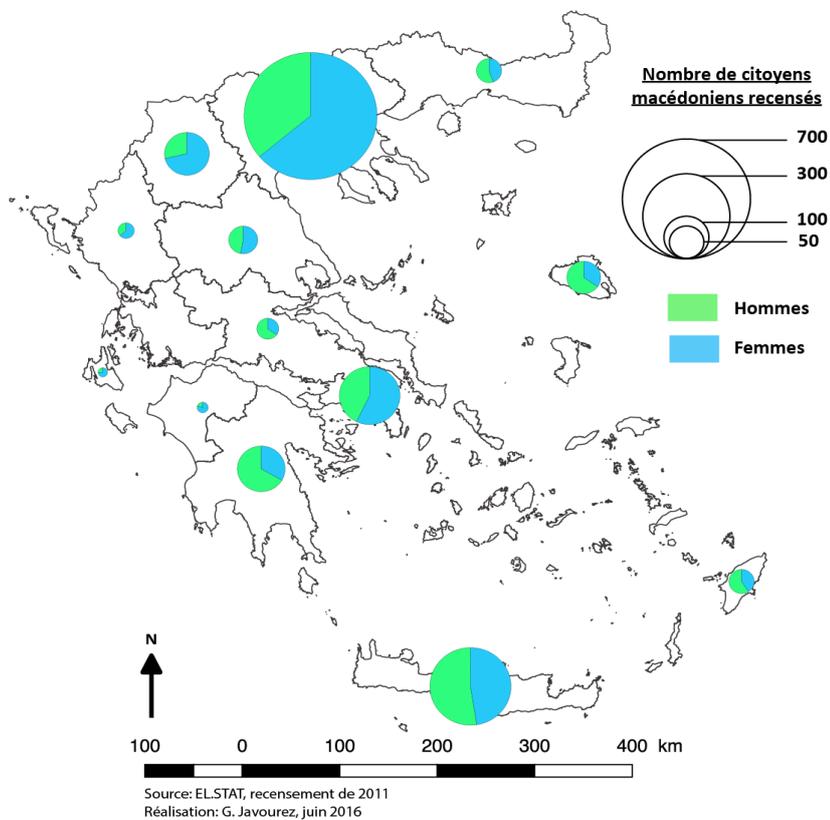


Figure 16: La répartition par sexe des citoyens macédoniens recensés dans les régions grecques en 2011.

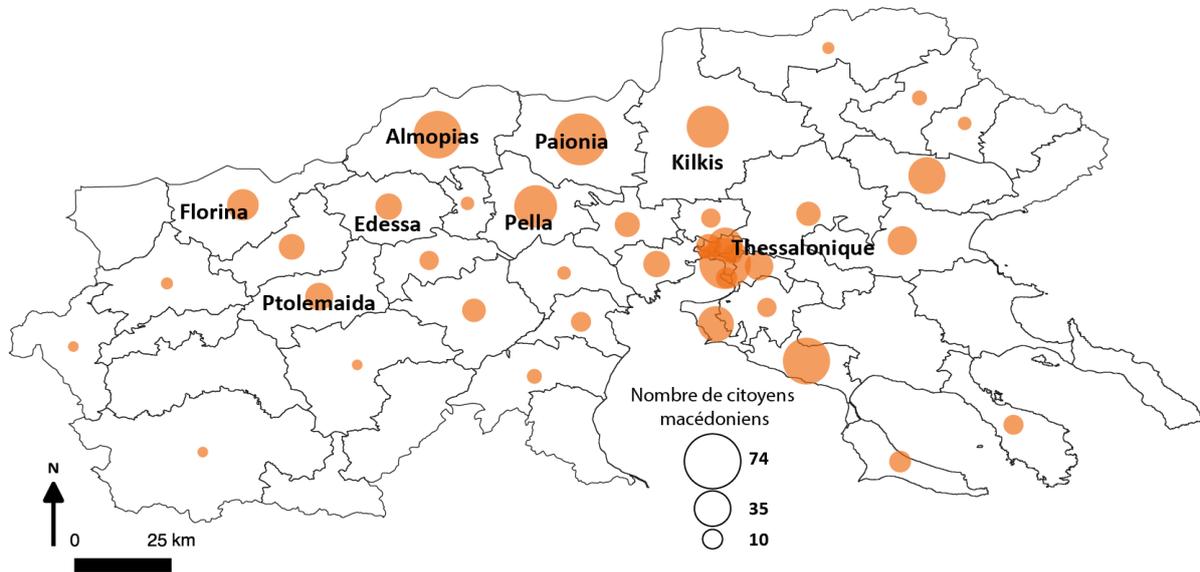
En Attique, c'était essentiellement, et de façon classique, dans le bâtiment et le commerce

qu'on les retrouvait le plus, alors que dans le Péloponnèse c'était, comme en 2001, dans le secteur agricole que les actifs étaient le plus nombreux. Là encore, le changement le plus important s'observait dans le cas de la Crète : en 2001, c'était 32% des actifs qui étaient recensés dans l'agriculture et 34% dans le bâtiment, ainsi que 20% à avoir été recensés dans les secteurs liés au tourisme. Mais en 2011, ce rapport s'est profondément modifié puisque 48% d'entre eux qui étaient recensés dans l'hôtellerie restauration et le commerce³⁹, pour 23% et 14% dans l'agriculture et la construction. Ces deux derniers n'étaient alors plus les principaux secteurs d'activité des ressortissants macédoniens recensés, puisqu'ils sont dominés par le secteur touristique.

Au-delà de ces évolutions de la population active, c'est la structure de ces populations qui a le plus changé entre les deux recensements. Alors que la répartition par sexe était en 2001 dominée par les hommes (62% contre 38%), ce sont les femmes qui sont devenues majoritaires en 2011 puisqu'elles représentaient 57% des individus recensés. Comme le montre la figure 16, elles sont toujours fortement majoritaires en Macédoine occidentale et le sont devenues en Macédoine centrale ainsi qu'en Attique. Et si les femmes ne sont toujours pas plus nombreuses que les hommes en Crète, le rapport entre les deux sexes s'est équilibré puisqu'il est désormais de 53% d'hommes et 47% de femmes, contre 76% d'hommes et 24% de femmes en 2001. Parmi ces espaces où la présence de ces citoyens est la plus importante, seule celle du Péloponnèse n'a pas vu ses effectifs se féminiser alors qu'elle a perdu de l'importance par rapport aux autres régions accueillant des ressortissants macédoniens. Car c'est là que se situe la clé de l'augmentation de la population venue de République de Macédoine, alors que le nombre d'hommes recensés a plus faiblement évolué que l'augmentation générale de la population concernée. On comptait en 2011 48% d'hommes en plus par rapport à 2001, quand cette hausse s'élevait à 109% pour la population totale. Ce sont donc les femmes, avec 113% de hausse de leurs effectifs, qui ont le plus contribué à cette hausse générale. Ce constat est particulièrement visible en

³⁹ Ces deux catégories sont distinctes dans le recensement de 2011 mais étaient regroupées en 2001. Les 48% regroupent donc les deux secteurs du commerce de gros et de proximité ainsi que l'hôtellerie restauration pour les comparer aux données du recensement précédent.

comparant les pyramides des âges des citoyens macédoniens recensés dans ces régions en 2011 à celles de 2001 (figures 18 à 21).



Source: EL.STAT, recensement de 2011
Réalisation: G. Javourez, juin 2016

Figure 17: Les citoyens macédoniens résidant en Grèce recensés en Macédoine centrale et occidentale

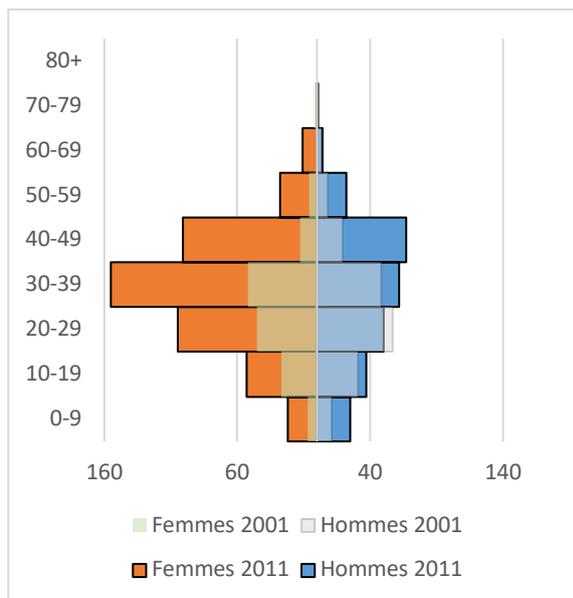


Figure 18 : Pyramides des âges comparatives des effectifs de citoyens de République de Macédoine recensés en Macédoine centrale en 2001 et 2011.

Source : EL.STAT

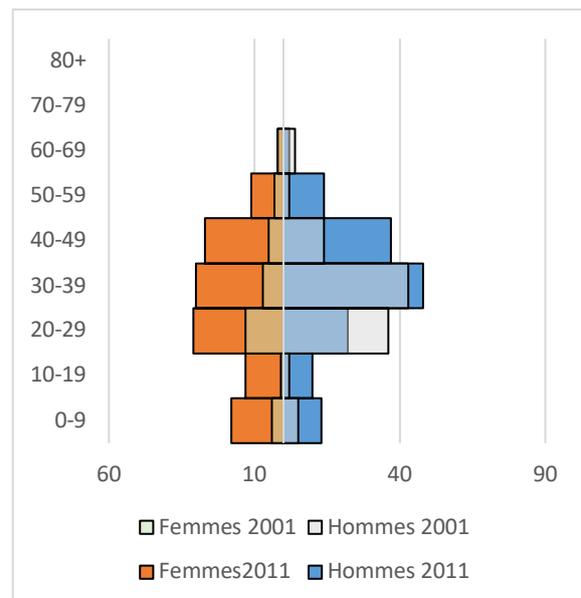


Figure 19 : Pyramides des âges comparatives des effectifs de citoyens de République de Macédoine recensés en Crète en 2001 et 2011.

Source : EL.STAT

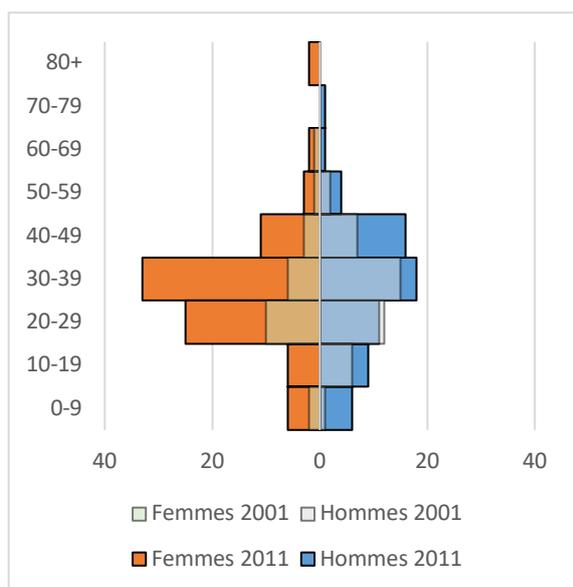


Figure 20 : Pyramides des âges comparatives des effectifs de citoyens de République de Macédoine recensés en Attique en 2001 et 2011.
Source : EL.STAT

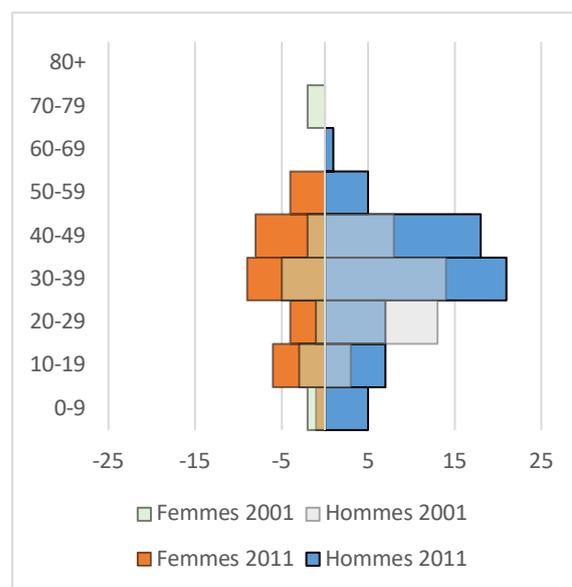


Figure 21 : Pyramides des âges comparatives des effectifs de citoyens de République de Macédoine recensés dans le Péloponnèse en 2001 et 2011.
Source : EL.STAT

En Macédoine centrale, entre augmentation des effectifs et stabilité

En Macédoine centrale, les femmes étaient déjà presque aussi nombreuses que les hommes en 2001. Elles représentaient dix ans plus tard 64% du total des macédoniens qui y sont recensés contre 46% au début des années 2000. Suivant la tendance nationale, l'augmentation des effectifs masculins y est largement inférieure à celle des effectifs totaux, avec une augmentation de 66% (de 178 à 268) contre 158%. Alors que les catégories des 20-29 et 30-39 ans regroupaient la majorité des effectifs, elles n'ont que très peu évoluées entre 2001 et 2011, ne comptant que quelques individus en plus ou en moins. Ces deux catégories sont aujourd'hui dépassées par celle des 40-49 ans, là-encore probablement composée d'individus recensés en 2001 et qui seraient toujours sur place en 2011. C'est donc l'augmentation du nombre de femmes qui a le plus contribué à l'augmentation totale du nombre de citoyens macédoniens recensés en Macédoine centrale. Alors que ceux-ci ont été multipliés par 2,6, la population féminine a triplé entre 2001 et 2011, passant de 153 à 475. Ce phénomène est d'ailleurs similaire dans l'autre région du nord accueillant de nombreux citoyens macédoniens, puisque les femmes représentent même près de 75% des individus recensés en Macédoine occidentale. La tendance observée en 2001, qui voyait déjà

les femmes majoritaires dans certaines préfectures de la région, s'est donc poursuivie et les écarts se sont accrus. En Macédoine centrale, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans la quasi-totalité des classes d'âge. Mais si les effectifs sont plus importants, la structure par âge de la population féminine n'a pas énormément évolué entre 2001 et 2011, témoignant d'une augmentation globale. Une différence peut être notée, puisque le nombre de femmes âgées de 40 à 49 ans a fortement augmenté, passant de 13 en 2001 à 101, témoignant là encore d'une probable installation à long terme des femmes de la catégorie 30-39 recensées en 2001.

Cette installation à long terme est appuyée par l'importance du taux de femmes mariées parmi ces résidentes de Macédoine centrale. Si 54% des hommes recensés y sont déclarés comme mariés, ce sont 71% des femmes qui le sont dans la région. Ce taux monte même à 75% en Macédoine occidentale (58% pour les hommes), et s'élève à 67% en Attique (44% pour les hommes). Bien que cela ne constitue pas une preuve en soi, il semble exister une relation de corrélation entre le nombre élevé de citoyennes macédoniennes recensées dans ces régions et leur fort taux de mariage, que les taux de mariages inférieurs et le plus faible nombre d'hommes citoyens macédoniens recensés ne peut expliquer. Il existe ainsi autre chose que des processus de migrations familiales, permettant de soutenir, après 2001, l'importance de la conclusion d'unions transfrontalières dans les processus de migrations féminins de la République de Macédoine vers la Grèce.

	Part des hommes mariés (%)	Part des femmes mariées (%)
Crète	52	56
Macédoine Centrale	54	71
Macédoine Occidentale	58	75
Péloponnèse	36	59
Attique	44	67
Macédoine Thrace	0	15

Figure22 : Part des citoyens macédoniens mariés dans les régions grecques en 2011.
Source : EL.STAT

Conclusion

Qu'il s'agisse des investissements grecs en République de Macédoine ou des migrations macédoniennes en direction de la Grèce, les deux phénomènes étudiés ici font ressortir la place particulière occupée par les espaces frontaliers dans les relations transfrontalières observées. Si Athènes est un centre important pour les investissements grecs en République de Macédoine, les liens unissant les principales villes de Macédoine grecque et du sud de la République de Macédoine sont également nombreux. Surtout, ils concernent des acteurs de taille plus modeste dont l'action s'inscrit à l'échelle locale de la région frontalière, créant des liens directs entre différents espaces tout en s'inscrivant dans des processus plus larges, comme le montre la question de la sous-traitance des travaux textiles pour de grands groupes européens et la position d'intermédiaire des entreprises grecques qui en découle.

De leur côté, les migrations apportent des arguments à cette idée d'une forme de particularisme macédonien alors qu'une majorité des citoyens macédoniens résidant en Grèce est également localisée dans les régions de Macédoine grecque, s'éloignant ainsi du parcours habituel des migrants internationaux dans le pays. Ce particularisme s'est d'ailleurs renforcé entre 2001 et 2011 avec une présence macédonienne qui se diffuse en Macédoine centrale et orientale. Et si des installations semblent s'être pérennisées dans les autres régions du territoire, la logique de l'installation en Macédoine grecque apparaît comme particulière à cet espace tant dans son ampleur au regard de la présence macédonienne en Grèce que dans ses modalités.

CHAPITRE 2. LES MOBILITES TRANSFRONTALIERES, AU CENTRE DES RELATIONS BILATERALES

Les travaux portant sur la question des mobilités internationales émergent en France au cours des années 1980 sous l'influence de chercheurs tels que Gildas Simon, qui se place en pionnier des études migratoires en géographie. L'apparition en 1985 de la Revue Européenne De Migrations Internationales témoigne de l'essor des études migratoires en géographie, essor qui se poursuit lors de la décennie 1990 et dans les années 2000 autour des questions de migrations internationales, se focalisant conjointement sur l'impact de l'émergence d'un espace européen commun de circulation, l'espace Schengen (Clochard, 2003, 2009 ; Weber 2009), et des recompositions spatiales liées en Europe à la chute des régimes socialistes.

En Europe de l'est, l'évolution et la diversification des pratiques de la mobilité sont directement liées à cette chute : la levée des obstacles à la circulation entre ces États a entraîné l'apparition de phénomènes nouveaux, par leur ampleur plus que par leur nature⁴⁰. Travail et échanges transfrontaliers, migrations pendulaires et commerce de valise sont autant de phénomènes qui ont retenu l'attention des chercheurs durant les années 1990 et au début des années 2000 (Morokvasic, 1992 ; de Tinguy, 2000 ; Whitol de Wenden, 2001 ; Bioteau, Michalon, 2008). Les effets de la Mondialisation sur les phénomènes migratoires ont conduit à la diversification de leurs formes et espaces, et à l'étude de la mobilité,

⁴⁰ Dans les faits, des mobilités transfrontalières destinées à la réalisation d'achat dans d'autres pays du pacte de Varsovie ou en Allemagne et en Autriche existaient déjà durant la période socialiste, et ce depuis les années 1960-1970 (Williams, Balá, 2002). Leur ampleur n'était cependant sans commune mesure avec celle des phénomènes observés suite aux bouleversements du début des années 1990.

permettant de prendre en compte l'ensemble des mouvements de population, et notamment ceux de courte durée (Whitol de Wenden, 2001 ; Williams, Balá, 2002). Avec le retour de la liberté de circulation, les citoyens est-européens se seraient trouvés libres de profiter des opportunités offertes par la mobilité.

Si cette thématique prospère durant les années 2000, c'est par ce que les modifications législatives imposées par l'Union européenne aux pays candidats en ce qui concerne les questions migratoires sont venues bouleverser le fonctionnement qui a émergé après 1991. Aboutissement du processus d'intégration destiné à assurer le contrôle de la frontière extérieure, la « sécurisation accélérée » (Weber, 2007) de la frontière risquait de mettre à mal ces dynamiques spatiales, formes à part entière d'intégration régionale, via l'introduction de régime de visa envers les ressortissants des pays d'Europe de l'est et des pays balkaniques non appelés à intégrer l'Union en 2004 (de Tinguy, 2001). Les travaux menés par Bénédicte Michalon en 2007 sur la frontière Roumano-Moldave illustrent bien la façon dont la construction de la frontière extérieure de l'Union a considérablement influencé et gêné les relations transfrontalières, source principale de revenus pour un nombre significatif de moldaves de la région (Michalon, 2007).

Pour tenter d'atténuer les effets négatifs de l'instauration d'un régime restrictif de visas, plusieurs pays ont choisi d'instaurer des systèmes de visas particuliers pour les ressortissants de certains États voisins. D'autres pays ont également, à l'image de la Roumanie, adopté des régimes de visa transitoires dans l'attente de leur entrée dans l'espace Schengen (Dura, 2006). C'est notamment le cas de la Pologne avec ses voisins orientaux ou de la Hongrie avec la Serbie (Serbie et Monténégro à l'époque de l'adhésion européenne de la Hongrie). Car pour la Hongrie, la fermeture de ses frontières extérieures influençait directement les mobilités des populations hongroises résidant dans un État tiers et qui pouvaient jusqu'alors se rendre en Hongrie pour y travailler sans le visa adéquat. C'est également dans ce but que la Commission Européenne a adopté un projet de « permis de petit trafic frontalier » destiné à permettre aux habitants des espaces frontaliers, y compris ceux soumis au régime de visa,

de se déplacer au sein d'une zone frontalière bien délimitée⁴¹. A ce jour, trois accords bilatéraux ont été soumis à la Commission et validés (Hongrie/Ukraine, Slovaquie/Ukraine, Pologne/Ukraine).

1. Les mobilités entre Grèce et République de Macédoine : Yougoslavie(s), indépendance et visas Schengen

Le cas de la République de Macédoine présente des différences notables avec ceux des anciennes démocraties populaires d'Europe de l'est. De par son statut de République ex yougoslave, il n'est pas possible de comparer le régime circulatoire de ses citoyens durant la période socialiste avec ceux des citoyens des démocraties populaires d'Europe de l'est.

Bien que les citoyens yougoslaves ne connaissent pas la liberté de circulation dans la période de l'après Seconde Guerre Mondiale, leur régime de circulation s'assouplit progressivement à partir des années 1950 avec l'abandon par le gouvernement du permis de voyager pour ces citoyens⁴². C'est ensuite durant les années 1960 que de nombreux accords bilatéraux de libéralisation du régime de visa ont été signés (Jansen, 2009). Ce régime particulier a alors contribué à l'émergence d'un « champ migratoire » (Simon, 1979) entre la Yougoslavie et l'Allemagne, l'Autriche, la France ou la Suède, principaux pays d'accueil de travailleurs Yougoslaves installés dans ces pays⁴³ ainsi que dans la mobilité pour nombre d'entre eux (Morokvasic, 1981).

⁴¹ Vivant à l'intérieur d'une bande frontalière de 30 Km

⁴² Si les permis de voyager ont été supprimés dans les années 1950, l'État garde tout de même un pouvoir discrétionnaire quant à la question de l'attribution d'un passeport à ses citoyens. Un certain contrôle perdure alors par ce biais, la délivrance du passeport et donc la liberté de voyager étant associée à des critères de « bonne citoyenneté » (Jansen, 2009).

⁴³ Selon Mirjana Morokvasic, ce sont plus d'un million de Yougoslaves qui ont un emploi à l'étranger durant les années 1990 (Morokvasic, 2001)

Circulations à la frontière grecque

C'est donc dans ce contexte, entre Yougoslavie(s), République de Macédoine indépendante et émergence de l'acteur européen comme régulateur des régimes de franchissements frontaliers, que s'inscrivent les mobilités transfrontalières entre Grèce et République de Macédoine depuis la Première Guerre Mondiale. Car, comme il a déjà été évoqué et comme il sera détaillé dans le chapitre 3, la frontière actuelle entre la Grèce et la République de Macédoine suit dans sa quasi-totalité le tracé décidé par la Grèce et le Royaume de Serbie en Août 1913, lors de la Deuxième Guerre Balkanique, tracé confirmé en 1918 suite au premier conflit mondial (Lory, 2008). A ce tracé succède une période de mise en place de la frontière⁴⁴, qui aboutit en 1930 à la signature d'un accord entre la Grèce et le Royaume de Yougoslavie⁴⁵. Garantissant la libre circulation des habitants d'une bande de 15 Km de part et d'autre de la frontière, cet accord est suspendu en 1936 lors de l'arrivée au pouvoir en Grèce de Ioannis Metaxas. Et si elle semble avoir disparu durant la Seconde Guerre Mondiale et l'occupation bulgare de la région, la frontière joue un rôle crucial lors de la guerre civile grecque. La Yougoslavie socialiste, soutien des forces communistes grecques, servait de base arrière à ces derniers qui utilisaient les régions yougoslaves frontalières de la Grèce comme sanctuaire, à l'abris des forces royalistes grecques qui ne pouvaient s'y aventurer. Pourtant, cette situation prenait fin le 23 juillet 1949, lorsque la Yougoslavie décidait, en conséquence de la rupture entre Tito et Staline de 1948, de retirer son soutien aux forces de la guérilla communiste : la frontière était alors totalement fermée, précipitant la fin du conflit et la défaite du camp communiste. Elle sera rouverte uniquement pour laisser passer en certains

⁴⁴ Les informations présentées dans ce paragraphe à propos de l'histoire du régime frontalier sont tirées de la thèse de doctorat de Pietro Vereni. Pour plus de précisions, voir Vereni, 1998. Elles recoupent également les récits frontaliers locaux recueillis sur le terrain entre 2010 et 2012.

⁴⁵ Le Royaume de Serbie, signataire de l'accord fixant le tracé frontalier avec la Grèce en 1913, est devenu au sortir de la Première Guerre mondiale le *Royaume des Serbes, Croates et Slovènes*, avant d'adopter en 1929 le nom de *Royaume de Yougoslavie*, qu'il gardera jusqu'à ce que la royauté soit abolie par les partisans communistes en 1945.

points les flots de réfugiés, souvent slavophones, qui quittaient le nord de la Grèce en masse à la fin du conflit⁴⁶.

Malgré ce revirement yougoslave, les relations avec la Grèce restent tendues durant la décennie 1950. Il faut attendre 1959 pour voir la signature d'un traité de collaboration entre la Yougoslavie socialiste et la Grèce, traité dont une partie était constituée des « *accords de communication frontalière* » (Vereni, 1998, p39).

Secondo quest' accordo veniva delimitata una fascia di dieci km su entrambi i lati del confina all'interno della quale si consentiva la libera circolazione degli abitativi residenti al meno da 1939. Pur non ricadendo direttamente in questa fascia, anche gli abitanti dei rispettivi capo luoghi locali, e cioè Florina (...) e Bitola (...) potevano muoversi liberamente entro la fascia intra confinaria⁴⁷.

Vereni, 1998

Douze points de passage entre Grèce et Yougoslavie sont définis et les individus sont autorisés à importer dans leur pays, et pour leur usage personnel, les produits figurant sur une liste déterminée, pour une valeur totale de 12 dollars par mois. Cependant, le nombre total de franchissement frontalier était limité de façon mensuelle à 3000 pendant une période d'au moins deux ans, les accords laissant la possibilité de réviser ce nombre après cette période initiale. Les habitants⁴⁸ des espaces au sein desquels la libre circulation était autorisée avaient alors principalement recours à cette mobilité en vue d'acquérir des biens introuvables dans leur pays de résidence, ou dont les prix étaient plus abordables de l'autre côté de la frontière. A cela s'ajoutaient également des mobilités de proximité destinées à la culture de terres agricoles situées dans le pays voisin. Ainsi, lors de son tracé, la frontière a

⁴⁶ A la fin de la guerre civile grecque, en 1949, plus de 140 000 personnes ont fui la Grèce pour se réfugier dans les pays d'Europe de l'est (Danforth, Van Boeschoten, 2012)

⁴⁷ Cet accord délimitait une bande frontalière de 10 km de part et d'autre de la frontière laissant la libre circulation des habitants y vivant au moins depuis 1939. Bien que n'appartenant pas directement à cette bande, les habitants de deux chefs-lieux locaux, à savoir Florina (...) et Bitola (...) pouvaient se déplacer librement dans la bande frontalière.

⁴⁸ Rappelons que seules les personnes installées dans ces espaces depuis 1939 peuvent avoir accès à cette liberté de circulation, excluant ainsi les réfugiés de la guerre civile grecque (1946-1949).

séparé des villages et leurs habitants de leurs terres cultivables : dans la région de Bitola, les habitants du village de Dragoš, aujourd'hui en République de Macédoine, devaient ainsi se rendre en Grèce par le poste militaire du même nom pour y cultiver leurs terres. A l'inverse, de l'autre côté de la plaine de Pélagonie, ce sont les habitants du village d'Achlada qui devaient traverser la frontière par un poste militaire afin de cultiver les terres situées en République de Macédoine, à proximité du village de Živojno. Loin d'être exceptionnels, ces cas de figures se répétaient tout au long d'un tracé frontalier séparant des villages distants de quelques kilomètres, voire parfois de quelques centaines de mètres⁴⁹.

Pourtant, la vie de cet accord a été de courte durée en raison des déclarations émises par Skopje quant à l'existence d'une minorité macédonienne dans le nord de la Grèce. A l'origine de la crise gréco-yougoslave de 1961-1962, celles-ci entraînent en 1962 la suspension de ces accords de circulation frontaliers. Bien que certains témoignages locaux mentionnent son maintien local dans le cas du travail transfrontalier des champs, ce régime n'a jamais été rétabli par la suite, la dictature des colonels (1967-1974) ayant entraîné un durcissement important du régime de franchissement frontalier, interdit *de fait* (Vereni, 1998:41).

Suite à la chute de la dictature, Piero Vereni évoque le développement rapide d'intenses mobilités transfrontalières entre les régions de Bitola et de Florina. De nombreux citoyens yougoslaves se rendaient à Florina contre l'acquisition pour 600 drachmes du visa adéquat, afin d'y acheter des produits difficiles d'accès sur le marché yougoslave. Vêtements de marque, fruits, chocolat, margarine, café torréfié, autant de produits rares ou introuvables dans la ville alors yougoslave. A l'inverse, des ressortissants grecs se rendaient à Bitola, dans une moindre mesure, afin là encore d'y acheter certains biens particuliers offerts par le marché yougoslave. Cette période d'intensification des contacts s'étend jusqu'au début des années 1990, durant lesquelles la question du nom sort du strict cadre gréco-yougoslave pour s'internationaliser en opposant deux États indépendants. Dans ce contexte, les franchissements frontaliers entre les deux pays ralentissent dès 1991 pour s'arrêter

⁴⁹ Selon des témoignages recueillis sur place ainsi que les informations communiquées par un ancien responsable militaire de la surveillance de la frontière, ces franchissements frontaliers étaient autorisés chaque jour, d'une heure avant le lever du soleil à l'heure suivant le coucher de ce dernier. (Entretiens dans la région de Bitola, 2012)

complètement le 16 février 1994 lors de la proclamation par la Grèce d'un embargo contre la République de Macédoine. La reprise de la circulation des biens et des personnes entre les deux pays, en septembre 1995, ne permet pas à ces flux de revenir aux niveaux connus lors de la décennie 1980 : le conflit a laissé des traces, et la complexification de la procédure administrative combinée à l'augmentation du coût du visa compliquent l'accès des citoyens macédoniens au territoire grec et ne favorisent pas un retour à la situation antérieure.

Les mobilités macédoniennes après le tournant de l'an 2000, les frontières à l'heure de Schengen

Au début des années 2000, la crise diplomatique des années 1990 est provisoirement passée au second plan et les relations entre la Grèce et la République de Macédoine indépendante semblent enfin se normaliser et s'adapter au nouveau contexte politique et économique régional. La complexification administrative du régime de franchissement frontalier pour les citoyens de macédoniens a définitivement mis un terme aux dynamiques des années 1980, qui restent pour beaucoup comme le symbole d'un âge d'or yougoslave, un temps où l'on vivait mieux et où la facilité du franchissement frontalier était le signe d'une place particulière dans le monde (Jansen, 2009).

La Grèce signe les accords de Schengen en novembre 1992, et aligne dans les années qui suivent sa politique en matière de visa sur *l'acquis Schengen*, ensemble des textes et règlements européens destinés à établir des normes communes régissant l'accès à l'espace commun. Elle met alors en place un système de visas calqué sur les directives communautaires, système qui s'appliquera également aux citoyens macédoniens, la République de Macédoine étant placée sur la liste négative de l'Union⁵⁰. Pourtant la Grèce a refusé de suivre la politique communautaire dans son intégralité en excluant l'application des accords de Schengen envers la République de Macédoine, en raison du conflit diplomatique qui les a opposés durant les années 1990. Mais dans les faits, la procédure de

⁵⁰ Liste des pays dont les ressortissants sont soumis à une obligation de visa pour se rendre dans l'espace Schengen.

demande de visa pour les citoyens macédoniens était quasiment identique à celle des visas Schengen classiques à la différence que l'exclusion de la République de Macédoine des accords signés par la Grèce lui permettait de poursuivre une politique strictement bilatérale quant à l'attribution de ces visas, ce qu'elle a d'ailleurs largement utilisé via une politique très favorable à l'entrée de citoyens macédoniens sur son territoire (Kondonis, 2005).

Des mobilités saisonnières

Si les événements des années 1990 et la complexification progressive du régime de franchissement de la frontière par les citoyens macédoniens ont, selon les témoignages⁵¹, grandement ralenti les mobilités macédoniennes, l'observation des données relatives à ce franchissement entre 2000 et 2007 nous permet d'observer que ces mobilités sont en croissance au début des années 2000. Bien que le système des visas ait rendu le voyage en Grèce plus compliqué et plus cher, le nombre de macédoniens qui s'y rendent s'accroît au début des années 2000 : suite à l'entrée en vigueur des normes Schengen quant à l'attribution des visas, le nombre de citoyens macédoniens se rendant en Grèce ne cesse d'augmenter, passant de 228.622 en 2000 à 433.492 en 2003, avant de diminuer et de se stabiliser autour de 350.000 en 2006 et 2007⁵². De 1997 à 2002, le bureau de liaison de la République Hellénique à Skopje a attribué plus de 286.500 visas d'entrée, et plus d'1,5

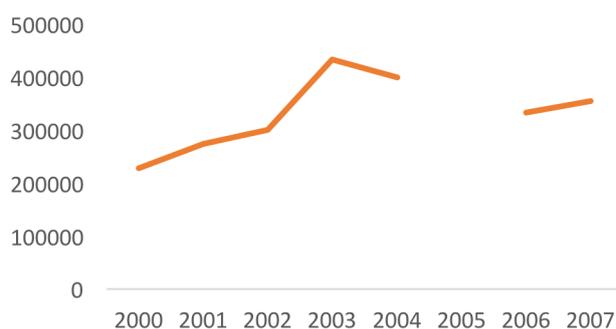


Figure 23 : Entrées annuelles de citoyens macédoniens en Grèce entre 2000 et 2007.

Source : EL.STAT

millions de citoyens macédoniens se sont rendus en Grèce après la signature de l'Accord Intérimaire (Kondonis, 2005). Cette augmentation progressive du nombre d'entrée est principalement liée à deux éléments. Tout d'abord, on assiste au début des années 2000 à une amélioration progressive du traitement

⁵¹ Témoignages recueillis lors de mon premier séjour à Bitola de mars à mai 2008

⁵² Source : ELSTAT

de la procédure de demande de visa ainsi qu'à un apprentissage progressif de celle-ci par les individus demandeurs. Associé à cela, la politique favorable de la Grèce au sujet de l'attribution des visas permet cette augmentation progressive des mobilités transfrontalières et le maintien de certains flux emblématiques des relations gréco-macédoniennes, telles les mobilités estivales de macédoniens se rendant sur le littoral grec.

L'observation de ces mobilités macédoniennes sur une base mensuelle (figure 24) permet d'en préciser la dynamique en direction de la Grèce au cours des années 2000 et de faire ressortir les grandes lignes de ces mouvements de personnes : nous observons ainsi un flux important de citoyens macédoniens sur le territoire grec pendant la période estivale, et ce tout au long de la période observée. L'augmentation des entrées commence dès le mois de juin pour atteindre son maximum aux mois de juillet et août, et diminuer progressivement aux mois de septembre et octobre. Ainsi, et malgré la complexification des règles de franchissement, la Grèce restait un lieu de villégiature privilégié pour les citoyens macédoniens. A cette occasion, la procédure d'obtention des visas apparaît d'ailleurs facilitée puisqu'elle est généralement réalisée directement par l'agence de voyage qui a géré la réservation du logement qui accueillera les vacanciers durant leur séjour, évitant par-là les déplacements et l'attente de ces candidats au tourisme balnéaire. L'importance des touristes dans les stations balnéaires du nord de la Grèce, de la riviera du mont Olympe à la Chalcidique, où Serbes, Bulgares et Macédoniens représentent traditionnellement une part importante de la clientèle estivale, explique alors en partie la politique bienveillante de la Grèce quant à l'attribution de ces visas touristique les mois d'été.

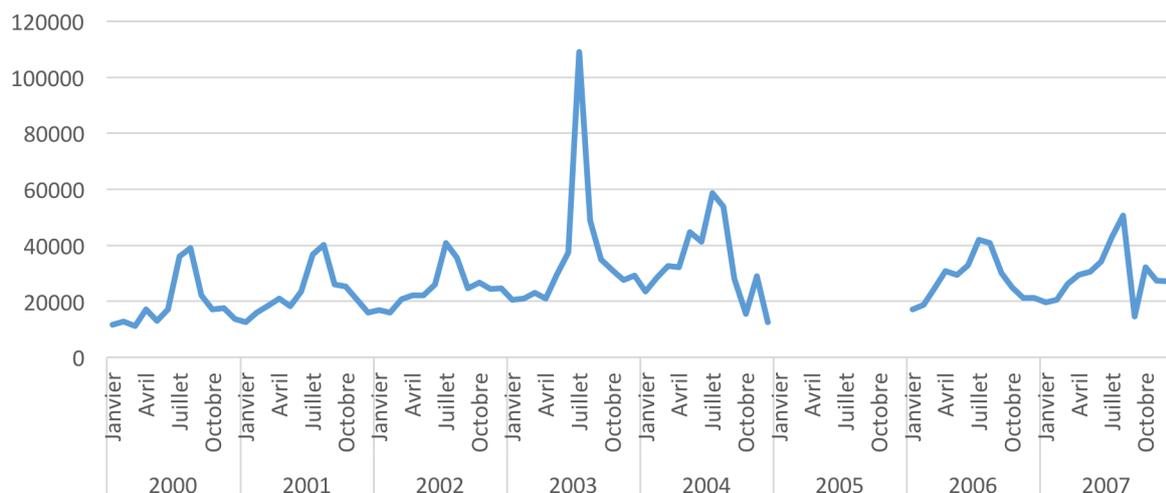


Figure 24 : Nombre d'entrées mensuelles de citoyens macédoniens en Grèce entre 2000 et 2007
source : EL.STAT

Le reste de l'année, le nombre d'entrées de citoyens macédoniens reste modeste, partant d'un peu moins de 20.000 au début de la décennie pour dépasser progressivement ce minimum et osciller autour de 30.000 les années suivantes. Cette faiblesse est particulièrement visible au regard des données des années 2014 et 2015, plusieurs années après que le régime de visa ait été levé pour les citoyens macédoniens se rendant en Grèce (et dans l'espace Schengen) pour motif de tourisme et pour un court séjour⁵³. Quand 433.492 citoyens macédoniens ont été recensés lors de leur entrée en Grèce lors de l'année 2003 (année marquant le maximum d'entrées de macédoniens en Grèce lors de la période 2000-2007), ce sont 2.346.580 et 3.023.059 entrées de citoyens macédoniens qui sont recensés en 2014 et 2015.

⁵³ Les citoyens macédoniens ont la possibilité de rester dans l'espace Schengen pour une durée maximale de 90 jours sur une période de 180 jours courants (source : ministère des affaires étrangères de République de Macédoine, <http://www.mfa.gov.mk/index.php/en/for-macedonian-citizens/visa-information/travelling-in-the-schengen-area>)

Les mobilités transfrontalières, avec et sans les visas

Malgré la forte limitation des mobilités macédoniennes durant les années 2000, les villes du nord de la Grèce restaient un pôle important dans l'approvisionnement de nombreux commerces macédoniens, les individus perpétuant dans une certaine mesure les pratiques des années 1980 durant lesquelles les citoyens macédoniens, alors Yougoslaves, se rendaient dans ces mêmes villes pour s'y procurer des biens que l'économie planifiée yougoslave ne permettait pas d'acquérir⁵⁴. En effet, et bien que l'économie de marché soit désormais la règle en République de Macédoine, elle reste faiblement intégrée à l'économie mondiale et offre par conséquent un panel plus restreint de biens et services aux consommateurs nationaux que son voisin du sud. Si le régime de visa représentait un obstacle à des mobilités d'ampleur importante, certains commerçants macédoniens pouvaient en bénéficier de façon facilitée dans le cadre de leurs activités professionnelles.

A Bitola, le commerce de pièces mécaniques était par exemple fortement dépendant des boutiques de Florina ou Thessalonique, selon la rareté du produit recherché, alors que le réseau d'approvisionnement macédonien en était à ses balbutiements au cours des années 2000. Bien que celui-ci soit aujourd'hui plus performant, la proximité de la frontière et l'existence de ces réseaux informels anciens a entraîné une mise en concurrence des possibilités et des tarifs offerts par ces deux systèmes. Il en allait également, et en va toujours, de même en ce qui concerne les boutiques bitoliennes, qui s'approvisionnent en partie à Thessalonique en profitant de la proximité de la ville et de la présence importante de grossistes dans le quartier du Vardar pour se fournir en produits qu'ils revendent par la suite en République de Macédoine. Bien que leur approvisionnement principal, notamment dans le cas des boutiques de prêt-à-porter, se fasse plutôt à Istanbul qu'à Thessalonique, cette dernière destination représente une solution de proximité pour renouveler le stock et l'offre entre deux voyages dans la capitale turque⁵⁵. Les commerçants se regroupaient alors

⁵⁴ L'importance de ce commerce transfrontalier informel est noté dans le rapport intitulé « Identity, Perception and Entrepreneurial Behaviour: Empirical Data and Analysis », réalisé par G. Agelopoulos, EfiVoutira et L. Labrianidis dans le cadre du projet *Challenges and Prospects of Cross Border Co- Operation in the Context of Eu Enlargement* coordonné par l'université de Kingston, 2008.

⁵⁵ Informations recueillies lors d'interview conduites en novembre 2010

en fonction de leurs affinités pour se rendre en voiture (privée ou en utilisant un taxi informel) à Thessalonique, dans les boutiques du centre-ville, mais aussi et surtout dans ce qu'ils appellent le bazar chinois, situé dans le quartier du Vardar, à proximité immédiate de la gare ferroviaire. C'est là-bas qu'ils achetaient les marchandises destinées à être revendues dans leurs boutiques de Bitola (vêtements, droguerie, quincaillerie, etc.). Après avoir effectué leurs achats, ils se rendaient sur le parking central de ce « marché chinois », chez l'un des deux exportateurs macédoniens qui y sont installés et qui se chargeaient ensuite de l'emballage de la marchandise, des formalités administratives liées au passage en douane ainsi que du transport vers Bitola, ou ailleurs en République de Macédoine.

Le basculement du régime de mobilité entre les deux pays en décembre 2009 a ouvert la voie à l'apparition de nouvelles formes de mobilités transfrontalières, ou plutôt à l'essor de mobilités qui existaient déjà auparavant, mais restaient de faible ampleur en raison des limites administratives du franchissement frontalier. Ainsi, comme mentionné ci-avant, les villes du nord de la Grèce, au premier rang desquelles Thessalonique, étaient déjà des destinations majeures du shopping transfrontalier macédonien durant les années 1980. Le régime des visas, s'il a limité l'ampleur de ces processus, ne les a pas pour autant fait disparaître. Certaines enseignes de la ville attiraient ainsi les touristes balkaniques lors de leur traversée de la ville. Mais la nécessité de la détention d'un visa rendait alors impossible tout voyage non planifié plusieurs semaines à l'avance pour ceux ne disposant pas du précieux sésame et bloquaient toute fluidité de l'espace transfrontalier. Les centres commerciaux de Thessalonique, dont aucun équivalent n'existait alors dans une République de Macédoine qui n'éveillait pas l'intérêt des principales enseignes internationales, n'étaient alors que ponctuellement l'objet de visites macédoniennes, à l'occasion de retours de vacances en Chalcidique ou pour la préparation d'un événement exceptionnel recevant une attention particulière (mariages, fin d'études, etc.). De nombreuses agences touristiques macédoniennes proposaient alors à la vente des journées de shopping dans la métropole grecque, programmant une visite du centre-ville et de la grande zone commerciale du sud de la ville, regroupant les principales enseignes internationales du prêt-à-porter ou de l'ameublement. Ces offres de voyages à la journée, essentiellement proposés à la fin du printemps alors que les jeunes bacheliers étaient à la recherche de vêtements de soirées en vue de la cérémonie de fin d'année organisée par et pour leur classe, comprenaient en sus

du voyage les frais d'obtention d'un visa à entrée unique pour la Grèce voisine. Ils permettaient ainsi aux acheteurs macédoniens de se rendre dans le pays voisin mais en augmentaient le coût et rendaient toute spontanéité impossible. Dans ce contexte particulier, le franchissement de la frontière recouvre une dimension particulière.

Le régime de visa, bien qu'il ait autorisé la persistance de quelques flux transfrontaliers macédoniens en direction du nord de la Grèce, représentait néanmoins un obstacle majeur à leur réalisation. La comparaison de ces données de franchissement antérieures et postérieures à la libéralisation de ce régime régulant les courts séjours et l'écart important qui les sépare permet de nous rendre compte de la barrière que représentait le régime de visa pour la mobilité transfrontalière. L'ampleur des chiffres et la multiplication par 6 du nombre d'entrée de macédoniens en Grèce nous laisse aussi percevoir en quoi l'éloignement symbolique de la Grèce pendant la période des visas était bien réel et très directement perçu par les frontaliers qui ne peuvent se rendre dans des espaces familiers situés à quelques kilomètres seulement de chez eux, sans avoir à passer par l'ambassade de Grèce à Skopje⁵⁶ ou par le consulat grec à Bitola (ouvert en 2006). Ils perdaient alors bien souvent le bénéfice de la proximité de la frontière, et le coût du voyage transfrontalier augmentait drastiquement en raison des déplacements et des procédures à effectuer (de Tinguay, 2004).

Visa grec, séjour bulgare

L'attractivité et la relative facilité d'accès au visa grec a parfois donné lieu à l'apparition de pratiques particulières, l'incluant dans le cadre des stratégies de mobilité plus larges. Ainsi, lors des enquêtes que je conduisais dans la ville bulgare de Blagoevgrad en 2008 sur les mobilités macédoniennes en direction de la Bulgarie, j'étais surpris de découvrir que le visa grec apparaissait dans les stratégies de mobilités macédoniennes entre les deux pays. Après avoir entendu plusieurs personnes évoquer cette pratique, une étudiante macédonienne de l'Université Américaine de Blagoevgrad, originaire de Skopje, me déclarait que faute d'avoir

⁵⁶ Officiellement *Bureau de liaison de la République Hellénique à Skopje*, en raison des tensions persistantes autour du nom de République de Macédoine.

pu obtenir un visa bulgare, ses parents utilisaient un visa grec lorsqu'ils souhaitaient rendre visite à leur fille. Malgré la limitation à cinq jours de la durée du séjour en Bulgarie et la multiplication de la distance liée à l'obligation de rentrer sur le territoire grec avant le retour en République de Macédoine, les visas à entrées multiples plus facilement donnés par la Grèce que par la Bulgarie représentaient une alternative facilitant les mobilités occasionnelles⁵⁷.

Car la fermeture progressive de la frontière a considérablement réduit les possibilités de mobilité des macédoniens vivant dans les espaces frontaliers. A Bitola, l'impossibilité de franchir la frontière et de se rendre dans la ville grecque voisine de Florina a été vécue par ceux ayant profité du régime de circulation des années 1980 comme un enfermement et un déclasserement par rapport à une époque yougoslave présentée comme le modèle d'une grande époque où la vie était, si ce n'est idéale, plus facile et plus heureuse. Car lors des recherches de terrain que j'ai conduites dans la ville de Bitola de mars à mai 2009, soit quelques mois avant la levée du régime de visa et alors que celle-ci n'était pas encore annoncée, l'évocation de cet obstacle entraînait presque automatiquement des allusions à cet *avant*, cette époque durant laquelle la frontière n'était pas perçue comme un obstacle infranchissable. Le responsable était alors tout trouvé : le passeport macédonien, qui ne permettait plus de voyager au-delà de la Serbie, de l'Albanie ou du Kosovo. Cet objet, document de voyage délivré à un individu par l'État dont il est citoyen, était la victime désignée d'une blague qui m'a été très souvent contée lors de ces entretiens : à la question « où pouvez-vous vous rendre sans visa », que je posais à de jeunes macédoniens, je me voyais fréquemment répondre « au supermarché ». Cette boutade, très populaire à Bitola, illustre parfaitement l'état d'esprit qui animait alors les macédoniens quant à ce document, comme il laissait transparaître leur état d'esprit quant à la position internationale de l'État dont ils étaient citoyens. Car ce passeport souffrait la comparaison avec son prédécesseur yougoslave, présenté comme ayant permis à ses détenteurs de voyager librement dans la majorité des pays du globe. Combien de fois ne m'a-t-on pas raconté qu'il s'agissait du passeport le plus falsifié au monde, en raison de sa simplicité mais aussi et surtout car il

⁵⁷ Entretien réalisé en mars 2008 à Blagoevgrad, Bulgarie

permettait d'accéder sans difficultés à un grand nombre de pays, qu'il s'agisse de pays capitalistes, communistes ou non-alignés. Illustrant sa force, ce discours de la libre circulation transpirait également dans le discours des plus jeunes de mes interviewés, jeunes adolescents n'ayant pourtant pas directement connu cette période mais ayant entendu leurs parents et proches évoquer avec nostalgie cette période où ils pouvaient voyager sans avoir à se lancer dans des procédures de visas aussi coûteuses qu'hasardeuses et perçues comme stigmatisantes.

Le passeport macédonien est donc le document qui identifie l'individu en tant que citoyen de la République de Macédoine, et qui lui offre les possibilités de circulation associée à cette qualité. Il est le lien direct entre État, citoyen et circulation, et toute limitation des possibilités de circulation entraîne une remise en question de la place de l'État dans le monde. Lors des entretiens, l'évocation des possibilités de circulation offertes par le passeport yougoslave entraînait très souvent une comparaison de l'importance de la Yougoslavie socialiste et de la République de Macédoine sur la scène internationale, mais également sur le fonctionnement des institutions sur le plan intérieur. « Jugoslavija beše golema država ! Imaše sistem » (*La Yougoslavie était un grand pays ! Il y avait un système*), réapparaissait presque automatiquement au cours d'entretiens conduits avec des personnes ayant vécu une partie de leur vie adulte dans les années 1980. Et si la majorité des personnes interrogées disaient ne pas regretter pour autant cette époque, elles utilisaient l'évocation nostalgique de ces côtés présentés comme positifs du régime socialiste, liberté de circulation et situation économique en tête, pour mettre en relief la difficulté de la situation sociale et politique de la République de Macédoine depuis son indépendance. Ces allusions soulignaient alors l'aspect dégradant d'une procédure de visa qui était pointée du doigt : alors que les citoyens yougoslaves pouvaient circuler sans grande difficulté, il fallait désormais aux citoyens macédoniens montrer patte blanche et prouver que ce voyage ne serait pas un prétexte à une émigration illégale dans le pays visité. C'est donc au final une histoire de reconnaissance et d'appartenance à un groupe de citoyens « dignes de confiance » qui auraient la possibilité d'accéder à la circulation internationale.

Pour les citoyens des républiques dont l'intégration européenne semblait la plus éloignée, l'indépendance a donc, de ce point de vue, marqué un recul important dont le ressenti dépasse largement la seule question de la mobilité. A l'image de ce que Stef Jansen décrit

dans les contextes bosniens et serbes, c'est un sentiment de déclassement qui s'inscrit en fond de celui d'enfermement géographique, et une impression d'injustice, d'une situation *anormale* au regard d'une référence à une vie *normale* puisée dans le passé yougoslave (Jansen, 2015:1).

In a wider context, the situation in Bosnia-Herzegovina and in Serbia was specific in this respect, and not only as a result of the war. "Normal lives" in Yugoslavia were commonly recalled in terms of living standards, order, and social welfare but explicitly related to the dignity of having "a place in the world". Here certification for cross-border mobility – itself an indicator of that place – joined forces with broader geopolitics.

Stef Jansen, 2009

Savoir franchir la frontière, un atout professionnel à l'heure des visas

Mais comme nous l'avons vu, l'application d'un régime de visa ne rend pas une frontière infranchissable en soumettant ce franchissement à une procédure particulière qui complique le déplacement transfrontalier en même temps qu'elle en augmente le coût. Et si, comme il en a déjà été fait état auparavant, le visa grec était un visa relativement accessible pour les citoyens macédoniens, son coût ainsi que l'incertitude régnant quant à la durée pour laquelle il serait attribué faisait de sa demande un processus incertain, parodié par le trio comique macédonien K-15 au cours d'un sketch dans lequel l'annonce de l'obtention d'un visa grec pour une durée de six mois était accueillie par une fanfare de cuivre devant l'ambassade de Grèce à Skopje.

En mars 2009, alors que ma tentative d'autostop destinée à rejoindre la frontière depuis Florina tardait à porter ses fruits, c'est un chauffeur de taxi macédonien qui m'avait accompagné quelques jours auparavant à Ohrid avec des amis qui s'arrêtaient en me proposant de me raccompagner, gracieusement, en direction de Bitola. Ce que je m'empressais d'accepter. Une fois installé à bord de son véhicule, je lui demandais ce qui l'amenait de ce côté de la frontière, surpris de l'y retrouver alors que les voitures macédoniennes y étaient à l'époque encore très rares. Il me répondait alors qu'il venait de

déposer deux jeunes touristes américains à la gare de Florina, après les avoir embarqués dans son taxi depuis la gare de Bitola. Celui qui venait de m'épargner plusieurs heures de marche disposait d'un visa d'une durée de six mois, qu'il utilisait pour étendre son activité professionnelle au-delà de la frontière. Les liaisons collectives entre Florina et Bitola étant inexistante, il profitait de la situation afin de proposer un service alternatif aux voyageurs, en tirant un complément de revenu non négligeable. Pourtant, il était inquiet alors que nous conversions au sujet des visas, car le sien expirait très prochainement. S'il en avait bien demandé un autre, en même temps que son fils avec lequel il travaillait, il n'était pas sûr de l'obtenir. Le croisant de nouveau lors de l'été suivant, alors que j'étais revenus à Bitola pour mes vacances, j'apprenais que ni lui ni son fils n'avaient obtenus le document tant convoité. Il se disait alors à la recherche d'une solution pour aller travailler temporairement en Allemagne, pays où il avait déjà résidé et dont il maîtrisait la langue. En cet été 2009, l'annonce de la suppression du régime de visa de court séjour n'avait pas encore été faite et la perte du visa équivalait pour lui à une importante perte de revenu.

Cet exemple est représentatif de la façon dont certains individus exploitent les configurations locales en profitant d'un avantage, ici le fait de disposer d'un visa à entrées multiples pour la Grèce, pour exploiter la faiblesse des réseaux de transport transfrontaliers. Mais il est également représentatif de l'incertitude que faisait peser ce régime sur des acteurs dont l'activité pouvait être remise en question au gré des procédures de demandes de renouvellement de ce document. Pourtant, certains individus se démarquaient par leur spécialisation affichée dans ces trajets transfrontaliers, basant leur activité professionnelle sur leur capacité à franchir une frontière difficilement franchissable dans la durée pour la majorité.

En avril 2009, je cherchais à quitter Bitola en direction de Thessalonique tout en empruntant le chemin le plus direct. Pas question alors de prendre le train de Bitola à Veles avant d'attendre un éventuel passage du Skopje-Thessalonique, ou de suivre le même trajet en autobus et passer de longues heures en correspondance. Je décidais alors de suivre le trajet le plus classique dans la région, en prenant à Florina le bus en direction de Thessalonique. Je me mettais donc dans les stations de taxis bitolienne à la recherche d'un chauffeur disposant d'un visa ainsi que d'une carte verte, assurance internationale permettant à son véhicule d'entrer sur le territoire de l'Union européenne. J'embarquais alors avec un chauffeur d'une

trentaine d'années, qui se proposait de me faire parcourir les 30 Km qui séparent Bitola de Florina pour 20 euros, le tarif habituel pour cette course. Lors du passage de la frontière, mon chauffeur stoppait son véhicule du côté macédonien pour y déposer le matériel qui identifiait son véhicule comme taxi. Il le récupérerait à son retour. Nous avons ensuite franchi la frontière, à laquelle il est descendu présenter son passeport et le visa grec qu'il contenait ainsi que les papiers de son véhicule, avant de repartir en Grèce. Chauffeur de taxi n'était qu'un métier récent pour cet homme qui empruntait régulièrement ce trajet en accompagnant de nombreux touristes suivant le même trajet que moi. Il était auparavant chauffeur routier et avait travaillé plusieurs années en Grèce, et gardait de cette période le visa longue durée qu'il avait obtenu en même temps que son emploi. Pouvant entrer et sortir du territoire grec pendant une période de dix ans, il a alors décidé de rentrer en République de Macédoine et d'utiliser cet avantage dans le cadre de sa nouvelle activité de chauffeur de taxi.

C'est également le cas d'un autre chauffeur, interviewé au mois de février de 2010. Chauffeur routier pendant plusieurs années en Grèce, il a pu obtenir un visa de long séjour qui a dépassé en durée son séjour professionnel dans le pays. A son retour à Bitola, il décidait lui aussi de profiter de sa capacité de franchissement pour se spécialiser dans le transport de personnes en direction de la Grèce. Mais à la différence des deux exemples précédents, il n'associait pas à cette activité transfrontalière une activité de chauffeur de taxi local. Disposant d'un réseau transfrontalier important tissé au cours de sa précédente activité, il devient rapidement un personnage incontournable des déplacements transfrontaliers, attirant une clientèle variée. Qu'il s'agisse de travailleurs macédoniens se rendant en Grèce, de voyageurs désireux de rejoindre l'aéroport de Thessalonique ou de citoyens grecs en voyage d'affaire à Bitola, les profils des individus utilisant ses services sont nombreux. Pour faire face à une demande croissante, il demande à la fin des années 2000 à une connaissance à lui de le rejoindre dans son activité, montant une petite entreprise informelle. Cet ami, représentant pour une entreprise macédonienne commercialisant ses produits en Grèce, disposait lui aussi d'un visa longue durée lui permettant de se rendre en Grèce à sa guise. Investissant dans un véhicule récent et son assurance internationale, il s'engageait alors à son tour dans cette activité bénéficiant du réseau bâti par son associé tout en y ajoutant le sien. Mais la fin du régime de visa a marqué une rupture dans l'activité

professionnelle de ces individus en faisant disparaître l'avantage sur lequel elle reposait. En permettant à tous citoyens macédoniens munis d'un passeport biométrique et acquittant une assurance internationale pour leur véhicule de franchir la frontière, elle a supprimé l'accès privilégié de ces acteurs au territoire grec. « Aujourd'hui, n'importe qui avec une voiture peut faire le taxi vers la Grèce », se plaignait l'un de ces deux chauffeurs en septembre 2011, évoquant la baisse d'activité depuis décembre 2009. Fortement soutenus par la solidité de leurs réseaux transfrontaliers et leur proximité avec les autorités consulaires grecques sur place qui leur permettaient de conduire légalement leur activité transfrontalière, ils ont pu la poursuivre jusqu'en 2015. Mais la concurrence croissante et surtout l'utilisation de plus en plus importante de véhicules personnels pour franchir la frontière ont eu raison de leur activité. Le membre fondateur de cette petite entreprise informelle a alors choisi de saisir l'opportunité d'une émigration vers l'Australie, accompagné de sa femme et de ses deux enfants.

2. Les dynamiques des mobilités transfrontalières entre Grèce et République de Macédoine à partir de 2009

Je me suis rendu à Bitola pour la première fois de mars à mai 2009, pour y conduire des recherches de terrain sur les relations transfrontalières entre les régions de Bitola et de Florina dans le cadre de mon mémoire de master 2. Ne disposant pas de données statistiques et cherchant donc à me faire une première idée de l'intensité des mobilités transfrontalières, je notais à cette époque leur forte asymétrie lors d'observations au poste frontière de Niki/Medžitlija. Conformément à mes premières hypothèses, le nombre de Macédoniens franchissant la frontière pour se rendre en Grèce paraissait largement inférieur au nombre de Grecs empruntant le même chemin en sens inverse. Le régime de visa imposé aux citoyens macédoniens était encore en vigueur et sa levée, intervenue à la fin de cette année 2009, n'était pas encore annoncée.

Des espaces urbains inégalement marqués

Je décidais également de profiter de mes premiers jours dans la région pour m'imprégner des paysages urbains offerts par le couple de villes qui constituaient alors mon terrain de recherche. De ce point de vue, la ville de Bitola offrait de nombreux indices quant à la venue de ressortissants grecs ainsi qu'à l'importance qui leur était accordée. De nombreux véhicules grecs immatriculés en Grèce pouvaient être croisés dans les rues bitoliennes, et de nombreux panneaux publicitaires, menus de restaurants ou autres signes commerciaux



Figure 25: Panneau de signalisation au centre-ville de Florina, Grèce.

Photo: G. Javourez, 2009

rédigés en grec en plus du macédonien donnaient immédiatement le sentiment de la présence importante d'une clientèle grecque dans la ville de Bitola.

A l'inverse, la ville de Florina ne laissait voir aucun signe de la proximité de la frontière, en dehors de rares panneaux de signalisation indiquant le pays se trouvant à 15 kilomètres au nord de la ville. Certains

de ces panneaux sont d'ailleurs anciens et indiquent toujours un pays qui n'existe désormais plus, mais qui est encore souvent utilisé comme substitut au nom de République de Macédoine, dont l'utilisation en Grèce est encore fréquemment problématique. Pas d'inscriptions en macédonien (pas surprenant au regard de la Question macédonienne), et surtout pas ou très peu de véhicules immatriculés en République de Macédoine dans les rues de la ville, à l'image de la faiblesse du flux de ces mêmes véhicules répertoriés durant mes longues observations au poste frontière de Niki/Medžitlija. Si cette situation n'est pas exceptionnelle, c'est le contraste avec le centre-ville de Bitola qui est ici frappant et fait ressortir le caractère particulier de la ville macédonienne et de ses commerces semblant à première vue chercher à attirer une clientèle venue de l'autre côté de la frontière.

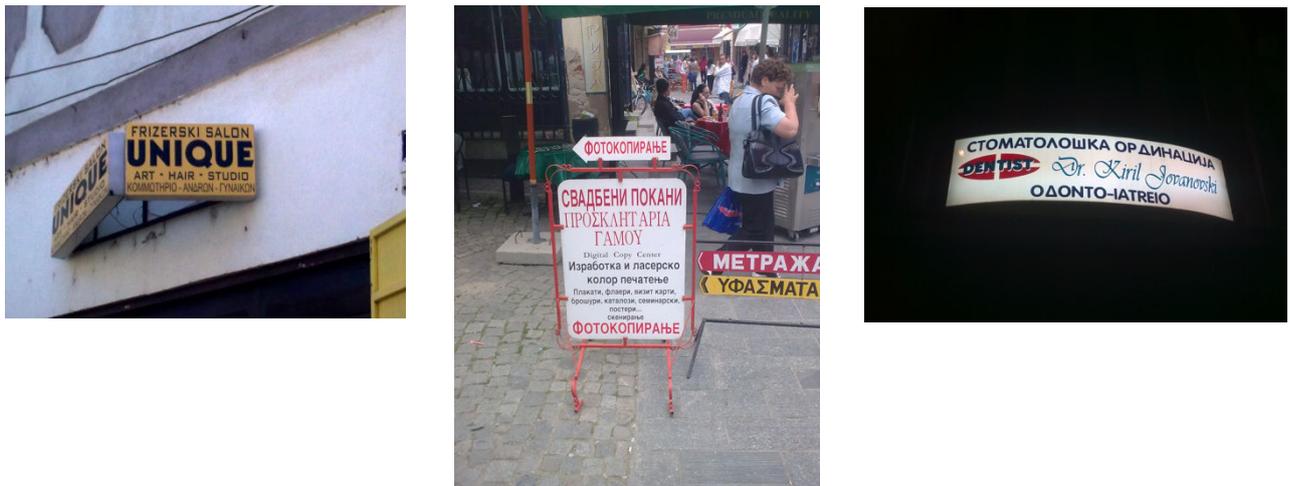


Figure26 : Devantures et publicité en macédonien et grec. De gauche à droite : Enseigne de salon de coiffure, indication d'une échoppe de tissus et d'un centre de reprographie, enseigne d'un cabinet dentaire
Photos : G. Javourez, mars 2009

Des mobilités transfrontalières aux dynamiques distinctes

Si l'on compare l'ensemble de ces premières impressions avec les données statistiques recueillies depuis, on observe que 925.862 citoyens grecs étaient, cette année-là, recensés lors de leur entrée en République de Macédoine. Durant la même période les citoyens macédoniens recensés lors de leur sortie du pays à l'un des postes frontières le séparant de la Grèce étaient 601.818⁵⁸ soit 1,54 fois moins nombreux que les citoyens grecs. Au poste frontière de Niki/Medžitlija, point central de mes recherches, les autorités grecques ont quant à elles recensées, toujours en 2009, la sortie de 134.908 citoyens grecs et l'entrée de 102.804 citoyens de macédoniens⁵⁹.

L'inégalité de franchissement au poste de Niki/Medžitlija apparaissait alors comme plus modeste que l'inégalité totale, et le rapport observé après le traitement de ces données, dont je ne disposais pas à l'époque, semblait dans un premier temps minorer l'asymétrie observée et évoquée lors de ce premier travail. Mais l'importante différence apparente avec les observations réalisées en ce printemps 2009 pouvait être atténuée au regard de

⁵⁸ Données provenant du ministère des Affaires intérieures de République de Macédoine.

⁵⁹ Données provenant de la police grecque et recueillies au poste frontière de Niki, Grèce.

l'évolution mensuelle des franchissements sur cette même année. Celle-ci permet d'isoler la période durant laquelle j'ai conduit mes recherches sur ce terrain et d'observer les dynamiques de ces franchissements grecs et macédoniens à ce poste frontière particulier (Figure 27). Ce faisant, on observe que sur la période allant de début mars à mai 2009 les citoyens grecs quittant leur territoire pour se rendre en République de Macédoine sont deux fois plus nombreux que les citoyens macédoniens recensés lors de leur entrée en Grèce.

En ce qui concerne les entrées de citoyens macédoniens en Grèce on observe, comme attendu au regard des données 2000-2007 abordées ci-avant, un pic important lors de la saison estivale. Il illustre une fois encore l'importance des mobilités touristiques en direction des plages grecques durant cette période et le caractère fortement saisonnier des mobilités macédoniennes vers la Grèce. Dans le même temps, l'entrée de citoyens grecs en République de Macédoine ne connaît pas de pic particulier, si ce n'est un léger maximum au mois d'août. Les structures des mobilités grecques et macédoniennes au poste frontière de Niki/Medžitlija sont donc totalement différentes et reflètent des pratiques particulières. Alors que les mobilités macédoniennes suivent une logique saisonnière marquée l'intensité des franchissements frontaliers grecs, plus élevée et plus stable au fil des mois, appuie les observations de terrain mettant en avant leur ancrage dans la quotidienneté.

Bitola, une position transfrontalière particulière

Une étude menée par l'Institut National de Statistique de la République de Macédoine publiée en juin 2010 est venue valider mes premières observations et les préciser. Réalisée sur l'année 2009 aux postes frontières macédonien, cette enquête avait pour but d'identifier les motifs, la durée et la nature des séjours des individus résidant à l'étrangers en République de Macédoine. Considérant uniquement les entrées d'individus résidant en Grèce, il en ressort qu'une grande majorité d'entre eux (70,45%) déclaraient se rendre en République de Macédoine pour une visite d'une journée. Les autres motifs d'entrées déclarés l'étaient à un niveau bien moindre : 21,75% déclaraient ne faire que transiter par le pays et 7,79% y rester plus de 24 heures. On peut également dire que la majorité des citoyens grecs interrogés se rendaient fréquemment en République de Macédoine, puisque 50,98% des personnes ont déclaré s'être rendus dans le pays 21 fois ou plus et que l'on arrive à un total de 78,21% s'étant rendus dans le pays au moins 11 fois. Enfin, outre la

fréquence de ces mobilités, cette enquête nous permettait également d'en confirmer la dimension frontalière, puisque les villes frontalières de Bitola et Gevgelija étaient les destinations déclarées de 91,52% des résidents grecs interrogés (46,5% pour Bitola et 45,02% pour Gevgelija). Ce phénomène se confirme également au regard des données fournies à titre de comparaison pour l'ensemble de l'année 2009, puisque les deux villes frontalières sont les destinations de voyage de 92,11% des résidents grecs interrogés. Sur l'ensemble de l'année, Bitola était un pôle d'attraction plus important que Gevgelija puisque ce sont 54,84% des interrogés qui déclaraient s'y rendre, contre 37,27% pour Gevgelija.

Les données recueillies par cette enquête permettent d'établir une comparaison entre Bitola et les autres villes macédoniennes, illustrant la position particulière de la ville de Bitola, ancien centre commercial et administratif d'une région aujourd'hui transfrontalière, et dont la partie grecque est essentiellement rurale. En effet, sur l'ensemble de la période juin-septembre 2009, 45,25% des dépenses réalisées par les résidents grecs interrogés ont été faites dans la ville de Bitola. Ce pourcentage monte à 48,34% sur l'ensemble de l'année 2009. A titre de comparaison, la deuxième ville dans laquelle les dépenses de résidents grecs étaient les plus importantes est la ville d'Ohrid, située au bord du lac du même nom, avec 16,35% durant l'été 2009 et 15,95% des dépenses totales sur l'année 2009. Les informations recueillies au sujet des dépenses confortent elles aussi les observations réalisées durant mon premier terrain bitolien de 2008. Lors de l'enquête, 45,52% des interrogés ayant déclarés s'être rendus à Bitola ont dépensé leur argent pour des activités liées aux loisirs ou à la santé, et 41,45% d'entre eux déclaraient dépenser de l'argent pour des achats divers.

Cette enquête quantitative confirme une grande partie des observations conduites lors de mon premier séjour à Bitola au printemps 2009. La dimension frontalière des mobilités grecques vers la République de Macédoine, dont les villes frontalières de Bitola et Gevgelija sont les destinations principales et quasi exclusives, apparaît nettement. De même, les objets de ces mobilités sont eux aussi confirmés puisque les loisirs et la santé arrivent en tête des déclarations recueillies, et correspondent aux catégories dans lesquelles se classent les activités identifiées en terrain et qui seront développées ci-après. La véritable nouveauté révélée par cette enquête relève de l'importance relative de la ville de Bitola dans les dépenses de résidents grecs en République de Macédoine, et de la comparaison avec les autres villes macédoniennes rendue possible en termes de destination. Avec environ la

moitié de ces dépenses déclarées sur l'année 2009 par les enquêtés, Bitola devance de loin Ohrid, capitale touristique du pays et ses 16% du total des dépenses, et encore plus Gevgelija où les dépenses ne représentent sur l'année 2009 que 8,88% du total. Bitola apparaît ainsi clairement comme la ville principale des destinations transfrontalières grecques, ainsi que comme le principal lieu dans lequel ceux-ci dépensent leur argent. Les tendances avancées confortent les observations, tout comme elles nous donnent de nouvelles indications quant à la place occupée par la ville phare de cette recherche dans les mobilités transfrontalières grecques.

3. Une destination de proximité et des prix attractifs aux sources de ces mobilités venues de Grèce

Ces mobilités quotidiennes apparaissent ainsi comme ancrées dans une proximité que les relevés des indicateurs géographiques des plaques d'immatriculation grecque observées à Bitola avait fait émerger dès mes premiers jours sur le terrain. Lors de ces observations, conduites tant au poste frontière qu'en ville, il était ressorti que la grande majorité des véhicules immatriculés en Grèce et circulant à Bitola étaient immatriculés dans la préfecture de Florina, puis dans celles de Kozani et Kastoria. Si cet outil n'était pas infaillible en raison de possibles maintiens d'immatriculation à la suite d'une revente ou d'un déménagement, la proximité des régions d'origine observée n'en était pas moins significative. Ces observations ont par la suite été étayées par les questions posées aux commerçants bitoliens en contacts avec ces clients transfrontaliers, présentés comme majoritairement originaires de Florina et de sa région, et, dans une moindre mesure, de Ptolemaida, Kozani ou Edessa. Dans les villages visités de la région de Florina, la proximité de la frontière et de la ville de Bitola était fréquemment présentée comme la raison principale de la fréquence des mobilités réalisées dans cette direction, alors que de nombreux interlocuteurs précisaient se rendre dans la ville macédonienne sur une base hebdomadaire pour y effectuer des achats du quotidien et s'y procurer du carburant, dont l'écart de prix avec la Grèce justifiait à lui seul l'intérêt économique de ce voyage. Cette proximité est particulièrement prégnante dans le cadre de villages situés entre la frontière et Florina, à l'image des villages de Kratero, Akritas, Kato

Kleines, Etniko et autres, où elle m'a quasiment toujours été rapportée au côté de la faiblesse des prix pratiqués pour justifier l'intérêt des mobilités transfrontalières.

Pour nous, Bitola ou Lerin⁶⁰ c'est à peu près la même chose, et Bitola est moins chère.

***Un habitant de Kratero/Rakovo, parlant des pratiques transfrontalières
d'habitants du village, Octobre 2010***

En février 2010, alors que je cherchais à en apprendre plus sur les citoyens grecs venant consommer des biens et services à Bitola, je décidais de demander au patron d'un salon de coiffure renommé de la ville si son établissement était fréquenté par une population transfrontalière importante. Me répondant par l'affirmative, il me proposait également de me présenter certains de ces clients pendant qu'il travaillait. Il me donnait alors rendez-vous deux jours plus tard, un vendredi, en début d'après-midi. Il n'avait pas encore de rendez-vous, disait-il, mais il m'assurait que certains clients venant de Grèce se rendraient à son salon après avoir fait des achats au bazar en ce jour de marché. Je revenais donc le jour convenu, à 14h, à la recherche de clients venus de Grèce qui accepteraient de répondre à mes questions, en macédonien.

A peine entré dans le salon, Dime, le patron, m'interpelait et me présentait à deux de ses clientes venues du pays voisin, qui acceptaient gracieusement de répondre à mes questions. Elles étaient venues du village frontalier de Kratero, pour faire des achats au bazar de Bitola et se rendre chez le coiffeur. Il y avait à Bitola, déclaraient-elles, plus de choix qu'à Florina et les prix y étaient plus attractifs, enfin cela dépendait des produits. Ainsi les vêtements n'étaient, selon elles, pas meilleur marché à Bitola qu'en Grèce où il était possible de les trouver à un prix moindre. Mais elles précisaient également que le coiffeur était beaucoup moins cher à Bitola, puisqu'elles payaient alors 500 denar (8€50) par personne pour un service qu'elles auraient payé de 30 à 70€ à Florina, et plutôt 70€ dans un salon du même standing que celui de Dime.

⁶⁰ Nom slave de la ville Florina

Du marché au salon de coiffure, cet exemple de parcours de consommateurs venus de Grèce à Bitola est caractéristique de la pratique de ces citoyens grecs se rendant à Bitola que les entretiens réalisés en Grèce entre 2010 et 2012 ont permis de faire émerger. Il abonde les observations que j'avais faites lors de mon premier séjour bitolien, durant lequel je m'étais principalement attaché à identifier les lieux de destinations des mobilités transfrontalières grecques, ainsi qu'à me faire une idée de leur ampleur et de leur impact dans l'espace bitolien. Je notais alors que certains services tels que les soins dentaires, la coiffure ou le lavage de voiture étaient particulièrement prisés de ces citoyens grecs se rendant dans la ville, comme le laissaient percevoir les multiples inscriptions publicitaires en grec dont quelques clichés sont présentés ci-avant. A cette visite « utile » s'associait fréquemment une promenade le long de Širok Sokak⁶¹, la grande rue piétonne du centre-ville que beaucoup de visiteurs grecs nomment *To Kentro (Le Centre)*, et où se situent l'essentiel des cafés et restaurants de la ville, ainsi que quelques boutiques importantes. Autre lieu fréquenté par les visiteurs grecs, la *Stara Čaršija*, le Vieux Marché de Bitola, qui regroupe aujourd'hui encore de nombreuses échoppes d'artisans, de nombreux commerces, ainsi que le principal marché de fruits et légumes de la ville. Je notais à l'époque que le différentiel économique était, comme le long de nombreuses autres frontières,⁶² le moteur principal de ces mobilités : la faiblesse des prix macédoniens concernant les biens et services consommés à Bitola expliquait l'attrait de la ville frontalière macédonienne pour ces citoyens grecs. Mais Bitola présentait également d'autres avantages aux yeux des citoyens grecs interrogés. Alors que je leur demandais ce qui leur plaisait dans la ville, ceux-ci me répondaient souvent en macédonien « Ima Narod ! », *il y a du monde*. Car si certains côtés de la ville laissent

⁶¹Širok Sokak est un nom hérité de la période ottomane, signifiant « Grande Rue » en turc. Officiellement, le nom de « Širok Sokak » a remplacé celui de « Maršal Tito » en 2013. Ce changement est le fruit d'une politique décidée en 2012 par le gouvernement de droite nationaliste au pouvoir, destinée à remplacer une grande partie des noms d'inspiration socialiste par des noms issus du « patrimoine » local ou de la mythologie macédonienne en cours promue par ce gouvernement. De nombreux noms de héros du panthéon socialiste yougoslave ont ainsi été remplacé par des noms de personnages de la Macédoine antique ou de figures de la lutte macédonienne, nouveau héros d'une histoire nationale en cours de révision. Mais dans les faits, le nom de Maršal Tito avait une existence presque exclusivement administrative. Ce nom, donné à la quasi-totalité des rues piétonnes centrales en Yougoslavie socialiste, ne semble pas avoir été approprié par la population de Bitola qui faisait référence à la rue en tant que *Korzo* ou Širok Sokak.

⁶² Voir notamment les travaux de Williams et Balá sur les frontières de la Slovaquie avec l'Autriche et la Hongrie (2002), ou d'Alexandre Lemoine pour les mobilités transfrontalières entre Suisse et France (1999).

clairement transpirer le déclin de la ville depuis le début de 20^e siècle, d'autres tels que le Korzo central ou le vieux marché sont encore des lieux d'émulation fortement fréquentés prisés de citoyens grecs en visite dans une ville 4 fois plus peuplée⁶³ que Florina. Cette agitation et le monde qui se regroupe en ces lieux particuliers étaient ainsi prisés des individus interrogés en Grèce qui témoignaient par-là du maintien d'une certaine dimension de centralité de la ville de République de Macédoine dans une région de la Pélagonie grecque très majoritairement rurale.

La forte augmentation des mobilités transfrontalières vers Bitola

Les premières observations de terrain sur les mobilités transfrontalières grecques à Bitola datent donc de 2009 et de mon travail de seconde année de Master de géographie, et elles constituent le point de départ des recherches de terrain que j'ai mené par la suite au cours de mon doctorat. De retour à Bitola, ma première préoccupation a été de chercher à vérifier ces observations faites alors que je ne maîtrisais pas encore bien le macédonien, et de me concentrer sur leur évolution alors que le contexte régional était changeant, entre levée du régime de visa pour les citoyens macédoniens et l'intensité croissante de la crise économique grecque. Que s'était-il passé entre le printemps 2009 et l'été 2010 ? La hausse des mobilités évoquée, mais non vérifiée à ce stade, des mobilités entre 2008 et 2009 se poursuivait-elle ?

Ayant conduit les recherches pour ce doctorat entre 2009 et 2012, puis ayant ensuite résidé à Bitola durant trois ans, j'ai pu observer sur place que les mobilités grecques suivaient toujours une logique orientée autour de l'achat de biens de consommations courantes, de soins médicaux et surtout dentaires, et de loisirs. Pourtant, une chose m'a sauté aux yeux dès mon retour sur le terrain en 2010 : les véhicules immatriculés en Grèce, dont

⁶³ Les estimations sur la population de la ville de Bitola sont difficiles à obtenir alors que les données disponibles concernent la municipalité dans sa totalité et que celle-ci a été fortement élargie lors de la réforme territoriale de 2004 et intègre désormais de nombreux villages de environs. Le chiffre de 60.000 est issu de la préfecture de police de la ville mais n'est qu'une estimation alors qu'aucun recensement ne s'est tenu dans le pays depuis 2002.

l'observation dans les rues bitoliennes était devenue ma spécialité, semblaient beaucoup plus nombreux que l'année précédente. Lors des belles journées de week-end ou de jours fériés grecs, pour peu que le temps soit clément, la grande rue piétonne de Bitola se remplissait au fil de la journée de groupes de personnes venues de la Grèce voisine. Les oreilles du promeneur que j'étais étaient alertées par les nombreuses conversations qui se déroulaient dans une langue différente. Était-ce le résultat d'une meilleure pratique de la langue macédonienne, que je commençais à pratiquer couramment, d'une affluence grecque plus importante tout au long de l'été et de l'automne, ou bien d'une augmentation réelle et sensible de ces mobilités grecques à destination de Bitola ?

Il était alors nécessaire de pouvoir comparer cette impression visuelle et auditive avec les données du franchissement frontalier de ces citoyens grecs, à la fois au niveau de l'ensemble de la République de Macédoine, mais également à hauteur du poste frontière de Niki/Medžitlija. Ces données, recueillies au début de l'année 2012 auprès des polices grecques et macédoniennes, confirment cette hausse du nombre d'entrées de visiteurs grecs en République de Macédoine à partir de l'année 2010. Elles confirment également, logiquement, l'augmentation du nombre de citoyens grecs quittant leur pays en direction de la république voisine par le poste frontière de Niki/Medžitlija. En effet, entre les années 2009 et 2010, les entrées de citoyens grecs sur le territoire de la République de Macédoine ont augmenté de 18%⁶⁴, alors qu'elles avaient baissées de 20% entre 2007 et 2008⁶⁵. Cette augmentation est encore plus importante lorsque l'on observe les données fournies par la police grecque au poste frontière de Niki, puisque ce sont 203.715 citoyens grecs qui sont recensés en 2010, contre 134.908 en 2009, soit une augmentation de 51% du nombre de franchissements. Si l'on ne peut comparer les données concernant le nombre total d'entrées de citoyens grecs en République de Macédoine et celui du nombre de sorties de Grèce de ces mêmes citoyens au poste frontière de Niki⁶⁶, l'augmentation de leurs franchissements

⁶⁴ Selon les données du ministère de l'intérieur macédonien.

⁶⁵ Lors de mon premier séjour de terrain, de nombreuses personnes avaient témoigné de la baisse du nombre de visiteurs grecs au cours de l'année 2008, présentant le veto grec à l'entrée de la République de Macédoine dans l'OTAN en Avril 2008 comme la principale raison de cette baisse.

⁶⁶ Cette impossibilité est liée au fait que ces données sont issues de sources différentes, et que les méthodes présidant à leur récupération varient de façon importante. En ce qui concerne les données issues du ministère

entre ces deux années semble néanmoins beaucoup plus forte dans la seule région de Bitola et Florina qu'au niveau de l'ensemble des postes frontières, donnant une nouvelle fois des indications sur la particularité des relations transfrontalières dans ces espaces frontaliers.

Un des effets de la crise grecque ?

Mais comment expliquer cette augmentation aussi forte que soudaine entre les années 2009 et 2010 ? Nous pouvons dans un premier temps envisager l'impact d'un phénomène de rattrapage après la baisse de l'entrée de citoyens grecs survenue en 2008, à la suite de la dégradation du climat diplomatique entre Grèce et République de Macédoine lors du veto émis par la Grèce à l'entrée de son voisin dans l'Alliance Atlantique. Mais ce phénomène ne peut pas expliquer à lui seul l'ampleur de cette augmentation. Le complément de réponse serait à chercher ailleurs, du côté de la crise économique grecque qui éclate après les déclarations du premier ministre Giorgos Papandreou au sujet de l'état réel de la dette du pays, en octobre 2009. C'est en tous cas ce que laisse penser la comparaison du calendrier de la hausse des sorties par le poste frontière de Niki avec celui des premières mesures prises par le gouvernement Papandreou pour faire face à la crise.

C'est en janvier 2010 qu'il annonce une première série de mesures de rigueur, au rang desquelles figuraient un gel des embauches dans la fonction publique et une hausse d'impôts. Ce premier plan ensuite suivi par l'annonce d'une seconde série de mesures, au début du mois de février 2010, parmi lesquelles figuraient l'annonce du gel du salaire des

de l'intérieur macédonien, celles-ci sont récupérées lors de l'entrée du citoyen franchissant la frontière. La présentation du passeport ou de la carte d'identité, ainsi que l'entrée des données relatives à l'identité du citoyen dans la base de données du ministère se fait de façon systématique, pour les citoyens macédoniens comme pour les ressortissants étrangers. Les choses sont différentes du côté grec de la frontière, où la majorité des ressortissants grecs ou européens voyaient leurs documents de voyage vérifiés mais pas systématiquement entrés dans la base de données informatique. Le recensement des données du franchissement frontalier était, pour ces ressortissants, souvent effectué sur une feuille de papier, à la main, par l'un des officiers de police présent au poste. Ce recensement n'était alors pas toujours automatique ni précis quant aux nombres de passagers présents dans le véhicule. De même, de nombreux citoyens grecs, connus des agents du poste frontière, se voyaient fréquemment accordée la possibilité de franchir directement la frontière grecque ou le contrôle d'identité pour s'avancer vers la douane, dans le cas d'un retour sur le territoire national. Par conséquent, les statistiques fournies par la police grecque semblent minorer la réalité des franchissements frontaliers, mais restent pertinents dans le cadre d'une comparaison annuelle.

fonctionnaires ainsi que le recul de l'âge légal de départ à la retraite, qui passait à 67 ans. Ces deux premières séries de mesures ne semblent pas particulièrement suivies d'effets au poste frontière de Niki, puisque le nombre de franchissements par des citoyens grecs y augmente légèrement en janvier, avant de baisser à nouveau en février (de 9.769 en décembre 2009 à 11.346 en janvier 2010, puis 8.585 en février 2010). Mais la situation évolue à partir du mois de mars et de la troisième série de mesures d'austérité, parmi lesquelles l'augmentation de la TVA de 19 à 21%. Le nombre de sorties du territoire par le poste de Niki augmente alors de 75%, passant des 8.585 du mois de février à 15.024 en mars 2010 (figure 27). A partir de ce moment-là, le niveau des franchissements frontaliers de citoyens grecs ne repasse plus sous la barre des 14.221 entrées du mois de juin 2010.

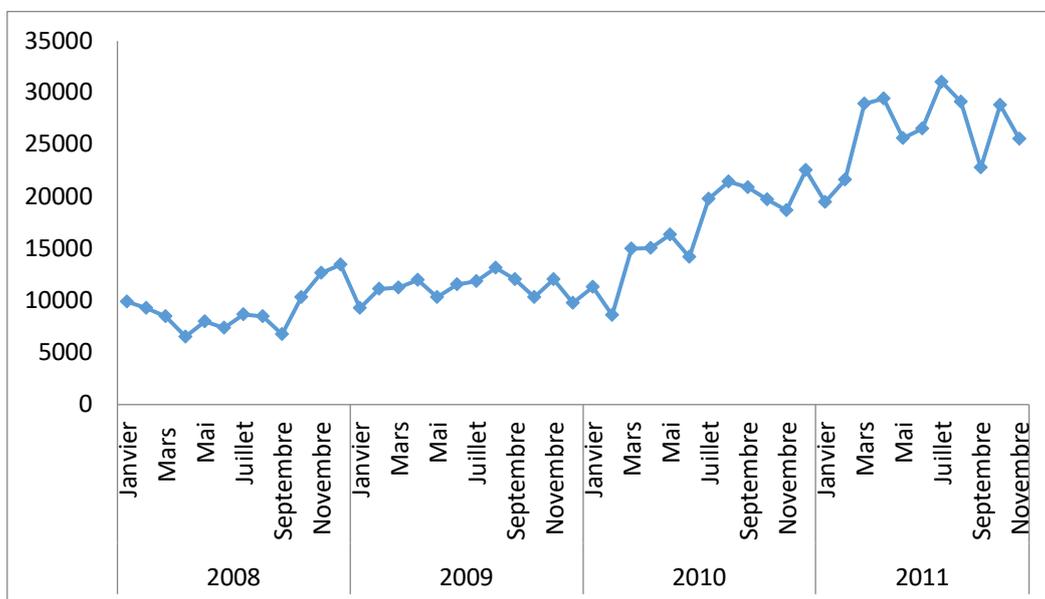


Figure 27 : Sorties mensuelles de citoyens grecs par le poste frontière de Niki.
Source : Police grecque

Au vu de ces données, les franchissements frontaliers de citoyens grecs en direction de la République de Macédoine au poste frontière de Niki semblent donc s'intensifier en même temps que la crise économique grecque prend de l'ampleur. La réalité de celle-ci, et notamment l'impact direct des mesures d'austérité sur les prix et les revenus des citoyens du pays, ont eu des conséquences immédiates sur ces franchissements. Cette évolution statistique et cette hypothèse quant à sa cause sont également corroborées par le fait que les pratiques de ces ressortissants grecs observées à Bitola ne semblent évoluer que par leur ampleur : l'exploitation du différentiel économique en reste le moteur, mais un moteur qui

serait de plus en plus entraînant. Cette hypothèse est également confirmée par les témoignages recueillis après l'été 2010 tant à Bitola qu'à Florina. La crise grecque et les mesures qui ont été prises tout au long des années suivantes ont eu un impact sur le pouvoir d'achat grec ainsi que sur les prix à la consommation, et ont renforcé l'importance du différentiel économique entre les deux pays et des économies réalisées grâce à la mobilité transfrontalière. Des économies qui étaient auparavant perçues comme marginales par certains ont ainsi pu être reconsidérées, devenant assez importantes pour motiver le déplacement transfrontalier. Dans un contexte économiquement tendu, ces économies associées à la consommation de loisirs à bas coût devient un véritable avantage pour maintenir un certain niveau de vie devenu moins accessible.

Les mobilités grecques à Bitola et la production d'espaces transfrontaliers

Lors d'enquêtes réalisées du côté grec de la frontière, je me suis rendu dans un petit village situé en lisière de la ville de Florina pour y conduire un entretien avec un couple de retraités. C'est un commerçant de Bitola et son fils qui m'avaient introduit et accompagné durant cette visite. Dès notre arrivée à l'improviste dans la petite maison, la conversation se déroulait en macédonien, que Lile parle mieux que Nikola⁶⁷. J'orientais alors rapidement celle-ci vers les mobilités en direction de Bitola, où nos deux hôtes disaient alors se rendre régulièrement. A l'image des multiples entretiens réalisés dans la région de Florina, Lile et Nikola disaient se rendre à Bitola avant tout pour aller faire des achats au marché de la ville.

Ici, le prix du chou est beaucoup plus cher que chez vous ! Pour le même prix qu'un chou ici, on peut en acheter trois chez vous ! J'achète aussi de la viande car chez vous elle est à quatre ou cinq euros le Kg, et ici elle est à huit ou neuf euros. Il y a par contre des choses qui ne sont pas moins chères, par exemple je ne comprends pas pourquoi les nôtres vont à Vero,

⁶⁷ Cette inégalité linguistique se retrouve fréquemment chez les habitants les plus âgés des villages frontaliers. Le macédonien étant la langue de l'espace domestique, les femmes en ont conservé une meilleure pratique de par une pratique plus importante au regard du rôle qui leur était alors attribuée au sein de la cellule familiale. Les hommes étaient alors, via le travail ou les démarches administratives, bien plus souvent au contact de la langue grecque et de la culture hellénique qui a influencé leur pratique du macédonien.

car c'est très cher ! Lidl est beaucoup moins cher, notamment pour les pâtes. Nous allons aussi manger lorsque nous allons à Bitola : nous mangeons chez l'albanais vers la rivière... comment s'appelle-t-il déjà ?

- *Ajčo ?*
- *Oui c'est ça, Ajčo ! Parfois nous mangeons aussi au Kafana au village qui est à la sortie, Bukovo. Pas celui d'en haut, l'autre en bas. Il a été refait et il est maintenant grand et très bien. Il y en a ici aussi des très bien dans des villages, mais ils sont beaucoup plus chers ! A Bitola on mange plus et on paye moins !*

Entretien à Armenohori, novembre 2010

Ainsi, à l'image des mobilités abordées plus tôt dans ce chapitre, les pratiques transfrontalières du couple rencontré apparaissaient comme très classiques : le différentiel économique était à l'origine d'une mobilité transfrontalière dont le but est de réaliser des économies sur les biens et services qu'ils consomment, et de profiter d'un moment de détente lors de ce séjour dans le pays voisin. L'attractivité des prix pratiqués à Bitola se retrouve clairement dans le discours de Nikola, qui utilise des comparaisons des prix pratiqués de part et d'autre de la frontière pour appuyer son propos. De plus, si certaines craintes persistent autour de la sécurité de leur véhicule, puisqu'ils cherchent à se garer dans des parkings surveillés, Lile et Nikola se montrent familiers des lieux qu'ils fréquentent à Bitola. Le marché, le supermarché ainsi que certains restaurateurs sont bien identifiés et localisés, autour de la Čaršija ou de l'axe routier reliant la ville à la frontière. Ajoutant à la description des localisations des endroits fréquentés, mon interlocuteur faisait même référence à l'identité ethnique d'un restaurateur chez qui sa femme et lui se rendaient fréquemment : ayant oublié son nom, Nikola le désignait comme « *l'albanais vers la rivière* », témoignant une connaissance assez fine, bien qu'imprécise, de l'appartenance ethnique de ce restaurateur alors qu'aucun signe particulier n'indique celle-ci dans son restaurant. Connaissance imprécise car Nikola se trompe légèrement : Ajčo et sa famille ne sont pas identifiés par les bitoliens en tant qu'Albanais mais en tant que Torbeši, terme utilisé pour désigner les individus identifiés comme macédoniens islamisés, tant en République de Macédoine que dans certaines régions frontalières du Kosovo et d'Albanie. Ce restaurateur est connu en tant que Macédonien musulman, distinction que Nikola ne fait

pas lorsqu'il le présente, mêlant identité ethnique et religieuse en l'identifiant en tant qu'Albanais, majoritairement musulmans en République de Macédoine⁶⁸.

Les mobilités de Lile et Nikola entre Armenohori et Bitola leur ont donc permis d'acquérir une connaissance parcellaire de la ville : ils maîtrisent globalement la géographie du centre-ville ainsi que celle de l'axe qui relie la frontière à la ville macédonienne, mais n'en connaissent pas les finesses ni la toponymie précise. Cette connaissance est intimement liée aux pratiques de consommation qu'ils développent dans cette ville alors que les espaces qui ne rentrent pas dans le cadre de leurs pratiques commerciales leur restent inconnues.



Figure 28 : Un magasin, provisoire dans un premier temps, sur le bord de la route à Kravari.

Photo : G. Javourez, 2016

A l'image de Lile et Nikola, ou des femmes de Kratero interrogées dans le salon de coiffure de Dime, les citoyens grecs qui se rendent à Bitola fréquentent certains lieux plus massivement que d'autres. C'est cette fréquentation importante qui est alors à l'origine de phénomènes

de marquages qui rendent la présence de ces clients transfrontaliers particulièrement visible en les inscrivant dans l'espace public via l'apparition de panneaux de publicité ou de devantures bilingues. C'est donc logiquement que l'on retrouve ce phénomène dans les rues de la Čaršija, espace central des pratiques grecques dans la ville, où la plupart de ces publicités inscrites en macédonien et en grec sont recensées. C'est également dans les restaurants de cette zone que l'on retrouve le plus de menus proposés dans la langue du pays voisin. Ailleurs dans la ville, ce marquage de l'espace ne se fait pas via l'importance d'un lieu dans les pratiques transfrontalières grecques, mais plutôt via les activités qui sont

⁶⁸ Cette confusion quant à l'appartenance ethnique est également répandue en République de Macédoine. Le regard porté par la majorité macédonienne sur ces Macédoniens musulmans apparaît comme variable et circonstanciel, dépendant essentiellement des enjeux politiques du moment. Sur la question Torbeši et des enjeux des questions identitaires de ce groupe, voir l'article de Karolina Bielenin-Lenczowska (2011)

les plus concernées par leur venue. C'est ainsi bien dans le marché que les affichages bilingues concernent la plus grande diversité d'activités, et sont les plus concentrées spatialement. Dans le reste de la ville, c'est devant la majorité des cabinets dentaires que l'on retrouve également des inscriptions bilingues, indépendamment de la fréquentation grecque des lieux dans lesquels ils sont implantés, illustrant les logiques qui guident à la mise en place de ces marquages : dans le premier cas, c'est la concentration spatiale de clients se rendant au marché de fruits et légumes de la ville qui motive l'affichage fait par certains commerçants, quand c'est l'importance des mobilités en direction des cabinets dentaires de Bitola, abordée ci-avant, qui a conduit à l'apparition de ces autres marquages en vue de capter une clientèle transfrontalière. En dehors de la ville, c'est le long de l'axe de communication qui relie Bitola à la frontière grecque⁶⁹ que l'on retrouve ce phénomène de façon marquée, et notamment dans le petit village de Kravari, situé à mi-chemin entre le poste frontière et la ville macédonienne. Si les clients venus de Grèce constituent depuis longtemps une clientèle importante et recherchée pour les commerces de ce village, l'augmentation de leur ampleur au cours de ces dernières années a eu pour conséquences l'augmentation de l'offre commerciale à leur destination. En 2009, je recensais déjà la présence d'un coiffeur, d'une station de lavage et d'un cabinet dentaire. Les devantures de ces établissements mentionnaient toutes, en Grec, leur présence le long de la route. Après 2011, deux autres supermarchés ont ouvert, de même que deux autres stations de lavage de voiture et une pharmacie. Le restaurant a également été rénové et un second a ouvert ses portes. A côté de ces commerces réguliers, des vendeurs originaires du village ont également pris l'habitude d'installer des étals et d'y vendre leurs produits, dont certains ont

⁶⁹ Pour une ethnographie des voies de circulations frontalières, voir Dalakoglu, 2010.

fini par se transformer en magasins spécialisés dans les produits locaux, des fruits et légumes au miel, caviar de poivrons (*Ajvar*) et autres spécialités locales. Ces commerces sont aujourd'hui fréquentés par les habitants de ce village qui comptait 880 habitants lors du recensement de 2002⁷⁰, ainsi que par de nombreux citoyens grecs qui s'y arrêtent à leur retour de Bitola, après qu'il se soient rendus dans la ville ou simplement à la station-service située à son entrée. Ces commerces sont, dans ce cas, directement liés aux mobilités transfrontalières grecques que les commerçants cherchent à exploiter. La clientèle locale est ici beaucoup plus faible qu'à Bitola, renforçant l'importance relative de la clientèle grecque. L'euro y est d'ailleurs une monnaie couramment utilisée malgré l'interdiction qui en est faite par les pouvoirs publics. A l'inverse de Bitola, où cette pratique existe également mais de façon cachée⁷¹, les caisses des magasins de Kravari sont ouvertement organisées en deux parties afin de pouvoir rendre la monnaie en euro aux clients réglant leurs achats dans cette monnaie.



Figure 29: La caisse d'un supermarché de Kravari. Les deux compartiments du bas regroupent des pièces de 50 centimes, 1 et 2 euros. Une pratique inimaginable à un autre endroit.

Photo : G. Javourez, Kravari, 2016

⁷⁰ Le village est intégré à la municipalité de Bitola depuis la réforme territoriale de 2004, et la statistique macédonienne ne met pas à disposition les données portant sur la population de ces sous-unités statistiques.

⁷¹ Dans les magasins de la ville, les euros sont fréquemment acceptés malgré l'interdiction. Mais la monnaie y est toujours rendue en denars et les ventes en euros empochées ne sauraient être tapées et mises en caisse, en raison des fréquentes inspections des services fiscaux du pays.

La présence de ces panneaux bilingues dans l'espace public transforme alors ces mobilités et diffuse la frontière à un espace plus vaste que la ligne de séparation entre les États autour de processus de consommation de proximité. La présence de cette limite et son exploitation par les acteurs de ces relations transfrontalières dans le cadre de pratiques de consommation de proximité (Amhliat-Szary, 2015:69), est ainsi créatrice d'espaces qui se développent dans leur lien avec la frontière, à l'image de ce que Bioteau et Michalon identifiaient entre la Serbie et la Hongrie (Bioteau, 2008). A la différence près, comme nous le verrons par la suite, que les mobilités transfrontalières sont désormais à double sens.



Figure 30 : Trois véhicules immatriculés à Florina devant ce supermarché à la devanture bilingue (gauche)
Photo : G. Javourez, Kravari, 2016

4. Les mobilités transfrontalières macédoniennes en direction de la Grèce : le tournant de la libéralisation des visas

Au mois de juillet 2010, je profitais d'un week-end pour visiter les rives du lac d'Ohrid, lac du sud-ouest de la République de Macédoine, partagé entre cet État et l'Albanie voisine. Ce lac à l'eau transparente, classé au patrimoine de l'humanité par l'UNESCO en 1979, est également l'un des principaux centres touristiques des Balkans, alliant une dimension balnéaire et festive à un riche patrimoine culturel et historique. C'est notamment dans la ville d'Ohrid que st. Clément et st. Naum se sont installés à la fin du 9^e siècle et y ont fondé l'école littéraire d'Ohrid afin de poursuivre le travail de diffusion du christianisme byzantin

chez les peuples slaves entamé par saints Cyril et Méthode (Rossos, 2008:34). Mais en cette fin de mois de juillet 2010, la ville et les rives du lac étaient étonnamment clairsemées. Les bars et discothèques, que j'avais connues remplies à l'été 2009, n'étaient plus bondées. Que s'était-il passé, alors que tout semblait propice à une haute fréquentation de la station balnéaire ? Pour les habitants que j'interrogeais alors, le responsable était tout trouvé : la fin du régime de visa Schengen pour les courts séjours, entrée en vigueur le 19 décembre 2009. Cet été 2010 était alors le premier été au cours duquel les citoyens macédoniens, mais aussi monténégrins et serbes, présents en masse sur les rives du lac, pouvaient se rendre en Grèce pour leurs vacances sans qu'un visa ne leur soit nécessaire. D'ailleurs, certains amis avaient de leur côté décidé de profiter de la nouvelle situation pour se rendre sur les plages grecques via l'une des multiples offres d'agences touristiques macédoniennes qui comptaient bien tirer parti de la situation. Les stations balnéaires de la Chalcidique et de la riviéra du Mont Olympe apparaissaient ainsi plus proches que jamais, à des tarifs fortement concurrentiels au regard de ceux pratiqués dans la région d'Ohrid.

La suppression du régime des visas, un effet immédiat sur les mobilités macédoniennes

Si ces observations ne préjugent pas de l'impact réel de l'accès facilité des citoyens macédoniens à l'espace Schengen et à la Grèce, elles témoignent de l'atmosphère qui régnait en cet été 2010 alors que l'espace de villégiature des citoyens macédonien se trouvait fluidifié par la possibilité de franchir la frontière grecque avec leur seul passeport, sans visa. Ainsi, lorsque l'on observe les données fournies par le ministère de l'intérieur de la République de Macédoine (figure 31), l'augmentation du nombre de sorties de citoyens macédoniens en direction de la Grèce apparaît clairement. De 601.818 sorties par les postes frontières de Dojran, Gevgelija ou Medžitlija en 2009, ce nombre passait à 785.516 sur l'année 2010, soit une augmentation de 30% sur l'année. Le lien entre cette hausse du franchissement et les modifications des conditions d'accès au territoire grec émerge d'ailleurs clairement à l'étude des données mensuelles concernant les entrées de citoyens macédoniens sur le territoire grec par le poste de Niki. En effet, l'augmentation s'amorce dès le mois de décembre 2009, alors que le régime de visa de court séjour n'est aboli que le 19

du même mois, avant de se poursuivre fortement sur l'ensemble de l'année 2010, et plus faiblement en 2011.

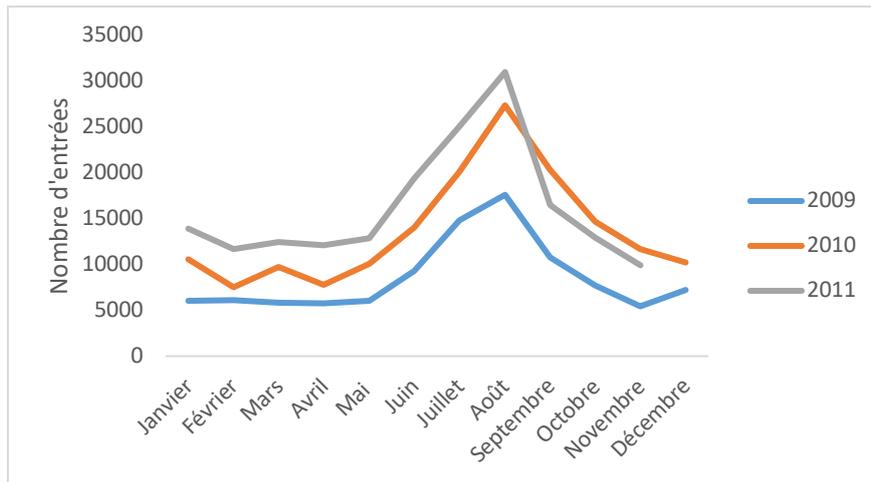


Figure 31 : Entrées de citoyens macédoniens sur le territoire grec au poste frontière grec de Niki

Source : Ministère de l'Intérieur de la République Hellénique

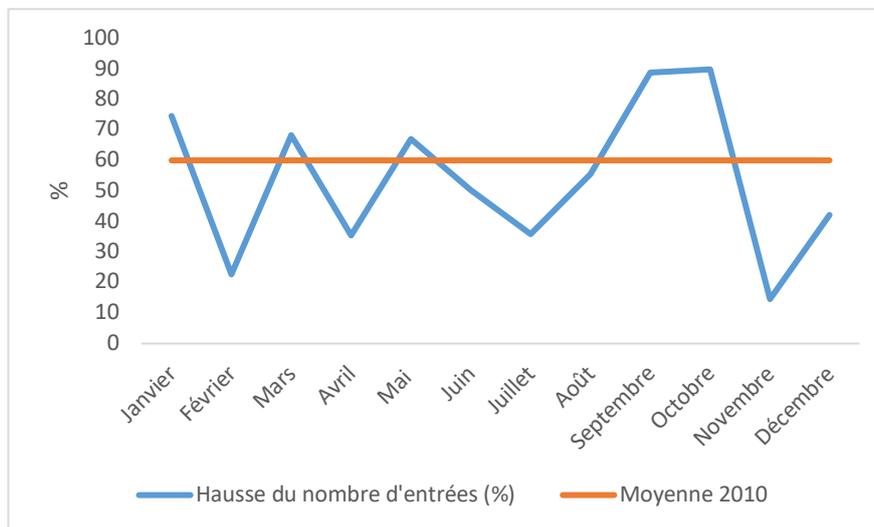


Figure 32 : Hausse du nombre d'entrées de citoyens macédoniens sur le territoire grec par le poste frontière de Niki entre 2009 et 2010 (%)

Source : Ministère de l'intérieur de la République Hellénique

L'augmentation à ce poste de Niki/Medžitlija apparaît ainsi comme plus marquée que sur l'ensemble des trois postes frontières entre les deux pays. En 2009, les autorités grecques y enregistraient le passage de 102.804 citoyens macédoniens, contre 164.382 au cours de l'année 2010 et 178.087 entre janvier et novembre 2011⁷². Entre ces deux années, le nombre de ces franchissements enregistrés à ce poste frontière a donc augmenté de 60%, soit une augmentation deux fois plus importante⁷³ que celle concernant l'ensemble des postes frontaliers qui séparent les deux pays. Cette hausse est par conséquent bien plus importante que celles enregistrées aux deux postes situés sur la partie orientale de la frontière, dont celui d'Evzoni/Gevgelija, situé sur l'axe routier reliant la ville de Thessalonique à Belgrade, en passant à proximité de Skopje.

L'observations de ces données illustre une dynamique locale particulière à ce poste frontière, que l'on peut rapprocher à la dimension locale des mobilités transfrontalières grecques au sein du même espace. L'impression en est renforcée par l'étude de la distribution mensuelle de cette évolution, puisque les niveaux des entrées enregistrées en 2010 sont systématiquement supérieurs à ceux enregistrés au cours de l'année 2009. Et si les mois d'été, et principalement juillet et août, restent prédominants dans la structure de ces mobilités en direction de la Grèce, l'augmentation de celles-ci durant ces deux mois est légèrement inférieure à la moyenne annuelle, indiquant d'autres augmentations plus marquées à d'autres moments de l'année. Car c'est effectivement pendant les mois de janvier, mars, mai, septembre et octobre que les hausses sont les plus fortes, et supérieures

⁷² Ces données ont été récupérées auprès du ministère de l'intérieur grec au mois de janvier 2012, juste avant la fin de mes recherches de terrain. Les données du mois de décembre 2011 n'étaient alors pas encore disponibles.

⁷³ Les données prises en compte ici sont issues de sources différentes et ne sont par conséquent pas strictement comparables. Tout franchissement d'un poste frontière en direction de la Grèce n'implique pas une entrée sur le territoire de ce pays alors que les magasins hors-taxes qui s'y trouvent constituent une destination occasionnelles des citoyens macédoniens. De l'autre côté de la frontière, un certain nombre de citoyens macédoniens disposant d'une double citoyenneté utilisent leur second passeport afin de franchir plus rapidement la frontière. C'est notamment le cas des nombreux citoyens macédoniens disposant également d'une citoyenneté bulgare. Mais l'écart important entre les données recueillies auprès des ministères de l'intérieur grec et macédonien apparaît comme suffisamment important pour que son ordre de grandeur soit pris en considération, alors que l'un et l'autre pratiquent un enregistrement systématique des données du franchissement pour les citoyens concernés.

à la moyenne annuelle des augmentations puisqu'elles sont comprises entre 67 et 90% (figure 32).

Les mobilités estivales n'apparaissent pas comme les plus fortement impactées par la hausse de mobilités macédoniennes qui survient après la disparition du régime des visas de court



Figure 33 : Départs en week-end prolongés au poste frontière de Medžitlija (MK),

Photo prise le 08/09/2010, G. Javourez

La forte hausse du mois de septembre peut néanmoins y être associée, tout en illustrant un phénomène qui émerge à cette période de libre circulation relative. Un nombre significatif de citoyens macédoniens, dont de nombreux retraités, mettent traditionnellement à profit le mois de septembre pour jouir des dernières journées ensoleillées au bord des mers Égée ou Ionienne, alors que le gros des vacanciers a déserté les plages, que la température devient plus supportable qu'en juillet ou août, et que les prix des séjours vendus par les agences de tourisme macédoniennes sont au plus bas. Mais, en ce mois de septembre 2010, le hasard a fait en sorte que le 8 septembre, jour de la fête nationale célébrant l'indépendance du pays, tombe un mercredi, directement suivi par le jeudi 09 septembre, autre jour férié, célébrant la fête de Bajram et lors duquel les musulmans célèbrent la fin du mois de Ramadan. Profitant de ces deux jours chômés, de nombreuses personnes ont décidé de prendre la journée du vendredi et de partir passer quelques nouvelles journées sur les plages grecques. Peu habitué à ces affluences au poste frontière de Medžitlija, je me retrouvais alors bloqué pendant plus d'une heure dans une interminable file de véhicules macédoniens, majoritairement immatriculés dans la préfecture de Bitola et des alentours (figure 33). Mais en l'absence de chiffres avancés par les autorités ou la presse, il paraît difficile d'évaluer l'impact de ce week-end prolongé sur les franchissements frontaliers, bien que la comparaison avec les années 2009 et 2011 laisse envisager un impact significatif de cette configuration particulière. L'essentiel était ailleurs : l'importance de ces mobilités macédoniennes renouvelées en direction de la Grèce du nord

illustre une proximité renouvelée entre les deux pays. L'éloignement lié au processus d'attribution de visas de court séjour ayant disparu, la proximité géographique se retrouve de nouveau au cœur des stratégies de loisirs des acteurs macédoniens.

L'augmentation générale des franchissements frontaliers macédoniens en direction de la Grèce apparaît rétrospectivement comme une première étape vers une intensification de ces mobilités transfrontalières macédoniennes. La première augmentation post-régime de visa voyait 785.516 citoyens recensés aux postes frontières macédoniens en 2010. En 2011, ce sont vraisemblablement⁷⁴ entre 900.000 et un million de ces franchissements qui ont été enregistrés. En 2014 et 2015, ce sont 2.346.580 et 3.023.059 résidents macédoniens qui sont recensés par les autorités grecques lors de leur entrée sur le territoire national.

De 2008 à 2015 : FYROM, une catégorie rendue invisible

Le site internet de l'Autorité Statistique Hellénique est une source d'information importante pour tout chercheur désireux d'obtenir des données concernant le nombre d'entrées de résidents étrangers sur le territoire grec. Navigant au fil de celui-ci il est aisé de localiser les statistiques convoitées au sein de la catégorie ayant trait au tourisme, et ce pour les huit dernières années.

Les données obtenues en 2009 directement auprès de cet institut statistique au Pirée, m'avaient déjà permises d'avoir une idée claire des entrées de résidents macédoniens sur le territoire grec pour la période allant de 2000 à 2007. Mais à partir de 2008, la République de Macédoine n'apparaissait plus dans les pays de résidence évoqués, comme c'était le cas auparavant où on la retrouvait sous l'acronyme FYROM. Indiquée jusqu'alors au sein de la catégorie Europe, les données là concernant ont été intégrées à la sous-catégorie *Autres pays européens* dont les mobilités en direction de la Grèce, agrégées, étaient jusqu'alors

⁷⁴ Les données récupérées auprès du ministère de l'intérieur macédonien en janvier 2012 s'arrêtent au mois d'octobre 2011. Au cours cette année 2011, ce sont 798.711 passages de citoyens macédoniens qui ont été recensés aux trois postes frontières macédoniens séparant la République de Macédoine de la Grèce. Au regard de l'évolution mensuelle de ces mobilités on peut estimer que le total annuel se rapprochait alors du million de franchissements.

largement inférieures à celles des autres pays européens non membres de l'UE indiqués. Je retournais alors à l'institut statistique en 2010 en espérant pouvoir obtenir ces données directement auprès de la personne qui m'avait aidé en 2009. Mais elle n'en disposait pas non plus. Il faut attendre 2015⁷⁵ pour que la catégorie FYROM apparaisse de nouveau dans les tableaux de données mis en ligne par l'institut, le nombre d'entrées de personnes y résidant bondissant alors des 355.808 recensés en 2007 à 3.023.059.

Les explications quant à cette disparition soudaine sont incertaines mais ne semblent pas liées à la faiblesse des mobilités macédoniennes qui auraient dû, en toute logique, accompagner leur basculement dans la catégorie *Autres pays européens* alors que les pays voisins tels que l'Albanie ou la Serbie restaient quant à eux indiqués. Cette intégration faisait alors passer la catégorie *Autres pays européens* de 199.251 ressortissants enregistrés en 2007 à 770.615 en 2008. Cette dernière catégorie devenait alors la troisième par ordre d'importance, derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni, et sa croissance s'est ensuite poursuivie jusqu'en 2014. La réapparition de la catégorie FYROM en 2015 nous permet alors d'observer que sur les 2.876.916 mobilités de résidents de ces *Autres pays européens* recensées en 2014, 2.346.580 concernaient des résidents macédoniens (81,6%). En 2015, ce ne sont alors plus que 348.585 entrées de ressortissants de cette catégorie agrégée qui sont recensés, contre plus de trois millions de résidents macédoniens.

On peut donc s'étonner de cette disparition de la catégorie FYROM à partir de 2008, année d'importantes tensions entre la République de Macédoine et la Grèce autour de la question de l'adhésion de la jeune république à l'OTAN. Comme elles y ont déjà contribué à plusieurs reprises, on peut émettre l'hypothèse que ces tensions diplomatiques ont conduit les autorités grecques responsables du recensement et de la classification des données des franchissements frontaliers à faire disparaître la République de Macédoine des pays dont les ressortissants entretiennent d'importantes relations avec la Grèce. Mais il semblerait que cette invisibilisation ait été mise à mal par l'importante augmentation des entrées de résidents macédoniens sur le territoire grec, augmentation d'une ampleur telle que les

⁷⁵ Les données de 2014 sont issues de ce document de 2015, qui indique le nombre d'entrées de l'année précédente afin d'en analyser l'évolution.

résidents macédoniens sont en 2015 les plus nombreux à être entrés sur le territoire de leur voisin du sud.

PART DES RÉSIDENTS DANS LES ENTRÉES DE RÉSIDENTS
ÉTRANGERS SUR LE TERRITOIRE GREC EN 2015

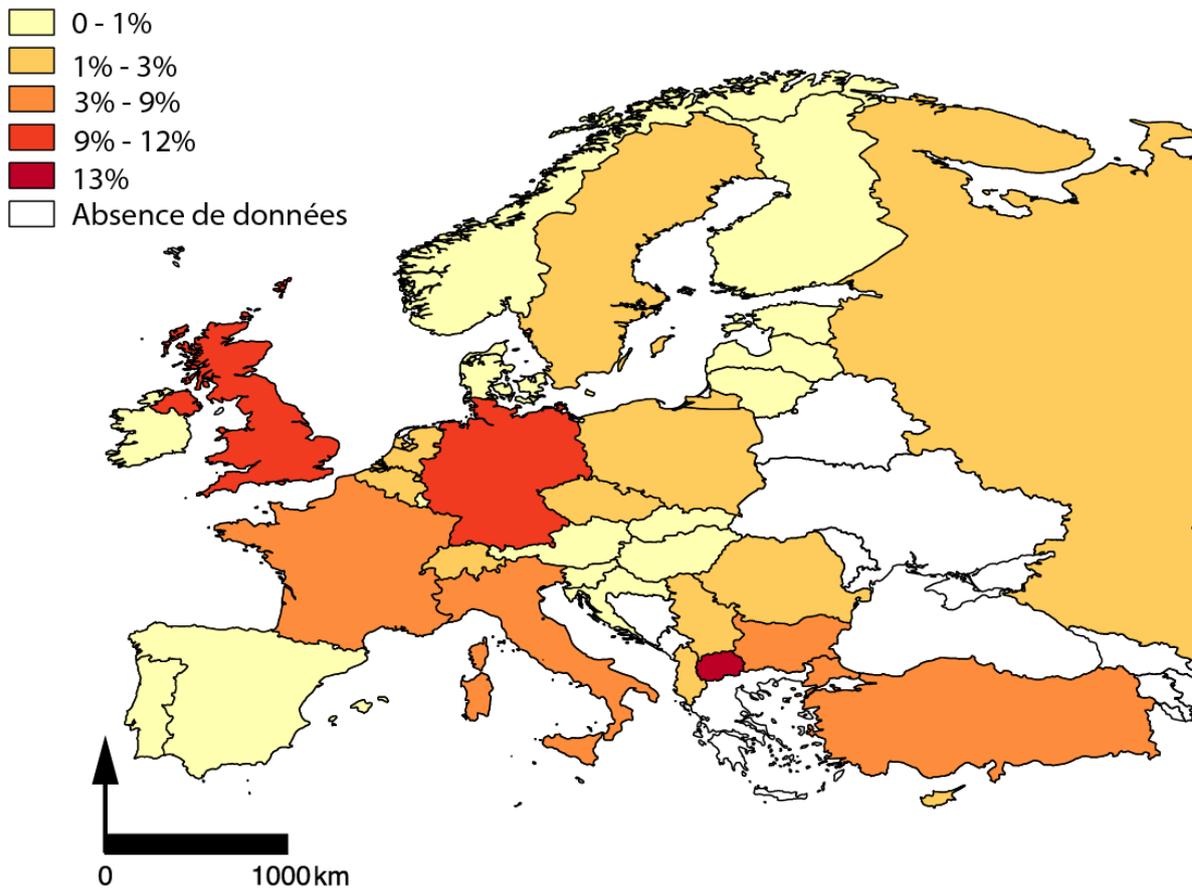


Figure 34 : Les entrées en Grèce de personnes résidant hors du pays au cours de l'année 2015

⁷⁶ Si les informations concernant la République de Macédoine ne sont pas disponibles du côté grec pour la période allant de 2008 à 2014, les mobilités de la catégories *Autres pays européens* apparaissent comme regroupant majoritairement les mobilités de résidents macédoniens (voir encadré ci-avant). La croissance qui marque son évolution annuelle jusqu'à la réapparition de la catégorie FYROM témoigne alors de l'augmentation progressive des mobilités macédoniennes en direction de la Grèce, tout en n'en permettant pas une évaluation précise.

⁷⁷ Ces données sont fournies par la Direction Nationale de la Statique de République de Macédoine (*Državenzavodzastatistika*). Il apparaît néanmoins nécessaire de préciser que le pays n'a pas conduit de recensement depuis celui de 2002, malgré une tentative avortée en octobre 2011. Le nombre de personnes résidant actuellement sur le territoire de la République de Macédoine fourni par cet institut est alors sujet à caution, et fréquemment dénoncé comme étant surestimé car ne tenant pas compte de la forte croissance de l'émigration de ces dernières années. Pour plus d'informations sur les questions liées aux recensements en République de Macédoine, voire Y. Courbage, 2003.

Le nord de la Grèce, une destination (ré) émergente.

La forte augmentation des mobilités macédoniennes en direction de la Grèce, consécutive à la libéralisation des visas de court séjour mais aussi aux évolutions réglementant la sortie des véhicules macédoniens de leur territoire national, a rendu visible cette présence



Figure 35 : Voitures macédoniennes immatriculées à Bitola et Ohrid sur le parking du supermarché Lidl de Florina
Photo : G. Javourez, Florina, 2016

d'acheteurs macédoniens dans les villes du nord de la Grèce. En novembre 2010, alors que je m'étais rendu chez des connaissances de la région de Florina, mon hôte me faisait part de son étonnement relatif à la forte présence de véhicules immatriculés à Bitola sur le parking du supermarché de hard discount de la petite ville grecque. C'était pour elle la première fois depuis de nombreuses années qu'elle notait une présence aussi importante de véhicules, et à fortiori de citoyens, macédoniens dans la ville de Florina. La situation a perduré depuis l'époque de cette remarque, et ce supermarché de Florina est devenu partie intégrante des parcours d'achats de très nombreux bitoliens qui disent profiter des bas prix et de la variété de nombreux produits de consommation courante. Qu'il s'agisse des marchands de poisson du marché, de magasins de musique, de papèteries ou de magasins d'équipement moto, les commerces de Florina spécialisés dans un secteur peu ou pas représenté à Bitola attirent de nouveau une clientèle transfrontalière importante. Ces mobilités, qui émergent de nouveau après avoir quasiment disparu depuis le début des années 1990, apparaissent comme un rééquilibrage des mobilités transfrontalières entre les deux pays alors qu'elles étaient jusqu'alors majoritairement le fait de citoyens grecs venant s'approvisionner ou consommer

dans la ville de Bitola. Dans le cas de ces mobilités macédoniennes de proximité, le processus apparaît partiellement similaire : il s'agit, en partie, de consommer des biens et services également disponibles dans le pays d'origine mais à un tarif avantageux, c'est notamment le cas pour les achats réalisés dans les supermarchés de hard-discount. Mais ces mobilités transfrontalières relèvent également d'une autre logique, qui s'ancre dans la continuité des mobilités datant de l'époque yougoslave et traduisent la persistance de déséquilibres quant à l'intégration des deux États au marché mondial. Il s'agit ainsi de se procurer, par-delà la frontière, des biens et services que le marché local voir national n'offrent pas malgré la taille bien plus importante de la ville de République de Macédoine. Aux mobilités de proximité qui s'apparentent aux parcours de consommation des citoyens grecs à Bitola s'ajoutent des mobilités liées aux différences de diffusion des produits globaux dans les États mis en contact par cette frontière, illustrant la complexité du jeu d'échelles à l'œuvre dans ces économies transfrontalières (Amilhat-Szary, 2015). Si les boutiques du centre-ville de Florina continuent à attirer bon nombre de ces visiteurs transfrontaliers, la petite zone commerciale située à la sortie sud-est de Florina est également devenue un passage obligé de ces visites dans la cité voisine. Suite à la suppression du régime de visa de court séjour, certains magasins qui y sont localisés ont ainsi développé une aire de chalandise transfrontalière au point d'en faire un espace totalement intégré aux pratiques de consommation de nombreux bitoliens.

Ce nouvel équilibre des mobilités transfrontalières apporte ainsi une nouvelle dimension à une région à cheval sur cette frontière nationale, qui n'existait jusqu'alors que pour les porteurs de la nationalité grecque et les heureux détenteurs d'un visa de ce pays. La petite ville frontalière, située à un jet de pierre de Bitola, est devenue une destination accessible et concrète pour les habitants de cette ville et de sa région, qui se retrouvent désormais, en termes de mobilité, sur un pied d'égalité avec leurs voisins. Florina et sa région sont ainsi également devenus des destinations de loisirs pour de nombreux bitoliens désireux de changer de cadre le temps d'une journée ou d'un week-end. Les restaurants situés du côté grec de la frontière accueillent de plus en plus de ces citoyens macédoniens venus déguster une cuisine différente de celle offerte dans les restaurants de leur ville, de même que la station de ski de Vigla ou les rives du lac de Prespa attirent les touristes transfrontaliers tout au long de l'année. Il en va de même pour de nombreux sites touristiques du nord de la

Grèce, dont la population de République de Macédoine est progressivement devenue l'une des populations étrangères les plus représentée. C'est notamment le cas des termes de Loutraki, situés dans le département d'Aridaia, qui attirent chaque week-end de nombreux citoyens macédoniens qui n'hésitent pas à faire la route pour profiter des eaux chaudes de ce village qu'ils connaissent sous le nom de Požarsko et dont beaucoup de familles de réfugiés de la guerre civiles sont originaires.

Thessalonique, une destination particulière

De son côté, la ville de Thessalonique prend une place particulière dans la géographie régionale. Si sa forte centralité était déjà soulignée par Michel Sivignon dans son Atlas de la Grèce (Sivignon, 2003), l'étude de ce rayonnement restait limitée aux frontières de la Grèce et ne pouvait par nature pas rendre compte du rayonnement de la ville au-delà des frontières du nord de la République Hellénique. Car si la métropole a progressivement perdu la majeure partie de son arrière-pays, de la division de la Macédoine ottomane à l'émergence des régimes d'inspiration marxiste à ses frontières septentrionales à la suite de la seconde guerre mondiale, les liens distendus n'ont pas tardé à émerger de nouveau après la chute du rideau de fer (Darques, 2000). La ville n'était d'ailleurs pas totalement isolée de ses voisins du nord, puisque de nombreux yougoslaves venus de Macédoine et jouissant de la liberté de circulation s'y rendaient fréquemment pour des motifs de shopping transfrontalier, profitant d'une situation économique favorable pour se procurer des biens inaccessibles sur le marché yougoslave (Mikula, 2010:216), à l'image des mobilités de proximité déjà évoquées entre Bitola et Florina pour la même période. Si les relations tumultueuses entretenues entre la Grèce et la République de Macédoine et la place prépondérante prise par la métropole grecque au cours de ces événements ont mis entre parenthèse les échanges durant la première moitié des années 1990, l'accord temporaire autour de la dénomination FYROM en a permis la reprise progressive. Mais l'émergence rapide du régime de visa pour les courts séjours des citoyens des autres États balkaniques sur le territoire grec en a fortement limité la portée et a favorisé la mise en place de réseau commerciaux informels s'articulant autour d'individus disposant de la capacité à franchir la frontière, à l'image des taxis présentés ci-avant, ou des commerçants déjà évoqués dont

l'activité autorisait l'obtention facilitée de visas de court séjour. La libéralisation des visas de court séjour a totalement changé la donne et placé Thessalonique au cœur des pratiques de consommation et de loisir macédoniennes. Située au maximum à trois heures de voiture des principales villes de République de Macédoine, elle est devenue une des destinations préférentielles des macédoniens vivant à proximité de points de passage frontalier, à Skopje ou le long du reste de la vallée du Vardar, où court la route principale traversant le pays du nord au sud. Signe de l'importance de cet axe de circulation, partie intégrante du corridor X, la République de Macédoine a mis en œuvre la construction du dernier tronçon autoroutier manquant à cet axe sur son territoire.



Figure 36 : L'une des entrées du centre commercial Mediterranean Cosmos, Thessalonique



Figure 37 : Devanture du magasin Ikea de Thessalonique

Certains espaces de la ville grecque sont ainsi devenus des destinations très fréquentées par les macédoniens visitant la ville à la journée. Si le quartier du Vardar et les abords de la rue *Monastiriou*⁷⁸, ainsi que les commerces du centre-ville des rues Tsimiski et Egnatia sont fréquentés par les Macédoniens depuis l'époque yougoslave et ont continué à l'être par ceux que leur activité professionnelle conduisait dans la ville grecque, de nouveaux espaces ont émergés au cœur de ces pratiques commerciales macédoniennes. Les programmes proposés par les nombreuses agences de voyage proposant en République de Macédoine

⁷⁸Dénomination grec de la ville de Bitola. La rue Monastiriou constitue l'entrée dans la ville de la route reliant la ville de Pélagonie avec Thessalonique, et longe la voie ferrée faisant le même trajet.

des excursions à la journée pour faire du shopping à Thessalonique sont particulièrement évocateurs de ces nouvelles pratiques. Proposées pour une somme avoisinant généralement les 10 euros, ces excursions prennent dans le cas de Bitola leur départ à 5 heures du matin en vue de se diriger vers la frontière. Elles proposent ensuite un premier arrêt au centre de la ville de Thessalonique pour une visite le long des rues Egnatia et Tsimiski, avec comme point d'orgue la visite de la place Aristote et de la tour blanche, espaces emblématiques de la ville. Après cette première étape touristique, le bus se dirige au sud de la ville, à proximité de l'aéroport et de l'autoroute en direction de la Chalcidique. C'est là, entre Kalamaria et Themi que se situe la principale zone commerciale de la ville au sein de laquelle les agences de voyage proposent un parcours balisé, du centre commercial *Mediterranean Cosmos* à un magasin d'ameublement suédois bien connu. Regroupant un grand nombre de grandes enseignes dont peu sont présentes en République de Macédoine, cette zone commerciale offre aux Macédoniens la possibilité d'accéder aux produits bon marché qui ont fait le succès mondial de ces enseignes.



Figure 38 : Les espaces commerciaux de Thessalonique les plus fréquentés par les habitants de Bitola
G. Javourez, 2016 - Crédits cartographiques : Google Maps

Les journées de week-end, ce sont désormais de très nombreux macédoniens qui s'y rendent, via les voyages organisés déjà mentionnés, mais aussi et surtout au moyen de leur véhicule personnel, qui leur laisse une plus grande liberté dans l'organisation de leur visite, mais ne modifie pas fondamentalement les lieux visités. Habitant pendant trois années à Bitola, j'ai moi-même suivi ce parcours plusieurs fois, et j'ai pu m'apercevoir qu'il est désormais fréquent de croiser des connaissances bitoliennes lors de la visite de ces grandes enseignes. Partant de Bitola, les véhicules immatriculés en République de Macédoine ont également acquis une visibilité nouvelle lors de ces journées favorables aux mobilités transfrontalières, alors qu'elles étaient encore très peu visibles sur ces mêmes routes avant 2012, recoupant les observations réalisées à l'observation de l'évolution des chiffres des entrées de résidents étrangers sur le territoire grec.

Cette zone commerciale de Thessalonique est ainsi devenue une extension des pratiques de consommation macédoniennes. Les dates des soldes grecques sont suivies de très près par des consommateurs désireux d'obtenir des biens à moindre prix. Mais la liberté de circulation n'a pas complètement effacé les processus informels d'achats transfrontaliers. Car se rendre à Thessalonique a un coût, qui n'est pas toujours compensé par les prix plus attractifs qui y sont pratiqués. En l'absence de regroupement à plusieurs voyageurs, permettant de répartir le coût du voyage, ou d'un achat important rentabilisant le déplacement, l'achat informel via un intermédiaire apparaît comme une solution qui s'est maintenue et parfois même développée. Bien connu depuis de nombreuses années dans le secteur des pièces automobiles, cette pratique se diffuse désormais à d'autres secteurs de la vie commerciale transfrontalière via l'émergence sur les réseaux sociaux de pages dédiées à ces commandes. Les commandes peuvent ainsi être passées en ligne via l'envoi de messages privés aux gestionnaires de ces pages, qui se chargent par la suite de l'achat et en promettent la livraison à domicile en République de Macédoine. Ce mécanisme permet ainsi à l'acheteur de se procurer un article exclusivement disponible dans le pays voisin sans avoir à s'y rendre, pour un prix légèrement supérieur puisqu'incluant une facturation présentée par la page comme « minimale » pour le service. Le succès de ces pages est inégal mais bien réel : si la page proposant la livraison de produits H&M ne regroupe actuellement que 6.728 « j'aime », celle proposant la livraison de produits Ikea en compte elle plus de 42.600 qui se transforment en commandes régulières. Reprenant les images du catalogue de la firme

suédoise, elle en présente les produits en les proposant à un prix incluant le service d'achat en Grèce, alors que la livraison via un transporteur local est à régler par le client à la réception de son produit. Ses fondateurs profitent de la liberté de circulation et des différences caractérisant les marchés macédoniens et grecs pour exercer une activité informelle portée par un réseau social puissant, très suivi en République de Macédoine et par lequel passent de nombreux réseaux informels de vente en ligne.

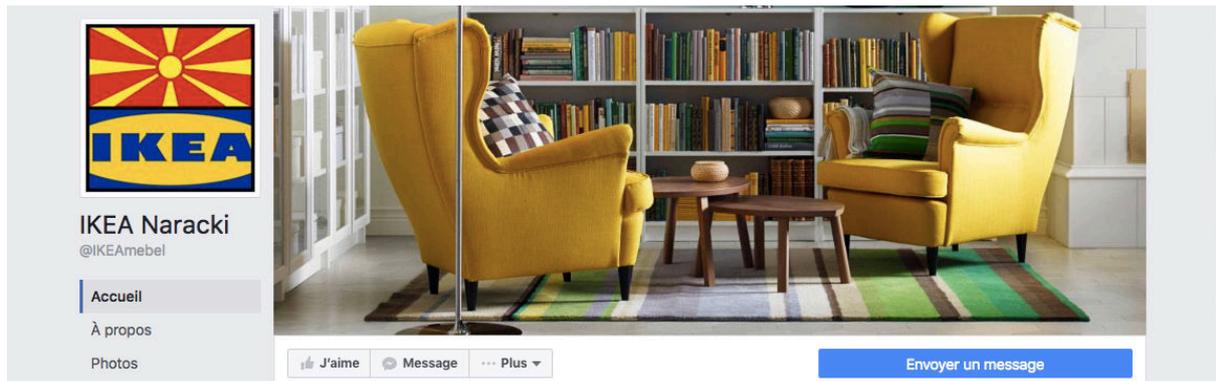


Figure 39 : Capture d'écran de la page Facebook IKEA Naracki (Commandes Ikea), fondée en 2015

Ces mobilités transfrontalières macédoniennes sont perçues, dans le pays, comme massives et font l'objet de nombreux articles dans les médias, de commentaires voir de sketches présentés dans certains programmes télévisés⁷⁹. Mais elles sont également perçues comme très significatives à Thessalonique même, où le maire, Iannis Boutaris, émettait en novembre 2013 le souhait selon lequel les municipalités, et non les préfectures, devaient avoir la possibilité de décider quels devaient être les 10 dimanches travaillés autorisés par la loi, et ce afin de pouvoir suivre le calendrier des pays voisins en vue de favoriser leur venue dans la métropole grecque⁸⁰. Ces déclarations ont été suivies, le 9 décembre 2013, par la visite à Skopje d'une délégation de la ville de Thessalonique menée par Iannis Boutaris lui-même, en vue de promouvoir l'attractivité de sa ville devant la chambre de commerce de République de Macédoine et d'annoncer sa volonté de développer les liens entre les deux villes, en commençant par la mise en service de lignes régulières de trains de marchandises entre les

⁷⁹ Voir notamment l'épisode 16 du talk-show *Eden na eden*, diffusé le 26 mars 2016 sur la chaîne *Telma TV* durant l'année 2015/2016.

⁸⁰ *Telegraf.mk*, paru le 20 novembre 2013

deux capitales. La question des consommateurs macédoniens a également été soulevée par l'adjoint au maire en charge du tourisme, Spiros Pengas, qui a avancé le fait que les citoyens macédoniens n'étaient alors pas les plus nombreux citoyens étrangers à fréquenter la ville, mais qu'ils arrivaient en troisième position en termes de dépenses réalisées⁸¹. Alors que les entrées de résidents macédoniens en Grèce ont explosé en 2014 et 2015, et que celles-ci ont cru de 14% sur les quatre premiers mois de 2016, on peut imaginer que la situation ait évolué dans le sens d'un renforcement de l'importance des consommateurs macédoniens à Thessalonique.

L'ensemble de ces éléments s'inscrivent dans un contexte de reconnexion de la ville de Thessalonique avec son arrière-pays balkanique et avec son histoire, portée par celui qui est maire de la ville depuis 2010. En voulant élargir l'horizon culturel et économique de sa ville en vue de trouver une échappatoire à la crise économique qui touche la Grèce depuis plusieurs années (Sintès, Givre, 2015), Iannis Boutaris vient à la rencontre des évolutions qui ont touché la région depuis la suppression du régime de visa de court séjour et cherche au nord des atouts que la crise grecque empêche de trouver au niveau national.

La frontière au cœur des mobilités

La frontière émerge au cœur de l'ensemble des mobilités décrites jusqu'à présent. Juxtaposant des systèmes politiques, administratifs et économiques différents, elle permet aux acteurs qui la franchissent de composer avec les avantages et inconvénients des ensembles au sein et entre lesquels ils évoluent. Elle implique également un cadre réglementaire régulant son franchissement tant par les individus que par les biens qu'ils transportent avec eux. Ainsi, tout ne peut pas être acheté dans le pays voisins et ramené sur le territoire de son pays de résidence, ce que les contrôles douaniers aux postes frontières séparant les deux pays sont là pour rappeler. Néanmoins, les citoyens macédoniens ont la possibilité d'être libéré de l'obligation de déclaration en douane pour les achats dont la

⁸¹ Article paru dans le journal *Dnevnik* du 10 décembre 2013.
<http://dnevnik.mk/?ItemID=9A538D04DFCB264FB4442EEC26497A4A>

somme est inférieure à 350 euros par véhicule⁸². Ainsi, ceux d'entre eux qui se rendent en Grèce pour y effectuer des achats n'ont pas à déclarer les biens ramenés dans leur pays, si leur montant total reste inférieur à la somme susmentionnée. Il n'en va pas de même pour les résidents macédoniens non ressortissants de ce pays, qui sont eux censés déclarer l'intégralité des produits qu'ils y « importent ». Dans ce cas, comme dans celui d'un dépassement du montant limite autorisé, les personnes concernées peuvent néanmoins miser sur la nature aléatoire de contrôles douaniers et leur relative flexibilité. Mais des périodes de tensions et de renforcement peuvent néanmoins survenir, comme j'ai pu l'observer à de nombreuses reprises au poste frontière de Niki, où les douanes grecques appliquent les règles douanières de façon aléatoire, alternant des périodes de forte tolérance avec des périodes de contrôle strict des produits introduits sur leur territoire par les citoyens grecs faisant leurs achats de l'autre côté de la frontière.

Ayant précisé succinctement ces limitations administratives, il est désormais possible d'aborder l'un des points majeurs des mobilités commerciales macédoniennes en direction du nord de la Grèce : la détaxe. A l'image de ce qui est en vigueur dans le reste de l'Union européenne, la Grèce applique, pour les clients en faisant la demande auprès de l'enseigne dans laquelle ils effectuent leurs achats, un remboursement de la TVA sur le montant total qu'ils y ont réglé. Pouvant être demandée pour tout achat dont le montant est supérieur à 120 euros, elle permet à son demandeur de récupérer une somme s'élevant, en Grèce continentale, à 24% du montant total des achats. Ainsi pour un achat de 350 euros, permettant à l'acheteur macédonien de ne pas déclarer le bien en douane, ce sont 84 euros qui peuvent être récupérés dans les six mois après présentation du bordereau de détaxe tamponné par la douane grecque, soit à Skopje dans le cas d'achats effectués dans une enseigne partenaire d'un réseau international de détaxe, soit directement auprès du magasin dans lequel l'achat a été effectué. C'est l'exploitation de cette mesure et la marge offerte par la différence entre le montant maximal de non déclaration des biens importés en République de Macédoine et le montant minimum permettant de demander la détaxe en Grèce qui rend attractif ce système et qui stimule les mobilités macédoniennes, de par sa

⁸² 300 euros à l'entrée sur le territoire grec.

capacité à créer une différence de prix originellement inexistante ou à en augmenter une déjà identifiée. C'est également sur cet élément que se basent les nombreux intermédiaires macédoniens prenant part au commerce informel entre les deux pays. Dans le cas de la page *IKEA Naracki*, le montant issu de la détaxe doit alors être ajouté à la commission perçue sur le prix d'achat des biens par les clients macédoniens. A ce titre, les personnes vivant de ce commerce informel ont intérêt à regrouper au maximum les achats tout en restant en dessous de la barrière des 350 euros, afin de maximiser les gains liés à la détaxe tout en ne risquant pas d'ennuis douaniers.

Au mois de juillet 2012, alors que j'étais revenu à Bitola pour y occuper le poste de directeur de l'Alliance Française locale, un ami photographe me demandait de l'accompagner à Thessalonique où il souhaitait se procurer une caméra haute définition en vue de lancer son entreprise de photographie et vidéo de mariage. Les prix pratiqués à Thessalonique étaient légèrement inférieurs à ceux pratiqués à Skopje, et la possibilité d'une détaxe à hauteur de 24% des 2.000 euros d'achat rendaient ce déplacement plus qu'intéressant. La taille limitée de la caméra, facilement dissimulable, permettait également d'appréhender sereinement le passage de la frontière. J'acceptais alors, et accompagnais cet ami qui ne disposait pas de véhicule à Thessalonique, où il faisait l'acquisition de l'objet convoité. Il m'avouait en route qu'il aurait pu, via l'intermédiaire d'un studio local, se procurer cette caméra dans le même magasin de Thessalonique sans avoir à s'y rendre. L'une de ses connaissances, qui fréquentait régulièrement ce magasin grec, proposait en effet à ses clients d'y acheter lui-même le matériel convoité, gratuitement. Il empochait en réalité l'intégralité de la détaxe, avec laquelle il se rétribuait pour ce service. Une fois la caméra achetée, il nous restait à rentrer en République de Macédoine. Pour ce faire, et pour éviter les ennuis douaniers, mon ami décidait de se débarrasser de l'emballage de la caméra afin de cacher les preuves de son achat récent, et d'y insérer une carte mémoire de vidéos plus anciennes. Nous décidions aussi de rallonger notre route pour passer par le poste frontière d'Evezoni/Gevgelija, principal point de passage entre les deux pays, où les contrôles sont réputés moins importants que dans les postes secondaires. Mais mon ami s'était également, au cas où, assuré qu'une connaissance à lui serait au poste frontière de Medžitlija. Après toutes ces précautions, nous passions la frontière sans encombre après avoir fait viser le bordereau de détaxe à la douane

grecque, avec la caméra et devant récupérer les 480 euros de détaxe à Thessalonique, lors d'une visite à venir.

5. Le tourisme transfrontalier, un phénomène ancien mais en plein essor

L'émergence de ces mobilités ne doit cependant pas faire oublier celles liées au tourisme, qui ont également été fortement impactées par la levée du régime de visa. Ces séjours touristiques macédoniens dans le nord de la Grèce s'inscrivent dans une dynamique de moyen terme puisqu'elles apparaissent de façon significative dès le tournant de l'an 2000, suite à l'apaisement des relations diplomatiques entre Grèce et République de Macédoine, et ont principalement pour destination les stations balnéaires populaires de la Chalcidique ou de la riviera du Mont Olympe. Ce n'est que plus récemment que le nord de la côte ionienne a émergé au côté de ces destinations, qui restent les plus prisées des touristes macédoniens mais également régionaux. Car c'est une autre particularité des espaces touristiques mentionnés ci-avant. Alors qu'en France la Grèce est principalement connue en tant que destination majeure d'un tourisme européen, au sens institutionnel du terme, il s'agit également d'une destination régionale fortement prisée des touristes balkaniques et est européens. Qu'il s'agisse des stations balnéaires de la Chalcidique ou de la riviera du mont Olympe, les touristes serbes, bulgares, roumains, ou encore polonais et donc macédoniens sont présents en masse sur les plages. Dans le cas des touristes ex-yougoslaves, cette présence s'ancre même dans une histoire plus longue alors que ces pratiques étaient déjà notées dans les années 1980.

Comme le montrent les données mensuelles d'entrées de citoyens macédoniens sur le territoire grec, les entrées estivales représentent la part majoritaire du nombre d'entrées annuelles. Loin d'avoir égalisé les franchissements à l'année, la libéralisation du régime de visa en a augmenté le niveau sur chaque période, perpétuant ainsi le modèle annuel déjà en vigueur sur les données de 2000 à 2007 présentées ci-avant. Et si elle a entraîné une baisse relative du poids des mobilités estivales via une plus forte croissance des mobilités en dehors de cette période, l'augmentation est bien réelle et se traduit sur place par un renforcement majeur de la présence de citoyens macédoniens directement observable. Cette augmentation de la fréquentation macédonienne s'est également accompagnée d'une

diversification des lieux de villégiatures fréquentés. Alors que la Chalcidique et la riviera du Mont Olympe étaient des destinations quasi exclusives de ces mobilités estivales, les offres touristiques macédoniennes se sont rapidement développées en direction de la côte ionienne. Si Corfou est depuis longtemps une destination prisée des jeunes macédoniens, la côte de Parga à Lefkada est aujourd'hui très fréquentée par ces touristes macédoniens disposant d'un pouvoir d'achat leur permettant de fréquenter ces destinations alternatives moins accessibles que celles de la côte Égée destinées au tourisme de masse. Il en va de même de la présence de touristes serbes, dont les destinations en Grèce ont suivi la même diversification. Ensemble, touristes macédoniens et serbes contribuent à l'émergence en Grèce d'espaces dans lesquels les individus ont la possibilité d'évoluer de façon quasi exclusive dans l'une de ces deux langues slaves. Ainsi, les commerces des stations balnéaires les plus importantes du nord de l'Égée, à l'image de Paralia Katerinis ou Pefkohori, emploient presque tous des ressortissants de ces pays afin de pouvoir communiquer avec ces clientèles majoritaires et choyées par les propriétaires, malgré quelques accrochages sporadiques liés à la question macédonienne.

Alors que nous nous rendions dans une résidence où se trouvait l'appartement réservé pour une semaine via une agence de voyage, c'est l'enseigne de celle-ci installée sur la porte qui nous a permis de trouver l'endroit. Lorsque nous y sommes rentrés, nous avons été très bien accueillis par la propriétaire, qui attendait ses clients dans une salle où elle avait exposé sur une table un drapeau macédonien.

Témoignage recueilli à l'été 2011 à Bitola

Et pour cause : les agences touristiques macédoniennes constituent des partenaires majeurs pour les propriétaires de constructions destinées à l'accueil de visiteurs saisonniers de ces régions. Conduisant des recherches de terrain en Chalcidique à l'été 2012, je constatais la présence de nombreuses pancartes accrochées indiquant les noms d'agences de voyage macédoniennes aux balcons de la petite ville de Kalithea. Basées à Štip, Kočani, Skopje, Bitola et autres, ces agences de voyage proposaient à leurs clients la location d'appartements au cœur de cette station balnéaire. Car l'agence de voyage reste le moyen de réservation privilégié par les estivants macédoniens, qui se rendent à la fin du printemps

dans les nombreuses agences du pays pour y réserver leurs séjours en fonction des disponibilités, et en échelonner le paiement sur plusieurs mois.

Pour les agences la saison se prépare dès l'automne lors du salon du tourisme *Philoxenia* de Thessalonique. C'est à celui-ci que se nouent les premiers contacts entre les agences et les responsables de site d'hébergement. Ces contacts sont ensuite approfondis par des visites sur place et l'éventuelle conclusion d'accords. C'est ainsi que les agences les plus importantes, ou que certains regroupements d'agences, réservent souvent des résidences entières à proposer à leurs clients. Le séjour des vacanciers sur place se fait ainsi via une agence de voyage macédonienne et au voisinage d'autres vacanciers venus du même pays, et les rencontres se font également généralement entre compatriotes. Leur nombre fait ainsi des agences de voyage macédonienne des partenaires majeurs de l'industrie touristique dans le nord de la Grèce, et fait des macédoniens l'une des clientèles les plus importantes de l'industrie dans la région.

Conclusion

Les franchissements frontaliers macédoniens ont donc un impact économique important sur les espaces fréquentés depuis la levée du régime de visa, alors que c'est la consommation des citoyens grecs dans les villes frontalières qui dominaient cette relation au cours des années 2000.

Les conséquences spatiales de ces phénomènes sont nombreuses et se manifestent par l'inclusion des destinations visitées au sein d'espaces vécus (Frémont, 1976) évoluant au gré du contexte économique et des possibilités de mobilité pour aboutir au renforcement des liens qui unissent les espaces concernés, illustrant par les déplacements une forme d'intégration territoriale transfrontalière et une hiérarchisation des espaces.

Au niveau de l'économie locale, le couple de ville Florina/Bitola apparait comme fonctionnant de façon complémentaire, l'une compensant les faiblesses commerciales de l'autre. Mais à l'échelle régionale, c'est la ville de Thessalonique qui occupe une position centrale rendue sensible par son attractivité sur des mobilités macédoniennes désormais (re)devenues un enjeu économique pour la ville.

Il en va de même pour les villes grecques des régions frontalières. Alors que la clientèle transfrontalière relevait une importance cruciale pour le marché de la ville, les mobilités de macédoniens vers Florina y réactivent les souvenirs des années 1980 où ils représentaient une partie importante de la clientèle de cette ville de confins. Illustrant l'importance de ces mobilités et l'enjeu que leur attraction représente dans un contexte de crise, les acteurs économiques locaux n'hésitent plus à faire de la publicité de l'autre côté de la frontière, en République de Macédoine. Ils sont ainsi nombreux, depuis l'an passé, à s'afficher sur le site internet des pages jaunes macédoniennes pour promouvoir leur activité, installée en Grèce.

L'intensité de ces relations, qui voit les résidents du petit État balkanique être ceux qui se rendent le plus en Grèce, ne peut être lue à la seule lumière de ces évolutions récentes.

CHAPITRE 3. A LA LUMIERE DU PASSE, ELEMENTS DE CONTEXTUALISATION

Qu'il s'agisse de leur intensité comme des problèmes liés à la question du nom, l'analyse des éléments observés au chapitre précédent nécessite d'être conduite à la lumière d'éclairages historiques faisant émerger un contexte transfrontalier particulier à même d'apporter au lecteur des éléments d'une compréhension plus fine du chapitre 2. Les mobilités des résidents macédoniens en direction de la Grèce, exceptionnelles par leur ampleur, ne sauraient s'expliquer par les seules différences d'intégration au marché mondial des deux pays.

Comme je l'ai déjà présenté à plusieurs reprises, le terme de Macédoine renvoie à plusieurs éléments dont l'interprétation apparaît souvent problématique dans le contexte régional. Une mise au point alliant présentation des évolutions historiques ayant touché la région depuis la fin du 19^e siècle et points précis de la controverse opposant aujourd'hui la République de Macédoine à la Grèce apparaît nécessaire pour pousser plus loin la compréhension des dynamiques observées dans les premiers chapitres de ce travail, en vue de poursuivre l'objectif de leur analyse à la lumière de l'inscription locale de ces processus.

1. L'indépendance de la République de Macédoine, dernière étape en date d'un processus régional de fragmentation

C'est le 8 septembre 1991 que la République de Macédoine proclame son indépendance⁸³, prenant acte de la désintégration de la Yougoslavie socialiste⁸⁴. Elle était, jusqu'à cette date, une des six républiques constitutives de la République Fédérale Socialiste de Yougoslavie. Par cette déclaration d'indépendance, faisant suite au référendum du 8 septembre 1991, les citoyens et la classe politique macédonienne⁸⁵ prennent acte de la désintégration de la Yougoslavie plus qu'ils ne s'en émancipent : la Slovénie et la Croatie avaient été les deux premières républiques yougoslaves à se proclamer indépendantes le 25 Juin 1991, précipitant l'État fédéral vers sa fin. Ainsi, lorsque la République de Macédoine se déclare indépendante, alors que l'armée Yougoslave est encore présente sur son sol, la guerre de Slovénie a eu lieu et la guerre de Croatie a commencé. Mais la reconnaissance internationale du pays se fait plus difficilement que celle de la Croatie et de la Slovénie : si la Bulgarie est la première à reconnaître la nouvelle République (Želev, 1998), aucun pays de la Communauté Économique Européenne (CEE) ou les États-Unis ne font de même.

Le conflit du nom

Ce n'est que le 8 Avril 1993 que la République de Macédoine entre à l'Organisation des Nations Unies (ONU), sous le nom d'Ancienne République Yougoslave de Macédoine (ARYM ou FYROM dans sa version anglaise). C'est ensuite en décembre de la même année que six pays de ce qui est devenu entre-temps l'Union européenne (UE) reconnaissent la République

⁸³ Selon le droit constitutionnel, c'est le 17 novembre 1991 que la République de Macédoine devient indépendante via l'adoption de sa première constitution. Mais c'est la date du référendum du 8 septembre 1991 qui est traditionnellement retenue comme date de la proclamation d'indépendance. Depuis lors, le 8 septembre est un jour férié destiné à célébrer cette proclamation.

⁸⁴ Le référendum semble être causé par un état de fait plus que par une réelle aspiration à l'indépendance. La question soumise aux électeurs est d'ailleurs évocatrice : *Êtes-vous favorables à un État macédonien souverain et autonome qui a le droit d'intégrer une future union des États yougoslaves ?* (Brunnbauer, 2003)

⁸⁵ Si 95,09% des votes exprimés sont en faveur de la proclamation d'indépendance, il est important de noter que de nombreux membres de la minorité albanaise ont suivi l'appel au boycott émis par leurs représentants politiques, ramenant en réalité les votes favorables à l'indépendance à 71,65% du corps électoral macédonien (Brunnbauer, 2003)

de Macédoine sous cet acronyme. Les USA feront de même en Janvier 1994. Cette reconnaissance tardive de la République de Macédoine est pourtant contraire aux conclusions de la commission Badinter du 11 Janvier 1992 (Pazartzis, 1995), qui avait pour mission d'émettre des avis quant à la reconnaissance des républiques yougoslaves comme États indépendants par la CEE. En effet, l'avis numéro six de cette commission tirait comme conclusion que « *La République de Macédoine satisfait aux conditions posées par les lignes directrices relatives à la reconnaissance de nouveaux États en Europe de l'est et en Union Soviétique ainsi que par la déclaration sur la Yougoslavie adoptée par le conseil des ministres de la Communauté européenne, le 16 Décembre 1991* » (Conférence pour la paix en Yougoslavie, avis numéro 6 de la commission d'arbitrage, 1992). Supprimant la mention de « socialiste » mentionnée dans son nom depuis 1963⁸⁶, la première constitution de ce nouvel État indépendant le proclamait en tant que *République de Macédoine*. Mais si la Bulgarie l'a immédiatement reconnue pour (officiellement) prévenir la région de tout embrasement lié à la guerre en Yougoslavie, la Grèce s'y est immédiatement opposée en influençant les conditions de reconnaissance des États issus de la Yougoslavie émises par la Communauté Européenne (Danforth, 1993 ; Ragaru, 2011)⁸⁷, et a réussi à faire jouer la solidarité européenne jusqu'en 1993. Otage de la politique intérieure grecque et macédonienne, la question du nom et de la reconnaissance de ce jeune État ne sont partiellement réglées qu'en septembre 1995, suite à de longues et difficiles négociations qui ont notamment vues la Grèce quitter la table des négociations effectuées sous l'égide de l'ONU en novembre 1993 et fermer sa frontière avec la république de Macédoine en février 1994, imposant un embargo économique qui dura jusqu'en Octobre 1995.

⁸⁶ Faisant suite à la République Populaire de Macédoine.

⁸⁷ La première constitution macédonienne, marquant constitutionnellement l'indépendance du pays, est adoptée le 17 novembre 1991. Le 16 décembre de la même année, la Communauté Européenne annonce les critères qu'elle appliquera pour la reconnaissance des États issus de la Yougoslavie. Si le critère principal de la CEE est l'engagement pris par ces nouveaux États de protéger les minorités ethniques sur leur territoire, une seconde condition a été ajoutée sous la pression de la Grèce : les États souhaitant voir leur indépendance reconnue devaient garantir qu'aucun conflit territorial avec un pays voisin membre de la communauté....., et qu'ils n'entreprendraient pas d'acte hostile envers ce voisin, y compris l'usage d'un nom pouvant induire des revendications territoriales (Danforth, 1993)

Officiellement, la Grèce a refusé de reconnaître la République de Macédoine au motif que cela induirait forcément l'irrédentisme de cette dernière sur les provinces du nord de la Grèce portant le nom de Macédoine, comme l'illustre l'épisode des critères de reconnaissance fixés par la Communauté Européenne. Mais la menace de l'intégrité territoriale n'est pas le seul élément avancé par Athènes pour expliquer ce blocage, et notamment l'embargo de 1994-1995 : la défense de l'intégrité de l'hellénisme apparaît comme un autre enjeu de cette querelle, au travers de la défense du patrimoine hellénique. En effet, et comme présenté en avant-propos, le terme de Macédoine renvoie inévitablement à la Macédoine antique, au royaume de Philippe II et à l'empire d'Alexandre. Le fait qu'un État prenne le nom de Macédoine est aujourd'hui vu par le gouvernement grec et une partie importante de l'opinion⁸⁸ comme une atteinte à ce qu'ils considèrent comme leur patrimoine historique et culturel. C'est ce que le durcissement de l'attitude grecque au tournant de 1993-1994 a démontré avec la question du drapeau⁸⁹ de la jeune république, qui a cristallisé toutes les attentions et tensions et qui est à l'origine de l'embargo grec.

Cette question du drapeau s'est finalement réglée le 13 septembre 1995 sous l'égide des Nations Unies, à New York, via la signature d'un accord intérimaire qui en prévoyait l'abandon⁹⁰ et la levée du blocus économique. Par cet accord, le gouvernement macédonien acceptait également d'amender sa constitution pour confirmer sa reconnaissance de l'intangibilité de ses frontières⁹¹ et sa non-ingérence dans les affaires internes « d'un autre État en vue de protéger le statut et les droits de personnes dans un autre État n'étant pas citoyennes » de la République de Macédoine⁹². Si la question du drapeau est explicitement mentionnée dans le texte de l'accord, celui-ci prévoit plus largement qu'en cas de désaccord portant sur l'utilisation de symboles renvoyant à ce qui est présenté comme patrimoine

⁸⁸ Les manifestations de soutien à l'action du gouvernement grec concernant la politique du nom ont notamment réunies plus de 700 000 personnes à Thessalonique (Chiclet, 1998)

⁸⁹ Ce drapeau avait la particularité de représenter le soleil de Vergina, soleil à seize branches découvert dans le tombeau de Philippe II, aujourd'hui situé en Grèce, a été adopté en août 1992 (Ragaru, 2011), notamment sous la pression de la diaspora macédonienne, à un moment où le nouvel État cherchait à se doter de nouveaux symboles (Danforth, 1995).

⁹⁰ Paragraphe 2 de l'article 7 de l'accord intérimaire

⁹¹ Article 2 de l'accord intérimaire

⁹² Paragraphe 2 de l'article 6 de l'accord intérimaire

historique et culturel par les deux États, celui-ci ferait l'objet de discussion entre eux en vue d'arriver à un règlement du différend⁹³. De même, cet accord prévoyait que la Grèce ne saurait s'opposer à l'intégration de la République de Macédoine au sein d'institutions internationales, à condition que celle-ci le fasse en tant qu'ARYM⁹⁴.

Si cette solution, provisoire, a « euphémisé le conflit » (Ragaru, 2011) et permis le développement des relations entre les deux États dans la seconde moitié des années 1990, la reconnaissance de la République de Macédoine en tant que telle par les USA en novembre 2004 marque le retour de la question du nom au centre des relations diplomatiques entre Grèce et République de Macédoine et l'application approximative de l'accord intérimaire. Le retour de la question du nom a ensuite pris de l'ampleur en raison de la réapparition des désaccords portant sur l'utilisation des symboles historiques et culturels, en dépit de la mention faite à ce propos dans l'accord intérimaire. Le changement de nom de l'aéroport Petrovec de Skopje en Aéroport Alexandre le Grand en décembre 2006 est le premier d'une longue série dont le point culminant est l'inauguration d'une statue équestre géante représentant Alexandre le Grand sur la place centrale de Skopje⁹⁵. Ce retour de la question du nom au cœur de l'agenda diplomatique a eu pour conséquences le blocage⁹⁶ de l'adhésion à l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN) de la République de Macédoine par la Grèce en Avril 2008, ainsi que l'absence de date de début de négociations d'adhésion à l'UE, à laquelle la République de Macédoine est officiellement reconnue

⁹³ « Si l'une des parties considère que l'un ou plusieurs des symboles appartenant à son patrimoine historique ou culturel est utilisé par l'autre partie, elle attirera l'attention de l'autre partie sur cet usage du symbole et l'autre partie prendra les mesures appropriées pour corriger cet usage ou indiquera pourquoi elle considère qu'une correction n'est pas nécessaire » (accord intérimaire entre la Grèce et la République de Macédoine, 1995)

⁹⁴ Article 11, paragraphe 1 de l'accord intérimaire

⁹⁵ Le nom d'Alexandre le Grand n'est en réalité jamais officiellement mentionné pour cette statue qui représente le *Guerrier à cheval* et a été inaugurée à l'occasion du vingtième anniversaire de la proclamation d'indépendance de la République de Macédoine

⁹⁶ La Grèce met en avant le fait que cette question, comme celle de l'ouverture des négociations d'adhésion à l'UE, n'a pas, formellement, fait l'objet d'un veto grec. Les institutions que sont l'OTAN et la Commission Européenne fonctionnant selon le principe d'unanimité en ce qui concerne l'intégration de nouveau membre, le constat de l'opposition grec a bien, dans les faits, entraîné un refus collectif de la demande émise par la République de Macédoine. La Grèce espérait ainsi se protéger juridiquement d'une accusation de non-respect de l'accord intérimaire signé avec son voisin en 1995. Elle a cependant été jugée coupable d'une violation de l'article 11 de l'accord intérimaire par la Cour de Justice Internationale dans un arrêt du 05/12/2011.

candidate depuis Décembre 2005. Au jour d'aujourd'hui, et bien que la Cour Internationale de Justice ait rendu un avis (consultatif) favorable à la jeune République en reconnaissant la Grèce coupable de violation de l'accord intérimaire à l'occasion du sommet de Bucarest de 2008, la résolution du nom et des questions qui y sont liées est toujours posée comme préalable à l'intégration euro-atlantique de la République de Macédoine⁹⁷.

Aux origines des conflits, la fragmentation de la Macédoine

La division entre plusieurs États de la région aujourd'hui connue sous le nom de Macédoine est le fruit des multiples processus de fragmentation⁹⁸ dont la manifestation en termes de frontière émerge au moment des Guerres Balkaniques. Mais bien que cet espace défini sous le nom de Macédoine ait longtemps été intégré au tout que formait l'Empire Ottoman, les mouvements de fragmentations qui débouchent en 1912/1913 à cette division puisent leurs racines au cœur du 19^e siècle et à l'émergence d'une Question Macédonienne qui préparait le terrain aux conflits futurs (voir chapitre 2). A cela pourraient également s'ajouter l'évolution de la répartition des populations à partir de cette période et notamment l'attraction de plus en plus grande exercée par la ville de Bitola sur les villages des environs, marquant l'émergence de migrations locales dans un espace jusque-là caractérisé par des migrations temporaires de longues distances, entraînant une modification importante des rapports sociaux dans l'espace régional et intensifiant les liens entre la ville et ses environs immédiats (Gounaris, 2001).

C'est au cours du 14^e siècle que se déroule l'installation des Ottomans dans les Balkans et que la Macédoine passait quasiment entièrement sous domination Ottomane, avant de l'être complètement après 1402, malgré quelques reculs éphémères dans la première moitié du quinzième siècle (Castellan, 1999). C'est aussi à cette époque que l'administration ottomane commença à s'installer dans la région. Cette domination devait durer un peu plus

⁹⁷ Pour une vision précise de la position officielle grecque, consulter la page qui y est dédiée sur le site internet du Ministère des Affaires Étrangères grec : <http://www.mfa.gr/en/fyrom-name-issue/>

⁹⁸ Définie comme la « division et différenciation de ce qui était uni et homogène » (Rosière, 2008)

de cinq siècles, jusqu'aux guerres Balkaniques de 1912/1913. Durant cette période, la Macédoine ne formait pas une région administrative en elle-même mais était divisée en plusieurs *vilayets*, dont les principaux étaient celui de Monastir (aujourd'hui Bitola), de Thessalonique et de Kosovo (dont la capitale Üsküb est aujourd'hui Skopje). Mais sa définition géographique, telle que nous la connaissons aujourd'hui, est bien plus tardive : c'est au traité de Berlin, en 1878, qu'est délimitée la Macédoine, dernière possession ottomane en Europe.

Désormais on désignera sous ce nom une région délimitée par des bassins fluviaux : bassin de la Mest-Nestos, de la moyenne et basse Struma-Strymon, du Vardar-Axios, de l'Aliakmon Bistrice et du haut Drin Noir. Des reliefs bien inscrits dans le paysage encadrent cette vaste zone : le Šar Planina au nord, le Dospat à l'est et l'Olympe au sud⁹⁹.

Lory, 1998

L'importance de cette région pour l'Empire Ottoman était alors d'autant plus grande qu'elle représentait sa dernière province européenne, et la ville de Monastir (Bitola), aujourd'hui en République de Macédoine, la dernière capitale administrative de l'Empire dans cette région.

C'est suite aux guerres Balkaniques que le partage de la Macédoine entre la Bulgarie, la Grèce, la Serbie et l'Albanie fut effectué. C'est donc à cette date que la frontière entre la Grèce et ce qui est aujourd'hui la République de Macédoine a été fixée, divisant des entités administratives préexistantes à l'image du *vilayet* de Monastir, qui incluait par exemple les villes de Florina et Kastoria, aujourd'hui en Grèce, ou du vilayet de Thessalonique qui était quant à lui à cheval entre ce qui est aujourd'hui la Grèce, la République de Macédoine et la Bulgarie.

La première guerre Balkanique a éclaté le 17 Octobre 1912 et opposa la Grèce, la Bulgarie et la Serbie à l'Empire Ottoman. Une conférence réunit à la mi-Décembre 1912 l'ensemble des belligérants, mais la médiation a échoué face aux ambitions de pays balkaniques cherchant à

⁹⁹ B. Lory, *Approches de l'identité macédonienne*, tiré de Chiclet, Lory, 1998, pp 13-32

recupérer l'ensemble des territoires conquis ainsi que l'Albanie et la ville d'Edirne, alors que les Ottomans ne voulaient pas céder en ce qui concernait cette dernière ainsi que les îles de l'Égée. Fin Mai 1913, de nouvelles négociations se sont déroulées à Londres, et le 30 Mai, les délégués turcs acceptaient et signaient un traité qui dépossédait l'Empire de tous ses territoires européens.

Mais, durant les négociations, déjà, l'entente entre les trois alliés balkaniques commençait à vaciller. Les Bulgares cherchaient à récupérer la Macédoine centrale (Macédoine du Vardar), estimant avoir accompli le plus gros de la tâche durant la guerre alors que les Serbes se trouvaient frustrés par la création d'une principauté d'Albanie et demandaient des compensations en Macédoine, vers laquelle s'étaient aussi dirigés leurs efforts de guerre. C'est alors au début du mois de juin 1913 que la Serbie et la Grèce se sont mises d'accord afin de ne pas traiter séparément avec la Bulgarie. En cas de refus de Sofia, une action armée commune était même prévue. Dans la nuit du 29 au 30 Juin 1913, Ferdinand 1er, roi de Bulgarie, ordonnait alors à ses troupes de repousser les lignes serbes et grecques, ce à quoi Belgrade et Athènes réagirent par une déclaration de guerre immédiate. Attaquée de toutes parts (la Turquie avait récupéré Edirne, la Roumanie la Dobroudja), la Bulgarie demandait l'armistice le 31 Juillet 1913. La paix fut signée à Bucarest le 10 Août 1913 et la Macédoine était partagée entre la Grèce, la Serbie, et la Bulgarie. Cette dernière obtenait la Macédoine du Pirin, la Serbie la moitié nord de la Macédoine (Macédoine du Vardar) et la Grèce la moitié sud. L'Albanie héritait quant à elle d'une petite partie de cette région située au sud-est du lac de Prespa. Ce qui est aujourd'hui la frontière entre la République de Macédoine et la Grèce correspond donc à cette frontière entre la Grèce et le Royaume de Serbie de 1913, avant qu'elle ne devienne celle séparant la Grèce du Royaume de Yougoslavie après la Première Guerre Mondiale, puis de la Yougoslavie socialiste après la seconde et ce jusqu'en 1991. C'est donc depuis le 8 Septembre 1991, jour de la proclamation d'indépendance de la République de Macédoine, que la frontière sépare les deux entités Étatiques que nous connaissons aujourd'hui.

La frontière partira de la chaîne montagneuse Kamena Planina (Kamna), qui délimite la haute Škumba, au sud-ouest du lac d'Ohrid, contournant celui-ci pour aller vers la rive ouest du lac de Prespa vers le village de Konjsko, coupant le lac elle sortira sur la rive est

vers le village de Dolno Dupeni ; à partir de là elle ira vers l'est en direction de Rahmanli, elle continuera en suivant la ligne de partage des eaux entre la rivière Erigon (Crna) et la Melgenica et elle se terminera vers le fleuve Axios (Vardar) à environ 3 Km au sud de Gevgelija.

Extrait des accords d'alliance entre le royaume de Serbie et la Grèce, Tankovski, Lilin, Minovski, 2009

C'est donc après ces guerres, il y a un peu plus d'une centaine d'années, que la Grèce a vu ce qui est aujourd'hui appelé la Macédoine grecque ou Macédoine de l'Égée rattachée à son territoire national. Les *vilayets* de Thessalonique et Monastir ont alors été divisés entre Grèce et Serbie et Bulgarie, initiant un processus de fragmentation territoriale de la région conduisant à la séparation progressive de populations qui vivaient jusqu'alors au sein d'un même espace (Empire Ottoman et *vilayet*) et partageaient des traits linguistiques et culturels sur lesquels je reviendrai par la suite.

L'exode des hellénophones de Bitola.

La vieille Monastir, serrée dans l'étau des monts dénudés, mais au débouché du Dragor sur la Pélagonie, à l'entrée de la Via Egnatia sur la plaine, avait jadis une vie opulente. Le bazar turc, aggloméré derrière les auvents de bois sur la rive gauche. Les boutiques achalandées des juifs, fourreurs, drapiers, changeurs. Derrière les grilles de fer sur la rive droite, les hautes maisons des riches Grecs, peintes de bleu tendre ou de rouge pâle. Les palais administratifs le long du fleuve boueux, maintenu par des quais solides. A l'ouest, vers la montagne, les faubourgs turcs aux maisons de briques crues et de chaume, parfois de tuiles, aux vérandas de bois, aux étables contigües, aux cours minuscules où le fumier s'entasse. Telle fut la ville, telle qu'elle se montrait encore en 1916, quand les Bulgares l'évacuèrent. Elle fut prise dans le front, vidée d'hommes, comblée de ruines. De 1914 à 1921, elle passa de 48 370 à 28 420 habitants. Elle ne

s'est guère relevée depuis. Sans doute elle a réparé ses ruines, redressé ses maisons. Cachés dans les vergers, les petits carrés de pierre ont repris l'aspect d'autrefois. Il n'y a plus de décombres, sauf aux portes des mosquées, près des minarets qui s'effondrent. La grand'rue neuve, la Kralia Pétra, aux boutiques ressuscitées, s'anime entre 7 et 8, à l'heure du « Corso » balkanique, d'une foule dense, voire élégante, qui passe et repasse devant les cafés. Mais les Turcs sont partis, et aussi nombre de Grecs ; il en restait en 1921 à peine 2000, contre 12000 autrefois. Bitolj a aussi perdu la moitié de sa population slave, partie vers le nord. Elle paie le tribut de toutes les villes frontières.

Ancel, 1930

Les chiffres avancés par Jacques Ancel décrivent la tendance lourde de l'évolution du peuplement de la ville de Bitola au lendemain des guerres balkaniques et du premier conflit mondial. Autrefois centre administratif ottoman et carrefour commercial, la ville se réveille soudain aux confins du Royaume de Yougoslavie, coupée de la plus riche partie de son arrière-pays par la nouvelle frontière qui la sépare de la Grèce, et coupée du port de Thessalonique.

La population de la ville de Bitola était ainsi, avant les guerres Balkaniques et la Première Guerre Mondiale, composée d'une mosaïque de groupes organisés, selon l'administration ottomane, en fonction de leurs appartenances religieuses. A l'aube de ces événements tragiques, Grecs, Bulgares, Serbes et Turcs constituaient les communautés reconnues par l'administration Ottomane, reconnaissance fruit d'une première phase de fragmentation principale de la société bitolienne datant de la fin du 19^e siècle et caractérisée par la montée des revendications nationales et religieuses. Les « Grecs » de Bitola que mentionne Ancel, sont ainsi probablement des individus hellénophones affiliés au patriarcat œcuménique de Constantinople, et il s'agissait alors vraisemblablement d'une partie de l'élite marchande de la ville, qui regroupait majoritairement des marchands valaques. Car ceux qui sont à l'époque appelés « Grecs » sont en majorité des membres de cette communauté, tenants de l'hellénisme (Lory, 2011) issus de familles originaires de villages proches de Bitola situés le long de la Via Egnatia tels que Malovište ou encore Gopeš. Pour les populations se réclamant

de l'hellénisme, le passage sous domination serbe de la ville en 1913 marquait la fin des rêves d'intégration à la Grèce. Les Valaques tenants de l'hellénisme, dont une grande partie représentait l'élite sociale et économique de la ville, ne s'y trompaient alors pas en anticipant le déclin de la ville en raison de sa position nouvelle de confin, et migraient en direction des villes de Florina, Thessalonique, ou Athènes. Les intellectuels, les riches commerçants, les banquiers étaient alors les premiers à quitter la ville (Lory, 2008).

En Macédoine grecque, un après Première Guerre Mondiale marqué par les mouvements de population

Ces départs de la ville de Bitola marquaient une première étape de la succession de mouvements transfrontaliers de population qui touchent la région au tournant des années 1920. Se référant à l'article 56 du traité de Neuilly, la Grèce et la Bulgarie signaient le 27 novembre 1919 une convention relative à l'émigration volontaire et réciproque (Politis, 1940). Au total, ce sont 100.000 slavophones qui ont alors quitté la Macédoine de l'Égée et les villages affiliés à l'exarchat bulgare des régions frontalières pour la Bulgarie, alors que 50.000 individus membres de l'église orthodoxe grecque faisaient de même pour s'installer en Grèce. Fait important pour la suite de ce travail, très peu de familles ont quitté la région de Florina pour la Bulgarie lors de ces échanges, contrairement aux régions de Kastoria/Kostur, Edessa/Voden ou Kilkis/Kukuš (Voss, 2003).

C'est le second accord concernant l'échange de populations conclu par la Grèce, avec ce qui était désormais la Turquie, qui a eu le plus fort impact sur l'organisation sociale de la Macédoine d'Égée en modifiant en profondeur la composition ethnique de la région. Cet échange, forcé cette fois-ci, portait sur les populations musulmanes de Grèce et les populations orthodoxes grecques de Turquie en vue de poursuivre un objectif d'atténuation des particularismes locaux. Ainsi, 90% des villages de la région grecque de Macédoine orientale, et 66% de ceux de Macédoine centrale ont été concernés par l'arrivée massive de ces réfugiés venus d'Asie mineure dans les années 1920, alors qu'en Macédoine occidentale ce sont environ 59% des villages qui auraient été peu ou pas impactés par ces évolutions. Dans la préfecture de Florina, 68% des villages slavophones n'auraient ainsi accueilli aucun d'entre eux (Detrez&Plas, 2005 :49), pouvant en partie expliquer le maintien important de la

slavophonie dans ces espaces, sur lequel je reviendrai par la suite.

« La Grèce, dont la population était d'environ cinq millions de personnes, dût accueillir 1.221.489 « sans abris ». La Turquie dût, elle, accueillir 355.000 musulmans de Grèce. C'est dans ce contexte de transformation d'une société plurielle en une homogène, que l'idée d'un échange forcé de population apparut »

Kritikos, 1999-2000

L'expulsion de ces populations des territoires nationaux en question avait alors pour but d'éloigner des individus en lesquels l'État n'avait pas confiance. Mais plus encore que l'éloignement, c'est l'accueil massif de populations perçues comme fiables et leur installation dans des territoires précis qui relevait un intérêt stratégique majeur pour l'État grec, qui installait une partie importante des réfugiés grecs d'Asie mineure¹⁰⁰ dans les territoires conquis en 1913 : la Macédoine Grecque. Cette installation a alors eu pour conséquence de diluer la présence slave dans cette région en y ajoutant une population grecque qui n'y était jusqu'alors que très peu présente, mettant en minorité les populations slavophones de ces espaces.

« Peut-être plus d'un million et demi de nouveaux arrivants entrèrent dans un État Nation à ce moment-là pour absorber dans la machine gouvernementale les larges territoires qu'il avait gagné au nord - en Macédoine et en Thrace - avec leurs minorités slaves, juives et musulmanes »

Mazower, 2000

¹⁰⁰Rappelons qu'ils sont déclarés comme grecs en fonction de leur religion et non de leur langue.

La guerre civile grecque, dernier épisode de mouvements transfrontaliers de populations massif

Enfin, la fragmentation de la région a été accrue au cours de la guerre civile grecque, en raison de l'exode massif de populations, principalement slavophones, des zones du nord de la Grèce les plus fortement touchées par le combats. Dans les années 1950, ce sont plus de 100.000 réfugiés venus de Grèce qui vivaient alors dans les pays du bloc de l'est (Danforth, Van Boeschoten, 2012:68). Les partisans organisèrent également, à partir du début du mois de mars 1948 l'évacuation de 20.000 enfants vers la Yougoslavie et les pays du Kominform afin, non seulement de les protéger des bombardements, mais aussi de rendre leurs parents disponibles pour le combat (Danfoth, Van Boeschten, 2012:4). Après quelques années, ces enfants ont rejoint leurs parents ayant émigré vers les USA, le Canada et l'Australie, ou vers la République Yougoslave de Macédoine pour la majorité d'entre eux.

Cet épisode dramatique a contribué à diminuer, par la force des choses, la présence slavophone dans le nord de la Grèce tout comme il a fortement contribué à renforcer la répartition transfrontalière de populations séparées par la guerre. Plus de 60 ans après les faits, nombreuses sont les familles macédoniennes dont l'un des membres peut revendiquer des origines Égéennes, quand les familles slavophones de Grèce ont quasiment toutes une partie de leur famille dans le pays voisin.

Suite à cet exode, leurs biens ont été saisis par le gouvernement grec en 1954 à l'occasion de la loi sur « la confiscation et la répartition des biens appartenant aux ressortissants grecs immigrés » (que les réfugiés slaves de Macédoine d'Égée ont vécue comme réalisée à leurs dépens) et donnés aux « membres loyaux d'autres groupes ethniques » (Van Boeschoten, 2000). La question d'un hypothétique dédommagement des propriétés saisies représente aujourd'hui encore un point de tension majeur dans les relations diplomatiques entre les deux pays, à l'image de la question de ces réfugiés de la guerre civile. Ce n'est d'ailleurs que depuis 1998 que ceux-ci ont la possibilité de se rendre en Grèce, à condition d'avoir fait modifier leurs passeports en vue d'y indiquer le pays de naissance – la Grèce – en lieu et place du nom slave de la commune grecque de naissance qui y était inscrit jusqu'alors (Monova, 2001).

L'étape de la Guerre civile est ainsi la dernière d'une fragmentation qui avait commencée en 1913 et qui a fait que des individus partageant une culture, une langue, mais aussi très souvent des liens familiaux, se sont retrouvés répartis sur deux territoires nationaux distincts au sein desquels ils ont souvent été confrontés à des discours nationaux mutuellement exclusifs. Tous ces éléments consécutifs à la fragmentation de la région réapparaissent depuis les années 1990 à l'occasion du conflit diplomatique. Les points non réglés, que les bonnes relations entre la Grèce et la Yougoslavie avaient tus, se retrouvent ainsi sur le devant de la scène.

2. Imaginer la nation. Approches des historiographies grecques et macédoniennes.

Ce conflit persistant est toujours difficilement compréhensible pour de nombreux observateurs : si l'argument de l'irrédentisme macédonien est clairement audible, sans préjuger de sa recevabilité, les désaccords portant sur les usages du passé fait par les deux États, et notamment sur l'importance accordée aux symboles historiques et culturels liés à la Macédoine antique et à la « propriété » de celle-ci, font à première vue planer une atmosphère de dispute infantile renforcée par les tentatives de démonstrations historiques censées prouver la véracité absolue de chaque position. Les deux, irrédentisme et bataille symbolique, sont intimement liés et toujours d'actualité. Au-delà du fait que le Ministère des Affaires Étrangères grec continue de mettre en avant l'irrédentisme au sein de l'argumentaire justifiant sa position dans le conflit du nom, une analyse des mécanismes de la bataille des symboles, éclairée par l'histoire du conflit, met en lumière le mécanisme complexe qui en influence les fondements comme les modalités.

La promotion du patrimoine antique en République de Macédoine, une rupture post-yougoslave

No aspiring ethnic groups can be without its myth of descent, if it is to secure any recognition from competitors.

Smith, 1999

Le fait que la jeune République de Macédoine, nouvellement indépendante, ait choisi de puiser les nouveaux symboles dont elle devait se parer dans le patrimoine antique rendu accessible par le terme de Macédoine est évocateur d'une rupture avec la période yougoslave et ce qui caractérisait la République Socialiste de Macédoine. Par conséquent, toute analyse de ces événements doit tenir compte du contexte postsocialiste d'affirmation d'un nouvel État souverain dont l'événement du drapeau est évocateur. Car si cet épisode a principalement fait parler de lui au regard de la réaction grecque qu'il a provoqué, Keith Brown nous rappelle que son choix relevait principalement d'une logique interne à la toute nouvellement indépendante République de Macédoine : cherchant à remplacer le symbole de l'étoile socialiste jaune qui figurait sur fond rouge et constituait le drapeau de la République Socialiste de Macédoine, le parlement macédonien a étudié plusieurs possibilités avant de choisir le Soleil de Vergina comme symbole. A l'époque, le consensus populaire apparent suggère que celui-ci semblait à même de constituer un marqueur de solidarité entre les différents groupes ethniques et religieux présents dans le pays (Brown, 1994 ; 2000). La volonté première du parlement n'était donc pas de revendiquer le glorieux passé de la Macédoine antique, mais de doter le nouvel État d'un symbole dans lequel l'ensemble des citoyens puissent se reconnaître afin d'en assurer la cohésion¹⁰¹.

En même temps qu'elle entre dans cette phase de recherche de légitimité symbolique, la République de Macédoine entame également une phase de recherche de légitimité

¹⁰¹Pour la Grèce, là n'était pas l'important puisque c'est le partage de ce symbole avec d'autres groupes ethniques, non grecs, qui pose problème. Ce problème est également renforcé par le contexte de l'apparition du Soleil de Vergina dans le débat public macédonien : c'est hors de Macédoine, au sein de la diaspora macédonienne en Australie et en Amérique du nord, que s'est développée la thèse selon laquelle les Macédoniens actuels seraient les descendants directs des macédoniens antiques, et le conflit du début des années 1990 y a d'ailleurs eu un retentissement majeur. (Danforth, 1995).

historique destinée à appuyer son existence et celle de la nation macédonienne, dans un contexte où les deux sont directement confrontées à l'hostilité des pays voisins¹⁰² et où la survie même de l'État n'est pas assurée. Si la question n'a rien de fondamentalement nouveau et anime les relations entre la République Socialiste de Macédoine et ses voisins depuis la création de l'État au sein de la fédération yougoslave¹⁰³¹⁰⁴, la disparition de l'État fédéral y rend la jeune république particulièrement vulnérable.

The chosen solution was a 'surgical' operation, or more accurately a 'mutation': the transformation of the native Slavonic inhabitants – whatever their national orientation – into ethnic 'Macedonians'.

Kofos, 1989

L'historiographie macédonienne en Yougoslavie socialiste

Ces voisins, Bulgarie et Grèce en tête, perçoivent généralement tant l'État que la nation macédonienne comme une création du communisme yougoslave, et ce depuis sa création en tant que république Socialiste de Macédoine. La réalité de ce rejet qui émerge dès la création de la république Socialiste de Macédoine se baserait, selon Ulf Brunnbauer, sur l'aspiration que ces voisins éprouveraient envers le territoire de la République de Macédoine (Brunnbauer, 2005). En conséquence, le pays a très rapidement cherché à se doter d'une histoire nationale à même de la faire exister face à eux¹⁰⁵ et de sécuriser son existence au sein de la fédération yougoslave après les épisodes de fragmentation et d'occupations qui ont agité les espaces alors intégrés à la République Socialiste de Macédoine depuis 1912. Car si Tchavdar Marinov (2009) a insisté sur le fait que l'historiographie macédonienne ne naît pas avec l'État macédonien en 1944 et qu'il en existe plusieurs versions qui se sont

¹⁰² Outre le conflit avec la Grèce, la République de Macédoine doit faire face à la réaction de la Bulgarie, qui reconnaît l'État macédonien mais pas ni la nation ni la langue macédonienne, et la Serbie dont l'église ne reconnaît pas l'église autocéphale macédonienne.

¹⁰³ Sur la question du contentieux bulgare macédonien, voir Marinov, 2010

¹⁰⁴ Sur l'évolution de la position grecque sur la Macédoine et le tournant des années 1980, voir Sjöberg, 2011,

¹⁰⁵ C'est à cet objectif que répond la création de l'Institut pour l'Histoire Nationale en juillet 1948.

développées dans différents cercles au cours de l'Entre-deux guerres, ce sont bien les efforts des partisans communistes de Macédoine qui aboutissent à la création d'une République Socialiste de Macédoine prenant place au sein de la toute nouvelle fédération de Yougoslavie. C'est donc une version de l'histoire développée par ces activistes de gauche qui s'est retrouvée en position favorable au moment de la construction de l'État macédonien et qui s'est développée en son sein (Marinov, 2009). L'objectif premier de ce récit est alors d'inscrire le mouvement de la lutte pour un État macédonien dans un temps long, via le lien tissé entre l'État tel qu'il apparaît et des événements passés qui doivent être conformes à la vision socialiste de ce récit historique. C'est ainsi que le lien entre le soulèvement d'Ilinden de 1903 et la résistance communiste de la Seconde Guerre Mondiale est le premier à apparaître, très symboliquement : c'est le 2 août 1944, soit le jour de la saint Elie, que se tient la première session de l'ASNOM¹⁰⁶ durant laquelle est fondée la République Socialiste de Macédoine, explicitant ainsi le lien entre les révoltes d'Ilinden¹⁰⁷, point culminant de la lutte macédonienne, et la création d'un État macédonien autonome. Le choix de cette date fonde ainsi en partie le discours de l'histoire nationale tout en faisant de ses auteurs les descendants directs des insurgés du début du siècle, descendants dont la lutte a permis la reconnaissance de la nation macédonienne et la création d'un État macédonien (Marinov, 2009). Cette conception est omniprésente dans l'action de l'État lors de la période de l'immédiat après-guerre, durant laquelle la jeune république fédérée tend à intégrer les actions antérieures à sa création comme des étapes de son développement propre. Cette volonté connaît d'ailleurs des manifestations concrètes, comme le recensement des participants à la lutte macédonienne du début du 20^e siècle organisé par l'administration macédonienne, en vue de leur verser une pension d'État (Brown, 2003).

Ce récit officiel se complète suite à la rupture de 1948 entre Tito et Staline, qui entraîne une nouvelle évolution de l'historiographie macédonienne pour fixer ce que seront les grandes lignes du discours historique national officiel jusqu'aux dernières années de la Yougoslavie.

¹⁰⁶ Assemblée Antifasciste de Libération Nationale de Macédoine.

¹⁰⁷ Le 02 août 1903, l'insurrection d'Ilinden éclate dans le vilayet de Monastir/Bitola puis se propage rapidement au vilayet de Thessalonique. Des insurgés macédoniens se soulèvent contre le pouvoir ottoman et se battent contre les troupes ottomanes, qui, renforcées par l'envoi de nombreux renforts, matent la rébellion à la fin du mois d'octobre 1903.

Ordre est donné à l'Institut pour l'Histoire Nationale (*Institut za Nacionalna Istorija*), créé cette même année, de rejeter toute revendication extérieure au sujet de l'histoire de la Macédoine, dont la frontière avec l'historiographie bulgare est désormais perçue comme trop floue (Marinov, 2006). C'est suite à cette nouvelle orientation, au cours des années 1950, que le récit portant sur les origines de la nation macédonienne évolue pour s'ancrer dans un passé bien plus lointain, les faisant remonter à l'arrivée des populations slaves dans la région, et aux royaumes slaves du Moyen-âge (Brunnbauer, 2003, 2005). C'est donc selon ces grandes lignes que s'est développée l'historiographie macédonienne au cours de la période yougoslave, avant que l'essor des nationalismes qui agite la fédération au cours des années 1980 amorce de nouvelles évolutions qui ont pu émerger sur le devant de la scène suite à l'indépendance de la République de Macédoine.

Après l'indépendance, de l'émergence d'une historiographie alternative à l'antiquisation.

Mais dès la fin des années 1980, le rôle central du communisme yougoslave dans la construction de la nation macédonienne est remis en question par des journalistes, intellectuels et jeunes activistes politiques dont les nombreuses activités contribuent à faire émerger une version alternative de l'histoire macédonienne via la réhabilitation de certains acteurs considérés à la fois comme bâtisseurs de la Macédoine yougoslave et victimes du communisme yougoslave à l'image de Metodija Andonov-Čento (Marinov, 2009 ; Brunnbauer, 2003). La sortie de la Yougoslavie offre également la possibilité à certains acteurs influents de renouer avec l'historiographie de droite et de militer pour la réhabilitation de meneurs de la VMRO¹⁰⁸ de l'entre-deux guerres, marquant par là un tournant majeur alors que cette organisation était jusqu'alors présentée comme une organisation réactionnaire en lien avec le mouvement fasciste croate de *Ustaše*¹⁰⁹, et comme un instrument de l'expansionnisme bulgare. La promotion de ces personnages

¹⁰⁸Organisation Révolutionnaire Intérieure de Macédoine (*Vnatrešna Makedonska Revolucionerna Organizacija*). Fondée en 1893 à Thessalonique en vue de lutter pour l'autonomie de la Macédoine, alors sous domination ottomane.

¹⁰⁹ Cette proximité a notamment eu pour conséquence la coopération de la VMRO avec les Ustaše croate pour la réalisation du meurtre du roi Alexandre de Yougoslavie le 09 octobre 1934 à Marseille

historiques, dont les statues ont fleuri dans les rues de Skopje suite au projet *Skopje 2014*, avait l'avantage de construire un lien entre la VMRO historique et le parti de droite nationaliste émergeant alors, le VMRO-DPMNE¹¹⁰. L'exercice s'est pourtant révélé périlleux : le détachement de l'historiographie de la période yougoslave mettait la focale sur les activités antisémites de la VMRO durant la période de l'entre-deux guerres, impliquant un rapprochement problématique avec la dimension pro bulgare des activités de l'organisation à cette période.

Ces écueils quant au rapprochement problématique de l'historiographie macédonienne avec celles mises en avant dans les États voisins ont conduit à l'émergence d'une innovation majeure avec l'apparition de la thématique antique dans l'historiographie et le récit national macédonien, rendue possible par la sortie de la fédération des *slaves du sud*. Selon les théories qui émergent alors, les macédoniens actuels seraient issus du métissage des populations slaves venues dans la région avec les habitants locaux, descendants des macédoniens antiques. La langue macédonienne, bien qu'ayant subi une forte influence slave, contiendrait toujours des spécificités qu'aucune autre langue slave ne présente, notamment au niveau de la prononciation et de l'accentuation qui préside à sa bonne élocution (Ristovski, 1998). Il s'agissait ainsi de sortir d'un mythe fondateur exclusivement slave pour affirmer l'indépendance en marquant une rupture avec le récit national construit durant la période yougoslave. Cette thèse avait l'avantage de n'apparaître ni pro yougoslave ni pro bulgare et d'éviter à ses tenants les controverses rencontrées par le VMRO-DPMNE de Ljupčo Georgievski au cours des années 1990. Il fallait également renforcer la thèse de l'autochtonie face à la continuité de l'hellénisme prônée en Grèce (Herzfeld, 1986) et réagir à la *déslavisation* de l'historiographie bulgare qui a, pendant la période communiste, promu les racines thraces des Bulgares (Marinov, 2012). Mais l'émergence de cette nouveauté doit être lue à la lumière du contexte diplomatique de l'époque. En effet, l'essor de ce mythe

¹¹⁰ Le VMRO-DPMNE apparaît le 17 juin 1990 et remporte les premières élections législatives multipartites de 1990. Sur sa page internet, il se présente comme inscrit dans la tradition séculaire de la lutte de la nation macédonienne pour sa reconnaissance, dans la droite ligne du VMRO historique. La présentation des étapes de sa formation, présentée sur une page dédiée (<http://vmro-dpmne.org.mk>), démarre d'ailleurs en 1893. Le VMRO-DPMNE actuel n'étant présenté que comme renaissance de cette organisation en vue de réclamer l'indépendance qui sera proclamée trois mois après la création, ou « réformation », de ce parti.

fondateur se fait clairement en lien avec la politique grecque vis-à-vis de la reconnaissance de la République de Macédoine (Brunnbauer 2003 ; 2005). Car l'argumentaire développé sur le plan international par la Grèce, et qui sera abordé ci-après, se basait en partie sur le fait que le terme de Macédoine renvoyait inévitablement à la Macédoine antique, considérée comme appartenant au patrimoine hellénique, et que l'ascendance slave des Macédoniens excluait de fait tout lien avec ce patrimoine, et ne pouvait leur permettre d'utiliser le terme de *Macédoine*. Il convenait donc de démontrer le contraire.

Cependant, si ce contexte des années 1990 est certainement un terreau favorable à sa diffusion, la référence antique n'est pas entièrement nouvelle puisqu'elle pouvait se retrouver chez certains activistes macédoniens des années 1930 (Marinov, 2009), et qu'elle a fait son retour chez les activistes de la diaspora macédonienne en Amérique du nord ou en Australie dès la fin des années 1980 (Danforth, 1995 ; Marinov 2009). C'est donc la combinaison de ce contexte politique avec l'émergence de récits historiques alternatifs marquant une rupture avec le mythe fondateur exclusivement slave qui a rendu possible cette évolution du récit national macédonien. Faisant appel à la grandeur du peuple de l'antiquité, à la gloire des rois de Macédoine, les tenants de ce discours cherchaient à stimuler la fibre nationale de leurs supporters pour affirmer la force et la fierté des macédoniens actuels.

Pourtant, si ce discours est aujourd'hui dominant en raison de la place occupée par la VMRO-DPMNE dans le système politique macédonien, il est loin d'être exclusif chez les Macédoniens¹¹¹ alors que la conception yougoslave de l'histoire de l'État et de la nation macédonienne n'a pas disparu et est aujourd'hui portée par le Parti Social-Démocrate de Macédoine (SDSM¹¹²). Par conséquent, si l'évolution de l'historiographie macédonienne, de sa diversification à la domination actuelle d'une historiographie dans laquelle la dimension antique est omniprésente a émergé en vue de légitimer un État-Nation indépendant nouvellement, les débats portant sur la conception de l'histoire et de l'identité

¹¹¹ Je m'attache ici à aborder les questions liées à la République de Macédoine en tant qu'État de la nation macédonienne, qui est au cœur des conflits qui les oppose à ses voisins grecs, bulgares, voire serbes dans une moindre mesure.

¹¹²*Socijal demokratski Sojuz na Makedonija*

macédonienne sont également à l'origine d'une fragmentation de la société macédonienne¹¹³ (Brown, 2003 ; Brunnbauer, 2005 ; Marinov, 2009) qui se cristallise le long de lignes partisans.

Question macédonienne et positions grecques : la nation et le territoire

Selon la position traditionnelle grecque, la Macédoine était, avant les années 1990, une région des Balkans, un espace géographique dont les frontières ont été fixées lors du traité de Berlin de 1878 afin de préciser les frontières de l'espace qui devait rester sous dominations ottomane. Cette dénomination géographique ne préjugait, selon eux, en aucune façon de l'identité ethnique ou nationale des populations présentes au sein de cet espace, et devait être associé à un terme ethnique ou national (Danforth, 1995). Mais l'apparition de la République de Macédoine et les revendications nationales des Macédoniens ont changé la donne et conduit l'État grec à faire évoluer son argumentaire : selon ce dernier, le nom de République de Macédoine entraînerait, de fait, une appropriation du terme de *Macédoine* par cet État et en dépossèderait les autres. Ainsi, selon ce raisonnement, cela impliquerait que le terme de *Macédoine* et ce qu'il contient renverrait aux seuls Macédoniens en tant que nation et/ou en tant que citoyens de ce nouvel État multiethnique, et non plus aux Grecs et à ce qu'ils considèrent comme leur patrimoine culturel. Permettre cela équivaudrait selon cette logique à céder le patrimoine culturel et historique de la Macédoine antique à la République de Macédoine et à ce groupe se présentant comme macédonien. C'est alors une autre version de la Macédoine qui émerge au premier plan de l'historiographie grecque : la région définie comme Macédoine suite au congrès de Berlin ne constituerait *en réalité* pas la *vraie* Macédoine, car celle-ci devrait renvoyer au royaume antique de Philippe II, dont la frontière septentrionale se situerait au niveau de la frontière séparant actuellement la République de Macédoine et la

¹¹³ Dans le contexte actuel d'*antiquisation* de la République de Macédoine, les tenants des deux conceptions s'opposent de plus en plus régulièrement par médias interposés. Voir notamment les chroniques d'Erol Rizaov en faveur de la dimension slave de la langue macédonienne. « Koneski se prevrtuva vo grobot », *Utrinski Vesnik*, 22 février 2012.

Grèce (Kofos, 1989:234 ; Danforth, 1995:31 ; Brown, 2003:42). Faisant correspondre Macédoine antique et Macédoine grecque à l'issue des guerres balkaniques, ce point de vue a l'avantage de permettre à ses défenseurs de revendiquer haut et fort l'hellénisme de cette région, un hellénisme présenté comme ininterrompu depuis l'antiquité. Ce faisant, la nouvelle position grecque reprend un argumentaire déjà répandu au niveau local dans cette partie de la Macédoine, et développé par les tenants de la *Megala Idea*¹¹⁴ du 19^e siècle pour appuyer leurs revendications territoriales sur certaines parties de la Macédoine lors de la *Question Macédonienne*¹¹⁵.

The Greek Kingdom is not the whole of Greece, but only a part, the smallest and poorest part. A native is not only someone who lives within this Kingdom, but also one who lives in Ioannina, in Thessaly, in Serres, in Adrianople, in Constantinople, in Trebizond, in Crete, in Samos and in any land associated with Greek history or the Greek race.

Kolettis, 1844¹¹⁶

La position grecque et l'émergence de la Question Macédonienne

Celle-ci se développe à partir des années 1870 et agite la région au sujet du partage de la Macédoine jusqu'à ce que celui se réalise, lors du traité de Bucarest mettant un terme à la Deuxième Guerre Balkanique en 1913. Suite aux différents gréco-bulgares des années 1860

¹¹⁴ La *Grande idée* est formulée pour la première fois en 1844 par Ioannis Kolettis, influente figure politique des premières décennies de la Grèce indépendante. Durant les débats portant sur la rédaction de la première constitution grecque, Kolettis s'est illustré comme un fervent défenseur des Grecs vivant hors des frontières de la Grèce indépendante, les *hétérochtones*, qui avaient selon lui vocation à être intégrés au sein d'un même État dont le territoire réunirait les régions liées à l'hellénisme. (Clogg, 1992 :47-48)

¹¹⁵ Notons que ce terme n'est pas repris par l'historiographie grecque, qui lui préfère la *Lutte Macédonienne*, s'applique principalement à la période d'intense lutte armée entre activistes soutenus par la Bulgarie et ceux soutenus par l'État grec des années 1903 à 1908 (Vereni, 1998:82).

¹¹⁶ Extrait du discours prononcé par Ioannis Kolettis devant l'assemblée constituante en 1844 (*cit. Clogg 1992:48*).

et à la création de l'exarchat bulgare en 1870, la Macédoine est devenue le terrain de la confrontation qui opposait la Grèce à la Bulgarie et dont l'affiliation nationale des populations chrétiennes de la région était l'enjeu en vue de son partage futur¹¹⁷. Dans cette province ottomane, où l'identité des individus était encore principalement liée à leur affiliation religieuse au sein du système administratif du *millet*, ce sont dans un premier temps les prêtres et les instituteurs qui ont été les outils principaux de cette politique, se livrant à une véritable course à la *bulgarisation*, *grécisation* ou, après 1878, *serbisation* de la région (Barker, 1950). Mais la Macédoine n'est à l'époque qu'une région vaguement définie, aux limites floues, et il faut attendre le traité de Berlin de 1878 pour que ses frontières soient officiellement fixées, délimitant la dernière région Ottomane d'Europe. C'est suite à cet événement que le partage de la région devient envisageable dans un futur proche. Les trois États balkaniques, qui sortent renforcés du traité de Berlin, intensifient alors leurs actions en Macédoine¹¹⁸. C'est à partir du milieu des années 1870 que les Grecs réagissent à l'avancée du nationalisme bulgare en Macédoine (Wilkinson, 1951:71). Faisant le constat des ancrages bulgares et serbes dans la partie nord de la Macédoine, les tenants de la *Grande Idée* se rendent à l'évidence et reportent leurs revendications et leur action sur les parties méridionales et centrales, focalisant leurs efforts sur cette dernière, espace de confrontation avec le nationalisme bulgare (Kofos, 1980). C'est suite à ce réajustement des revendications territoriales grecques que serait apparue chez les tenants de l'hellénisme la thèse selon laquelle la partie nord de la Macédoine n'aurait jamais fait partie de la Macédoine antique, dont la frontière septentrionale se situait approximativement le long d'une ligne partant du lac d'Ohrid vers la ville de Prilep, au nord de Bitola, puis vers l'ouest en direction de Strumica, Nevrokop, avant de redescendre vers la mer Égée en suivant la rivière Nestos, ou Mesta selon sa dénomination slave (Kofos, 1980 ; 1989:234). Ce point de vue permettait ainsi au nationalisme grec de revendiquer la Macédoine centrale ainsi que sa partie sud au

¹¹⁷Le travail de H.R. Wilkinson au sujet de la cartographie ethnique de la Macédoine et des motifs politiques directement liés à la réalisation de ces cartes est à ce titre évocateur de l'enjeu que représentait l'affiliation nationale des populations de Macédoine pour appuyer les visées irrédentistes des États voisins (Wilkinson, 1951)

¹¹⁸ En plus de la Serbie, la Roumanie entreprend elle aussi de jouer un rôle dans cette *Question Macédonienne* à la suite du congrès de Berlin en s'appuyant sur la proximité linguistique existant entre le roumain et l'aroumain, parlé par les populations valaques de la région.

nom des liens ancestraux unissant ces espaces et l'hellénisme. Car, parallèlement à la continuité de l'hellénisme qui a guidé la construction nationale grecque, l'héritage de la Macédoine antique et d'Alexandre le Grand a été mis en valeur chez les Grecs de Macédoine durant la période des luttes pour l'indépendance grecque comme un élément de fierté et un signe de leur hellénisme ancestral, auquel se trouvait désormais associé un territoire.

Rencontrant en Grèce l'assistant d'un parlementaire, originaire d'un village slavophone proche de la frontière, je discutais des questions de communauté de langage et de relations transfrontalières avec cet homme qui disait aller jouer dans les champs de son village situés sur le territoire yougoslave alors qu'il était enfant¹¹⁹. Évoquant la fragmentation progressive de cet espace, j'étais étonné de le voir me répondre que la frontière actuelle correspondait, selon lui, également à la limite sud de l'implantation slave dans les Balkans. Les slavophones présents au sud de cette limite, sur le territoire grec, seraient *en réalité* des autochtones, descendants des macédoniens antiques, slavisés au contact de ces voisins venus du nord. C'était la première fois que j'entendais cette version, qui permettait alors à mon interlocuteur de confirmer la dimension transfrontalière de la slavophonie tout en la séparant de la question ethnique.

Carnet de terrain, janvier 2012

La position de l'État grec sur la question de la Macédoine a varié de nombreuses fois au cours du siècle séparant les premières formulations de ces idées sur la Macédoine grecque et leur réémergence comme argument phare de l'hellénisme du terme *Macédoine* au cours du conflit des années 1990. Elles n'en restent pas moins intimement liées à un rapport à l'*Autre* et à l'évolution des contingences politiques. C'est dans cet espace macédonien qu'apparaissent au fil des années 1890 les premières¹²⁰ bandes irrégulières armées¹²¹, ayant

¹¹⁹ Entretien conduit à Florina en décembre 2011

¹²⁰ Il ne s'agit en réalité que des premières bandes dont l'action n'est pas freinée, à l'inverse des bandes armées apparues après 1850 et dont les actions en Épire, Thessalie et Macédoine furent stoppées sur intervention des Grandes Puissances (Clogg, 1982:57)

comme objectif de déstabiliser la province et de préparer les populations à une insurrection armée contre l'Empire Ottoman. Mais après une première apparition sérieuse en 1896, les bandes armées grecques soutenues par l'*Ethniki Eitairia*¹²², ont été conduites à se retirer : confronté à une situation difficile suite à la défaite lors de la guerre gréco-turque de 1897, le gouvernement grec décidait de modifier sa politique étrangère et de leur retirer son soutien (Gounaris, 1995:508). Il est alors remplacé par différentes initiatives privées qui comblent cette absence jusqu'au retour d'une action officielle à la fin de l'année 1903. Car, comme mentionné ci-avant, c'est le 2 août 1903 que débute, principalement dans l'ouest et le nord de la Macédoine, la révolte d'Ilinden organisée par la VMRO. violemment réprimée par les troupes ottomanes et écrasée à la fin du mois d'août¹²³, cette révolte et la réaction turque qu'elle a entraînée ont attiré l'attention des Grandes Puissances qui se sentent obligées d'agir. C'est donc à la suite de ces événements que les empereurs d'Autriche-Hongrie et de Russie se rencontrent à Müritz pour définir un nouveau programme de réformes à faire adopter à l'Empire Ottoman. C'est le 02 octobre 1903 qu'un « Programme de Réforme » est promulgué et soumis à l'Empire Ottoman à la fin du même mois (Gounaris, 1995:515).

C'est l'article 3 de ce programme qui est à l'origine du revirement grec, et des troubles qui ont agité la Macédoine entre 1904 et 1908, durant l'épisode identifié par l'historiographie grecque comme la « lutte macédonienne » (Vereni, 1998:84 ; Gounaris, 1995:515). Il précisait en effet que les entités administratives internes à la Macédoine ottomane devraient être ajustées, une fois l'ordre revenu, pour mieux correspondre au *regroupement des différentes nationalités*¹²⁴. Le principe du découpage administratif du territoire selon des bases nationales se trouvait donc officialisé et relançait la lutte entamée après 1870, de façon beaucoup plus violente. Les troupes irrégulières font alors leur retour et s'affrontent

¹²¹ C'est durant cette décennie que se structurent les réseaux de la VMRO sur le sol macédonien, revendiqués comme macédoniens par l'historiographie macédonienne, et bulgares par les historiographies bulgares et grecques.

¹²² Société créée en 1894 en Grèce et ayant pour but la « libération » des populations grecques sous domination ottomane.

¹²³ Durant cet été 1903, 22 villages ont été détruits par les troupes turques et plus de 40 000 personnes se retrouvent sans abris (Gounaris, 1995:512)

¹²⁴ Expression tirée des *Documents on the Struggle of the Macedonian People for Independence and a Nation-State*, Vol.1, Skopje, cité par Vereni, 1998:84

de nouveau sur le sol macédonien pour forcer l'affiliation nationale des populations locales, qui devient un enjeu aux conséquences territoriales claires et sera l'élément déterminant d'un redécoupage administratif futur. Ces troubles prendront fin en juillet 1908 à l'occasion de la révolution Jeune-turque, garantissant l'égalité des droits à l'ensemble des sujets ottomans, indépendamment de leur affiliation religieuse. S'il obéit à une autre logique, le tracé frontalier fruit des Guerres Balkaniques suit globalement le tracé revendiqué par les nationalistes grecs du 19^e siècle, bien qu'il laisse au Royaume de Serbie d'importants centres de l'hellénisme, notamment en Pélagonie, à l'image de Monastir/Bitola ou encore Kruševo.

Construire la Macédoine grecque

La période qui suit est bien évidemment marquée par une évolution fondamentale qui a influencé l'historiographie grecque vis-à-vis de la Macédoine, ainsi que de la position de l'État : la Macédoine revendiquée, est, dans les grandes lignes, intégrée à la Grèce après les guerres balkaniques. Il s'agissait donc désormais de consolider cette position. Car bien que le discours national se soit focalisé sur l'hellénisme de ces régions et de leur population, la réalité est quelque peu différente avec une population diverse et une Grèce du nord par endroit majoritairement peuplée de slavophones dont la loyauté apparaît à l'État comme incertaine. La politique grecque mais aussi l'historiographie de ces premières décennies de Macédoine grecque se focaliseraient alors essentiellement sur la Question Macédonienne dans une volonté d'apaisement rendue nécessaire suite à dix ans de guerres. C'est dans cette optique que la lutte macédonienne serait alors souvent appréhendée dans sa complexité, à l'image des travaux de Nikolaos Vlachos publiés en 1935¹²⁵ (Gounaris, 1996:239-240). Mais si le récit national grec a fait de cette période celle de l'homogénéisation de la population de Macédoine via l'installation de plusieurs centaines de milliers de réfugiés d'Asie mineure suite aux accords de Lausanne de 1922, la réalité de ce

¹²⁵ Nikolaos Vlachos, « The Macedonian Question as a Stage of the Eastern Question, 1878-1908 », Gertroudi Hristou, Athènes, 1935

processus est beaucoup plus complexe¹²⁶ dans une période où l'intégrité territoriale de la Grèce est toujours contestée dans la région (Finney, 2003). Le point de vue développé par Basil Gounaris apparaît incomplet et masque une des pages sombres de l'histoire grecque. Car c'est également pendant cette période que monte une forte défiance à l'égard des populations slavophones du nord de la Grèce récemment conquises, et où les conflits d'attribution des terres entre slavophones et réfugiés grecs d'Asie mineure font rage. Malgré la complexité des allégeances nationales fréquemment indépendantes de la langue, soulignée par Vlachos, l'ensemble des slavophones sont progressivement perçus comme une menace à l'intégrité territoriale de la Grèce et un obstacle à la consolidation de l'emprise de cette dernière sur cette Macédoine. La montée progressive de cette défiance atteint son paroxysme lors de l'adoption de mesures de répression et d'assimilation forcée de l'ensemble des locuteurs slavophones sous la dictature de Metaxas (1936-1941) (Carabott, 1997 ; Karakasidou, 1997).

Uncertainty about the Greek status of Macedonia, however, did not disappear (...). Indeed, with the incorporation of only one part of the historic region into Greece, Macedonia became, if anything, even more central to the self-definition of the nation. In the 1930s authoritarian Greek governments attempted to impose a cultural uniformity in Greek Macedonia by forbidding the use of languages other than Greek and denying the contemporary existence of any degree of regional ethnic heterogeneity

J. Agnew, 2007

Les épisodes des occupations allemandes et bulgares, de la Guerre civile grecque, et les menaces de sécession pesant sur la Macédoine grecque n'ont pas contribué à apaiser la situation. Et c'est dans ce contexte de lutte anticommuniste issu de la Guerre civile et de la guerre froide que s'est alors développée une historiographie défensive au sujet de la Macédoine (Gounaris, 1996:241). Mais celle-ci n'était toujours pas nationale et restait principalement le fait d'auteurs et d'institutions locales, à l'image de l'Institut d'Études

¹²⁶ Sur la question de l'intégration des réfugiés d'Asie mineure en Macédoine, voir Karakasidou, 1997.

Balkaniques créé en 1953, et de la Société d'Études Macédoniennes, créée à Thessalonique en 1939 par des entrepreneurs, hommes politiques et universitaires locaux se fixant pour mission d'étudier « tout ce qui touche au peuple de Macédoine et à la terre » et prouver l'indiscutable incorporation de la Macédoine grecque dans le cadre national, contribuant par là à développer « le niveau éducationnel, spirituel et civilisationnel du peuple macédonien »¹²⁷ (Sjöberg, 2011). L'enjeu était donc d'ancrer la Macédoine grecque dans le cadre national grec, et de le faire savoir à ses habitants.

A l'exception de la crise gréco-yougoslave de 1961-1962, qui voit une recrudescence de l'intérêt porté à la question, cette production quasi exclusivement locale de l'histoire de la Macédoine grecque et de la Lutte Macédonienne se poursuit selon les mêmes principes, et ce jusqu'à la fin des années 1980, alors que la Question Macédonienne semble faire, localement, son retour. Pour Evangelos Kofos, celui-ci est principalement dû à l'émergence en République Socialiste de Macédoine de courants revendiquant l'existence d'une minorité macédonienne hors de ses frontières, et à la diffusion de ce point de vue venant contredire la définition grecque de la Macédoine dans la région (Kofos, 1989:255-256). Selon ce point de vue, la réaction grecque serait alors une nouvelle fois défensive et destinée à lutter contre la spoliation d'un patrimoine historique et culturel localement présenté comme intrinsèquement lié à l'hellénisme. Mais dans cet article de 1989, Evangelos Kofos ne mentionne que la propagande extérieure, venant de Skopje et destinée à promouvoir l'idée de l'existence d'une minorité macédonienne. Avançant que « les Slavo-Macédoniens avaient quitté la Grèce dans les années 1950 suite à la Guerre civile » (Kofos, 1989:p255-256), il omet d'évoquer le contexte grec des années 1980 et la question de la revendication de droits minoritaires par certains habitants slavophones des régions grecques concernées, se revendiquant macédoniens. Car la question Macédonienne monte en réalité en puissance durant les années 1980 sous l'impulsion d'acteurs réagissant au changement de contexte politique que connaît le pays à ce moment-là. L'arrivée au pouvoir des socialistes du PASOK

¹²⁷ Les deux citations présentées sont tirées de Vavouskos K, « Η Εταιρεία Μακεδονικών Σπουδών (1939-1980) » (*La société des Etudes Macédoniennes*), Annales, vol. 5 – Μελέται Κωνσταντίνου Αν. Βαβούσκου [Etudes de Konstantinos A. Vavouskos], Thessalonique, 1993:1495-1496, cité dans E. Sjöberg, 2011:56

et l'adoption de la loi d'amnistie des réfugiés de la guerre civile de 1982¹²⁸, combinée à l'émergence d'un discours international sur le respect des droits de l'homme ont fait apparaître en Grèce un discours sur la question des minorités ethniques qui prend corps avec la publication à Thessalonique d'un manifeste appelant le gouvernement grec et la communauté internationale à la reconnaissance d'une minorité « macédonienne » distincte de la majorité grecque¹²⁹. Ces éléments apparaissent rapidement comme une menace pour les défenseurs de l'hellénisme de la Macédoine, auteurs de la majorité des ouvrages sur la question depuis la période de l'après-guerre. Réagissant à la revendication identitaire macédonienne, Nikolaos Mertzos¹³⁰ publie en 1986 un ouvrage intitulé *We the Macedonians*, dans lequel il rappelle une nouvelle fois les racines helléniques ancestrales de la Macédoine et des *Macédoniens*, présentés comme un peuple regroupant des individus aux pratiques linguistiques variées mais ayant en commun un attachement profond et ancestral à l'hellénisme. Il profite également de cet ouvrage pour critiquer sévèrement Athènes, qui se désintéresse pour lui totalement du sujet. Cette opposition, qui n'est pas sans rappeler celle entre *Autochtones* et *Hétérochtones* des premières décennies du Royaume de Grèce, cesse après la déclaration d'indépendance de la République de Macédoine, qui replace la Question Macédonienne au cœur de l'agenda politique grec. Producteurs quasi-exclusifs de travaux sur la Macédoine grecque, les auteurs locaux tels Nikolaos Mertzos et les institutions régionales sont alors sans concurrence au moment de s'afficher comme experts de la Question Macédonienne et de faire valoir leurs arguments assimilant la défense de la Macédoine à la défense de l'hellénisme, tant au niveau médiatique que politique (Sjöberg, 2011).

¹²⁸ Autorisant le retour en Grèce des exilés de la guerre civile « grecs par hérédité », l'esprit de cette loi fermait dans les faits la porte à de nombreux réfugiés slavophones souhaitant être reconnus en tant que tels et a contribué au retour de la question ethnique sur le devant de la scène. C'est tout du moins le point de vue défendu par les responsables des mouvements minoritaires macédoniens dans la région. Car dans les faits, certains slavophones ont pu bénéficier de cette loi d'amnistie en acceptant d'indiquer le nom grec, et non pas slave, de leur lieu de naissance.

¹²⁹ Pour plus de précisions sur cette question, voir Sjöberg E, 2011 :83

¹³⁰ Personnalité politiquement contestée de par son implication dans le régime des Colonels, Mertzos est depuis 2006 président de la Société des Etudes Macédoniennes. Il a également été proche de Konstantinos Mitsotakis, premier ministre de Grèce de 1990 à 1993 (Nouvelle Démocratie) dont il a été conseiller sur les affaires macédoniennes.

3. 1991, le retour de la Question Macédonienne

Le conflit qui débute en 1991 autour de cette nouvelle Question Macédonienne est rapidement et largement perçu selon d'anciens réflexes, comme une menace conspirationniste visant à destituer la Grèce de ses territoires du nord (Karakasidou, 1993:14). Alors que l'historiographie macédonienne prend progressivement ses distances avec les travaux effectués durant la période yougoslave pour servir la cause du nouvel État indépendant, la déclaration d'indépendance de 1991 n'induit pas de changements majeurs dans l'historiographie grecque au sujet de la Macédoine. Si le sujet passe au centre du débat national, la Question Macédonienne continue à être appréhendée dans son aspect local et sous les mêmes angles que par le passé : hautement politisée et se référant toujours aux combats nationaux de la fin du 19^e siècle (Gounaris, 1996).

Almost all of these fourth stage studies reproduce the nineteenth century stereotypes of a battle between « races » (Greeks vs. Bulgarians). This feature is evident even in writers who use archival sources. By continuing the stereotype, they not only fail to understand the sources now at their disposal; they also disregard certain inter-war writings that have explicitly pointed to the problems of national consciousness formation (Vlachos 1935 ; Delta 1980).

B. Gounaris, 1996

Ce faisant, la Macédoine grecque est totalement intégrée dans le discours national grec¹³¹. L'utilisation de vestiges anciens, des héros de la Lutte Macédonienne et de l'hellénisme permettant de l'inscrire dans un imaginaire national qui est, selon Yannis Hamilakis, un processus topographique et iconographique en plus d'être narratif et discursif (Hamilakis, 2003).

Pourtant les années 1990 ont également vu l'émergence en nombre de nouveaux travaux

¹³¹ Les propos du premier ministre grec Mitsotakis devant le Symposium de Veroia des 7-8 septembre 1991 sont à ce titre évocateurs : « *Pour la défense de nos droits nationaux et de la vérité historique, nous Grecs, de la Crète aux montagnes d'Épire, et des îles Ioniennes jusqu'à l'Égée, nous sommes tous macédoniens* » cité par Anastasia Karakasidou, 1993:14.

sur la question, signe de l'intérêt porté par les sciences sociales. C'est notamment en anthropologie¹³² qu'émergent la plupart d'entre eux, autour de chercheurs tels que L. Danforth, A. Karakasidou, K. Brown ou encore J. Cowan. Mais si leur impact scientifique est certain, leur impact politique est quant à lui resté faible en Grèce, où les auteurs de ces écrits ont été la cible de réactions virulentes d'une partie de la communauté scientifique et de l'opinion (Gounaris, 1993 ; Hadzidimitriou, 1993 ; Zahariadis, 1993). En déplaçant la focale sur la complexité des relations sociales dans ces espaces frontaliers, ces travaux ont également été utilisés par le nationalisme grec pour renforcer l'argumentaire d'une nation en état de siège (Agnew, 2007:413). Leur intensité a ensuite lentement décliné. Après un pic d'activité au tournant des années 2000 (Agelopoulos, 2005:305), le nombre de travaux sur la Macédoine a nettement diminué, suivant l'apaisement du conflit diplomatique entre les deux parties.

Des populations frontalières diverses, au cœur du conflit diplomatique

Comme le montre l'historique de la Question Macédonienne présentée ci-avant du point de vue grecque, c'est la consolidation de l'emprise territoriale de l'État grec sur les régions du nord et sur leurs populations qui constitue la base du conflit diplomatique. La peur de l'irrédentisme évoquée par Athènes est ainsi directement liée à la question minoritaire, historiquement utilisée lors des épisodes de la lutte macédonienne comme porte d'entrée des nationalismes balkaniques. Comme le mentionne Athéna Skoulariki, « Derrière la rhétorique de l'usurpation du patrimoine hellénique couvaient des soucis pour l'irrédentisme macédonien et la revendication d'une minorité nationale en Grèce » (Skoulariki, 2003). C'est la présence de ces populations qui alimente la peur de la dépossession qu'évoquent certains acteurs grecs et motive la position officielle du pays : les slavophones, dont l'intégration à l'État grec est historiquement source d'incertitude,

¹³² On note à la fin des années 1990 et au début des années 2000 une inflation de travaux, portant sur la Question Macédonienne en Grèce. Ce sujet n'est cependant que rarement directement envisagé dans sa dimension transfrontalière, si ce n'est dans les travaux de Miladina Monova sur la question des réfugiés de la guerre civile grecque en République de Macédoine (Monova, 2002).

pourraient être un relai en Grèce de discours macédoniens expansionnistes.

En tant que marqueur symbolique de l'exercice du pouvoir par l'État, la frontière tient une place particulière dans le rapport que celui-ci entretient avec son territoire national. Frontière et zones frontalières sont à la fois des zones de ruptures et des zones de transitions pouvant facilement abriter des activités gênantes pour l'État, sa souveraineté ou son discours national. C'est d'autant plus le cas lorsque la correspondance entre frontière étatique et frontière culturelle est incertaine : les frontières culturelles traversant la frontière étatique peuvent remettre en cause l'homogénéité culturelle et ethnique d'un État Nation et ainsi son discours national. Le *risque* est donc particulièrement renforcé dans le cas de communautés réparties de façon transfrontalière, dont l'État interroge fréquemment la loyauté (de Rapper, Sintès ; 2006). C'est d'ailleurs ce processus qui ressort de la théorie de la superposition d'une frontière culturelle à la frontière internationale séparant la Grèce et la République de Macédoine, avec des slaves au nord et des autochtones slavisés au sud. À l'inverse, la théorie du métissage progressivement promue par le pouvoir macédonien a quant à elle des objectifs exactement inverses.

En tant qu'espaces aux populations culturellement très diverses, les régions frontalières du nord de la Grèce tiennent donc aujourd'hui encore une place importante dans l'opposition à laquelle se livrent les nationalismes grec et macédonien, et dont la conséquence est l'absence persistante d'un accord mettant un terme au conflit diplomatique qui oppose les deux États. Ne serait-ce pas, selon Evangelos Kofos, suite à la diffusion de discours transfrontaliers mettant en avant une vision hétérodoxe de l'histoire locale que la Question Macédonienne revient sur le devant de la scène au début des années 1980 ? L'émergence, en République de Macédoine, de ce nouveau discours sur l'identité des lieux et des slavophones de la région remettait alors en question le discours officiel élaboré au niveau local et est apparu comme une menace pour l'État, son pouvoir et son territoire. L'émergence en Grèce de mouvements se revendiquant comme représentatifs d'une minorité *Macédonienne* évoquée plus haut, revendiquant la reconnaissance de leur langue et de leur culture, rendait alors concrètes les craintes grecques d'identification de slavophones avec l'identité nationale macédonienne.

Importance et répartition de la population slavophone

Nous ne disposons pas de chiffres précis nous renseignant sur le nombre de slavophones présents en Grèce, mais les travaux réalisés depuis les années 1990 nous donnent un aperçu de la distribution et de l'importance de cette population. La majeure partie des études consacrées à la question s'est concentrée dans la région de Florina, et dans celle d'Aridaia dans une moindre mesure (Vereni, 1998 ; Van Boeschoten 2000,2001 ; Karakasidou 1993, 2002 ; Voss, 2003a). Mais les slavophones sont présents dans une zone plus vaste : ils sont également nombreux autour des villes de Kozani, Ptolemaïda ou encore Kastoria¹³³. On retrouve également de nombreux slavophones sur la partie orientale des régions frontalières, dans la région de Kilkis. Christian Voss appelait d'ailleurs en 2003 à une nouvelle phase dans les recherches conduites sur la slavophonie en travaillant dans les régions séparant Edessa de Thessalonique, où vivent selon lui nombre de slavophones de Macédoine grecque et dans lesquelles les dynamiques linguistiques et identitaires relèveraient de mécanismes différents de celles en cours en Macédoine Occidentale (Voss, 2003b).

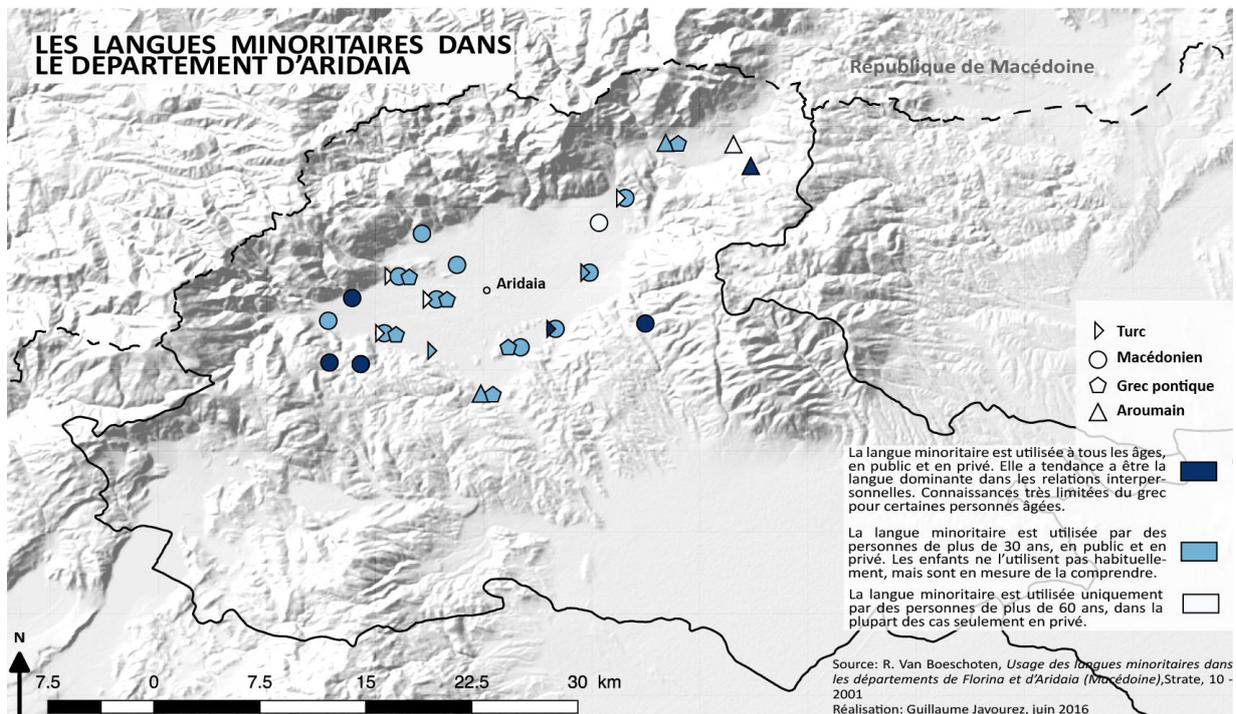


Figure 40 : La pratique des langues minoritaires dans le département d'Aridaia

¹³³ Leur présence est notamment indirectement relevée par Olivier Deslondes dans son ouvrage sur Les Fourreurs de Kastoria (Deslondes, 1998)

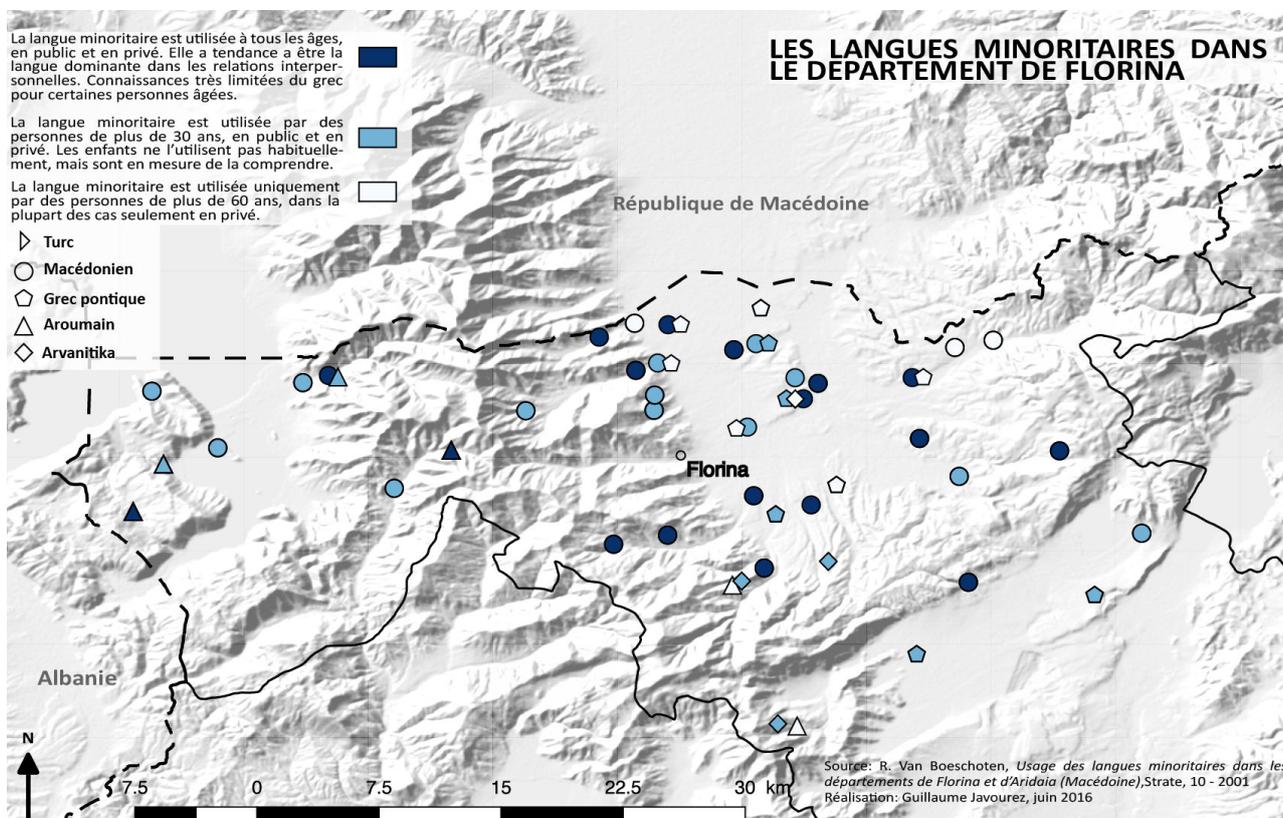


Figure 41 : La pratique des langues minoritaires dans le département de Florina

Voss parle de 200 000 locuteurs potentiels de l’idiome slave vernaculaire, et précise que 50 à 60% des slavophones de Grèce seraient concentrés dans les préfectures de Florina et Pella (Voss, 2003a). Si ce chiffre de 200 000 correspond à une estimation, il rend compte de l’importance potentielle de cette population qui se présente comme majoritaire jusqu’à l’arrivée des réfugiés d’Asie Mineure, et répond au recensement grec de 1951 où 41 017 slavophones furent dénombrés. De son côté, Anastasia Karakasidou recense quant à elle 50% de villages de la préfecture de Florina habités par des slavophones, et 23% de villages dans lesquels plusieurs langues sont parlées mais où des slavophones sont recensés (Karakasidou, 2002:131). De même, dans les villages des préfectures de Florina et d’Aridaia, l’étude conduite par Riki Van Boeschoten en 1993 pour la Commission Européenne nous donne une idée précise de la répartition des slavophones dans ces espaces. Les villages slavophones y apparaissent comme les plus nombreux dans la région de Florina (Carte 41), regroupant à cette époque 15 228 habitants (42% de la population totale), alors que dans la

région d'Aridaia (carte 40), ce sont les villages mixtes qui sont les plus nombreux, regroupant 50% de la population totale contre 22% pour les villages slavophones (Van Boeschoten, 2001). Mais cette étude introduit également une nouveauté avec une évaluation du niveau de pratique en fonction de l'âge des locuteurs¹³⁴.

Il apparaît ainsi, comme l'a démontré Van Boeschoten (Van Boeschoten, 2001) que le niveau de pratique de la langue diminue en même temps que l'âge du locuteur, à quelques exceptions près. Mais on observe également dans cette enquête que la langue reste utilisée de façon courante par l'ensemble des classes d'âge dans 13 des 50 villages concernés par ce point de l'enquête. La slavophonie est pourtant présentée comme irrémédiablement en déclin dans ces régions où les plus jeunes n'ont bien souvent qu'une connaissance passive de la langue couramment parlée par leurs grands-parents à cette époque. Presque vingt ans après, le niveau de pratique semble encore avoir baissé dans une grande partie de la région. Le déclin progressif de la pratique linguistique est donc une réalité documentée et directement observable sur le terrain, qui est, pour l'auteure, dû à plusieurs facteurs. Il apparaît comme fortement lié à la politique de l'État grec, qui a depuis sa création cherché à intégrer en son sein l'ensemble de ses populations au travers des institutions que sont l'école et l'armée. L'instauration du service militaire pour les populations nouvellement intégrées à l'État grec suite aux Guerres Balkaniques a souvent constitué pour eux la première période de contact et d'apprentissage de la langue grecque (Karakasidou, 1993). De même que l'ouverture de crèches et d'écoles maternelles dans les villages a dès les années 1950 entraîné un basculement progressif dans la pratique linguistique familiale (Van Boeschoten, 2001). Au-delà de ces processus qui accompagnent l'affirmation de l'État-Nation sur l'ensemble de son territoire, la répression linguistique subie par les slavophones depuis l'Entre-deux-guerres a également joué un rôle majeur dans la forte diminution de la pratique linguistique. Le souvenir de cette période agit également, notamment pour les plus

¹³⁴ Dans cette étude, le niveau de pratique linguistique des locuteurs des langues minoritaires est évalué en fonction de l'âge des locuteurs et de la sphère dans laquelle la langue est pratiquée. Trois niveaux sont définis, allant d'un premier niveau auquel la langue est parlée dans les sphères publiques et privées à un troisième et dernier niveau la langue est parlée par les personnes de plus de 60 ans, essentiellement en privé. A noter que si l'auteure parle de populations slavophones, elle prend le parti de nommer la langue parlée en tant que macédonien. Van Boeshoten, 2001.

anciens, comme une bride à cette pratique et à la revendication de tout particularisme. Pourtant, ce déclin illustré par les résultats de cette enquête est inégal puisque les niveaux de pratiques peuvent fortement différer d'un village à l'autre, conséquence directe des configurations locales alors que les figures 40 et 41 mettent en évidence un rapport entre le niveau de pratique d'une langue autre que le grec et le nombre de langues minoritaires parlées dans le village.

La cartographie des langues minoritaires, un miroir des représentations spatiales dans la région de Florina

On pourrait considérer aisément qualifier comme culturalistes ces représentations cartographiques qui associent des pratiques linguistiques à des espaces particuliers et s'interroger sur l'opportunité de telles représentations. Si j'ai fait le choix de faire ainsi, c'est parce que ces distinctions linguistiques ont sur le terrain un sens concret pour les individus rencontrés, et qu'il influence directement leur façon de percevoir l'espace dans lequel ils évoluent. Ces catégories, entre *locaux (dopoi)*, pontiques, valaques ou arvanites sont une réalité sensible pour nombre des habitants de la région. Exprimée en Macédonien, cette organisation de la société est encore plus prégnante et se manifeste par une distinction entre *Naši (Nôtres)*, *Madžeri* (Réfugiés, soit grec pontique) ou Arvanites, Valaques ou Grec. Cette organisation sociale existe également dans des formes spatiales alors que les habitants de la région de Florina interrogés l'associaient à une géographie locale qui qualifiait les lieux en fonction de la catégorie dans laquelle les habitants étaient classés. Un interlocuteur slavophone me présentait ainsi sa petite amie comme issue d'une famille de *Madžeri* et s'amusait avec une de ses connaissances, présent sur place et également en couple avec une grecque pontique de leur emploi du temps estival à venir : habitués à visiter les fêtes de villages slavophones de la région de Florina, ils allaient devoir se rendre dans des villages qu'ils présentaient comme habités par des pontiques et faisaient la liste de ces lieux dans lesquels ils prévoyaient de se rendre et dans lesquels ils n'étaient encore jamais allés. L'usage des toponymes slaves ou grecs pour mentionner les villages de la région constitue un autre point de divergence entre ces groupes et fait parfois l'objet de lutte d'influence majeur. C'est notamment le cas dans le cas des associations sportives ou culturelles

regroupant des membres de ces villages à l'étranger, où le nom devient un enjeu et une source de tension dans les processus d'identification décrits par Danforth (Danforth, 1995). Ainsi, lors de mon séjour de terrain, j'apprenais que le club de football regroupant à Melbourne des habitants du village de Kato Kleines avait changé l'utilisation de ce nom pour celui de Dolna Klešina, son nom slave.

Aux côtés de ces différents éléments, Van Boeschoten insiste également sur le rôle joué par l'« existence de divisions interethniques marquées dans la sphère socio-économique » (Van Boeschoten, 2001). Car outre les slavophones, on retrouve également en Macédoine grecque un groupe aujourd'hui très majoritaire, celui des Grecs descendants de réfugiés d'Asie mineure, et d'autres groupes minoritaires sont également présents comme les Arvanites et les Valaques. L'étude de la répartition socioprofessionnelle d'individus appartenant à ces groupes révèle, dans la région de Florina une importante corrélation entre les clivages sociaux et ethniques, et un « modèle clair de stratification sociale le long de lignes ethniques » (Van Boeschoten, 2000) : les slavophones sont décrits comme principalement engagés dans une agriculture de petite échelle et d'élevage, possèdent moins de terres que la moyenne, et on trouvait en 2000 à l'intérieur de ce groupe un nombre important de paysans sans terres ni emploi. Leur niveau d'éducation était aussi moins élevé que les Réfugiés et les Arvanites, tout comme le nombre d'employés et de membres de la fonction publique. Plus de 15 ans après, les grandes lignes de cette étude semblent ne plus décrire avec précision l'organisation sociale dans la région. Les mariages mixtes sont aujourd'hui fréquents, et dans nombre d'entre eux la question linguistique n'est pas problématique : les deux membres du couple partagent leurs différences comme autant d'expériences nouvelles pour celui ou celle découvrant un autre patrimoine culturel¹³⁵. De même, nombre de slavophones ont été intégrés à la fonction publique. Globalement

¹³⁵ Lors de la saison estivale des fêtes de village, de nombreux jeunes couples mixtes choisissent les fêtes auxquelles ils assistent en partageant leur calendrier selon les associations locales qui les organisent et le patrimoine culturel qui y est présenté. Ce passage d'une fête à l'autre est d'ailleurs mentionné par Ioannis Manos (Manos, 2005). En 2012, un couple dans lequel le mari était slavophone et la femme originaire d'une famille de réfugiés partageait par exemple son été entre *panagiri* slavophones et pontiques autour de Florina.

favorables au PASOK, nombre de slavophones ont pu accéder à l'emploi public dans la région de Florina dès le début des années 2000, mais ils restent tout de même sous-représentés par rapport aux autres groupes locaux.

La musique et la revitalisation d'un patrimoine slavophone

Il est aussi possible d'observer une certaine revitalisation de la slavophonie et du patrimoine culturel qui lui est attaché dans certains villages apparaissant comme des bastions du parti de la minorité macédonienne en Grèce, l'EFA Rainbow¹³⁶ où la slavophonie est omniprésente dans les sphères privées, semi-publiques voire même publique dans les cas de la municipalité de Meliti (Voss, 2003a:180). Aux facteurs de déclin exposés précédemment, Riki Van Boeschoten oppose alors des facteurs de préservation tels que l'isolement relatif de ces villages, le faible nombre de mariages mixtes, ainsi que les faibles niveaux d'urbanisation et d'industrialisation qui limitent les effets de creuset. La vitalité des traditions populaires, dont la dynamique est clairement ascendante depuis la fin des années 1990, apparaît également comme un important facteur de préservation et de revitalisation. Avec le retour du chant lors des fêtes villageoises, les habitants de ces espaces se retrouvent de nouveau en contact avec un patrimoine slavophone qui constitue fréquemment un premier pas vers un apprentissage plus large de la langue.

Dans un texte de 2005, Ioannis Manos témoignait d'un événement observé en 1999 et qui revêtait alors une dimension particulière : une fête de village (*Pangir*) dans la commune de Meliti/Ovčarani. Deux fêtes distinctes y étaient organisées. L'une, la principale, se déroulait dans la vaste cour de l'école en présence des médias et officiels de la région. Organisée par l'association *Elpida*, cette fête était marquée comme *grecque*. La musique qui était jouée était exclusivement dans cette langue, de même que les annonces officielles. Mais un événement alternatif se déroulait dans l'un des parcs principaux du village, organisée par une association *macédonienne* proche de la mouvance du parti EFA-Rainbow cherchant à

¹³⁶*OuranioTouxo* en grec et *Vinožito* en Macédonien.

promouvoir l'existence et les droits d'une minorité macédonienne, au sens national du terme, en Grèce (Manos, 2005). Plus de dix ans plus tard, en 2011, j'assistais moi-même à cet événement. Mais les choses avaient changé puisque c'était désormais, et ce depuis plusieurs années, l'association *macédonienne* qui organisait sa fête dans la cour de l'école, alors que l'association *grecque* avait pris place dans le parc. Ce changement prenait cette année-là une dimension particulière alors qu'un membre du parti EFA-Rainbow avait été élu à la tête du village, en tant que candidat indépendant soutenu par le PASOK. Le Macédonien apparaissait alors comme la langue principale de cet événement particulier qui voyait la participation d'artistes venus de la République voisine, à l'image de la chanteuse de turbofolk Suzana Spasovska, dont les chansons pour le moins sensibles¹³⁷ dans ce contexte connaissent un succès en Macédoine grecque, illustrant la porosité de la frontière aux produits culturels venus de République de Macédoine.

Le village de Meliti occupe depuis longtemps une place particulière dans la question minoritaire macédonienne dans la région. S'il est parfois pointé du doigt pour la promotion d'une vision macédonienne proche du nationalisme en cours dans la République de Macédoine (Manos, 2010), son combat pour la pratique linguistique a néanmoins été pionnier dans la région et a entraîné le retour des chants en langue *locale*. Cette terminologie, présentée comme en vigueur sur place par Ioannis Manos, est d'ailleurs de plus en plus ouvertement échangée contre la dénomination *Macédonien* dans la région de Florina, mais également plus loin de la ville, dans des communes qui sont également apparues comme des postes avancés de la promotion de ce patrimoine. Durant les été 2011 et 2012 je me rendais ainsi dans plusieurs de ces fêtes dans des villages majoritairement habités de slavophones de la Pélagonie grecque. Les chansons en Macédonien y étaient présentes en majorité dans l'ensemble des villages visités, hormis dans celui de Kato Kleines, à la population mixte, où seul l'air en était joué par les musiciens. Ce développement local

¹³⁷ Sa chanson la plus connue et la plus jouée lors des fêtes auxquelles j'ai assisté dans la région de Florina s'intitule *Alksandar Car Makedonski*, soit littéralement *Alexandre roi macédonien*. La traduction du refrain donne un aperçu de la nature équivoque de cette chanson : *Les Grecs se sont trompés – Sur une tombe étrangère ils ont pleuré – Pour un roi étranger ils se sont réjouis – Mère Macédoine – Au monde entier va montrer – Alexandre roi macédonien*. Selon les médias macédoniens, la chanteuse aurait d'ailleurs reçu une interdiction de pénétrer sur le territoire grec en septembre 2009.

est déjà attesté en 2003 (Voss, 2003b) et a poursuivi son développement. Lors de ces fêtes, les chansons macédoniennes les plus populaires sont reprises en chœur par des participants qui s'empressent de rejoindre la piste de danse aux premières notes de ces morceaux qui dominent largement le répertoire. Ce répertoire *macédonien* est d'ailleurs composé de nombre de chansons, souvent importées de République de Macédoine ou d'Australie et dont les sujets varient, de la pop macédonienne des années 1990 retravaillées pour les danses traditionnelles de la région aux chansons patriotiques dures ou à d'autres chansons récentes aux implications locales souvent issues de récits d'exil venus de la diaspora.

Mais si la pratique des chants en macédonien est désormais largement développée dans le nord de la Grèce, le répertoire et l'organisation de ces fêtes peut fortement varier en fonction de la configuration locale des villages qui les organisent. A Meliti, deux festivals différents ont émergé pour les fêtes de la Saint Elie, saint patron du village, en fonction de l'identité ethnique mise en avant par les associations qui les organisent, associations dont la hiérarchie a évolué en même temps que la question minoritaire s'est dépassionnée après la conclusion de l'accord intérimaire entre la Grèce et la République de Macédoine. La fête présentée comme *locale* par Mannos, et *macédonienne* par ses organisateurs a conquis une position centrale dans le village, symboliquement et spatialement. D'abord organisées à l'écart de la fête qui se tenait traditionnellement, elle s'est progressivement imposée jusqu'à l'inversion des localisations des deux événements. Cette division spatiale semble d'ailleurs rythmer la majorité des événements culturels de ce type dans le village. Alors que je m'y rendais en décembre 2012 pour célébrer la fête *Koledge Babo*¹³⁸, j'observais de nouveau cette séparation. Un grand nombre de personnes étaient attroupées autour d'un feu et d'un étal de nourriture dans ce que je comprenais être, à l'écoute de la musique, le rassemblement *macédonien*. Après y être restés quelques temps, le beau-frère de l'ami avec lequel j'étais alors émettait le souhait d'aller « voir ce qui se passait à l'église ». Mon ami, slavophone d'un village voisin, m'expliquait que son beau-frère, d'origine pontique,

¹³⁸ Fête d'origine slave qui se tient la veille de Noël, elle se manifeste par une veillée entre amis autour d'un feu. Très pratiquée en République de Macédoine, elle l'est également dans le nord de la Grèce. Dans la région de Florina, les communes organisent de grands feux sur la place centrale où se partagent également des soupes de haricots blancs, du vin chaud et autres préparations traditionnelles.

souhaitait voir « l'autre rassemblement » (*drugiot sobir*), dont je n'avais pas connaissance. Nous sommes alors montés jusqu'à l'église du village pour nous rendre dans le rassemblement organisé par l'association des Pontiques de Meliti.



Figure 42 : La bannière de l'association pontique de Meliti dans la cour de l'église du village le 24 décembre 2012
Photo : G. Javourez, 2012

Cette différence, marquée spatialement, n'est d'ailleurs pas l'apanage de ce seul village puisque j'ai eu l'occasion de l'observer également dans le village de Polypotamos, à une quinzaine de kilomètres de Florina. C'est pendant l'été 2011 que je m'y suis rendu pour la première fois, le 14 août, au premier jour des fêtes de Mariales à l'occasion desquelles est organisée la fête du village. Je m'y rendais une nouvelle fois avec mon ami habitant dans un village grec de la plaine de Pélagonie, slavophone. Alors que nous roulions en voiture vers le village, nous observions, un peu avant les premières maisons, un grand nombre de personnes regroupées sur le terrain de football. Nous avons alors pensé que c'était là que se tenait la fête et avons garé la voiture avant de nous y rendre. Sur place, une foule importante était installée sur les tables alors que d'autres, tout aussi nombreux, étaient sur la piste de danse. Les chants étaient exclusivement en macédonien, et les membres de l'association culturelle *macédonienne* de Meliti étaient d'ailleurs représentés en nombre

parmi les danseurs. Mais alors que nous passions la soirée sur place, au son d'une musique turbofolk qui présentait les standards macédoniens locaux comme les chansons patriotiques importées, sur le modèle du festival pionnier de Meliti. Rien d'étonnant dans ce village qui était le seul dans lequel l'EFA-Rainbow soit arrivé en tête aux élections européennes de 2009. Mais nous apprenions, alors que mon ami discutait avec une connaissance à lui, qu'un autre événement se déroulait au même moment sur la place centrale du village, un kilomètre et demi plus loin. Nous décidions alors de nous y rendre pour voir ce qu'il en était. Sur la place, un public plus âgé, plus calme et moins nombreux était regroupé autour d'un groupe qui jouait essentiellement des mélodies grecques, accompagnées de chants dans cette langue. Mon ami était étonné de ce double événement, lui qui s'y rendait tous les ans. Après avoir interrogé des habitants du village, cette scission apparaissait comme le résultat des élections locales de novembre 2010, qui ont vu le maintien au pouvoir du parti de droite *Nea Demokratia* dans la nouvelle municipalité de Florina et l'arrivée en tant que président de l'ancienne commune de Perasma, dont fait partie le village de Polypotamos, de l'un de ses membres. Celui-ci, officier de police à Florina, m'était présenté par mon accompagnateur comme *Grkoman*, un slavophone militant pour l'hellénisme de la région. Mais en ce premier soir des festivités, la fête qui occupait une position centrale dans l'espace villageois ne rencontrait pas un franc succès. Nous décidions donc, après quelques temps, de redescendre vers ce que les connaissances que j'avais croisées appelaient ironiquement le *ghetto*, en parlant du terrain de football où se déroulait l'événement *macédonien*. Le jour suivant, deuxième et dernier jour de la fête, les choses étaient un peu différentes alors que les chansons macédoniennes avaient fait leur apparition sur la place centrale, mais selon un répertoire particulier. Seules les chansons perçues comme appartenant à un patrimoine local étaient autorisées, accompagnées par un intense lobbying des autorités en faveur d'une présence plus importante de la population au centre du village. Malgré ces éléments présentés comme de l'intimidation par les activistes de l'EFA-Rainbow, c'est encore le stade qui attirait le plus de monde.



Figure 43 : Les espaces accueillant les festivités du 14 août 2011 à Polypotamos/Neret
Réalisé avec Google Earth, G. Javourez, 2012

De la répression à la revendication

Bien que l'attitude des pouvoirs locaux soit aujourd'hui très libérale au regard de la pratique linguistique, l'événement de Polipotamos illustre la persistance de tensions locales. Car l'État grec a très longtemps nié l'existence même de populations slavophones en Macédoine du nord, celles-ci ayant eu à subir plusieurs périodes de répression au fil du 20^e siècle. S'ils n'ont pas subi de répression directe entre 1922 et 1936, les slavophones étaient néanmoins perçus par le pouvoir central comme une menace directe, comme une population ennemie aux frontières de la Grèce menaçant son intégrité territoriale (Carabott, 1997). C'est sous la dictature de Metaxas que se matérialisent les mesures répressives que les tensions précédentes laissent présager. Durant cette période, c'est l'interdiction totale de la pratique linguistique qui prévalait : les personnes prises en flagrant délit s'exposaient à une forte amende, à boire de force de l'huile ricin, ou bien à être emprisonnées voire torturées (Carabott, 1997 ; Karakasidou, 1993:3). C'est également durant cette période que l'hellénisation forcée des noms slaves a eu lieu et que la majorité des slavophones se sont trouvés en contact direct avec la langue grecque, l'apprenant lors de cours du soir obligatoire organisés par les autorités. La période qui s'étend de la fin de la Guerre civile

grecque (1949) à l'avènement de la junte militaire est en revanche présentée comme une période d'apaisement, durant laquelle l'attitude pacifique des slavophones, marqués par les épreuves traversées depuis 1913, indiquerait leur volonté de s'intégrer dans la société grecque (Karakasidou, 2002). Enfin, la période de répression de la slavophonie la plus récente, quoi qu'incomparable avec la période de la dictature de Metaxas, a eu lieu durant la junte militaire qui dirigeait la Grèce de 1967 à 1974. La langue n'était alors parlée que dans l'espace domestique et exclue de l'espace public, et les frontières de nouveau fermées. Mais la transition politique, renforcée par l'arrivée au pouvoir de la gauche en 1981 et la démocratisation de la société grecque ont progressivement permis aux slavophones de parler leur langue en public, sans risque officiel. Signe de la dureté de la répression antérieure, il a fallu de nombreuses années pour que la crainte s'atténue, et les personnes ayant le souvenir des époques de répression continuent à être méfiantes, ayant peur d'être témoins d'un énième retournement politique qui leur serait défavorable.

Devant moi, deux hommes d'une cinquantaine d'années échangent en macédonien, dans ce dialecte si caractéristique des locuteurs de la région de Florina. Soudain, les deux hommes regardent vers la gauche, puis le silence se fait. Deux policiers errent dans les allées.

Notes de terrain à Florina, 2009

Cette nouvelle période a également permis d'observer que certains slavophones continuaient de résister activement à une participation pleine et entière à la société grecque. Sa démocratisation a en effet permis à certains activistes slavophones de s'engager dans un combat visant à la reconnaissance de leurs particularités culturelles, au premier rang desquelles figuraient la pratique de la langue et son apprentissage. C'est à cette époque qu'est publié à Thessalonique le manifeste demandant à la Grèce de reconnaître une minorité macédonienne dans le nord de la Grèce, et c'est suite à cet acte fondateur qu'émerge en 1991 le Mouvement macédonien pour la Prospérité Balkanique (MA.KI.V.E), puis le parti OuranioToxo/ Vinožito (arc-en-ciel en grec et macédonien), fondé en 1994 et qui obtint cette année-là un score non négligeable aux élections européennes de 1994. Ayant eu accès à l'université après la chute de la junte, les cadres de ce parti sont souvent passés par Skopje ou Belgrade, voire les deux après que la Grèce ait décidé de ne pas reconnaître les diplômes émis par l'université de Skopje en 1982. Jusqu'à présent, ils ont réussi à

considérablement augmenter la visibilité de la cause macédonienne, selon leurs termes, en Grèce comme à l'international¹³⁹. Ils ont également contribué à la réémergence d'un folklore slavophone en Grèce, mais n'ont obtenu aucune avancée sur toute question de reconnaissance officielle ou de droit à l'apprentissage de la langue. Exemple significatif de cette question dans les dernières années, la fête du village d'Atrapos, mentionnée par Anastasia Karakasidou dans son article de 2002, est aujourd'hui l'occasion pour de nombreux citoyens grecs, principalement slavophones, de se réunir autour de danses et de chants en macédonien présentés par des groupes de musique locaux, réunissant parfois quelques musiciens venant des deux côtés de la frontière. Il s'agit pourtant du même village au sujet duquel l'auteure nous apprend que la population a organisé, en 1959, un « serment linguistique », lors duquel elle annonçait renoncer à la pratique de l'« idiome slave » qui y était parlé (Karakasidou, 2002). Apparemment contradictoires, ces deux évènements témoignent de l'évolution du contexte entre les années 1950 et 2010, de l'intégration linguistique à la promotion d'un patrimoine culturel particulier.

¹³⁹ Cette exposition internationale est notamment le fruit de l'alliance avec d'autres formations au sein de la European Free Alliance (EFA). A première vue contre nature, cette association avec d'autres formations autonomistes et indépendantistes, généralement nationalistes, au sein de l'European Free Alliance, permet au rainbow d'accéder à un désenclavement via une exposition au Parlement européen. Elle traduit également la forte hétérogénéité du mouvement, tiraillé entre des cadres et membres fondateurs ayant suivi des études supérieures, membres de la classe moyenne, une base militante et des cadres émergeant aux revendications identitaires plus exclusives.

Atrapos/Krpešina

Je m'étais déjà rendu, en août 2012, à la fête de ce village de montagne proche de Florina. J'y avais ainsi observé que la musique et les chants joués étaient principalement macédoniens, entrecoupés de chansons grecques au succès égal. Profitant d'un séjour à Bitola en août 2016, je décidais d'y retourner accompagné d'un ami musicien de Bitola pour recevoir son avis éclairé sur les morceaux qui y seraient joués. C'est le groupe *Ahdonia* qui y jouait ce soir-là, et enchainait les chansons en macédoniens, dans un répertoire mêlant sans logique particulière des chansons locales telles que *Lična moma lerinka* (Jolie jeune fille de Lerin) ou *Mori Cupi Kosturčanki* (Jeunes filles de Kostur) à des chansons d'exil venus de la diaspora telles que *Bolka za Neret*¹⁴⁰ (Douleur pour Neret) en passant par les chansons patriotiques de la chanteuse du pays voisin Suzana Spasovska. Aux côtés de ce répertoire Macédonien, comme la présentation de cet événement le mentionnait, certaines chansons chantées en grec venaient s'insérer pour un intermède qui a duré moins d'une demi-heure et qui a principalement vu les plus jeunes des participants rester sur la piste de danse. Mais ce sont les improbables chansons issues de la pop macédoniennes des années 1990, aujourd'hui disponibles sur la plateforme vidéo Youtube, qui ont sidérées mon accompagnateur bitolien fin connaisseur de la musique macédonienne, alors que celles-ci sont aujourd'hui oubliées de la république même. Entre les exilés, Alexandre le Grand ou la pop oubliée, la musique qui arrive jusqu'à ces villages grecs où les refrains en sont repris en chœur est un mélange de genres que les groupes adaptent selon leurs critères pour en composer des versions locales adaptées aux danses pratiquées lors de ces fêtes.

Carnet de terrain, juillet 2016

¹⁴⁰ Cette chanson, récente, raconte la peine d'une personne âgée partie vivre à l'étranger et qui, malgré une réussite matérielle certaine, souffre de n'avoir jamais pu retourner voir son village natal, Neret, Polyptamos de son nom grec. Le refrain est particulièrement évocateur : *Ma fille je porte une douleur pour Neret à l'âme – Je la porte tout le temps ma fille, à l'étranger – toute la vie ces saletés de grecs ne m'ont pas permis – revoir Neret, ils ne m'ont pas laissé.*

La langue et le transfrontalier, revitalisation et menace

Apparaissant en Grèce au début des années 1980, la revendication identitaire macédonienne émerge véritablement au même moment que le conflit du nom. Elle n'apparaît pas uniquement comme un des développements de cette crise : au-delà de ce contexte international, sa dynamique est ancrée dans le contexte local, s'inspire d'une vision anti-centraliste et utilise les canaux de la lutte antiraciste sans référence à un élément national extérieur (Rossini, 2003). Mais des traces visibles d'une nationalisation très lente et partielle de la minorité slave de la région de Florina sont observables depuis ces années 1990. Aux enjeux locaux se sont rajoutés des enjeux pan-macédoniens hautement connectés avec les réseaux diasporiques qui connectent les deux communautés¹⁴¹ (Voss, 2003a). La question musicale, déjà évoquée auparavant, illustre pleinement ces connexions entre les populations locales, la diaspora mais également l'autre côté de la frontière avec la recherche et l'importation par les acteurs des festivités estivales de chansons en macédonien dont le seul point commun est la langue du chant et le mode de réappropriation musicale pratiqué par des groupes qui en adaptent les mélodies.

C'est la conjonction de ces intérêts et de ces logiques, à la fois locaux et internationaux, voire la suspicion d'une telle concordance, qui pose parfois problème en Grèce. La possibilité d'une cohésion macédonienne transfrontalière, basée sur la pratique commune de la langue ou sur une identité macédonienne perçue comme commune questionnerait alors la loyauté de ces macédoniens de Grèce envers l'État. C'est la crainte d'un tel phénomène que traduit l'installation de brouilleurs radio le long de la frontière entre Grèce et République de Macédoine au début des années 1990, après l'émergence du conflit diplomatique. Jusqu'alors, de nombreux habitants slavophones de Macédoine occidentale et centrale écoutaient Radio Skopje, apprenant ainsi le macédonien littéraire tel que désormais pratiqué au nord de la frontière (Voss, 2003a). Car la langue joue un rôle majeur dans le réveil identitaire qui a émergé fortement dans les années 1990. Les contacts avec les slavophones d'Albanie (officiellement reconnus comme minorité macédonienne) ainsi que les contacts

¹⁴¹ L'articulation des réseaux diasporiques et des communautés locales et leur impact sur la question macédonienne sont à la base du travail de Danforth dans son ouvrage de 1995.

avec la langue de République de Macédoine, notamment via la radio, jouent ici un rôle majeur. Les visites reçues de membres de la famille qui ont émigrés au cours des années 50-60, principalement en Australie ou en Amérique du nord, ont aussi un impact car ceux-ci se sont souvent mêlés aux migrants de République de Macédoine. Du point de vue logistique, la région de Florina est longtemps apparue comme une exception car la langue semblait s'y redévelopper, devenant parfois à nouveau celle de la famille. Ce phénomène devait être décrit dans un contexte de phénomène transfrontalier où l'émergence de cette conscience « nationale », bien que très partielle, pouvait être mise en lien avec l'existence de la République de Macédoine dont l'influence ne doit pas être sous-estimée dans une région périphérique et enclavée de Grèce où le recours frontalier apparaît comme un moyen de briser l'isolement et d'accéder à des biens et services divers à moindre coût. Ce réveil semble également s'étendre, alors que d'autres événements macédoniens émergent comme des événements majeurs en dehors de la région de Florina, comme à Marina en Imathie ou Loutraki dans la région d'Aridaia.

Si ces phénomènes sont tolérés, ils restent néanmoins à l'écart des cercles de pouvoir officiels, à l'exception près de l'élection du président de Meliti. Soutenu par le PASOK, il est parvenu à gagner les élections avant que le parti ne lui retire son soutien suite aux menaces de scandale que celui-ci a rapidement fait émerger. Ainsi, aucun des acteurs de ces processus n'émergent dans les processus officiels de coopération transfrontalière entre la Grèce et la République de Macédoine, pour laquelle la répartition transfrontalière d'autres groupes ethniques est pourtant abondamment exploitée, comme nous le verrons dans la seconde partie. La suspicion encore affichée par l'État grec vis-à-vis de la question minoritaire et des slavophones est encore renforcée par le fait que l'historiographie de la République de Macédoine inscrit celle-ci dans la continuité d'événements qui se sont déroulés dans la partie centrale de la Macédoine, soit dans une région aujourd'hui divisée entre Grèce et République de Macédoine.

« Dès lors que son identité nationale inclut la Macédoine grecque, son contenu est reconnaissable par les slavophones de Grèce : Il y a un haut degré d'identification potentielle »

Voss, 2003a

La filiation avec la République de Kruševo, république éphémère proclamée dans la ville de Kruševo (aujourd'hui en République de Macédoine) et l'inscription dans la continuité de l'insurrection d'Ilinden durant laquelle cet épisode a pris place pose problème : Ilinden s'est en grande partie déroulé dans ce qui est aujourd'hui la Macédoine grecque. Un des articles de l'accord intérimaire de 1995 mentionne d'ailleurs ce problème.

« Le parti de la seconde partie (la République de Macédoine, ndla) déclare solennellement que rien dans sa constitution, et en particulier dans son préambule ou dans l'article 3 de la constitution, peut ou doit être interprété comme constituant ou constituera un jour la base d'une revendication par la partie de la seconde partie de n'importe quel territoire n'étant pas compris au sein de ses frontières¹⁴² »

**Accord intérimaire entre la Grèce et la République de Macédoine,
1995**

La période de la Guerre civile grecque est également un sujet de tension. Comme mentionné plus haut, l'émergence, en Macédoine Yougoslave, d'un discours alternatif au discours officiel grec sur la question des réfugiés macédoniens de la guerre civile grecque était dans les années 1980 perçu comme une menace par l'État, et reste aujourd'hui un sujet de discorde. Bien qu'un accord ait été trouvé en 1998 pour permettre l'accès au territoire grec des réfugiés de ce conflit via la mention de leur pays de naissance (la Grèce) et non de leur lieu de naissance, dont la langue de mention posait problème, la question reste en suspens et se cristallise autour de la question des propriétés de ces anciens citoyens grecs saisies par les autorités suite à leur départ¹⁴³. Les liens existants entre les activistes Égéens et ceux des droits minoritaires macédoniens en Grèce sont attestés (Monova, 2001 ; Voss, 2003a) et renforcent encore la sensibilité de la question minoritaire dans la région.

Mais les slavophones de Grèce, comme ceux de la région de Florina, sont loin de représenter

¹⁴²Le préambule visé ici contient la référence à la République de Kruševo et l'article 3, traitant du territoire et des frontières de la République de Macédoine. Ils ont été amendés à la demande de la Grèce pour que l'absence de prétention territoriale envers les pays voisins soit mentionnée dans la constitution.

¹⁴³ Au sujet des réfugiés de la Guerre civile grecque, voir Monova, 2002.

un tout homogène en termes de conscience nationale. Certains ont totalement accepté l'identité grecque, tant dans leur vie privée que publique, quand d'autres ont encore une conscience aiguë de leur particularité. Enfin, d'autres ont bien conscience de leur spécificité culturelle (au regard de ceux se considérant comme Grecs ethniques) mais se reconnaissent en l'État grec, sans nécessairement se reconnaître en l'hellénisme. Ces derniers prennent aussi souvent leurs distances de la rhétorique et de l'imagerie provenant de l'autre côté de la frontière, comme du mouvement local et se retrouvent bien souvent pris entre les feux de deux nationalismes mutuellement exclusifs (Karakasidou, 2002).

4. Les aroumains, un autre groupe transfrontalier à la position singulière

Nous les Aroumains sommes le premier peuple balkanique. Tous les autres sont venus après. Nous sommes apparus au II^e siècle avant Jésus-Christ par un mélange des romains avec les autochtones thraces. Ce mélange a donné naissance aux Aroumains. Jusqu'au VII^e siècle, les Aroumains ont été sous le règne de l'Empire Byzantin. Puis il y eut les invasions barbares, les derniers étant les slaves au début du VII^e siècle. Ces invasions ont entraîné la venue de grandes masses de population qui ont occupées tous les Balkans. C'est à cette époque que les Aroumains se sont réfugiés dans les montagnes, du sud du Danube à l'Épire et la Thessalie. Ils ont alors eu un gouvernement autonome avec une église. Puis les Turcs sont arrivés au XIV^e siècle. Ils ont permis aux valaques de conserver leurs droits, comme l'avaient d'ailleurs fait les byzantins. Les Aroumains avaient ainsi 17 Capitans et étaient des vassaux des Turcs à qui ils payaient un tribut. Le centre des villages Aroumains était la ville de Muscopuli (Moschopole) qui était habitée par 60 000 personnes quand Belgrade avait 10 000 habitants et Zagreb 8 000. Cette ville était un grand centre commercial avec l'Italie, l'Autriche-Hongrie, et ses habitants étaient très riches. Elle a été détruite à partir de 1760 par les albanais et les Turcs avec Ali Pasa. Les aroumains se sont alors dispersés à partir de ce point. Au XIX^e siècle commence la renaissance des Aroumains sous la protection de la Roumanie. En 1864 s'est ouverte la première école en langue aroumaine et jusqu'à la première guerre mondiale 25 ou 30 autres écoles ont été ouvertes. Il y a

aujourd'hui 10 ou 12 associations culturelles en République de Macédoine, avec un comité central. Il existe des cours facultatifs d'aroumain au lycée et une importance forte des droits. Mais la plus grande partie des aroumains est situé en Épire et en Albanie. Il y a notamment une association à Korçë, l'association Mandra. Mais en Grèce tout est hellénisé aujourd'hui.

Témoignage recueilli en avril 2009 à Bitola

Comme l'introduit ce témoignage recueilli lors de mes enquêtes de master, le terme d'aroumains désigne une population balkanique parlant une langue proche du roumain et présente dans la plupart des pays de la région mais étant particulièrement représentées autour des massifs montagneux situés aux confins de la Grèce, de l'Albanie et de la République de Macédoine. Les slavophones ne constituent ainsi pas le seul groupe pouvant avoir potentiellement des liens avec un autre groupe présent de l'autre côté de la frontière entre la Grèce et la République de Macédoine.

Une population balkanique aux caractéristiques précises.

En Grèce et en République de Macédoine, les Aroumains sont principalement connus sous l'exonyme de Valaques et sont généralement présentés comme une population archéo-balkanique romanisée. Ce terme serait d'origine germanique, procédant du nom globalement donné par les germains à leurs étrangers (Celtes, Gallo Romains, etc.). Il se retrouve aussi dans les langues actuelles comme l'allemand, dans lequel *Welsch* peut être traduit comme *latin, roman* ou *étranger*. On retrouve aussi cette racine dans les mots Wallons pour le Français et Wales pour l'anglais, ces mots n'étant que des exemples parmi de nombreux autres.

« Le champ sémantique actuel recouvre deux notions principales, celle de celtitude d'une part, (...), celle de romanité, de langue romane d'autre part, de surcroît au moins en allemand, une extension à la notion d'étranger ».

Gossiaux, 2002

Dans le contexte balkanique, il est primordial de bien faire la distinction entre Roumains et Aroumains, faisant principalement figure d'endonyme : les Roumains, ou Daco-roumains regroupent des populations présentes au nord du Danube tandis que les Aroumains ou Macédo-roumains sont eux présents au sud de celui-ci.

Selon une première thèse, il s'agirait d'une population venue du nord entre le VII^e et le XX^e siècle en même temps que les tribus slaves, et serait donc à l'origine une tribu proche des Daco-roumains. Soutenue sur une base essentiellement linguistique, cette thèse a notamment eu du succès au tournant des XIX^e et XX^e siècles alors que la Roumanie tentait de prouver la roumanité de ces populations en vue de jouer un rôle dans le démembrement programmé de l'Empire Ottoman.

La seconde thèse portant sur l'origine des aroumains, plus en vogue aujourd'hui, est celle de l'autochtonie : ceux-ci seraient les descendants des populations romanisées de la région. Soutenue par les organisations aroumaines, cette thèse leur permet de se revendiquer comme antérieurs aux Daco-roumains dans la région et leur donne des arguments contre les prétentions roumaines et connaît plusieurs variantes.

La variante de l'*archéo autochtonie* (Gossiaux, 2002) place les Aroumains en tant que descendants des grecs anciens qui auraient été romanisés. Principalement soutenue en Grèce, cette thèse fait des Aroumains des membres à part entière de la nation grecque et n'est pas sans conséquence sur les relations transfrontalières, comme nous le verrons dans le sixième chapitre de ce travail. Enfin, une dernière thèse fait des Aroumains les descendants de militaires romains qui seraient restés dans la région et seraient devenus colons.

Des populations de pasteurs nomades, proto-entrepreneurs balkaniques

Comme nous l'avons énoncé au début de cette partie, les Aroumains sont présent dans l'ensemble de la péninsule Balkanique mais principalement en Grèce (en Épire et dans la région de la Prespa), en Albanie (Épire du nord) et en République de Macédoine, à l'est et au sud-ouest de celle-ci. Ils y sont descendants de pasteurs nomades qui pratiquaient une transhumance inversée : l'habitat fixe de cette population était localisé dans les montagnes

durant l'été alors qu'elles passaient l'hiver en plaine, souvent dans des maisons abandonnées et liaient les deux au long de parcours de transhumance très précisément définis, les haltes se faisant dans des lieux bien déterminés. Au fil du temps, ce semi-nomadisme a été mis à profit pour des populations qui se sont positionnées le long des grandes voies de communication régionales et en ont tiré avantage en se plaçant au cœur de circuits commerciaux liant orient et occident méditerranéen, mais également l'Empire Ottoman à l'Europe centrale, accompagnant la figure du pasteur nomade par celle du citadin.

Il existe un lien logique et économique entre ces deux images : celui qui unit l'élevage au grand commerce, à travers un mode de vie fondé sur la mobilité et rythmé par les déplacements systématiques

Gossiaux, 2002

Dès le XVII^e siècle, les Valaques constituent la population majoritaire de bourgades et bourgs du nord de la Grèce, de l'Albanie et de la Macédoine. Ils participent aux échanges internationaux, notamment de produits liés à l'élevage comme la laine ou les peaux, mais aussi de la soie, du café, du sucre, des tissus fins, etc.

La ville de Moschople (ou Voskopoje), mentionnée dans la citation introduite en début de partie, occupe une place particulière dans l'imaginaire régional des aroumains. Située sur la route qui menait du port du Durazzo (actuellement Dures en Albanie) à Thessalonique, elle comptait au XVII^e siècle entre 20 000 et 30 000 habitants et les Valaques y contrôlaient une grande partie du commerce entre l'Autriche et la Turquie¹⁴⁴. Le sac de la ville en 1788 par les troupes d'Ali Paša, après deux premiers sacs en 1761 et 1769 a ruiné la ville et entraîné le départ de ces populations. Et si certains se sont installés dans les grandes villes du continent, la majorité de ces habitants se sont dirigés vers la Macédoine, et notamment la ville de Š. Mais ce type d'implantations massives n'ont cependant pas été les plus nombreuses, bien au contraire, et les installations étaient beaucoup plus « *dispersées, par petits groupes, et en*

¹⁴⁴Les Aroumains ont aussi ouverts des comptoirs dans les capitales centre-européennes, et certains s'y sont installés, devenant des grandes familles du capitalisme de ces lieux

séparant assez systématiquement les parentèles. Cette pratique - sinon cette stratégie - évitait la concurrence interne et était propice à la création de réseaux » (Gossiaux, 2009). Les valaques séparés par les frontières de 1912-1913 ne sont donc pas seulement des pasteurs nomades mais aussi des commerçants et hommes d'affaires citadins qui contrôlent, à Bitola, une partie importante du commerce local. Ce sont eux qui verront d'un mauvais œil l'apparition de la frontière avec la Grèce et décideront de quitter la ville pour des horizons plus propices à la poursuite de leurs affaires.

Conséquences de ces déplacements successifs des populations aroumaines, on retrouve aujourd'hui des membres de ce groupe dans l'ensemble de la région. Plus localement, les espaces frontaliers entre Grèce et République de Macédoine abritent plusieurs espaces considérés comme des centres valaques importants dans la région, centre que j'aurai l'occasion de présenter de façon plus détaillée dans le chapitre 6.

Vassili, un parcours symbolique d'un fonctionnement régional passé

Comme le rappelait Gossiaux, la maîtrise de la mobilité régionale était profondément ancrée dans les pratiques des populations aroumaines des Balkans et représentaient un avantage non négligeable exploité par certains Aroumains pour occuper une position économique centrale (Gossiaux, 2009). De part ces mobilités, le parcours de ces Aroumains peut faire figure de symbole d'un fonctionnement régional passé qui unifiait des lieux aujourd'hui profondément inscrits dans des logiques nationales différentes.

Au fil de mes recherches, j'ai eu la chance de croiser l'un de ces Aroumains, comme il se présentait, dont la trajectoire prenait sa source au début du 20^e siècle. Né au sortir de la Première Guerre Mondiale, il avait hérité de ses aïeux partis du village de Samarina, aujourd'hui en Épire, pour Kruševo, un cahier sur lequel chaque génération racontait son histoire et son parcours, qu'il acceptait de me raconter lors d'une série d'entretiens conduits entre novembre et décembre 2011, qui font figure de témoignage exceptionnel en vue de replacer les mobilités aujourd'hui observées dans un contexte historique régional témoignant des anciens liens y unissant les lieux.

Vassili était âgé de 91 ans et parlait un très bon français. Je l'ai rencontré à Kruševo, à la table du consul grec à Bitola et de l'ambassadrice de Grèce en République de Macédoine à l'occasion d'une fête organisée par l'association philhellène de Kruševo, ayant invité trois ensembles folkloriques aroumains de Grèce. Les autorités officielles grecques dans le pays étaient donc présentes ainsi que le gouverneur de la région de Ioannina, la présidente de l'association des Monastiriotes basée à Thessalonique et les responsables des associations d'amitié entre la Grèce et la Macédoine basées à Bitola et Prilep.

Vassili était donc attablé avec Madame l'ambassadeur de Grèce à Skopje et le consul de Grèce à Bitola, ainsi que la présidente de l'association *Karteria* de Thessalonique, et il conversait en grec avec l'ensemble de ces interlocuteurs lorsqu'il m'a été présenté, en tant que « *détenteur de la version originale de l'histoire de Kruševo* ».

Originaire de la ville de Kruševo, Il est né en 1920 et en est parti dès 1927 pour commencer ses études à Thessalonique, ville dans laquelle ses parents tenaient plusieurs affaires. Si ses parents sont rentrés à Kruševo au moment de la crise économique des années 1930, Il est resté à Thessalonique pour y suivre ses cours. En plus de l'école normale qu'il suivait le matin, il se rendait trois fois par semaines au lycée français de Thessalonique pour y suivre des cours supplémentaires.

Ayant terminé ses études primaires à Thessalonique, il s'est rendu dans les années 1930 à Bucarest pour continuer son apprentissage. Là-bas, Vassili a appris le roumain, sans aucun problème dit-il du fait de la proximité entre cette langue et l'aroumain qu'il parlait couramment au regard de sa pratique domestique. Comme pour Thessalonique, ce parcours suivait également les relations commerciales entretenues par sa famille qui commerçait par la mer puis le Danube avec ce pays.

Après de courtes années passées à Bucarest, Vassili s'est dirigé à Belgrade où il débutait dans la seconde moitié des années 1930 ses études à l'école polytechnique, études qu'il terminait après la guerre avant de devenir ingénieur en chimie pour la Yougoslavie socialiste.

Jeune partisan yougoslave pendant le second conflit mondial, il participait au lendemain de la libération à l'édification des premières usines chimiques de Bosnie, dont celle de l'usine d'armement *Pobjeda*. Enfin, il a ensuite été envoyé par le gouvernement de la Yougoslavie

socialiste en République de Macédoine et à Kruševo où il a joué un rôle majeur au moment de l'industrialisation de la Macédoine.

Durant sa carrière professionnelle il a effectué de nombreux séjours à l'étranger et notamment en France chez Péchiney mais aussi en Italie, pays dont il parle aussi la langue. La question linguistique reviendra ensuite à plusieurs reprises durant l'entretien qu'il m'accorde.

Une famille de commerçants européens

Alors que nous conduisions cette première conversation à l'extérieur, je proposais à Vassili de le raccompagner chez lui et profitait de l'occasion pour découvrir cette imposante demeure du centre de Kruševo. Poussant la porte de la cour, je découvrais un jardin soigné à l'abri de murs le cachant entièrement de la rue. La maison aurait, selon mon hôte, 163 ans. Alors que j'y entrais, je découvrais un véritable musée aux influences multiples : la majorité des meubles dataient du 19^e siècle et venaient de Venise, quand les lustres étaient viennois et les horloges Suisse. Je notais également quelques souvenirs d'Alexandrie, où l'arrière-grand-père de Vassili était établi pour le commerce du coton.

La famille était originaire d'Épire, de Samarina, où ses membres tenaient une scierie alimentée par un moulin à eau et avaient fait fortune dans le commerce du bois avec l'Italie. Finançant une résistance armée contre Ali Paša, ils ont été inquiétés par les autorités ottomanes avant que l'insécurité grandissante dans la région, liée à la remise en cause du pouvoir ottoman et l'apparition de bandits de grand-chemin, ait fini de les convaincre de partir s'installer à Kruševo, d'où une partie de la famille a poursuivi sa route en direction de la Serbie.

La branche dont il est l'héritier est restée sur place où ses membres ont installé une manufacture dédiée à la confection de nombreux tissus et vêtements, utilisant les ressources locales notamment issues du pastoralisme. La famille a alors occupé une place grandissante dans la ville à laquelle elle a fourni un bourgmestre et plusieurs conseillers. Selon Vassili, les fresques de l'église Saint Nicolas, dépendant du patriarcat œcuménique de Constantinople, ont aussi été réalisées par des membres de la famille, avant

de disparaître dans l'incendie de l'église survenu durant la révolte de la Saint Elie en 1903. L'église était d'ailleurs le premier bâtiment rénové après le soulèvement et le père de Vassili s'est lui-même occupé de la collecte d'argent auprès des commerçants de Thessalonique, en se rendant dans leur boutique avec un album de photographies présentant Kruševo avant et après l'intervention turque. La cloche fut aussi achetée par son grand-père, qui avait fait fortune dans le commerce du coton à Alexandrie et avait une boutique à Thessalonique.

Conclusion

A l'image de ce parcours familial, la présentation du contexte (grand) macédonien témoigne d'un fonctionnement régional dans lequel les lieux aujourd'hui situés dans des espaces nationaux sont en relations étroites. Originaire d'Épire, la famille de Vassili décide de s'installer à Kruševo où le contexte est présumé plus favorable aux affaires. Ils y développent une activité qu'ils vont conduire en lien avec le port de Thessalonique mais également avec Alexandrie en s'impliquant dans le commerce du coton, alors que les affaires les mettent aussi en contact avec la Roumanie. Ce fonctionnement perdure pour Vassili durant la période de l'entre-deux guerres et est largement favorisé par le multilinguisme de ces acteurs qui parlaient couramment le grec, l'aroumain et l'italien ; Vassili rajoutant à cela le français, le roumain, le serbe et le macédonien qu'il apprenait enfant avec la gouvernante slave de la maison. S'il paraît exceptionnel, ce parcours illustre un fonctionnement pourtant fréquent chez la bourgeoisie locale mais également répandu, à plus petite échelle, parmi les populations rurales de la région (Gounaris, 2001), témoignant de la fluidité de la frontière jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale.

Pourtant, cette histoire et ces traits communs fruits des processus de fragmentation ayant touchés la région sont également au cœur de ce qui divise, alors que se sont formés de part et d'autre des États Nations aux discours mutuellement exclusifs. Le contexte régional porte alors à la fois les éléments pouvant favoriser l'expression de relations transfrontalières inscrites dans l'histoire de la région ainsi que ceux nourrissant un conflit aujourd'hui vieux de 26 ans, fortement ancré dans l'aire d'étude de ce travail.

CHAPITRE 4. ENTRE SEPARATION ET LIEN, LE DUALISME FRONTALIER

C'est dans le contexte de mes recherches sur la clientèle grecque de ces marchands bitoliens que je rencontrais Blagoj. La première fois que je me suis rendu à son magasin, la porte était fermée et il n'y avait personne à l'intérieur. M'en éloignant, j'ai alors entendu quelqu'un me crier d'attendre car il arrivait. J'attendais donc et rencontrais le propriétaire de cette échoppe de tissus et de rideaux. Une fois rentré avec lui, j'apprenais qu'il venait de se rendre en Grèce pour y amener des fournitures qu'on lui avait commandées. Blagoj disait avoir de nombreux clients en Grèce, et s'y rendre depuis longtemps déjà. Il n'avait d'ailleurs pas besoin de visa auparavant¹⁴⁵ car cela faisait deux ou trois ans qu'il avait un passeport Bulgare, et qu'il avait également une voiture immatriculée en Bulgarie qui lui épargnait la nécessité d'acquérir une carte verte, synonyme d'assurance internationale, pour se rendre en Grèce. L'obtention d'une autre citoyenneté est fréquemment envisagée au regard des possibilités qu'elle offre en termes de mobilité et est à ce titre considérée via l'objet passeport. Dans ce contexte fortement influencé par les restrictions de circulation et de séjour dans l'Union européenne, la demande et l'obtention d'une autre citoyenneté est généralement le fruit d'une recherche destinée à accroître ces possibilités de mobilités et se fait en fonction des possibilités de naturalisation dont dispose l'acteur : parents d'origine étrangère dont il peut se revendiquer, naissance dans un pays étranger, ou politique de la citoyenneté d'un autre état favorable aux Macédoniens, à l'image de la politique bulgare. C'est ce processus de recherche et d'évaluation des possibilités d'obtention d'une autre citoyenneté qui transparait dans l'utilisation du verbe *prendre* et non *obtenir*. L'individu est

¹⁴⁵ Aisément considérés comme membres de la nation bulgare par les autorités de ce pays, les Macédoniens pouvaient à l'époque obtenir la nationalité bulgare selon une procédure particulière destinée aux *bulgares de l'extérieur*. Si cette réglementation s'est durcie, l'accès à la citoyenneté bulgare reste facilité. Cette question sera traitée dans le chapitre 7 de ce travail.

ici un acteur exploitant les possibilités qui s'offrent à lui via une démarche qui lui est personnelle.

A l'occasion de cette discussion, il m'a alors proposé de m'emmener avec lui en Grèce dès qu'il y aurait du travail. Quelques temps après, alors que l'hiver s'installait sur la Pélagonie, je partais donc en direction de la Grèce voisine avec Darko, le fils de Blagoj. Ce dernier m'assurait que cela ne changerait rien, car Darko connaissait lui aussi très bien les personnes à qui nous devons rendre visite. Il les avait lui aussi rencontrées plusieurs fois, lors de repas ou de fêtes organisées de part et d'autre de la frontière. Nous nous sommes donc rendus dans deux villages grecs situés à une quinzaine de kilomètres de la frontière, à l'improviste, pour y rendre visite à deux familles distinctes. Je comprenais surtout, suite à quelques allusions, que Blagoj avait peur que je ne commette un impair dont son commerce pourrait pâtir. Darko lui permettait ainsi de tenir parole en me permettant de rencontrer certains clients, tout en instaurant une distance entre son commerce et mes recherches.

C'est ainsi accompagné de Darko que je me rendais en Grèce et y rencontrais Lile et Nikola, dont l'entretien a déjà été mentionné au chapitre précédent. Bien que réalisées vers un ensemble réduit de destinations en ville, leurs mobilités les ont conduits à rencontrer des habitants de Bitola et à se lier d'amitié avec certains d'entre eux, dont la famille de Blagoj, comme l'illustre la visite à l'improviste que Darko et moi leur avons rendu. Lors de cette visite, je notais une grande proximité entre mon guide et cette famille. Darko appelait affectueusement Lile et Nikola *tetka* (tante) et *čičko* (tonton)¹⁴⁶, et ceux-ci nous ont réservé un accueil des plus chaleureux malgré le caractère imprévu de notre venue. Après nous avoir installés, ils ont immédiatement demandé à mon accompagnateur des nouvelles de sa famille. Au-delà de la traditionnelle formule de politesse, Lile et Nikola en ont démontré leur bonne connaissance, demandant tour à tour des nouvelles de chaque membre de la famille en le nommant par son prénom. Les mobilités transfrontalières décrites apparaissent ainsi bien comme le fait d'acteurs individuels qui, motivés par des raisons d'ordre principalement économique, entreprennent un voyage au travers la frontière à destination de la ville

¹⁴⁶ En Macédonien, appeler une personne plus âgée *tetka* ou *čičko* (oncle ou tante) n'implique pas nécessairement de lien parenté. Il peut également s'agir d'une forme de politesse affectueuse envers celles-ci.

macédonienne de Bitola et de ses échoppes. Ces nouvelles pratiques, qui se renforcent à partir de 2010, comme vu dans le chapitre 2, font bien émerger des formes nouvelles de territorialité dont la frontière devient l'élément moteur : la mise en relation d'acteurs originaires des deux côtés de la frontière, bien que réalisée au travers d'une relation inégale entre vendeur et client, constitue un inévitable moment d'interaction sociale et a donné lieu, au fil du temps, à l'émergence de véritables relations amicales transfrontalières. Ainsi, la quasi-totalité des commerçants, artisans ou praticiens à qui je présentais mon travail avant de leur poser des questions déclaraient avoir de nombreuses connaissances dans le nord de la Grèce. Ces connaissances, ils les avaient rencontrées à Bitola alors qu'elles étaient venues dans le cadre de ces achats transfrontaliers, comme dans le cas de Lile et Nikola.

1. De la mobilité au lien transfrontalier

Comme de nombreux autres citoyens grecs, ces deux retraités se rendaient également à Bitola pour leurs soins dentaires, qu'ils présentaient comme peu chers par rapport aux honoraires pratiqués par les médecins en Grèce. Avant de se fixer, ils se sont rendus chez deux praticiens différents, dont les localisations sont symboliques des espaces fréquentés par la majorité des citoyens grecs franchissant la frontière en direction de Bitola : le premier était installé le long de la route reliant Bitola au poste frontière, dans le village de Kravari, quand le second est situé à proximité du parking où ils laissent leur véhicule en se rendant au marché. C'est sur ce second cabinet dentaire que s'est arrêté leur choix, dont ils se déclarent très satisfaits en raison de la qualité des soins prodigués et des économies réalisées. D'ailleurs, la clientèle grecque semble être l'objet d'une attention particulière de la part du cabinet, et l'ambition transfrontalière de ses activités transparait fortement à la consultation de son site internet. En plus des versions en macédonien et anglais, il contient également une page de présentation étoffée disponible en grec, sur laquelle le patient peut trouver les informations concernant les soins et services disponibles au sein du cabinet, ainsi que son emplacement précis via un fichier kmz destiné à le localiser sur Google Maps. Pour les clients venant de Grèce, le site précise également qu'un transport en taxi à partir du poste frontière de Niki/Medžitlija peut être organisé, et pris en charge par le cabinet. Fondé en 1993, ce cabinet dentaire est aujourd'hui tenu par l'association du père et du fils, qui y

pratiquent tous les deux. C'est au début des années 2000 que le fils a rejoint le père dans le cabinet familial, après avoir terminé ses études en médecine dentaire à Skopje. Réagissant à l'importance que prenait la clientèle grecque dans cette période de fort essor des relations transfrontalières grecques en direction de Bitola, celui-ci a pris la décision d'apprendre le grec alors qu'il terminait ses études. Il le parle aujourd'hui parfaitement, dit-il, et peut donc communiquer de façon beaucoup plus aisée tant avec les patients ne maîtrisant pas le macédonien qu'avec ceux qui le parlent mais dont le vocabulaire est souvent limité à un vocabulaire courant pas toujours adapté au contexte des soins.

Bien qu'ils représentent, selon les praticiens, une part minoritaire des patients des cabinets dentaires, ils sont pour les plus fréquentés d'entre eux une source de revenus importante ou un complément bienvenu pour les autres. Car les honoraires pratiqués envers ces patients sont supérieurs à ceux pratiqués dans le cas de patients macédoniens. Si une part de ce coût s'explique par l'application de tarifs spécifiques à des individus perçus comme disposant de ressources financières plus importantes, la raison principale est ailleurs. La différence entre les honoraires perçus par les praticiens de Florina et de Bitola oscillant autour d'un rapport de 2 à 3¹⁴⁷ en fonction des actes, les dentistes interrogés à Bitola déclaraient pouvoir utiliser les meilleurs matériaux dont ils disposaient pour une qualité de soin optimale que peu de macédoniens pouvaient se payer mais dont le coût restait largement inférieur à ce qui était pratiqué en Grèce. Les dispositifs mis en place pour attirer ces patients grecs sont alors révélateur de l'intérêt qui leur est porté par les praticiens, et de l'enjeu que représente leur attraction pour certains d'entre eux qui se sont en partie spécialisés dans cette clientèle transfrontalière. Ils recourent également à l'impression que laissent les nombreux affichages bilingues de cabinets dentaires qui parsèment la ville quant à l'importance de cette clientèle pour le secteur.

J'ai également observé cette volonté d'attirer une clientèle principalement grecque dans le cas d'un autre cabinet dentaire qui était justement réputé à Bitola pour l'importance des tarifs pratiqués, mais également pour la qualité du travail effectué et des techniques

¹⁴⁷ Rapport issu d'enquêtes de terrain conduites entre 2009 et 2012.

utilisées. Refusant de travailler avec les matériaux (plombages, prothèses, etc.) bas de gamme remboursés par la sécurité sociale macédonienne, ce cabinet dentaire prend le parti de s'adresser à une clientèle plus aisée, dont de nombreux patients venant de Grèce. Le couple de dentistes s'est établi en 1991 et la fréquentation grecque était alors quasi inexistante, à l'image des faibles mobilités grecques vers la Macédoine yougoslave durant les années 1980 (cf. chapitre 2). C'est donc assez logiquement que mon interlocuteur estimait à 1997 la forte augmentation du nombre de patients grecs, soit l'année suivant l'accord intérimaire entre Grèce et République de Macédoine. Les premiers d'entre eux étaient surtout originaires des régions frontalières (Florina, Edessa, Kozani ou Ptolemaida). Mais le bouche à oreille a rapidement agrandi l'aire de chalandise de ce cabinet dentaire qui ne fonctionne que de la sorte. Et si une majorité de patients est aujourd'hui encore originaire des régions frontalières, certains viennent également de plus loin, et notamment d'Athènes, alliant services de loisirs et services médicaux durant leur séjour de tourisme médical¹⁴⁸. Les pratiques de ce cabinet vont également au-delà de la dimension transfrontalière de sa patientèle. La venue et la fidélisation de ces patients grecs a ainsi permis le développement d'un réseau informel d'approvisionnement transfrontalier permettant aux dentistes de jouer, eux aussi, sur le différentiel économique induit par la frontière. Lors de cet entretien, mon interlocuteur m'indiquait que de nombreux matériaux destinés aux soins dentaires sont, à l'image de nombreux bien manufacturés, moins chers à l'achat à Thessalonique qu'à Skopje. A l'instar des commerçants bitoliens spécialisés dans les pièces auto, mentionnés au chapitre 2 et dont un exemple sera abordé plus loin de ce chapitre, ils ont ainsi développé un système leur permettant de passer commande auprès d'un fournisseur à Thessalonique, qui s'occupe d'expédier les produits commandés chez l'un de leurs patients à Florina, qui les amène à son tour de façon informelle à Bitola lors de l'un de ses fréquents voyages transfrontaliers. Ils peuvent ainsi doublement profiter de la possibilité que leur offre la frontière : pour acquérir du matériel de meilleure qualité pour un coût moindre, comme de l'importance des tarifs pratiqués en Grèce pour les soins dentaires afin d'assurer un

¹⁴⁸ L'expression, qui s'est progressivement imposée pour qualifier ces déplacements internationaux pour motifs sanitaires, est fréquemment présentée comme restrictive au regard de la complexité de ces mobilités de patients (Bochaton, 2010 ; Chasles, 2012)

niveau de qualité de soin important et pratiquer des tarifs élevés dans le contexte macédonien, mais défiant toute concurrence pour les ressortissants du pays voisin.

La frontière au cœur du « tourisme médical »

Ce fonctionnement transfrontalier du secteur des soins dentaires entre Grèce et République de Macédoine est loin de constituer une exception. Les différences de prix jouent un rôle de



plus en plus important dans les stratégies d'accès aux soins à l'échelle mondiale. Qu'il s'agisse de soins esthétiques, dentaires, ou d'actes chirurgicaux plus lourds, la tendance à la mondialisation des

Figure 44 : Page d'accueil d'une clinique dentaire de Budapest, spécialisée dans les soins aux patients étrangers

Source : www.implantcenter.fr

échanges, des savoirs ainsi qu'à l'amélioration des moyens de

transports longue distance ont provoqué un fort accroissement de ces pratiques (Chasles, 2011 ; Le Borgne, 2007:47) et conduit à l'émergence de nouvelles destinations caractérisées par certains secteurs de spécialisation (Walker, 2006). Ce sont ces nouvelles destinations qui sont la véritable nouveauté de ce « tourisme » émergent. Car si les démarches de patients aisés allant se faire soigner dans les hôpitaux des pays les plus riches de la planète ne constituent pas une nouveauté, le déplacement de citoyens venant de ces pays les plus riches en direction d'hôpitaux ou centres médicaux de pays dits en voie de développement est un processus beaucoup plus récent. En Europe, l'ouverture des pays de l'est durant les années 1990 a également progressivement suivi cet essor du tourisme médical (Menvielle, 2012) : des pays tels que la Roumanie, la Pologne, la République tchèque ou encore la Hongrie sont aujourd'hui des centres majeurs en ce qui concerne les soins dentaires et attirent une importante clientèle ouest européenne (Le Borgne, 2007:48).

Le cas de la République de Macédoine n'est donc pas un cas particulier : la spécialisation dentaire est largement répandue sur le continent européen et le différentiel économique induit par les frontières est à l'origine de flux internationaux de patients croissants sur

l'ensemble de la planète. Dans les deux cas abordés ici, c'est bien la différence entre les honoraires pratiqués qui pousse certains citoyens grecs à se déplacer en direction de Bitola afin d'avoir accès à des soins dentaires à des coûts inférieurs à ceux pratiqués dans leur pays. C'est également ce différentiel et son exploitation qui expliquent l'intérêt manifesté par les praticiens rencontrés pour attirer une patientèle venant du pays voisin, ou pour acquérir leur matériel médical en Grèce. Pourtant, la seule prise en compte de ce différentiel économique est insuffisante pour appréhender ces processus transfrontaliers dans leur ensemble. Dans un contexte de faible organisation de ces processus transfrontaliers, principalement basés sur les relations interpersonnelles et non sur le marketing d'agences de voyages spécialisées dans le domaine, d'autres éléments plus subjectifs, doivent alors également être pris en compte pour expliquer les modalités pratiques de ces mobilités transfrontalières.

Renforcer la proximité : réseaux préexistants et patrimoine partagé

Revenons alors au cas de Lile et Nikola, dont le parcours médical bitolien est caractéristique de celui de beaucoup de leurs compatriotes. Le praticien chez qui ils déclarent se rendre régulièrement à Bitola n'est donc pas le seul chez qui ils se soient rendus en République de Macédoine, bien que le premier leur ait donné entière satisfaction. Pourquoi ont-ils décidé d'en changer ? Lile et Nikola répondent que c'est orientés par une habitante de leur village qu'ils ont décidé de se rendre chez celui qui est désormais leur dentiste attitré. Ils ont ainsi délaissé le premier praticien, chez qui ils s'étaient rendus par hasard en passant devant son cabinet pour un cabinet dentaire tenu par un homme dont l'histoire familiale traverse la frontière gréco-macédonienne. Fils de réfugiés de la guerre civile grecque¹⁴⁹, il a aujourd'hui encore de la famille en Grèce, dont une cousine habitant le village d'Armenohori. C'est via cette cousine que les habitants de ce village se rendant à Bitola pour leurs soins dentaires ont également été amenés à fréquenter son cabinet. Lile et Nikola ne sont en effet pas les seuls à s'y rendre, puisque ce praticien est aujourd'hui, selon les témoignages recueillis, le

¹⁴⁹ A propos de la guerre civile grecque, voir le chapitre 1

dentiste attiré d'une partie importante des habitants du village d'Armnéohori. Dans le cas du couple interrogé, comme dans les cas rapportés d'autres habitants du village, c'est bien cette répartition familiale transfrontalière qui a joué un rôle déterminant dans leur choix : la proximité familiale de cette habitante et sa connaissance personnelle du praticien instaurent un lien de confiance entre ces patients et le praticien, lien de confiance fortement mis en avant par Lile pour expliquer leur choix d'en faire leur dentiste attiré, soulignant la sensibilité de ces actes médicaux.

Les choses sont différentes dans le second cabinet, pour lequel aucun lien transfrontalier direct n'a été mis en avant au cours des entretiens. D'ailleurs, aucune inscription en grec n'était visible sur la devanture et il n'existait pas de site internet destiné à le présenter aux patients locaux et internationaux. Pourtant, une fois entré dans la salle d'attente, la dimension transfrontalière de la patientèle de ce cabinet ne faisait plus de doute. Cet espace ressemblait pourtant de prime abord à n'importe quelle autre salle d'attente du pays : quelques magazines disposés sur une table basse et quelques photographies et tableaux accrochés aux murs. Mais à y regarder de plus près, certains éléments étaient légèrement différents : mis à part quelques numéros, la grande majorité des magazines mis à disposition pour agrémenter l'attente étaient des magazines grecs, illustrant l'importance des patients venus de ce pays dans ce cabinet. Au-delà de cette première indication, un autre élément inhabituel a rapidement attiré mon attention lors de ma visite. Au milieu des tableaux disposés sur le mur trônait également une icône de Saint George, disposée dans cette salle d'attente à la manière des saints protecteurs placés en leur domicile par les chrétiens orthodoxes. Quittant la salle d'attente pour le cabinet à proprement parlé, j'observais là encore une icône de ce même saint. Ce double affichage était assez inhabituel dans le contexte macédonien. L'icône du saint protecteur du foyer ou de l'espace utilisé à des fins professionnelles est généralement installée en un endroit précis et, dans le cas des cabinets médicaux, c'est généralement à l'intérieur du cabinet qu'on la retrouve, lieu dans lequel se déroule l'activité. Cette double disposition marquait donc une première originalité à laquelle s'ajoutait la langue dans laquelle était inscrit le nom du saint représenté sur ces deux icônes. Selon la pratique répandue dans le pays, ce nom est généralement inscrit en macédonien ou, éventuellement en slavon, alors que ceux mentionnés sur les icônes disposées dans ce cabinet avaient pour particularité d'être inscrits en grec. Ces icônes représentaient donc

Agios Georgios (Άγιος Γεωργιος) et non *Sveti Gjorgi* (Св. Ѓорѓи). Ainsi, l'ensemble constitué par les magazines et ces représentations saintes donnaient à l'espace une teinte hellénique marquée, à l'image des salles d'attente de cabinets installés de l'autre côté de la frontière, que seuls quelques magazines et inscriptions réglementaires en macédonien venaient atténuer.

L'ensemble de ces éléments, de la mise à disposition de magazines majoritairement grecs à l'origine des icônes et leur installation au sein des deux espaces du cabinet, constitue une particularité chargée de sens. Si le cabinet est bel et bien à Bitola, en République de Macédoine, les références symboliques qui le parsèment instaurent au sein de cet espace une forme d'intimité culturelle au sens d'Herzfeld (Herzfeld, 1997) et de communauté entre les auteurs du marquage et ses destinataires, les citoyens grecs qui s'y rendent. Jouant sur le registre de l'intime, ces attentions ont pour but de placer le visiteur grec dans une situation de confiance eu égard au motif de sa venue. Les icônes marquent alors l'espace, lui « conférant une qualité, un statut ou une fonction » (Ripoll, 2006:12) et offrent la possibilité aux patients de s'y associer symboliquement (Ripoll et Veschambre, 2006). Ce marquage prend également une dimension particulière au regard de la pratique linguistique de l'un des praticiens de ce cabinet. Interrogé sur la langue parlée par ces patients transfrontaliers, mon interlocuteur précisait que ce n'était pas lui qui s'occupait des patients grecs, mais son conjoint, qui maîtrisait très bien la langue grecque. Répondant à une question portant sur l'apprentissage de celle-ci, il me présentait alors cette pratique comme le fruit d'un héritage familial, transmis par une grand-mère grecque durant l'enfance de cet homme aujourd'hui âgé d'une quarantaine d'années. C'est cette pratique linguistique qui a permis à ce cabinet d'attirer des patients venant de régions éloignées de la frontière, et d'élargir ainsi l'origine géographique de leur clientèle. Car à cette distinction géographique s'associe également une distinction linguistique : alors que les patients originaires des espaces frontaliers parlent très souvent le macédonien, ceux venant de plus loin ne parlent généralement que le grec. La pratique de cette langue est alors inévitable et constitue un avantage non négligeable pour communiquer avec ces patients non slavophones. Mais c'est également un avantage considérable pour communiquer avec ceux qui maîtrisent un macédonien bien souvent utilisé lors des tâches quotidiennes et pas toujours adapté au contexte d'une visite chez le dentiste. Le bilinguisme possible au sein de ce cabinet m'était donc présenté comme un

atout ayant contribué à son succès auprès de ces patients, et la question de la langue vient alors s'ajouter aux éléments observés depuis la salle d'attente : à la familiarité du lieu s'ajoute l'adaptation possible aux préférences linguistiques du patient, entre grec et macédonien.

Dans les deux exemples présentés, l'importance de l'expression de certaines proximités (familiales, symboliques, linguistiques) doit être prise en compte pour comprendre les modalités de réalisation de la mobilité transfrontalière de ces patients venant de Grèce. Les éléments mobilisés par les acteurs impliqués ont pour conséquence de limiter l'incertitude née du franchissement de la frontière nationale en s'appuyant sur les éléments dont ils disposent. C'est la mobilisation de capital social, à l'image de celui mobilisé dans le contexte migratoire. Dans le premier cas, ce sont les liens familiaux transfrontaliers préexistants¹⁵⁰ qui constituent la raison principale du choix de ce praticien : ils ne jouent pas un rôle déterminant dans la décision de recourir à la mobilité, mais ils contribuent à son orientation en vue d'accroître le sentiment de sécurité et renforcer la confiance de ces patients envers le praticien. Dans le second cas, les liens en question n'apparaissent pas comme directement transfrontaliers et ne mettent pas en relations des individus situés de part et d'autre de la frontière. Il s'agit ici de la mise en avant et de la maîtrise et de l'exploitation de références et de liens culturels, en partie fruit des évolutions historiques de la région et de sa fragmentation progressive au fil du 20^e siècle. La connaissance du grec est ici présentée comme un héritage familial qui a contribué à ce que le cabinet attire une clientèle grecque à partir de la fin des années 1990, et l'ensemble des signes marquant l'espace du cabinet fonctionnent comme la mise en récit d'un lien particulier entre le lieu et les références culturelles affichées. Sans préjuger de l'intentionnalité de la promotion d'une certaine dimension hellénique de ce cabinet, qui n'a pas été formulée comme telle, il n'en reste pas moins que l'organisation de cet espace manifeste une proximité de fait entre les propriétaires de ce lieu et ceux à qui s'adresse ce discours non verbal.

¹⁵⁰Le rôle des réseaux préexistants dans les processus migratoires a été mis en évidence par Pierre Sintès dans son étude sur les migrations albanaises en direction de la Grèce. Guidant dans un premier temps l'implantation de certains groupes ou individus en Grèce, ils ont constitué pour eux « un instrument pour réaliser le projet migratoire » (Sintès, 2003). Cette thématique fait l'objet d'un traitement plus important dans le chapitre 6 à l'occasion de l'étude des processus de coopération transfrontalière.

Cet ensemble d'éléments atténue en partie la frontière franchie lors de cette mobilité en déplaçant la frontière symbolique qui s'y surimpose, en gommant l'altérité du lieu et de ses propriétaires. Dans le contexte des difficiles relations macédo-grecque, dominées par l'expression de nationalismes concurrents, ces « petits arrangements/rapprochements locaux qui permettent de rendre plus vivable le quotidien » (Blondel, 2016) représentent une médiation, une tactique (de Certeau, 1990) développée pour échapper au contrôle de la division nationale. Les recours frontaliers (Bochaton, 2010) décrits concourent alors à l'apparition d'un espace hybride, situé sur le territoire de la République de Macédoine mais dont certains attributs symboliques renvoient aux pays voisins.

Les possibilités d'échanges qu'induit la frontière sont susceptibles de dépasser le cadre strict des relations de proximité. La confrontation d'idées, de valeurs et de normes différentes incite à l'adaptation, au dépassement, à l'invention de représentations et de pratiques originales. Le transfert frontalier peut donner naissance à des espaces hybrides, sortes d'entre-deux où l'on voit émerger des cultures et des pratiques locales spécifiques.

Groupe Frontière, 2004

La slavophonie partagée, outil des relations transfrontalières

Le partage de la langue entre slavophones du nord de la Grèce et les locuteurs du macédonien de l'autre côté de la frontière, prend une teinte particulière au prisme de la relation transfrontalière. Bien que le second exemple de cabinet dentaire présenté ci-avant aborde la question d'une répartition transfrontalière d'individus hellénophones, ce sont bien les slavophones qui représentent le groupe le plus fortement concerné par cette intercompréhension transfrontalière. Comme présenté dans le chapitre 3, les locuteurs de cet idiome slave sont présents de façon importante dans la région de Florina, dans laquelle cette pratique linguistique minoritaire est restée la plus active. Ainsi, si Lile et Nikola ont pu se lier d'amitié avec Blagoj et sa famille, et que de nombreuses autres relations amicales transfrontalières ont pu être nouées de la sorte, c'est en grande partie grâce aux facilités de

communications de ces locuteurs de ce qui est présenté sur place comme une seule et même langue¹⁵¹.

Cette dimension linguistique transfrontalière était d'ailleurs l'un des éléments majeurs ayant déterminé l'espace au sein duquel j'avais décidé de faire du terrain. En se basant sur les affirmations de Voss qui liait l'importance du maintien voire de la revitalisation de cette pratique linguistique dans la région de Florina au maintien de liens transfrontaliers importants par-delà la frontière entre la ville de Bitola et son *hinterland* (Voss, 2003b)¹⁵², je décidais de renverser l'hypothèse pour placer la pratique d'une langue commune en tant qu'élément favorisant les relations transfrontalières au sein de ces espaces.

Lors de mon premier séjour sur place, entre mars et mai 2009, j'avais été interpellé par certaines situations lors desquelles j'avais été confronté au macédonien du côté grec de la frontière. Alors que je me rendais à Florina en taxi et que le chauffeur ne connaissait pas l'emplacement exact de la gare routière, je l'écoutais demander son chemin aux passants que nous rencontrions, en macédonien, qui nous répondaient dans la même langue et nous avaient permis d'accéder à notre destination. Malgré le passage de la frontière et la nécessaire dissimulation des éléments qui pouvaient contribuer à identifier son véhicule en tant que taxi, mon chauffeur semblait évoluer dans cette ville voisine, située au sein d'un autre territoire national, comme il l'aurait fait en République de Macédoine, et les personnes interrogées n'apparaissaient pas particulièrement surprises de la question formulée dans une autre langue que le grec.

Ce premier aperçu avec ce qui s'avérerait par la suite être une scène courante a rapidement été confirmé par mon retour sur le terrain à l'été 2010, et lors des cinq mois que j'y ai passé par la suite. Maîtrisant désormais la langue, je me rendais alors directement compte de son importance, pouvant être parlée, en ville, dans la quasi-totalité des lieux fréquentés. Car si l'idée, répandue en République de Macédoine, selon laquelle l'ensemble des habitants du

¹⁵¹ Celle-ci n'est pas toujours nommée en tant que langue macédonienne, mais sa qualification en tant que *Notre* langue en exprime néanmoins la dimension commune

¹⁵² Sur la question des migrations des villageois de ces espaces en direction de Bitola durant la seconde moitié du 19^e siècle, voir Gounaris, 2001.

nord de la Grèce et de la région de Florina parlent et comprennent le macédonien est abusive, mes expériences de terrain conduites en de nombreuses circonstances montrent que son usage est presque toujours permis par la présence d'un de ses locuteurs à proximité. Dans un magasin de tissus où je demandais des renseignements, l'homme interrogé allait par exemple chercher son épouse qui travaillait dans l'arrière-boutique pour venir répondre à mes questions¹⁵³. Ainsi, la peur de parler le dialecte local que j'appelle macédonien mais que mes interlocuteurs nomment plus couramment *Naše* (Notre), est aujourd'hui peu présente, contrairement à ce qui m'en a été dit à Bitola. Seuls certains interlocuteurs, parmi les plus âgés, essayaient tout de même de répondre en grec à mes questions posées en macédonien, avant de changer de langue après s'être rendu compte de ma mauvaise connaissance de cette langue. Mais si une dimension de crainte persistant après des années de persécution subie par les slavophones au cours du 20^e siècle, du régime de Metaxas à la junte des colonels (voir chapitre 3), peut ressortir dans cette pratique, c'est plutôt le multilinguisme local et la pratique commune du grec qui me semble commander à ces pratiques, sans oublier que les deux peuvent être fortement liés.

Mobilités transfrontalières et connaissance de la frontière

L'importance de la pratique linguistique dans le quartier du marché de Florina prend un relief particulier à la lumière des nombreuses mobilités transfrontalières macédoniennes dont il était la destination avant l'écroulement yougoslave (voir chapitre 2). Bien que ces relations se soient largement estompées au fil des années 1990 pour devenir très rares dans les années 2000, certaines traces persistent aujourd'hui encore dans les espaces commerciaux qui voyaient encore arriver en masse cette clientèle transfrontalière vingt ans avant le début de mes enquêtes. Les récits de commerçants floriniotes âgés de plus d'une cinquantaine d'années, mentionnées au second chapitre, où les Macédoniens de Bitola composaient une part importante de leur clientèle ont souvent fait surface au cours des entretiens conduits.

¹⁵³ Florina, septembre 2010

Avant, nous les attendions chez nous pour vivre, maintenant, ils nous attendent.

Vendeur à Florina, décembre 2010

Cet héritage se ressentait également, plus fortement encore, de l'autre côté de la frontière. A Bitola, les personnes âgées de plus de 45 ans partageaient volontiers les souvenirs de ces escapades vers la ville voisine, et sur leur connaissance passée d'une ville de Florina tournée vers cette clientèle transfrontalière et volontiers macédophone. Comparant leurs mobilités à celles des citoyens grecs se rendant désormais à Bitola, ils insistaient sur l'existence d'une communauté linguistique transfrontalière facilitant les interactions commerciales et l'émergence de relations amicales. Florina représentait alors, déjà, une destination où pouvaient être achetés des vêtements introuvables sur le marché yougoslave, à l'image des bluejeans de Trieste¹⁵⁴, comme des produits de consommation bien identifiés tels que la margarine, l'huile d'olive et les olives ou encore le café.

Néanmoins, bien que cette connaissance du contexte floriniote ait persistée au sein de certaines catégories d'individus dans la ville de Bitola, les nombreuses années de limitation des mobilités transfrontalières vers la Grèce en ont considérablement réduit l'importance. La majorité des personnes âgées de moins de 40 ans interrogées avant la libéralisation du régime de visa disait ainsi ne jamais avoir franchi la frontière en direction de Florina, réservant leurs déplacements transfrontaliers aux mobilités touristiques estivales. Elles disaient ainsi n'en connaître que ce qu'elles avaient pu en entendre auprès de membres de leur famille ou de connaissances. De ce point de vue, la libéralisation des visas de court séjour a donc marqué une rupture majeure en permettant une reprise des mobilités transfrontalières, et la découverte ou redécouverte de Florina par de nombreux bitoliens : l'ampleur, impressionnante, de la hausse du nombre d'entrées de résidents macédoniens en Grèce (chapitre 2) a rendue omniprésente la dimension transfrontalière dans la vie

¹⁵⁴ Sur le shopping transfrontalier en Yougoslavie, voir Mikula, 2010.

quotidienne à Bitola, et émerge de nouveau au premier plan des activités commerciales de la ville. En plus des commerçants actifs dans des secteurs spécifiques déjà mentionnés auparavant, les marchandises ou produits disponibles à Florina influencent de plus en plus les activités de l'autre côté de la frontière : patrons de restaurants s'approvisionnant en produits introuvables sur le marché local macédonien, médecins commandant du matériel médical, décorateurs ou architectes profitant du plus grand choix offert par les nombreuses enseignes de décorations ou de matériaux présentes en Grèce, ou commerçants bitoliens récupérant les invendus de leur collègues de Florina¹⁵⁵. Et si ces pratiques ne sont pas totalement nouvelles, la libre circulation en a accentué l'ampleur en les rendant accessibles aux détenteurs d'un passeport macédonien. L'arrêt des activités du chauffeur de taxi transfrontalier présenté au chapitre 2 est à replacer dans ce contexte de concurrence nouvelle, où le capital social et les relations transfrontalières ont perdu leur place centrale dans l'accès au territoire grec. Florina, et sa région, destination fréquentée des bitoliens dans les années 1980, redevenait ainsi attractive et faisait irruption dans la vie quotidienne de citoyens pour qui elle était jusqu'alors une destination inconnue.

De la découverte d'un espace transfrontalier à sa pratique

Profitant d'être présent sur place en 2010, juste après la libéralisation du régime de visa, je décidais de traverser la frontière en compagnie de jeunes macédoniens qui ne s'étaient jamais rendus à Florina ou dans d'autres régions du nord de la Grèce, et n'en connaissaient que ce qu'ils avaient entendu dire par leurs proches ou connaissances à Bitola. Je décidais ainsi de me rendre dans un petit village situé à proximité immédiate de la frontière pour chercher à y rencontrer des habitants et me renseigner sur leurs pratiques transfrontalières en compagnie d'une amie. Arrivés sur place, nous décidions de nous y promener à la recherche d'interlocuteurs, que nous avons rencontré en la personne d'un homme âgé, assis

¹⁵⁵ Ces exemples sont issus des nombreux cas rencontrés à la fois au cours de mon terrain mais également durant mes années passées sur place au sein de l'Alliance Française de Bitola, durant lesquelles j'ai été un témoin privilégié de l'augmentation de la fréquence du recours frontalier par les habitants décrit au second chapitre

devant sa maison pour profiter du soleil de cette après-midi d'automne. Nous le saluions alors en macédonien, et c'est dans cette langue qu'il nous répondait avant de nous interroger, dans la même langue, sur les raisons de notre présence dans son village. Il nous invitait ensuite à nous joindre à lui, et c'est à ses côtés que nous avons passé l'après-midi, discutant de la frontière, de son rapport à la frontière, de Bitola et de la question linguistique.

Après cette première visite, cette amie a aussi progressivement intégré le pays voisin dans ses parcours commerciaux ainsi que dans ses loisirs. Alors qu'elle franchissait le poste frontière de Niki et Medžitlija pour la première fois cet automne 2010, elle s'y est par la suite rendue à de nombreuses reprises en compagnie d'amis disposant d'un véhicule permettant de parcourir les 30 kilomètres séparant les deux villes. Quelques mois plus tard, c'est d'ailleurs elle qui me demandait de l'accompagner à Florina, où elle voulait se renseigner à propos de matériel de photographie, mais également me faire rencontrer un commerçant aux pratiques transfrontalières particulières.

Je l'accompagnais donc à mon tour, en décembre 2010, dans un commerce de la petite ville grecque où elle souhaitait consulter l'offre de téléviseurs. Rentrant dans ce magasin, nous étions accueillis en grec par un homme d'une cinquantaine d'années, qui se mit à parler macédonien dès qu'il eut compris que nous ne parlions pas grec. Nous voyant intéressés par les téléviseurs, il nous présentait alors la gamme qu'il avait à disposition, des premiers prix aux modèles hauts de gammes. Nous lui faisons alors remarquer qu'il ne nous était pas possible de franchir la frontière macédonienne avec un produit de plus de 350€ sans le déclarer en douane et nous acquitter de la TVA. Pourtant, ce vendeur qui était également le patron du magasin ne semblait pas ennuyé par la remarque que nous venions de lui faire, et il continuait à nous présenter les modèles les plus chers des téléviseurs en vente dans son magasin. Voyant notre ennui, il nous informait de l'existence d'une pratique qu'il avait mise en place avec de nombreux clients de Bitola et expliquait alors pourquoi la frontière ne devait pas représenter un problème pour nous. Il avançait que celle-ci devait plutôt être vue par les clients que nous étions comme une opportunité, une bonne raison de faire nos achats dans son magasin. Car le fait que nous résidions en dehors de l'Union européenne nous donnait droit au remboursement de la TVA sur les produits achetés au sein de l'UE et importés en République de Macédoine, à l'image des procédures présentées au chapitre

précédent. Le téléviseur devait alors nous revenir 24% moins cher que le prix qui en était affiché. Mais alors comment faire à la frontière macédonienne pour éviter de déclarer ce bien importé et de payer en République de Macédoine la TVA qui devait nous être remboursée en Grèce ? La réponse était tout prête : le vendeur nous proposait de nous faire deux factures : une qui correspondrait à la réalité de l'achat, à présenter à la frontière grecque ou nous ferions viser le bordereau de détaxe, et une seconde dont le montant serait inférieur à 350 euros, à présenter à la douane macédonienne afin d'être exonérés de TVA. Le montant équivalant à la TVA pourrait ensuite être récupéré directement à Bitola en échange du bordereau de détaxe visé par la douane grecque. Ce commerçant se rendait, chaque lundi et chaque mercredi, dans un café de la rue piétonne de Bitola, où il attendait les acheteurs bitoliens à qui il devait remettre l'argent de la détaxe.

Ce que ce commerçant nous présentait, c'était le dispositif qu'il avait mis en place pour attirer des consommateurs macédoniens. Profitant de la réglementation sur la TVA, il plaçait le remboursement de celle-ci au cœur de l'argumentaire de vente destiné à ses clients venus de République de Macédoine, leur présentant de fait une réduction de 23% sur les produits en vente. Il ne risquait, d'un point de vue légal, pas grand-chose. Le remboursement de la TVA aux personnes résidant hors de l'Union européenne faisait l'objet d'une procédure bien identifiée par l'État grec qui suivait la réglementation européenne. C'est lui qui faisait l'avance du remboursement de la TVA au client lors de la remise du bordereau de détaxe visé par la douane grecque et en réclamait le remboursement ou le crédit à l'État grec. La fraude proposée concernait la douane macédonienne à laquelle un faux montant était déclaré pour le produit acheté, mais le risque d'ennuis était pour lui nul pour un acte réalisé au sein d'un territoire étranger, par un ressortissant étranger. Ce faisant, il n'hésitait pas à accentuer et exploiter le différentiel de prix existant entre les deux pays en vue d'attirer le plus grand nombre de clients transfrontaliers possible.

La frontière au cœur des pratiques de ce commerçant depuis les années 1980

Il était originaire d'un village situé à proximité immédiate de la frontière, dans la plaine agricole de Pélagonie, à une dizaine de kilomètres du poste frontière de Niki mais à quelques centaines de mètres du tracé frontalier. Cela faisait 39 ans qu'il avait quitté ce village pour la ville de Florina où il tenait son magasin depuis de nombreuses années. Le macédonien, il l'avait appris durant son enfance, au contact de parents et grands-parents slavophones. Il l'avait également pratiqué lors des venues de macédoniens alors yougoslaves dans le centre-ville de Florina pendant les années 1980, et le pratiquait désormais lorsqu'il se rendait à Bitola. Mais il le parlait également avec les clients bitoliens, qui étaient de plus en plus nombreux depuis la suppression du régime de visa.

Il n'avait pas attendu ce retour de la clientèle transfrontalière dans son magasin pour reprendre les échanges commerciaux avec Bitola et avait également toujours été en contact avec des connaissances dans la ville voisine et toujours participé à l'organisation d'échanges transfrontaliers informels : c'est immédiatement après l'embargo qu'il a commencé à coopérer avec certains bitoliens pour y acheminer certains produits encore rares dans les commerces de la ville (lave-vaisselles, services de vaisselle, etc.). Ils auraient notamment, selon ses dires, amenés un camion entier de lave-vaisselles à une époque où ils n'étaient pas répandus en République de Macédoine, faisant entrer la marchandise dans le pays grâce à l'achat de la complaisance de certains douaniers. C'est en 2001 que ce commerce a pris fin, en raison, selon mon interlocuteur, du conflit armé entre les forces de sécurité macédoniennes et des groupes armés albanais¹⁵⁶. Désormais, le niveau d'activité était relativement bas et la venue de clients bitoliens représentait pour lui une opportunité importante à l'heure où la crise grecque battait son plein et commençait à fortement toucher les populations de ces espaces ruraux, où les effets se sont faits sentir de façon plus diffuse en comparaison des grandes agglomérations.

¹⁵⁶ Le commerce macédonien a bien connu un fort creux au moment de ce conflit. Mais un autre élément est susceptible d'avoir bloqué la reprise de ce commerce transfrontalier : l'Accord de Stabilisation et d'Association signé entre la République de Macédoine et l'Union européenne, qui a fait passer la surveillance des frontières sous la responsabilité de la police et plus de l'armée.

La frontière est donc au cœur des activités de ce commerçant de Florina depuis les années 1980 et il a pu développer des coopérations avec des partenaires de Bitola en s'adaptant à l'évolution de la situation frontalière au fil du temps, de la Yougoslavie à la République de Macédoine indépendante. S'il accueillait dans un premier temps des clients venus de Bitola, il a profité avec ses connaissances bitoliennes du contexte particulier des années 1990 pour exploiter la faible offre du marché intérieur macédonien en y exportant de façon informelle de nombreuses marchandises. Il a ensuite vécu le changement des années 2000, durant lesquelles les mobilités transfrontalières se sont à nouveau développées, dans le sens inverse de celles observées au cours des années 1980. Ce sont les grecs qui ont commencé à se rendre massivement dans la ville voisine qui est devenue une destination de proximité de premier plan (voir chapitre 2). Il a ensuite accueilli la dernière évolution en date, la suppression du régime de visa, de façon très favorable en espérant un impact positif sur son activité en cherchant à accentuer les choses en développant des pratiques lui permettant de placer son activité dans la position la plus favorable possible pour profiter des avantages administratifs impliqués par la frontière.

2. Un espace linguistique transfrontalier au cœur des territorialités

Lors des entretiens conduits dans la région de Florina, j'avais entendu parler à de nombreuses reprises de l'intervention d'artisans bitoliens dans des travaux de rénovation domestiques entrepris au cours des dernières années. Il s'agissait souvent d'artisans réalisant et installant des meubles de cuisine, des escaliers, ferronneries, ou autres activités exigeant une main d'œuvre relativement qualifiée, dont le coût apparaissait (et apparaît toujours) comme largement inférieur dans le pays voisin. A la recherche de ces travailleurs indépendants, je rencontrais alors Dimitri au cours de l'hiver 2012. Il se rendait fréquemment en Grèce pour y installer des escaliers depuis 2005, au rythme d'une dizaine par an, bien que la crise grecque ait ralenti ce rythme au cours des mois précédant cette série d'entretiens.

C'est via un intermédiaire slavophone, originaire d'un village connu pour être un centre majeur des mouvements minoritaires macédoniens en Grèce du nord (Rossini, 2003 ; Manos, 2005) que Dimitri a pu débiter son activité transfrontalière. Suite à ce premier

contrat informel, il a cherché à développer son activité. D'un point de vue linguistique, il travaille surtout avec une clientèle principalement slavophone, mais pas exclusivement. A l'image de sa première installation, il a également travaillé chez des familles exclusivement hellénophones via l'intermédiaire de slavophones, qui gardaient alors un rôle d'intermédiaire. Dimitri y a réagi en décidant d'apprendre le grec à Bitola afin de faciliter la communication avec ces clients, mais également de toucher une clientèle plus large. Les effets de cet apprentissage ont été, selon ses dires, limités et il continue à travailler principalement avec des slavophones de la région. Car malgré les cartes de visite distribuées et la langue apprise, c'est bien le bouche-à-oreille qui reste selon lui le moyen le plus efficace de se faire connaître. Et c'est auprès d'une population slavophone plus habituée à ces arrangements transfrontaliers qu'il fonctionne le mieux.

Le récit de son parcours de vie apparaît comme un modèle dans le cadre de la trajectoire politique et économique de la République de Macédoine, d'abord yougoslave avant de devenir indépendante. Jeune homme volontaire, Dimitri décide ainsi de quitter son pays dans les années 1970 pour aller chercher un emploi en Allemagne, à l'image de nombreux travailleurs yougoslaves attirés par une liberté de circulation instaurée en vue de lutter contre le chômage endémique de la Yougoslavie socialiste. Travaillant dans l'industrie et l'usinage, Dimitri reste en Allemagne de l'ouest plusieurs années avant de rentrer à Bitola au tournant des années 1980 et de s'y marier. Il décide alors de s'y réinstaller et trouve un emploi dans la centrale thermique qui alimente la quasi-totalité du pays en électricité, REK-Bitola. Pendant ce temps, le couple achète un terrain sur les hauteurs de la ville, sur lesquelles les autorités municipales souhaitaient développer de nouveaux quartiers résidentiels. A l'image des centaines d'autres couples accédant à la propriété de cette façon, Dimitri et son épouse ont alors construit leur maison eux-mêmes, en compagnie de leurs voisins, dans une ambiance d'entraide généralisée.

A la fin des années 1990, Dimitri perd son emploi à la centrale thermique, qui se sépare alors d'une partie importante de son personnel en raison des mesures de restructuration de l'entreprise publique dont elle dépend, dans un contexte postsocialiste de liquidation progressive des principales entreprises d'État. Dimitri se retrouve alors sans emploi, et doit trouver une solution pour maintenir une activité professionnelle pour compléter les revenus de son épouse. Cette solution, il la trouve en revenant à la construction de sa maison, dans

laquelle il a apporté une attention toute particulière à la réalisation d'escaliers en bois massifs, admirés de ses voisins. L'un d'entre eux, appréciant particulièrement son travail, lui en avait d'ailleurs commandé un pour son domicile. Se remémorant cet événement, Dimitri décide alors de se lancer dans la réalisation d'escalier en bois. Pour ce faire, nul besoin d'entreprise et de publicité. Il décide de travailler de façon informelle, dans l'atelier dont il dispose au rez-de-chaussée de sa maison, et de passer par le bouche-à-oreille pour développer cette activité. Il rencontre alors un certain succès, jusqu'à ce que le bruit de son travail atteigne l'autre côté de la frontière.

En 2005, il rencontre alors, via une connaissance commune, un homme, citoyen grec parfaitement slavophone, habitant le village de Meliti, dans lequel il tenait alors un commerce en lien avec l'aménagement domestique. Suite à cette rencontre, Dimitri s'est vu confier sa première réalisation d'escaliers du côté grec de la frontière, dans un foyer parlant principalement le grec où la présence de l'intermédiaire slavophone se révélait nécessaire à l'intercompréhension des deux parties. Comprenant pleinement le potentiel de travaux transfrontaliers qui lui permettaient de valoriser sa main d'œuvre tout en restant fortement compétitif par rapport aux prix pratiqués en Grèce, Dimitri décide de faire des cartes de visite en grec afin d'essayer de développer son activité dans la région, ce qu'il parvient à faire avec succès. Cette première réalisation marque alors le début d'une longue carrière d'artisan transfrontalier qui l'a vu exercer principalement dans la préfecture de Florina, mais également dans celle de Ptolemaïda ou dans les villages de montagne de la région de Kozani, et même sur l'île de Thassos.

Concrètement, Dimitri est généralement présenté à ses nouveaux clients par certaines de ses connaissances habitant par-delà la frontière et chez lesquelles il est déjà, bien souvent, intervenu. Rencontrant ses potentiels clients sur le lieu d'installation souhaité, il écoute leurs volontés et prend les mesures nécessaires à la réalisation des escaliers pour lesquels il est contacté. C'est sur cette base qu'il fixe un prix qu'il propose ensuite à ses clients potentiels. Lorsque le marché est accepté par les deux parties, les clients doivent régler à Dimitiri une caution qu'il a fixée à 500 euros en vue de se prémunir des clients à l'avis changeant. C'est sur ce point précis qu'il insiste pour appuyer l'importance du bouche-à-oreille et des recommandations, car confier une telle somme d'argent à un quasi-inconnu venu du pays voisin peut apparaître comme un obstacle. Vient ensuite pour lui le temps du travail : Dimitri

commande le bois nécessaire, préparé selon les mesures demandées, à une scierie basée dans la commune de Vinica, située à l'est de la République de Macédoine. Une fois le bois livré, il peut alors commencer le travail et préparer les pièces nécessaires à la réalisation de la commande. Lorsqu'il en a terminé, il est prêt à aller les installer sur place, de l'autre côté de la frontière. Vient alors le point le plus complexe de la procédure : faire franchir la frontière aux matériaux travaillés et prêts à être installés. Mais, ce point semble plus complexe dans la théorie que dans la pratique, puisque Dimitri déclare n'avoir jamais rencontré de problème lors de cette étape qui s'avère organisée depuis le côté grec de la frontière. Ce n'est en effet pas lui qui transporte ces pièces dans le pays voisin, mais les clients qui se chargent de cette opération en usant de leurs contacts auprès des fonctionnaires présents à la frontière, lorsqu'ils en ont, ou en faisant passer une marchandise dont la valeur est difficilement estimable en utilisant la possibilité qui leur est offerte d'importer des biens pour une utilisation non-commerciale si leur valeur est inférieure à 300 euros, ce qui est généralement le cas de la facture de bois brut achetée à Vinica. Dimitri franchit donc la frontière de son côté, avec ses seuls outils, pour aller installer le matériel qui l'a précédé sur le territoire grec.

Il s'est donc constitué un réseau transfrontalier de connaissances qui lui permet de tirer des ressources plus importantes de l'activité qu'il mène en République de Macédoine en la développant au sein d'un espace majoritairement slavophone. Les relations construites apparaissent également comme suffisamment solides pour motiver le versement d'une caution importante par les clients faisant appel à ses services. D'ailleurs, Dimitri est également devenu une personne ressource pour certains de ses anciens clients. L'accompagnant dans le village d'Armenohori en décembre 2012, j'ai ainsi pu rencontrer un homme dont il a fait la connaissance alors qu'il avait eu recours à ses services. Lorsque nous l'avons vu, cet homme âgé d'une soixantaine d'années et parlant un bon macédonien, échangeait avec Dimitri au sujet du matériel qu'il vendait dans son commerce de menuiserie et des fabricants de République de Macédoine avec lesquels Dimitri l'avait fait entrer en contact. Convaincu par la qualité de leur production, il avait décidé d'importer des menuiseries en PVC afin de les commercialiser en Grèce et de profiter d'un rapport qualité prix qu'il estimait être optimal. Il remerciait en retour mon accompagnateur de l'information donnée.

Un processus à double sens

L'exemple de Dimitri n'en est qu'un parmi de nombreux autres, alors que les pratiques professionnelles transfrontalières de personnes originaires de la ville de Bitola dans la région de Florina et Kozani sont fréquentes. Mais celles-ci ne sont donc pas l'apanage des seuls citoyens macédoniens profitant du différentiel de coût de la main d'œuvre pour valoriser leur travail, ou de la venue de citoyens grecs dans les commerces bitoliens. L'exploitation des différences économiques induites par la frontière est également au cœur de l'activité de certains citoyens grecs habitant la région de Florina, souvent slavophones, qui ont développé une activité basée sur la venue de clients de République de Macédoine ou sur des relations commerciales transfrontalières, à l'image des pratiques développées à Bitola.

Souvent informels, ces liens transfrontaliers ont parfois une manifestation concrète avec l'ouverture de petits commerces tenus par des citoyens grecs dans la ville de Bitola. Mais s'ils ont été nombreux à passer à l'acte dans les années 2000 dans les secteurs de la mécanique automobile ou de la restauration, ils ont souvent renoncé à une activité qui s'est rapidement révélée peu rentable en raison d'un manque de maîtrise du contexte économique local. Une de ces petites entreprises, la première à s'être installée dans la ville, s'est néanmoins maintenue depuis son établissement. Son propriétaire, ayant constaté que de très nombreux mécaniciens de Bitola commandaient des pièces autos dans les magasins de Florina, et notamment dans la concession familiale, décide de profiter de la fin du régime yougoslave et de l'embargo pour ouvrir un magasin de pièces détachées sur place, à Bitola. Slavophone, ayant appris le macédonien au contact de ses grands-parents dans son enfance, il n'avait pas de problème de communication sur place et connaissait même déjà la ville pour avoir fait du commerce avec l'usine de réfrigérateurs à partir de 1985. Ses relations avec ce côté de la frontière sont d'ailleurs également familiales, puisqu'il rend souvent visite à l'un de ses oncles, réfugié de la guerre civile, qui habite la ville de Prilep, située à 40 Km au nord de Bitola. C'est cette connaissance fine du contexte local qui lui a permis de réussir à maintenir son activité dans un secteur où tous les autres entrepreneurs venus de Grèce ont cessé la leur. Car cette personne avait également noté que les mécaniciens de la ville et les techniciens des industries locales ne disposaient pas sur place de tour d'alésage de cylindres pour moteurs à explosion. Il a donc investi dans une machine imposante qu'il a installée dans son commerce et a employé un technicien bitolien pour pouvoir commercialiser ce

service. Ce commerce est aujourd'hui encore l'un des rares à disposer de cet équipement qui tient une place prépondérante dans l'activité de l'entreprise.

Son installation précoce à Bitola, ses compétences linguistiques et ses liens familiaux en ont fait un personnage incontournable du petit commerce transfrontalier, spécialisé dans la valorisation du différentiel économique entre les deux pays. Utilisant ses connaissances et la répartition transfrontalière de ses activités, il fournit de façon informelle plusieurs commerces bitoliens, à la commande, en matériaux, outils ou produits introuvables sur le marché local. A l'inverse, il est également un acteur majeur de l'acheminement de produits macédoniens en direction de la Grèce voisine, et n'hésite pas à faire appel aux artisans bitoliens pour des travaux à réaliser du côté grec de la frontière, dans une recherche permanente d'avantages économiques à exploiter via le franchissement frontalier. A côté de ces activités transfrontalières, il est également le propriétaire associé de deux établissements hôteliers : l'un sur l'île de Thassos et l'autre sur les hauteurs de Florina. Là encore, la conduite de ces activités se fait en lien permanent avec son positionnement transfrontalier. C'est par exemple Dimitri qui a réalisé les escaliers de ces deux hôtels, alors que le café servi dans ces établissements provient depuis leur ouverture d'un torréfacteur bitolien.

Au fil de mes recherches, cet individu est apparu comme celui ayant poussé son positionnement transfrontalier le plus loin, développant chacune de ses activités au prisme de la frontière. Il illustre parfaitement la dimension stimulante de celle-ci sur certaines activités économiques informelles largement répandues. Mais il illustre également l'importance du partage de la langue et de la connaissance du contexte frontalier pour l'orientation au sein de ces relations. Cette évolution permanente au sein d'un contexte transfrontalier implique ainsi la maîtrise parfaite des deux contextes locaux qu'il fréquente, et l'émergence d'un espace transfrontalier individuel qu'il résume par une phrase prononcée à une personne ayant suivi l'entretien que nous avons : « Ici nous sommes entre nous, là-bas ce sont les miens » (*Tuka sme naši, tamu se moite*).

Le partage de la slavophonie et la construction d'un espace commun

J'ai été amené, au fil de mes enquêtes de terrain, à me rendre dans la plupart des villages de la région de Florina ou de la Prespa grecque. Ne parlant que très peu grec et cherchant à me faire une idée de la pratique du macédonien dans ces régions frontalières, je tentais systématiquement de parler macédonien après avoir adressé les salutations d'usage en grec avec mes interlocuteurs. L'importance du nombre de réponses qui m'étaient faites dans cette langue a déjà été évoquée. Mais au-delà de cette intercompréhension, le partage de la langue entraînait également fréquemment l'émergence d'un rapport différent avec mes interlocuteurs, avec lesquels nous parlions « notre » langue (*Naše*), et étions « entre nous » (*Naši sme*). Il m'est ainsi arrivé à plusieurs reprises d'essayer d'utiliser mes rudiments de grec à Florina et de me voir répondre « pourquoi t'embêtes-tu ? Nous sommes entre nous ! »¹⁵⁷. Bien que j'aie conscience d'une différence quant à ma perception du terrain et des attitudes de mes interlocuteurs, je n'avais jamais eu l'occasion de mener des observations à l'aide du grec et d'étudier les éventuelles différences qu'elles pouvaient recouvrir avec les terrains tel que je les connaissais, en macédonien.

C'est ce que j'ai eu la possibilité d'observer lors d'un séjour de recherche conduit en mai 2013 qui m'avait amené dans la Prespa grecque, où j'avais rejoint trois collègues pour un terrain commun. Alors qu'ils m'y avaient devancé, je les retrouvais pour le déjeuner dans le petit village de Psarades. Ils avaient déjà eu la possibilité de découvrir les environs et de rencontrer les commerçants de ce petit village dont l'activité s'articule autour du tourisme et de la pêche. Travaillant sur les questions de patrimonialisation, ils avaient également convenu, en grec, d'une sortie sur le lac en vue d'aller visiter les églises rupestres creusées sur les falaises qui l'entourent. L'un de ces collègues parlant bulgare, ils avaient également pu s'apercevoir que l'homme avec lequel ils s'étaient mis d'accord pour cette excursion était un slavophone originaire de ce village, enfant-réfugié¹⁵⁸ passé par la Hongrie et le Canada avant de pouvoir revenir s'installer dans son village natal. Après avoir déjeuné, nous nous sommes rendus comme convenu à l'embarcadère où nous avons retrouvé celui qui serait

¹⁵⁷ *Zošto se mačiš ? Naši sme!*, Carnet de terrain, octobre 2011.

¹⁵⁸ Voir Monova, 2002

notre guide et que je rencontrais alors, en macédonien, à la différence de mes collègues. Ayant suivi l'enseignement du macédonien en Hongrie¹⁵⁹, il maîtrisait parfaitement la langue et était même capable de la lire et de l'écrire, en cyrillique, chose que très peu de slavophones de la région sont à même de faire étant donné la transmission quasi exclusivement orale de cette langue en Grèce. Nous embarquions alors pour notre expédition, et je devenais immédiatement l'interlocuteur privilégié de ce guide qui parlait également parfaitement grec mais me demandait de traduire ses explications du macédonien au français, malgré le fait que mes trois autres compagnons comprenaient le grec. Illustrant à ce moment-là sa préférence pour une interaction en macédonien, cette langue était devenue pour lui celle de cette sortie, illustrant à ce moment précis de façon claire sa préférence.

Nous avons, le lendemain, eu l'occasion d'observer un nouvel épisode du même type lorsque nous nous sommes installés en soirée à un café situé au centre du village de Limos, à proximité immédiate de la frontière gréco-macédonienne et du poste frontière fermé lors de la dictature des colonels et en instance d'ouverture depuis 2009. Le patron de ce café, que j'avais déjà rencontré deux ans auparavant et que je savais slavophone, ne m'avait pas reconnu et venait alors prendre nos commandes, en grec. Intrigué par ces quatre français, parlant grec et posant des questions sur la frontière et le village, cet homme nous observait avec curiosité et méfiance, nous demandant progressivement nos origines et le but de notre séjour dans la région. Ce n'est qu'après quelques échanges que je m'adressais à lui en macédonien, lui expliquant que, de mon côté, je vivais et travaillais dans la ville de Bitola. L'accueil qui nous avait été réservé changea alors totalement. A la méfiance initiale se substituait désormais une attitude chaleureuse. Notre hôte avait entrepris de nous offrir quelques verres de Tsipouro et prenait une chaise pour s'installer à côté de moi. En même temps que la langue, l'environnement semblait avoir changé du tout au tout. Les références étaient désormais communes : le vélo, avec lequel un jeune homme faisait des allers-retours dans la rue venait de Bitola, ville que cet homme connaissait bien pour y avoir des cousins, originaires de ce même village mais réfugiés de la guerre civile passés par la Pologne avant

¹⁵⁹ Sur la vie des enfants réfugiés en Hongrie, voir Danforth & Van Boeschotten, 2012

de s'installer en Macédoine yougoslave. La langue dans laquelle se déroulait la conversation nous faisait accéder à d'autres références communes. Car si j'étais un chercheur français parlant macédonien, j'étais également à cette époque un habitant de la ville de Bitola ayant acquis une connaissance importante de la ville, la région, mais également des épisodes historiques traversés par l'ensemble des régions frontalières. Il pouvait ainsi se lancer dans l'évocation de souvenirs, de ses sorties à Skopje et Tetovo en compagnie de ces mêmes cousins à ses voyages fréquents dans une ville de Bitola qu'il espérait bientôt reliée à son village par le poste frontière situé à proximité et dont la mise en service était sans-cesse repoussée¹⁶⁰.

Comme lors de la sortie en bateau de la veille, c'étaient désormais mes collègues hellénophones qui devenaient dépendant des traductions que le collègue parlant bulgare et moi-même leur faisons. Et bien que l'espace de la rue n'ait changé en rien, sa tonalité et son atmosphère étaient totalement différentes de celles que nous avons trouvées en nous installant. Le langage jouant un rôle important dans la construction du territoire, notamment par le biais de l'élaboration et de la diffusion d'un « discours qui propose un ordre des choses en réécrivant (ou en écrivant) l'histoire, l'espace, la culture » (Di Méo, 2008), la langue apparaît comme un outil majeur de la production de l'espace. L'individu intériorise alors des valeurs, des normes, idéaux, mythes historiques, propres à la société à laquelle il appartient. L'activité linguistique, temporelle et spatiale, prend alors place dans des espaces produits, des lieux dans lesquels « se réalisent des relations et des temps sociaux » (Raffestin, 1980) qui transforment l'espace qui apparaît ainsi différent au regard de la langue dans lequel il est pensé et formulé, et émerge dans sa nature multidimensionnelle. Dans les exemples cités, la pratique linguistique commune permet l'expression de références

¹⁶⁰ Le poste frontière de Markova Noga, séparant la Grèce et la République de Macédoine sur la rive orientale du lac de Prespa entre les villages de Laimos et Dolno Dupeni et fermé depuis l'arrivée au pouvoir de la junte militaire en 1967, et reste fermé malgré les déclarations d'intention régulière du gouvernement grec. Il permettrait de désenclaver la région de la Prespa, séparée de Florina par une heure de route sinueuse, en reliant la région aux villes macédoniennes de Resen et Bitola. Mais c'est bien ce point qui semble problématique, alors que la Prespa était l'un des hauts lieux des forces communistes durant la guerre civile et reste aujourd'hui encore peuplée de nombreux slavophones, une réouverture de ce point de passage dans ce contexte d'isolement risquerait de fortement contribuer à la revitalisation de la slavophonie via des mobilités transfrontalières fréquentes en direction de la République de Macédoine.

culturelles et historiques proches, de la proximité liée au partage d'un patrimoine linguistique éminemment local aux références à la guerre civile grecque, dernier événement majeur de la fragmentation de l'espace et des sociétés régionales ayant entraîné la répartition transfrontalière de groupes d'individus originaires d'un même espace.

Si les observations qui en ont découlé ont été une surprise pour ceux qui m'accompagnaient, c'est également le cas en ce qui me concerne. Car habitué à la pratique du macédonien dans ces espaces, je n'avais jamais été confronté à l'observation de la frontière entre les dimensions hellénophone et slavophone du rapport aux lieux. Ayant travaillé sur mon positionnement en tant que chercheur étranger macédonien, j'étais tout à fait conscient de l'existence de ce biais mais n'avais pu l'observer directement. Pourtant, j'avais déjà pu m'apercevoir de la force de cette pratique linguistique commune sur la constriction des groupes quand, interrogeant des citoyens grecs slavophones en macédonien, je me retrouvais systématiquement inclus dans la catégorie des « Nôtres » malgré l'absence de liens familiaux ascendants que j'entretenais avec la Macédoine slave. Comme indiqué en introduction, ma nationalité étrangère s'effaçait derrière cette pratique linguistique commune, inclusive, marqueur d'une appartenance à un groupe culturel plus large. Ces épisodes illustrent les conséquences que la pratique linguistique commune a sur les représentations spatiales des individus qui la partagent.

Les liens commerciaux informels qui traversent la frontière sont fortement marqués par cette dimension linguistique : à l'image du commerçant et de l'arrangement transfrontalier présentés ci-avant, la pratique commune du macédonien explique en partie l'orientation de ces flux transfrontaliers vers des commerces particuliers et les différencie de certains de leurs concurrents. C'est par exemple le cas d'Ilias qui est le poissonnier préféré des bitoliens qui se rendent régulièrement chez lui et ne fréquentent pas les autres étals de poisson du marché de Florina. Car il est également le seul de ces commerçants à parler le macédonien couramment. Originaire d'un village linguistiquement mixte de la plaine de Florina, situé entre cette dernière et la frontière, il a appris les rudiments de la langue chez lui, au contact de ses parents et grands-parents. Il en a tiré profit dans son activité professionnelle au quotidien, à tel point qu'il est aujourd'hui le fournisseur informel de plusieurs restaurants bitoliens dont les représentants se déplacent plusieurs fois par semaine pour se procurer une marchandise introuvable à Bitola. De la même façon, notre guide de Prespa, que j'ai

revu un an plus tard, était désormais le contact privilégié d'une agence de tourisme bitolienne cherchant à développer l'offre touristique de proximité en faisant la promotion des *beautés de la Macédoine d'Égée* ¹⁶¹.

Comme l'a montré l'exemple du second cabinet dentaire et comme nous le verrons encore dans la seconde partie, ce processus existe également en ce qui concerne la pratique transfrontalière de la langue grecque, à l'image de cette commerçante de la Čaršija bitolienne qui déclarait accueillir dans son magasin un nombre de clients venus de Grèce largement supérieur à ses voisins, mettant en avant sa connaissance du grec après plusieurs saisons estivales passées à travailler sur la côte ionienne de la République Hellénique. Mais le nombre limité de ces exemples empêche toute comparaison quant à son ampleur avec l'impact du partage transfrontalier de la slavophonie, véritable dénominateur commun entre les deux espaces frontaliers. Pourtant, comme nous le verrons, la position diplomatique mais également économique et sociale favorable de certains tenants de l'hellénisme dans la région leur accorde une visibilité formelle beaucoup plus large que celle des nombreux acteurs slavophones de coopérations transfrontalières restant fortement du domaine de l'informel.

Dans les deux cas, la langue constitue alors l'un des éléments majeurs de l'orientation des flux transfrontaliers entre ces deux espaces au sein desquels la pratique et la compréhension du macédonien reste, de loin, la plus répandue. Pratiquant le macédonien de façon spontanée, les bitoliens qui franchissent la frontière évoluent alors dans un espace fortement dominé par cette dimension, invisible à l'œil (et à l'oreille) du visiteur ne partageant pas ce trait culturel. L'importance de ces trajectoires bitoliennes à Florina conduit à l'apparition d'espaces de références presque exclusivement slavophones dans lesquels évoluent ces citoyens macédoniens franchissant la frontière. A Bitola, les slavophones de Grèce, qui représentent la majorité des citoyens grecs fréquentant la ville, utilisent leur capital linguistique pour évoluer dans un espace qui leur est plus accessible et peut leur conférer une position intermédiaire entre Grèce et République de Macédoine. Des

¹⁶¹*Ubavinite na Egejska Makedonija*

habitants aroumains de la région de la Prespa, non slavophones, confiaient ainsi se rendre chez le dentiste à Bitola accompagnés d'amis slavophones vivant dans un village situé à proximité et leur servant de guides et d'interprètes dans leur mobilité transfrontalière. Ce faisant, ces processus transfrontaliers participent à l'émergence d'un sentiment de communauté transcendant la division internationale de l'espace.

3. Frontière d'État, Frontière de genre

Revenons maintenant un instant sur le cas de Blagoj, dont l'activité transfrontalière a été abordée il y a quelques pages. J'apprenais lors de mes multiples discussions avec lui que c'est le rapport privilégié qu'il avait développé avec la clientèle venant de Grèce qui permettait à son échoppe de fonctionner et de faire face à la concurrence des autres marchands de tissus de la ville, et particulièrement du magasin plus moderne et plus grand qui s'était installé juste à côté de son commerce et de la maison en briques sèches, à la façade blanchie à la chaux, qui l'accueillait. Car Blagoj assurait un service complet à ses clients grecs : ceux-ci devaient se rendre dans son magasin pour y choisir les tissus et indiquer les dimensions des pièces que son épouse devait réaliser. Ils n'avaient ensuite plus à venir à la boutique, la femme de Blagoj s'occupant de la réalisation des pièces souhaitées et Blagoj (ou parfois Darko) assurant par la suite la livraison en Grèce voire l'installation de la marchandise, et facturant le service à un prix largement supérieur à ce qu'il aurait demandé pour une réalisation à Bitola, mais un prix qui restait là-encore bon marché pour ces clients de Grèce.

Pourtant, au fil de mes discussions avec Blagoj, j'ai progressivement compris que l'activité de vendeur de tissus/couturier n'était pas la plus rentable pour sa famille et lui et je découvrais progressivement que sa spécialisation transfrontalière lui avait permis de créer un réseau de connaissances de l'autre côté de la frontière, via lequel il était engagé dans une activité plus lucrative. Ainsi, c'est au travers de son activité principale que Blagoj a rencontré Taki, alors que celui-ci était chauffeur de taxi. Habitant un petit village de Grèce, dans les montagnes situées à l'est de Florina, il accompagnait régulièrement des habitants de son village à Bitola avec son taxi et profitait de cette activité professionnelle pour y effectuer, lui aussi, des achats. C'est ainsi qu'il s'est rendu, suivant des clients, dans l'échoppe de Blagoj.

Matchmakers entre Grèce et République de Macédoine.

Alors que j'étais installé avec Blagoj à discuter de ses clients et amis de Grèce, celui-ci me montrait un faire-part de naissance et me présentait les parents du nouveau-né comme des amis, souhaitant illustrer par-là sa proximité avec certains ressortissants du pays voisin. La mère de l'enfant annoncé par ce faire-part était d'ailleurs une ancienne coiffeuse travaillant dans le salon situé à côté de son magasin : originaire de Bitola, la jeune femme s'était mariée quelques mois auparavant à un homme originaire d'un village de montagne situé à une cinquantaine de kilomètres de Bitola.

Lors de ma visite suivante, j'essayais d'en apprendre plus sur le mariage de cette jeune bitolienne avec cet homme originaire d'un village de Grèce. Posant mes questions, j'apprenais que leur rencontre ne devait en réalité rien au hasard, puisqu'elle avait été arrangée par Blagoj et un contact grec. Il me révélait ainsi, progressivement, qu'ils étaient tous deux impliqués dans la réalisation de mariages transfrontaliers, conclus au cours des années précédentes. Née des mobilités transfrontalières des habitants du village de Taki, qui utilisaient ses services pour se rendre à Bitola, la coopération entre ces deux acteurs a débouché sur la mise en place d'un réseau matrimonial transfrontalier dans lequel chacun tient un rôle précis. Taki identifie des hommes, généralement âgés de plus de 40 ans, qui sont à la recherche d'une épouse mais qui n'ont pas trouvé l'âme sœur en Grèce. Une fois l'homme identifié, il lui propose de l'aider à trouver une compagne en République de Macédoine, moyennant finances, via les connaissances qu'il a sur place. En cas d'accord, c'est ensuite à son collaborateur bitolien qu'il incombe d'identifier une jeune femme potentiellement intéressée par une telle union, Blagoj se faisant fort de trouver les mots pour la convaincre d'accepter. Ils organisent ensuite la rencontre entre les deux parties et les accompagnent alors qu'ils font connaissance. Si les rencontres débouchent sur un consentement mutuel et que le mariage finit par se réaliser, les deux *matchmakers* touchent

alors une somme d'argent, versée par le marié, qu'ils se partagent. Selon Blagoj, ils toucheraient chacun entre 200 et 300 euros¹⁶².

Un mariage qui n'a pas eu lieu

Lile et Nikola ne sont pas les seules personnes auxquelles nous avons rendu visite lors de mon expédition grecque en compagnie de Darko. Après avoir passé du temps avec nos hôtes d'Arménohori, nous nous sommes mis en route en direction du village de Taki, le contact grec de Blagoj.

L'accueil qu'il nous réservait avec son épouse était chaleureux. Après avoir été présentés et une fois les salutations de circonstances échangées, nous nous sommes installés autour de la table pour nous voir offrir les pâtisseries et le verre d'eau de vie maison invariablement servis aux invités. Ignorant la nature exacte des liens unissant Taki et Blagoj, j'initiais la conversation avec la volonté de recueillir de nouvelles informations sur les relations transfrontalières de ce couple et sur les conditions de la rencontre entre ces deux familles. Alors que la conversation avait poursuivi son cours et que j'en savais désormais plus sur les activités de chauffeur de taxi transfrontalier de Taki, je m'absentais quelques instants de la table, insistant pour aider son épouse à ramener quelques éléments en cuisine. A mon retour, Darko et Taki avaient changé de sujet et semblaient parler affaires, ou plus exactement, mariage. Taki demandait à mon guide pourquoi la jeune femme que son père avait identifiée pour épouser un homme qui était entré en contact avec lui avait refusé l'union. Darko commençait alors à lui en expliquer ce qui était, selon lui, les raisons de ce refus, m'offrant ainsi l'occasion d'entendre plus librement l'argumentaire développé par son père pour convaincre ces épouses potentielles. Si Blagoj m'avait déjà donné un aperçu des arguments utilisés, cette explication donnée à Taki au sujet d'un cas précis revêtait une signification particulière et prouvait également qu'il s'agissait, pour Blagoj, d'une entreprise

¹⁶² Cette information, communiquée par Blagoj au mois de décembre 2011, est peut-être légèrement sous-estimée mais est proche des rétributions relevées dans les cas de mariages albano-macédoniens, que Meri Stojanova évalue entre 500 et 1000 euros (Stojanova, 2013)

familiale puisque Darko participait activement aux efforts faits pour convaincre la jeune femme, sortant à plusieurs reprises avec elle pour essayer de la convaincre.

Si elle avait bien réfléchi, elle se serait rendu compte qu'à son âge, 34 ans, personne ne la prendrait à Bitola. Aujourd'hui, elle erre en ville et couche à droite à gauche avec des hommes mariés. Elle n'a vraiment pas été intelligente car elle va rester seule et les hommes vont continuer à se jouer d'elle. En plus, elle n'a pas beaucoup d'argent, et ce mariage lui aurait permis d'avoir une voiture, une maison et de l'argent. Elle ne voulait pas aller avec cet homme car il est plus vieux, il ne lui plaît pas, et il voulait qu'elle couche avec lui ? Elle n'a qu'à aller à Bitola tous les jours si elle veut, et avoir des histoires là-bas ! Il n'en saura rien de toute façon. Mais elle n'est pas intelligente. Il est vieux, après dix, quinze ou vingt ans, il serait mort et hop, elle aurait pris l'argent, les maisons, etc. Les Albanais sont plus intelligents ! Ils font les mariages eux, et à la fin hop, ils prennent tout ! Mais elle disait que ce qui la gênait c'est qu'il voulait des enfants, il fallait donc qu'ils couchent ensemble. Et alors, elle ne veut pas d'enfants elle ? Tout le monde veut des enfants ! Elle aurait des enfants et de l'argent ! Mais elle n'est pas intelligente elle ! La coiffeuse, elle, elle a été intelligente, elle est partie et maintenant elle a de l'argent ! En plus, elle n'est même pas particulièrement belle, donc qui va la prendre ? Mais lui aussi il est coupable. Il voulait qu'elle vienne comme ça chez lui. Mais ça ne marche pas comme ça, il faut la prendre ta femme. Toi le père de Maria te l'a amenée ? Non, tu l'as prise ! Une femme il faut aller la prendre. Il n'avait qu'à venir cinq jours à Bitola, à l'hôtel, je l'aurais habillé et on serait sortis avec elle pour qu'elle s'habitue. Mais il n'a pas voulu et ça ne peut pas se faire comme ça.

Conversation entre Darko et Taki, Grèce, décembre 2010

Au-delà de la rudesse du discours, l'argumentation proposée à la jeune fille s'articule autour d'une vision très conservatrice voire patriarcale du mariage et de la place de la femme dans la société. Âgée de 34 ans, cette jeune femme serait considérée au sein de sa communauté comme ayant dépassé un âge limite, socialement déterminé, au-delà duquel elle ne pourrait plus prétendre au mariage¹⁶³. Ayant refusé, par « manque d'intelligence » la solution qui lui aurait permis d'accéder à une vie *honorable*, elle s'exposerait à être inlassablement manipulée par des hommes qui se joueraient d'elle. Cette vision conservatrice est complétée par les propos de Darko au sujet de l'accès aux ressources de celui qui aurait pu être son époux. Le mariage est ainsi présenté (et vu) comme un moyen d'accéder à la ressource et au bonheur matériel. Les relations sexuelles entre époux allant de pair avec le mariage sont également envisagées comme un « sacrifice nécessaire » au regard d'avantages concrets : le mariage serait ainsi à même de lui procurer ce qui est présenté dans ce discours comme un idéal féminin : des enfants et de l'argent. La mariée ferait ainsi un *bon* mariage, lui permettant d'assurer ses situations familiales et matérielles, présentées l'une et l'autre comme inaccessibles à Bitola. Le poids de cette vision conservatrice du mariage ressort également lorsque Darko évoque la « faute » supposée du prétendant, qui ne s'est pas rendu à Bitola pour y *prendre* sa femme. Il fait ainsi référence au déroulement traditionnel des mariages locaux, dont la première étape voit le marié venir *prendre* la mariée en sa demeure, avant de se rendre à l'église puis à la soirée de mariage avant que le couple ne rejoigne son nouveau domicile. Ainsi, selon Darko, cet homme n'aurait pas fait les choses dans les règles, et n'aurait pas tenu le rôle social qui était le sien.

Mais à côté de ces éléments développés, c'est bien la question des relations intimes qui occupe une position centrale dans l'argumentaire de la jeune femme telle qu'il nous a été retranscrit. C'est d'ailleurs sur cette question que porte le seul témoignage direct de l'opinion de cette jeune femme, le reste de cet extrait d'entretien étant représentatif de l'opinion de Darko sur le refus. En émettant cette réserve, puis en refusant les relations

¹⁶³ Le poids de cette pression sociale a d'ailleurs été à plusieurs reprises l'objet de rumeurs quant à son inscription dans la loi. La plus intense émerge en 2008, suite à la victoire du parti de droite nationaliste VMRO-DPMNE et de la politique nataliste qu'il annonçait (Utrinski Vesnik, 28.11.2008, *Nemaženi i neženeti će plakati danok na državata ?*)

sexuelles avec cet époux potentiel, la jeune femme s'extrait de la vision traditionaliste du mariage qui sert de base à l'argumentaire présenté par Darko. Telle qu'elle nous est présentée, elle paraît placer les rapports intimes au-delà du seul « devoir » de l'épouse et faire preuve d'un degré d'émancipation éloigné du modèle évoqué en vue de la convaincre. Confronté à son refus, Darko mentionne la possibilité qu'elle aurait de mener une double vie de part et d'autre de la frontière, laissant transparaître son incompréhension ainsi que son agacement face aux réticences de la personne qu'il cherchait à convaincre, ainsi qu'une moralité à géométrie variable. Il présente ici la frontière comme une ligne séparant des espaces distincts au sein desquels la personne concernée pourrait tenir des rôles sociaux différents : épouse et mère en Grèce, femme libre de ses actes à Bitola. Le mariage serait alors à même de la faire passer de jeune femme célibataire et vulnérable, en proie aux abus d'hommes mariés, à une femme mariée responsable et maîtresse de ses actes. Mais l'évocation de cette éventualité illustre également, et peut-être principalement, l'importance économique que revêt la conclusion de cette union pour les entremetteurs. La contradiction existante entre le discours conservateur sur le mariage et l'argument du cloisonnement laissent apparaître la motivation finale d'un acteur dont l'intérêt direct est avant tout la conclusion de l'union.

Genre, migration et mariages transfrontaliers

L'étude de ces cas de mariages transfrontaliers doit être faite à la lumière des évolutions de l'approche scientifique liant les questions de genre et de migration, qui émergent sur la scène scientifique à la fin des années 1970 (Morkovasic, 1976). Interrogeant dans un premier temps la place des femmes dans la migration, ces travaux se sont progressivement orientés vers la prise en compte de la question du genre pour tenter de mieux cerner les différences hommes-femmes au cours de ces processus (Catarino, Morokvasic, 2005 :2). C'est ce passage du genre au centre de l'analyse qui a permis de considérer les femmes comme actrices de leur migration, et de remettre ainsi en question l'image de l'épouse-suiveuse (*Trailing spouse*) en présentant la migration féminine comme plus que la seule conséquence de la migration de l'homme en charge de la famille (Chant, Radcliffe, 1992). En tant qu'invention humaine qui organise les comportements et les pensées (Pessar, Mahler, 2006:29), le genre devient alors une variable parmi d'autres et encourage le chercheur à voir les migrations féminines à la lumière de « leurs vies personnelles, de leurs attributs

sociaux autant que de leurs opportunités politiques et économiques » (Williams, 2010:21).

Gender shapes the degree of choice people have over how and whether to migrate; it shapes the social meaning migration has for the individual as a member of their specific social group and it shapes the perception of the migrant by outsiders (such as policy makers and enforcers) too.

L. Williams, 2010

Le genre est donc une variable fondamentale des processus décrits ci-avant. Cette thématique des mariages transfrontaliers arrangés apparaît comme peu traitée dans la littérature francophone, à l'inverse de la littérature anglophone où elle émerge au fil des années 1990 et au début des années 2000 (Cahill, 1990 ; Hugues, 2000 ; Ryan, 2000 ; Vartti, 2003), via la question des *mail-order brides* (*Épouses commandées par correspondance*). Cette question apparaît initialement au côté de travaux traitant des questions de violence et de marchandisation de la femme, voire de trafic de personnes. Mais vers la fin des années 2000, deux ouvrages sont venus étoffer cette réflexion et atténuer le lien parfois très direct fait entre mariages par correspondance et trafic de femmes en éclairant les capacités d'actions (*agency*) des individus impliqués, en vue de dépasser la passivité et l'inévitabilité supposées du destin des femmes impliquées (Williams, 2010:34). Mais, selon Riitta Vartti, la notion de *mail-order* (commande par correspondance) impliquerait l'envoi d'une marchandise, l'épouse, qui serait ici achetée par un homme. Pourtant, ce n'est pas la femme en elle-même qui est vendue par les agences impliquées dans les échanges étudiés mais les contacts de ces femmes, après que les acheteurs aient étudié leur profil et choisi la ou les personnes qu'ils souhaitaient contacter. Ce ne serait donc pas la femme en tant que telle qui se retrouverait marchandisée au cours de la transaction entre le mari et les *matchmakers*, mais son image, ce qui n'aurait pas nécessairement pour conséquence de faire de la femme en tant qu'individu une marchandise (Constable, 2010:180).

Mais dans le cas qui nous préoccupe ici, l'*agency* de la jeune femme semble se limiter à une éventuelle liberté d'accepter ou de refuser la proposition, ce qu'elle a fait, s'attirant la réprobation de *matchmaker* ayant perdu l'occasion de gagner de l'argent. Cet élément ne doit pas occulter l'inégalité fondamentale de la capacité d'action de l'homme et de la femme au sein de ce processus (Constable, 2010:3). Assistant au cours des entretiens conduits avec Blagoj à plusieurs appels téléphoniques qu'il adressait à une jeune femme dont il souhaitait qu'elle accepte une telle union, j'ai eu l'occasion de m'apercevoir de l'intensité de la pression qu'elle pouvait subir. Par la suite, alors que je prenais contact avec elle en vue d'un entretien, elle déclinait brutalement arguant qu'elle ne voulait plus entendre parler de ces histoires de mariage transfrontalier.

A la différence du matchmaking traditionnel, gravitant autour du noyau familial, ce matchmaking émergent est fortement centré autour de la figure de l'homme (Vartti, 2003:202). Ainsi, la pression subie par la jeune femme, qu'elle soit sociale à l'image de sa place dans la société ou directe au regard de l'insistance de Darko et Blagoj, nous rappelle que ce processus est initié et conduit par des hommes, à l'image d'une majorité des processus transfrontaliers décrits dans le cadre de ce travail. L'inégalité de genre qui transparait via cet exemple est donc présente tout au long de ces échanges dont l'homme est à l'origine. C'est lui qui a demandé à Taki de lui trouver une épouse de l'autre côté de la frontière. Et s'il est lui aussi concerné par une forme de pression sociale relative à son statut marital, qui contribue à le pousser à entamer la démarche, sa position reste difficilement comparable à celle de l'épouse potentielle identifiée par Blagoj à Bitola. Car à l'inverse de certains cas présentés dans la littérature scientifique (Vartti, 2003 ; Williams, 2010 ; Constable, 2010), nous ne sommes ici pas confrontés à l'étude d'un réseau de mariages transnationaux bien structurés auquel les femmes concernées prennent formellement l'initiative de se déclarer (le degré de liberté de ce choix restant sujet à discussion). Dans notre cas, l'homme est à l'origine d'un processus qui est ensuite mis en œuvre par des intermédiaires rémunérés pour identifier une jeune femme dont le profil correspond à l'argumentaire développé par Darko lors de notre rencontre avec Taki, et de la convaincre d'accepter une telle union. La différence est ainsi fondamentale, puisque la jeune femme n'effectuait pas de démarche en vue de conclure un mariage arrangé dans le pays voisin, et n'a que le choix d'accepter ou de refuser. Elle ne disposait d'aucun niveau d'initiative quant à son implication dans le réseau tel que je l'observais en 2010. La nouveauté et la faible visibilité de ces mariages dans l'espace public renforcent également l'impréparation des jeunes femmes démarchées face à un phénomène habituellement pensé comme réservé à d'autres nationalités, ou à d'autres contextes.

L'exemple des mariages albano-macédoniens

Ce type de mariages transfrontaliers n'est pas nouveau dans l'espace balkanique, de même que l'existence de systèmes d'intermédiaires, déjà abordés dans le cadre des migrations macédoniennes en direction de l'Allemagne (Stojanovikj-Lafazanovska, 2008). Mais au-delà des nombreux cas de cette endogamie au sein de groupes transnationaux, le phénomène de mariages transfrontaliers est également très fréquent en République de Macédoine où l'on retrouve de nombreuses jeunes femmes originaires de villages du nord de l'Albanie mariées à des hommes macédoniens, selon des configurations proches de celles observées au cours de mon terrain transfrontalier. Ce phénomène, qui apparaît dès l'ouverture des frontières albanaise suite à la chute d'Enver Hoxha, est devenu très fréquent au cours des 15 dernières années. Il émerge sur le devant de la scène depuis la fin des années 2000, période durant laquelle les articles sur le sujet se sont multipliés tant sur les sites d'informations internationaux spécialisés que dans les médias macédoniens. Fortement présente dans la vie quotidienne et médiatique en République de Macédoine, cette question a également été étudiée par Meri Stojanova qui y consacre un article en 2013. D'importantes similitudes apparaissent également entre ces deux cas au niveau de l'organisation concrète du *matchmaking*, puisqu'elle évoque également une organisation de rencontres reposant sur des binômes macédo-albanais, qui se chargeaient de rechercher moyennant finances des jeunes femmes célibataires d'Albanie pour le compte d'hommes macédoniens d'âge généralement mûr, en vue de leur faire conclure un mariage transfrontalier. Cette configuration a progressivement évolué alors que le nombre d'unions transfrontalières augmentait et que se constituait un réseau d'épouses migrantes de plus en plus large, les mariées endossant fréquemment ce rôle elles-mêmes (Stojanova 2013).

Une conjonction de facteurs pour des mariages transfrontaliers

L'ensemble de ces mariages transfrontaliers apparaît comme lié à une conjonction de facteurs jouant un rôle déterminant dans l'établissement de ces unions, entre situations démographiques, importance des traditions, situations économiques ou proximité religieuse (Sotjanova, 2013 ; Williams, 2010 ; Constable, 2010). La vision conservatrice du mariage est ici mise en avant au cours d'un processus où, face à une pression sociale se renforçant avec

l'âge, le mariage peut être interprété comme la conséquence d'un désir d'appartenir à sa communauté en respectant les normes (Stojanova, 2013). C'est cette vision qui est rejetée par la jeune femme ayant refusé de se marier en Grèce, rejet rendu particulièrement visible au travers de la question des relations intimes avec son époux potentiel. Quant à l'importance de la question économique, elle est clairement énoncée par Darko au milieu d'une argumentation jusqu'alors centrée sur la question de la position sociale de la jeune femme. En plus d'être encore célibataire à 34 ans, celle-ci n'a pas beaucoup d'argent et ce mariage aurait donc, selon lui, eu un double intérêt pour elle en améliorant considérablement son quotidien.

Cette amélioration des conditions de vie est également évoquée dans le cas des jeunes albanaises se mariant en République de Macédoine, où les entremetteurs présentent là-aussi une vision très positive de la situation économique de ce pays pour convaincre les épouses potentielles et leurs familles (Stojanova, 2013). Pourtant, à l'image des Macédoniennes démarchées pour se marier en Grèce, ces jeunes femmes n'appartiennent pas aux catégories sociales les plus défavorisées (Constable, 2010 ; Stojanova, 2013). Mais si c'est le manque relatif et non le manque absolu qui se place au cœur des migrations contemporaines (Portes, Rumbaut, 1996:12), c'est donc le différentiel perçu entre la situation économique de départ et celle d'arrivée qui est pris en compte dans ces migrations transfrontalières particulières, et sur lequel les entremetteurs appuient leur discours.

Cette relativité est également illustrée par le fait que l'époux potentiel soit célibataire, ce qui est présenté comme la conséquence d'une appartenance sociale et d'un lieu de résidence qui le desserviraient dans le contexte matrimonial local. En tant qu'habitant d'un petit village du nord de la Grèce, il m'était présenté comme ne pouvant combler des femmes grecques qui seraient désormais « difficiles »¹⁶⁴ et souhaitant avant tout adopter un mode de vie urbain. Elles s'éloigneraient ainsi des valeurs traditionnelles définissant ce qui serait une bonne femme au foyer (*Dobra domakinka*), présentée comme le modèle de la « bonne épouse ». Comme dans les cas albano-macédoniens, mais également dans le cadre des

¹⁶⁴ Entretien conduit dans la région de Florina, décembre 2011

études portant sur les *mail-order brides*, les arguments avancés par Darko au cours de cet entretien et ceux évoqués par son père lors de nos multiples rencontres font émerger en creux une critique de l'émancipation féminine pour expliquer les causes du célibat de ces hommes, qui en sont présentés comme les victimes. A l'inverse, les femmes venues de République de Macédoine et installées dans la région de Florina sont quant à elles présentées comme des épouses aimantes, respectueuses des valeurs familiales traditionnelles, à l'image de ce que Vartti relevait dans le cadre des agences matrimoniales transfrontalières allemandes qu'elle étudiait (Vartti, 2003:196).

Many of these matchmaking agencies compare "their ladies" with western women, who are described as emancipated careerists having no family values, who drink, and neglect and divorce their husbands. Critical comments about western women are in every paragraph describing non-western women favorably to their customers.

Vartti, 2003

Ces éléments présentés en Grèce comme des obstacles à la vie en couple de ces hommes célibataires prennent donc un autre aspect au travers du prisme de la frontière. Le niveau de vie perçu comme supérieur en Grèce semble, dans les cas d'unions réalisées, prévaloir sur ces divisions villes campagnes, au cours d'un phénomène de « convertibilité des statuts et de l'estime » (Thai 2008:42, cité par Williams, 2010:27). De par sa capacité à convertir certains attributs sociaux en atouts et ressources, la frontière se place au cœur de ces phénomènes, conduisant à l'émergence mariage-scapes (Constable, 2010) transfrontaliers, « formés et délimités par des facteurs culturels, sociaux, historiques et politico-économiques, existants ou émergents » (Constable, 2010:4). A la lumière de l'ensemble de ces éléments, ces exemples de mariages transfrontaliers entre Grèce et République de Macédoine, associés aux exemples albano-macédoniens, nous permettent d'observer, à

différentes échelles, une « géographie genrée du pouvoir » (Pessar, Maller, 2001:815) entre les pays de la région¹⁶⁵.

Une migration de proximité

Mais alors que les mariages albano-macédoniens sont aujourd'hui contractés sur l'ensemble du territoire de la République de Macédoine, ces unions arrangées macédo-grecques ont une ampleur bien plus limitée. Elles restent, à Bitola, inconnues du plus grand nombre, et l'ensemble des connaissances interrogées à ce sujet durant mon long séjour bitolien disait ignorer l'existence de ces pratiques bien que beaucoup connaissent des femmes s'étant mariée dans le pays voisin, principalement dans le nord. La différence d'ampleur est également très marquée spatialement, alors que Blagoj et Taki ne mettaient en contact que des jeunes femmes rencontrées à Bitola et des hommes habitant les préfectures grecques voisines de Florina et Kozani. Ces pratiques s'ancrent dans des espaces au sein desquels les contacts et mobilités transfrontaliers sont fréquents, comme évoqué au cours du chapitre 2. Le lien entre les mariages transfrontaliers évoqués ici et ces mobilités est d'ailleurs direct, puisque c'est dans ce cadre-là qu'est apparue la coopération entre deux acteurs engagés dans des activités professionnelles par moment transfrontalières. Ainsi, l'espace concerné par ces unions sur le territoire grec se superpose également à une zone au sein de laquelle la langue macédonienne est, dans sa version locale, partagée par un nombre significatif d'habitants. A l'image de la pratique transfrontalière menée par Blagoj dans le cadre de son activité, la slavophonie partagée est fondamentale dans l'émergence de la coopération entretenue avec Taki. Elle est également centrale dans le processus de mise en relation des époux potentiels, puisqu'aux dires de Blagoj, les hommes qui entreprennent ces démarches afin de trouver une épouse sont eux aussi en grande majorité slavophones¹⁶⁶. Cette

¹⁶⁵ Les mariages arrangés transfrontaliers d'albanaises avec des hommes célibataires sont également documentés dans le cadre de la Serbie du sud, comme l'illustrent de nombreux articles (Knezevic, 2017 ; Maksimovic, 2009)

¹⁶⁶ Lorsque l'homme n'est pas slavophone, ce sont les compétences linguistiques de Taki qui sont mises à contribution. Lors de cette série d'entretiens avec Blagoj, entre novembre et décembre 2011, ce cas de figure

prégnance de la macédophonie est d'ailleurs renforcée par la dimension rurale de ces migrations, alors que c'est précisément au sein des villages de cet espace que la langue est la plus présente (van Boeschotten, 2001). Elle facilite ainsi la communication entre les parties impliquées dans la réalisation de l'union et entre les époux. Interrogeant la femme de Taki sur l'acclimatation de la jeune mariée ayant envoyé le faire-part de naissance qui m'avait été montré, je me voyais répondre que celle-ci n'avait eu aucune difficulté particulière à s'adapter à la vie au village. La proximité de Bitola (30Km) relativisait ainsi l'éloignement de ses proches, et le macédonien parlé par de nombreux habitants du village diminuait également fortement l'altérité du lieu. Le partage de la langue lui avait notamment permis de poursuivre son activité professionnelle dès son installation. Coiffeuse à Bitola, elle a pu profiter de l'absence de salon de coiffure au village pour y développer une activité à domicile lui apportant des revenus supérieurs à ceux touchés à Bitola. Bien que ce témoignage indirect ne préjuge pas de la situation personnelle de la jeune femme, il nous éclaire néanmoins sur les échanges développés entre cette nouvelle arrivante et la communauté villageoise qui la perçoit, selon mon interlocutrice, comme l'une des *leurs* (Naša).

Ces mariages transfrontaliers apparaissent alors comme des phénomènes multidimensionnels. En s'appuyant sur le contexte local, ils contribuent à l'émergence d'un espace nuptial transfrontalier favorisé par le partage de valeurs traditionnelles et des pratiques linguistiques et religieuses communes. Pourtant, là-encore, la frontière s'efface et se prolonge à la fois au cours de ce processus. Si ces unions contribuent à la création d'un espace familial transfrontalier, la discontinuité économique apparaît une nouvelle fois comme le moteur d'un processus hautement inégalitaire. Genre et citoyenneté se confondant, la frontière trouve alors son prolongement dans le processus devant conduire à la conclusion de l'union, ainsi que dans la répartition attendue des rôles au sein de l'espace domestique.

ne s'était présenté qu'une seule fois, et était en cours puisque les négociations entre les deux parties se déroulaient à ce moment-là.

5. La frontière renforcée, une lecture locale alternative

L'ensemble de ces processus apparaissent comme la frontière, dans leur nature multidimensionnelle. Bien qu'ils soient tous caractérisés par l'atténuation de la division internationale des espaces frontaliers, leur émergence doit néanmoins beaucoup à la discontinuité qu'elle instaure. C'est la limite économique et sociale représentée par la frontière qui entraîne la réémergence et l'exploitation du lien entre les acteurs des processus décrits.

Élément le plus objectif de la motivation de ces mobilités transfrontalières, la discontinuité économique et administrative était d'ailleurs systématiquement mise en avant lors des entretiens conduits avec les praticiens ou acteurs bitoliens interrogés. Je me heurtais d'ailleurs à la difficulté de récolter des informations portant sur ces liens transfrontaliers auprès des praticiens des deux cabinets évoqués plus haut. Le premier abordait sans gêne la question de la venue de ces patients à son cabinet et l'apprentissage de la langue grecque par son fils au cours de ses études. Pourtant, il ne mentionnait que la qualité de son travail pour expliquer l'importance de cette clientèle, répondant par la négative lorsque je l'interrogeais sur l'importance éventuelle de liens existants dans ces venues. C'est via les entretiens menés de l'autre côté de la frontière, dont celui de Lile et Nikola, que j'apprenais l'existence de ces liens familiaux transfrontaliers, et leur importance dans l'orientation de la patientèle grecque vers ce cabinet. Mon interlocuteur au sein du second cabinet se montrait lui aussi peu à l'aise avec mes interrogations touchant à l'éventuelle mise en valeur d'un patrimoine familial hellénique dans le cadre des activités du cabinet. Les questions sur l'histoire familiale plus précise du praticien hellénophone restaient ainsi sans réponse et aucune de mes demandes de nouvel entretien, après celui évoqué dans ce texte, n'ont trouvé de réponse positive. Dans le contexte ambigu des relations macédo-grecques, le sujet restait sensible.

Pouvoir d'achat et catégories nationales

Les citoyens grecs ne sont bien sûr pas les seuls à fréquenter ces lieux, dont une majorité de patients est composée de locaux qui développent une perception propre des marquages effectués par les propriétaires de ces cabinets. Dans le contexte bitolien, celle-ci rejoint cette lecture classique de la frontière en renvoyant à l'exploitation du différentiel économique : les citoyens grecs sont perçus en tant que clients potentiels, au pouvoir d'achat largement supérieur au pouvoir d'achat macédonien. Les attentions particulières dont ils peuvent être les bénéficiaires sont alors vues comme autant de moyens mis en œuvre pour les attirer et profiter de l'importance supposée de leurs revenus, et ainsi leur « prendre leur argent », selon une expression entendue à de nombreuses reprises au fil des entretiens sur ce sujet¹⁶⁷. Interrogés sur le marquage de la salle d'attente déjà présenté, des patients macédoniens de ce cabinet dentaire me confirmaient cette lecture, déclarant ne pas y prêter une attention particulière. Ils considéraient les références quasi-exclusivement helléniques comme installées en vue d'assurer la réussite du cabinet auprès d'une clientèle perçue comme rémunératrice¹⁶⁸, superposant le rapport économique à la division nationale pour placer la frontière au cœur de la transaction.

Plus largement, ce phénomène joue un rôle majeur dans les processus d'identification de ces individus venus de Grèce en République de Macédoine, et m'a d'ailleurs posé quelques problèmes alors que je débutais mes recherches de terrain. En février 2010, je me rendais fréquemment au marché de Bitola et dans les boutiques de la Čarišja pour y conduire des observations. Je rencontrais alors quotidiennement plusieurs dizaines d'individus parlant le grec entre eux et notais cette augmentation apparente de la fréquentation de citoyens grecs au regard de mon terrain de master 2, réalisé plus d'un an auparavant. Alors que ma pratique du macédonien était fluide, je décidais d'aller interroger les commerçants sur la fréquentation de leur commerce par des clients grecs. Quelle n'était pas ma surprise lorsque je me voyais répondre que très peu de grecs fréquentaient le marché de Bitola, alors que

¹⁶⁷ Je me base pour cette affirmation sur les entretiens réalisés à Bitola entre 2010 et 2012, ainsi que sur les discussions que j'ai continué à avoir sur le sujet entre 2012 et 2015, tant avec des commerçants qu'avec des habitants de la ville n'étant pas impliqués dans une activité commerciale.

¹⁶⁸ Témoignages recueillis à Bitola en février 2010.

j'en croisais quotidiennement et que leur nombre était particulièrement important les jours de grand marché. Je répétais donc ma question auprès de plusieurs marchands, sans que la réponse ne change. C'est un des marchands interrogés qui m'a finalement mis sur la voie et permis de comprendre en quoi la question que je posais n'était pas la bonne. Alors que je lui demandais si des clients grecs fréquentaient son étal, il me répondait que non, il n'y avait pas de grecs. Seulement des Macédoniens. Devant mon incompréhension, il récidivait en m'expliquant que la plupart des clients venant de Grèce et fréquentant le marché n'étaient pas Grecs, mais Macédoniens, au sens ethnique du terme. Je comprenais alors que le problème venait de la question que je posais. Jeune doctorant français, habitué à une conception de l'identité nationale basée sur la citoyenneté, je transposais ce schéma dans l'intitulé de ma question, désignant les citoyens grecs en tant que Grecs. Mais dans un pays où citoyenneté et identité ethnique sont institutionnellement différenciées, cette question était comprise différemment. Et pour les personnes que j'avais interrogées, il n'y avait en effet que peu de Grecs qui fréquentaient le marché. Car la majorité des clients venus de Grèce parlaient macédonien, malgré de fortes différences de niveau, mais cette pratique était suffisante pour qu'ils soient identifiés comme Macédoniens de Grèce. La pratique linguistique fonctionnait alors comme le marqueur ethnique principal aux yeux des personnes interrogées.

Je modifiais alors les questions posées aux personnes interrogées afin de savoir s'ils avaient des clients *venant de Grèce*, la question de la langue parlée par ceux-ci étant la suivante en cas de réponse positive. Cela me permettait donc d'obtenir l'information recherchée sur l'existence d'une clientèle transfrontalière ainsi que sur la langue parlée. Mais alors que je poursuivais mes enquêtes en élargissant le champ des professions interrogées, j'observais que la situation changeait progressivement. Ainsi, chez les dentistes mentionnés ci-avant comme chez d'autres interrogés au fil de l'enquête, les patients transfrontaliers étaient qualifiés de Grecs malgré la maîtrise du macédonien manifestée par la majorité d'entre eux. Et c'est lors d'une discussion avec une connaissance ayant travaillé en tant que croupier dans un casino de la ville que je comprenais la raison principale de cette différence de qualification. Alors que je lui posais la question de la visite de clients venant de Grèce, il me répondait qu'un nombre important de Grecs fréquentaient le casino. Connaissant les penchants nationalistes de mon interlocuteur et son intérêt pour la question minoritaire

macédonienne dans le nord de la Grèce, je lui demandais quelle était la langue qu'ils pratiquaient. Comprenant immédiatement la taquinerie, il me répondait en souriant qu'ils parlaient macédonien. Je poursuivais alors la provocation amicale : pourquoi les qualifiait-il de Grecs, lui qui était habituellement enclin à considérer tout slavophone de Grèce (voire tout habitant de la région de Florina) comme macédonien ethnique ? Sa réponse ne pouvait être plus claire : « Ils sont Macédoniens, ils parlent macédonien. Mais au travail nous les appelions les Grecs car ce sont eux qui ont l'argent ! »¹⁶⁹.

Conclusion

Les exemples précédents ont mis en évidence l'impact de certaines mobilités transfrontalières sur la création d'espaces hybrides entre Grèce et République de Macédoine, ainsi que sur une atténuation de la frontière symbolique qui les sépare. Pourtant, certains de ces processus participaient, dans le même temps, à son maintien.

L'augmentation des sommes d'argent entrant en jeu dans le rapport économique entre client et commerçant ou praticien influence la perception que certains acteurs et témoins de cette relation portent sur les interactions observées : au marché, alors que l'échange commercial engageait des sommes relativement modestes et que le client était faiblement individualisé, les clients venus de Grèce mais ayant une connaissance du macédonien étaient présentés par les commerçants interrogés comme Macédoniens à l'étranger que j'étais. Ce faisant, ils plaçaient l'appartenance ethnique qu'ils assignaient à ces individus au-dessus de leur citoyenneté et de leur pays de résidence. Pourtant, ils présentaient collectivement *les Grecs* comme une source de revenus importante et n'hésitaient pas à pratiquer des prix

¹⁶⁹ Propos recueillis à Bitola en Août 2010

légèrement supérieurs à ceux habituellement pratiqués, profitant pour cela de la conversion en euro et du paiement effectué dans cette monnaie.

L'importance de l'instant économique dans ce type de relations transfrontalières apparaissait de façon plus prégnante encore dans les cas où les sommes en jeu étaient plus importantes. Qu'il s'agisse du rapport entre le patient venu de Grèce et le praticien, ou de la position centrale de l'argent dans le cas du casino, ces transactions contribuaient au maintien de la frontière économique au cœur de ces relations transfrontalières observées. Dans ces cas, l'ascription¹⁷⁰ ne se faisait plus selon la pratique linguistique mais en fonction du lieu de résidence de l'individu et de sa citoyenneté, qui supposent un pouvoir d'achat supérieur au pouvoir d'achat macédonien. Ces ressources, qu'elles soient réelles ou non, jouent un rôle central dans le maintien des frontières séparant les groupes engagés dans ces interactions sociales. Les lieux hybrides et les petits arrangements évoqués ci-avant deviennent alors, simultanément, des lieux de confrontation entre réalités différentes, qui participent au maintien de distinctions nationales malgré les contacts transfrontaliers établis.

Si ce constat reste valable, il semble néanmoins que l'attention qui lui est portée sur le terrain ait diminué depuis la levée du régime de visa. Suite à cet épisode, la distinction nationale instaurait un différentiel économique ainsi qu'un différentiel de mobilité. La possibilité qui est maintenant offerte aux citoyens macédoniens de franchir la frontière, et l'usage intense que nombre d'entre eux en font, ont normalisé leur rapport à une altérité économique représentée par les clients venus de Grèce alors vécue au prisme de la double inégalité évoquée ci-avant. Il n'en reste pas moins que l'inégalité de pouvoir d'achat est toujours perçue comme importante, malgré les développements d'une crise grecque dont les citoyens macédoniens tiennent peu compte, habitués disent-ils aux fortes turbulences que traverse leur pays depuis son indépendance.

La slavophonie partagée joue un rôle majeur dans ce processus en fonctionnant à la fois comme un élément d'orientation des flux et comme un élément instaurant un élément de

¹⁷⁰ Attribution de l'identité par un agent tiers (Poutignat, StreiffFénart, 1999)

de proximité entre ressortissants de deux États différents parlant une langue quasi identique. Elle favorise le développement des parcours transfrontaliers, à l'image de Dimitri ou de Blagoj, rapprochant ces locuteurs pour jouer un rôle majeur dans les dynamiques de ces territoires frontaliers. Pourtant, si c'est encore elle qui favorise les mariages transfrontaliers en plaçant les épouses dans un contexte culturel proche tout en restant à la périphérie de Bitola, elle n'empêche pas l'expression des frontières sociales qui se superposent à la division nationale, comme l'illustre le discours énoncé par les *matchmakers*, entre patriarcat et migration économique. Entre rapprochement et division, ces processus illustrent le dualisme de la frontière qui impacte les processus sociaux observés.

CHAPITRE 5. L'UNION EUROPEENNE ET LA POLITIQUE D'INTEGRATION, UN ACTEUR INFLUENT

L'analyse des données des franchissements frontaliers présentée au second chapitre laisse émerger plusieurs éléments comme facteurs de ralentissement ou d'accélération des mobilités transfrontalières entre les deux pays. Comme l'illustre l'évolution des mobilités grecques en direction de Bitola, la situation économique découlant en Grèce de la crise a eu un impact immédiat et important sur ces déplacements transfrontaliers. A l'inverse, les témoignages recueillis ne mettent pas le ralentissement des mobilités de citoyens macédoniens vers la Grèce voisine au cours des années 1990 sur le compte de la crise économique post-yougoslave, mais bien sur l'impact de la situation politique entre les deux États et surtout sur le renforcement du régime de visa via l'alignement de la politique grecque sur l'acquis Schengen. L'importance de cette mesure réglementaire dans la limitation des mobilités macédoniennes à destination de la Grèce apparaît alors avec leur augmentation progressive suite à la levée de ce régime de visa pour les courts séjours des citoyens macédoniens dans l'Union européenne, et donc en Grèce, à partir de la fin de l'année 2009 (chapitre 2). Au travers la construction progressive d'un espace de libre circulation et la politique d'élargissement, l'Union européenne a émergé au fil des années 1990 comme un acteur majeur ayant grandement influencé les régimes frontaliers des pays membres comme des pays candidats ou de ceux situés à la périphérie de l'Union.

L'évolution des dispositifs européens concernent également les questions de coopération transfrontalière, instaurées comme l'un des piliers du programme de préadhésion destiné aux pays des Balkans occidentaux dans un but d'apprentissage des règlements de gestion des fonds structurels. Si les buts sont généraux, l'application de ces principes se met en place via la délimitation d'un espace transfrontalier dédié et la mise en place d'institutions en vue de mettre en œuvre cette coopération, qui prend de fait une dimension spatiale.

Reposant sur la mise en œuvre de projets portés par des partenaires situés de part et d'autre de la frontière et dont les actions doivent s'inscrire dans le cadre de l'aire éligible définie, les conséquences de cette politique sur les territoires frontaliers sont potentiellement multiples, allant de la création du lien transfrontalier à la réalisation d'actions inscrites dans des territoires.

L'Union européenne émerge donc comme un acteur majeur de relations transfrontalières qu'elle régule et organise, influençant directement les recompositions sociales et territoriales en cours dans ces espaces au contact du tracé frontalier. Ce chapitre est alors dédié à l'étude de ces évolutions réglementaires européennes et à leurs conséquences directes sur le fonctionnement de la frontière et les espaces et sociétés frontalières. Il est organisé autour de deux sous ensemble dédiés à deux catégories de processus européens. Un premier, regroupant les points 1 et 2, concerne l'influence de l'Union européenne sur les régimes de circulation et les espaces frontaliers, précède une réflexion sur le processus *d'eupéanisation* destinée à introduire un questionnement sur le lien entre normes et valeurs européennes promues par le biais de cet alignement sur l'acquis communautaire. Celle-ci fait alors le lien avec le second axe de ce chapitre (4 et 5) : pensée comme un dispositif dont le but était de promouvoir le *bon voisinage* dans les Balkans, la coopération transfrontalière diffusée dans la région au moyen d'une quasi-injonction à coopérer (Blondel, 2016) a des conséquences spatiales concrètes dans des espaces frontaliers définis en termes d'éligibilité au projet.

L'objectif sera alors, au travers de ces exemples, de mettre en valeur l'émergence d'une série d'acteurs transfrontaliers au travers des actions de l'UE, ainsi que leurs conséquences spatiales directes.

1. L'union européenne aux frontières, régulateur des conditions de la circulation internationale

La place qu'occupe l'Union européenne dans la détermination des politiques migratoires de ses États membres est en constante évolution depuis 1985 et la signature des accords de Schengen. Ceux-ci, conclus entre les cinq pays que sont la France, la République Fédérale d'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et les Pays Bas, ont donc été le premier pas vers l'institution de la libre circulation des personnes au sein de la Communauté européenne¹⁷¹.

Les premiers pas vers une politique commune en matière d'accès au territoire de l'Union.

Autre élément majeur de cette construction, L'Acte Unique Européen, signé en Février 1986 et entré en vigueur au premier Juillet 1987, constitue la première grande étape de l'instauration de la libre circulation des personnes dans les pays membres, en affichant comme objectif de faire chuter les obstacles à la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des personnes. A la différence des accords de Schengen, il engageait quant à lui l'ensemble de la communauté Européenne et fixait au 31 Décembre 1992 la date pour la réalisation d'un « espace sans frontières intérieures »¹⁷². L'idée de la libre circulation était donc lancée au sein de la communauté Européenne. Restait alors à la mettre en pratique via un ensemble de mesures destinées à en accompagner la mise en place, en permettant aux États membres de s'entendre sur certaines règles communes d'accès à leur territoire afin de limiter ou de supprimer totalement les contrôles frontaliers entre eux. C'est ainsi qu'en 1990, les États membres s'accordaient à Dublin pour se doter d'une politique d'asile commune avec un *filtrage* frontalier renforcé et l'élaboration de la notion de « pays d'origine sûr ».

¹⁷¹ Cependant, ces accords ne s'imposaient pas à l'ensemble des membres de la communauté mais restaient intergouvernementaux afin de surmonter l'opposition de plusieurs pays membres. Signée le 29 juin 1990, la convention d'application de ces accords prévoyait leur entrée en vigueur au 26 Mars 1995.

¹⁷² G.Calovi, 11 Février 2004, L'Européanisation des politiques migratoires de l'Union européenne, Rencontres du CEDEM, p 11.

« Il s'agit de garantir que toute demande d'asile présentée sera examinée et de fixer les règles de désignation de l'État responsable de l'examen de cette demande »¹⁷³.

Plein droit, 1993

Autre étape déterminante pour cette question de la libre circulation, le traité de Maastricht instaure en 1992 l'Union européenne ainsi que la notion de citoyenneté européenne, qui s'ajoute à la citoyenneté nationale et confère notamment le droit de circuler et de résider librement dans les États de la Communauté. Elle apporte en complément une distinction entre les européens communautaires et les non communautaires, qui ne bénéficient pas de la même liberté de circulation.

La Libre circulation s'impose donc comme un objectif majeur de l'Union européenne et s'est trouvée renforcée par la quasi généralisation de la signature des accords de Schengen par les États membres de l'UE : l'Italie en 1990, l'Espagne, le Portugal et la Grèce en 1992, l'Autriche en 1995, le Danemark, la Finlande, la Suède, la Norvège et l'Islande en 1996 se sont à leur tour engagés à faire tomber les barrières physiques à leurs frontières communes avec un autre État signataire. L'espace Européen au sein duquel les frontières physiques sont supprimées recouvre alors la quasi-totalité du territoire de l'Union, puisque seuls l'Irlande, le Royaume Unis, la Roumanie, la Bulgarie et la Croatie¹⁷⁴ n'y appartiennent pas, au contraire de pays associés tels que la Suisse, l'Islande ou la Norvège.

¹⁷³ AA, Février 1993, « Dublin : Demande d'Asile et État responsable », *Plein Droit* n°20, <http://www.gisti.org/doc/plein-droit/20/dublin.html>

¹⁷⁴ La non-appartenance de ces trois derniers États à l'espace Schengen est liée au refus des autres États membres d'instaurer la libre circulation avec eux, en raison des fortes tensions qui ont émergées au sein de l'Union à propos de la question migratoire. Perçus comme des pays de forte émigration, ces États ne se sont pour l'instant pas vu accorder la libre circulation totale de leurs ressortissants dans l'ensemble de l'espace Schengen malgré l'existence de nombreuses mesures d'assouplissement. Les cas de l'Irlande et du Royaume Unis sont eux différents car ce sont ces pays qui ont décidés de ne pas rejoindre cet espace.

Le visa Schengen

La création d'un espace dans lequel la circulation serait totalement libre et non soumise à des contrôles frontaliers impliquait l'élaboration de règles communes aux États signataires en ce qui en concerne l'accès. Ces derniers ont donc décidé l'instauration d'un visa commun Schengen, associé à un dispositif de contrôle commun, le Système d'Information Schengen (SIS), qui marquait à la fois la volonté d'aller vers une communautarisation du contrôle de frontière et un renforcement de ceux-ci en direction des citoyens non-communautaires. La politique commune relative aux visas de courte durée instaurée à partir de 1993 représentait ainsi un premier contrôle des frontières situé en amont et pensé pour lutter contre l'immigration irrégulière.

C'est par le truchement de l'attribution des visas que la lutte contre l'immigration irrégulière est mise en œuvre : le refus de visa est un moyen efficace de tenir à distance les « indésirables » qui seraient susceptibles d'être une « menace à l'ordre public et à la sécurité », ou d'être potentiellement de « faux touristes » et de prolonger leur séjour au-delà de 90 jours. »

Weber, 2007

En plus de ces mesures relatives au contrôle des frontières en amont, la convention d'application des accords de Schengen a également introduit un renforcement des contrôles aux frontières extérieures de cet espace. Dispositif de contrôle direct à la frontière, le SIS dispose quant à lui d'un champ d'action très large : il vise tant la grande criminalité que la sûreté intérieure et extérieure de l'État, la délinquance ordinaire, ou le mineur fugueur, le disparu ou l'étranger non admis sur le territoire d'un État membre. Sa mise en place est annoncée comme un des moyens permettant de remplir les objectifs des accords de Schengen : instaurer la libre circulation des personnes en garantissant un niveau jugé acceptable de sécurité à l'intérieur d'un espace commun, et ce par le renforcement de la coopération policière et judiciaire en matière pénale (Garica, 2001), mais aussi via un renforcement des contrôles aux frontières extérieures.

Accords originellement intergouvernementaux, les accords de Schengen ne vont cesser d'être communautarisés au cours des années 1990. S'ils « visaient la création d'un espace

expérimental de la libre circulation des personnes qui connaîtrait une diffusion progressive jusqu'à l'ensemble de la Communauté européenne. » (Garcia, 2001), ils ne sont encore lors de leur entrée en vigueur qu'une série d'accords intergouvernementaux qui ne sont pas encore intégrés dans les institutions européennes. Mais les pays signataires à la convention constituaient néanmoins un espace de circulation unique dont les contours devenaient la frontière extérieure, tout comme les ports, aéroports et gares ouverts au trafic international. Le renforcement des contrôles aux frontières extérieures était alors présenté comme le contrepoint à la suppression de ces contrôles à l'intérieur de l'Espace Schengen¹⁷⁵. C'est d'ailleurs toujours le cas, comme le montrent les injonctions au contrôle de frontière extérieures émises de façon régulière par les pays constituant les principales destinations des flux migratoires (Grande-Bretagne, Allemagne ou France) aux pays d'Europe méditerranéenne tels que la Grèce ou l'Italie.

Intégration Européenne et diffusion de la norme

La vocation de généralisation des accords est d'ailleurs explicite : il est inscrit dans le préambule de la convention que ceux-ci serviront de laboratoire de l'Europe, en se référant au traité de Rome et à l'Acte Unique. Et c'est en 1997, avec la signature du traité d'Amsterdam, applicable à partir de 1999, que l'*acquis Schengen* a été intégré dans le traité sur l'Union européenne. Cette intégration a alors eu plusieurs conséquences, dues tant aux mesures qui accompagnaient cette intégration qu'à l'intégration elle-même :

- Tout d'abord, l'intégration des accords dans l'acquis montrait la volonté de la majorité des États de l'UE de gérer en commun ou en collaboration les questions relatives à la libre circulation des personnes. De plus, la reprise de la convention Schengen se traduit entre autres dans le traité d'Amsterdam par le fait que l'UE souhaite créer un « espace

¹⁷⁵ Il s'agit bien ici des objectifs officiellement affichés par les États membres et les institutions européennes au moment de l'élaboration de ces institutions relatives à la question de la circulation. Cette précision s'avère nécessaire au regard des pratiques pour le moins hasardeuse de ces acteurs face aux questions migratoires depuis le début des années 2000, dont l'actualité a dramatiquement évolué ces dernières années, mettant à mal la solidarité de principe affichée lors de la signature de ces accords et conduisant à la remise en question de la libre circulation elle-même dans un contexte européen de hausse des mouvements populistes.

de liberté et de justice » qui implique un traitement égal des ressortissants des États non membres. L'UE reprend alors à son compte les dispositions de la convention d'application des accords de Schengen qui visaient à standardiser les procédures de contrôle à la frontière extérieure, à harmoniser la délivrance des visas de court terme par les États membres, ce qui jette les bases d'une politique migratoire européenne pilotée par la commission. La sincérité affichée à l'époque apparaît alors être un vœu pieux à la lumière des crises migratoires rencontrées depuis, et notamment celle liée aux réfugiés de la guerre en Syrie cherchant à rejoindre l'Europe de l'ouest via les Balkans, et dont le nombre a fortement augmenté à partir de 2015.

- Enfin, l'intégration des accords de Schengen dans l'acquis communautaire a pour conséquence d'obliger les États souhaitant adhérer à l'UE à s'aligner sur les mesures dérivant de ces accords. Tout État souhaitant adhérer à l'UE a donc vocation à entrer dans l'Espace Schengen et doit par conséquent en adopter la réglementation. C'est cet alignement progressif des pays candidats qui a conduit la Commission européenne à supprimer le régime de visa de court séjour pour les citoyens macédoniens, serbes et monténégrins en décembre 2009.

L'élaboration d'un « espace de liberté, de justice et de sécurité » qui résulte des accords Schengen et de leur intégration dans l'acquis communautaire a alors eu pour conséquence d'amorcer l'élaboration et la communautarisation des questions migratoires, mais aussi de considérablement renforcer les contrôles aux frontières extérieures, la création en 2003 de l'agence Frontex témoignant de l'importance qu'y accordent les États membres. Cette législation Européenne a néanmoins émergé à l'ouest, par la construction désordonnée d'une réponse européenne destinée à maîtriser les flux migratoires (Wihtol de Wenden, 2008 :6), avant que l'élargissement de l'UE à l'est ne conduise à l'exportation de cette politique dans des pays dont les frontières étaient soumises à d'autres réalités et d'autres enjeux que celles de l'Europe des Quinze dans le cadre de laquelle cette politique de protection des frontières extérieures s'est mise en place, venant perturber des fonctionnements frontaliers régionaux ayant émergés au début des années 1990 (voir chapitre 2) (Michalon, 2007 ; Weber, 2007).

La question migratoire liée à l'élargissement illustre alors la tension permanente entre une européanisation croissante des questions migratoires et l'importance que conservent les gouvernements nationaux sur ces questions. Confrontée à l'entrée dans l'UE de pays ayant des standards de vie inférieurs à ceux de l'Europe de l'ouest, l'Union a, sous la pression d'États membres, imposé des régimes transitoires avant leur entrée dans l'Espace Schengen afin que ceux-ci développent un meilleur contrôle de leurs frontières extérieures. De telles mesures apparaissent pourtant principalement tournées contre les populations de ces États, ou certains groupes de populations, largement perçus à l'ouest de l'UE comme candidats à l'émigration massive. Si elles ont été levées entre 2007 et 2008 pour les États membres de l'Union depuis 2004, celles touchant la Roumanie et la Bulgarie ont pris fin au premier janvier 2014 sans pour autant que ces pays ne soient entièrement membre de l'espace Schengen, sept ans après leur adhésion à l'Union. Un régime transitoire reste également appliqué à la Croatie, dernière venue dans l'UE.

A travers la question de l'évolution des régimes frontaliers aux frontières de l'Europe transparait alors la question de la mise aux normes européennes des réglementations des États candidats. Le contrôle des frontières d'un pays tiers tel que la République de Macédoine est directement conditionné par les règles européennes qui édictent les modalités du contrôle en vue d'évaluer l'opportunité d'un assouplissement de sa politique de visas, survenu en décembre 2009 pour les citoyens de la République de Macédoine. Depuis le milieu des années 1990, c'est donc bien l'Union européenne qui apparaît comme l'acteur le plus influant du régime frontalier entre la Grèce et la République de Macédoine, malgré les petits arrangements régionaux permis par la position particulière de la Grèce et la non application des accords de Schengen à la République de Macédoine.

Le contrôle différencié de la frontière

Ces éléments illustrent le fait que la construction d'un espace européen de libre circulation s'est faite au prix d'un renforcement du contrôle des frontières extérieures de l'UE dans ce que Bigo et Guild appellent *bordering-debordering* : un effacement des frontières qui en crée de nouvelles. Conséquence de ce phénomène, la question du contrôle est devenue centrale, comme en témoigne la place qu'elle prend dans le débat public dans les pays

membres de l'Union ainsi que dans la littérature scientifique (Bigot et Guild, 2005 ; Casella Colombeau, 2013 ; Jansen et al., 2014 ; Pillant, 2014 ; Crosby, Rea, 2016), mais également au sein des gouvernements des pays frontaliers de l'UE, comme évoqué par ailleurs. D'un point de vue comptable, l'évolution des mobilités entre Grèce et République de Macédoine témoigne très clairement de l'impact direct de ces évolutions réglementaires sur les mobilités transfrontalières des ressortissants des pays qu'elles ont concernés, et dont la mobilité a directement été affectée par la proximité réglementaire entre leur État et l'Union européenne. Car la voie suivie par l'Union européenne depuis les années 1980 a entraîné la formation de quatre catégories de citoyens distincts en fonction des conditions de leur accès au territoire de l'UE. Une première catégorie est composée des citoyens des États membres de l'Union, qui peuvent se déplacer librement en son sein. Il en va de même pour la seconde catégorie qui regroupe les citoyens d'États associés à l'UE, membres de l'Espace Économique Européen (EEE). Viennent ensuite les citoyens d'États que l'Union a placé sur sa liste *positive* et qui ne nécessitent pas de visa pour se rendre dans l'espace Schengen en cas de courts séjours, à l'inverse des citoyens d'États inscrits sur la liste *négative* et dont toute entrée y est conditionnée à l'acquisition de ce sésame (Bigot, Guild, 2005). L'apparition de ces catégories via la sélection instaurée par les États, européens dans notre cas, se traduit dans les faits par l'émergence d'inégalités de droit à la mobilité, et de ses corollaires que sont les inégalités face à la mobilité internationale elle-même ainsi que face au risque qu'elle engendre (Pallito, Heyman, 2008 :318).

Frontier controls are less material and objective. They are activated through different devices responding to only one certain type of person and differentiating between those who belong and those who do not belong.

Bigot, Guild, 2005:233

La création de ces catégories par l'Union européenne et les objectifs qu'elle s'était fixée en termes de contrôle des frontières ont alors fait de l'identification des individus un enjeu majeur de la gestion frontalière, enjeu qui reste particulièrement fort aux frontières extérieures malgré la mise en place d'un contrôle réticulaire des migrations. Selon ces objectifs, il fallait pouvoir s'assurer que l'individu franchissant la frontière était bien celui qu'il prétendait être, et qu'il n'était pas déjà associé à des activités pouvant justifier son

maintien à distance de l'espace Schengen. C'est dans cette optique que la technologie est apparue comme un moyen de conforter l'identification des personnes tout en offrant la possibilité d'une mise en commun rapide des informations via l'établissement de bases de données communautaires. Réduisant « l'identité (...) aux caractères physiques et génétiques qui attestent l'unicité d'une personne » (Ceyhan, 2007 :1), la biométrie a alors été présentée lors du conseil européen de Thessalonique en 2003 comme un moyen de préciser l'identification des individus par les autorités, ainsi que comme un objectif concret à mettre en œuvre. Elle s'est alors progressivement développée en lien direct avec la mise en place de bases de données permettant d'en assurer la vérification, l'authentification et le partage (Preuss-Laussinote, 2006 :2), à l'image du SIS déjà évoqué. C'est ainsi que l'adoption de passeports biométriques est devenue une condition *sine qua non* à la libéralisation du régime de visa de courts séjours pour les pays candidats à l'intégration européenne, au même titre que l'ensemble des mesures réglementaires qui se sont ajoutées pour constituer l'acquis Schengen.

La frontière macédo grecque à l'heure de l'intégration européenne

L'histoire de la gestion de la frontière avec la Grèce par les autorités macédoniennes est alors un exemple classique de l'évolution du contrôle de la frontière extérieure dans le contexte de l'élargissement européen. L'évolution de son statut démarre en 2001 avec la signature de l'accord de stabilisation et d'association entre le pays et l'Union européenne, signature à la suite de laquelle l'armée macédonienne est remplacée par la police comme garante du contrôle de la frontière. C'est ce transfert de compétence entre ministères qui ouvre la voie à ce que la terminologie européenne désigne comme *gestion intégrée des frontières extérieures*, gestion dans laquelle le contrôle des franchissements irréguliers est un élément fondamental. Cette question a d'ailleurs fait l'objet de la signature d'un protocole particulier dont les différents points engagent l'État à lutter contre les franchissements irréguliers en encourageant la coopération régionale dans le cadre du contrôle de la frontière tout en le renforçant (Stanojoska et al. ; 2015) en y accordant plus de moyens, renforcement dont les mesures sont balisées par l'adoption nécessaire de l'acquis Schengen dans l'optique d'une adhésion future à l'Union mais également d'un

assouplissement de la politique européenne de visas. C'est ainsi qu'une *Granična Policija* (police des frontières) est apparue et occupe depuis cette date une position centrale le long du tracé frontalier, et que les législations nationales portant sur l'accueil des étrangers, l'asile mais également la lutte contre le crime organisé ont été mises en accord avec les textes européens. La question du contrôle passait également par l'adoption d'instruments légaux de gestion des flux transfrontaliers, et ne ciblait pas les seuls candidats à l'entrée en République de Macédoine. En effet, si le contrôle de la ligne qui sépare l'Union européenne de la République de Macédoine via la Grèce apparaît comme un élément central des mesures que cet État a dû appliquer au fil de son processus d'intégration, un second volet était destiné à chercher à empêcher le séjour illégal de citoyens macédoniens au sein de l'Union et de l'espace Schengen. En inscrivant la République de Macédoine sur la liste négative de ses visas, l'UE traduisait en acte sa suspicion envers des citoyens macédoniens perçus comme candidats à la migration clandestine ou encore l'importance du crime organisé et des trafics potentiels¹⁷⁶. Il convenait alors, selon l'Union européenne, que l'État macédonien contribue à cette surveillance par l'adoption de mesures de contrôle de leur mobilité, et surtout par leur identification précise dans le cadre des bases de données européennes de contrôle telles que les SIS successifs. La levée du régime de visa de court séjour n'est d'ailleurs valable depuis 2009 que pour les détenteurs de passeports biométriques, instaurés en République de Macédoine en 2007 sous l'impulsion de l'Union européenne. C'est également l'installation de l'infrastructure et du matériel de contrôle aux postes frontières ainsi que l'élaboration de bases de données destinée à analyser les tendances migratoires et à surveiller la criminalité qui représentaient en 2008 les derniers obstacles à lever en vue de l'abrogation du régime de visa pour les courts séjours¹⁷⁷.

¹⁷⁶La possibilité d'une suspension de cette libéralisation est agitée par l'UE et ses États membres depuis la mise en place d'un mécanisme de surveillance à la fin de l'année 2010, avant qu'un mécanisme de suspension a par la suite été adopté en 2013.

¹⁷⁷ « Bez vizi može i v godina, ako gi završime zadačite » (*Sans visas peut être l'an prochain, si nous remplissons nos obligations*), article du quotidien macédonien Dnevnik, 28.11.2008
<http://www.dnevnik.mk/default.asp?ItemID=7A3A203D9B9EC14893173DEAD2930991>

Passeport macédonien et frontière grecque

La levée du régime de visa pour les citoyens macédoniens se rendant dans l'espace Schengen posait la question de l'alignement de la Grèce sur cette évolution, alors que celle-ci n'appliquait pas les accords de Schengen à la République de Macédoine. Finalement, les citoyens macédoniens ont bien été exemptés de visas pour se rendre dans la République Hellénique, dans le cadre légal de 90 jours sur une période courante de 180, défini au niveau européen. Pourtant, si le passeport biométrique permettait aux citoyens macédoniens de se rendre dans l'ensemble des autres pays de l'espace Schengen, l'accès au territoire du voisin grec était soumis au retrait d'un imprimé disponible dans les représentations diplomatiques grecques de Skopje ou Bitola ainsi qu'aux postes frontières entre les deux pays. Ce papier, présenté en annexe 1, regroupe quelques informations permettant l'identification de l'individu se présentant au poste frontière. Nom, prénom et numéro du document de voyage y sont consignés, loin des informations multiples intégrées au passeport biométrique, et il ne présente donc pas d'intérêt particulier de ce point de vue-là. Il ne remplace d'ailleurs pas le passeport puisque celui-ci doit être présenté aux postes-frontière accompagné du document, et c'est lui qui est scanné pour entrer les données du franchissement de la frontière dans le SIS. Son importance se situe à un autre niveau et ne peut être comprise que dans le cadre de la querelle diplomatique qui oppose les deux voisins : l'existence de cette feuille permet aux autorités grecques d'inscrire le tampon indiquant l'entrée en Grèce ou la sortie du citoyen macédonien concerné. Ce faisant, il permet aux autorités grecques de ne pas apposer de tampon officiel sur un document administratif portant la mention de République de Macédoine et émis par ses autorités, évitant ainsi une reconnaissance de fait. Selon l'État grec, ce document devrait être également présenté aux autres frontières de l'espace Schengen lors desquelles un contrôle est effectué. Ce n'est cependant pas le cas. Les autorités concernées ne reconnaissant pas ce document, c'est le seul passeport qui est systématiquement utilisé.

2. Quelles conséquences autour du poste frontière de Niki/Medžitlija ?

Sur le terrain, en République de Macédoine, la portion de frontière qui coupe la plaine de Pélagonie entre Bitola et Florina est caractérisée par l'existence de routes et chemins anciennement transfrontaliers, témoignant de l'unité passée de cet espace. C'est notamment par ces axes que les populations frontalières se rendaient sur le territoire de l'État voisin pour y travailler leurs terres passées sur le territoire de l'État voisin après les Guerres Balkaniques. Ils apparaissent d'ailleurs clairement sur la carte de 1960 présentée en figure 45, à une période où le franchissement y est encore possible, à pied, pour les populations des zones frontalières (voir chapitre 2). En plus de la route passant par le poste frontière de Niki/Medžitlija, trois routes transfrontalières présentées comme étant de seconde et troisième catégorie sont représentées sur cette carte dans leur dimension transfrontalière : l'une d'entre-elles la franchit au niveau du village macédonien de Dragoš (1 sur la carte), quand les autres se situent entre les villages de Germijan (MK) et Eleusa (GR) (n°2 sur la carte) et de Zivojno (MK) et Achlada (GR) (numéro 3)¹⁷⁸.

A ces routes bien identifiées et contrôlées par la présence de poste frontière ou casernes militaires s'ajoutent également sur la carte plusieurs chemins transfrontaliers (comme ceux reliant les villages de Lažec et Ag. Paraskevi ou Poliplatanos) entre les postes frontières de Dragoš et de Niki/Medžitlija. L'existence de ces voies de communication à dimension principalement locale témoigne d'une époque où la plaine de Pélagonie se trouvait être moins divisée au début des années 1960 qu'elle ne l'est aujourd'hui, alors que seul le point de passage de Niki/Medžitlija permet désormais de passer d'un pays à l'autre sur l'ensemble de la moitié occidentale du tracé frontalier.

¹⁷⁸ Le cas de la voie ferrée franchissant la frontière entre Kremenica et Eleusa est quant à lui différent puisque ce n'est pas le changement de régime frontalier qui est à l'origine de l'abandon des postes frontières qui lui étaient dédiés. C'est en 1991, alors que le conflit du nom éclate entre les deux États, que le trafic ferroviaire s'interrompt en raison d'un désaccord portant sur le nom de la compagnie de chemin de fer macédonienne, « Makedonski Železnici » (*Chemins de fer Macédoniens*). Le trafic n'a jamais repris depuis lors, bien que les projets aient été nombreux. Des travaux d'aménagement sont en train d'être réalisés grâce à des financements européens pour l'aménagement de la portion macédonienne du tracé alors que la portion grecque serait fonctionnelle. Poussée par les entreprises de la Pélagonie macédonienne, dont l'entreprise d'extraction de marbre à capitaux grecs, la reprise effective du trafic reste néanmoins hypothétique dans un futur proche alors que les travaux ont déjà pris un retard important.

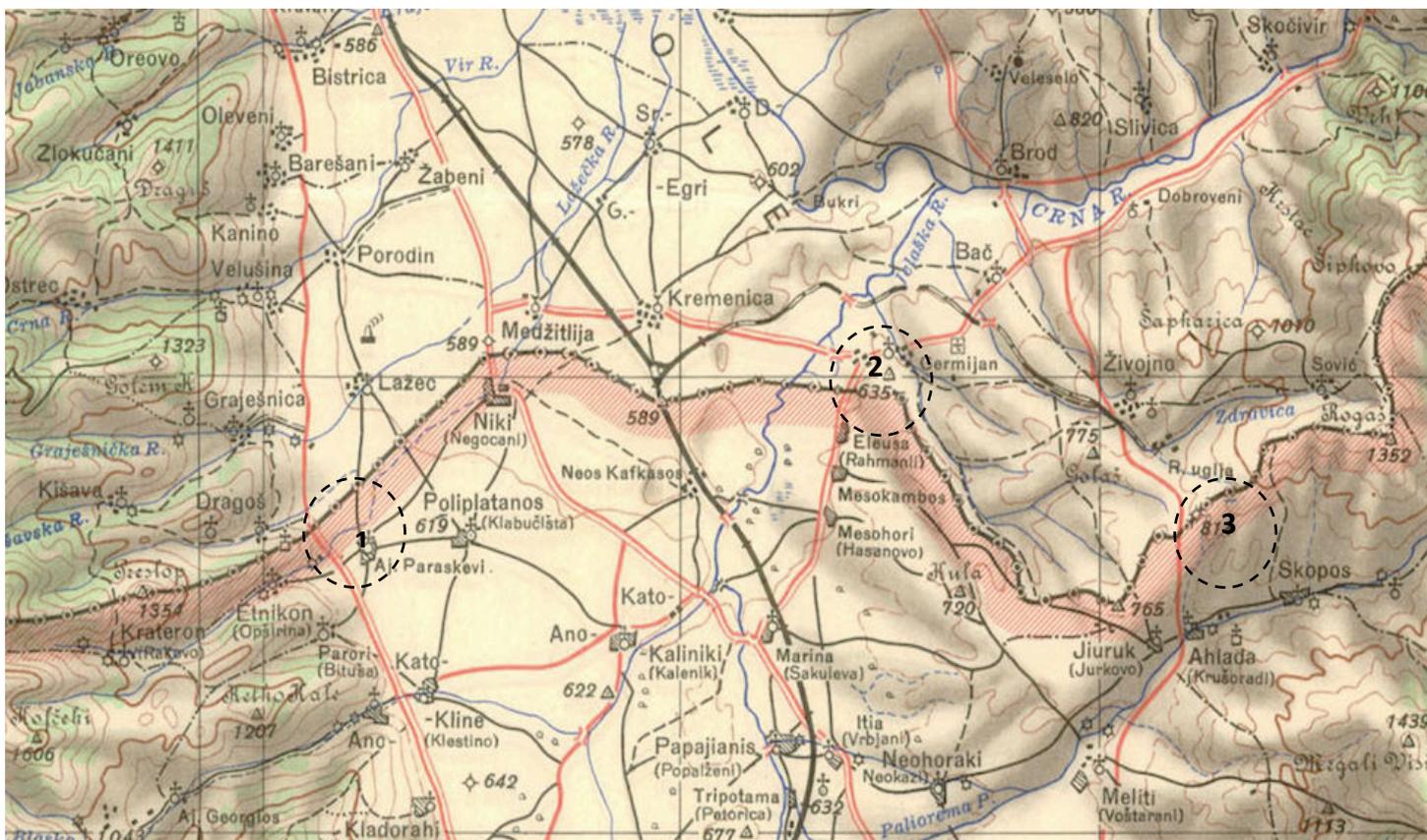


Figure 45 : Trois voies de communications transfrontalières (presque) totalement coupées. Extrait de la carte topographique intitulée "Bitola", réalisée au 1:200.000 ème par l'Insitut de géographie militaire yougoslave, 1960. Voir carte complète en annexe 5

S'ils ne sont plus fonctionnels depuis plusieurs dizaines d'années, ce n'est que depuis la signature de l'ASA que ces points ne font plus l'objet d'un contrôle particulier par l'armée. C'est en effet suite à cet événement que les miradors et casernes militaires que l'on y trouvait ont été abandonnés, sans être réutilisés pour la plupart d'entre eux par la police des frontières qui émergeait comme le nouvel acteur du contrôle des frontières tel qu'élaboré par l'Union européenne. Elles apparaissent aujourd'hui comme les vestiges d'un régime de surveillance frontalière militaire en vigueur durant la période Yougoslave, qui émaillait l'ensemble de la ligne séparant le pays de la Grèce de postes parfois grandement isolés à plus de 2000 mètres d'altitude, comme sur les sommets du massif de Baba ou du Kajmakčalan. Aujourd'hui, seules ces constructions, quelques miradors et d'éventuels panneaux de signalisation (figure 46), annoncent la présence de la frontière au bout de ces routes et chemins. En dehors des cas de ces anciennes routes transfrontalières, ce n'est que l'apparition des bornes de béton qui ornent le tracé frontalier séparant le pays de la Grèce (figure 47) qui nous informe de la présence d'une ligne invisible qui acquiert de la sorte une matérialité sur le terrain, matérialité accentuée par la présence sur ces marqueurs d'indications relatives à la direction suivie par le tracé (figure 48). Il en va de même du côté grec, où le nombre de postes de surveillance érigés dans le passé est largement inférieur à ce que l'on retrouve en République de Macédoine, et où les anciennes routes transfrontalières ne portent aucune mention quant à la proximité du tracé frontalier. Ce sont ainsi encore les bornes érigées pendant la période yougoslave et qui portent encore la mention СФРЈ (pour *Socijalistička Federativna Republika Jugoslavija*¹⁷⁹) qui représentent cette ligne.

Le remplacement effectif de l'armée par la police après 2004 a donc eu pour conséquence la fermeture des casernes et autres postes de surveillance égrainés le long de la frontière pour laisser place à un contrôle plus diffus réalisé par des unités mobiles se déplaçant dans des véhicules acquis grâce aux financements européens. Suite à l'adoption d'une stratégie de gestion intégrée des frontières, mise en place en République de Macédoine au moment de l'ASA, le contrôle se fait désormais de façon plus diffuse le long de la ligne ainsi qu'à

¹⁷⁹ République Fédérative de Yougoslavie

l'intérieur de territoire. Pourtant, ces casernes et anciens points de passage sont aujourd'hui encore particulièrement surveillés. Constituant des voies à l'accès particulièrement aisé, ils seraient des lieux importants de franchissement clandestin auxquels des « passeurs » véhiculés accompagneraient des candidats au franchissement irrégulier de la frontière. Comme le notait un officier de la police locale, c'est le long de ces routes ainsi que le long de la voie ferrée qui reliait Bitola à Florina, désaffectée depuis 1991, que sont interpelés la plupart des individus rentrés en République de Macédoine de façon irrégulière (c'est à l'inverse par-là que sont passés par mal d'Albanais dans les années 1990).



Figure 46: Attention ! Zone Frontalière, seules les personnes avec permis sont autorisées. Pancarte située à proximité de la frontière, village de Dragoš, République de Macédoine.
Photo : G. Javourez, 2011



Figure 47: Borne frontière à hauteur du village de Dragoš. On note le trait indiquant la trajectoire du tracé frontalier à cet endroit.
Photo : G. Javourez, 2011



Figure 48: La frontière à proximité du village de Živojno, matérialisée par les deux bornes blanches entourées sur le cliché ainsi que par la délimitation des terres cultivables et des chemins empruntés par les patrouilles de police qui la longent.
Photo : G. Javourez 2011



Figure 49: La fin de la route à hauteur de l'ancienne caserne de Dragoš. Après le talus, c'est la Grèce.
Photo : G. Javourez, 2012

Un contrôle inégal le long de la ligne

C'est en octobre 2010 que je me rendais pour la première fois à l'ancien poste frontière de Dragoš, situé sur l'ancienne route reliant Bitola à Florina au pied des montagnes Baba (figure 49). Alors que le village de Dragoš était indiqué sur la droite, je suivais la vieille route qui cheminait tout droit vers le territoire grec. Je voyais alors sur le bas-côté une pancarte qui m'indiquait que je pénétrais dans une zone frontalière, où je ne pouvais me rendre qu'en possession d'un permis (figure 46). Voyant qu'elle était abimée et n'ayant pas connaissance de l'existence de la zone annoncée, je pensais machinalement que ce panneau n'était plus fonctionnel et qu'il appartenait au dispositif de surveillance passé. Je poursuivais alors ma route, en voiture. Arrivé à une centaine de mètres de la frontière, en vue de la caserne désaffectée, j'apercevais un véhicule tout-terrain que j'identifiais immédiatement comme appartenant à la police des frontières. Les quatre individus qui se trouvaient à ses côtés se tournaient alors rapidement vers moi. J'immobilisais mon véhicule et m'apprêtais à faire demi-tour lorsque je les vis porter la main vers leur arme. Je m'arrêtais alors et sortais

immédiatement du véhicule. J'avais alors droit à un contrôle d'identité et à de nombreuses questions quant à ma présence dans une zone frontalière. Répondant à ces interrogations, j'avais que je cherchais le village de Dragoš et ne m'étais pas rendu compte que j'étais si proche de la frontière. L'un des policiers ironisait alors : je devais être un bien piètre géographe pour ne pas trouver le village recherché et ignorer la présence de la frontière malgré la pancarte qui interdisait ma présence si près de la ligne.

La pancarte m'était alors présentée comme fonctionnelle, entraînant de facto l'interdiction de ma présence dans l'espace qui la sépare de la frontière. La présence de ces policiers, leur réactivité ainsi que leurs déclarations m'informaient également de l'importance du lieu dans le dispositif de contrôle frontalier. Elle correspondait à ce que j'avais également pu observer plus loin dans la plaine de Pélagonie, du côté de Germijan ou Živojno, où les véhicules de patrouilles étaient très visibles.

Pourtant, la situation était toute autre 700 mètres plus à l'ouest, alors que la frontière débute sa montée sur les pentes abruptes du massif de Baba. C'est là, sur un premier promontoire dominant la plaine de Pélagonie et la région de Florina, que se trouve le monastère de Saint-Élie. Situé au sommet de la crête suivie par le tracé frontalier pour partir de la Pélagonie en direction du lac de Prespa, il domine la partie grecque de la plaine et illumine de nuit nombre de ses villages. Je m'y rendais immédiatement après ma rencontre avec la police des frontières, revenant sur mes pas et empruntant la route du village avant de monter, toujours en voiture, vers le monastère.



Figure 50 : Vue du village grec d'Ethnikon depuis la frontière attenante au monastère de Saint-Élie (RM).

Photo : G. Javourez, 2010

Celui-ci est situé à une position particulière, sur la ligne de crête et devrait théoriquement être coupée en deux, comme ce fut le cas immédiatement après les Guerres Balkaniques avant que les commissions du traité de Neuilly ne modifient ce tracé pour contourner le terrain par le sud, évitant la cour du monastère et l'intégrant en totalité au territoire de ce qui était alors le Royaume de Yougoslavie. Sur le chemin, pas de pancarte annonçant la proximité immédiate de la ligne et aucun signe particulier autre que les panneaux indiquant la route à suivre pour accéder au monastère. Une fois arrivés là-haut, à une altitude de 800m, ce-dernier surplombe la partie grecque de la plaine de Pélagonie. Et si le village de Dragoš transparait au travers des arbres, c'est surtout celui d'Ethnikon, en Grèce, qui est clairement visible à quelques centaines de mètres plus bas en direction du sud (figure 50). Bien qu'aucun chemin formel ne semble relier le village et le monastère, les herbes couchées et quelques déchets indiquent la présence d'un passage régulier, peut-être dû aux fréquentes venues d'habitants du village grecs, mentionnés à plusieurs reprises par les rares habitants de Dragoš rencontrés ainsi que par dans la presse¹⁸⁰.

2. L'évolution des dynamiques migratoires à la frontière gréco-macédonienne après la libéralisation du régime de visa

L'endroit était également considéré avec Živojno comme un point d'entrée pour les personnes désireuses de se rendre de façon irrégulière sur le territoire grec, comme me l'indiquaient certains chauffeurs de taxis « spécialisés » dans la prise en charge de ces candidats de Bitola en direction de la frontière. Sachant les passages du cœur de la Pélagonie plus surveillés, ils conduisaient leurs passagers moyennant finances jusqu'à proximité du monastère, d'où ceux-ci pénétraient en Grèce. En 2009, ce sont 1415 individus qui ont été arrêtés par la police macédonienne sur l'ensemble du territoire de la république (1.111 l'ont été à l'une des frontières du pays avec un État voisin), dont 80% de citoyens

¹⁸⁰ Žaneta Zdravkovska, « Sveti Ilija gi povrzuva Bitolčani i Lerinčani » (Saint-Élie relie les Bitoliens et les Floriniotes), Dnevnik, 14 juillet 2011.

albanais cherchant à rejoindre le territoire de la Grèce voisine (Stanojoska et al. ; 2015 ; Sintès, 2010).

Le déclin des mobilités irrégulières vers la Grèce

« Il y a deux façons de se rendre à la frontière pour rentrer en Grèce : les taxis et les passeurs. Les passeurs retrouvent les migrants à Bitola, vers la gare par exemple, puis ils les emmènent à la frontière où ils les font passer. Ils peuvent pour cela les cacher en attendant le bon moment. A Dragoš la belle maison neuve a été faite par quelqu'un qui a fait fortune dans ce trafic. Il y cachait des clandestins avant de les faire passer mais s'est fait prendre il y a peu. Mais le nombre de clandestins a beaucoup baissé, du moins pour ceux prenant le taxi. Il y a eu beaucoup d'opérations de police car depuis un ou deux ans la loi est plus dure : si on t'attrape avec des clandestins dans ta voiture, c'est directement la prison. Avant ça n'était pas le cas. Moi je me suis fait arrêter deux fois mais je n'ai pas été le plus embêté et je suis resté libre. J'ai surtout emmené des Albanais à la frontière. Ils entrent en Macédoine et viennent à Bitola en taxi. Leur chauffeur se met d'accord avec un chauffeur de Bitola et se donnent rendez-vous pour échanger les passagers. Parfois ils se trouvent à la sortie de la ville et prennent un taxi directement de là-bas. De Bitola, on part vers la frontière, vers Dragoš ou Živojno. Moi, je les laissais au départ des chemins qui vont en Grèce, par exemple en bas de la route qui va au monastère de Dragoš. D'ailleurs je ne leur prends que le prix de la course, pas un dénar de plus. J'en ai aussi emmené jusqu'à Gevgelija, où il y a beaucoup de passage. C'est d'ailleurs là-bas que je me suis fait arrêter. »

Extraits d'entretien réalisé avec un chauffeur de taxi en janvier 2012

Au mois de janvier 2012, alors que je me rendais à Dragoš accompagné de l'un de ces chauffeurs de taxi, les affaires ne marchaient plus et les candidats à ce type d'entrée en Grèce semblaient plus rares. Et pour cause : en 2011, le nombre de personnes interpellées avait chuté à 469¹⁸¹. Était-ce dû, comme l'évoquait mon interlocuteur, au durcissement des

¹⁸¹ Source : Ministère de l'intérieur de la République de Macédoine.

sanctions appliquées aux personnes transportant des individus entrés illégalement en République de Macédoine et/ou souhaitant passer en Grèce ? Cela semble peu probable, et l'explication principale semble devoir être cherchée ailleurs car, si l'alignement sur les modalités de contrôles des migrations irrégulières ont pu gêner ces passeurs occasionnels, la raison principale de la baisse du nombre de personnes arrêtées pour séjour irrégulier ou franchissement irrégulier de la frontière semble plutôt résider dans les transformations des modalités de son franchissement légal. Comme évoqué lors du second chapitre, celles-ci ont considérablement évoluées à partir de décembre 2009 : la mise aux normes européennes des législations nationales et des administrations albanaises et macédoniennes a permis le passage progressif de leurs citoyens¹⁸² de la dernière catégorie évoquée par D. Bigot et E. Guild en 2005 à celle de ressortissants d'un État inscrit sur la liste positive des visas Schengen.

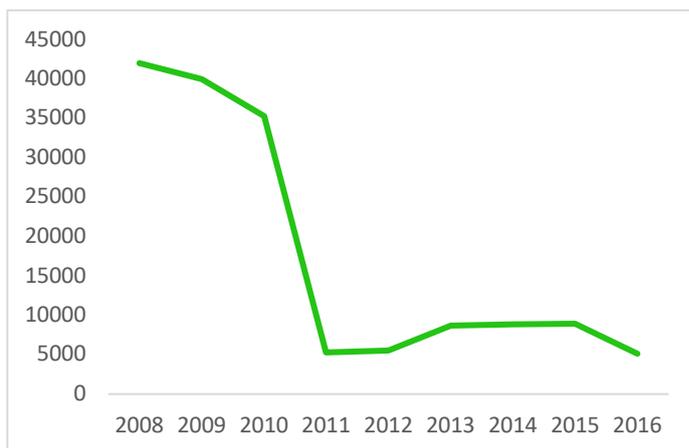


Figure 51 : L'évolution du nombre de franchissements illégaux de la frontière grecque depuis l'Albanie avant et après la libéralisation du régime de visa

Source : Agence Frontex

C'est bien cette mise en conformité qui a permis la reprise des mobilités transfrontalières des citoyens macédoniens et le rétablissement de contacts transfrontaliers à sens unique depuis les années 1990. Comme permet de l'observer la figure 51 au sujet des franchissements irréguliers sur ce que l'agence européenne Frontex nomme la « Route circulaire de l'Albanie vers

la Grèce », cette évolution réglementaire s'est automatiquement accompagnée de la baisse des franchissements irréguliers de la frontière macédonienne alors que la levée du régime de visa pour les citoyens macédoniens et albanais a rendu inutile ce type de franchissement, et que d'autres stratégies se sont développées pour permettre aux candidats au travail

¹⁸² La République de Macédoine a obtenu en décembre 2009 la levée du régime de visa de court séjour en même temps que la Serbie et le Monténégro, alors que la Bosnie Herzégovine et l'Albanie ont attendues la fin de l'année 2010.

saisonnier en Grèce ou dans le reste de l'Union européenne d'y rester plus longtemps que les 90 jours dont ils disposent. Car le contrôle aux frontières repose avant tout sur « les pratiques professionnelles des agents de la force publique » (Crosby, Rea, 2016 : 65), laissant ainsi la place à des arrangements frontaliers quant à son application. C'est grâce à ces pratiques que certains individus parviennent à brouiller les pistes de leur entrée dans l'espace Schengen pour y rester plus longtemps que la durée maximum de séjour à laquelle ils ont droit (voir encadré ci-dessous). C'est aussi grâce à ce pouvoir discrétionnaire des agents de la force publique qu'ont pu se mettre en place des pratiques du type de celles présentées dans le chapitre précédent, et que certains acteurs ont pu se spécialiser un temps dans ce commerce transfrontalier informel, profitant de leurs connaissances au poste frontière pour développer des pratiques interdites par une application plus stricte des règles du franchissement.

Un contrôle négocié

Originaire de la ville de Bitola, Nikola travaillait de 2014 à 2016 dans le nord de l'Europe, dans le secteur du BTP. Lorsque je le rencontre en 2016, cela fait plus de six mois qu'il y réside sans être retourné à Bitola. Constatant que la durée de son séjour excède celle à laquelle il aurait droit en tant que citoyen macédonien ne disposant pas de visa, je lui demandais de façon entendue s'il était également citoyen bulgare, à l'image d'un grand nombre de ses compatriotes résidant dans cette région (voir chapitre 7). Comme il me répondait que non, je lui demandais s'il disposait d'un visa Schengen. Là-encore la réponse était négative, et il me précisait qu'il résidait et travaillait illégalement dans son pays d'accueil. Pour s'y rendre, il utilisait les possibilités de déplacement que lui offraient désormais son passeport macédonien mais rejoignait l'Union européenne par un pays tiers, ce qui lui permettait, via des contacts bien placés, de s'arranger pour que sa date d'entrée n'apparaisse pas dans le SIS et que la durée de son séjour ne soit ainsi pas visible lors des contrôles.

Extraits d'entretiens réalisés à Bitola en janvier 2016

La libéralisation des régimes de visa entraînait également l'apparition de nouvelles formes de migration en provenance des États de la région. Certains États membres se retrouvaient

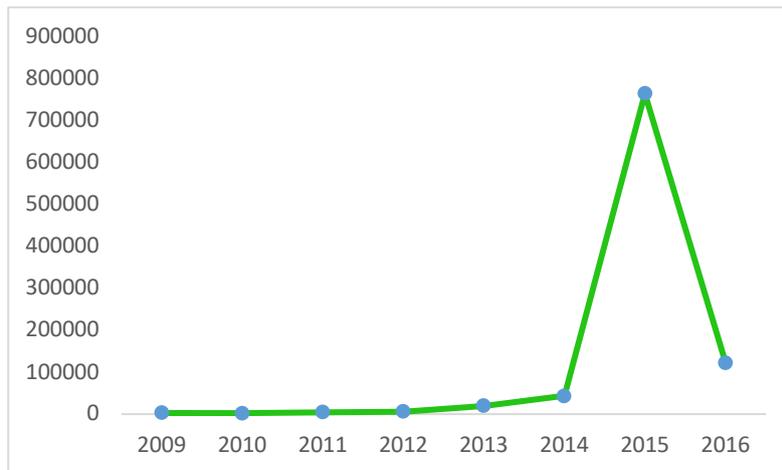


Figure 52 : Les franchissements frontaliers irréguliers sur la route des Balkans occidentaux.

Source : Frontex

ainsi dès 2010 confrontés à un nombre croissant de demandes d'asiles effectuées par des citoyens des pays des Balkans occidentaux, et ce malgré leur inscription sur la liste des pays d'origine sûrs. Les demandes d'asile déposées par des citoyens serbes ou macédoniens dans des pays membres de l'Union

ont ainsi augmentées dès 2010, passant de 5,3% de l'ensemble des demandeurs en 2009 à 12,6% en 2010¹⁸³. Ces chiffres diminuaient en 2011, malgré la hausse de la part des citoyens bosniens et albanais dans la catégorie des « citoyens des pays des Balkans occidentaux », tout en se maintenant à 8,5% de l'ensemble des demandes d'asile effectuées au sein de l'Union¹⁸⁴. L'entrée de ces demandeurs sur le territoire de l'Union se faisait généralement légalement via la Hongrie, et dans une moindre mesure la Slovénie, au moyen de voyages collectifs organisés en autobus et dont les principales destinations étaient l'Allemagne, la Suède, la Belgique et le Luxembourg¹⁸⁵. Depuis lors, les États de la région qui ont vu leur régime de visa libéralisé sont régulièrement rappelés à l'ordre par la Commission européenne comme par certains États membres confrontés à l'arrivée de ces demandeurs d'asile. Il leur est ainsi fréquemment reproché de ne pas suffisamment contrôler les sorties de leurs citoyens du territoire national et de manquer aux engagements pris en vue de la libéralisation. La menace d'un retour au régime de visa est ainsi régulièrement agitée en vue

¹⁸³ Données pour l'année 2010, issues de l'Annual Risk Analysis 2011 de l'agence Frontex. http://frontex.europa.eu/assets/Publications/Risk_Analysis/WB_ARA_2011.pdf

¹⁸⁴ Données pour l'année 2011, issues de l'Annual Risk Analysis 2012 de l'agence Frontex. http://frontex.europa.eu/assets/Publications/Risk_Analysis/WB_ARA_2012.pdf

¹⁸⁵ Frontex 2012, *op. cit.*

d'inciter les États concernés à plus de zèle dans le contrôle de leurs frontières et de leurs ressortissants.

Au tournant de 2010, l'émergence de la Route des Balkans

Mais alors que les migrations irrégulières régionales¹⁸⁶ à destination de la Grèce, caractéristiques des années 1990 et 2000, ralentissaient sous le double effet de la crise grecque et de la libéralisation des régimes de visa, les entrées illégales en Albanie ou République de Macédoine d'individus en provenance de Grèce ont quant à elles progressivement augmentées à partir de la fin des années 2000, jusqu'à ce que la crise migratoire et humanitaire liée à l'afflux de ces personnes sur ce qui est devenu la *route des Balkans* n'éclate à l'été 2015. Selon l'agence européenne Frontex, 764.038 franchissements illégaux de la frontière extérieure de l'Union par cette « route des Balkans occidentaux » ont été enregistrés cette année-là, avant de diminuer à 122.779 en 2016.

Si la période de 2015 et 2016 est exceptionnelle de par son ampleur et les situations de détresse qu'elle a engendrée, ce sont les prémices de cette dynamique que j'ai eu la possibilité d'observer au cours de mon terrain de recherche en République de Macédoine. Alors que j'interrogeais des officiers de police en charge du contrôle de frontières, j'étais surpris de les entendre me parler dès 2011 de l'augmentation significative du nombre de franchissements irréguliers qu'ils observaient sur le secteur de Niki/Medžitlija.

Nous interpellons de nombreuses personnes qui se présentent comme afghans ou pakistanais. Ils franchissent la frontière de nuit le long de la voie ferrée entre Neos Kafkasos et Kremenica, puis la longent jusqu'à la gare de Bitola où ils attendent un train pour Skopje ou prennent un taxi pour rejoindre la frontière serbe.

Un officier de police macédonien, mars 2011

¹⁸⁶ Ces observations sont aussi valables dans le cas de l'Albanie, comme l'illustre un rapport sur le profil des migrations en Albanie réalisé par le ministère de l'intérieur du pays en 2015. Voir « Albania. Extended migration profile 2012-2014 », Ministère de l'intérieur de la République d'Albanie, Tirana, 2015

Dans les faits, c'est bien au début des années 2010 que l'on constate en République de Macédoine une évolution du profil des personnes interpellées pour franchissement irrégulier de la frontière macédonienne avec le passage de plus en plus fréquents d'individus venus d'Asie centrale, d'Afrique ou du Moyen-Orient. Seulement 53 personnes venues de ces régions avaient été arrêtées en 2010, contre 105 en 2011 puis 225 en 2012, et 193 sur les 4 premiers mois de l'année 2013 (Stanojoska et al, 2015 :10). Les témoignages recueillis en 2012 dans les villages albanais frontaliers de la Grèce, tels que celui de Medžitlija, allaient dans le sens de ces données et faisaient état du passage fréquent de migrants venus d'Afrique du nord au moment des printemps arabes. A l'hiver 2012, une franco-macédonienne résidant à Bitola était appelée par la préfecture de la ville pour faire office de traductrice entre la police et un groupe de plus d'une dizaine d'individus qui se présentaient comme marocains, et qui avaient été interpellés sur une route reliant la frontière à la ville macédonienne. L'interrogatoire se focalisait alors sur d'éventuels passeurs qui leurs auraient fait franchir la frontière, sans succès malgré les menaces de mauvais traitement émises par les policiers. Selon leur traductrice, ces hommes venus du Maghreb étaient d'ailleurs étonnés de se trouver dans un pays, la République de Macédoine, dont ils n'avaient jamais entendu parler alors que les personnes les ayant conduits sur cette route leur avaient dit qu'ils entraient en Serbie, témoignant d'une période où la Route des Balkans restait encore méconnue chez les migrants.

C'est également à cette période, en janvier 2012, que j'étais appelé par une connaissance au sein de la police locale dans la ville de Florina, en Grèce. Me faisant franchir la frontière, il me demandait de venir l'aider à communiquer avec un groupe d'Algériens qui avaient été arrêtés à proximité de l'ancien passage frontalier ferroviaire de Neos Kafkasos. Gêné par la position qu'il me demandait de prendre, j'acceptais à condition que l'entretien soit informel et que je puisse mener la conversation librement, en français, et que je sois dans une simple position de traducteur en vue d'établir un dialogue que je voulais très bref sur les questions des policiers mais plus long sur le parcours de ces personnes et surtout leurs conditions de rétention dans une zone où le passage était encore faible et où les acteurs associatifs étaient absents. Je rejoignais mon ami au poste de frontière de Niki pour que nous nous rendions à la petite et vétuste station de police de Neos Kafkasos où je découvrais un groupe d'une dizaine d'hommes qui voyageaient ensemble et m'étaient tous présentés comme algériens.

Ils étaient installés dans une cellule de moins de 10m², bien trop étroites pour le groupe qu'ils composaient. Derrière les barreaux qui les tenaient enfermés, la porte de la station de police manquait, laissant entrer le froid en ce mois de janvier où la température extérieure ne dépassait que difficilement les 0°C. et où la promiscuité et les vieilles couvertures militaires qui leur avaient été données étaient les seules sources de chaleur. A mon arrivée, deux officiers de police présents sur place interrogeaient mon ami sur ma présence. Il leur répondait dans un macédonien typique des villages de la région de Florina et me présentait comme français, résidant à Bitola à même de les aider dans l'interrogatoire. A ma surprise, les policiers venaient me saluer dans le même macédonien que mon ami et s'amusaient de la situation, un français venant traduire des questions en *Naše* à des policiers grecs, le tout à moins de 500 mètres de la frontière entre la Grèce et la République de Macédoine. Une fois les présentations terminées, les policiers m'annonçaient qu'ils souhaitaient des informations sur le parcours des individus qu'ils avaient arrêtés, mais que la chose la plus importante à leurs yeux était qu'ils leur annoncent leur destination. Je comprenais alors qu'ils cherchaient à prouver leur volonté de franchir illégalement la frontière pour sortir de Grèce, alors qu'ils avaient été arrêtés à proximité de cette frontière mais toujours sur le territoire grec.

La conversation s'amorçait alors avec l'un des hommes retenus, un algérien âgé d'un peu plus de 20 ans qui parlait un très bon français. Je me présentais alors et profitais du fait que les policiers ne parlent pas français pour leur poser des questions sur leurs conditions de détention, qu'ils présentaient, sans surprise au regard des conditions matérielles, comme difficiles. Parti d'Algérie, mon interlocuteur avait rejoint Istanbul par avion avant de franchir la frontière gréco-turque dans la région de l'Evros. Lorsque je lui demandais ce qu'ils comptaient faire, il me répondait que leur souhait était de s'installer en Grèce et d'y travailler. Cette réponse était loin de satisfaire les policiers qui m'avaient sollicité, et qui se faisaient particulièrement insistants. Faisant mine d'insister sur ce point, je poursuivais ma conversation sur une autre voie. J'apprenais alors que mon interlocuteur avait déjà vécu en France, à Saint-Denis, d'où il avait été expulsé peu de temps auparavant et où il cherchait désormais à retourner. Pressé par les policiers de terminer ma conversation après leur avoir dit une nouvelle fois que le groupe cherchait à s'établir en Grèce, je saluais donc le jeune homme en lui disant de me faire appeler s'ils étaient arrêtés de l'autre côté de la frontière.

La Macédoine, une nouvelle étape sur les routes migratoires à destination de l'UE

Ces propos entrent en résonance avec les informations fournies par les rapports de l'agence Frontex à la même époque. Celle-ci notait dans son *Annual Risk Analysis Report* de 2012 que les franchissements irréguliers de la frontière gréco-macédonienne, axe principal de la *Route des Balkans*, étaient en augmentation depuis 2010, avant que leur croissance ne s'accélère au cours du second semestre 2011. Selon l'Agence européenne, cette croissance serait initialement liée à la hausse des franchissements irréguliers sur la section terrestre de la frontière entre la Turquie et la Grèce, le long du fleuve Evros, qui connaît elle aussi une forte augmentation de ce type de franchissements au cours de la période 2009-2012. Pourtant, l'évolution postérieure de la situation semble l'infirmier puisque les franchissements enregistrés dans la région de l'Evros chutent sensiblement à partir de 2012, alors que les contrôles menés par les autorités grecques et Frontex s'y renforcent considérablement, avec notamment la décision du gouvernement grec de l'époque d'installer une clôture le long du trajet. A contrario, la fréquentation de la route des Balkans occidentaux continue de croître, jusqu'au pic déjà évoqué précédemment.

Il convient alors de rappeler que l'augmentation des franchissements frontaliers dans la région de l'Evros ne constitue en aucun cas l'apparition de nouveaux flux migratoires à destination de la Grèce, mais bien un report des flux traversant la mer Égée au fil des années 2000 vers un espace dans lequel l'évolution de contexte local devenait favorable¹⁸⁷ et le contrôle migratoire était alors estimé comme moindre (Bathaïe, 2013 ; Del Biaggio, Campi, 2013 ; Pillant, 2014). Le renforcement du contrôle sur cette partie terrestre à partir de 2012 a d'ailleurs eu pour conséquence le retour dans la région de l'Égée des principaux flux de franchissement irrégulier de la frontière gréco-turque, à l'image de ce qui avait cours durant les années 2000. L'émergence en 2009 de la région de l'Evros parmi les points d'entrée les plus fréquentés entre la Grèce et la Turquie, comme l'évolution des routes migratoires en direction de l'espace Schengen dans leur ensemble, est donc à mettre directement en

¹⁸⁷ C'est en 2009 que la Grèce annonce avoir complété les objectifs de déminage de la frontière terrestre la séparant de la Turquie, alors que plusieurs accidents concernant notamment des migrants avaient été recensés les années précédentes.

relation avec la recomposition permanente des dispositifs de contrôle instaurés par les États européens et l'UE pour suivre les flux (Clochard, 2010). Suivant ce point de vue, il semble peu pertinent d'avancer que la hausse de la fréquentation de la route des Balkans occidentaux soit liée au déplacement d'une région d'entrée en Grèce de quelques centaines de kilomètres au nord.

A l'inverse, cette analyse devrait plutôt tenir compte de l'évolution du contrôle aux différentes portes de sorties utilisées par les migrants présents en Grèce pour quitter un pays qui n'est bien souvent qu'une étape dans leur parcours migratoire (Bathaïe, 2009). Il semble que l'émergence des Balkans occidentaux sur la carte des migrations internationales à destination de l'Union européenne soit directement liée au renforcement du contrôle de la frontière maritime entre la Grèce et l'Italie, pourtant frontière intérieure de l'espace Schengen. C'est en effet en 2011 qu'est inauguré le nouveau terminal portuaire de Patras, rénové en vue de rendre très difficile l'accès irrégulier aux ferries partant pour l'Italie, de même que le port d'Igoumenitsa, rénové en 2003 mais où les contrôles ont été fortement renforcés depuis cette période. C'est également durant cette période qu'émergent à nouveau les contrôles, drastiques et parfois abusifs¹⁸⁸, réalisés par les autorités italiennes dans les ports d'arrivées des ferries en provenance de Grèce. L'impact de ce renforcement des contrôles ainsi que la dangerosité croissante de la route maritime entre la Grèce et l'Italie qui en découle sont aussi évoqués par les migrants ayant choisis d'emprunter la route des Balkans avant 2015 (Dujmovic, 2013). A Patras, ces éléments ainsi que les tensions qui agitent la société grecque autour des questions de migrations ont contribué à l'instauration d'un climat particulièrement difficile pour des migrants de plus en plus touchés par la violence des autorités ou de groupes d'extrême droite, les maintenant dans une peur perpétuelle des agressions (Del Biaggio, Campi, 2013), contribuant possiblement à l'attrait croissant de la voie de sortie du « piège grec » (Pillant, 2017) que représente la route traversant la République de Macédoine.

¹⁸⁸Voir le rapport de l'ONG Human Right Watch, « Turned Away. Summary Returns of Unaccompanied Migrant Children and Adult Asylum Seekers from Italy to Greece », 21/01/2013.
https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/italy0113ForUpload_0.pdf

Le tournant de 2010 et les années qui le suivent représentent donc une période de changement important dans les dynamiques migratoires observées à la frontière macédonienne. Alors que l'aspect régional des migrations irrégulières qui la traversaient s'atténuait face aux nouvelles possibilités de franchissement frontaliers et aux nouvelles logiques migratoires qui ont émergé à leur suite, elle a commencé à apparaître dans la géographie des migrations comme la première étape d'une route des Balkans naissante, reliant la Grèce aux autres pays de l'Union européenne et de l'espace Schengen. Dans les deux cas, qu'il s'agisse des conséquences de la libéralisation des régimes de visa ou du renforcement du contrôle aux frontières de la Grèce, l'Union européenne apparaît comme l'acteur central de ces évolutions de par son pouvoir réglementaire qui conditionne les stratégies migratoires des individus comme l'attitude des États, et nous pousse à nous interroger sur la place plus générale de l'Union dans un contexte d'intégration européenne qui reste celui qui prévaut en République de Macédoine, malgré les tumultes grandissants auxquels le pays fait face.

3. Quelle/s européanisation/s ?

Correspondant aux observations émises ci-avant, le terme d'européanisation est fréquemment employé aujourd'hui pour désigner les processus institutionnels et politiques en lien avec les objectifs d'intégration européenne. Il insiste sur la production et la diffusion par l'Union d'un certain nombre de normes, mais aussi de valeurs, dont le but avoué serait d'entraîner l'alignement des législations nationales sur l'Acquis européen et de produire pour les pays considérés une incitation au changement en vue d'une adhésion pleine et entière aux instances européennes. A ce titre, l'« européanisation » est entendue comme « un processus de construction territoriale, institutionnelle et de valeurs, orienté vers une certaine convergence d'échelle macro » (Groza et Rey, 2008 : 291). Le mode opératoire en est le *policy transfer* ou transfert de modèles juridiques ou politiques sous la forme d'incitations et d'injonctions diverses, conditionnant les aides à la coopération et à terme l'adhésion des pays concernés (Bulmer *et alii*, 2007).

Mais les modalités de ce processus, parfois également qualifié d'« UEization » (Wallace, 2000 ; Flockhart, 2010), reposent sur des réalités multiples injustement

regroupées au sein d'un concept de transition postsocialiste qui faisait converger ces situations multiples au moyen de la définition d'un chemin commun vers un avenir qui devait voir l'avènement de l'économie de marché et de la démocratie. Ce faisant, il ne permettait pas de « rendre suffisamment compte de la diversité et de la complexité de ces sociétés, ainsi que de la fluidité existant parmi et entre les réalités des mondes socialistes et postsocialistes » (Doyon, Brotherton, 2008 :8). Cette vision, qui a servi de base aux actions concrètes des institutions internationales dans les pays d'Europe de l'est et des Balkans dans les années 1990 (cf. chapitre 2), est aujourd'hui perçue comme une « mise en récit simplificatrice et réifiante du progrès et de la modernité et sous-tend un jugement de valeur, l'idée que les « post » devraient rattraper leur déficit de développement ou de modernité, une sorte de « *temporal othering* » qui servirait la domination de ceux qui définissent les valeurs et les normes-modèles » (Blondel, Javourez, Van Effenterre, 2015 :14). Ces critiques peuvent alors être transposées à une notion d'européanisation se rapportant au rapprochement institutionnel et social entre pays (notamment) de la région et UE, et qui tend à décrire le processus d'alignement normatif lié à l'intégration, par les pays candidats, de l'acquis communautaire dans leur législation nationale. Plus largement, elle décrit la pénétration de la dimension européenne dans les systèmes politiques et les arènes de politique publique nationaux (Radaelli, 2003). Ainsi, l'européanisation ne s'arrêterait pas à un seul processus normatif, institutionnel et serait aussi un processus relationnel de construction, d'évolution, de diffusion, de règles aussi bien formelles qu'informelles et de croyances partagées (Radaelli, 2004).

Bien que le processus se veuille homogénéisant, la multiplicité des situations des pays des Balkans occidentaux se manifeste bien par le caractère parcellaire des adhésions réalisées (Slovénie, 2004 ; Bulgarie et Roumanie, 2007 ; Croatie, 2013), des différents degrés d'avancement des processus d'intégration selon les pays et de ses points de blocage. La Roumanie, la Bulgarie ont ainsi fait dès le début des années 1990 le choix d'un « retour à l'Europe » (Ragaru, 2007 : 33). La Slovénie a quant à elle signé ses premiers accords politiques avec l'Union le 10 juin 1996 au sujet de ses relations politiques et commerciales ainsi que de la coopération technique et financière, avant de déposer le jour même sa candidature d'adhésion et d'intégrer l'Union dès 2004 à la faveur de réformes politiques et économiques rondement menées (Cattaruzza, 2008). L'évolution de la dénomination de la

région utilisée au sein des institutions européennes en est d'ailleurs un signe : alors que celle-ci a rapidement été lue au prisme de l'intégration européenne des États qui la composent, comme en témoigne la notion de « Balkans occidentaux » aujourd'hui présentés comme regroupant les pays balkaniques non-membres de l'Union. C'est ainsi que la Croatie est sortie de cette catégorie à la faveur de son intégration européenne le 1^e juillet 2013.

De Balkans au sens large, nous sommes passés à Balkans occidentaux, qui désignent tous les pays actuellement en attente d'adhésion à l'UE (pays ex-yougoslaves moins la Slovaquie plus l'Albanie), puis à la notion « débalkanisée » d'Europe du sud-est, dont les contours sont plus flous. Elle désigne tantôt l'ensemble de la péninsule balkanique, tantôt les seuls Balkans occidentaux. Toutes les dénominations cohabitent aujourd'hui dans les discours officiels sans que l'une ou l'autre n'ait d'ascendant réel, laissant percevoir une hésitation profonde sur la délimitation de la région à prendre en considération.

Cattaruzza, 2008

Il en va de même avec la variabilité des représentations et des expériences associées à ces processus, qui incite à tout le moins à considérer des « européanisations plurielles » (Surel, Bafoil, 2008). La République de Macédoine présente à ce titre un parcours particulier dans ses relations à l'Union européenne, dominé du côté macédonien par un fort sentiment d'injustice alors que la voie de l'adhésion a longtemps été perçue dans le pays comme bloquée par la Grèce en raison du conflit diplomatique qui les oppose depuis 1991. Les injonctions aux réformes venues de Bruxelles ont ainsi perdu de leur sens à la fin des années 2000 alors que ce blocage remettait en cause le fonctionnement de la politique de la « carotte et du bâton » (Bechev, 2006). Bien que le suivi des préconisations politiques et économiques de l'Union ait été censé permettre l'avancée sur la voie de l'intégration européenne (Cattaruzza, Chaveneau-Le Brun, 2007), la fin de non-recevoir émise par la Grèce à une intégration de la République de Macédoine tant que le conflit du nom ne serait pas réglé rendait vains les efforts entrepris par le pays en vue de faire partie de l'Union, alors qu'un changement du nom restait inconcevable pour une large majorité de citoyens. Ce blocage promis a alors été largement utilisé par le gouvernement de droite nationaliste de Nikola Gruevski pour décrédibiliser l'Union et organiser une dérive autoritaire du régime en

faisant passer les critiques européennes comme un complot organisé par les ennemis extérieurs contre une République de Macédoine contestée dès son indépendance.

Par ailleurs, les transformations majeures qui ont eu lieu depuis les années 1990 n'ont pas touché les seuls États de la région. Suite à la chute du mur de Berlin, c'est également l'Europe elle-même qui s'est transformée profondément, en réaction notamment à la chute des régimes socialistes des pays d'Europe de l'est et du sud-est et à leur destin européen évoquée dès les années 1990. Aux changements nés de l'élargissement à 27 de l'Union s'ajoutent depuis 2008 les crises qui traversent certains États-membres et surtout, plus récemment, la farouche remise en question de la construction européenne symbolisée par le vote de la Grande-Bretagne en faveur du Brexit et l'arrivée aux portes du pouvoir des partis populistes dans de nombreux pays européens. Ces développements contemporains interrogeant ainsi la présomption d'un modèle européen stable et homogène, et d'une construction européenne purement intégratrice et régulatrice, alors même que certaines études pointent le « pluralisme » ou « l'incertitude » à l'œuvre au sein même d'institutions européennes dépendantes des dynamiques nationales à l'œuvre dans ses pays membres. (Abelès, Bellier, Mc Donald, 1993 ; Abelès, 1997 ; Bellier et Wilson, 2000). A la pluralité des processus s'ajoute alors aujourd'hui une dimension d'incertitude ainsi qu'une fragmentation qui les éloigne du modèle d'une européanisation perçue comme un vecteur de « rattrapage d'un supposé retard de développement, d'un supposé déficit de modernité au regard d'un ouest-européen alors idéalisé (Blondel, Javourez, Van Effenterre, 2015 :10). A l'image de la transition dépeinte par Burrawoy et Verdery (1999), l'européanisation apparaît elle aussi comme incertaine.

Ce processus contemporain étroitement lié à une institution supranationale ne doit cependant pas faire oublier que cette notion a également constitué une grille d'interprétation puissante des transformations politiques et culturelles des sociétés du sud-est européen au cours du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle. Dans ce cadre, l'européanisation désigne alors l'influence modernisatrice des puissances européennes sur des sociétés se trouvant reléguées à la périphérie culturelle de l'Europe. Synonyme d'occidentalisation, elle se manifeste par une homogénéisation culturelle (dans des domaines aussi divers que les idées politiques, les arts, les pratiques vestimentaires, les formes urbaines, etc.) allant de pair avec une « désorientalisation » (ou plus spécifiquement une désottomanisation) des modes de

vie et des formes sociales. « S'européaniser » est d'abord de l'ordre d'une acculturation voulue ou subie : qu'on la désire ou qu'on la déplore, l'europanisation constitue à ce titre moins un état de fait qu'un mode de distinction opérant également au sein des sociétés considérées (Herzfeld, 1987 ; 2007). Mais bien que le contexte historique actuel soit aujourd'hui fort différent de ce qu'il était au 19^e et au début du 20^e siècle, la notion d'europanisation continue de porter en elle une certaine dimension civilisatrice tant dans sa dimension administrative que dans sa dimension immatérielle. L'alignement technique sur l'acquis communautaire est présenté comme le moyen de la modernisation du fonctionnement des États candidats en favorisant les pratiques démocratiques, présentées comme « bonnes pratiques », pour les rapprocher d'un modèle de gouvernance occidental présenté comme idéal malgré les ratés que peuvent rencontrer dans ce secteur les pays porteurs de cette vision dans le cadre de l'Union.

Cette vision est aussi portée par la diffusion de *valeurs européennes*, définies lors du traité de Lisbonne, et dont l'expression doit être favorisée par les réformes appliquées par les États candidats. C'est sur le terrain que cette dimension est le plus palpable, et notamment au sein de pays appartenant à un espace, les Balkans, qui s'est trouvé construit et défini dans une position d'entre-deux dont découle un « L'imaginaire balkanique » comme « autre de l'Europe » (Todorova, 1997, Jezernik, Mursic et Bartulovic, 2007, Cattaruzza & Sintès 2012), alors que l'europanisation peut être à la fois perçue comme le vecteur d'une acculturation et de la disparition d'une histoire et de traditions pluriséculaires (Todorova, 2004). Elle peut également être perçue comme une entreprise salutaire de « débalkanisation » (Yérasimos, 2002) entendue comme neutralisation des dangers associés à ces particularismes, comme le montrent les travaux de Stef Jansen qui souligne que malgré les divergences d'interprétation des notions de « Balkans » et d'« Europe », ceux-ci fonctionnent comme « un discours écartelé entre deux pôles, (...), c'est une dichotomie presque toujours chargée d'un ton moral. Il existe un pôle indiscutablement positif (évidemment l'« Europe ») et un incontestablement négatif (« Balkans ») (Jansen, 2002 :36).

Le plus souvent, dans les conversations quotidiennes, tant à Belgrade qu'à Zagreb, mentionner « Balkans » dans une conversation exclut les étrangers de la discussion, et encore plus de jugements quant à la situation dans les États post-yougoslaves (Van de Port, 1999).

L'affirmation du droit à une identité particulière, différente de l'« Europe », les standards « normaux » sont automatiquement placés hors-jeu et permettent donc de considérer tout autre explication comme non nécessaire : « Ces sont les Balkans. Tu ne comprends pas ça toi ».

Jansen, 2002

La diversité des situations, des sphères d'actions et des interprétations dont cette notion est l'objet appelle alors à discerner des européanisations plurielles et hétérogènes, comme une possible manifestation des « modernités multiples » d'Eisenstadt (Eisenstadt, 2002).

Les réinterprétations continues de la modernité et les contestations qui en découlent ne sont pas immuables. Tous ces mouvements évoluent, tant en leur sein que dans leurs rapports mutuels, s'appliquant continuellement à retravailler différents thèmes et raisonnements. Cette tendance indique que le programme culturel de la modernité constitue une référence pour tous, positive ou négative. Dans toutes les sociétés, ces tentatives d'interprétation de la modernité se voient constamment modifiées sous l'influence de forces historiques émergentes. (...) À chacune de ces périodes se constitue non pas un modèle de modernité, mais de multiples modèles, dans la formation desquels les faits historiques et l'héritage culturel civilisationnel des différentes sociétés jouent un rôle essentiel, à l'image de l'évolution européenne.

Eisenstadt, 2007

Si l'européanisation culturelle et sociale qui a accompagné, dans les Balkans, le passage des Empires aux États-nations, n'est pas de même nature que l'européanisation administrative, politique et institutionnelle à l'œuvre dans les processus actuels d'intégration à l'Union européenne, celle-ci en transporte néanmoins une dimension conséquente, réactualisée à la lumière des idéaux et « valeurs » mis en avant au cours du processus de construction européenne. Rappelons à ce titre que l'objectif premier mis en avant pour justifier la construction européenne réside en la pacification d'un continent marqué par les conflits à répétition et étant perçu comme à l'origine du déclenchement de deux guerres mondiales. Dans ce discours présentant l'Union européenne comme la solution à toutes les tensions, le marché commun et l'intégration économiques et institutionnelle croissante doivent

protéger les pays membres contre un retour des tensions politiques et toute escalade de violence. Cet objectif présenté comme rempli en Europe de l'ouest a servi de base à l'élargissement européen en direction des ex républiques socialistes.

Aux débuts de la coopération régionale : résoudre les conflits

Et c'est bien la paix qui est avancée comme l'un des objectifs majeurs de l'intervention de l'Union dans la péninsule balkanique depuis le début des années 2000, alors que la période précédente avait été plutôt marquée par une certaine inaction, voir une véritable impuissance à résoudre les guerres yougoslaves. Les divisions entre France et Allemagne, puis les positions non-interventionnistes de la Grande-Bretagne (Rupnik 2011) avaient eu raison de leur capacité d'action face à l'embrassement de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine (1991-1995). L'issue du conflit, et les accords de Dayton en 1995, signait ainsi le succès de la position pragmatique et efficace des États-Unis aux portes de l'UE. Face à ce qui a été présenté sans ménagement par certains comme un camouflé¹⁸⁹, l'Union européenne redresse la barre dans la seconde moitié des années 1990. Ses armées deviennent les principaux pourvoyeurs des forces internationales dans les Balkans et ses responsables cherchent à développer une série d'instruments destinés à inciter le développement économique¹⁹⁰. Le discours de clôture du président Chirac, lors du sommet de Zagreb en 2000, témoigne bien des intentions comme des représentations des dirigeants de l'Union vis à vis des Balkans.

« A l'occasion de ce Sommet les participants ont clairement souligné que la réconciliation régionale et la démocratie d'une part leur rapprochement avec l'Union européenne d'autre part étaient deux processus indissociables. Le chemin de la paix, le chemin des droits de l'Homme, le chemin de la stabilité, c'est le chemin qui conduit à l'Europe. Tout autre

¹⁸⁹ Richard Holbrooke qualifiait le conflit en Bosnie-Herzégovine d' « échec collectif le plus grave de ces trente dernières années » (Rupnik 2002)

¹⁹⁰ C'est le cas notamment du programme CARDS, doté de 5 millions d'euro pour 5 ans à partir du sommet de Zagreb de 2000

chemin éloigne naturellement de l'Europe ».

Jacques Chirac, 24 Novembre 2000, Zagreb

Depuis, l'ensemble des textes réglementaires porte la trace d'une même intention : les Balkans qui auraient connu une période de « réfrigération » des querelles ancestrales au temps du communisme, réapparues à la faveur de la chute du mur de Berlin (Rupnik 1998). Celles-ci doivent alors être « recongelées » au plus vite par la neutralisation des violences, mais surtout par le soutien au développement de son économie, perçue comme le meilleur outil de pacification. Aux interventions engagées par des pays membres de l'Union lors des conflits kosovars et macédoniens de 1998 et 2001, l'Union européenne a également avancé la perspective d'intégration comme un élément de réconciliation. L'accord signé lors de ce même sommet de Zagreb en 2000 explicite la convergence pure et simple entre processus d'intégration européenne et réconciliation :

« Démocratie, réconciliation et coopération régionales d'une part, rapprochement de chacun de ces pays avec l'Union européenne d'autre part, forment un tout » (...) L'Union européenne confirme sa volonté de contribuer à consolider la démocratie et de soutenir résolument le processus de réconciliation et de coopération entre les pays concernés. »

Déclaration finale du sommet Union européenne - Balkans, Novembre 2000

Depuis, les textes produits par l'Union confirment et renforcent ce lien entre sécurité régionale et perspective d'intégration. On le retrouve au cœur du processus de stabilisation et association au cours des années 2000, bien qu'il soit resté centré sur la question de la stabilisation jusqu'au sommet Union européenne-Balkans occidentaux de Thessalonique en 2003. C'est à cette occasion que le basculement vers une plus grande association et intégration au sein des structures européennes de ces pays s'est trouvé officiellement affirmé (Toeglhofer, Wunsch, 2010). Pourtant, cet objectif de réconciliation mérite d'être débattu à la lumière de plusieurs questions sur les effets d'une paix orchestrée ainsi depuis l'extérieur. Ces conditions politiques nouvelles portent-elles véritablement les ferments les plus efficaces de la réconciliation ? Il apparaît en effet que les accords d'Ohrid n'ont pas permis le développement d'une meilleure coopération entre communautés. Au contraire la

ségrégation et le cloisonnement semblaient s'être accusés en raison de dynamiques sociales et politiques (Bourvic 2005 ; Ragaru 2007). Ces constatations ont mené Anthony Oberschall à affirmer que, s'il existe deux formes de « paix ethnique », l'une fondée sur la ségrégation, l'autre sur la coopération (Oberschall 2007), c'est bien la première qui aurait été mise en œuvre au Kosovo, en Bosnie-Herzégovine et en République de Macédoine, et celle-ci ne semble pas présenter les meilleures garanties de réconciliation des antagonistes. Par ailleurs, le renforcement de la reconnaissance du droit des minorités, permis par le droit international et soutenu par l'UE, peut aussi conduire au raidissement des définitions ethniques et des antagonismes nationaux, plutôt qu'à leur résolution (Riedel, 2002).

On peut néanmoins se demander, l'image de Lura Pollozhani et Dane Taleski, si la crise politique que traverse la République de Macédoine depuis 2014 n'est pas en train de déplacer le clivage ethnique macédonien vers un clivage lié au soutien au VMRO-DPMNE (Pollozhani, Taleski, 2015), comme semble le suggérer l'intégration de candidats albanais par le SDSM et ses bons résultats dans des localités majoritairement peuplées de populations albanaises. L'épisode actuel de cette crise, qui voit le président Gjorgi Ivanov refuser de charger le leader de la nouvelle majorité de former un gouvernement, en dénonçant ses promesses faites aux partis albanais au sujet du bilinguisme de l'administration, souligne cependant l'actualité d'un clivage ethnique qui semble dorénavant se fragmenter autour de lignes partisans. Pour finir, difficile de créditer complètement l'hypothèse d'une marche pacificatrice vers l'intégration régionale au sein de l'Union grâce au voisinage d'États-membres car, dans la région des Balkans contrairement à l'Europe centrale, les revendications croisées opposent ces mêmes pays déjà intégrés dans l'Union et les pays candidats ou candidats potentiels. Cet état de fait peut au contraire faire obstacle au processus d'intégration, comme on l'a vu pour la querelle du nom de la République de Macédoine mais aussi pour le contentieux frontalier entre Slovénie et Croatie (Krucic 2002, Rupnik 1998).

La coopération régionale, un outil d'intégration

Ainsi, et parallèlement à la pacification, l'Union européenne a également conduit dans la région un objectif d'arrimage de ces espaces au reste de son territoire, et c'est à la fin des années 1990 que les Balkans occidentaux obtiennent une place à part entière dans ce processus d'intégration. Le conseil européen de Cologne de Juin 1999 affirmait pour la première fois, dans le cadre du Pacte de Stabilité pour l'Europe du sud-est, l'objectif d'une pleine et entière intégration, qui devait être possible grâce à la mise en place du processus de stabilisation et d'association qui constitue le cadre de la politique de l'Union vis-à-vis des pays des Balkans occidentaux jusqu'à leur adhésion (Blondel, 2016, Javourez, Pillant, Sintès, à paraître)

C'est dans ce contexte historique et territorial spécifique que se déploient les programmes et projets de coopération transfrontalière (*cross-border cooperation – CBC¹⁹¹*) promus par l'Union européenne. Constituant l'une des dimensions de la coopération territoriale européenne, aux côtés des coopérations transnationales et interrégionales, ces dispositifs jouent un rôle majeur dans le transfert d'un certain nombre de normes « européennes » aux pays du Voisinage en vue de leur adhésion future. De façon effective, ce processus se fonde sur la signature et la mise en œuvre d'un *accord de stabilisation et association* qui implique une libéralisation graduelle des échanges entre l'Union et le pays concerné, une aide technique et financière ainsi que l'encouragement de la coopération régionale, qui n'a cessé de prendre une place de plus en plus importante depuis lors.

C'est à travers certains de ces instruments destinés à apporter une aide technique et financière (CARDS et PHARE notamment) que furent initiés les premiers programmes de coopération transfrontalière. Ceux-ci ont pris une place plus importante à partir de 2007, lorsque les différents instruments concernés se sont trouvés regroupés au sein de l'Instrument d'Aide de Pré-adhésion (IAP) qui intégrait la coopération transfrontalière

¹⁹¹ Largement usité dans la littérature institutionnelle, l'acronyme CBC sera utilisé dans la suite du texte pour désigner les dimensions formelles et administratives de la coopération transfrontalière.

comme la seconde composante des cinq comportées par ce nouvel instrument¹⁹². Plaçant les États et les institutions locales en position de responsables, ces programmes affichent pour objectif de rapprocher les populations vivant dans des espaces souvent marginaux au sein de leurs territoires nationaux, en y instaurant un processus de développement transfrontalier visant au développement de relations dites de « bon voisinage ». La pierre angulaire de cette coopération transfrontalière est le « *bénéfice commun* » que chacun des pays est sensé en tirer : l'établissement de normes communes devrait permettre d'y impulser un processus de décision et de programmation équitable et équilibré pour stimuler la coopération et l'intégration économique entre les États concernés. Il faut noter qu'une telle philosophie n'a pas été échafaudée au départ pour les pays des Balkans occidentaux. Perçus comme des espaces symboliques de la construction européenne, les espaces frontaliers ont en effet été ciblés dès le tournant des années 1990¹⁹³ par des programmes de coopération transfrontalière tel qu'INTERREG, censés favoriser et développer les relations de part et d'autre des frontières de l'ensemble des pays membres (Velasco-Graciet, 2006).

Directement inspirée des programmes en cours au sein de l'Union et élaborés au sein des institutions européennes, la coopération transfrontalière IAP est un processus hautement standardisé et réglementé. Suivant de très près les règles des Fonds Structurels européens, dont sont issus les programmes INTERREG, ces programmes poursuivent explicitement un objectif de formation, visant à préparer les pays et les institutions concernées à la politique de cohésion de l'Union européenne, les insérant ainsi dans le processus d'adhésion, renvoyant ainsi à une européanisation institutionnelle évoquée ci-avant. Signant un accord, les États s'engagent de leur côté dans la coopération sans y être formellement contraints par l'UE. Ce sont ensuite eux qui organisent de façon bilatérale la mise en place des structures qui présideront par la suite au processus de coopération en suivant les réglementations européennes.

¹⁹² Les cinq composantes de l'IPA sont : Aide à la transition et renforcement des institutions, la coopération transfrontalière, le développement régional, le développement des ressources humaines et le développement rural.

¹⁹³ La première version du programme INTERREG concernait la période de programmation s'étalant de 1989 à 1993.

Dans la pratique, il appartient aux États coopérant de mettre en place les institutions transfrontalières dédiées à la conduite de la CBC. Le programme de coopération transfrontalière entre la Grèce et la République de Macédoine a ainsi débuté en 2006 par l'établissement d'une *task force* composée de représentants des deux États qui ont élaboré le cadre du programme qu'ils souhaitaient mettre en place. Après six réunions conjointes et des consultations conduites sur le terrain, celle-ci a rendu un document de programmation dont le processus d'élaboration a pris fin en novembre 2008 et qui définissait les grands axes du programme mis en place. C'est également dans ce document que se trouve définie, dans le cadre des règlements européens, l'espace éligible aux projets du programme, composé des régions de niveau NUTS III¹⁹⁴ ou équivalent, situées de part et d'autre de la frontière, auxquelles sont ajoutées les régions de Thessalonique et du sud-ouest de la République de Macédoine, incluant la ville d'Ohrid, au nom de la « règle de flexibilité territoriale ».

NUTS III level regions (or equivalent) along borders between the Community and the beneficiary countries, taking into account potential adjustments needed to ensure the coherence and continuity of the co-operation action.

Programming document for the Greece – The Former Yugoslav Republic of Macedonia IPA Cross-border Program 2007-2013

Ce document reprenait également les règlements européens qui prévoient la mise en place d'institutions jointes par les pays engagés dans la coopération transfrontalière. Un Secrétariat technique conjoint devait être instauré, ainsi qu'un Comité de direction conjoint et un Comité conjoint de suivi.

L'instauration très technique, *par le haut*, de programmes élaborés à l'échelle de l'Union européenne peut apparaître comme déconnectée des enjeux locaux et ne tenant pas compte des particularités des différents espaces frontaliers.

¹⁹⁴ Les entités administratives de niveau NUTS III regroupent une population allant de 150.000 à 800.000 habitants.

Pourtant, si un tel cadre ne prend en compte que des critères économiques et démographiques observés à un instant t , il ne fait pas en tant que tel table rase des relations transfrontalières que les sociétés locales ont construites au fil du temps mais permet plutôt la mise en place de règles communes et d'un cadre dans lequel celles-ci peuvent éventuellement s'exprimer, à l'image des observations de Malloy quant à la place privilégiée des minorités dans la coopération transfrontalière entre l'Allemagne et le Danemark (Malloy, 2010). Ainsi, l'émergence de l'acteur européen pour les sociétés transfrontalières a surtout conduit à la démultiplication du nombre d'acteurs qui influencent le fonctionnement de ces régions (Amilhat-Szary, Fourny, 2006), ajoutant un nouveau cadre d'action aux relations transfrontalières, et leur fournissant un nouvel outil.

In this process, national minorities emerged as key-actors constructing anew an "old" border region through the politicization of regional territory; re-framing ideologies of EU polity building; mobilization of intra-regional networks; usage of intra-state territorial politics.

Malloy, 2010

4. L'exemple des pays candidats aux frontières de la Grèce : le programme avec la République de Macédoine

Les programmes transfrontaliers concernant la Grèce, l'Albanie et la République de Macédoine s'inscrivent dans les orientations mentionnées ci-avant. Ces trois pays sont dotés de statuts différents vis-à-vis de l'Union européenne (UE) : alors que la Grèce est longtemps restée le seul membre balkanique de l'UE, depuis son adhésion (1981) et jusqu'à celles de la Bulgarie et de la Roumanie (2007), la République de Macédoine et l'Albanie sont (depuis 2005 et 2014) candidats officiels à l'adhésion.

Cette différence de statut entraîne une différence fondamentale entre les pays partenaires : dans le cadre des programmes de coopération transfrontalière menés par la Grèce avec l'Albanie et la République de Macédoine, l'institution chargée de la gestion et de la supervision du programme, la *Managing Authority*, est ainsi le bureau du programme européen INTERREG situé à Thessalonique, qui dépend lui-même du ministère des Finances

grec. Un coordinateur est également nommé dans le pays partenaire (c'est le vice Premier Ministre en charge des Affaires Européennes qui est coordinateur de l'IAP pour la République de Macédoine, coordination qu'il délègue dans le cas de la CBC au ministre des Collectivités Territoriales). Mais c'est bien la *Managing Authority* qui joue un rôle moteur dans la construction de la coopération et dans la gestion des fonds alors que le ministère des finances grec ne dispose d'aucune tutelle dans leur utilisation, contrairement aux autorités macédoniennes qui sont quant à elles supervisées par la délégation de la Commission Européenne à Skopje. Ce déséquilibre s'est longtemps manifesté spatialement par la présence sur le seul territoire grec d'un bureau de la coopération, alors que le programme prévoyait dès 2007 l'ouverture à Bitola d'une antenne du Secrétariat Technique Conjoint¹⁹⁵. Qui n'a vu le jour qu'en janvier 2015. Il a donc fallu attendre le lancement de la seconde période de programmation du programme (2014-2010) pour qu'elle ouvre enfin ses portes et que les partenaires ou candidats de République de Macédoine disposent eux aussi d'un lieu de contact nécessaire au vu de la complexité des procédures de candidatures et de gestion quotidienne de ces projets.

L'examen synthétique des projets retenus au fil des différents appels à projets¹⁹⁶ fait apparaître un certain nombre de tendances concernant les effets postulés ou induits des programmes de CBC. Alors que le document de programmation définissait trois axes prioritaires à développer au travers de la coopération, seuls d'eux d'entre eux ont été ouverts lors des trois appels consécutifs émis depuis 2011. L'ensemble des projets était ainsi distribué autour de ces deux ensembles de priorités affichées par l'Union européenne : « facilitation du développement économique transfrontalier » d'une part, « promotion et développement de l'environnement et des ressources naturelles et culturelles »¹⁹⁷ de l'autre. Ces priorités sont ensuite précisées par des mesures destinées à orienter les appels à projet. La première priorité doit ainsi être favorisée par la promotion de l'entrepreneuriat,

¹⁹⁵ Destiné à assister la *Managing Authority*, le comité de surveillance conjoint ainsi que le comité conjoint de pilotage

¹⁹⁶ 18 projets ont été retenus dans le cadre du 1^{er} appel, 20 dans le cadre du second 2nd appel et 16 en ce qui concerne le 3^e.

¹⁹⁷ Enhancement of cross-border economic development; Promotion and development of the environment and natural and cultural resources.

l'amélioration des ressources humaines, le développement du tourisme durable et la protection de la santé publique au moyen d'activités transfrontalières. Loin de la vision de la frontière comme obstacle, les régions frontalières, éligibles au programme de coopération, deviennent alors des espaces d'opportunités nouvelles dont les qualités sont mises en avant et présentées comme des « ressources », considérées comme partagées. Par ailleurs, l'examen des actions retenues fait apparaître une tendance à privilégier des projets locaux relativement modestes. Pour le programme Grèce-République de Macédoine, la moyenne est de 250 000 euros par projet dans le cadre du premier appel, avec un minimum à 170.000 euros et un maximum à 460.000 (annexe 2). Avec plus de 16 millions d'euros, le second appel voit des allocations de fonds plus hétérogène : 7 des 20 projets captent 50 % des fonds, avec un budget d'1,2 million d'euros en moyenne. Le budget minimum est quant à lui de 249.974 euros, pour une moyenne totale de 810 000 euros par projet pour cet appel (annexe 3). Vient enfin le troisième appel, au budget de 10,7 millions d'euros, qui voit un retour à une sélection plus homogène avec un minimum à 300.000 euros et un maximum à 800.000, la majorité des projets oscillant entre des budgets à 500.000 et 700.000 euros (annexe 4).

L'analyse de ces documents fait ressortir l'inégalité entre les partenaires macédoniens et grecs de façon criante : sur un total de 53 projets, 39 sont portés par des partenaires grecs (*lead partners*) et seuls 15 le sont par des partenaires situés en République de Macédoine. Si certaines observations qui seront détaillées dans les parties suivantes peuvent laisser penser qu'il existe dans certains cas une inégalité des partenaires face aux décisionnaires de la coopération transfrontalière, il ne me semble pas que l'ampleur de la différence entre les porteurs issus des deux parties y soit directement liée. Il s'agirait plutôt d'une expertise plus importante de la part de partenaires grecs rompus aux mécanismes de gestion des fonds européens alors que leur pays est membre de l'UE depuis 1981, quand les partenaires macédoniens découvraient de leur côté ces mécanismes particuliers. En effet, si l'enthousiasme de ces derniers était bien réel lors des réunions de présentation du programme de coopération transfrontalière antérieure aux appels, ils ne savaient bien souvent pas comment s'y retrouver dans un dédale de procédures nouvelles. Cette nouveauté était d'autant plus handicapante qu'aucun centre d'information n'était alors présent pour les renseigner et les guider au fil de la procédure. Ce sont donc bien souvent

des partenaires grecs qui ont démarché des partenaires macédoniens et qui se sont chargés de la plus grande partie du montage de projet.

Enfin, ce sont essentiellement les partenaires administratifs publics qui apparaissent être les moteurs des projets de CBC puisqu'ils représentent 77% de l'ensemble porteurs de projet sur les trois appels (en y incluant les institutions universitaires et hospitalières). L'évolution de leur représentation parmi les partenaires témoigne d'ailleurs d'une tendance au renforcement de l'institutionnalisation des partenariats transfrontaliers (figure 53), les sommes investies par l'UE se coulant manifestement dans des structures administratives déjà existantes. La complexité des programmes peut en partie expliquer la prééminence des structures administratives publiques, plus à même de mener à bien le montage et la gestion des programmes que les acteurs de la société civile ou des milieux économiques. On rejoint alors la question de la nouveauté de ces programmes pour les acteurs issus de ces derniers secteurs, quand les acteurs institutionnels ont déjà eu la possibilité de se familiariser et de travailler ensemble autour des mécanismes de la coopération transfrontalière conduite entre 2000 et 2006 dans le cadre du programme CARDS. Mais certains acteurs non-gouvernementaux sont rendus invisibles de par leur coopération étroite avec les collectivités territoriales de leur pays. Certaines d'entre-elles s'occupent ainsi de l'intégralité du montage de projet, avant que l'institution concernée ne le signe et le dépose en son nom, chargeant ensuite les personnes impliquées dans le montage de la réalisation pour son compte. Les collectivités, ne disposant pas toujours de personnels qualifiés à même de conduire le montage peuvent ainsi bénéficier à moindre frais de projets impactant leurs territoires. C'est notamment le cas de la municipalité de Novaci, qui se déclare prête à étudier tous les projets qui lui seront soumis afin de choisir ceux qu'elle soutiendra en les soumettant en son nom à la coopération.

Cette configuration de la coopération au niveau local illustre l'importance de la composition de la commission qui choisit les projets soutenus, dans laquelle siègent principalement des représentants des ministères concernés par la CBC de part et d'autre de la frontière¹⁹⁸ ainsi

¹⁹⁸ Ministère de l'Économie côté grec, Ministère des Collectivités Territoriales côté République de Macédoine.

que des représentants des collectivités territoriales. Le choix de ces projets, s'il comporte bien une dimension technique, prend alors une importance particulière pour le financement de mesures de développement régional dans un contexte de rareté de l'argent public. Il peut également prendre une couleur politique, comme dans les études de cas présentés dans le chapitre à venir.

Figure 53 : Tableau représentant la part des partenaires institutionnels parmi les partenaires engagés dans des projets de CBC entre Grèce et République de Macédoine sur la période programmation 2007-2013

	Porteur	Autres partenaires	Total
Premier appel (2010)	61%	72%	68%
Second appel (2012)	85%	72%	76%
Troisième appel (2013)	87,5%	77%	80%

Des relations transfrontalières hiérarchisées, mettant essentiellement en relation des chefs-lieux administratifs

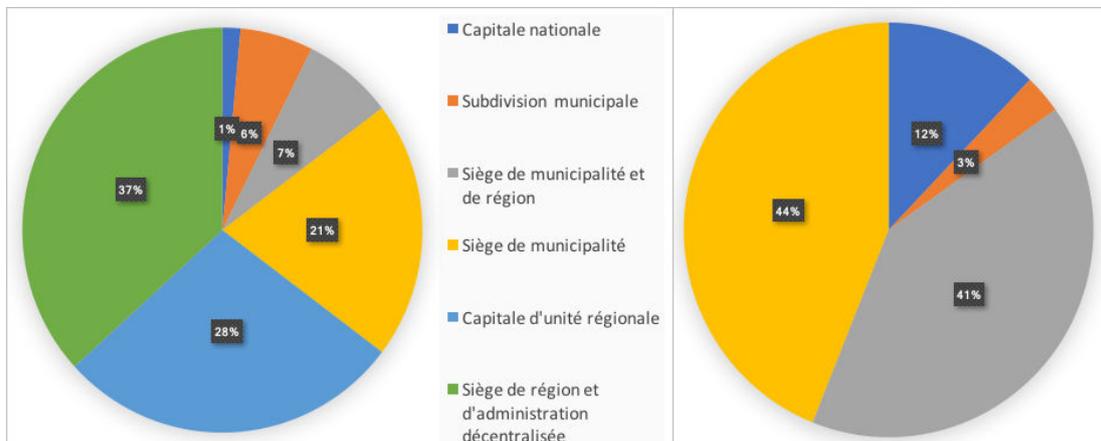


Figure 54: Répartition des acteurs impliqués dans les projets de coopération transfrontalière en Grèce (gauche) et République de Macédoine (droite) en fonction du statut administratif de leur commune d'installation
Source : www.interreg.gr

L'analyse des types d'acteurs de la coopération transfrontalière entre la Grèce et la République de Macédoine a fait ressortir une institutionnalisation progressive de ces programmes qui semblent devenir des outils de politique de développement territorial et non plus un simple outil de rapprochement et d'échange autour de sujets communs. La cartographie de ces projets vient apporter un éclairage supplémentaire à cette dimension alors qu'il apparaît que la grande majorité des partenaires impliqués dans des projets de coopération transfrontalière sont situés dans les pôles urbains de la région (Kozani, Thessalonique, Kilkis, Serres, Bitola, Strumica, Ohrid et Gevgelija), ainsi que dans la capitale macédonienne (figure 54). Cette dynamique est également confirmée par les montants cumulés des projets impliquant au moins une d'entre elle alors que les partenaires localisés dans les plus grandes villes sont ceux bénéficiant des plus importantes dotations (Figure X).

On peut alors rapprocher la dynamique d'institutionnalisation progressive des acteurs de ces projets avec cette tendance à la concentration dans les pôles urbains de la région en analysant le statut administratif (figure 55). Sur les 123 acteurs impliqués dans les projets retenus dans le cadre des 3 appels, seuls 6 sont localisés dans des lieux dont le statut administratif est inférieur à celui du siège de municipalité : 4 sont localisés dans des subdivisions municipales grecques et deux dans des subdivisions municipales de République de Macédoine. L'ensemble des autres acteurs sont situés dans des entités administratives étant à minima des sièges de municipalité, les plus peuplées d'entre-elles étant de loin les

plus représentées. Dans le cas grec, on remarque l'importante représentation de villes étant également capitales d'unité régionale. Si cette catégorie administrative n'est qu'une subdivision des régions grecques, elle recouvre bien souvent les anciennes préfectures et témoigne d'une certaine centralité de ces agglomérations au sein de leur environnement proche.

	Nombre de projets		Statut administratif	Nombre total de projets		Nombre de projets		Statut administratif	Nombre total de projets
Athènes	1	1	Capitale nationale	68	Skopje	8	8	Capitale nationale	69
Thessalonique	25	25	Siège de région et d'administration décentralisée		Bitola	19	30	Siège de municipalité et de région	
Kozani	5	5	Siège de municipalité et de région		Struga	1			
Serres	5	19	Capitale d'unité régionale		Veles	3			
Edessa	3				Štip	2			
Florina	5				Strumica	5			
Kilkis	6				Resen	2			
Volvis	1				14	Siège de municipalité	Ohrid	4	
Irakleia	1	Kruševo	1						
Visaltia	1	Novaci	3						
Polikastro	2	Mogila	1						
Chalkidona	1	Prilep	2						
Aridaia	2	29	Siège de municipalité				Dojran	3	
Amyntaio	3						Gevgelija	6	
Laimos	1						Negotino	1	
Giannitsa	1						Kavadarci	3	
Lagkadas	1						Valandovo	1	
Chalastra	1						Berovo	1	
Chionochori	1						Demir Kapija	1	
Skotoussa	1						Ljubojno	1	
Goumenissa	1			4			subdivision municipale	Konče	1
					2	Subdivision municipale			

Figure 55 : nombre de liaisons transfrontalières d'acteurs en fonction de leur localisation et du statut administratif de la localité

L'importante représentation des principaux centres urbains de la région et celle, quasi-exclusive, des sièges de municipalité, ne constitue pas une surprise au regard des observations déjà faites dans le cadre d'autres programmes de coopération transfrontalière. C'est notamment dans ce sens qu'allaient les observations conduites à propos de l'Eurorégion Aquitaine-Euskadi-Navarre, dans laquelle les partenaires principaux des projets de coopération transfrontalière étaient déjà localisés dans les centres régionaux (Velasco-Graciet, 2006). C'est aussi ce que notait l'étude de la coopération transfrontalière IPA entre l'Albanie et la République de Macédoine, alors que celle-ci contribuait « au maintien des déséquilibres régionaux » (Blondel, Javourez, Stojanova, 2011). C'est donc dans ce sens que va l'émergence du couple de villes Bitola-Thessalonique, caractérisé par les fortes liaisons qui les unissent dans le cadre de ces projets : ces deux villes sont impliquées, ensemble, dans

11 projets de coopération sur les 54 sélectionnés dans le cadre des 3 appels (figure 56). C'est entre elles que transitent logiquement les fonds les plus importants (figure 57). Bitola et Thessalonique sont les villes qui accueillent, dans leur pays respectif, le plus de projets de coopération transfrontalière puisque Bitola en accueille 19 et Thessalonique 25.

La prééminence de ces deux villes peut s'expliquer par leur importance au niveau régional, et donc par les acteurs potentiels qu'elles accueillent : Bitola et Thessalonique émergent comme les deux capitales administratives de la région, à l'image de leur position centrale dans la construction institutionnelle de la région transfrontalière. Elles constituent les deux pôles regroupant le plus d'acteurs administratifs ou associatifs de la région, et sont aussi les deux pôles universitaires majeur de cet espace alors que nombre de projets impliquent des départements des universités qui y sont installés, au premier rang desquelles l'université St. Clément d'Ohrid de Bitola et l'Université Aristote de Thessalonique. Ce dernier point est particulièrement éclairant quant aux différences qui existent entre Bitola et une ville telle que Strumica, dont le statut administratif est pourtant équivalent mais qui n'a pas de dimension universitaire et dont la croissance est beaucoup plus récente, bien qu'elle soit aujourd'hui la municipalité la plus riche de Macédoine derrière l'arrondissement central de Skopje. Enfin, on peut également mentionner l'histoire de ces liens transfrontaliers unissant Bitola et Thessalonique parmi les facteurs influençant cette relation particulière. Les coopérations entre Thessalonique et Bitola se sont notamment développées au fil des années 2000, comme les opérations de promotion des investissements grecs à Bitola menées par la municipalité de Bitola en coopération avec le ministère grec des finances et l'université Aristote de Thessalonique, évoquées dans le premier chapitre. Bitola et Thessalonique ayant été les deux villes majeures de la Macédoine ottomane, cette liaison est également riche d'une histoire séculaire dont les ramifications sont encore prégantes, comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre.

Aux côtés du couple évoqué, l'importance des chefs-lieux administratifs est soulignée par le nombre de projets qui impliquent des acteurs localisés à Skopje, alors que la géographie macédonienne, fortement centralisée autour de la ville, transpire sur la géographie des projets de cette coopération transfrontalière. La capitale macédonienne constitue le second pôle d'attraction des projets de cette coopération : Bitola arrive en première position avec 19 projets, suivie par Skopje qui en accueille quant à elle 8, soit plus que Gevgelija (6) et

Strumica (5), les deux autres pôles importants localisés directement dans l'aire éligible définie. Nombre d'acteurs, institutionnels ou non, ont ainsi leur siège dans la capitale, à partir de laquelle ils diffusent leur action sur le reste du territoire macédonien. C'est notamment le cas des institutions nationales concernées par certains de ces projets, mais aussi d'institutions internationales ou d'associations nationales. En tant que principale université du pays, accueillant des facultés absentes du reste du territoire, l'université Saint Cyril et Méthode figure elle aussi en bonne position dans les acteurs skopiotes impliqués. L'organisation administrative du territoire macédonien, sur lequel il n'existe aucune collectivité territoriale entre le niveau municipal et le niveau national (voir encadré ci-avant), explique pour beaucoup l'importance de la capitale, de même que la taille du pays qui explique que cette localisation puisse être suffisante, l'ensemble des villes du territoire étant accessible en moins de deux heures de voiture.

Au-delà de son rayonnement transfrontalier déjà évoqué dans le chapitre 2, la situation est très différente pour Thessalonique : comme indiqué dans l'encadré ci-avant, il existe en Grèce deux niveaux de décentralisation supplémentaires avec les régions et les administrations décentralisées. C'est d'ailleurs l'Administration Décentralisée de Macédoine et Thrace, dont le siège est à Thessalonique, qui se trouve impliquée sur les projets concernant la gestion de la frontière, des infrastructures de transports ou la protection et la gestion de l'environnement. Ce niveau administratif marque une différence fondamentale entre les deux pays et explique en partie le fait que l'on ne retrouve que peu de partenaires localisés à Athènes. Exception illustrant la règle, le seul partenaire basé à Athènes est d'ailleurs un organisme gouvernemental dont les compétences restent centralisées suite aux lois de décentralisation. La ville est également avec Athènes celle dont l'offre académique est la plus complète. Avec ses universités publiques et privées couvrant un vaste ensemble de disciplines, ce secteur contribue lui aussi à sa forte représentation dans l'ensemble des 3 appels.

Une autre dynamique plus locale, caractérisée par l'émergence de couples transfrontaliers caractérisés par une forte relation de proximité, apparaît clairement dans la géographie de cette coopération transfrontalière. C'est ainsi qu'émergent des relations régionales à l'image de celles entretenues par Bitola avec Kozani, Florina et Amyntaio, de Kilkis, Gevgelija, ou encore de la présence de la petite ville de Polikastro parmi les localités les plus représentées.

On observe ainsi qu'en dehors de principales connections impliquant les villes de Bitola, Thessalonique ou Skopje, les projets de coopérations transfrontalières mettent en relations des acteurs situés dans des espaces régionaux proches, quand ce ne sont pas des partenaires situés à proximité immédiate, de part et d'autre de la frontière. En dehors de Thessalonique, les acteurs bitoliotes coopèrent ainsi quasi exclusivement avec des partenaires localisés dans la région grecque de la Macédoine occidentale, prolongement au-delà de la frontière de la plaine de Pélagonie et dont une partie correspond à l'arrière-pays historique de la ville de Bitola. Des acteurs tels que ceux basés à Veles ou Edessa semblent quant à eux profiter de leur localisation à un carrefour géographique au nord et au sud de la région de Mariovo et des montagnes du Kajmakčalan pour coopérer avec des partenaires installés tant sur la partie orientale des régions transfrontalières que sur sa partie occidentale.

Une diversification progressive des espaces de la coopération

Enfin l'évolution de la localisation des partenaires au fil des trois appels suggère un élargissement des espaces concernés, tant dans leur répartition géographique que dans les profils des localités accueillant des acteurs de ces relations transfrontalières.

Le premier appel est fortement dominé par le couple Bitola/Thessalonique avec des partenaires impliqués dans 6 projets différents, quand les autres relations unissant deux villes par-delà la frontière concernent au maximum 2 projets, et 1 dans la grande majorité des cas. La situation évolue par la suite puisque c'est la relation entre Skopje et Thessalonique qui domine le second appel avec 3 projets, l'écart se réduisant nettement avec les autres couples de villes toujours concernés par 1 à 2 projets. Enfin, si Bitola/Thessalonique reprend son leadership suite au troisième appel, le poids de cette relation reste moins important que dans le cadre du premier appel avec 4 projets différents.

De fait, la comparaison des trois cartes présentées en figure 56 fait ressortir une diversification croissante des localités dont des acteurs sont impliqués dans ces projets, et une déconcentration progressive de liaisons transfrontalières. Côté macédonien, les villes de la moitié est du pays étaient peu représentées dans les résultats des projets sélectionnés

dans le cadre du premier appel puisque seules Gevgelija et Dojran apparaissaient avec respectivement 3 et 1 liaisons transfrontalières, avant que des acteurs basés à Štip (1) Berovo (2) et Strumica (3) ou même le petit village de Konče (2) ne nouent des partenariats pendant que le nombre de liaisons transfrontalières d'acteurs de Gevgelija passait de 3 à 4. Le centre de gravité des acteurs impliqués dans la coopération se déplaçait alors d'ouest en est.

Il en va de même en Grèce, où les pôles de Thessalonique, Kilkis, Serres, Kozani et Florina structurent ces relations, et où les résultats du premier et second appel suivent une dynamique similaire à celle évoquée pour la République de Macédoine puisque les pôles occidentaux perdent de leur importance entre le premier et le second appel, à l'exception de Kozani qui se maintient. A l'inverse, Kilkis et Serres prennent une autre dimension alors que les acteurs de Kilkis passent de 2 liaisons transfrontalières à 5 et que Serres émerge au second appel avec 5 autres liaisons. A la différence de la situation macédonienne, le statut central de Thessalonique n'est cependant pas remis en cause puisqu'elle continue à accueillir des acteurs ayant noué 35% des relations transfrontalières avec des partenaires macédoniens, contre 39% suite au premier appel.

C'est après le troisième appel que la place de la métropole grecque recule le plus, passant à 27% des liaisons transfrontalières nouées par des partenaires installés en Grèce. De façon plus générale, les résultats témoignent de la poursuite de la dynamique de déconcentration et de diversification des espaces accueillant les acteurs de la coopération, alors qu'il est celui dans le cadre duquel les liaisons nouées par-delà la frontière apparaissent comme les mieux réparties dans l'aire éligible aux projets. Et si Bitola mais surtout Thessalonique émergent toujours comme deux pôles centraux, leur place a reculé et le déséquilibre est-ouest est moins présent que suite aux deux appels précédents alors que des villes étant déjà apparues ponctuellement sur les autres cartes font également leur retour. En s'affirmant désormais comme des centres plus importants de cette coopération transfrontalière, ces villes au premier rang desquelles on retrouve Prilep, Veles ou Ohrid, accueillent des acteurs dont le nombre de partenariats transfrontaliers est bien supérieur à ceux qu'ils entretenaient dans les autres cas. Enfin, on note aussi et surtout l'émergence sur la carte de nouveaux chefs-lieux tels que ceux de Mogila et Novaci pour la République de Macédoine, et d'Aridaia, Irakleia, Lagkadas ou Stavros pour la Grèce. C'est d'ailleurs dans l'émergence de ces localités

de petite taille et au profil rural au sein des territoires de la coopération que se situe la principale nouveauté de cette géographie des partenariats transfrontaliers. C'est donc dans le cadre de ce troisième appel que le tableau de la coopération apparaît comme le plus complet : si la représentation toujours écrasante des chefs-lieux administratifs qui se sont progressivement diversifiés et l'émergence parmi eux de centres ruraux complétant la teinte essentiellement urbaine des autres résultats.

Des déséquilibres qui restent manifestes

Pourtant, l'étude de la répartition financière des projets confirme une tendance à la concentration, les partenaires localisés dans les plus grandes villes étant aussi ceux qui obtiennent les budgets les plus élevés. La diversité des acteurs parties prenantes de la CBC n'est donc pas exclusive d'une concentration sur certains d'entre eux (collectivités territoriales, centres décisionnels urbains) selon des logiques qui coïncident par ailleurs avec des processus de décentralisation, soit le transfert de capacités décisionnelles auparavant centralisées vers des collectivités territoriales (voir encadré). Ces dernières acquièrent une position clé dans la hiérarchie territoriale et une prééminence certaine en matière d'impulsion et de gestion des projets¹⁹⁹. Ainsi, tout en participant de l'émergence de dynamiques transfrontalières et de la naissance d'espaces transfrontaliers riches en interactions, la CBC contribue aussi au renforcement des inégalités territoriales par la répartition asymétrique des ressources selon les régions et les partenaires.

Il est néanmoins difficile d'affirmer pleinement, au regard de ces seules informations, que la hiérarchisation des capacités décisionnelles et gestionnaires implique un impact plus faible de la CBC sur la revitalisation des territoires les plus marginaux – généralement les plus proches géographiquement de la frontière – faute d'acteurs disposant de la logistique nécessaire à la gestion de tels financements. L'absence de ces localités sur les cartes ne préjuge en effet pas de l'inexistence de projets les ciblant puisqu'une lecture plus précise

¹⁹⁹Sur les 65 projets examinés, 44 leaders sont ainsi localisés dans les villes de plus de 70.000 habitants, contre seulement 5 dans les villes de moins de 10.000 habitants.

des projets sélectionnés montre que certains d'entre eux ont vocation à y être mis en place, comme dans la région macédonienne de Mariovo. Située sur le territoire de la municipalité de Novaci, elle est visée par plusieurs projets via la commune qui est partenaire de deux projets de valorisations du patrimoine culturel de cet espace, ainsi que par le Centre de Développement pour la Région de Pélagonie via un projet portant sur la lutte contre les incendies dans cet espace frontalier.

L'absence de ces espaces sur ces cartes témoigne plutôt du paradoxe d'une décentralisation orchestrée au niveau national et aboutissant localement à une centralisation croissante des décisions et de la vie administrative autour de chefs-lieux aux attributions renforcées. En diminuant le nombre de municipalités, les réformes territoriales conduites dans les deux pays ont entraîné la création d'entités municipales vastes, organisées autour d'un centre administratif généralement localisé dans l'agglomération la plus importante et regroupant la majorité des services et institutions de la commune. Nombre de localités de petites tailles qui étaient administrativement autonomes avant les réformes ont alors été intégrées à des entités de taille supérieures, ce qui entraîne des arbitrages croissant des projets portés au niveau de l'administration municipale. C'est notamment ce qui était reproché à la décentralisation par des acteurs de projets de coopération transfrontalière à Nymphaio ou Malovište (Balkabas, à paraître). La CBC s'inscrit alors dans ce que l'on pourrait appeler une centralisation locale en ne faisant pas directement bénéficier les acteurs situés dans les espaces frontaliers, mais des opérateurs situés dans ses centres administratifs décisionnels urbains. La carte des liaisons transfrontalières recouvre à ce titre celle des principales agglomérations de la région, comme elle témoigne via les partenariats hors-zone du poids de la capitale macédonienne dans la hiérarchie urbaine du pays.

Enfin, au déséquilibre général urbain/rural et centre/périphérie qui ressort des paragraphes précédents s'ajoute un déséquilibre transfrontalier déjà évoqué illustré par la part prépondérante des *lead partners* grecs (39 des 53 projets examinés). Le lien fait dans le chapitre précédent entre ce déséquilibre et l'expérience des partenaires grecs dans le montage de projets européens explique alors peut être l'augmentation progressive du nombre de porteurs de projets issus de République de Macédoine. Ceux-ci représentaient ainsi moins de 18% des porteurs de projet dans le cadre du premier appel, puis 25% dans le cadre du second et plus de 37% suite au troisième appel. Au rééquilibrage est/ouest énoncé

ci-avant s'ajoute alors un rééquilibrage nord/sud en termes de portage de projets, rééquilibrage qui sera à confirmer lors des projets qui seront soutenus durant la période de programmation IPA II allant jusqu'à 2020. Quant aux fonds attribués, leur montant reste largement supérieur en direction des partenaires grecs que des partenaires macédoniens. Mais ces fonds étant directement liés à des dépenses pouvant fortement varier de part et d'autre de la frontière en raison des fortes différences de niveau de vie, cela ne constitue pas une indication en soi et doit être analysé au cas par cas en fonction des activités conduites par chaque partenaire.

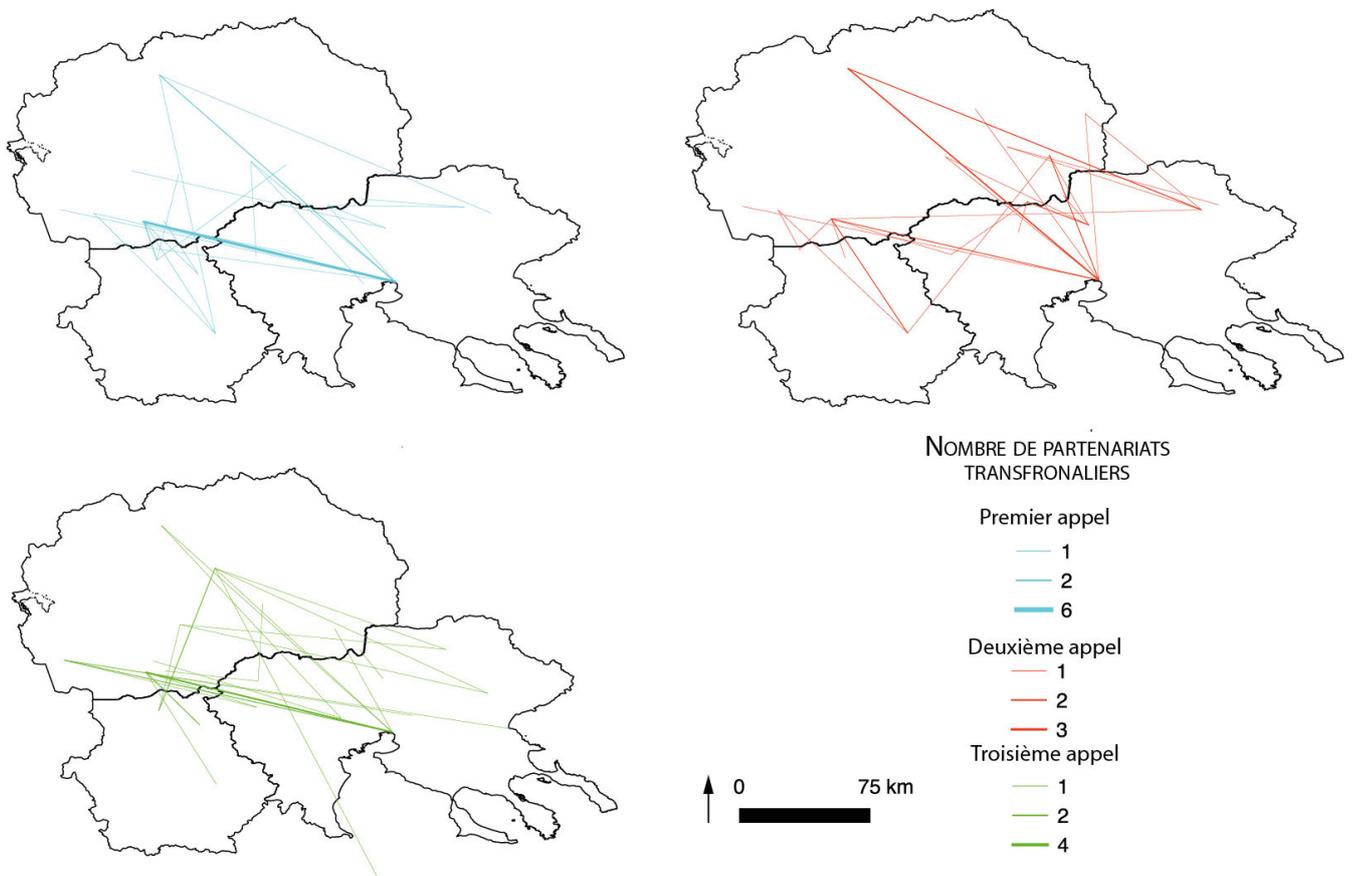


Figure 56 : Les partenariats transfrontaliers émergents au travers des projets retenus dans le cadre des trois appels de l'IPA CBC entre 2011 et 2013

Source : www.interreg.gr

Réalisé avec QGIS par G. Javourez, 2017

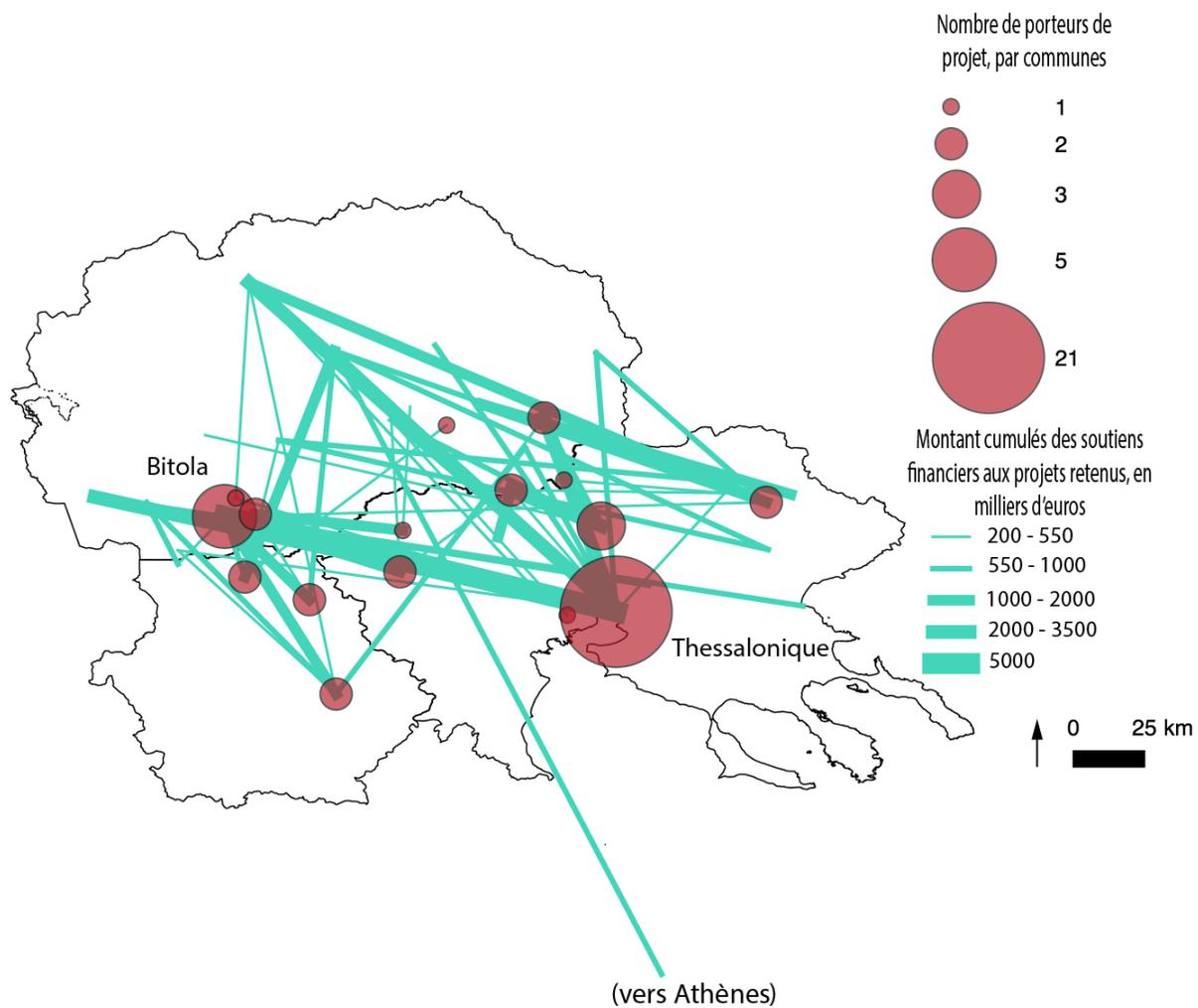


Figure 57 : Montants cumulés du soutien financier obtenus et localisation des projets sélectionnés dans le cadre de l'IPA CBC entre 2011 et 2013

Source : www.interreg.gr

Réalisé avec QGIS par G. Javourez, 2017

Conclusion

Qu'il s'agisse des législations frontalières ou de la question de la coopération, l'acteur européen émerge depuis les années 1990 comme un acteur influent des relations transfrontalières en Europe. Les régulations adoptées par l'UE ont des conséquences concrètes sur les espaces et les sociétés concernées par ces évolutions. Ainsi, le régime de franchissement frontalier a directement impacté les pratiques transfrontalières, et ce avec une ampleur aux conséquences majeures en termes de recomposition des espaces macédoniens, notamment commerciaux. Dans ce contexte de hausse des mobilités, la ville de Thessalonique émerge de façon plus marquée encore comme le grand centre commercial régional, malgré la crise qui secoue le pays, qui contribue en retour à la hausse de l'intérêt porté par les autorités de la ville sur ces visiteurs transfrontaliers.

Au niveau local, le changement de statut de la frontière a également entraîné une modification importante du paysage de la frontière marqué par l'abandon des anciennes installations de contrôle qui semble indiquer une perte de sens. Pourtant, la question du franchissement irrégulier est plus que jamais au cœur des préoccupations des acteurs du contrôle. Entre ouverture pour les ressortissants macédoniens et crise des réfugiés, un contrôle différencié réglementé par l'UE s'est mis en place à la frontière gréco-macédonienne, fluidifiant l'espace pour les uns tout en le cloisonnant pour d'autres. Le camps d'Idomeni nous le rappelait tristement.

Fruit de la transposition progressive de l'acquis Schengen dans sa législation nationale par la République de Macédoine, cette ouverture différenciée introduit l'europanisation comme un processus axé autour d'un processus de transfert de normes. Partant de cette idée, l'étude des processus de la coopération transfrontalière européenne complète cette vision par l'introduction d'un transfert de valeurs au travers de cette diffusion de la norme : alors que la mise en place de ces programmes de coopération peut être interprétée comme étant le fruit d'une injonction, l'idéologie libérale de pacification du continent via l'accroissement des relations économiques étant à l'origine du projet européen les place comme un moyen privilégié de porter la pacification européenne dans les Balkans occidentaux. La mise en œuvre de ces mécanismes techniques inscrits dans les configurations locales du territoire se révèle alors être porteuse d'éléments aux conséquences spatiales directes. C'est ainsi que la

coopération transfrontalière structure les régions frontalières autour d'axes de coopération privilégiés mais également au travers d'un déséquilibre frontalier qui, s'il s'atténue, n'en reste pas moins important.

Émergeant comme un acteur central du franchissement frontalier comme de la coopération, l'Union Européenne fait progressivement figure de nouveau cadre dans lequel les acteurs peuvent inscrire leur action.

CHAPITRE 6. LA FRONTIERE COMME LIEU DE RESSOURCE. LES PROJETS TRANSFRONTALIERS DANS LE SUD-OUEST DE LA REPUBLIQUE DE MACEDOINE

Comme je l'ai déjà évoqué dans le chapitre précédent, les projets conduits dans le cadre d'IPA sont un pas supplémentaire dans l'institutionnalisation de la coopération transfrontalière entre Grèce et République de Macédoine. Si cette étape est particulièrement significative au regard de la standardisation d'une procédure dont la CBC est un pilier à part entière, les relations transfrontalières soutenues par des programmes européens datent du début des années 2000 et ont connues des fortunes diverses. Après avoir auparavant présenté les recompositions structurelles des espaces frontaliers, ce chapitre vise par l'étude de cas concrets à illustrer la façon dont ce nouveau cadre européen de la CBC interagit et participe à la recomposition de relations transfrontalières parfois anciennes mais réactualisées et réorientées dans ce nouveau contexte. Les exemples emblématiques, parfois presque caricaturaux, qui seront présentés, n'ont pas pour vocation de décrire les conditions de l'élaboration de l'ensemble des partenariats transfrontaliers. Ils contribueront cependant par leur nature exemplaire à renseigner la façon dont des processus aussi techniques et standardisés que l'IPA CBC se mettent en place dans des espaces et des sociétés aux dynamiques propres avec lesquels ils interagissent pour aboutir à la production de nouvelles dynamiques sociales et de territorialités renouvelées.

1. De Malovište à Kruševo, les tâtonnements des premiers partenariats transfrontaliers

Le petit village de Malovište, perché à 1200 mètres d'altitude sur les pentes septentrionales du Pelister, a été le premier de la région de Bitola à accueillir un programme de revitalisation financé par un programme européen. C'est dans le cadre du programme PHARE et de son volet concernant la coopération transfrontalière que ce projet a été conduit entre janvier et décembre 2001²⁰⁰ avec l'objectif de maximiser le potentiel de développement économique du village en s'appuyant sur son patrimoine culturel et ses atouts environnementaux et écologiques. Il s'agissait concrètement d'établir un plan d'actions prioritaires à conduire dans le cadre d'éventuelles opportunités de développement économique. L'objectif de ces plans étant d'améliorer les conditions de vie des habitants et de créer des nouvelles activités économiques gérées par la communauté, mais également de faire une proposition de partenariat à l'UNESCO.

En plus des informations décrivant succinctement les objectifs du projet intitulé « Detailed view for Project Integrated development of the village of Malovište in terms of Economic Development, Cultural and Ecological Preservation », le site internet présentant la base de données des donateurs financiers de la République de Macédoine nous offre des informations sur la structure des relations transfrontalières nouées pour l'occasion. Trois institutions chargées de la mise en œuvre du projet apparaissent alors, dont les deux premières sont des institutions directement liées à la réalisation du programme PHARE en République de Macédoine puisqu'il s'agit de la *Project Implementation Unit* de la CBC dans le cadre du programme PHARE à Skopje ainsi que d'une entreprise de consulting et d'ingénierie, partenaire régulier de l'UE dans le cadre du FEDER.

²⁰⁰CDAD, Central Donor Assistance Database of the Government of the Republic of Macedonia, <http://cdad.sep.gov.mk/Default.aspx?Control=Details&ID=PHAR1122>

*Nymphaio, un partenaire pionnier de la mise en tourisme*²⁰¹

Le troisième partenaire, l'entreprise communale du village de Nymphaio, est quant à lui plus surprenant et nous donne les premières indications sur les mécanismes sous-jacents au montage de ce projet et à sa réalisation.

Situé dans le nord de la Grèce, à une cinquantaine de kilomètres du poste frontière de Niki/Medžitlija, le village de Nymphaio a dans les années 1990 fait l'objet d'une mise en tourisme aboutie, qui a transformé ce village en déclin en un lieu touristique attractif et un village prisé de personnes fortunées y ayant établis une résidence secondaire. A l'image de l'ensemble de la région, la localité est fortement affectée par les troubles récurrents qui touchent la région au début du XXème siècle. Alors qu'elle a compté jusqu'à 3000 habitants, son déclin amorcé à partir des années 1930 semble inexorable et le village ne comptait à la fin des années 80 qu'un peu plus de 40 habitants. Mais la dynamique va s'inverser. Classé en 1978 par l'État grec comme « agglomération traditionnelle préservée et site historique préservé »²⁰², le village voit alors le retour au pays de « vieux amis d'enfance », d'abord le temps d'un week-end puis de manière bien plus assidue. C'est l'élection en 1994 d'une liste intitulée « nouvelle perspective » qui est présentée comme le moteur d'une revitalisation basée sur un « développement doux profitant de toutes les possibilités offertes par les programmes européens et de l'amour des anciens habitants pour leur pays » (Merzos, 2004).

Cette dynamique a pris appui sur un patrimoine culturel et naturel qui favorise la participation de Nymphaio au réseau des « communes traditionnelles de Grèce ». Elle vise à créer des emplois à destination des jeunes, notamment *via* le tourisme, cherchant à se démarquer « des modèles de développement grec mis en œuvre jusqu'alors ». Le projet insiste sur la participation de la commune elle-même à sa propre reconversion par « l'assainissement de ses finances » et l'exploitation de ses richesses forestières. La

²⁰¹ Les informations présentées dans ce paragraphe sont issues d'un travail collectif avec les géographes Jean Gardins et Pierre Sintès, ainsi qu'avec l'anthropologue Olivier Givre, publié dans le cadre de l'ouvrage final du programme Balkabas (Balkabas, à paraître).

²⁰² Dans le cadre de la première loi portant sur le classement de villages traditionnels et leur développement, qui concernait 420 villages (décret du 19/10/78, voir Kafkoula, 2005 : 174, note 2).

commune « a ainsi pu rassembler les ressources nécessaires à sa participation aux programmes européens (40% du budget de chaque projet) » (Merzos, 2004). Cette nouvelle ère était présentée comme une expérimentation, à laquelle ingénieurs et architectes, compagnies publiques d'électricité et de télécommunications, YMCA, Université Aristote, municipalité de Thessalonique et médias nationaux participent avec enthousiasme.

Par ailleurs, « trois grands bienfaiteurs, dont un non originaire de Nymphaio, ont offert leur généreuse contribution ainsi que de nombreux donateurs qui ont fourni des objets précieux, voire des terrains » (Merzos 2004). Parmi eux, Yannis Boutaris, entrepreneur viticole influent, dont la société est basée à Thessalonique, installera dans le village le Centre Européen pour la Protection de l'Ours Brun de sa fondation Arkturos en 1993. « Les anciens habitants, ainsi que de nombreux "étrangers" sont revenus à Nymphaio pour restaurer leurs anciennes maisons ou en bâtir de nouvelles, dans le respect absolu de l'architecture traditionnelle. La liste des réalisations présentées par Nikolaos Mertzos se veut éloquente, tant dans le domaine des infrastructures, que de la restauration du patrimoine bâti, de l'activité culturelle ou des projets environnementaux. On insiste aussi sur la « cohésion sociale et la solidarité étroite, la renaissance de fêtes locales et de festivals traditionnels » et « l'exclusion de toute concurrence politique et de toute identification aux partis politiques ». Le bilan de cette opération est tout aussi valorisé avec un inventaire des capacités hôtelières, commerces et emplois créés, ainsi que l'affichage des 50.000 visiteurs annuels accueillis par le village.

L'impossible transposition

Le village de Nymphaio et son entreprise communale affichent alors en ce début des années 2000 une véritable expertise en ce qui concerne la valorisation touristique d'un village en déclin niché au milieu d'une nature remarquable : Malovište comptait en effet lui aussi près de 3000 habitants à la fin du XIXème siècle, à l'apogée de la ville voisine de Bitola, profitant comme Nymphaio de la proximité de centres économiques importants et de voies de communications pour connaître un rayonnement régional et international alors que les contacts commerciaux de ses grands marchands s'étendaient de l'Europe de l'ouest au Moyen-Orient. Les guerres balkaniques puis les deux guerres mondiales ont ensuite porté un

coup fatal au rayonnement du village, aujourd'hui peuplé de quelques familles seulement. Son économie est actuellement orientée en direction des activités forestières et les familles pratiquant les activités commerciales ont toutes quitté le village en direction de la Serbie, de la Grèce ou de la ville voisine de Bitola. Seules quelques-unes d'entre elles ont gardé à Malovište un pied à terre dans lequel certains de leurs membres se rendent sur leur temps libre. Ce sont les descendants de ces habitants ayant quitté le village en direction de Bitola qui sont aujourd'hui impliqués dans ces projets visant au développement d'un lieu dans lequel ils ont leurs racines, mais où ils ne vivent plus et n'ont souvent jamais vécu. Autre élément les rapprochant, Nymphaio et Malovište sont tous deux connus dans leurs régions respectives pour être des *villages valaques*^{203 204}. Ils peuvent ainsi témoigner d'une langue et d'une culture minoritaire commune d'ailleurs fortement affichées dans l'espace public de Nymphaio, *Neveska* selon le nom aroumain d'usage²⁰⁵. Mais la comparaison s'arrête ici alors que la situation du village de Malovište n'avait à la suite du projet connu aucune évolution majeure. Ce n'est d'ailleurs toujours pas le cas alors que le village continue à perdre des habitants.

²⁰³Nikolaos Mertzos parle de Nymphaio comme « bourg autonome habité par des bourgeois latinophone » (Mertzos, 2004)

²⁰⁴ A propos de la question valaque, voir le chapitre 3

²⁰⁵ Ce nom a été modifié par les autorités grecques en le 09/02/1926 pour devenir Nymphaio



Figure 58 : Vue sur la partie haute du village de Malovište et l'église Sv. Petka.
Photo : G. Javourez, janvier 2011

Partant de la proximité des profils des deux villages, le projet consistait en un partage de l'expérience des acteurs grecs en termes de mise en tourisme d'un village de montagne au patrimoine culturel particulier. Il s'agissait alors de trouver grâce à cette expertise des idées propres à Malovište tout en étant compatibles avec les objectifs de développement économique et social promus dans le cadre des programmes de financement européen. Guidé par les acteurs grecs, il a dans un premier temps consisté en une présentation de cette expérience grecque de patrimonialisation via la visite de cinq des six villages grecs participant au programme « Les communautés des grecs » qui ont été reconnus par le gouvernement de la République Hellénique comme étant caractéristiques des particularités des villages du pays. C'est cet exemple que la personne interrogée ci-après souhaiterait voir suivi par le gouvernement de République de Macédoine.

Quand il y avait ce projet PHARE nous sommes allés dans différents villages de Grèce. Ils avaient en amont choisi cinq villages qui avaient des prédispositions pour se développer comme espaces touristiques. Il y avait notamment Neveska, Papingo, Santorin, il y en avait aussi vers Volos. (...) nous sommes allés là-bas. Mertzos, le maire (de Nymhaio), nous a fait

venir et nous y sommes allés par Neveska. C'est quelque chose de superbe. Nous, nous n'avons pas à réfléchir. Il faut que nous fassions ce que nous avons vu là-bas. L'État devrait le faire ! Choisir cinq ou sept villages et allez, qu'ils se développent !

Un acteur du projet de coopération, entretien réalisé à Malovište, juillet 2011

Après être allé en visite dans ces villages de Grèce, des études ont donc été menées sur le village de Malovište et un plan de développement intégré, présenté comme complet par notre interlocuteur, s'en est suivi. Les acteurs grecs, détenteurs de l'expertise, sont également présentés comme les principaux auteurs des travaux qui ont notamment abouti sur la publication d'un « Master Plan for the Sustainable Tourism Development of the village of Malovište » (Kilipiris, 2001). Suite à ces études, d'autres projets périphériques destinés à mettre en application les recommandations qui ont suivi leur réalisation ont émergé. C'est ainsi que le financement d'un hôtel a été assuré, toujours via un soutien grec, avant que les obstacles légaux liés aux questions de privatisation des parcelles du cadastre du village n'aient raison de cette initiative. Des accords avec des tour-operators grecs ont également été noués en vue de faire du village une halte sur la route conduisant les touristes au lac d'Ohrid, mais ceux-ci n'ont débouché sur aucune action concrète en raison de l'étroitesse de la voie d'accès au village et de l'absence de volonté politique locale en vue d'un élargissement. Enfin, un festival international dédié à la culture valaque a également été créé et a accueilli des groupes venus d'autres pays balkaniques jusqu'à la fin des années 2000, avant que ses organisateurs ne s'essouffent et ne décident de l'arrêter.

« Dans ce cadre-là, seulement les projets ont été travaillés. Le projet pour le développement du tourisme, nous l'avons comme étude. Nous avons aussi un projet concernant les infrastructures du village, un pour le travail des fruits de forêts, le développement économique... Nous avons beaucoup de projets. Dans le programme PHARE nous avons fait, selon moi, une très bonne étude. Ceux de Neveska (Nymphaio) nous avaient trouvé un partenaire, une agence de Kozani, qui nous aurait fait une analyse SWOT. Un groupe de professeurs de Thessalonique ont aussi fait une étude pour

le développement du tourisme.

- Les Grecs étaient donc surtout leaders ?

- Eh bien ce sont eux qui nous ont aidés. Ils avaient l'expérience. »

Idem

Le manque de soutiens puissants en République de Macédoine

En arrière-plan de cet essoufflement, c'est l'absence de l'implication de puissants acteurs ou bienfaiteurs, à l'image de ce que Nikolaos Mertzos ou de Yannis Boutaris avaient apportés à Nymphaio, qui s'est particulièrement faite ressentir au moment de négocier les conditions favorables à la mise en place des recommandations issues du projet. Une fois les idées propres au lieu identifiées, les instigateurs du projet n'ont pas réussi à porter la question au niveau du pouvoir macédonien et à lui accorder une visibilité suffisante pour sa bonne conduite. Notre interlocuteur pointait par exemple le manque de volonté politique pour expliquer le refus d'élargissement de la route conduisant au village, ainsi que le manque d'intérêt du ministère en charge du cadastre pour régler la question de la propriété d'une parcelle identifiée pour installer l'hôtel. Au travers de ces éléments, il mettait l'accent sur la difficulté pour la périphérie de se faire entendre d'un centre dont il disait ne pas bien comprendre le fonctionnement et les motivations alors qu'un village tel que Malovište représentait pour lui un patrimoine culturel d'une valeur inestimable. La question du cadastre était également présentée comme un frein à l'acquisition de résidences secondaires par des personnes extérieures au village, alors que les transactions immobilières non retranscrites sont légion. Difficile dans ces conditions de conclure un contrat de vente selon les standards légaux actuels, et donc de permettre l'arrivée de nouveaux résidents établissant à Malovište une résidence secondaire à l'image de ce qui s'est passé à Nymphaio. D'ailleurs, la population locale ne semble pas non plus avoir particulièrement adhéré aux mesures proposées sous l'impulsion d'acteurs dont les racines les relient certes au village mais qui vivent tous à Bitola ou plus loin et dont les logiques sont différentes. Vivant principalement de la coupe du bois, les quelques habitants du village ont une activité relativement lucrative qui ne les incite pas à s'investir dans le développement d'une offre

touristique pouvant sembler hasardeuse et ne perçoivent pas la vente de biens immobiliers comme une source de revenus importante en raison de la faiblesse des prix. On peut également supposer qu'ils voient la question avec un a priori négatif alors que de telles acquisitions feraient inexorablement monter les prix de l'immobilier, au-delà de l'arrivée au village de personnes étrangères à la communauté.

- Et est-ce qu'il y a des gens qui n'ont pas de liens avec le village mais ont acheté des maisons ici ? Par exemple des bitoliens qui achètent ?

- Là est le problème ! Les Malovištani ne veulent pas vendre. Sinon il existe un intérêt. De plus le cadastre est une catastrophe, c'est un énorme problème.

- Pourquoi ils ne veulent pas ?

- Je ne sais pas ! C'est une psychologie particulière.

- Et ils n'ont pas d'intérêt à vendre ?

- Pas trop non car l'argent qu'ils vont récupérer ne représente pas grand-chose. De plus les habitants se sont au fil des ans achetés entre eux des maisons, terres, etc., mais n'ont pas retranscrit ça au cadastre. Ils n'ont donc pas de preuve que tel bien est à eux. Si toi tu veux l'acheter, ils ne peuvent pas te le vendre à leur nom. Et ça c'est, je pense, un des plus gros problèmes !

Idem

Après avoir inscrit l'action conduite dans un rapport centre-périphérie, c'est une opposition entre mondes urbain et rural qui commençait à transpirer du discours de notre interlocuteur, avec en point central une vision différente de la nature même de ce que représentait le village et ses environs pour les acteurs impliqués : un patrimoine à protéger et à valoriser pour notre historien, un lieu de vie et une ressource pour des habitants tirant leurs revenus de l'exploitation des activités sylvestres et dont l'idéal de réussite sociale continue à se trouver en ville.

(...) j'avais un projet pour des chemins de randonnée à cheval. Nous avons installé les panneaux dans la forêt, pour que tu puisses venir louer un cheval au village et que tu te promènes dans la montagne avec un guide. Mais ce n'est pas complètement ficelé. Le problème c'est que ces gens qui travaillent avec le bois ils se font en été environ une centaine d'euros par jour. Pour la Macédoine c'est beaucoup d'argent. Et à eux qu'est-ce que tu vas leur dire ? Eux, il faut qu'ils voient une vraie opportunité pour qu'ils laissent ça et investissent dans autre chose. Là ils ont une sécurité. Le problème c'est que tout l'argent qu'ils vont gagner de leur travail, ils l'investissent à Bitola, pas ici. Ils ne voient pas de vraie perspective au village.

Idem

Rural/Urban, deux réalités toujours très différentes

Cette opposition entre urbain et rural ainsi que la place centrale de la ville dans le parcours d'ascension sociale sont loin d'être limitées à ce cas et reflètent une réalité partagée par les sociétés ex-yougoslaves, héritières d'un système centré sur le monde urbain dans lequel ces notions reflètent encore bien souvent une véritable différence de mode de vie. Principaux lieux du développement économique yougoslave au gré de l'industrialisation progressive du pays, les villes s'opposent à des villages perçus comme des réminiscences d'un capitalisme combattu (Allcock, 2002), contribuant à faire apparaître la figure du paysan comme des « obstacles à la modernisation » (Lazić, 1995 :18). C'est ainsi que les habitants du village de Malovište apparaissent, ne « comprenant pas » la valeur patrimoniale de leur village et l'enjeu que représente ce projet de développement touristique intégré pourtant présenté par notre interlocuteur comme étant dans leur intérêt et à même de leur offrir une perspective d'avenir au village, qui n'est pourtant pas celle qu'ils semblent décidés à suivre. Cette perception générale de l'environnement rural et de la vie au village est un autre point de divergence majeur avec l'exemple grec, pour lequel c'est la ville qui est historiquement apparue comme l'espace de tous les dangers pour la nation (Couroucli, 2008), aboutissant à la diffusion progressive d'une vision idéalisée d'une Grèce rurale encore présentée avec

nostalgie dans les années 2000 comme un paradis perdu par les manuels scolaires du pays (Koulouri, 2001).

Pendant les premières décennies du nouvel État, l'élite cosmopolite qui cherchait à se forger une image du noble autochtone, à l'instar du noble sauvage, avait trouvé dans la figure du berger la personnification de la grécité dans sa pureté naturelle : habitant loin des villes polluées par les populations barbares, le berger représentait la continuité de la Grèce de l'Antiquité au temps présent : mêmes lieux, mêmes coutumes, mêmes gestes.

Couroucli, 2008 :30

Valoriser Nymphaio revenait à mettre en valeur un site dont l'importance était reconnue par les pouvoirs publics, comme l'atteste le projet des « Communautés des Grecs » destiné à mettre en avant ces lieux considérés comme symboliques du *patrimoine ancestral* de la nation grecque, au sein de laquelle les Valaques occupent une place de choix (cf. chapitre 3). Entre reconstruction du passé et adaptation aux nouvelles économies résidentielles, le cas de Nymphaio semble bien représentatif du travail de sélection de « qualités » patrimoniales finalement rapportées à une légitimité historique. L'élaboration progressive d'un récit sur les lieux établit la légitimité du village à s'afficher comme symbole d'un patrimoine hellénique ancestral. De la maîtrise de l'image jusqu'à celle de son rythme social, Nymphaio est un espace intégralement donné à penser comme légitime et conforme, où l'héritage valaque est, conformément au récit dominant dans le pays, fondu dans une « grécité » bon ton (Balkabas, à paraître). Rien de tel à Malovište, où aux stigmates de la ruralité s'ajoute le faible intérêt symbolique de ce village témoignant d'une culture minoritaire pour des autorités macédoniennes parfois accusées de dénigrer sciemment ce patrimoine aroumain (Babovski, 2009).

Faisant échos aux conséquences de la décentralisation initiée lors de la réforme territoriale de 2004 abordée dans le chapitre précédent, la taille de la communauté, au sens administratif du terme, est également devenue un obstacle majeur à la réalisation de tout projet alors qu'elle ne dispose depuis lors d'aucune marge d'autonomie pour porter des

projets qui se retrouvent filtrés au niveau de la municipalité de Bitola. Renvoyant une nouvelle fois aux manques de relais politiques puissants.

- Et maintenant il n'y a plus de projets ?

- Non il n'y en a pas. Maintenant c'est... la crise a commencé, dans les faits vous voyez la situation en Grèce... c'est dur. Maintenant nous avons été intégrés à la commune de Bitola, nous étions un temps dans celle de Capari, et quand nous étions dans Capari nous avions plus de possibilités pour avoir quelques fonds. Maintenant avec Bitola c'est une énorme commune et comment des fonds vont arriver pour Malovište ?!

***Un acteur du projet de coopération, Entretien réalisé à Malovište,
juillet 2011***

A Kruševo, un cadre plus favorable

A la suite de ce projet conduit avec Malovište, on retrouve la communauté de Nymphaio impliquée dans un autre projet européen de coopération transfrontalière conduit avec la ville de Kruševo, cette fois-ci dans le cadre du programme CARDS, entre 2007 et 2009. Intitulé « Integrated Programme for Development of the Cross Border Cooperation in the Fields of the Tourism – Culture between the municipality of Kruševo and Community of Nymphéo²⁰⁶ », ce projet reproduisait dans ses grandes lignes les objectifs de celui conduit quelques années auparavant dans le petit village du Pelister. A l'inverse du cas développé auparavant, il a constitué une première étape dans les relations transfrontalières entre acteurs grecs et acteurs basés à Kruševo. Et bien que le changement de municipalité de 2009 ait selon certains interlocuteurs de la ville macédonienne freiné les relations avec Nymphaio, un nouveau projet de coopération transfrontalière a tout de même été obtenu par la ville en septembre 2011 dans le cadre de la coopération transfrontalière IPA. Réalisé en coopération avec l'Agence de développement de la ville grecque de Kilkis, il avait lui aussi pour but le

²⁰⁶ Source: CDAD, Central Donor Assistance Database of the Government of the Republic of Macedonia <http://cdad.sep.gov.mk/Default.aspx?Control=Details&ID=CARD0346>

développement touristique de la ville via des actions concrètes orientées vers la promotion de son patrimoine architectural et la rénovation de certaines façades. Signe de la vitalité des relations entretenues par la ville avec les acteurs grecs de la coopération transfrontalière, un autre projet devait être présenté dans le cadre du troisième appel de l'IPA CBC mais a dû être ajourné en raison de problèmes administratifs qui faisaient obstacle à sa bonne réalisation. Selon les personnes interrogées et les déclarations parues dans la presse, ce report devait permettre de régler ces questions afin de proposer le projet de CBC dans le cadre de l'IPA 2.

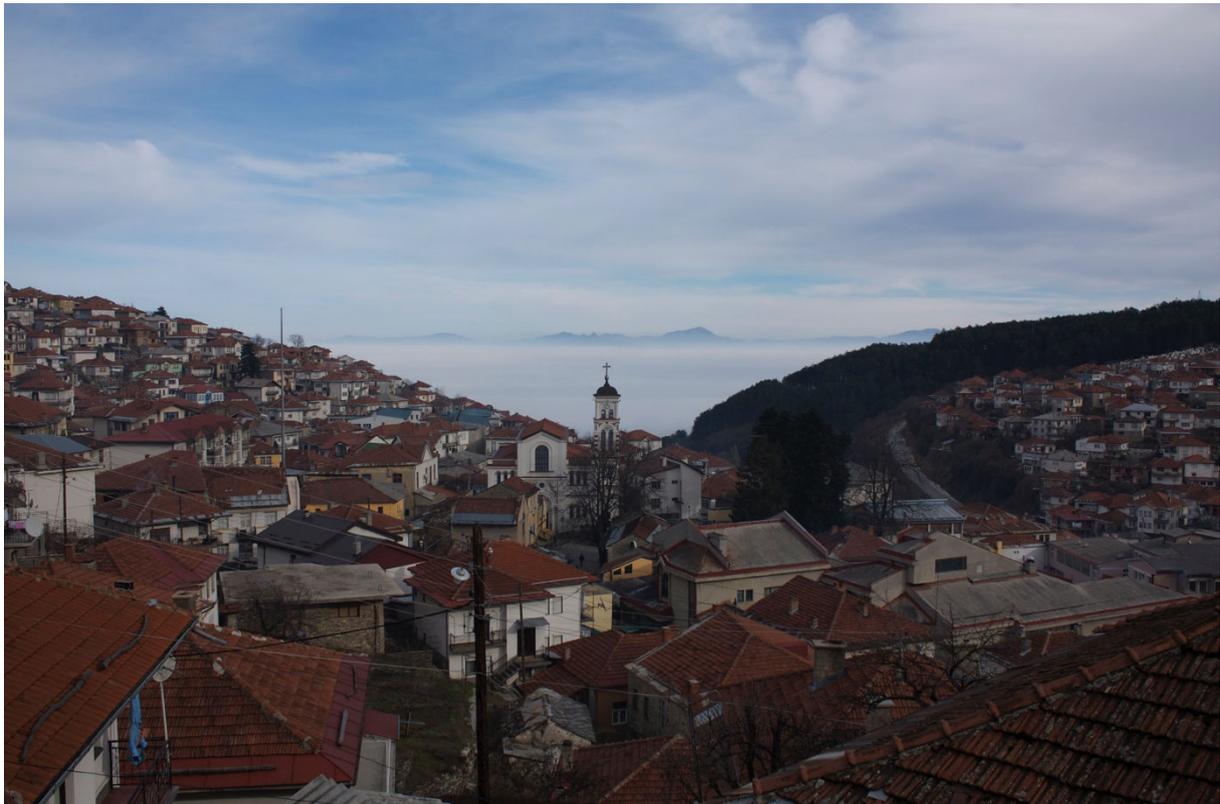


Figure 59 : La ville de Kruševo domine la plaine de Pélagonie, ici sous les nuages.
Photo : G. Javourez, janvier 2011

La présentation de cette coopération transfrontalière de Kruševo à la suite de celle de Malovište n'est pas fortuite puisque son développement s'inscrit pleinement dans la suite des contacts transfrontaliers réactivés à la fin des années 1990. Si les échanges n'ont pas permis d'aboutir à un projet viable dans le cas de Malovište, ce réseau né suite à l'impulsion de l'ambassadeur de Grèce en République de Macédoine a réorienté ses activités en cherchant un nouveau lieu à cibler dans le cadre de projet de coopération transfrontalière.

C'est ainsi que le premier programme CARDS s'est effectué, mais surtout que la coopération s'est transposée dans le programme IPA lors du premier appel à projet selon le même modèle que le projet de Malovište.

Les efforts engagés dans les deux localités ont donc eu des destins bien différents. Alors que les projets de Malovište n'ont pas permis de créer de dynamique locale durable de développement d'une offre touristique pour laquelle les obstacles paraissaient trop nombreux, les relations transfrontalières de Kruševo paraissent plus durables et se multiplient comme autant de phases d'une *mise en tourisme* (MIT, 2000) centrée sur la promotion du patrimoine architectural de la ville. Il faut dire que le contraste avec Malovište est saisissant : Kruševo est un centre urbain important, siège de la municipalité du même nom, qui a déjà fait l'objet de différentes opérations de mise en valeur touristique. Les capacités hôtelières sont bien présentes et témoignent d'un passé proche dans lequel la ville était une destination touristique de premier plan, bien que la situation ait aujourd'hui changé. La petite station de ski qui s'étend au-dessus de la ville n'attire plus les foules et les hôtels aujourd'hui trop grands restent vides. Les touristes grecs des années 1980 ont déserté les lieux et Kruševo, bien que mise en évidence comme haut-lieu des luttes de libération nationale autour des événements de la révolte d'Ilinden en 1903, attire aujourd'hui surtout un tourisme de proximité. Exception notable à ce tableau mitigé : le récent mémorial Toše Proeski, dédié à une jeune pop-star originaire de la ville tragiquement décédée en octobre 2007, et dont la renommée balkanique attire des visiteurs internationaux. Rien à voir donc avec le petit village de montagne à l'abandon malgré le déclin bien visible de la ville, lié à la crise qui la touche depuis la disparition de la Yougoslavie socialiste.

Un bourg valaque au cœur du récit national macédonien

Au-delà de la taille et de l'importance administrative, un autre élément fondamental distingue la ville de Kruševo du village de Malovište sur le plan symbolique. Tout comme le village du Pelister, la ville est connue dans le pays en tant que bourg *valaque* (cf. chapitre 3). Mais cette dimension du lieu est loin d'être le seul aspect d'un patrimoine local aux multiples facettes dont les interactions ont été remarquablement décrites par Keith Brown au travers des monuments commémorant le soulèvement d'Ilinden (Brown, 2003). Car



Figure 60 : Le programme, en aroumain et macédonien, des festivités des commémorations des événements d'Illinden organisés sous l'égide du Makedonarmân Council. Photo : G.Javourez, août 2012

Kruševo est également un lieu emblématique des commémorations du soulèvement d'Illinden contre les forces ottomanes, qui a embrasé la Macédoine au début du mois d'Août 1903. Célébrant l'éphémère République de Kruševo, ces commémorations donnent chaque année lieu à plusieurs jours de festivités dont le moment le plus fort est la cérémonie organisée en présence du Président de la République macédonienne et le discours de ce dernier, le 2 août de chaque année. Et si ces festivités célèbrent avant tout un événement occupant une place majeure dans le récit national macédonien, elles font également une place à la diversité culturelle

qui caractérise les lieux avec l'organisation d'une journée dédiée aux organisations valaques (voir photo 60), organisée sous l'égide du *Makedonarmân council*, conseil regroupant des associations aroumaines d'Albanie, de République de Macédoine, de Bulgarie, de Roumanie et de Serbie, mais aussi de France ou d'Allemagne. Ses objectifs sont la défense et la promotion de la culture aroumaine, et principalement de la langue, mais surtout la reconnaissance des communautés organisées de *Makedonarmân*²⁰⁷ au sein de tous les pays balkaniques (à l'exception notable de la Grèce, dont aucune association aroumaine ne prend part à cette organisation qui a néanmoins une représentation à Athènes), dans lesquels « ils ont vécu depuis des temps immémoriaux en tant que peuple distinct, autochtone et régional, qui parle son propre langage millénaire renvoyant à la Macédoine

²⁰⁷ Selon l'association, le terme de *Makedonarman* renvoie à l'origine macédonienne commune de ces communautés aroumaines balkaniques qui se seraient dispersées dans la région à partir du point central de Moschopole, siège du conseil. Elle cherche par son action à promouvoir une identité aroumaine distincte autres identités nationales balkaniques en basant l'unité des populations aroumaines sur leur pratique linguistique et leur origine géographique, la Macédoine.

antique »²⁰⁸. Alliant commémoration à dimension communautaire au monument célébrant Pitu Guli, héros du soulèvement de 1903 fréquemment présenté dans la ville comme valaque (Brown, 2003 :199), ou le dépôt de fleurs sur la tombe de la pop star trans balkanique Toše Proeski, issu d'une famille elle aussi présentée comme valaque, les manifestations organisées sous l'égide de ce conseil n'oublent pas pour autant les lieux de commémoration chers au récit national macédonien. Elles inscrivent ainsi pleinement la communauté aroumaine parmi les peuples constitutifs reconnus par la constitution de République de Macédoine et se placent dans l'esprit du *manifeste de Kruševo*. Ce document, dont l'existence fait toujours débat (Brown, 2003), était censé exprimer les idéaux d'ouverture et de tolérance des insurgés de 1903 et de la *République de Kruševo* proclamée suite à la révolte. Permettant de qualifier le soulèvement de 1903 comme un mouvement unissant les différentes communautés dans une lutte contre l'oppression, il a été pleinement repris comme élément central de la construction d'une identité nationale macédonienne entreprise dans un contexte yougoslave dont la devise était « fraternité et unité ». Ce faisant, il permettait dans l'historiographie officielle d'échapper aux débats concernant les motivations et les appartenances nationales des leaders de l'insurrection (Brown, 2003 :208).

L'organisation d'une telle journée illustre alors parfaitement ce qui oppose Malovište à Kruševo, et qui explique en partie la pérennité des relations transfrontalières entretenues par cette dernière avec la Grèce : au-delà de l'urbanité du lieu et de sa situation administrative, la double inscription de Kruševo dans un patrimoine aroumain mais également au cœur du récit national de la nation macédonienne peut expliquer la plus forte implication des pouvoirs publics du pays. Signe de cette place particulière, le ministère de la culture apparaît comme l'un des acteurs engagés aux côtés de la municipalité dans la réhabilitation du patrimoine architectural de la ville. Bien que pouvant être considéré comme patrimoine aroumain, celui-ci est alors vu et présenté au niveau gouvernemental comme représentatif de la richesse culturelle de la République de Macédoine et de

²⁰⁸ Propos tirés du site internet de l'organisation, [www. Makedonarman-council.org](http://www.Makedonarman-council.org). Propos traduit de l'anglais par l'auteur.

l'inscription de cette diversité dans la construction nationale macédonienne, ce qui ne va pas sans contradictions avec d'autres projets identitaires allant dans le sens d'une vision très macédo-centrée (au sens ethnique du terme) de la construction de l'État macédonien prônée par ce même gouvernement.

2. La coopération transfrontalière et la réactivation du lien communautaire

Au regard des oppositions présentées, on pourrait s'étonner du choix de Malovište comme lieu de réalisation d'un projet de coopération visant à dessiner les contours d'un plan de développement touristique futur, qui semblait dès le départ très hypothétique étant donné le faible intérêt manifesté par les autorités locales et nationales pour ce village de montagne. Notre interlocuteur ne nous avouait-il pas que ce sont les partenaires grecs qui avaient été déterminants dans un choix d'apparence si hasardeux ?

Autant que je sache, c'est eux qui ont fait la promotion (du projet). Mertzos a fait la promotion auprès des « facteurs grecs » pour que ce programme soit accepté. A Skopje, les nôtres ne voulaient pas que ce soit le cas (...) Ils avaient par exemple vingt projets, et ils pensaient que d'autres devaient obtenir l'aide. Dans les faits, les représentants de l'UE et ceux étant de Grèce ont aussi mis des conditions : « si vous voulez tel projet qui est important pour vous, vous devez aussi accepter celui-là ». Et c'est comme ça que ça a été accepté.

Idem

Cette déclaration fait ressortir ce qui apparaît comme l'aspect déterminant pour les partenaires macédoniens de cette coopération transfrontalière : l'accès aux réseaux de Nymphaio, par le biais desquels ils ont pu travailler avec d'autres partenaires grecs et surtout avoir accès aux financements européens. Mais qu'est-ce qui a motivé une telle implication de ces « facteurs grecs » pour promouvoir aussi fortement le projet de Malovište, l'expertise de Nymphaio ne pouvant justifier à elle seule le choix de ce partenaire précis ?

La réponse est à chercher dans le processus d'établissement des liens transfrontaliers qui ont conduit à la mise en place de ce partenariat dans le cadre du volet CBC du programme PHARE. Une indication nous est d'ailleurs donnée à l'examen des partenaires impliqués dans le processus de coopération, et notamment des bénéficiaires du projet. Alors que l'Institut de la Protection des Monuments du Musée de Bitola y est indiqué aux côtés de la communauté du village de Malovište, un troisième partenaire dont le rôle dans la conduite du projet semble plus flou nous donne une première indication sur les réseaux qui ont pu être mobilisés : la *Communauté de Valaques « Frères Manaki »*.

Cette association communautaire est basée à Bitola et ses membres sont en fait les premiers à avoir été en contact avec les autorités grecques dès la fin des années 1990, lorsque l'ambassadeur de Grèce à l'époque en poste à Skopje les a invités à visiter quelques villages valaques de Grèce, au premier rang desquels figuraient le village de Metsovo et bien sûr celui de Nymphaio. C'est à cette occasion que s'est réalisée la première rencontre de ces personnes avec Nikolaos Mertzos, grand acteur du retour de la Question Macédonienne en Grèce dans les années 1980 (cf. chapitre 3). Ayant sympathisés suite à cette rencontre, le président de ce qui m'est généralement présenté comme l'association valaque de Bitola et Mertzos sont par la suite restés en contact et ont échangé sur les lieux potentiels de réalisation d'un projet de développement d'une offre touristique intégrée au moment où la possibilité de capter des fonds européens pour un programme de coopération transfrontalière est apparue, leur offrant l'opportunité de traduire leur rapprochement dans les actes.

Les relations entre les deux villages de Nymphaio et Malovište ne sont d'ailleurs pas nouvelles et plongent leurs racines dans une histoire régionale dont les tourments auront abouti à l'apparition de frontières nationales fragmentant des espaces après plusieurs siècles d'appartenance à un même ensemble territorial. Les habitants des deux villages ont ainsi entretenu de nombreux contacts, notamment dans le cadre du grand commerce, lorsque Malovište était un bourg important spécialisé dans le pastoralisme et l'artisanat d'une laine commercialisée jusque dans les capitales européennes. Mais les guerres balkaniques, et surtout la première guerre mondiale qui plaçait le village sur la ligne de front, ont conduit de nombreux habitants à l'exil. C'est ainsi que beaucoup ont été envoyés en Bulgarie ou ont émigré en Roumanie et Serbie, y installant leur vie de façon permanente

suite aux destructions subies par le village durant le conflit. Ces relations, devenant alors transfrontalières, ont par la suite progressivement diminuées avec l'abandon et le délabrement progressif du village, avant d'être totalement mises en sommeil pendant la période yougoslave. Il n'en reste pas moins que certains habitants de Bitola, dont les citoyens macédoniens engagés dans le projet, ont des histoires familiales qui les rattache à ce fonctionnement régional passé, et que les liens culturels qui rapprochaient certaines familles valaques à l'hellénisme restent perceptibles.

« Mon nom de famille est (.....) D'après ce que j'ai pu retrouver, ce nom viendrait de Papagrigori. Nous étions une famille de sveštenici (hommes d'églises). Il y a 300 ans, ils sont venus de Neveska à Malovište via le village de Krani, dans la Prespa. Je ne connais plus personne de notre famille de là-bas ».

Idem

Chez d'autres familles de Bitola, cette proximité ancienne se manifeste principalement par le biais de la pratique de la langue grecque, qui s'est dans certains cas transmise jusqu'aux générations actuelles et que l'on retrouve aujourd'hui au cœur de la redynamisation de ces relations transfrontalières.

« Une partie de ma famille est partie de Nižopole et une autre d'un village du Gramos, en direction de Malovište. Ils se sont ensuite installés à Bitola. (...) Chez moi, ça parlait le grec. Les anciens apprenaient d'abord l'aroumain puis ensuite ils étudiaient en grec. Donc quand mes parents ou mes grands-parents ne voulaient pas que l'on comprenne ce qu'ils se disaient, ils parlaient en grec, et c'est comme ça que j'ai appris. 70 à 80% des Valaques à Bitola et dans la région étudiaient en grec (...) Selon moi les Valaques sont des Grecs latinisés. Beaucoup ont travaillé à la diffusion de l'idée hellénique. Certains disent que nous sommes descendants des roumains... J'ai un oncle qui est allé à Bucarest, mais je ne connais personne qui soit venu de là-bas ! ».

**Ancien président de la Communauté de Valaques « Frères Manaki »,
Bitola, janvier 2011**

Bien que les proportions évoquées soient sujettes à caution²⁰⁹, les vestiges d'un passé dans lequel la ville de Bitola était une place forte d'un hellénisme porté par une partie de sa population aroumaine procurent à certains individus des facilités dans l'établissement de relations transfrontalières particulières. Ce lien communautaire transfrontalier entre Valaques de République de Macédoine et Valaques de Grèce est alors présenté par cet ancien président de l'association valaque de Bitola comme un fait *naturel*, fruit de l'histoire régionale des siècles précédents. Il revendique son appartenance valaque et l'associe à une identité régionale, transfrontalière, qu'il n'hésite pas à promouvoir en favorisant les contacts entre organisations valaques des trois pays de la région, allant aussi jusqu'à la mettre en scène par certaines pratiques familiales pour renforcer symboliquement cette position. C'est ainsi qu'il me déclarait avoir fait baptiser sa fille aînée à Malovište et son fils à Nymphaio. Ces baptêmes, réalisés dans deux pays différents et au sein de deux églises distinctes aux relations inexistantes²¹⁰, illustrent selon lui cette appartenance à une communauté valaque aux dimensions transfrontalières. Les lieux de ces baptêmes et l'importance attribuée à leur *valaquité* fait ici figure d'acte militant.

Malgré ce discours, les contacts interpersonnels entre les responsables des villages n'ont été établis qu'à la fin des années 1990, lorsque certains membres de la *Communauté de Valaques de Bitola - Frères Manaki* ont d'abord été invités à Nymphaio pour rencontrer Nikolaos Mertzos, à l'initiative de l'ambassadeur de Grèce à Skopje. Ils se sont ensuite rendus en d'autres lieux pour rencontrer des responsables d'organisations valaques du nord de la Grèce. Ce sont, dans les faits, ces rencontres organisées qui ont débouché sur des relations d'amitié entre responsables grecs et macédoniens et qui ont par la suite favorisé la mise en place de projets de coopération transfrontalière pour relier des lieux perçus par ces personnes comme partageant *une même identité*.

L'établissement de cette coopération transfrontalière est donc directement lié à la réactivation de liens anciens entre membres des communautés valaques de Grèce et de

²⁰⁹ à ce propos, voir Lory, 2011

²¹⁰ L'*Eglise Orthodoxe de Macédoine* n'est officiellement reconnue par aucune autre église Orthodoxe de par le monde.

République de Macédoine. Mais on ne peut pour autant pas laisser de côté la dimension politique de cette mobilisation, dans laquelle des officiels grecs ont joué un rôle moteur. La question de l'origine des Valaques et de leur appartenance à la nation grecque est ici au cœur de cette implication officielle de serviteurs de l'État grec dans l'activation de réseaux valaques transfrontaliers, qui correspondraient selon eux à une des missions de l'État grec afin de faciliter l'établissement de liens entre Grecs de Grèce et Grecs de l'extérieur²¹¹. Ce discours se retrouve d'ailleurs aujourd'hui promu par certains acteurs macédoniens de ces relations transfrontalières, et est l'enjeu de luttes d'influences au sein de la communauté valaque dans le pays, notamment avec les tenants des courants roumanophiles. Et si l'exemple de Malovište n'a pas perduré, l'essentiel semble être ailleurs pour ses principaux artisans : le contact transfrontalier est établi.

Coopération transfrontalière européenne et dynamiques locales préexistantes

La mobilisation de ces réseaux préexistants dans le cadre de projets migratoires (Sintès, 2002) ou dans la mise en place d'échanges économiques transfrontaliers (Biotteau, 2005) étant attestée, il n'est pas surprenant que le patrimoine social de la frontière puisse-t-être remobilisé de la sorte pour servir d'atout/ressource dans la réalisation de projets transfrontaliers entre la Grèce et la République de Macédoine, comme dans le cadre de l'IPA CBC. La position d'intermédiaire de certaines minorités nationales dans des processus de coopération transfrontalière européenne a d'ailleurs déjà été démontrée à la frontière séparant le Danemark et l'Allemagne, et notamment leur rôle moteur dans l'institutionnalisation progressive d'une nouvelle région transfrontalière (Malloy, 2010). C'est sur ce dernier point que les exemples germano-danois et gréco-macédonien divergent, principalement au regard des différents niveaux de conflictualité de ces questions minoritaires entre les États impliqués dans ces coopérations. Qu'il s'agisse de la question minoritaire macédonienne dans le nord de la Grèce ou de celle des différentes versions retenues de l'origine des Valaques, la mobilisation en pleine lumière de réseaux minoritaires

²¹¹ Pour plus d'informations sur la question, se reporter au chapitre 1.

transfrontaliers était impossible dans cet exemple balkanique, soulignant l'importance de la mise en place d'un processus technique à même d'être, ensuite, mobilisé par ce type d'acteurs pour la soumission de projet de coopération transfrontalière.

A l'issue du premier appel à projet lancé dans le cadre de la coopération transfrontalière IAP 2007-2013 entre la Grèce et la République de Macédoine, un total de 18 projets a été sélectionné. Parmi eux, deux projets particuliers que j'avais suivi lors de leur élaboration retenaient mon attention : le premier d'entre eux concernait la pratique théâtrale contemporaine quand le second avait pour objectif une coopération musicale autour d'un orchestre et d'une chorale. Ils avaient la particularité de concerner des acteurs à chaque fois localisés à Thessalonique pour la partie grecque, et à Bitola pour la partie macédonienne, et étaient tous deux portés, comme la majorité des projets, par le partenaire situé en Grèce. Ils avaient surtout la particularité d'avoir été facilité par l'intervention de deux partenaires supplémentaires en vue de mettre en relation les partenaires principaux.

Un de ces partenaires supplémentaires, l'association *Pelagonija-Bitola* (ci-après nommée en tant qu'association *Pelagonija*), apparaît d'ailleurs en tant que second partenaire dans le projet concernant la pratique théâtrale, alors que l'autre partenaire, l'association *Karteria* basée à Thessalonique et dont le rôle est pourtant fondamental, n'apparaît pas du tout. Dans les faits, ce sont pourtant les relations entre ces deux organisations qui sont à la base des partenariats transfrontaliers évoqués ci-avant puisque ce sont leurs membres qui ont identifié, mis en relation et promu ces projets en vue de favoriser au maximum leur sélection. Les partenaires basés à Thessalonique se sont ainsi rapprochés de l'association *Karteria* pour demander à sa présidente de l'aide dans l'identification de partenaires en République de Macédoine. Celle-ci s'est par la suite adressée à l'association bitolienne *Pelagonija* qui a identifié la plus ancienne chorale de la ville et un théâtre indépendant comme partenaires de ces projets, et s'est au passage retrouvée impliquée en tant que troisième partenaire, profitant de cette position pour récupérer quelques fonds et permettant à son vice-président d'obtenir un poste de coordinateur de projet et la rémunération allant avec.

Car *Karteria* et *Pelagonija* entretiennent des relations intenses depuis la fin des années 1990 et elles ont très rapidement émergé lors de mes recherches sur les relations

transfrontalières menées de 2009 à 2012, avant même que leur partenariat ne se soit concrétisé dans le cadre de la coopération transfrontalière européenne.

A Bitola, la première association d'amitié et de coopération avec la Grèce

L'association basée à Bitola, *Pelagonija*, est présentée par son vice-président rencontré en janvier 2011 comme une association d'amitié et de coopération entre Bitola et la Grèce. Fondée en octobre 1998 par une douzaine d'amoureux, selon ses dires, de la culture hellénique, elle comptait en 2011 plus de 400 membres dont 40 à 50 étaient présentés comme particulièrement actifs. Existant encore aujourd'hui, elle a pour activité principale de proposer des cours de grec à des publics de tous âges de la ville de Bitola, et permet également à des enfants ou jeunes adolescents de la ville de participer à des camps linguistiques d'été en Grèce. Dans les faits, c'est l'enjeu de l'enseignement de la langue grecque qui a été l'une des raisons majeures de l'apparition de l'association et c'est cet enseignement qui est au cœur de la coopération entre les deux entités puisque les cours, proposés depuis la fin des années 1990 à titre quasi-gracieux par l'association de Bitola, sont dans les faits largement financés par l'association grecque *Karteria*.

Selon le vice-président de l'association, ses 12 membres fondateurs ne présentaient pas tous un patrimoine familial transfrontalier, bien que la majorité d'entre eux aient des ascendances grecques ou soient issus de familles valaques hellénophones. Pourtant, dans les faits, ce sont bien ces membres hellénophones ayant une histoire familiale qui traversait la frontière qui sont les plus actifs, plus de dix ans après l'établissement de l'association. Mon interlocuteur, alors vice-président, était lui-même le descendant d'une famille hellénophone de Bitola. Et si un grand nombre de ses parents ont quitté la ville au moment des guerres balkaniques et après la Première Guerre Mondiale, son grand-père maternel est lui resté sur place avant de suivre l'armée serbe pendant la retraite de Corfou, où il a rencontré sa future femme avec laquelle il s'est établi à Bitola à la fin de la guerre. Le grec, que mon interlocuteur a appris chez lui au contact de ses grands-parents, est une langue orale qu'il parle couramment sans la maîtriser entièrement. De la même façon, celui qui était président de *Pelagonija* lors de mes enquêtes, très impliqué et possédant les locaux dans lesquels se déroulaient les cours de grec, est quant à lui issu d'une famille de marchands valaques

hellénophones dont une partie a quitté Bitola au début du 20^e siècle. Il a lui aussi appris le grec au contact de ses parents et grands-parents, et de nombreux membres de sa famille avec qui les contacts existent toujours, sont aujourd’hui en Grèce.

Karteria, une association aux racines anciennes

Cette question de l’histoire familiale des personnes actives dans cette association est centrale pour comprendre les modalités d’établissement des liens transfrontaliers avec l’association de Thessalonique, alors que le passé est omniprésent dans ces relations.

L’association *Karteria*, dont les réunions à Thessalonique regroupent plus d’une centaine de personnes, est en effet beaucoup plus ancienne que *Pelagonija*, puisque fondée en 1913 en



Figure 61 : Drapeau de l’association *Karteria* exposé lors d’une visite de l’association *Pelagonija* à Bitola.

Photo : membre de l’association *Pelagonija*, 2015

Traduction : Association de Monastiri et des environs *Karteria* - Année de création : 1913

repreant le nom d’une société fondée en 1880 à Bitola. Celle-ci avait l’objectif de participer à la diffusion de l’hellénisme et à la consolidation du sentiment national grec en favorisant l’accès de citoyens de Bitola et des villages de la région à l’éducation en langue grecque et à la culture. Ses activités étant jugées subversives par les autorités ottomanes, l’association a très rapidement été dissoute (Koltsidas, 2008) avant d’émerger sous une autre forme après les guerres balkaniques dans ce qui était désormais une ville de Grèce. Également appelée « association des monastiriotes », du nom grec de Bitola, elle regroupait dès sa création des membres de cette communauté hellénophone bitolienne ayant quitté la ville pour

Thessalonique. Elle poursuit ses activités presque une centaine d’années après son établissement, sous l’action d’une femme fortement impliquée, sa présidente actuelle (figure 61). Fidèle aux objectifs premiers de l’association bitolienne, elle cherche aujourd’hui à promouvoir l’hellénisme en République de Macédoine en soutenant l’enseignement de la langue grecque et en offrant la possibilité à de jeunes bitoliens de se rendre dans des camps linguistiques et culturels en Grèce durant l’été.

Cette personne est la descendante de membres de la communauté hellénophone de Bitola qui ont quitté la ville en 1912. Mentionnons également que sa famille paternelle a quant à elle rejoint Thessalonique depuis Smyrne après le désastre de 1922, et que cette présidente est ainsi fortement liée à des lieux chers à l'hellénisme aujourd'hui situés dans un autre pays que la Grèce. C'est elle qui est directement impliquée dans l'établissement de liens transfrontaliers entre son association et certaines familles hellénophones de Bitola, et qui est à l'origine de la revitalisation de leurs rapports à l'hellénisme à travers la mise en place des premiers cours de grecs dans la ville durant les années 1990. L'apparition de l'association *Pelagonija* à la fin des années 1990 marque une forme d'institutionnalisation de ces relations avant tout construites sur la base de relations interpersonnelles. C'est en effet en s'appuyant sur son réseau

familial que cette ancienne institutrice a tissé ses liens : se rendant discrètement à Bitola dès les années 1980, elle a entamé un recensement des familles hellénophones de la ville et établi des contacts avec ces membres de ce qu'elle nomme « la communauté grecque de Bitola »²¹² pour réactiver des



Figure 62 : Pierre tombale Ioannis.M Sonti, né à Moschopolis et décédé à l'âge de 75 ans, au cimetière « patriarchiste » de Bitola
Photo : G. Javourez, 2014

liens transfrontaliers longtemps distendus.

C'est de cette façon, au cours de ses premiers séjours, qu'elle a rencontré des personnes souvent issues de la vieille bourgeoisie urbaine aujourd'hui devenues très actives dans l'association bitolienne. Poursuivant dans cette direction, elle a contribué à faire émerger de nouveaux réseaux relationnels en s'appuyant sur la répartition transfrontalière de ces personnes pour développer progressivement un cercle de relations de plus en plus large,

²¹² Entretien conduit à Thessalonique en janvier 2012

diversifiant notamment les groupes mobilisés. Les mouvements des populations hellénophones entre Bitola et la Grèce du nord ne sont ainsi pas les seuls mouvements transfrontaliers massifs ayant marqué l'histoire de la région. Des contacts ont aussi été établis avec des personnes ayant fait le chemin inverse et étant arrivées en République de Macédoine à la suite d'autres événements. On peut ainsi y ajouter certains réfugiés de la guerre civile grecque qui ont quitté la Grèce pour la Yougoslavie socialiste et d'autres pays du bloc de l'est entre 1946 et 1949. Comme nous le verrons par la suite, certains de ces individus se retrouvent aujourd'hui impliqués dans ces associations d'amitié avec la Grèce, usant notamment de leur bilinguisme pour assurer les cours de grec²¹³.

La promotion d'un patrimoine hellénique à Bitola comme objectif

La coopération entre *Karteria* et *Pelagonija* ne se limite en outre pas à la seule promotion de la langue grecque dans la ville, mais concerne également la conservation et la promotion de ce que les acteurs grecs de ces relations considèrent comme le patrimoine grec de la ville et de ses environs. Gardant Bitola comme lieu privilégié de son action, l'association cherchait en 2011 à y finaliser l'achat d'une maison destinée à accueillir un centre de la culture grecque, marquant ainsi le retour de celle-ci dans un lieu considéré comme important par les tenants de l'hellénisme et que les aléas militaires des guerres balkaniques avaient à l'époque attribué au Royaume de Serbie²¹⁴. Pourtant, ce projet n'a toujours pas abouti en raison de soucis concernant la propriété de la parcelle au cadastre suite aux procédures de privatisation débutées à la fin des années 2000. L'association grecque ne souhaitait pas acquérir un bien situé sur une parcelle dont elle n'aurait que l'usufruit et non pas la propriété, comme cela était la règle à la sortie de la Yougoslavie socialiste. Comme à Malovište, le non règlement de cette question peut d'ailleurs également être interprété

²¹³ Pour plus d'information sur les réfugiés de la guerre civile grecque, voir M. Monova, 2004.

²¹⁴ Suite aux guerres balkaniques, le territoire de l'actuelle République de Macédoine fut intégré au Royaume de Serbie en 1913, ce dernier devenant en 1918 le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes puis Royaume de Yougoslavie en 1929. La Seconde Guerre Mondiale voit la fin de ce royaume et la proclamation en 1945 de la République Fédérative Socialiste de Yougoslavie. Ce n'est que le 8 septembre 1991 que la République de Macédoine proclame son indépendance.

comme un blocage de la part d'autorités locales macédoniennes qui tolèrent les activités des associations mentionnées mais voient d'un mauvais œil l'installation de ce qui se présente comme un centre culturel grec dans une ville considérée par ces acteurs comme partie intégrante de leur patrimoine.

Si cette acquisition n'a toujours pas abouti, l'association *Karteria* a pu avec *Pelagonija* conserver les concessions de plusieurs tombes dans l'un des cimetières de Bitola, connu pour avoir accueilli dans le passé les sépultures des membres de la communauté chrétienne dépendant du patriarcat de Constantinople, considérée comme grecque dans le système ottoman du millet. Ce cimetière « patriarchiste », ainsi que le qualifiait le vice-président de l'association *Pelagonija*, accueille aujourd'hui encore quelques tombes anciennes, datant pour la plupart de la période précédant immédiatement les Guerres Balkaniques, sur lesquelles les noms de personnes et de lieux sont des noms grecs, inscrits dans l'alphabet de cette langue. Certaines d'entre-elles étaient en très mauvais état lors de ma première visite du lieu en 2011, mais ont été rénovées grâce à l'activité de l'association *Pelagonija* qui a organisé et supervisé les travaux en 2014.

Par ces actions, les membres de *Karteria* promeuvent leur vision propre de l'histoire de la ville et de ses environs. Ainsi, l'acquisition de concessions dans un cimetière qui est l'ancien cimetière de l'église dépendant du patriarcat de Constantinople illustre la présence, ancienne, de populations présentées comme « grecques » par les acteurs concernés. Dans le cas de ces tombes, c'est moins la sépulture en elle-même que les inscriptions en alphabet grec qui sont données à voir et qui représentent l'enjeu principal de la conservation. Les tombes adjacentes, datant d'après 1913 et portant des inscriptions en cyrillique, ne sont ainsi pas concernées malgré le fait que certains noms soient eux aussi à consonance grecque. Alors que Verdery a analysé l'usage politique qui pouvait être fait des sépultures du passé (Verdery, 1999), ce cimetière apparaît comme l'illustration d'une histoire oubliée, témoignant de la présence passée de populations hellénophones à Bitola avant les guerres balkaniques. L'usage de ces pierres tombales est d'ailleurs fréquent dans le cadre de sites internet ou d'articles prônant une vision nationaliste de l'hellénisme de la ville, notamment

au travers de multiples vidéos postées sur internet qui montrent des images de ce cimetière aux côtés de messages appelant à la reconnaissance d'une minorité grecque en République de Macédoine. Cette dernière compterait 100.000 membres d'après les mêmes sources²¹⁵.

L'association bitolienne, qui peut quasiment être qualifiée d'antenne de *Karteria*, joue un rôle majeur dans la réalisation de ces objectifs puisque c'est elle qui exécute sur place les actions soutenues par l'association grecque. Le nom de l'association bitolienne est d'ailleurs loin d'être anodin et illustre tant les conceptions de ses promoteurs grecs que le compromis fait par ses fondateurs en République de Macédoine : dans l'optique d'une coopération intense avec certaines associations grecques ainsi qu'avec des autorités grecques qui promeuvent ce type de relations transfrontalières à la fin des années 1990, comme nous l'avons vu avec l'exemple de Malovište, il n'était pas envisageable de qualifier l'association comme association d'amitié et de coopération entre la Macédoine (ou République de Macédoine) et la Grèce. Mais bien que n'étant pas solidaire de la politique jusqu'au-boutiste du gouvernement de droite nationaliste au pouvoir lors des entretiens que j'ai réalisés en 2011 et 2012, il n'était pas envisageable pour ces membres citoyens macédoniens d'appeler leur pays FYROM. Cela n'aurait d'ailleurs pas été possible lors de l'enregistrement de l'entité. C'est donc la solution locale qui a été choisie, permettant de coller à la réalité de l'implantation locale des associations tout en évitant les dénominations problématiques. Cette solution avait également l'avantage de correspondre aux aspirations de partenaires grecs pour qui la promotion du patrimoine hellénique de la ville macédonienne était l'un des enjeux forts de cette relation transfrontalière. Pourtant, ce nom, *Pelagonija*, renvoie à une histoire fortement teintée d'hellénisme oubliée du côté macédonien de la frontière : si le terme désigne aujourd'hui principalement la plaine de Pélagonie qui s'étend entre la Grèce et la République de Macédoine ainsi que la région administrative recouvrant sa partie macédonienne, il renvoie aussi à l'antique région de Pélagonie conquise par Philippe II de Macédoine au IV^e siècle avant J.C et souvent présentée comme appartenant au monde hellénique. Comme nous l'évoquons dans le chapitre 3, c'est au nord de cette plaine que se

²¹⁵ Les articles pseudo historiques revendiquant l'existence d'une minorité grecque en République de Macédoine sont nombreux sur internet. On peut néanmoins citer l'exemple du site www.history-of-macedonia.com, dont le but affiché est de « critiquer la propagande l'État nouvellement formé de FYROM.

serait trouvée la frontière septentrionale du monde hellénique selon une certaine historiographie grecque. Enfin, ce nom a été par la suite repris pour qualifier le diocèse dépendant du patriarcat œcuménique de Constantinople à l'époque Ottomane, le métropolite de Pélagonie siégeant à Bitola. L'utilisation de ce nom dans ce contexte particulier place alors la région dans la continuité d'une entité rattachée à l'hellénisme au travers du Patriarcat, tout en étant perçue de façon neutre au niveau local.

Promouvoir un discours sur le passé

Au-delà des actions entreprises, telles que l'organisation des cours de grec ou l'aide exécutive apportée à *Karteria*, l'association *Pelagonija* m'était présentée par son président comme ayant pour objectif de promouvoir l'histoire diverse de Bitola. Notre première rencontre et notre premier entretien avait été suivi dès le lendemain d'une visite guidée de plusieurs heures qui devait nous amener du centre-ville jusqu'au cimetière présenté plus haut. Mon guide me présentait alors les divers édifices du centre-ville au regard de leur fonction originelle ou de leurs propriétaires historiques. Si beaucoup des bâtiments présentés appartenaient à des grandes familles hellénophones, principalement aroumaines, il n'omettait cependant pas de me présenter les bâtisses des quelques familles juives installées sur la rue piétonne et les édifices alors propriété de Macédoniens, deux groupes peu représentés parmi la bourgeoisie locale du 19^e siècle. Il me présentait également les anciens bâtiments de la principale école grecque, mais aussi ceux de l'école roumaine ouverte alors que la Roumanie disputait à la Grèce la parenté des populations aroumaines de la région, et me décrivait alors la région comme une zone de mélange déjà abordé avec l'exemple de Vasko dans le chapitre 3 et insistait sur un fonctionnement régional ancien dont l'histoire de sa famille pouvait être un exemple. Il était d'ailleurs bien conscient du fait que ses activités n'étaient pas très populaires auprès des autorités locales issues de la droite nationaliste mais jugeait que la présentation qu'il me faisait était un signe d'honnêteté historique.

Si la promotion du patrimoine hellénique de Bitola et de sa région peut être présentée comme un signe d'ouverture par le président de *Pelagonija*, elle n'en demeure pas moins portée du côté grec par des acteurs n'ayant pas complètement accepté l'histoire et la non

intégration à la République Hellénique d'une ville qu'ils perçoivent aujourd'hui encore comme un lieu central de l'hellénisme macédonien. L'équivalent de *Karteria* à Florina, peu active durant mes années de terrain, ne s'appelait-elle d'ailleurs pas *Elpis*, l'espoir ?

Ces actions sont directement liées à d'autres, menées en Grèce au cours des années 2000, visant à mettre en lumière ce même patrimoine bitolien, ou plutôt monastiriote. C'est notamment le cas d'un ouvrage réalisé par Antonis M. Koltsidas en 2003 au sujet de l'histoire de la ville de Bitola et de la Pélagonie, ouvrage dont la partie portant sur l'éducation grecque dans la ville a été traduite en anglais en 2008 et est aujourd'hui promue dans la ville macédonienne. Il m'a ainsi été montré en détail lors de mon premier rendez-vous au consulat grec de Bitola avant de m'être offert par le président de *Pelagonija* lors de la visite guidée qu'il m'avait accordée. Réalisé par un auteur connu pour ses positions proches du nationalisme grec, cet ouvrage a été publié par la Société d'Etudes Macédoniennes, alors présidée par le controversé Nikolaos Merzos (cf. chapitre 3), fondée en 1939 avec pour objectif de défendre et de promouvoir la *Macédoine grecque*. Suivant l'argumentaire de mon interlocuteur bitolien, Nikolaos Merzos avance dans son avant-propos que le livre traduit en anglais a pour but de témoigner de façon objective du passé multiethnique de la ville, en vue de promouvoir la cohabitation de ses habitants durant la période ottomane.

All are dedicated to an open dialogue, strictly historical and unprejudiced, in the hope that the peoples, especially those who have cohabited for centuries, will come to know one another better and work together more closely for a future free of the fears and obsessions of the past.

N. Merzos, avant-propos tiré de A M. Koltsidas, 2008

Pourtant, la lecture des pages suivantes invite le lecteur à relativiser l'objectivité avancée par son auteur, notamment au regard de la façon dont est abordé ce qu'il présente comme la population grecque de la ville. Principalement composée d'Aroumains hellénophones, la question de leur appartenance ethnique est directement résolue par un rattachement inconditionnel à l'hellénisme, ignorant une complexité pourtant documentée (Lory, 2011) en minorant notamment le rôle de la politique roumaine à la fin du 19^e siècle. La présentation du « patrimoine grec » de la ville au travers de photographies de façades de demeures

bourgeoise du centre-ville apparaît également comme approximative : si certaines associent des bâtisses avec le nom d'anciens propriétaires, de nombreux autres clichés ne portent que la mention « maison grecque » sans qu'aucun autre commentaire ne soit apporté, et bien que les propriétaires n'aient pas tous été membres de la communauté aroumaines.

Malgré cette orientation, bien compréhensible au regard des positions de l'éditeur comme de l'auteur, cet ouvrage fournit un témoignage important de l'organisation de la vie éducative et culturelle au sein de la communauté hellénophone fréquentant les institutions grecques de la région. Mais dans le cas qui nous intéresse, son plus grand intérêt réside dans le fait que cette publication de 2008 et l'ouvrage de 2003 dont elle est tirée ont toutes deux été financées par un homme étant né et ayant grandi à Bitola, présenté comme Naoum Babatakas de Monastir. Cet avocat de Thessalonique, alors âgé de plus de 90 ans et hospitalisé lorsque j'apprenais son rôle dans ces processus, est né et a grandi à Bitola jusqu'en 1935, avant que sa famille ne soit accusée d'intelligence avec la Grèce et qu'elle ne décide de quitter le royaume de Yougoslavie pour Thessalonique. A l'image de la présidente de *Karteria*, il fait ainsi partie de cette communauté de personnes dont la famille a quitté Bitola pour Thessalonique, tout en étant l'un des rares acteurs de ces années 2000 à y avoir lui-même vécu.

3. Des relations de pouvoir au cœur de la coopération

A ces acteurs grecs à l'histoire familiale et personnelle partagée entre Bitola et Thessalonique, ardents défenseurs de l'hellénisme de la Macédoine, s'ajoute à Bitola l'intervention cruciale d'un officiel grec dont l'investissement personnel a permis de donner une autre ampleur à des processus déjà en cours, mais manquant du soutien officiel qu'avaient pu connaître les rapprochements de la fin des années 1990. C'est lui qui, se basant sur les relations déjà existantes et sur les acteurs qu'il a rencontrés après sa nomination, a décidé d'inclure ces relations transfrontalières et la promotion de l'hellénisme en République de Macédoine dans la cadre de sa mission. Il s'est alors personnellement impliqué pour mobiliser ces réseaux et aboutir à la création de nouveaux partenariats transfrontaliers. Organisant de nombreuses réceptions au consulat de Bitola, il a tenu à offrir une reconnaissance officielle à l'action de l'ensemble des acteurs de ces coopérations,

mettant notamment à l'honneur les apprenants des cours de grecs dispensés par les associations d'amitié. Comme nous le verrons par la suite, il est également l'homme clé de la réalisation des projets de coopération transfrontalières européennes, qu'il a largement contribué à orienter. Notre première rencontre, en janvier 2011, a été pour lui l'occasion de répondre à mes questions quant à la présence grecque dans le pays, avant de se lancer dans une vaste présentation de l'hellénisme de la ville et de la région, utilisant largement l'ouvrage de Koltsidas évoqué ci-avant. Il passait également beaucoup de nos rencontres suivantes à disserter sur ses thèses quant aux origines grecques d'une grande partie des toponymes du sud de la République de Macédoine, preuve irréfutable s'il en est de l'hellénisme ancestral de ces lieux.

L'échelle nationale n'est donc pas absente de ces coopérations initiées en suivant un patrimoine transfrontalier individuel. Ce faisant, l'action de ces associations nous renvoie vers la question de la politique extérieure grecque vis-à-vis de la République de Macédoine, puisque celles-ci travaillent en collaboration avec les autorités consulaires grecques en République de Macédoines. C'était déjà le cas à la fin des années 1990 lors des premiers contacts entre Nymfaio et l'association des frères Manaki, et c'était de nouveau le cas à la fin des années 2000 avec l'arrivée à Bitola d'un consul intéressé par ces questions et profitant de la marge de manœuvre ouverte par son poste pour promouvoir sa vision de l'hellénisme de la région. Cette reconnaissance des actions individuelles passées est symbolisée par la décoration remise à la présidente de l'association *Karteria* par le président grec Papoulias en 2012 pour son action en faveur de la Grèce. La symbolique a ensuite été amplifiée par l'organisation au consulat grec de Bitola d'une cérémonie en l'honneur de cette dame en présence de l'ensemble des acteurs locaux impliqués dans ces coopérations transfrontalières. Ces relations apparaissent alors comme éminemment politiques alors qu'un officiel représentant le gouvernement de la Grèce partage cette vision de promotion de l'hellénisme.

Les associations d'amitié, outil d'une politique extérieure grecque en République de Macédoine

L'investissement du consul grec de Bitola est rendu visible par l'apparition à la fin des années 2000 de plusieurs associations d'amitié avec la Grèce réalisées sur le modèle de l'association *Pelagonija* de Bitola. Également enregistrées comme associations d'amitié entre la ville macédonienne de leur établissement et la Grèce, elles ont aussi pour missions première d'assurer des cours de grec, inaccessibles en dehors de cours privés²¹⁶.

Voyage organisé à Metsovo

Lors de mon retour sur le terrain à la fin du mois de mai 2011, le consul grec de Bitola que j'avais revu m'invitait à me joindre aux membres des associations *Pelagonija* et des *Frères Manaki* afin de me rendre en Grèce à ce qu'il présentait être un rassemblement international des associations valaques dans la bourgade de Metsovo, au cœur du massif du Pinde. Le 2 juin au matin, je me dirigeais donc au point de rendez-vous fixé pour rejoindre le groupe formé par ces associations



Figure 63 : L'installation de la scène de présentation de ce 27e rassemblement valaque panhellénique à Metsovo
Photo : G. Javourez, 02/06/2011

bitoliennes et profiter de leur bus pour rejoindre la destination située à 200 km de là. Je retrouvais alors plusieurs personnes que j'avais rencontrées et avec lesquelles je m'étais entretenu l'hiver précédent. Au fil du voyage, j'apprenais que celui-ci était en réalité totalement organisé par le consulat, et que c'est lui qui mettait à disposition l'autobus que nous utilisons. Je découvrais également que les associations de Prilep et Kruševo nous suivaient dans un second autobus et que d'autres, venues notamment de Štip et Gevgelija,

²¹⁶ Ne reconnaissant pas la République de Macédoine en tant que telle, la Grèce ne reconnaît pas non plus le macédonien en tant que langue et son enseignement officiel sur le territoire grec est par conséquent impossible. En réponse à cette situation, la République de Macédoine a décidé d'appliquer le principe de réciprocité en interdisant l'enseignement de la langue grecque dans les établissements publics du pays tant que le macédonien ne pourrait être enseigné en Grèce.

étaient également en route. Le consulat grec de Bitola avait donc mis en place un dispositif logistique permettant à plusieurs associations d'amitié avec la Grèce ou associations aroumaines du pays de se rendre à cette manifestation. Dans le bus, l'ambiance était bon enfant entre les participants à ce voyage, pour beaucoup âgés de plus 50 ans, qui voyaient dans cette excursion le moyen de visiter une localité réputée pour sa beauté, à moindre frais. Les discussions ne tournaient d'ailleurs que très peu autour de la manifestation à laquelle nous devions assister.

Une fois sur place, notre groupe s'est progressivement éparpillé dans la petite ville, à l'exception du vice-président de *Pelagonija* que le consul voulait présenter au maire de Metsovo. Les festivités ne devaient démarrer qu'en début de soirée et j'observais que le président de l'association de Kruševo ainsi que la nouvelle présidente de l'association des *Frères Manaki* étaient eux aussi appelés, et que seul le président de l'association de Prilep ne se joignait pas à ces discussions. Quelques dizaines de minutes plus tard, le petit groupe revenait et je demandais à mon interlocuteur bitolien la nature de leurs discussions. Celui-ci restait évasif en me disant seulement que le consul voulait que le maire rencontre ces participants venus du pays voisin. J'apprenais que d'autres responsables d'associations du pays étaient présents, et que le consul les avait tous introduits en tant que représentant d'associations grécovalaques de République de Macédoine, ce que mon interlocuteur me présentait comme une erreur puisque l'association *Pelagonija* n'était selon lui en rien une association communautaire. Il mettait pourtant le doigt sur ce qui faisait l'essence même de ce déplacement : l'implication d'associations venues de République de Macédoine à un événement regroupant des associations aroumaines venues de toute la Grèce, mettant en scène leur rapprochement avec les associations aroumaines de République de Macédoine. Ce déplacement permettait aussi au consul d'afficher des preuves de son activisme auprès de certains cercles proches de la Société d'Etudes Macédoniennes, tout comme il permettait de diffuser le message de l'hellénisme des populations aroumaines alors que les discours officiels de cette manifestation les présentaient comme l'une des composantes essentielles de la nation grecque. Cela faisait d'ailleurs réagir l'un des participants venus avec l'association de *Frères Manaki*. Originaire de Malovište et venu avec sa fille, il évoquait son malaise devant l'ajout d'un qualificatif national devant le terme de *valaque* : « grécovalaque, roumanovalaque, pourquoi toujours ajouter un préfixe ? Il y a beaucoup de choses à redire

sur la (*République de, ndla*) Macédoine, mais au moins là-bas nous sommes simplement valaques ! »

En 2011, ces associations avaient émergé à Prilep, Kruševo, Skopje, Štip, Gevgelija, Pehčevo ou Ohrid. Toutes organisées selon le modèle d'association d'amitié entre une ville et la Grèce, elles s'inscrivaient dans le cadre d'une diplomatie d'influence grecque qui n'avait pas trouvé d'autre moyen d'expression que la coopération informelle en raison du conflit du nom. Cette action du consul de Bitola entraînait dans le cadre de ses prérogatives alors que les représentations grecques en République de Macédoine ne comptaient aucun personnel dédié aux questions culturelles. Celui-ci, dont le travail administratif était relativement faible au regard de l'activité de sa collègue alors à Skopje, héritait ainsi de ces activités en ayant pour mission première de favoriser l'enseignement de la langue grecque. C'est ce à quoi il s'est attaché dès sa prise de poste en s'engageant dans la création des deux associations de Prilep et Kruševo, ciblées par mes enquêtes, et en s'impliquant également dans la création ou la mise en réseau des autres associations disséminées sur le territoire. Pourtant, lorsqu'il m'annonçait l'existence de ces associations lors de notre premier entretien, il me les présentait comme fruit de la seule volonté d'habitants des villes concernées s'étant organisés en vue de favoriser les relations de leur ville avec la Grèce. La réalité que je découvrais lors de mes enquêtes était alors légèrement différente puisqu'elle révélait son implication directe dans la recherche d'individus à même de porter ces associations sur le plan local et d'assurer les relations avec la partie grecque, comme nous le verrons par la suite.

En plus de permettre l'apprentissage de la langue grecque, ces créations associatives contribuaient également à promouvoir une lecture alternative de l'histoire régionale. Le nom de l'association bitolienne témoigne en partie de cet objectif, et nous verrons qu'il en va de même à Prilep et Kruševo : au sein de mon aire d'étude, les trois associations étudiées étaient toutes nommées par un terme évoquant un patrimoine historique et culturel plus ou moins récent, rattachant directement le lieu de leur implantation à l'hellénisme. A l'image de l'association *Pelgaonija*, celle de Prilep est nommée du nom antique de la région dans laquelle se trouve la ville actuelle. Le *Deuriopos*, (nom de l'association actuelle) recouvrait en effet le nord de la plaine de Pélagonie, et marquait selon les théories dominantes dans l'historiographie grecque la limite septentrionale du royaume macédonien de l'antiquité

(voir chapitre 3). La mobilisation de l'histoire antique ne s'avérait pas nécessaire à *Kruševo*, où, comme nous le verrons par la suite, les liens avec l'hellénisme n'ont pas besoin d'être cherchés aussi loin dans l'histoire. C'est le nom de l'église principale de la ville, *Agios Nikolaos*²¹⁷ (Sveti Nikola en Macédonien) qu'a adopté l'association, faisant par là le lien avec un passé dans lequel celle-ci dépendait du patriarcat œcuménique de Constantinople, et était ainsi considérée comme l'église grecque d'une ville historiquement connue comme un centre aroumain important.

Les associations sont donc apparues au consul en poste à Bitola à la fin des années 2000 comme la solution lui permettant de remplir au mieux la mission de promotion des intérêts de son pays en République de Macédoine telle qu'il la percevait tout en contournant les difficultés de la situation diplomatique. Alors que l'ambassade (ou plutôt le bureau de Skopje selon sa dénomination officielle) s'occupait des tâches administratives, c'est à lui qu'étaient attribuées les questions culturelles. Il s'est alors attaché après son arrivée à la construction de ces entités dont le rôle premier était de donner des cours de grec à un public le plus large possible, et ce à un prix défiant toute concurrence. S'appuyant sur le réseau bitolien déjà décrit, il s'est lancé dans un tour de la petite République en vue de rencontrer les porteurs existants mais aussi potentiels de ses projets d'association au niveau local, et les a progressivement concrétisés en s'appuyant sur des individus entretenant divers liens transfrontaliers avec la Grèce et trouvant leur intérêt dans cet investissement local.

²¹⁷ Saint Nicolas

Consulat, municipalité et association d'amitié. A Kruševo, la coopération transfrontalière européenne entre politique étrangère et développement local

Officiellement, le programme crédité d'un soutien financier dans le cadre du premier appel de l'IPA CBC et destiné à promouvoir le patrimoine architectural et le tourisme religieux à Kruševo, ne mettait en relation que la municipalité et son partenaire grec. Mais comme à Malovište, d'autres acteurs gravitaient néanmoins autour de cette relation. C'est ainsi que l'association Agios Nikolaos d'amitié et de coopération entre Kruševo et la Grèce a émergé au fil des échanges conduits avec divers acteurs de ce rapprochement. Fondée en octobre 2009 sur le modèle présenté dans les cas de Bitola et Prilep, elle organisait elle aussi des cours de grec à destination des habitants de la ville et donnait la possibilité aux enfants et adolescents suivant ces cours de se rendre gratuitement dans des camps de vacances en Grèce. Elle permettait enfin à des étudiants d'accéder à des bourses dans les universités grecques. Acceptant des membres de toutes les communautés locales, elle se défendait d'être comme sa cousine bitolienne des *frères Manaki* une association communautaire en raison de l'enjeu que représentaient la coopération transfrontalière et les relations avec la mairie. Pourtant, malgré cette ouverture affichée, certaines activités proposées étaient tout de même réservées qu'aux seuls membres valaques, à l'image de l'obtention des bourses d'études²¹⁸. Le discours de l'un de ses membres fondateurs précise d'ailleurs les raisons stratégiques qui ont poussé à faire de l'association une structure ouverte tout en décrivant l'existence d'activités réservées aux seuls membres identifiés par lui comme membres de la communauté valaque.

« L'association est ouverte à tout le monde, ce n'est pas une association exclusivement valaque. Je devais faire comme ça car nous avons des projets avec la mairie (...) 90% des membres sont valaques, mais nous en prenons aussi d'autres pour pouvoir travailler avec la mairie ».

Entretien avec un membre de l'association Agios Nikolaos, Kruševo, juillet 2011.

²¹⁸ Sur les bourses d'études grecques destinées aux étudiants de République de Macédoine, voir le chapitre 7

Et si la structure et l'implication de cette association comme charnière des relations entre les acteurs grecs et la municipalité de Kruševo fait penser au rôle joué par l'association valaque de Bitola dans le cadre du projet de développement de Malovište, c'est parce que les deux sont loin d'être totalement déconnectées. Ce sont en effet des acteurs bitoliens du rapprochement transfrontalier de la fin des années 1990 que l'on retrouvait en 2009 au moment de la création de l'association de Kruševo. Dans les faits, l'émergence de celle-ci était voulue dans le cadre des actions conduites par le consul grec de Bitola, qui a de nouveau mobilisé ces réseaux actifs dans le pays pour profiter de leurs contacts dans la communauté valaque de Kruševo et identifier des porteurs potentiels de son projet d'association d'amitié.

« Ma femme et lui se connaissaient par le parti²¹⁹. Il lui a alors demandé de trouver quelqu'un pour faire l'association. Elle, elle ne voulait pas s'en mêler directement car elle était au parti, mais elle m'en a parlé. (...) Ils sont venus ici, à Kruševo, et nous nous sommes assis autour d'une table. Et, comme-ci, comme ça, je leur ai dit que j'étais d'accord pour ce projet. En une semaine j'ai bouclé le travail ».

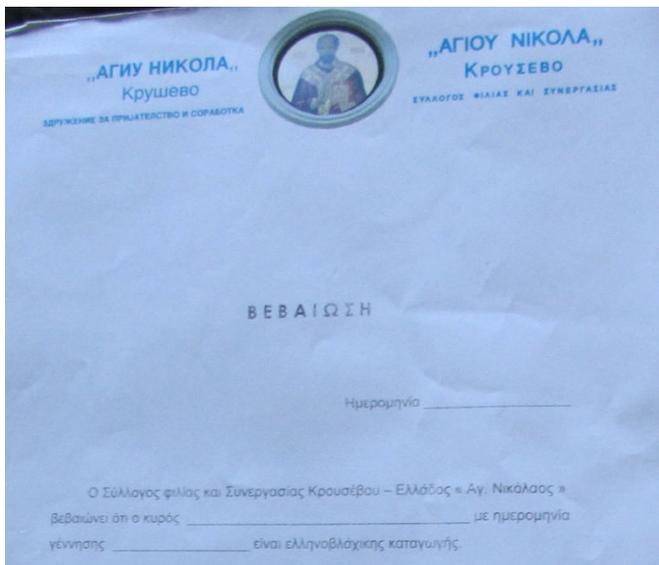
Idem

Une fois créée avec l'aide de ces réseaux bitoliens, l'association Agios Nikolaos a rapidement été intégrée en tant qu'acteur à part entière dans les réseaux aroumains transfrontaliers nés dans les années 1990. Toujours à l'initiative de cet officiel grec, elle s'est immédiatement jumelée avec une autre association originaire du village grec de Livadia, situé sur les pentes de l'Olympe. Une importante réception a alors été organisée à Bitola dans une salle dédiée aux grands événements, propriété d'une entreprise grecque de prêt-à-porter dont l'usine est installée dans la ville. Cette manifestation s'est aussi déroulée sous le patronage d'une autre entreprise grecque de la ville qui l'a financée, illustrant l'implication d'acteurs diplomatiques, culturels et économiques dans la construction de ce réseau transfrontalier.

²¹⁹ Branche valaque de l'un des principaux partis politiques macédoniens

Cette alliance symbolique contribuait à inscrire l'association nouvellement formée dans un réseau transfrontalier unissant des groupes à l'identité affichée comme partagée. Ce jumelage revêtait également une charge supplémentaire, illustrée par la promotion d'un ouvrage particulier lors de la cérémonie : le village de Livadia, identifié comme valaque au sein de la communauté aroumaine de Grèce, est le lieu de naissance d'un certain Konstantinou Nikolaidou qui a publié un dictionnaire étymologique de la langue Koutsovalaque²²⁰ en 1909²²¹. Son objectif était d'illustrer la proximité entre cette langue et le grec, en se basant principalement sur des études étymologiques et sur l'idée selon laquelle le Koutsovalaque n'était pas une langue écrite, ou qu'elle l'était à l'aide de l'alphabet grec. La réédition de cet ouvrage et sa promotion laissait par conséquent deviner la place occupée par la promotion d'un certain discours sur les aroumains de la ville, dissonant de celui promu dans la cadre des festivités d'Iinden évoqué ci-avant.

La politique grecque et la promotion d'une l'identité valaque particulière à Kruševo : la mise en avant d'un discours alternatif sur les lieux



Comme nous le verrons par la suite, l'exemple de l'association de Kruševo n'est pas unique. A l'image d'autres associations dans le pays, sa mission première est de permettre aux habitants de la ville d'avoir accès à l'enseignement de la langue grecque. Mais sa particularité réside dans la mobilisation d'une dimension valaque,

Figure 64 : Certificat d'origine grécovalaque délivré par l'association Ag. Nikolaos de Kruševo.
Photo : O. Givre, juillet 2011

²²⁰ Selon Campbell (1964), cité par Couroucli (2008), le terme de *Koutsovalaques* désigne les bergers parlant l'aroumain, un dialecte proche du roumain

²²¹ K. Nikolaidou, *Etymologikon lexikon tes koutsovlachikes gloss*, Athenai, P.D. Sakellarios, 1909. Version latine.

que G. de Rapper avait déjà relevé à la fin des années 1990 dans le cas des Valaques d'Albanie et de l'administration grecque²²². De la même façon, P. Sintès a détaillé le processus d'accession des Valaques d'Albanie à l'*omogenia*²²³²²⁴, impossible pour ceux de République de Macédoine bien que leurs relations avec le consulat grec soient tout de même facilitées²²⁵. Ce statut est directement lié au fait que l'une des thèses portant sur l'origine des Valaques les rattache à la nation grecque. Selon cette vision, déjà présentée dans le chapitre 3, les Valaques sont ainsi considérés comme les descendants de populations grecques romanisées. Comme le note Sintès, ce récit de l'hellénisme des Valaques est largement répandu au sein des cercles politiques et scientifiques en Grèce, tout comme il est aussi diffusé auprès des populations « ciblées » sur le terrain au travers l'établissement d'associations actives, ressemblant au cas de Kruševo (Sintès, 2008). La proposition par Agios Nikolaos d'étudiant pour des bourses d'études est particulièrement évocatrice de cette dimension militante de ses activités et de l'implication des acteurs grecs dans ces coopérations. Comme je l'ai mentionné précédemment, cette branche de l'activité de l'association est réservée aux seuls étudiants identifiés comme valaques par les responsables associatifs. Dans les faits, cette identification n'était pas qu'informelle et ne consistait pas seulement en une sélection des candidats mais il s'agissait pour l'association d'identifier ces candidats « éligibles » et de leur remettre un certificat attestant de leur « origine grécovalaque »²²⁶(figure 64). Ce faisant, l'association attribue aux candidats à ces bourses une qualité en les déclarant comme conformes au profil recherché par les organismes distribuant les aides financières. Bien que la personne interrogée nous ait présenté la

²²² G. de Rapper, *La frontière albanaise. Famille, société et identité collective en Albanie du sud*, thèse de doctorat, Université de Paris X-Nanterre (1998), p. 308-310 ; mentionné par Pierre Sintès (Sintès, 2008).

²²³ P. Sintès, *Les valaques du sud de l'Albanie et la Grèce*, dans *Nommer et classer dans les Balkans*, P. Sintès et G. de Rapper (dir.), Athènes: École Française d'Athènes, 2008.

²²⁴ Le statut d'*omogeneis* est une catégorie administrative utilisée par l'État grec pour qualifier les populations considérées comme grecques mais vivant hors de Grèce. Selon K. Tsitselikis, ce statut équivaut à une semi-citoyenneté, conférant le droit de travailler en Grèce et d'obtenir l'accès à la citoyenneté complète via une procédure facilitée.

²²⁵ C'était particulièrement le cas avant la libéralisation du régime de visa en décembre 2009. Cet avantage continuait néanmoins à exister pour l'obtention de visas de long séjour et de travail, comme j'avais pu l'observer en Crète en juillet 2010 et comme je l'ai régulièrement entendu à Bitola depuis cette période.

²²⁶ La traduction exacte de ce document est la suivante : « Certificat - L'association d'amitié et de coopération Kruševo - Grèce « St. Nicolas » certifie que la personne _____ née le _____ est d'origine grécovalaque. » Traduction de l'auteur.

démarche comme une simple procédure administrative en vue de permettre à des jeunes d'obtenir un financement pour des études en Grèce, l'ajout du préfixe *gréco* devant l'ethnonyme *valaque* traduit directement les revendications du nationalisme grec sur l'origine de ce groupe. Il prend donc une dimension particulière dans l'ensemble des relations transfrontalières mises en place, et le fait que cette déclaration émane d'une organisation présentée comme entièrement locale par les officiels grecs à Bitola rajoute un élément important à la démarche : celle-ci serait ainsi l'expression spontanée d'individus appartenant à la communauté valaque de Kruševo, qui considèrent que cette appartenance ethnique les place dans le cadre de l'hellénisme. C'est donc bien la promotion de la vision d'une identité valaque perçue comme une composante importante de l'hellénisme qui est promue par les acteurs grecs impliqués dans ces processus transfrontaliers. Elle contribue par là à faire émerger en République de Macédoine ce discours face à celui de l'autochtonie de ce groupe ethnique et de son inclusion totale dans le processus de construction nationale macédonien.

Cette position a eu une conséquence particulière à Kruševo où l'association locale, le



consulat grec de Bitola et l'association jumelle de Livadia ont entrepris de marquer l'espace à l'aide d'une pancarte connectant l'histoire de la ville à celle de la Grèce. Ce marquage a consisté en l'installation d'une plaque commémorative posée sur le mur d'une maison aujourd'hui bâtie à l'emplacement de celle ayant vu la naissance d'Alexandros Svolos²²⁷. Né à

Figure 65 : La plaque apposée en l'honneur d'A. Svolos à Kruševo
Photo: G. Javourez, janvier 2011.

Kruševo en 1892 et mort à Athènes en

²²⁷Alexandros Svolos est né à Kruševo en 1892 est mort à Athènes en 1956. Il y était professeur de droit constitutionnel et a aussi été président du Comité Politique de Libération Nationale pendant la Seconde Guerre Mondiale.

1956, il était professeur de droit constitutionnel et est aujourd'hui célèbre et célébré pour avoir été président du Comité Politique de Libération Nationale pendant la Seconde Guerre Mondiale.

La plaque en son honneur mentionne alors le fait qu' « A cet endroit est né Aleksandros J. Svolos 1892-1956 éminent professeur grec de droit constitutionnel et politicien. »²²⁸. Elle établit alors dans un premier temps un lien entre un individu originaire de la ville de Kruševo et la Grèce. Svolos y est d'ailleurs présenté sans ambiguïté comme un « professeur grec ». S'il n'est fait aucune mention sur la pancarte d'une éventuelle origine valaque d'Alexandros Svolos, seulement présenté en tant que professeur grec, les langues utilisées pour le court texte mentionné auparavant sont explicites quant au lien fait par celle-ci entre la question valaque et l'hellénisme. Quatre langues sont en effet présentes : le macédonien, le grec, l'anglais et l'aroumain. Cette dernière langue est habituellement écrite, en République de Macédoine, à l'aide d'un l'alphabet latin accentué. Mais elle est pourtant rédigée ici à l'aide de caractères grecs. Renvoyant aux débats sur l'origine des Valaques du 19^e siècle et du début du 20^e et à la lutte entre Grecs et Roumains pour revendiquer ces populations, la plaque commémorative peut alors être directement reliée au jumelage entre l'association de Livadia et celle de Kruševo, et par là au *dictionnaire étymologique de la langue Koutsovalaque* et aux thèses de Konstantinou Nikolaidou. Le sens de cet événement, déjà abordé, se trouve alors confirmé et amplifié par cette initiative qui en inscrit certains motifs dans l'espace public. Cette position est d'ailleurs renforcée par le fait que le président de la communauté de Livadia ait signé en 2001, en compagnie de 30 autres présidents de communautés indépendantes, une déclaration selon laquelle les grecs locuteurs de l'aroumain n'avaient jamais demandé à être reconnus comme minorité car ils ont toujours été, historiquement et politiquement, partie intégrante de la nation hellénique²²⁹. Cette démarche fait ainsi échos aux propos de Constantin Stephanopoulos²³⁰ cité par Pierre Sintès : « les Valaques ne doivent pas être pris comme une survivance pittoresque d'une vie

²²⁸ Traduction du macédonien par l'auteur.

²²⁹ Ce manifeste est une conséquence du rapport du département d'État américain qualifiant les Valaques de minorité. http://www.farsarotul.org/nl27_1.htm

²³⁰ Président de la République Hellénique de 1995 à 2005

pastorale aujourd'hui révolue, une sorte de pièce de musée ou comme une minorité aisément manipulable par d'habiles tuteurs. Les Valaques ne sont pas une minorité et ils ne sont pas que des valacophones, (...) ou des porteurs de fustanelle, ce sont originellement des citoyens présents dans presque l'ensemble de la Grèce continentale et ayant porté une importante contribution à l'édification de leur mère patrie, la Grèce » (Stéphanopoulos, 2001 cité par Sintès, 2008).

Pourtant fortement impliqué dans cette opération, le responsable local de l'association d'amitié entre Kruševo et la Grèce met de son côté en avant un tout autre discours sur le lieu. Lors de notre première rencontre, il me le présentait comme un haut lieu de la culture valaque en profitant de la période à laquelle celle-ci se déroulait pour me présenter les particularités des pratiques traditionnelles de ses habitants. Les nombreuses fêtes orthodoxes qui rythment le mois de janvier lui donnaient ainsi l'occasion d'insister sur les différences entre les Valaques (« Nous ») et les Macédoniens (« Eux ») en République de Macédoine, et sur l'authenticité de traditions valaques dont certaines viendraient tout droit de Jérusalem. Mais dans ce discours, aucun lien n'était fait avec la Grèce et le territoire de référence restait la République de Macédoine alors que l'ensemble des actions décrites dans le cadre de l'association renvoyait à ces relations transfrontalières historiques entre communautés valaques de Grèce et de République de Macédoine. Il ne se privait d'ailleurs pas d'évoquer de façon ironique certains processus auxquels il avait pris part, notamment lorsqu'il répondait dans un sourire que l'officiel grec les avait « roulés » alors que je lui demandais pourquoi l'aroumain était inscrit en alphabet grec sur la plaque commémorative déjà évoquée.

Reconnecter Kruševo à la Grèce : des intérêts convergeant ponctuellement autour de la coopération

Comme dans l'exemple de Prilep, le consul grec de Bitola a utilisé les atouts qu'il avait à sa disposition pour promouvoir ses intérêts (ses vues ?) et en jouant sur ceux des institutions macédoniennes sollicitées. C'est dans ce cadre qu'ont émergé les discussions autour de la réalisation d'un projet de coopération transfrontalière IPA, qui a été utilisé comme monnaie d'échange en vue de mener des actions de promotions d'un discours sur l'identité valaque

conforme à celui répandu en Grèce. Pour ce faire, il s'est entouré de militants de la cause prêts à s'impliquer et à participer pleinement à l'élaboration des projets à mener, que ce soit à Kruševo via l'association déjà présentée ou du côté du partenaire grec. Il s'agissait du président d'une petite communauté située dans les environs de Kilkis, à Megala Livadia, ancien village valaque aujourd'hui uniquement habité par des résidents saisonniers. Cette communauté, représentée par une association basée à Kilkis, était déjà engagée dans des relations transfrontalières avec la République de Macédoine puisqu'elle a déjà été mobilisée par le consulat de Bitola en 2010 à l'occasion d'un jumelage organisé avec le village de Nižepole, autre bourg valaque des environs montagneux de Bitola. Surtout, ce président est aussi le financeur de la réédition du livre de Nikolaidou sur la langue Koutsovalaque, distribué gratuitement à Kruševo. Les partenariats conclus entre les acteurs de Kruševo et les acteurs grecs suivent alors la route de cet ouvrage engagé, de l'origine de son auteur au responsable de sa nouvelle diffusion plus d'un siècle après sa publication.

La dimension politique et symbolique de ces contacts tels qu'ils se sont noués et développés pose inévitablement la question des raisons qui poussent notamment une municipalité dirigée par la droite nationaliste et ces acteurs grecs particuliers à coopérer autour de tels projets, tant leurs opinions divergent radicalement en matière de géopolitique régionale. La réponse semble résider dans les avantages particuliers que chacun peut en tirer au regard de l'accès à l'IPA CBC dans le cadre d'un accord passé entre les différents acteurs. Mon interlocuteur, membre de l'association Agios Nikolaos, me déclarait en janvier 2011 que l'officiel grec de Bitola, déjà présenté comme étant l'élément moteur de la reprise de ces relations transfrontalières actives, avait promis au maire de Kruševo l'obtention d'un projet IPA CBC. Il se positionnait de fait comme étant en mesure de favoriser l'attribution de ce projet avant même son dépôt, à condition que la municipalité accepte la pose de la plaque commémorative en l'honneur d'A. Svolos, et qu'elle travaille avec l'association Agios Nikolaos. Suite à cette opération acceptée par une municipalité en recherche de fonds pour la promotion de son patrimoine culturel, le consulat grec de Bitola se chargeait de trouver en Grèce un partenaire pour la ville de Kruševo qui se voyait alors garantir l'accès, par le

biais de l'association d'amitié, à des ressources²³¹ inespérées dans un contexte d'argent rare. Le bon déroulement de la coopération et la satisfaction de l'ensemble des partenaires ont conduit, par la suite, à la volonté d'élaborer un second projet de coopération s'inscrivant dans la continuité des actions entamées mais qui n'a pas encore pu être déposé en raison d'obstacles administratifs. Monté en partenariat avec la municipalité de Thessalonique, le projet ne consistait originellement en rien de moins que la reconstruction de la maison familiale de la mère de Iannis Boutaris, le maire actuel de Thessalonique. Les problèmes de cadastre et de propriété des parcelles sur lesquelles était bâtie la maison ont entraîné le report de ce projet, mais un autre à tout de même été soumis en vue de rénover l'ancienne école grecque de la ville. Il a néanmoins connu moins de succès que le premier puisqu'il était en 2013 sur la liste de réserve des projets soutenus dans le cadre du 3^e appel.

Une réflexion en termes de promotion de la dimension hellénique de ces lieux et de l'hellénisme de ses habitants apparaît alors comme réductrice et ne peut suffire à appréhender ces processus dans leur ensemble. Non seulement les positions et les situations sont suffisamment complexes pour rendre toute explication unique comme non pertinente (en forme de politique offensive concertée et conséquente), mais les modalités de mobilisation de ces contextes d'action par les acteurs sont elles-mêmes variables et mouvantes. A l'image de la municipalité qui voyait dans ce partenariat le moyen de sécuriser l'attribution d'un projet contribuant à une politique de développement locale, le fondateur d'Agios Nikolaos a mis en avant cette composante valaque pour devenir acteur de réseaux orientés vers la diffusion d'un certain hellénisme. Mais cela ne l'empêche pas de chercher à exploiter ces réseaux en retour afin de poursuivre des objectifs qui lui sont plus personnels.

²³¹ Le projet a obtenu 287.000 euros dans sa globalité, dont 137.000 pour Kruševo et 150.000 pour l'Agence de Développement de Kilkis. *Source : Table of approved projects by the Joint Steering Committee of the IPA CBC Programme Greece - the Former Yugoslav Republic of Macedonia 2007-2013 (28/09/2011).*
<http://3kps.interreg.gr/default.aspx?lang=en-GB&loc=1&page=591&NewsItem=128>.

« Il est important de renouer la connexion avec les Grecs qui venaient nombreux en vacances ici jusqu'en 1984-1985, pour faire du ski, pour les week-ends, pour Pâques. Iannis Boutaris a par exemple un grand père originaire de Kruševo, et un de Nymphaio. Je voudrais retrouver l'emplacement de sa maison pour y faire mettre une plaque. Je veux faire revenir les touristes, qui n'étaient pas tous valaques, pour que l'économie redémarre, remplir l'hôtel Montana, acheter des loukoums... Boutaris est intéressé par ça. Je voudrais me connecter avec tous les centres valaques pour pouvoir continuer après le départ de [l'officiel grec] ».

Entretien avec Fondateur de l'association Agios Nikolaos, janvier 2011

Dans ce discours, l'attachement au lieu et la volonté de le développer pour améliorer les conditions de vie de ses habitants sont associés à la coopération avec les partenaires grecs. Cette coopération apparaît dans cette conversation comme un moyen et non comme une fin alors que ses propos font apparaître l'ethnicité et l'histoire comme des éléments à mobiliser en vue de promouvoir la ville de Kruševo. Intégré à un réseau transfrontalier par des acteurs intéressés à la possibilité d'établissement de programme IPA CBC à Kruševo, le fondateur de l'association cherche à exploiter en retour les relations qu'il a pu nouer à cette occasion pour assurer le développement de sa ville. Bien au fait des expériences passées, il cherche ainsi à accéder à ces personnalités influentes qui ont favorisés l'émergence de Nymphaio. Les projets de 2013 de rénovation de la maison de Iannis Boutaris, dans laquelle ce celui-ci souhaitait s'impliquer, étaient le signe d'une certaine réussite de ce projet alors que le consul avait quitté son poste en 2012.

Son implication personnelle prend une teinte particulière à lumière du récit qu'il faisait de son parcours, évocateur de la crise qui touche Kruševo depuis la fin de la période yougoslave. Son action doit alors également être replacée dans un contexte plus personnel pour mieux appréhender les différents enjeux de son engagement, alors que les difficultés économiques de Kruševo l'ont poussé, à plus de 40 ans, à quitter la ville pour aller travailler de façon saisonnière en Grèce. Il s'est ainsi rendu à Ioannina puis à Metsovo, établissant sans le vouloir un parallèle entre son parcours et les dynamiques qui touchent sa ville.

« Je travaillais dans une entreprise publique de transport, j'étais chauffeur. Tu sais ce qu'il s'est passé ici dans les années 1990... ça a fermé, on a tout volé... J'y avais travaillé vingt ans. Après j'ai ouvert un magasin ici, tailleur, pendant dix ans. Après il n'y avait plus de travail et j'ai fermé. Donc après j'ai commencé à aller travailler en Grèce. (...) Je n'avais pas de contacts là-bas et je ne parlai pas le grec, juste le valaque. (...) Il y avait des gens qui étaient venus ici pendant plusieurs années. Ils ont voulu parler un peu en valaque. Ils m'ont fait venir à Metsovo. Le patron du [restaurant où il a par la suite travaillé à Ioanina] avait aussi une taverne sur la place centrale de Metsovo ».

Idem

S'il se positionne aujourd'hui comme un animateur de la branche philhellène de la communauté valaque de Kruševo, il ressort de ses propos qu'il ne parlait pas le grec avant de se rendre en Grèce pour y travailler. Il avait pu faire la connaissance d'un entrepreneur de Metsovo, valaque lui aussi, qui se rendait souvent à Kruševo, et avec lequel il communiquait en aroumain. A la différence de certains acteurs, dont ceux de Bitola, son lien avec la langue grecque n'est donc pas un héritage familial mais est lié à une dynamique de migration économique saisonnière rendue possible par la pratique d'une langue commune, l'aroumain, vecteur par lequel le contact a pu s'établir avec un membre d'une communauté valaque située dans le pays voisin. C'est donc elle qui, à l'image du positionnement d'intermédiaire cher aux organisations valaques régionales, a permis à mon interlocuteur de faire l'expérience des réseaux transfrontaliers. Et bien que cela n'ait pas joué de rôle dans ce parcours, cette histoire a également un sens particulier pour cet homme alors qu'un membre de sa famille serait venu à Kruševo dans les années 1830, en provenance de la ville de Metsovo, porte d'entrée de ses séjours en Grèce.

Contrairement à l'exemple bitolien, cette expérience transfrontalière ne doit dans un premier temps rien à l'intervention d'un quelconque représentant de la République Hellénique en République de Macédoine, et ne renvoie pas à un acte militant. Elle est la conséquence d'une situation économique difficile en République de Macédoine post-yougoslave et a été rendue possible par le partage d'une culture et d'une langue minoritaire. En revanche, l'émergence de l'association comme acteur clé des relations entre Kruševo et

la Grèce a conféré une activité et un certain statut à une personne connaissant une situation de forte précarité depuis le début des années 1990. De par son engagement, il est devenu pendant cette période un interlocuteur incontournable des relations entre la mairie de Kruševo et ses partenaires grecs, dont l'action est fortement valorisée par le consulat grec de Bitola. Il retire d'ailleurs quelques bénéfices directs de cette implication puisqu'il a pu obtenir une bourse d'étude en Grèce pour un proche, qu'il visait des positions de coordinateur de projet dans le projet de coopération IPA CBC, et cherche à en obtenir d'autres en essayant de mettre ses activités dans la balance afin d'obtenir la citoyenneté grecque (voir chapitre 7). Il est alors important de ne pas sous-estimer les rapports sociaux et économiques à l'œuvre entre protagonistes « grecs » et « macédoniens », mais aussi au sein même de groupes loin d'être homogènes. L'implication dans les projets de coopération constitue à ce titre, parmi d'autres options, un moteur d'affirmation sociale et d'ascension économique : l'affermissement d'une position locale passe par le détour du « global », si l'on entend par là les cadres transfrontalier, transnational et en définitive européen.

Ces actions prennent un certain relief à la lumière du conflit diplomatique opposant la Grèce et la République de Macédoine et des tensions qui agitent aujourd'hui la société macédonienne. Nés à la suite de l'effondrement de la Yougoslavie, ces processus entretiennent un lien étroit avec la question de l'établissement d'un État macédonien postsocialiste dont la légitimité a été contestée dès sa naissance, tant de l'intérieur que de l'extérieur. La chute d'une Yougoslavie offrant une citoyenneté fondée sur l'appartenance à l'État et l'émergence d'une République de Macédoine indépendante a poussé les habitants de la région à réévaluer leurs loyautés, favorisant alors des processus de différenciation qui ont pu emprunter les lignes ethniques traversant ces sociétés (Brown, 2003). La remise en question du pouvoir de l'État ainsi que les difficultés des situations économiques dans les pays qui sortaient du socialisme, associées à la diversité culturelle des populations des zones frontalières, se sont combinées dans un climat favorable au retour du transnationalisme ... et du nationalisme.

L'ethnicité apparaît comme une pièce centrale de cet exemple de coopération transfrontalière, étant mobilisée suivant différents objectifs selon les acteurs considérés. Dans ce cas, ces intérêts communs se retrouvent utilisés par les acteurs grecs pour la promotion d'un certain héritage valaque et conduit à la diffusion d'un récit particulier

alternatif sur l'identité ethnique valaque dans une ville de République de Macédoine. Le marquage de l'espace via cette plaque commémorative constitue le côté visible d'une opération promouvant ce récit dans l'espace public via la mobilisation du personnage d'un natif de la ville ayant œuvré pour l'État grec. L'implication d'un officiel du ministère des affaires étrangères grecs dans ces arrangements et son rôle moteur dans l'établissement de la coopération fait alors, dans ce cas, de l'IPA CBC un outil de politique étrangère.

A l'instar des autres acteurs, l'État grec semble donc utiliser le cadre européen pour prolonger son action. Ce jeu reste cependant multipartite, et la règle semble acceptée par l'ensemble des acteurs de ces projets, qui y trouvent chacun un intérêt particulier. Le cadre mis en place à travers la coopération transfrontalière IPA et l'institutionnalisation des espaces frontaliers se trouvent ainsi investis par des acteurs ayant construit de longue date leur action dans un rapport avec les territoires locaux et leur histoire, et qui utilisent la ressource européenne comme un moyen de la prolonger ou de la fortifier. Les cadres de ces projets (programmes, dispositifs, fonds européens, labels) s'avèrent pourtant labiles et propices à une réinterprétation permanente au gré des contextes et des usages. Visant le local, ces projets s'incarnent moins dans des territoires physiques bornés administrativement, que dans des « territoires d'action » et de « projet » extensibles ou rétractables, selon les circonstances et les appels d'offre, qui échappent souvent au contrôle direct de la puissance étatique.

Sintès, 2017 :177

L'exemple abordé ici nous permet aussi de retourner cette proposition : la position tenue par les deux associations de Bitola et Kruševo illustre aussi la façon dont les programmes de coopérations dites transfrontalières peuvent se nourrir des configurations locales et stimuler de nouveaux contacts, alors que la rencontre entre partenaires n'aurait peut-être jamais eu lieu sans la présence de ces *intermédiaires*. Les acteurs impliqués ainsi que les éléments mobilisés pour la construction de ces réseaux transfrontaliers illustrent bien le rôle de ces groupes pouvant exploiter un certain patrimoine commun dans les recompositions de ces frontières européennes et la construction d'un espace européen transfrontalier institutionnalisé (Malloy, 2010).

L'ethnicité, un élément mobilisable parmi d'autres ?

Si c'est l'ethnicité qui apparaît mobilisée dans le cadre de ces projets, elle ne constitue pas l'unique ressource pour la création des associations culturelles grecques en République de Macédoine. L'association de Prilep apparaît de ce point de vue bien en retrait de celles de Bitola et Kruševo déjà évoquées. Si l'action menée par les officiels grecs est toujours déterminante, les éléments mobilisés pour mettre en place ces réseaux sont en revanche variés et s'apparentent le plus souvent à un arbitrage pragmatique : quels éléments peuvent être mobilisés pour atteindre l'objectif de création de telles associations ? Le contact et les relations de coopération pourront alors être établis en suivant les lignes des mouvements de populations entraînés par la guerre civile grecque, ou encore les lignes des déplacements actuels de travailleurs saisonniers, les lignes ethniques, et bien souvent plusieurs de ces éléments à la fois en fonction des intérêts de chacun. La mobilisation de réseaux valaques philhellènes apparaît ainsi comme l'une des dimensions mobilisables en vue d'établir ce réseau d'associations participant à la diffusion de la langue grecque et assurant en quelque sorte la promotion de la Grèce dans une République de Macédoine avec laquelle les relations officielles restent très compliquées.

Pour autant, il serait erroné de considérer que l'ethnicité, de par ses enjeux, n'est qu'un élément parmi ceux mobilisés au cours de ces dynamiques. D'ailleurs, à Prilep, le consul grec m'a mis en contact avec Katerina, une citoyenne macédonienne revendiquant son identité grecque et les mauvais traitements qui auraient été subis par sa famille en Macédoine yougoslave, et non pas avec le président. Les liens avec la Grèce de ce dernier ne se sont construits qu'à partir du travail saisonnier des années 1990-2000 dans une région d'ailleurs peuplée de nombreux slavophones. L'association était également moins impliquée dans les relations transfrontalières que celles de Bitola et Kruševo, qui étaient toutes deux jumelées avec des associations grecques quand Prilep ne l'était pas et n'était en relation avec une association du pays voisin que par les contacts personnels de Katerina. Enfin, elle était également la seule association de la région à ne pas être concernée par un projet de coopération transfrontalière européenne dans le cadre du premier appel. L'épisode de la réunion des présidents d'associations avec le maire de Metsovo, à laquelle le président de celle de Prilep n'était pas convié, est un autre signe de la différence de son statut dans un tel dispositif.

L'explication à cette position en retrait des deux autres associations régionales m'apparaît comme liée à la question ethnique et à ses enjeux : comme je l'ai déjà mentionné, Prilep n'est pas une ville connue par le passé pour sa population hellénophone et n'a ainsi jamais été un centre important pour la diffusion de l'hellénisme, à l'inverse de Bitola et Kruševo. Sa connexion avec la Grèce est plus récente et moins propice à être promue dans le cadre d'action impliquant des officiels grecs et des réseaux philhellènes : si Prilep est aujourd'hui connue pour abriter d'importants ateliers de confection textiles propriété d'entreprises grecques et employant des centaines de personnes²³², une partie de la population de la ville entretient un lien particulier avec la Grèce depuis la guerre civile grecque, lorsque plusieurs centaines de familles ayant quitté le territoire grec y ont été installées. C'est comme cela que Katerina, personne ressource de la fondation de l'association locale, y est arrivée. C'est aussi comme ça qu'y est arrivée la famille de la seconde enseignante que j'y ai rencontrée. Cette connexion, renvoyant à la question de la guerre civile et de la situation des slavophones du nord de la Grèce, apparaît comme beaucoup moins conforme au récit national grec promu par les acteurs de ces coopérations et sa mise en avant ne présente par conséquent pour eux aucun intérêt, bien au contraire, à l'exception de la situation particulière de Katerina (cf. chapitre 7). Hormis l'ancien nom de la région dans laquelle elle se trouve, considérée comme étant à la frontière septentrionale de la Macédoine antique et pouvant servir les thèses développées au sujet des frontières de l'hellénisme à l'époque de l'antique royaume de Macédoine, l'histoire de la ville n'est donc pas connectée de façon particulière à des courants philhellènes du 19^e siècle susceptibles d'être réactivés. Au-delà de dispenser des cours de langue et servir de relais au discours grec sur la question macédonienne via la mise en place d'éléments de soft power, l'association ne peut donc pas être utilisée comme moyen de mise en avant des liens entre la ville ou une communauté particulière et l'hellénisme. Elle ne véhicule par conséquent qu'un discours très limité sur le lieu et reste dans le cadre strict de la politique culturelle officielle du ministère des affaires étrangères grec, à l'inverse de celles de Bitola et Kruševo, sans que la relation ne se prolonge dans le cadre européen. Si la thématique de la coopération transfrontalière constitue

²³² L'atelier le plus important était celui de la marque de prêt-à-porter Vasidora, employant 700 personnes, et qui dispose également d'un réseau de boutiques dans le pays.

aujourd'hui un mode d'action et une ressource bien intégrés aux cadres institutionnels, elle ne prend pas nécessairement les mêmes formes ni les mêmes significations selon les situations locales.

Des configurations de coopération transfrontalière à géométrie variable

Ces recherches antérieures sur les échanges entre les communes de Nymphaio et Malovište ou Kruševo ont montré la mobilisation, dès les années 1990, d'une histoire en miroir : celle des communautés aroumaines qui habitaient ces localités de montagne et en avaient assuré la prospérité à l'époque ottomane. Volontiers présenté par les acteurs interrogés comme transfrontalier, le patrimoine aroumain y joue un rôle central, motivant l'implication directe d'officiels et de personnages influents en Grèce tout en servant la position développée par certains activistes issus de cette communauté en République de Macédoine.

Où qu'ils vivent, les Valaques sont loyaux envers l'État. Les Valaques ne peuvent pas prendre leur maison sur l'épaule et partir. Nous sommes ici, un ancien peuple de la Macédoine et nous voulons rester ici. Tout simplement, nous voulons que notre particularité soit reconnue, ainsi que le rôle de Valaques dans l'histoire de la République de Macédoine. Selon nos données, de 4,5 à 5 millions de Valaques vivent dans les Balkans. Même si la statistique officielle dit autre chose, il y a selon nos estimations entre 80 et 100.000 personnes qui ont une ascendance valaque en République de Macédoine, et en Grèce environ 2,5 millions de personnes sont valaques. Maintenant, nous vivons ici, mais, de façon normale, nous avons de la famille proche et des amis en Grèce. Si je leur rends visite et que je coopère avec eux, cela signifie que je suis philhellène ou traite à la Macédoine ? Ces liens, aucunes politiques, pas même l'actuelle, ou une autre future, ne les couperont. Il faut mentionner que les Valaques ne sont pas nationalistes, et ne font de tort à personne. Nous souhaitons

seulement préserver ce qui est à nous, mais nous sommes cosmopolites.

Nikola Babovski, 2007²³³

Bien que parfois mitigées dans leurs résultats concrets, ces dynamiques illustrent ainsi la reconversion d'héritages prénationaux en voisinages transnationaux, ici par le recours à des patrimoines communautaires rendus « porteurs » symboliquement et concrètement de la dimension transfrontalière. De par les mécanismes ayant présidé à la construction des projets étudiés ci-avant, l'IPA CBC apparaît comme l'outil possible d'une politique extérieure grecque offensive sur le plan du discours national diffusé en des lieux symboliques de l'hellénisme. Il serait pourtant réducteur de ne considérer que ces aspects dans des projets pour lesquels les mécanismes entrant en jeu dans l'établissement de liens transfrontaliers sont divers et se retrouvent également dans nombre d'autres projets conduits dans le même cadre.

4. Entre avènement d'une échelle transfrontalière et persistance des frontières

Ces enquêtes ont permis de mettre en évidence des configurations hétérogènes plus qu'un modèle unique et homogène de coopération transfrontalière, tant sont variables et plurielles les thématiques, les situations locales et les formes concrètes que prend la coopération. Si des dénominateurs communs sont présents dans les processus ayant conduits à leur établissement, ces cas de mise en œuvre du « transfrontalier » révèlent également des dynamiques plus transversales. Ils témoignent simultanément de l'avènement réel d'une échelle transfrontalière intégrant progressivement la dimension institutionnelle comme un nouveau cadre d'action et d'un certain nombre de rapports maintenus à des frontières dont les transformations récentes traduisent davantage leur

²³³ Extrait tiré de l'interview de N. Babovski, président de l'Union Démocratique des Valaques (DSV), publié dans le magazine *Globus* du 22/12/2009. Traduction : G. Javourez

reconversion et leur mise en ressource que leur effacement et leur disparition. Dans la plupart des cas, « faire avec » la frontière constitue ainsi non seulement une réalité intégrée de longue date par ces sociétés frontalières, mais aussi une forme de compétence que la CBC, par ses effets instituants, contribue parfois à entretenir, sinon à valoriser. Loin de les rompre, les projets s'accommodent le plus souvent de situations frontalières, les obstacles que ces dernières semblent constituer du point de vue des politiques de coopération devenant au contraire une dimension à part entière du local et l'un des paramètres à prendre en compte lors de la construction de la coopération. Le transfrontalier prend même, le cas échéant, la forme d'une vie parallèle des territoires des deux côtés de la frontière : ouverture vers le voisin dans le discours, maintien de la coupure frontalière dans la pratique. On peut d'ailleurs à ce titre s'interroger sur les conséquences réelles de ces relations en termes relationnels, alors que les rencontres entre partenaires sont bien souvent peu fréquentes et le contact majoritairement virtuel, facilité par l'usage des NTIC.

Cela incite à mesurer la place concrète du transfrontalier dans les espaces considérés. D'une part, le fait frontalier relève d'une multiplicité d'échelles et de temporalités : la frontière linéaire proprement dite n'est pas la frontière étroite (des municipalités ou régions frontalières) qui n'est pas la frontière « épaisse » de processus percolant sur l'ensemble des territoires, souvent depuis les centres de décisions et les pôles urbains d'importance régionale. Cette frontière épaisse renvoie par ailleurs à des pratiques transfrontalières anciennes et nombreuses, qui mobilisent un nombre variable d'individus, mais les mettent en relation de manière à la fois forte (liens familiaux par exemple) et lointaine (extension des réseaux vers les métropoles nationales ou l'étranger, comme l'illustre le travail de Danforth sur les communautés grecques et macédoniennes d'Australie (Danforth, 1995)). Tout en contribuant à conférer un nouveau statut à des frontières qui se retrouvent valorisées (Velasco-Graciet, 2006), les dispositifs institutionnels de coopération ne constituent donc qu'un des aspects des dynamiques que connaissent actuellement les régions concernées. Elles ne sont par exemple pas le seul canal des contacts entre acteurs des coopérations étudiées. L'eupéanisation spécifique que constitue l'« UEisation » doit alors être recontextualisée au regard d'une histoire longue, au sein de laquelle les logiques frontalières de type westphalien occupent elles-mêmes une place déterminante mais historiquement située.

Comme nous l'avons déjà souligné, la coprésence des populations concernées sous l'empire ottoman jusqu'en 1913, et le partage d'un espace commun selon des modalités multiples (appartenances confessionnelles, linguistiques, etc.), constituent l'un des traits principaux de cette histoire longue. L'instauration de logiques frontalières, au fil de constructions nationales souvent concurrentes et conflictuelles, a certes bouleversé cette trame sociale et culturelle, mais les exemples précédents nous montrent qu'il serait erroné d'y voir la disparition pure et simple de formes de relation elles-mêmes loin d'être caractérisées par la stabilité ou la fixité. Ainsi, une partie des nouvelles pratiques transfrontalières observables aujourd'hui n'est pas sans renvoyer à des voisinages éprouvés de longue date, des interconnaissances et des constructions du territoire à la fois héritées de cette histoire et sans cesse recomposées. Ces voisinages participent d'un héritage préfrontalier aujourd'hui volontiers revendiqué et parfois réactivé, mais également construit au regard des opportunités nouvelles offertes par la dimension transfrontalière (Givre et Sintès, 2013). Ils indiquent là encore des capacités à « faire avec » la frontière dont les politiques de coopération constituent seulement une modalité parmi d'autres.

Ainsi, au-delà des projets dans lesquels la dimension ethnique joue un rôle central, d'autres éléments plus fluides issus de ce passé commun facilitent bien souvent les relations transfrontalières instaurées dans le cadre européen. A l'image des travaux saisonniers du président d'Agios Nikolaos ou des activités transfrontalières abordées au cours du chapitre 4, la question linguistique, bien que conflictuelle entre les deux États concernés par mes enquêtes, a par exemple facilité les coopérations entre des institutions de Bitola et de Florina depuis l'époque des premiers programmes de CBC sous CARDS.

Individualisation ou hiérarchisation des territoires frontaliers ?

La complexité des phénomènes engendrés par le fait frontalier, ainsi que la capacité des individus à jouer sur une multiplicité de réseaux et de niveaux, suggèrent une « densité » non seulement spatiale mais temporelle de la frontière. Si les projets transfrontaliers promus par l'UE jouent un rôle expérimental conduisant parfois à initier des coopérations *ex nihilo*, ils doivent aussi être considérés à la lumière des pratiques et des savoirs développés sur le temps long par les acteurs transfrontaliers. Leur définition présentée dans le chapitre

précédent, très technique, s'avère être un atout pour permettre à ces programmes une grande flexibilité dans leur adaptation aux multiples contextes locaux dans lesquels ils s'appliquent.

D'une part les structures de financement et de conduite des projets canalisent certains de ces « savoir faire-avec » la frontière développés au niveau local ; d'autre part les exemples présentés illustrent la façon dont ces acteurs développent des usages et des tactiques leur permettant de répondre à leurs objectifs propres au sein de cadres qu'ils adaptent ou contournent éventuellement. Vus au niveau des pratiques locales, les cadres d'action qui caractérisent la CBC illustrent donc une forme d'« européanisation » beaucoup plus fluctuante, circonstancielle et modulable qu'un processus inexorable et homogène. On peut alors s'interroger sur la façon dont ces programmes atteignent leur objectif de formation des personnels locaux à l'usage des fonds structurels. Là où les politiques européennes se pensent principalement en termes de convergence, visant à transférer aux pays voisins « l'acquis communautaire », il semblerait qu'il faille tenir davantage compte du caractère multiscalair, multifactoriel et « multiactoriel » des pratiques concrètes. Pourtant, il ne faut pas oublier que derrière chaque projet déposé se cache l'intervention d'un ou de plusieurs acteurs individuels responsable du montage de la candidature. Je présentais notamment dans le chapitre 5 la façon dont certains acteurs de la coopération s'entendaient pour tirer profit des compétences techniques des uns et du pouvoir d'autres pour élaborer des réponses communes aux appels à projet. C'est dans ce point précis que réside l'un des aspects essentiels de l'IPA CBC, dont le mécanisme exploite en partie ces configurations locales pour diffuser auprès de certains acteurs les normes techniques et standards communautaires de la réalisation de projet. L'intégration des mécanismes de la coopération transfrontalières dans des configurations locales particulières aux dimensions multiples n'apparaît donc pas comme antinomique avec la diffusion des normes européennes. Il convient également de ne pas oublier que les projets ne constituent que la face visible de l'iceberg que représente une coopération transfrontalière dont les enjeux institutionnels principaux visent en la coopération technique entre opérateurs gouvernementaux en vue de la création des institutions transfrontalières et des priorités de la coopération, tout comme elle vise en la participation des représentants des collectivités territoriales de l'aire éligible à ce processus.

Retour sur la décentralisation

Les observations de terrain et les données de la coopération ont montré que les programmes de CBC financés par les outils IPA de l'UE mettent en relation non seulement deux pays, et deux régions frontalières, mais aussi, à l'intérieur de chacun des deux pays impliqués, des acteurs locaux, des acteurs institutionnels, associatifs, économiques, culturels, etc. agissant généralement depuis les centres administratifs locaux ou des délégations communautaires dans les États, elles même situées dans des centres métropolitains. S'ensuit une redistribution des projets et des acteurs, qui s'apparente à un certain type d'« effet Europe », en termes de réformes administratives et territoriales²³⁴ consistant, entre autres, à mettre les territoires concernés en adéquation avec les NUTS et à réordonner les échelles de CBC (cf. chapitre 5). Désormais, les collectivités territoriales (nouvelles ou déjà anciennes) de taille moyenne jouent un rôle majeur dans la production, la mise en œuvre et l'administration des coopérations. Le transfrontalier contribue ainsi aux processus de *décentralisation centralisatrice* évoqués au chapitre 5, clairement présentés comme un élément du cahier des charges de l'intégration à l'UE²³⁵. Le maillage administratif réformé de pays membres induit un changement d'échelle de la CBC. La prise en compte des effets territoriaux et politiques des recompositions induites par « l'européanisation », qui implique un accent privilégié sur l'intégration régionale, apparaît d'autant plus fondamentale que les acteurs rencontrés ont tous une expérience plurielle et « multilatérale » du montage de projet. Ils ont, en parallèle des financements IPA, accès aux financements de l'aide au développement portée par des États agissant à titre bilatéral, qu'ils soient membres de l'Union européenne ou non. Cette diversité des sources de financements internationaux se traduit notamment par leur mise en concurrence, alors que les directeurs d'administrations macédoniennes étaient fortement encouragés à capter ce type d'IDE fortement valorisées dans leur carrière individuelle. Les appels soutenus par le

²³⁴ Et bien que la décentralisation ne constitue pas nécessairement une exigence de l'Union européenne dans ces pays (Boulineau et Suci, 2008).

²³⁵ Comme le précise clairement un rapport de PREDA : “As part of decentralization processes and EU integration process in Macedonia, the Law on Balanced Regional Development was brought in May 2007” http://www.predaplus.eu/images/stories/dokumenti/Regional_Development_in_Western_Balkan.pdf.

programme étasunien USAID y sont par exemple très prisés, car étant réputés comme nécessitant un montage moins complexe et offrant des possibilités financières importantes.

La hiérarchisation apparente des pouvoirs dans les mécanismes des programmes transfrontaliers européens, pour autant qu'elle procède d'une volonté compréhensible d'harmonisation et de régulation, peut cependant conduire à brider certaines initiatives. La pluralité des coopérations engagées par les pôles urbains, impliquant des partenaires de taille très variable et sur des champs thématiques divers, traduit leur capacité à mener de front différentes échelles de projets, mais également leur pouvoir de décision et leur poids institutionnel, recherchés par des acteurs de taille modeste comme en témoignent les arrangements locaux entre acteurs non-gouvernementaux et municipalités, ces dernières se réservant néanmoins la possibilité d'identifier et choisir leurs partenaires.

Le cas échéant, l'importante centralisation peut également relever d'intentions politiques – parfois assumées – peu propices au développement d'un espace social transfrontalier ouvert. A titre d'exemple, la question de l'ouverture d'une antenne du JTS de la coopération à Bitola a été ajournée, selon certains acteurs locaux, aux fins de conserver la prééminence de l'antenne de Thessalonique dans l'évaluation des dossiers et l'organisation des sessions de *training* concernant les programmes bilatéraux entre la Grèce et la République de Macédoine. Côté macédonien, Skopje et les institutions impliquées dans la construction de la coopération gardaient également la main sur ces événements et s'épargnaient des déplacements à destination de la ville du sud située à la même distance/temps de la capitale que la métropole du nord de la Grèce. La mise en œuvre de l'appareil technique et administratif transfrontalier n'est donc pas sans créer de nouveaux effets de « centralité », au sein desquels les arbitrages nationaux, sans être forcément prédominants, sont loin d'être absents. Dans ce contexte bilatéral marqué par des contentieux bien connus et encore prégnants, les exemples de Bitola et Kruševo illustrent la façon dont la hiérarchisation des échelles transfrontalières de décision et d'action croise des agendas politiques nationaux, ici représentés par la forte implication du consulat grec de Bitola dans certains partenariats transfrontaliers entre la Grèce et la République de Macédoine.

Pour autant, l'évolution de la localisation des partenaires impliqués dans ces projets de coopération transfrontalières sur l'ensemble des trois appels illustre la progressive diffusion

de cette coopération vers des centres administratifs de taille plus modeste qui y voient une possibilité supplémentaire de financer des projets de développement local. C'est ainsi que les municipalités rurales de Novaci ou Mogila, dans les environs de Bitola, ont réussi à être porteuses de projets lors du 3^e appel. La familiarisation progressive d'un nombre croissant d'acteurs et de candidats potentiels permet ainsi l'élargissement des espaces concernés par cette coopération, et une atténuation de la hiérarchisation des pouvoirs déjà évoquée. Ces observations devront néanmoins être confirmées par l'observation des projets retenus sur la période de programmation 2014-2020.

Au regard de ce qui précède, une constatation s'impose : le Voisinage de l'UE vis-à-vis des États balkaniques apparaît comme une réalité ancrée dans le terrain en ayant infusé au fil des années les champs politiques et médiatiques, à tel point que la vie des sociétés des pays Balkans occidentaux devenait selon Stef Jansen²³⁶ intimement lié aux rapports annuels de progrès dans les réformes réalisés par la Commission Européenne. Cette dimension devenait progressivement visible au travers des multiples supports de communication relatifs au rôle de l'UE dans les infrastructures, et devenait concrète pour les acteurs concernés par la possibilité d'obtention de fonds au titre de la coopération, comme le montre leur diversification progressive. Bien que la République de Macédoine ne parvienne aujourd'hui encore pas à utiliser l'ensemble des fonds disponibles via l'Instrument de Pré-Adhésion, ses procédures ne sont que très rarement critiquées pour leur lourdeur ou leur complexité. Les efforts de mise aux normes que représentent les cahiers des charges de l'adhésion, ainsi que les procédures diverses accompagnant les projets, n'y sont pas fondamentalement remis en cause par les acteurs parties prenantes des actions de coopération. Le nouveau gouvernement installé à Skopje le 31 mai 2017 a d'ailleurs annoncé au cours du mois d'août suivant la formation d'un plan spécial destiné à favoriser l'utilisation de l'ensemble des fonds disponibles, désignant directement le manque de compétences techniques et de volonté politique du gouvernement précédent comme responsables de la situation. Le Voisinage de l'UE, en tant que processus débouchant sur l'adhésion, reste ainsi la référence de

²³⁶ Cette remarque est tirée d'une intervention à la journée d'étude intitulée « L'eupéanisation des sociétés et des territoires post-yougoslaves : faire avec l'Europe ? », organisée par le réseau PY à Aix en Provence en janvier 2013.

coopérations bilatérales nombreuses, anciennes et maintes fois évaluées par les instances communautaires. Pour autant, les différentes crises qui agitent la région et la profonde division de la société macédonienne viennent en partie ébranler cette conception alors que les puissances de « l'ouest », comme aime à les appeler les membres du VMRO-DMNE, sont pointées du doigt comme responsables de la déstabilisation du pays depuis 2015. Dans ce contexte, de nouvelles alliances de circonstance se forment. Et si elles ne semblent pour l'instant pas en mesure de remplacer l'intégration européenne comme future le plus désirable et principal facteur de stabilité, le consensus à ce propos a du plomb dans l'aile, ce qui n'a au final rien d'étonnant au regard de la forte montée de l'euroscpticisme sur l'ensemble du continent. Ce point de vue est pour l'instant surtout utile et utilisé dans le contexte de la politique nationale, tandis que la perception locale d'un effet stabilisant persiste encore malgré un contexte général souvent marqué par l'incertitude.

Les opérateurs de projets, pour lesquels la frontière fait ressource, rejettent davantage la responsabilité des difficultés à coopérer localement sur les autorités nationales, en des termes qui ne sont pas sans évoquer des rapports centre-périphérie classiques mais revisités à l'aune du transfrontalier. C'est notamment ce qui transparait fortement dans le discours développé au sujet du projet de Malovište. Dans un contexte de défiance vis-à-vis d'États et d'institutions étatiques paradoxalement jugés à la fois intrusifs et absents, la localisation frontalière peut accentuer le sentiment d'occuper une niche territoriale porteuse d'opportunités. C'est également d'un « faire avec » la frontière plus général qu'il s'agit, pour des acteurs dotés d'expériences multiples dans les pays voisins, rompus aux contraintes qu'impliquent ces discontinuités territoriales, et pour ces raisons dotés d'une vision du voisinage complexe et nuancée.

L'émergence d'une main d'œuvre spécialisée, parfois précaire

Les acteurs décrits dans les études de cas qui précèdent occupent une place prépondérante dans la réalisation de ces projets transfrontaliers : ce sont eux qui sont en contact et s'entendent directement sur le type de projet à réaliser. Les acteurs s'occupant de la construction concrète du projet et de son dépôt auprès des institutions de la coopération n'y sont pas mentionnés, alors qu'ils jouent un rôle majeur dans ce processus technique,

présenté au chapitre 5. On retrouve souvent des institutions jeunes, publiques ou privées, qui mettent en place ce suivi de l'action par projets. Dans les pratiques comme dans les représentations de ces nouveaux acteurs, on décèle une manière de « parler l'europeen », une langue qui peut sembler de pure convention mais qui est maintenant inscrite dans le paysage. Cette langue des projets et des normes est devenue la condition d'un groupe professionnel particulier : les *project managers* ou *project hunters*, souvent jeunes ou au maximum une quarantaine d'années, formés à la fois dans le pays et à l'étranger²³⁷ (Grèce, Roumanie voire au-delà), maîtrisant l'anglais, qui ont opté pour « rester au pays » mais peuvent également souvent profiter de l'expérience acquise pour le quitter pour un autre pays de l'Union²³⁸.

Aisément transposables ici, les exemples bulgares analysés par Delpuch et Vassileva (2010) montrent l'importance de la ressource que peuvent constituer les cadres normatifs occidentaux, en particulier européens, dans la construction de compétences sociales et professionnelles en situation de « transition ». Les blocages fréquemment rencontrés dans les sociétés concernées (clientélisme, patrimonialisme, inexpérience dans la conduite de projet et la gestion de fonds internationaux) donnent à un « profil européen » une forte valeur ajoutée, qui si elle a été souvent mise en œuvre initialement dans des structures non gouvernementales ou privées, est aujourd'hui utile aux institutions et collectivités territoriales. En offrant une alternative à des espaces sociaux locaux et nationaux souvent jugés sclérosés et minés par les logiques héritées du passé, la coopération internationale a été l'un des ferments majeurs de ces nouvelles compétences qui ne trouvent pourtant pas toujours d'espace d'expression au niveau local. Le champ de la CBC participe ainsi d'un type de culture professionnelle, d'acteurs-réseaux, qui témoigne des modes de vie et des

²³⁷ Les « formations régionales » (Grèce, Roumanie) peuvent être un indicateur du projet personnel (rester au pays, dans les Balkans). Ainsi, à l'analyse des parcours de nos interlocutrices albanaises, étudier en Grèce permet de « rester dans le voisinage », apprendre une « langue régionale », d'autant plus lorsque l'on bénéficie d'une bourse « pour raisons locales » (vavaques boursiers du gouvernement grec). En revanche, les formations occidentales semblent prédisposer plus radicalement à l'émigration occidentale (investissement supérieur, distances supérieures, « acculturation » supérieure).

²³⁸ Dans le cas de la Croatie, la période suivant immédiatement l'entrée dans l'Union a été de ce point de vue difficile. Les personnels formés aux rouages et codes des institutions et projets européens ont subitement quitté le pays pour représenter leur pays à Bruxelles, créant derrière elles un vide long à combler.

aspirations d'une certaine génération et d'une certaine catégorie sociale, tout à la fois sensible à gérer l'héritage récent (« transition ») et inscrite dans les jeux d'échelles qui constituent indéniablement les sociétés concernées. Pour autant, ces jeunes *project hunters* sont également fortement touchés par d'autres maux de leur temps. Car si leurs compétences sont indispensables au fonctionnement de ces coopérations transfrontalières, ils ne s'inscrivent que peu souvent dans le jeu politico-administratif local qui gouverne encore souvent à la distribution de l'emploi public dans les collectivités territoriales macédoniennes. Le fonctionnement par projet est alors à l'origine, au travers de cette nouvelle catégorie sociale, d'une nouvelle forme de travailleurs précaires, hautement qualifiés mais généralement rémunérés sur le budget du projet lui-même en tant que *coordinateur de projet*, pour un salaire certes souvent confortable au regard des pratiques locales mais profondément incertain alors que la partie du montage du projet, la plus technique et intense, relève bien souvent du bénévolat en cas de non obtention de financement. Une interlocutrice, *project manager* au sein du Regional Entrepreneurial Support Center de Bitola expliquait ainsi avoir travaillé sur les candidatures du centre à huit projets dans le cadre du premier appel de l'IPA CBC, pour finalement parvenir à en obtenir un, au budget rabaissé de 40% par rapport à celui initialement garanti. Si ce projet avait permis d'assurer la survie de l'institution et de son poste pour la durée du projet, elle se plaignait de la charge de travail que représentaient ces candidatures pour des résultats bien incertains. C'est également ainsi que fonctionne le Centre de Développement de la région de Pélagonie mais également nombre de projets montés par des organisations non-gouvernementales et déposés par des municipalités qui sous traitent ainsi le montage sans rien financer sur leur budget propre.

Conclusion

Ainsi, plus qu'une culture au sens fort (« être européen »), « l'eupéanisation » – au sens de la perception et de l'adoption d'un certain nombre de standards culturels associés aux sociétés d'Europe occidentale et majoritairement valorisés dans l'Union européenne – est vue très concrètement dans le cadre de ces projets comme une « compétence » à acquérir, permettant d'articuler les échelles mobilisées dans le « développement ». Pour preuve, l'une des dimensions essentielles des projets concernés est toujours le *training*, la formation continue, la coordination et l'animation de réseaux. Dans le cas des coopérations gréco-macédoniennes, ces séquences de formation avaient lieu à Skopje et à Thessalonique, ville où siège le *Joint technical secretary* qui évalue et classe les projets proposés à un financement IPA, l'antenne de Bitola étant finalement ouverte dans le cadre de la nouvelle période de programmation. Ces problématiques liées à la formation et au *training*, omniprésentes tant du point de vue des acteurs professionnels proprement dits que des bénéficiaires de projets, fréquemment incités à acquérir puis à partager leur expérience lors de séminaires, constituent l'une des clés de voûte du transfert des normes européennes.

Les coopérations transfrontalières réalisées dans le cadre d'IPA laissent tout de même une place importante à l'expression de contacts transfrontaliers locaux préexistants, qui peuvent être réactivés dans ce nouveau cadre à l'image de ces réseaux aroumains et de leur mise en avant à partir de la fin des années 1990 lors des premiers projets européens de ce type.

Elle réunit des acteurs divers autour d'intérêts convergents : les projets étudiés se basent bien sur une histoire régionale permettant à chacun d'entre eux de poursuivre des objectifs propres, de la promotion d'un discours alternatif sur l'identité des lieux à un objectif de développement économique via la préservation d'un patrimoine local.

L'ethnicité apparaît donc ici comme le moyen par lequel les contacts ont été établis. Elle oriente la relation entre des lieux et des acteurs reliés par le dénominateur commun de la valaquité. Elle est pourtant également comme une fin alors que les acteurs grecs usent d'une position de pouvoir en vue de remplir des objectifs annexes au projet. Ces études de cas font également ressortir de façon prégnante le rôle particulier tenu par quelques acteurs individuels clé, au centre desquels figure le consul grec en poste à Bitola, dont l'action a été déterminante dans l'établissement de ces contacts, illustrant la contingence de ces

configurations et des dispositifs mis en place. Le président de l'association de Kruševo en était d'ailleurs bien conscient, lui qui souhaitait pouvoir se passer rapidement de ce consul grec dont le poste à Bitola n'était pas éternel.

Au-delà de ces dynamiques ancrées dans les configurations locales et l'histoire régionale, la transposition des normes communautaires sur les législations nationales et l'instauration, par le haut, de programmes européens entraînent l'émergence d'acteurs spécialisés rompus à l'économie des projets et aux règlements européens. Ces nouveaux cadres, travaillant « *Po Evropski Standard* » (*selon les standards européens*), selon l'expression consacrée en République de Macédoine, sont vus comme les avatars d'une européanisation technique aux visées formatrices. Il existe cependant des chemins de traverse à ce processus d'intégration via la diffusion de la norme.

CHAPITRE 7. DU DISCOURS NATIONAL A L'ACTION. POLITIQUES DE CITOYENNETE ET STRATEGIES D'INTEGRATION EUROPEENNE ALTERNATIVE

Les études de cas présentées dans le chapitre précédent ont fait ressortir certains éléments relevant directement de la politique étrangère des États engagés dans les processus de coopérations transfrontalières, et la position particulière que certains groupes ethniques pouvaient en tirer. Il s'agira dans ce chapitre d'analyser la façon dont certaines législations nationales permettent à des individus d'obtenir un accès préférentiel à la mobilité transfrontalière. Si l'Union européenne était progressivement devenue un acteur majeur des régimes de franchissements des frontières européennes, les États continuent à bénéficier d'outils leur permettant de favoriser certains types de mobilités légales. La politique des visas offrait à ce titre à la Grèce une possibilité de favoriser les mobilités de certains groupes vivant dans les pays voisins, selon des critères propres.

1. La Grèce et le statut particulier des Aroumains de République de Macédoine

Lorsque je préparais mon premier séjour de terrain à Bitola en 2008, je n'avais aucune connaissance de la région dans laquelle je m'aventurais et pas d'idée précise des dynamiques que j'allais être amené à étudier. Je cherchais alors bien évidemment des réponses dans la littérature scientifique traitant des mobilités transfrontalières dans d'autres pays des Balkans, et m'attardais particulièrement sur les travaux conduits à la frontière entre l'Albanie et la Grèce, proche de mon aire d'étude. Travaillant sur la question des mobilités, j'étais inévitablement amené à aborder la question réglementaire du franchissement frontalier. Je savais ainsi que les citoyens grecs pouvaient se rendre

librement sur le territoire de la République de Macédoine munis de leur passeport ou même de leur carte d'identité, et que les citoyens macédoniens devaient quant à eux disposer d'un visa pour entrer en tant que tels sur territoire de la République Hellénique. Je savais également que j'allais rencontrer en République de Macédoine des populations aroumaines, que P. Sintès décrivait comme favorisées par l'État grec dans leurs possibilités d'accéder, de résider et de travailler sur le territoire grec (Sintès, 2008).

L'omogeneia, un statut inexistant pour les Valaques citoyens de la République de Macédoine

Ce faisant, je notais l'existence en Grèce d'un statut particulier appelé *l'omogeneia*, permettant aux individus en étant porteur d'accéder librement et de travailler sur le territoire grec, leur garantissant également un accès facilité à la citoyenneté grecque. Basée sur la prise en compte par la Grèce des liens de la race et du sang pour définir la continuité de l'hellénisme au travers des siècles, *l'omogeneia* a pour conséquences de diviser les étrangers en deux catégories en fonction de leur appartenance ou non à une communauté grecque transnationale existant en dehors des liens juridiques de la citoyenneté (Tsitselikis, 2008 :). De nombreuses populations considérées comme grecque ont ainsi eu accès à ce statut au fil du temps, à l'image des communautés grecques d'Égypte et de Méditerranée orientale, de Turquie, d'Albanie, de Bulgarie, et surtout de l'ancienne Union Soviétique, nombreux à s'installer depuis les années 1990. Il est également intéressant de noter que ce statut a concerné les réfugiés de la guerre civile grecque, à l'exception de ceux considérés comme étant de « souche non grecque » (Tsitselikis, 2008), distinction ciblant directement les réfugiés slavophones n'étant pourtant pas officiellement reconnus par la Grèce.

Je retrouvais donc ce statut dans les études menées à la frontière gréco-albanaise via les populations aroumaines du sud de l'Albanie, qui utilisaient ce statut dans leur parcours migratoire en direction de la Grèce, bénéficiant par-là des conséquences de la conception grecque de l'identité aroumaine basée sur l' « *idée fort répandue en Grèce que ces groupes vivant sur le sol albanais seraient en fait constitués de personnes liées à l'hellénisme par des liens charnels, ceux du sang, et par des liens politiques, puisqu'ils auraient été touchés par le sentiment national grec au point d'être l'origine d'individus ayant été parmi les plus actifs dans l'édification de la Grèce moderne aux XIX^e et XX^e siècles* » (Sintès, 2008).

Eu égard à l'importante présence aroumaine dans les environs de Bitola, je pensais retrouver de la part de la Grèce la même politique conduisant cet État à accorder un statut particulier à ces populations qu'elle considérait comme appartenant au monde hellénique. J'étais surpris, une fois arrivé sur le terrain, d'observer que cette politique était totalement absente dans le cas macédonien, et que les personnes interrogées se revendiquant comme aroumaines en ignoraient totalement l'existence, à l'exception des représentants associatifs en contact avec les autorités grecques et des associations aroumaines d'Albanie.

- *Mais tu sais ce que c'est l'omogeneia pour l'Albanie ?*
 - *Non.*
 - *C'est un statut administratif selon lequel tu es reconnu comme grec de l'extérieur. Que tu as une ascendance grecque.*
 - *Ils leur donnent des trucs comme ça ?*
 - *Oui ils le donnent, ou le donnaient.*
 - *C'est sûr ? est-ce que tu es sûr qu'ils leur donnent ?*
- Nous en discutons et décidons de ne pas être trop précis
- *Je vais demander (au consul). Car les Valaques en Albanie ne se déclarent pas comme Valaques.*

Entretien avec le président de l'association Agios Nikolaos de Kruševo, juillet 2011

Une position informellement favorisée

Pourtant, si aucun statut officiel ne venait faciliter les relations administratives entre la Grèce et les Aroumains de République de Macédoine, ceux-ci bénéficiaient néanmoins d'une position particulière. Si le conflit du nom et les querelles portant sur les questions minoritaires empêchaient la Grèce de conduire officiellement une politique particulière pour ceux qu'elle considère comme des membres à part entière du monde hellénique, cette politique se conduisait et se conduit aujourd'hui encore de façon informelle via un accès facilité aux documents administratifs régissant l'entrée et le séjour de ces citoyens macédoniens sur le territoire grec. Plusieurs témoignages recueillis dès 2009 mentionnaient

la facilité d'obtention de visas grecs pour les Valaques du pays, qu'il s'agisse de visas de court séjour ou de visas de travail, et qu'il s'agisse de témoignages recueillis dans le cadre des régions frontalières ou dans des régions plus éloignées, comme lors du terrain effectué en Crète en juillet 2010.

Les nombreux témoignages ne laissent pas de doute quant à l'existence informelle d'un statut particulier pour les membres de la communauté aroumaine du pays, mais ils laissent néanmoins en suspens la question de son organisation. Comment les candidats étaient-ils identifiés comme aroumains par les autorités consulaires grecques en charge de leur délivrer les documents leur permettant de se rendre sur le territoire grec lorsque le régime de visa fonctionnait encore, ou d'y travailler ? Si l'interconnaissance est envisageable à Bitola, où la proximité entre les autorités consulaires et certains membres de la communauté aroumaine a déjà été démontrée, elle semble difficile à conduire au niveau national, qui centralisait les demandes jusqu'à l'ouverture du bureau de Bitola en 2006.

Dans les faits, le fonctionnement de ce système informel était organisé autour des associations communautaires aroumaines du pays. Ainsi, selon l'ancien président de la Communauté de valaques des Frères Manaki à Bitola, ces associations aroumaines disposaient d'un jour particulier pour déposer les demandes de visas au bureau consulaire de Skopje et croyaient non-seulement leurs demandes traitées de façon prioritaire mais également avec bienveillance, l'obtention d'un visa par les demandeurs étant quasi-systématique. Les autorités grecques, qui coopéraient par ailleurs avec certaines de ces associations (voir ch. 6), leur sous-traitaient donc une partie du travail de sélection des demandeurs de visas en considérant comme aroumains les individus déposant leur dossier par le biais de ces organisations. De plus, ce fonctionnement n'était pas uniquement réservé à la question des visas. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédant avec l'exemple de Kruševo, ces associations communautaires continuaient à jouer ce rôle au début des années 2010 en attestant de l'identité ethnique d'individus en vue de leur permettre l'obtention d'une bourse d'étude en Grèce. Ce rôle était également tenu à Bitola par l'association des Frères Manaki. Ces associations communautaires étaient ainsi utilisées par les autorités grecques en République de Macédoine comme des organes de labellisation attestant de la valaquité d'individus déposant leur candidature dans des programmes au sein desquels une place particulière était réservée aux personnes ainsi identifiées comme aroumaines.

Les bourses d'études ne sont pas toutes réservées à des valaques. Mais nous faisons en sorte qu'il représente 50% des lauréats. Si 6 bourses d'études sont disponibles, 3 sont destinées à des Valaques et 3 à des membres d'autres communautés du pays.

Entretien avec le consul de la République Hellénique à Bitola, janvier 2011

Des valaques placés en position d'intermédiaires, entre deux pays

Cette politique grecque permettant aux Aroumains de bénéficier d'un accès privilégié à un certain nombre de dispositifs s'inscrit dans la logique déjà abordée dans le chapitre précédent. Basée sur l'idée selon laquelle les Aroumains sont des membres de la communauté hellénique laissés en dehors des frontières, cet accès privilégié vise à atténuer les effets d'une histoire qui les a laissés en dehors du territoire grec. La conception de l'identité valaque et les actions qui en découlent contribuent alors à placer leurs bénéficiaires en tant qu'intermédiaires des relations transfrontalières entre Grèce et République de Macédoine. C'est particulièrement vrai dans le cas des étudiants ayant obtenus une bourse d'étude en Grèce au titre du quota réservé aux étudiants aroumain.

L'attribution de la bourse passe par l'association valaque. Elles étaient données par le ministère de l'économie grec qui passe par l'association pour établir une sélection des étudiants. L'association fait remonter à l'ambassade et l'ambassade fait remonter au ministère.

Entretien avec Jana, janvier 2011

Jana est une jeune femme qui était âgée d'une trentaine d'années lors de notre rencontre en 2012. Bénéficiaire d'une des premières bourses d'étude à Thessalonique en 2002, elle se présentait à moi comme valaque et c'est en tant que telle qu'elle s'est inscrite à la faculté d'économie dans la métropole du nord de la Grèce. De sa génération, ils étaient 3 à être partis là-bas par le biais de l'association des Frères Manaki, alors présidée par son oncle. Ayant passée plusieurs années en Grèce, elle a aussi fréquenté les boursiers qui y sont

arrivés par la suite, alors que le programme se poursuivait. Une fois son diplôme d'économie obtenu, Jana est rentrée à Bitola où elle a pu trouver un emploi au sein d'une entreprise grecque de la ville active dans la confection textile. C'est là qu'elle travaillait encore lors de notre entretien. Son rôle, au sein de l'entreprise, était de servir d'interface entre la direction exécutive grecque, les employés macédoniens et les partenaires locaux, utilisant ainsi son bilinguisme pour en faire une personne clé du fonctionnement local de l'entreprise.

Dans mon entreprise, le propriétaire est en Grèce où il possède une autre usine et il cherche un Macédonien qui peut travailler avec l'administration sur place. Il a également envoyé deux grecs qui connaissent l'activité pour diriger l'usine mais ils parlent très peu macédonien et communiquent par mon intermédiaire. Presque toutes les autres entreprises fonctionnent ainsi.

Idem

Quant à ses deux autres amis étant partis avec elle via l'association, l'un travaillait dans une banque contrôlée par la Banque Nationale de Grèce, et l'autre été employée de l'Association des Businessmen Grecs, dissoute en 2008, avant d'être employée directement au consulat. Selon son témoignage, tous les étudiants boursiers étant rentrés en République de Macédoine qu'elle connaît y avaient trouvé ce type d'emploi, utilisant leur formation et leurs connaissances pour se placer en position d'intermédiaire entre les acteurs grecs de République de Macédoine et leurs partenaires macédoniens, le programme de bourses ayant contribué à former les cadres bilingues des activités économiques grecques dans l'ancienne république yougoslave.

L'obtention de la citoyenneté grecque, une mesure exceptionnelle

Pour autant, l'ensemble de ces mesures, de l'accès facilité des Aroumains au territoire grec à la mise en place de ce programme de bourse au début des années 2000 et son rôle dans la formation de cadres macédoniens pouvant travailler dans les entreprises grecques en République de Macédoine reste dans le cadre bilatéral des relations gréco-macédoniennes. En raison de la non-application par la Grèce des accords de Schengen pour les ressortissants

macédoniens, la politique d'accès facilité au territoire et au marché du travail grec ne peut en aucun cas être exploitée dans le cadre de mobilités transfrontalières à destination d'un autre État, à la différence d'un visa Schengen. Sans accès facilité à la citoyenneté grecque, équivalant dans le cas des citoyens macédoniens à aucun accès du tout, ces relations préférentielles ne peuvent pas s'extraire de ce cadre bilatéral.

C'est donc la principale différence qui oppose les Valaques de Macédoine à leurs voisins d'Albanie, alors que l'omogeneia permettait également à son porteur de bénéficier d'un accès facilité à la citoyenneté grecque. Si le statut particulier, informel, des Valaques de République de Macédoine leur permettait de bénéficier eux aussi de facilités d'accès à des visas autorisant des séjours plus ou moins longs en Grèce ainsi que des visas de travail, l'accès à la citoyenneté grecque restait et reste aujourd'hui encore très compliqué en raison de leur citoyenneté d'origine, non reconnue par la Grèce. Ainsi, un citoyen macédonien vivant en Grèce et répondant aux critères lui permettant de déposer une demande de naturalisation n'a aucune chance de voir sa demande validée.

On retrouve pourtant chez plusieurs acteurs des relations transfrontalières évoquées dans le chapitre précédent la volonté d'acquérir la citoyenneté grecque. Le président de l'association de Kruševo demandait régulièrement au consul une aide dans l'obtention de la citoyenneté grecque, généralement sans succès.

Moi, (au consul) tu sais ce que je lui dis ? Tu ne peux pas partir d'ici tant que tu ne m'as pas donné de passeport grec. Tu ne pars pas. Ils font une grosse erreur. Tous ici, parce que tous ceux qui sont chez moi je les écris comme Helléno-Valaques car on a des problèmes avec les Roumains, ils nous mettent beaucoup de pression. Et les enfants que j'envoie pour les études je ne peux pas les envoyer sans les inscrire comme tel. D'abord on dit tu es ça, ça... Moi j'écris un papier comme quoi ils sont Grécovalaques.

Entretien avec le président de l'association Agios Nikolaos de Kruševo, juillet 2011

Évoquant le refus opposé par le consul, ce président d'association pointait du doigt ce qu'il présentait comme les incohérences de la politique grecque envers les Aroumains de République de Macédoine. Alors qu'elle encourageait la qualification en tant que *grécovalaques* de ces candidats à une bourse d'étude en Grèce, il lui apparaissait contradictoire de ne pas leur permettre un accès privilégié à la citoyenneté grecque, plaçant l'enjeu sur le terrain de la lutte d'influence entre la Grèce et la Roumanie dans les communautés valaques du pays. Poursuivant une lutte d'influence entamée au 19^e siècle, cette dernière conteste à la Grèce son lien particulier avec les Valaques des Balkans qu'elle considère comme des populations roumaines (voir chapitre 3). Pour ce faire, elle cherche à rivaliser en accordant via ces associations un nombre de bourses universitaires largement supérieur à celui proposé par la Grèce, entraînant des frictions et des luttes de pouvoir au sein de ces organisations macédoniennes. A Bitola, l'ancien président de l'association des Frères Manaki dont les entretiens sont évoqués plusieurs fois a ainsi été remplacé à la fin des années 2000 par un autre président rapidement accusé d'être roumanophile en raison de la place qu'il accordait aux activités roumaines au sein de l'association. Suite à l'activisme du consul grec, il a fini par être remplacé en 2011 par une présidente tenante de la ligne philhellène ayant elle-même bénéficié d'une bourse d'étude en Grèce plusieurs années auparavant.

La conception grecque de l'intégration des aroumains à la nation grecque est au cœur de l'installation de processus qui leur offrent un contact privilégié avec l'État grec sans pour autant leur permettre de véritable perspective d'intégration par le biais de l'obtention de la citoyenneté. Pourtant, certains membres de la communauté valaque de Bitola ont néanmoins réussi à obtenir la citoyenneté grecque sur la seule base de leur affiliation ethnique. C'est notamment le cas de la famille C., résidant dans le centre-ville de Bitola au sein du quartier anciennement appelé *Vlaško Mahalo*²³⁹, qui s'est vu attribuer la citoyenneté grecque après 2011. Originaires de Bitola, les ancêtres de la famille C ont comme beaucoup été séparés par l'apparition de la frontière à la suite des guerres Balkaniques. Mais les

²³⁹Le quartier valaque. Le terme de *Mahala* désignait un quartier urbain dans les villes ottomanes. Le terme est resté en macédonien et est aujourd'hui encore fréquemment utilisé.

membres de la génération actuelle interrogés se montrent très discrets sur leur histoire familiale, et les entretiens conduits pour tenter de découvrir la nature des liens familiaux transfrontaliers entretenus de nos jours n'ont pas été très fructueux. Si de nombreux bruits et rumeurs circulent dans la ville, le flou le plus total règne de ce point de vue, au-delà de la persistance de relations familiales transfrontalières actives, notamment avec certains proches installés à Florina. Toujours est-il que l'on retrouve plusieurs membres de cette famille élargie au cœur des relations transfrontalières conduites avec des partenaires grecs depuis les années 1990. Plusieurs de ces membres ont pu obtenir la citoyenneté grecque entre 2011 et 2014, faisant par-là exception à la politique habituelle de la Grèce envers des personnes qui seraient, dans un autre contexte, entièrement concernées par l'omogeneia. Encore une fois réalisée grâce à l'appui du désormais fameux consul grec en poste à Bitola durant mon terrain, ces naturalisations ne s'en sont pas moins faites selon un critère ethnique.

Personne ne le sait mais mon père a pu nous faire obtenir un passeport grec. Mais je trouve ça étrange car il n'y a que mon père, mon frère et moi qui avons pu l'obtenir. Ma mère, qui est Macédonienne, ne l'a pas obtenue.

Propos recueillis à Bitola en 2015

Prenant l'exemple de cette branche de la famille, dans laquelle seul le père est identifié comme aroumain, on découvre que seules les personnes pouvant revendiquer cette identité ont pu obtenir la citoyenneté grecque. La mère, Macédonienne au sens ethnique du terme, n'a pas pu y accéder. Pourtant, de nombreux citoyens macédoniens utilisent leurs possibilités d'obtention facilitée d'une citoyenneté tierce dans leurs relations avec la Grèce, et l'ensemble des États européens.

Katerina, un exemple de discours conforme

A Prilep, j'étais mis en relation par le consul grec de Bitola avec Katerina, qui m'était présentée comme une personne essentielle à la création et au fonctionnement de l'association. Lors de l'arrivée de ce consul à Bitola, Katerina donnait déjà des cours de grec

dans sa ville en vue de compléter sa maigre retraite d'enseignante. C'est elle qui est directement entrée en contact lui en 2009, avant qu'il ne l'intègre rapidement dans son réseau en la faisant participer, en compagnie de ses élèves, aux événements organisés au consulat en l'honneur de ces apprenants.

Katerina est née en Grèce, dans un village qu'elle me présentait comme majoritairement peuplé de Valaques, dans la préfecture de Florina. Selon ce qu'elle me racontait de son histoire, son père et sa mère étaient eux-mêmes valaques, ce qui n'avait, selon ses dires, pas d'importance dans sa démarche d'identification. Ayant toujours entendu parler grec, elle revendiquait une identité grecque à laquelle elle restait fortement attachée. Elle n'a pourtant vécu que 2 ans en Grèce. Fille d'une famille engagée du côté des forces communistes durant la guerre civile grecque, elle a quitté la Grèce en 1948 en compagnie de ses 3 frères et sœurs. Elle n'était âgée que de deux ans. Comme de nombreux autres *deca begalci* ils ont rejoint la République Tchèque où ils sont restés pendant 4 ans avant de rejoindre leurs parents partis en Union Soviétique, dans la ville de Tachkent, en Ouzbékistan, à la fin de la guerre.

La famille s'est ensuite installée à Prilep en 1958, dans un immeuble du centre-ville construit spécialement pour l'accueil de ces réfugiés, guidée par la présence d'un grand-père de Katerina, déjà installé à Skopje. Dans son discours, la vie en Macédoine yougoslave est présentée comme compliquée pour l'ensemble de la famille qui faisait l'objet d'un contrôle permanent des autorités du régime en raison de suspicion de sympathies envers l'URSS. Selon elle, cette méfiance politique était liée au fait que la famille était présente dans le pays en tant que famille grecque, et non en tant que famille macédonienne originaire de Grèce. Cette distinction a suivi Katerina durant tout son parcours : après l'indépendance de la République de Macédoine, le conflit avec la Grèce éclate au grand jour et achève de l'éloigner du pays dans lequel elle vit depuis presque 60 ans. Ces considérations mettent également de la distance dans ses relations avec les autres Macédoniens, et notamment avec ceux de son voisinage, eux aussi originaires de Grèce, et qui moquent son identification

en tant que grecque comme son engagement auprès des autorités grecques alors que, disent-ils, le pays ne veut pas plus d'elle que d'eux-mêmes²⁴⁰.

Katerina s'est rendue en Grèce pour la première fois depuis son départ en 1996. Profitant de l'occasion, elle s'est directement rendue au ministère des affaires étrangères à Athènes pour se renseigner sur les possibilités d'obtenir la citoyenneté grecque qui lui a été retirée après son départ. Se présentant comme une grecque ethnique, sa désillusion a été vertigineuse alors qu'on « lui a presque cassé le nez en claquant la porte »²⁴¹. Cette péripétie ne l'a pour autant pas faite changer d'attitude ni découragée puisqu'elle était, lors de notre rencontre, toujours à la recherche d'un moyen lui permettant de recouvrer cette citoyenneté convoitée. Elle avait d'ailleurs bon espoir de l'avoir trouvée puisqu'elle a obtenu, en retour de son engagement, l'aide du consul dans ses démarches et les choses semblaient s'être décaféinées à l'automne de la même année. Elles ont d'ailleurs abouti à la fin de l'année 2011.

Professeur de russe pendant la période yougoslave, elle s'est retrouvée après l'indépendance sans élèves à qui enseigner cette langue et a donc décidé de se tourner vers le grec avec lequel elle dit ne jamais avoir perdu le contact. Elle a donc retravaillé la grammaire et s'est lancée dans l'organisation de cours privés, auprès de ses voisins égéens dans un premier temps puis dans des écoles privées de la ville. C'est ce qu'elle faisait lorsqu'elle a pris contact avec le consul de Bitola. Celui-ci, investi dans un processus de construction de réseau philhellène dans le pays a alors saisi l'occasion pour établir une association d'amitié entre Prilep et la Grèce dans laquelle Katerina a accepté de s'impliquer.

Ce récit qui m'a été fait directement lors d'entretiens conduits en janvier et octobre 2011 est également public, et peut-être trouvé sur internet alors qu'elle accordait en 2010 plusieurs entretiens à de petits médias grecs pour présenter sa situation en mettant en avant les mauvais traitements subis par sa famille tant en République de Macédoine que de la part de l'État grec. Ses propos, repris sur de nombreux sites grecs cherchant à promouvoir la

²⁴⁰ Katerina vivait encore dans l'immeuble du centre-ville de Prilep où sa famille s'est installée en 1958

²⁴¹ Entretien réalisé à Prilep en janvier 2011

« vérité » sur l'affaire macédonienne, ont en partie convaincu une opinion impliquée dans la défense de la Macédoine grecque.

Le récit qu'elle fait dans ses interviews ainsi que dans celui qu'elle m'a fait lors de nos entretiens contient pourtant quelques zones d'ombre.

Le village de Variko, dont elle est originaire, est connu en macédonien sous le nom de Mokrani et était dominé par l'exarchat bulgare à la fin du 19^e siècle. Il est également présenté comme un village essentiellement peuplé de slavophones qui se sont massivement rangés du côté des forces communistes durant la guerre civile. Sa famille a également adopté la version macédonienne de son nom, avant que Katerina ne se batte après l'indépendance pour en retrouver la version grecque. La situation semble donc plus complexe que ce qu'elle m'a décrit, et illustre bien la diversité des chemins de l'ethnicité.

Loin de préjuger des motivations profondes de l'engagement de Katerina et de chercher à rétablir une vérité quelconque, c'est le lien existant entre ce discours et les actions entreprises par Katerina qui sont ici utiles à l'analyse. Fortement impliquée dans un réseau philhellène, elle met en avant son auto-identification en tant que grecque dans son discours qui doit être compris à la lumière de ses actes. J'apprenais lors de notre seconde rencontre qu'elle était, grâce à l'aide du consul, quasiment au bout du processus qui devait lui permettre de récupérer sa citoyenneté grecque, chose faite à la fin de l'année 2011.

Au regard du discours qu'elle portait et malgré les grandes difficultés qu'elle a rencontrées, le cas de Katerina correspondait cependant à un cas prévu par la loi grecque dans le cadre de l'*omogeneia*, à savoir le retour en Grèce de réfugiés de la guerre civile, à condition qu'ils soient considérés comme membres de la nation grecque, ce que Katerina ne cessait de clamer en insistant notamment sur la difficulté de la situation de sa famille après leur installation à Prilep. Cette loi, datant de l'amnistie des combattants communistes votées en 1981 par le parti socialiste grec (PASOK), ouvrait la porte à un retour sur le territoire grec des réfugiés considérés comme grecs ethniques, ce qu'elle revendiquait fermement au quotidien. Son obtention de la citoyenneté, permis par l'appui du consul portant ce discours

en conformité avec la loi grecque, lui a permis de rentrer dans le cadre d'une loi dont on lui refusait l'application, probablement en raison de son lieu de naissance²⁴².

2. La politique bulgare de la citoyenneté, un passeport vers l'Europe

Il m'est arrivé de nombreuses fois de franchir le poste frontière de Niki/Medžitlija en compagnie de citoyens macédoniens. Arrivant au poste frontière macédonien, je tendais mon passeport français ainsi que le passeport macédonien de mon ou mes passagers ainsi que les papiers du véhicule et attendait que le contrôle se termine pour reprendre la route vers le poste frontière grec. Là, nous ajoutions aux passeports macédoniens la feuille prévue par les autorités grecques pour apposer le tampon d'entrée et nous nous garions sur la file de droite, réservée à tous les passagers, pour aller présenter ces papiers aux policiers en charge du contrôle. Il ne fallait surtout pas emprunter la voie réservée aux passagers européens, au risque de se faire sévèrement réprimander et de se voir sèchement rappeler, en macédonien, que certains passagers venaient de « FYROM ». Le contraste était saisissant avec l'expérience du franchissement que je vivais en traversant cette même frontière seul ou accompagné d'autres citoyens européens. Je me présentais dans ces cas sur la file de gauche, réservée aux véhicules européens, et présentait mon passeport ou ma carte d'identité qui était rapidement visé, avant de reprendre ma route vers le contrôle douanier, rarement effectué à la vue de ma plaque d'immatriculation française. Cette procédure simplifiée se révélait particulièrement avantageuse durant l'été, permettant de doubler la longue file de vacanciers macédoniens rentrant dans leur pays et devant attendre dans la file prévue pour eux quand un citoyen européen pouvait se présenter à la frontière en évitant une attente pouvant parfois durer plusieurs heures.

A la fin de l'année 2011, alors que je faisais ce chemin en compagnie de Darko, jeune macédonien déjà mentionné dans le quatrième chapitre de ce travail, je me dirigeais

²⁴² Alors que la minorité macédonienne n'est pas reconnue en Grèce, il n'existe aucun cadre administratif à portant l'identification des individus au groupe des slavophones. C'est donc généralement le lieu de naissance qui est retenu pour attester de façon essentialiste de cette appartenance

machinalement vers la file de droite, me préparant à descendre du véhicule pour aller présenter nos documents de voyage aux autorités grecques. Darko m'arrêtait pourtant, m'intimant de me rendre sur la voie destinée aux passagers européens. Pendant que je m'exécutais, il me montrait fièrement son passeport bulgare, déclarant qu'il était lui « aussi européen ». Je le transmettais ensuite au policier grec qui le regardait rapidement avec mon passeport et nous autorisait à continuer notre route.

L'acquisition de la citoyenneté bulgare, un phénomène de grande ampleur en République de Macédoine

La question de l'acquisition de la citoyenneté²⁴³ bulgare par un nombre croissant de citoyens macédoniens est apparue sur le devant de la scène lors des années précédant l'adhésion officielle de la Bulgarie à l'Union européenne, en janvier 2007. Au cours de cette période, 10.850 Macédoniens l'auraient obtenue, et ils seraient 42.372 en 2011²⁴⁴. En 2015, le ministère de l'intérieur bulgare estimait ce nombre à un peu moins de 60.000²⁴⁵. Selon Vasiliki Neofotistos, le nombre de macédoniens naturalisés bulgares représentaient en 2014 7,6% de la population de République de Macédoine (Neofotistos, 2014). A la fin de l'été 2017, ils seraient 53.000 citoyens macédoniens à être en attente d'une décision.

Cette question n'est pas nouvelle dans la sphère publique balkanique, où les médias bulgares ou macédoniens ainsi que les sites d'information régionaux évoquent régulièrement le phénomène depuis déjà plus d'une dizaine d'années. Elle est également abordée dans le cadre de travaux de chercheurs travaillant sur la République de Macédoine : Ljupcho Risteski a étudié les liens entre les possibilités de mobilité offertes aux citoyens

²⁴³Sur les questions relatives à la distinction entre *citoyenneté* et *nationalité*, voir Neveu, 2004.

²⁴⁴Données du ministère de l'intérieur bulgare citées par Balkan Insight

²⁴⁵ « 116 222 Foreigners Got Bulgarian Passports from 2001 to Mid 2015 », article paru le 11 juin 2015 sur le site novinite.com

<http://www.novinite.com/articles/169157/116+222+Foreigners+Got+Bulgarian+Passports+from+2001+to+Mid+2015>

macédoniens par le passeport bulgare et une stratégie de « manipulation identitaire » conduite par l'État bulgare (Risteski, 2014). Il insiste sur le fait que, dans une majorité de cas, la demande de citoyenneté bulgare est un moyen destiné à obtenir un passeport de ce pays, permettant à son porteur de disposer de possibilités de mobilité et d'émigration plus importantes que celles qui s'offrent à lui en tant que citoyen macédonien (Risteski, 2014). Travaillant à propos effets sociaux de l'acquisition de cette citoyenneté bulgare sur les Macédoniens, Vasiliki Neofotistos a quant à elle axé ses recherches sur le sens que les documents d'identification bulgares prenaient pour ces personnes qui se sont déclarées bulgares afin de pouvoir les obtenir, illustrant la façon dont ils instrumentalisent les revendications bulgares sur l'identité macédonienne selon leurs propres objectifs (Neofotistos, 2014).

Prenant en compte ces travaux, j'envisagerai la réflexion sur l'usage et le sens de l'acquisition d'une seconde citoyenneté à partir de cas de citoyens macédoniens ayant recours à un passeport bulgare au cours de processus de mobilités transfrontalières en direction la Grèce, quand les études actuelles ont été seulement conduites en République de Macédoine. Cette perspective permet alors de conduire une réflexion sur la façon dont la politique bulgare de citoyenneté influence les pratiques de citoyens macédoniens ancrés localement tout en étudiant la façon dont ceux-ci composent avec ce que la démarche d'obtention implique pour l'État bulgare. En retour, les cas abordés permettent d'étudier la façon dont les individus ancrent leurs pratiques dans des processus plus vastes, usant des différentes lectures faites de la citoyenneté bulgare pour développer des pratiques transnationales.

Le passeport bulgare, un accès facilité à la mobilité

Parmi les Macédoniens rencontrés dans le cadre des enquêtes conduites sur les mobilités transfrontalières, j'observais qu'une majorité de ceux qui résidaient en Grèce et/ou plaçaient le franchissement de la frontière au cœur de leur activité utilisaient un passeport bulgare dans le cadre de leur relation administrative avec l'État grec, et ce malgré l'abolition du régime de visa de court séjour pour les Macédoniens désireux de se rendre dans l'espace

Schengen. C'était le cas de Darko, mais également de son père, de Dimitri ou de Zoran, déjà évoqués dans les chapitres précédents.

Le phénomène des demandes de citoyenneté bulgare par des citoyens macédoniens est indissociable de l'avancée de la Bulgarie vers l'Union européenne comme de la question de l'accès des citoyens macédoniens à la mobilité. L'entrée de la Bulgarie dans l'UE en janvier 2007 et l'instauration d'un régime de visa qui s'en est suivie pour les citoyens macédoniens qui s'y rendaient ont marqué le sommet symbolique de leur enfermement géographique, contrastant de façon dramatique avec les possibilités de mobilité internationale simplifiée²⁴⁶ auxquelles ils étaient habitués. Parmi les pays voisins, seuls l'Albanie, le Kosovo et la Serbie restaient accessibles aux citoyens macédoniens, coupant les Macédoniens (au sens ethnique du terme) de leurs destinations frontalières les plus prisées : la Grèce et la Bulgarie. Dans ce contexte, l'accès à la citoyenneté bulgare et le passeport auquel elle donnait droit ouvraient des perspectives de mobilité supérieures à la citoyenneté macédonienne (Risteski, 2014). Car si la mobilité des citoyens bulgares n'était à l'époque pas totalement libre au sein de l'UE, tous les pays n'appliquaient pas les mêmes restrictions à leurs déplacements : une quinzaine de pays de l'UE, dont la Grèce, ont ainsi choisi dès 2007 de ne pas imposer de restrictions à l'accès des citoyens bulgares et roumains à leur territoire. En ajoutant à ces quinze pays la Bulgarie et la Roumanie, les citoyens macédoniens détenteurs de la citoyenneté bulgare disposaient de la possibilité de travailler librement dans dix-sept pays de l'Union européenne, contre aucun en tant que Macédoniens.

La situation a encore évolué au 1^e janvier 2014, alors que les deux pays ayant rejoint l'Union en 2007 auraient dû intégrer l'espace Schengen. Malgré le report de cette intégration complète, les citoyens bulgares et roumains peuvent désormais résider librement dans les pays membres de cet espace pour une période de trois mois, et y accéder à un emploi sans avoir besoin de visa de travail. La prolongation du séjour au-delà de ces 3 mois est en revanche soumise à l'étude de leur situation professionnelle et à l'obtention d'un titre de séjour.

²⁴⁶Sur les conséquences de la restriction des mobilités des citoyens ex-yougoslaves, voir Jansen, 2009.

Un outil de la migration en Europe

C'est bien cet accès à une plus grande mobilité qui a poussé Zoran, rencontré en Crète, à demander la citoyenneté bulgare. Il est originaire de Skopje où il tenait un magasin de change cambriolé deux fois avant qu'il ne jette l'éponge. Fermant son commerce, il a décidé d'utiliser le passeport bulgare auquel sa seconde citoyenneté lui donne droit pour émigrer en Suède, où il travaille en tant que garagiste chez un autre Macédonien qu'il connaissait avant son départ. Mal payé et supportant mal le climat et l'obscurité de l'hiver suédois, Zoran décide de rentrer à Skopje et d'y chercher du travail. Il tire une nouvelle fois avantage de ses documents bulgares à une époque où le régime de visa auquel étaient soumis les citoyens macédoniens n'était pas encore levé. Il devient chauffeur d'autobus entre Skopje et Athènes pour une compagnie macédonienne et profite, comme de nombreux autres chauffeurs du pays, de disposer du bus pour organiser des voyages à destination de certaines villes grecques et d'Athènes à son propre bénéfice. C'est lors de ces voyages organisés informels, que Zoran se rend compte de la présence de nombreux Macédoniens dans les rues de la capitale grecque comme vendeurs ambulants (caricaturistes, artistes de rue, etc.). Ayant, à ses dires, toujours su réaliser ce genre de travaux avec ses mains, il décide de s'installer quelque temps à Athènes et réalise des colliers, confectionnés en alphabet grec, au nom des clients qui se présentent. Il commence à tirer de cette activité des revenus plus importants que lorsqu'il était chauffeur et décide de s'installer à Athènes pendant les périodes de travail les plus importantes²⁴⁷. Après y avoir travaillé jusqu'au mois de mai 2010, il choisit d'aller faire une saison estivale sur une île et s'installe à Chania où sa femme, son fils et sa fille, tous détenteurs d'un passeport bulgare, l'ont rejoint pour l'été. Lors de ce mois de juillet 2010, Zoran a affirmé vouloir s'installer à Chania de façon permanente avec sa famille, une fois que sa fille aurait terminé son lycée. C'est aujourd'hui chose faite : l'ensemble de la famille habite en Crète, et Zoran et sa femme y travaillent, en tant que citoyens bulgares.

²⁴⁷Ces périodes correspondaient, selon Zoran, aux fêtes de fin d'année et à la période de Pâques, durant lesquelles les primes, encore touchées en Grèce début 2010, favorisaient son activité.

Ce parcours s'inscrit dans le cadre d'un champ migratoire (Simon, 2008) structuré par les déplacements transnationaux macédoniens. Qu'il s'agisse de la Suède ou d'Athènes, c'est sur cette présence macédonienne sur place qu'il s'appuie en vue de réaliser sa mobilité²⁴⁸. C'est via des connaissances de Skopje basées dans le royaume scandinave qu'il y trouve un emploi et qu'il y séjourne. Insatisfait de sa situation en Suède, il revient à Skopje où il trouve un nouvel emploi. La suite de ce parcours suit la même logique que sa première partie : se créant un réseau de connaissances macédoniennes à Athènes et y voyant une occasion d'améliorer ses revenus, il décide de s'y installer avec certains de ses compatriotes macédoniens rencontrés sur place. Cette migration temporaire, marquée par des retours ponctuels auprès de sa famille à Skopje, s'est aujourd'hui transformée en une installation permanente avec le déménagement de la famille de Skopje en Crète.

Et si Zoran était présent en Grèce en tant que Bulgare, ses fréquentations sur place continuaient à être majoritairement originaires de la République de Macédoine. Il vivait avec un autre Macédonien de Skopje, qu'il ne connaissait pas avant de se rendre en Grèce mais avec qui il avait aussi habité à Athènes. Pendant que je passais une soirée à ses côtés, sur son stand du centre de Chania, ce sont plus d'une dizaine de Macédoniens y travaillant qui sont venus le saluer et discuter avec lui, transformant en fin de soirée ce point du centre historique en un lieu de rencontre des travailleurs macédoniens des environs. J'observais alors Zoran tenter de mobiliser les mieux installés d'entre eux pour qu'ils aident sa femme à trouver un emploi. La discussion avec un homme, originaire de la ville macédonienne de Prilep et travaillant à Chania depuis plusieurs saisons en compagnie de sa femme, portait ses fruits. Celle-ci travaillait dans un hôtel qui cherchait du personnel mais n'employait que des personnes ayant des documents de séjour en règle. La femme de Zoran ayant elle aussi des documents bulgares, elle était non seulement en règle pour séjourner sur le territoire grec mais pouvait aussi y travailler librement. Quelques appels téléphoniques plus tard, un entretien d'embauche était programmé.

²⁴⁸ Le nombre de macédoniens en Suède est estimé à 15 000 par le ministère des affaires étrangères de la République de Macédoine.

Le casse-tête de l'enquête sur les travailleurs macédoniens en Grèce

C'est en juillet 2010 que je me suis rendu pour la première fois en Grèce pour y enquêter sur les travailleurs saisonniers venus de République de Macédoine. Ayant étudié le recensement grec de 2001, l'importance relative du nombre de citoyens macédoniens recensés en Crète avait éveillé ma curiosité et je décidais alors de m'y rendre afin de voir si ce phénomène existait toujours 9 ans après, mais surtout comment il pouvait être expliqué.

Je choisisais de me rendre à La canée, où le recensement de 2001 indiquait la plus forte présence macédonienne de l'île. Pourtant, après quelques jours sur place, je ne trouvais toujours pas la trace du moindre Macédonien. Après plusieurs jours de tâtonnement, je me rendais compte que ma stratégie était mauvaise. En raison du conflit du nom, les citoyens macédoniens, s'ils étaient bien présents, semblaient se cacher derrière des identités de substitution. Je me heurtais également à l'impossibilité de consulter les autorités locales, sachant qu'une partie d'entre eux travaillaient vraisemblablement sans être déclarés, mais qu'une autre partie pouvait séjourner sur place en tant que citoyens bulgares. Je trouvais la réponse après plusieurs tentatives, et découvrait que la majorité de ces citoyens macédoniens présents sur place se déclaraient en tant que serbes ou yougoslaves, jamais bulgares en dehors des relations administratives ou professionnelles, utilisant une identité disparue qu'ils ont un jour partagée pour se déclarer auprès des grecs avec lesquels ils étaient en contact.

Passeports Bulgares et émergence d'espaces transfrontaliers entre Grèce et République de Macédoine

L'utilisation de ces passeports n'est pas seulement le fait d'individus cherchant à inscrire leur séjour en Grèce dans la durée. Ils se retrouvent également utilisés fréquemment par des individus dont l'activité professionnelle est devenue transfrontalière grâce aux possibilités offertes par ce document d'identification. C'est notamment le cas de Dimitri, Darko ou Blagoj, Macédonien habitant Bitola et déjà évoqués dans le chapitre 4.

Lorsque j'ai rencontré Dimitri, en 2012, il travaillait fréquemment en Grèce depuis 7ans déjà, soit depuis 2005. Artisan installé à Bitola, âgé d'une soixantaine d'années, il réalisait des escaliers en bois pour des clients en République de Macédoine depuis la fin des années 1990. C'est via une connaissance commune qu'il a rencontré l'homme qui lui a permis de commencer à travailler par-delà la frontière. Cet homme était originaire du village de Meliti, Ovčarani de son nom slave²⁴⁹, village connu pour être un centre important des mouvements minoritaires macédoniens en Grèce du nord²⁵⁰ (Manos, 2005). Lui-même slavophone, il est celui qui a permis le lien entre les deux côtés de la frontière et a contribué au lancement de l'activité transfrontalière de Dimitri. A partir de ce premier contact et de ces premiers travaux, ce dernier a cherché à multiplier les contacts dans la région de Florina afin d'augmenter son activité dans le pays. Son activité est rapidement devenue florissante et les visas nécessaires au franchissement de la frontière devenaient un frein à son activité en expansion. Gêné par cet obstacle, il a alors rapidement fait une demande de passeport bulgare qu'il a obtenu et utilisé pour franchir la frontière et poursuivre le développement de son activité qui l'a conduit dans de nombreuses destinations sur le territoire grec.

Si le contexte frontalier et notamment le partage de la slavophonie sont à l'origine de l'activité transfrontalière de Dimitri, l'exploitation de ces proximités transfrontalières dans le cadre d'une activité professionnelle informelle n'aurait pas été possible sans le passeport bulgare, qui lui a permis d'en tirer des revenus importants au regard du niveau de vie en République de Macédoine. Et bien que le régime de visa ait été levé, il l'utilise aujourd'hui encore lors de ses visites professionnelles en Grèce pour franchir la frontière plus rapidement en empruntant la voie destinée aux citoyens européens et diminuer les tracas douaniers. Le passeport représente également pour lui une sécurité en cas de contrôle sur son lieu de travail : s'il s'y présentait en tant que citoyen macédonien, il s'exposerait à voir son passeport marqué d'un tampon rouge (*crvenpečat*) qui lui interdirait tout accès au territoire grec pendant une période donnée. Être bulgare, au regard de l'administration grecque qui enregistre son passage à la frontière lui permet donc de sécuriser son activité

²⁴⁹Le village a été renommé Meliti le 09/02/1926

²⁵⁰Un des leader du parti politique du parti de la minorité macédonienne en Grèce y a notamment été élu président du village lors des élections locales de 2010 dans le cadre d'une coalition soutenue par le PASOK.

pour tirer avantage du différentiel, ici économique, inhérent aux frontières politiques (Groupe Frontière, 2004), tout en s'appuyant sur la répartition transfrontalière de slavophones pour se constituer un réseau transfrontalier sur lequel il a basé le développement de son activité professionnelle. Le passeport bulgare lui permet d'échapper en partie à la logique territoriale des deux États au sein desquels ces interactions sociales prennent place : si la frontière est le moteur de la répartition transfrontalière de son activité, Dimitri minimise les contraintes professionnelles et circulatoires qu'elle implique à l'aide de la citoyenneté bulgare qu'il a acquise et qui lui permet de se construire une territorialité propre.

Dimension européenne et réseaux transnationaux

La situation est encore un peu plus développée dans le cas suivant, qui mêle à la fois installation de longue durée et construction d'un espace transfrontalier entre le lieu d'origine en république de Macédoine et le lieu de résidence en Grèce.

Nikola est un travailleur originaire de la ville de Kočani, située dans la partie est de la République de Macédoine. Âgé de 60 ans, je l'ai rencontré alors qu'il tenait un stand dans le centre de la station balnéaire de Kateríni, *Katerini Paralia*, en Grèce, où il vendait un baume médicinal artisanal (*melem*). Si la plupart des travailleurs macédoniens rencontrés sur place en ce début du mois de juillet 2011 étaient de jeunes étudiants occupant des emplois saisonniers et repartant en République de Macédoine une fois la saison terminée, Nikola habitait sur place de façon permanente, avec sa femme. C'est elle qui est venue la première, en 2005, avant qu'il ne vienne la rejoindre en 2007. Détenteurs l'un et l'autre d'un passeport bulgare, ils sont libres de rester en Grèce, « en Europe », car ils sont « (eux) aussi Européens »²⁵¹.

C'est parce que son épouse avait de la famille à Katerini qu'ils ont décidé de venir s'y installer. Elle n'avait pas d'emploi stable à Kočani quand son oncle lui a proposé de

²⁵¹Propos recueillis à Katerini en juin 2011

l'accueillir en Grèce, l'hébergeant et lui offrant un emploi dans son entreprise. Lorsque je lui demandais si sa femme était Grecque, Nikola me répondait que non, elle est Macédonienne, née en République de Macédoine. Ce sont ses parents, à elle, qui sont originaires de Kateríni : comme 140.000 autres réfugiés ayant quitté la Grèce à la fin de la guerre civile (Danforth, van Boeschoten, 2012), dont de nombreux slavophones²⁵², ils ont fui la ville pour se réfugier à Sofia où ils sont restés deux mois, avant de s'installer à Kočani.

D'ailleurs Nikola aussi est le fils d'un couple d'Égéens, originaires d'une autre partie de la Grèce et installés à Kočani après un séjour en Pologne. Il ne parle pas grec, ou très peu, et n'a pas envie d'apprendre. Il avoue d'ailleurs ne pas en avoir réellement besoin : les personnes qu'il fréquente le plus, à savoir la famille de sa femme ou d'autres personnes de son âge parlent macédonien. Quant à ses clients, ils sont principalement ce qu'il appelle des « nôtres » (*naši*), des Macédoniens venus de la République mais aussi un nombre important de Serbes et de Bulgares qu'il inscrit dans un même groupe intégrant les différentes nationalités balkaniques slaves qui forment le gros des vacanciers de cette région de Grèce et avec lesquelles il peut communiquer. Élevé en Yougoslavie, Nikola maîtrise parfaitement le serbe. Pour le bulgare, le degré d'intercompréhension existant avec le macédonien et quelques connaissances linguistiques lui permettent une communication aisée.

Nikola profite donc de la spécificité de ce lieu touristique pour mener à bien son activité : il ne parle pas grec et ne fait pas des touristes grecs une priorité. Il s'adresse à ceux qu'il identifie comme appartenant au même groupe que lui, celui des slaves des Balkans, pour leur vendre un produit dont ils sont coutumiers dans une langue qui leur permet d'échanger. C'est la dimension internationale/régionale de cette station balnéaire qui lui permet de conduire son activité. Fréquentant majoritairement des locuteurs du macédonien, du serbe ou du bulgare, tant dans le cadre familial et amical que dans le cadre de son activité, Nikola s'est constitué en Grèce un espace marqué par une slavophonie balkanique, entre slavophones de Grèce et touristes régionaux, dans lequel il évolue en limitant les contacts

²⁵²Il n'existe pas de statistiques précises quant au nombre de slavophones qui se sont installés en République de Macédoine. Pour Evangelos Kofos, ils seraient 20.000 ou 30.000 (Kofos, 1962), alors que pour l'historien macédonien Risto Krijazovski, ils seraient 50.000 à avoir quitté le nord de la Grèce pour l'ensemble des pays du bloc soviétique (Monova, 2001)

avec l'altérité. Au quotidien, c'est d'ailleurs sa femme qui assure le contact avec ces *Autres*, puisqu'elle maîtrise désormais la langue grecque. Mais à son stand, où elle est absente, Nikola a fait imprimer en plusieurs langues (grec, roumain, polonais et russe) des documents sur lesquels sont inscrites toutes les informations sur le produit qu'il vend. C'est ce qu'il donne lorsqu'il se trouve dans l'incapacité de communiquer directement avec ses clients.

La réactivation de ces liens familiaux transfrontaliers anciens, fruits des processus de fragmentation qui ont touché la région au 20^e siècle, inscrit profondément l'action de Nikola et de son épouse dans le cadre de l'histoire partagée et des relations bilatérales entre Grèce et République de Macédoine. Acquérent la citoyenneté bulgare, ils sont devenus « européens » et ont eu la possibilité d'exploiter un réseau transfrontalier préexistant (Sintès, 2003), en réactivant des liens qu'ils entretenaient avec certains membres de leur famille restés à Kateríni après la guerre civile grecque pour s'installer en Grèce. Et si le réseau familial transfrontalier de son épouse a guidé l'installation de Nikola en Grèce, cette installation a été exploitée en retour par Nikola et son fils pour organiser la distribution transfrontalière de produits réalisés par ce dernier en République de Macédoine et vendus, jusqu'alors, uniquement dans ce pays.

L'activité de vendeur exercée à Katerini se faisait en effet en lien direct avec ce fils resté travailler à Kočani. C'est lui qui était chargé d'effectuer la préparation du baume vendu sur ces étals grecs, d'approvisionner son père lorsqu'il avait besoin de renouveler son stock et d'assurer la vente de melem en République de Macédoine, en Serbie ou en Bulgarie, si les clients l'ayant acquis à Katerini cherchaient à s'en procurer à nouveau. Après avoir mobilisé et suivi les réseaux familiaux et la slavophonie partagée, la répartition transfrontalière du foyer de Nikola et de son épouse a donc généré une activité économique familiale profitant tant à ceux résidant en Grèce qu'à ceux restés à Kočani.

Acquisition de la citoyenneté bulgare, une procédure simplifiée pour les Macédoniens

On peut s'interroger, au regard de ces différents cas, sur les modalités et les motivations de l'attribution de la citoyenneté bulgare par cet État, qui semble absent des considérations des individus interrogés. Pourtant, l'utilisation faite par les acteurs évoqués de leurs documents d'identification bulgare ne saurait être isolée de la politique de la citoyenneté menée par la Bulgarie, qui mentionne le fait qu' « une personne d'origine bulgare doit acquérir la citoyenneté bulgare selon une procédure facilitée » (Smilov, Jileva, 2009). Ce faisant, la loi garantit l'accès à une procédure simplifiée au requérant prouvant qu'il a une conscience nationale et des origines bulgares auprès de l'Agence pour les Bulgares de l'Étranger à Sofia. Il doit alors fournir un certificat médical, un extrait de casier judiciaire prouvant l'absence de condamnation, ainsi qu'un document prouvant qu'au moins un de ses parents a des origines bulgares. Mais prouver de telles origines apparaît comme une chose relativement simple

ОБРАЗЕЦ № 2

ДЕКЛАРАЦИЯ

Долуподписаният/та/
Лично име Бащино име Фамилия
роден/а/ на година в гр./с.
държава ЕГН
лична карта (паспорт) №
адрес

ЗАЯВЯВАМ,

че ИМАМ БЪЛГАРСКО НАЦИОНАЛНО СЪЗНАНИЕ и съм с български
произход, тъй като баща ми роден в гр./с.
Име Фамилия
..... държава е
по народност и майка ми родена в гр./с.
Име Фамилия
..... държава е
по народност.

За неверни данни ми е известна отговорността по чл. 313, ал. 3 от
Наказателния кодекс и последствията по чл. 22 от Закона за българското
гражданство.

..... г. Декларатор:
София /подпис/



Figure 67: Je fais l'intermédiaire pour l'obtention d'une carte d'identité bulgare et d'un passeport bulgare dans une période de 6 mois.
Photo : O. Givre, Bitola, 2015

Figure 66: Déclaration selon laquelle le demandeur de la citoyenneté bulgare certifie être d'origine et de conscience nationale bulgare.
Source : Agence des Bulgares de l'Étranger

pour un citoyen macédonien, à condition d'appartenir à la bonne catégorie, celle des Macédoniens, au sens ethnique du terme²⁵³. C'est en effet autour de ce groupe que se joue la question de l'accès à la citoyenneté bulgare en tant qu'individu d'origine bulgare, car l'existence d'une nation macédonienne est contestée par la vision traditionnelle dominante en Bulgarie, selon laquelle les Slaves de Macédoine seraient en *réalité* des Bulgares, et la langue macédonienne un dialecte du bulgare (Marinov, 2006). Cette vision traditionnelle est prise en considération au moment de prouver son origine bulgare : ainsi, tout Macédonien peut se réclamer d'origine bulgare et demander la citoyenneté bulgare à ce titre. En se déclarant de conscience nationale bulgare face à un notaire ou à l'Agence pour les Bulgares de l'Étranger à Sofia, cet individu pouvait déposer sa candidature et généralement obtenir la citoyenneté bulgare au terme d'un processus qui a été accéléré entre 2009 et 2012, date à laquelle le gouvernement bulgare l'a rendu un peu plus complexe²⁵⁴. Dernière évolution datant de l'été 2017, le ministère de l'intérieur bulgare souhaite désormais parvenir à traiter l'ensemble des demandes en 6 à 7 mois, contrastant fortement avec les 2 ou 3 années aujourd'hui nécessaires.

L'ampleur du phénomène peut être appréciée à la lumière de la spécialisation de certains individus qui ont fait de l'intermédiation entre demandeur et agence de Sofia une activité professionnelle, organisant la collecte des documents, préparant les candidats à l'entretien lors duquel ils devront affirmer leur origine bulgare et organisant également les prises de rendez-vous et les déplacements à Sofia de groupes de demandeurs. Mais elle s'illustre également par l'ampleur d'un phénomène qui touche l'ensemble des catégories sociales macédoniennes. L'ancien premier ministre Ljubčo Gjorgijevski en est d'ailleurs détenteur, tout comme plusieurs ministres de l'ancien gouvernement de droite nationaliste dirigé par Nikola Gruevski et le VMRO-DPNE, dont l'un de ses anciens ministres des affaires étrangères.

²⁵³État multiethnique, la République de Macédoine reconnaît six peuples constitutifs, appelés *narodnost*.

²⁵⁴Face à la grogne de citoyens bulgares au sujet de l'attribution en grand nombre de la citoyenneté à des Macédoniens, il est désormais nécessaire de prouver son ascendance bulgare. Mais alors que le territoire de l'actuel République de Macédoine a été occupé par les forces bulgares et intégré à la Bulgarie entre 1941 et 1944, la majorité des Macédoniens peuvent retrouver d'anciens documents d'identification sur lesquelles l'identité de membres de leur famille est définie en tant que bulgare. Cette complexification de la procédure, présentée comme destinée à limiter le nombre de demande, n'en est en réalité pas vraiment une.

Cette politique particulière de la Bulgarie envers les citoyens macédoniens n'influence pas seulement la politique du pays en ce qui concerne la citoyenneté. Une politique particulière, destinée aux étudiants macédoniens est également mise en place dans les universités du pays, soulignant avec force l'un des enjeux majeurs de ces mesures datant de la fin des années 1990 : l'histoire.

If one digs a little below the surface, some aspects of official policy in Bulgaria seem to work from the assumption that modern Macedonia is no more than an accidentally detached part of the mother country. Macedonian students are flocking to study at Bulgarian universities – but find they are encouraged to declare an ethnic Bulgarian identity. And the Bulgarians are reluctant to recognize Macedonian as a legitimate language distinct from their own.

Shkodrova, 2002

Le nombre d'étudiants Macédoniens étudiant en Bulgarie était en croissance constante du milieu des années 1990 à la fin des années 2000, période à laquelle certains estimaient que 20% des étudiants macédoniens étaient en Bulgarie, motivés par le plus faible coût de la vie ainsi que par l'offre et la qualité des universités bulgares, intégrées aux programmes européens alors que les universités macédoniennes ne l'étaient pas encore. La dissolution de la Yougoslavie socialiste et les conflits qu'elle a entraînés ont alors vu Sofia remplacer Belgrade en tant que première destination universitaire à l'étranger.

Les migrations étudiantes résultent de l'interaction de facteurs culturels, sociologiques, historiques et politiques. Fondamentalement déterminée par les proximités géographique et linguistique, cette mobilité évolue aussi en fonction des contextes économiques et géopolitiques dans le monde.

Latrèche, 2001

Et si leur nombre a diminué depuis lors, les universités bulgares restent attractives pour les étudiants macédoniens qui ont besoin pour s'y rendre d'acquiescer un visa longue durée afin

de résider en Bulgarie, peu difficile à obtenir, pour un montant de 250 €, en théorie. Car dans la pratique, le ministère de l'éducation bulgare a mis en place dès les années 1990 un dispositif permettant aux étudiants macédoniens de payer moins cher le visa et d'obtenir plus de places dans les universités d'État, à condition qu'ils se déclarent comme Bulgares ethnique au moment de la demande du visa et de l'inscription. Le prix de celui-ci passe alors à 20 € et le nombre de places réservées aux étudiants est plus important, permettant notamment à ceux n'ayant pas pu entrer dans le quota d'État²⁵⁵ en République de Macédoine d'avoir accès à des études à un tarif abordable. Une telle déclaration implique également pour le candidat macédonien de passer un examen d'histoire et de littérature en vue de parvenir à intégrer les places réservées, examen pour lequel ils doivent apprendre une version de l'histoire différente de celle qu'ils ont appris et notamment travailler à partir du point de vue bulgare sur l'histoire de la Macédoine et de l'identité macédonienne. A l'image de la procédure facilitée d'acquisition de la citoyenneté bulgare, cette procédure d'inscription favorisée dans les universités de Bulgarie joue sur les avantages offerts pour soutenir la diffusion d'une certaine vision du passé tout en poussant à l'auto-déclaration de ces jeunes macédoniens et macédoniennes en tant que bulgares.

3. La Question Macédonienne, fil rouge de l'histoire de la Bulgarie depuis son indépendance

Lorsque je préparais mon premier séjour de recherche en République de Macédoine, je suivais à Aix Marseille Université des cours de bulgare. Le choix de cette langue était avant tout pragmatique : puisqu'aucun enseignement du macédonien n'était dispensé, j'avais choisi d'étudier cette langue s'en rapprochant, notamment du point de vue grammatical. Le serbe était également une option, d'autant qu'il partage un vocabulaire important avec le macédonien, mais le fonctionnement grammatical par déclinaison s'avérait trop différents.

²⁵⁵ Le système macédonien d'inscription à l'université publique implique une sélection des étudiants en fonction de leurs résultats du lycée. Ceux ayant obtenus les meilleurs résultats entrent dans ce qui est appelé le « quota d'État » (*Državna Kvota*) et voient leurs études en partie financées par l'État. Les autres sont tout de même libres de s'inscrire à l'université mais doivent s'acquitter de frais de scolarité élevés.

La professeure chargée de ces cours était une linguiste bulgare invitée, membre à Sofia de l'académie des sciences. Lors de la première séance, elle demandait aux quelques étudiants que nous étions les motivations qui nous poussaient à apprendre cette langue, ce à quoi je répondais en présentant mon projet de master 2 ainsi que mon sujet de master 1 portant sur les relations transfrontalières entre la Bulgarie et la République de Macédoine. Bien que déjà familier d'un certain discours bulgare sur la Macédoine, j'avais la surprise de voir cette enseignante me déclarer qu'il n'y avait aucune relation transfrontalière entre la Bulgarie et la République de Macédoine, car la Macédoine était un territoire bulgare, habité par des bulgares parlant un dialecte du bulgare.

Cette remarque me rappelait très directement que, dans l'imaginaire de nombre de bulgares, la Macédoine n'existe pas en tant que nation et les Macédoniens sont *en fait* des bulgares ethniques (Marinov, 2006). En tant qu'État, les prétentions territoriales de la Bulgarie ont été au cœur de nombreux épisodes historiques depuis la seconde moitié du 19^e siècle. Tout d'abord proclamée à la suite de l'accord préliminaire de San Stefano (1878), la Bulgarie se voyait alors attribuée une partie importante de ce qui est aujourd'hui connu comme la Macédoine géographique, ainsi qu'une partie de la Thrace aujourd'hui située en Grèce. Corrigé sous l'influence des Grandes-Puissances lors du congrès de Berlin qui s'est déroulé la même année, le tracé des frontières de la principauté de Bulgarie délimitait un territoire beaucoup plus restreint que celui initialement attribué lors d'un traité de San Stefano dont la carte est rapidement devenue « un symbole de l'intégrité nationale à acquérir » (Marinov, 2006 :86). Comme nous l'avons vu lors du chapitre 3, la Macédoine représentait après 1878 les derniers territoires européens de l'empire Ottoman et c'est dans cet espace que se sont affrontés bandes armées et nationalismes balkaniques en vue d'en obtenir une part conséquente lors de son démembrement. La Bulgarie et l'exarchat bulgare, reconnu comme autocéphale par l'Empire Ottoman en 1872, ont alors joué un rôle central dans ces affrontements, engageant notamment avec les bandes grecques une lutte à mort pour le contrôle des villages de Macédoine. C'est également cette idée de partage de ces derniers territoires ottomans qui dictait l'implication de la Bulgarie dans la Ligue Balkanique qu'elle formait avec la Serbie et la Grèce en 1912, à la veille de la première guerre balkanique. Insatisfaite de ses gains territoriaux à l'ouest et ne parvenant pas à se mettre d'accord avec ses alliés serbes et grecs à propos du partage de la Macédoine, la Bulgarie a

rompu son alliance pour se retourner contre la Serbie et la Grèce afin d'obtenir gain de cause par la force. Cette action se soldait par un échec cruel puisque le traité de Bucarest signé à l'été 1913 n'accordait aucun territoire supplémentaire à la Bulgarie en Macédoine, et entérinait également la reconquête ottomane des territoires annexés par la Bulgarie lors de la première de ces deux guerres.

La Question Macédonienne est également à l'origine de l'engagement bulgare aux côtés de l'Allemagne durant les deux conflits mondiaux, parfois qualifiés de *troisième et quatrième Guerres balkaniques*. Lors de la Première Guerre Mondiale, la Bulgarie s'allie à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie en raison des gains territoriaux inclus dans cette alliance et déclare la guerre à la Serbie le 5 octobre 1915. Confrontées aux offensives austro-hongroises au nord et bulgares à l'est, les troupes serbes sont mises en déroute et se retirent en direction de Corfou. La Macédoine est alors occupée par la Bulgarie, qui pense ainsi récupérer ces territoires convoités depuis son indépendance, qu'elle perdra de nouveau, en même temps que son accès à la mer Égée, lors de la défaite finale. Le scénario se répète en 1941, lorsque la Bulgarie s'allie avec le Reich et envahit les territoires perdus lors du traité de Neuilly en 1919, la Thrace grecque et la Macédoine orientale grecque, ainsi qu'une grande partie de la Macédoine yougoslave²⁵⁶ (Lory, 2003). Le destin de ces annexions est pourtant une nouvelle fois éphémère : à l'automne 1944 alors que se profile la défaite de l'Axe²⁵⁷, les Partisans macédoniens expulsent les troupes bulgares et allemandes du territoire de ce qui deviendra en 1945 la République Populaire de Macédoine et rejoindra la République Fédérale Socialiste de Yougoslavie.

La place de la Macédoine dans l'historiographie bulgare

Ces engagements militaires répétés de la Bulgarie en vue de la conquête de la Macédoine sont directement liés à la position particulière qu'occupe la région et une partie de sa

²⁵⁶ La Bulgarie obtient également la Dobroudja méridionale aux dépens de la Roumanie, région qu'elle a conservé à la suite du conflit grâce à son alignement nouveau avec l'URSS (Lory, 2003).

population dans le discours national bulgare tel qu'il s'est développé aux 19^e et 20^e siècle, dans un cas emblématique des usages politiques du passé.

C'est au début du règne de Presian (836 - 852) que la Macédoine s'est retrouvée intégrée au royaume bulgare. C'est ensuite sous le règne de son successeur, Boris 1^e, que les Bulgares sont convertis au christianisme et que le souverain a accueilli des disciples de Cyrille et Méthode, Clément d'Ohrid et Naum de Preslav, qui s'attachaient à diffuser le christianisme à l'aide de l'alphabet glagolitique puis de l'alphabet cyrillique après que Clément ait apporté des modifications au premier pour créer le second, plus adapté à la traduction des textes grecs byzantins. C'est dans le cadre de cette évangélisation des sujets du royaume bulgare que s'effectue le rapprochement du souverain avec certains disciples de Cyrille et Méthode, qui se voient proposées des conditions favorables à leurs activités. Cherchant à imposer la langue slave comme langue liturgique en vue de lutter contre la domination culturelle et religieuse byzantine, Boris souhaite favoriser l'émergence d'un clergé en son royaume. La création par saint Clément d'Ohrid d'une école à Ohrid répond alors à cet objectif de formation en langue slave du clergé bulgare, faisant de la région d'Ohrid l'un des deux centres culturels et ecclésiastiques les plus importants du royaume, aux côtés de Preslav, la capitale d'alors dans laquelle enseignait Saint Naum avant qu'il ne se rende lui aussi à Ohrid.

Si le roi Boris a créé les conditions propices à l'épanouissement d'un royaume Bulgare fort, c'est son fils Siméon (893 – 927) qui va poursuivre son œuvre après son abdication et une tentative de retour au paganisme de Vladimir, fils aîné de Boris et Khan de 889 à 893. Durant ce règne, la Bulgarie est devenue le centre littéraire et spirituel du monde Slave, les deux centres d'impulsion majeure étant Ohrid et Preslav, qui devient par la même occasion la capitale du Royaume. Les disciples de Cyrille et Méthode poursuivent leur tâche éducative en Bulgarie²⁵⁸ et traduisent de nombreux écrits de saints Byzantins. Mais Siméon n'est pas seulement le roi de l'apogée du rayonnement culturel de la Bulgarie, il est aussi celui de l'apogée de sa puissance politique et militaire.

²⁵⁸ C'est durant cette période que les ecclésiastiques de langue grecque sont remplacés par ceux formés par Saint Clément et Naum dans les écoles d'Ohrid et de Preslav.

Conduisant plusieurs guerres contre l'Empire Byzantin, Siméon a annexé en 904 la Macédoine du sud, plaçant ainsi la majorité de la région sous domination bulgare. Il est évoqué dans l'historiographie bulgare comme le roi ayant tenu tête à Byzance et s'est trouvé proche de la mettre à genou en 913, affirmant un royaume Bulgare puissant capable de lutter contre les Romains d'Orient mais aussi contre les Magyars, les Croates et les Serbes. A la fin de son règne, en 927, le royaume bulgare contrôlait une partie importante des Balkans, dont l'intégralité de la Macédoine à l'exception de la ville de Thessalonique. Cette région avait d'ailleurs un rôle majeur dans le fonctionnement de cette entité, car il était le siège de l'une des deux écoles destinées à développer le particularisme linguistique du clergé du royaume, au même titre que l'école située à Preslav, dont le site se trouve à l'autre extrémité de la Bulgarie.

Les successeurs de Siméon n'ont pas pu préserver l'indépendance du royaume et se sont trouvés vassalisés par Byzance de 971 à 997, date à laquelle l'historiographie bulgare attribue au tsar Samuel 1^e le rétablissement d'un royaume Bulgare englobant à nouveau la Macédoine, qui en devient le cœur puisqu'Ohrid en est la capitale, démontrant une nouvelle fois la place de cette cité et de cette région dans l'histoire Bulgare telle que présentée aujourd'hui.

La construction d'une continuité ethnique du Moyen-Âge à nos jours²⁵⁹

Les épisodes de ces royaumes bulgares médiévaux successifs ont acquis une valeur symbolique majeure dans la construction du nationalisme bulgare à la fin du 19^e siècle, notamment via la reprise des travaux d'un moine du mont Athos datant de 1762. Dans son « Histoire Slavo-Bulgare », Paisij de Rila a fait de cette période un récit exaltant destiné à mettre en valeur les « glorieuses » origines slaves des bulgares en vue de se démarquer des grecs (Marinov, 2006 :62 ; Prevelakis, 1994). Peu connu durant la majeure partie du 19^e

²⁵⁹ Les éléments développés dans cette partie sont principalement issus de la thèse de doctorat de Tchavdar Marinov, « L'impasse du passé : la construction de l'identité nationale macédonienne et le conflit politico-historiographique entre la Bulgarie et la Macédoine », soutenue en 2006 à l'EHESS.

siècle, cet ouvrage est découvert par l'un des premiers historiens professionnels bulgares, Marin Drinov, qui le retient « comme proclamation de l'identité nationale bulgare et aussi comme programme politique riche de conséquences à long terme » (Marinov, 2006 :62). Les royaumes bulgares du Moyen-Âge, dans lesquels la Macédoine occupe une place de premier plan, se retrouvent donc au cœur du nationalisme bulgare tel qu'il s'est construit à la fin du 19^e siècle, à une époque où grecs et bulgares mènent une lutte sans merci pour le contrôle de la Macédoine centrale (cf. chapitre 3).

La mise en avant des territoires contrôlés par les royaumes bulgares de cette époque ne suffisait cependant pas à établir de lien direct entre leurs habitants et la nation bulgare telle qu'elle était en train d'émerger au 19^e siècle. Afin d'atteindre cet objectif, tous les indices d'une identité ethnique des populations habitant la Macédoine depuis la fin de l'antiquité et le Moyen-Âge sont alors devenus un enjeu. Revendiquant ces origines bulgares, l'historiographie bulgare décrit généralement la région de Macédoine comme peuplée dès le 6^e siècle par des tribus présentées comme « slaves du groupe bulgare », alors qu'au 7^e siècle s'y seraient également installés un groupe que l'on retrouve nommé comme « Protobulgares » ou tout simplement « Bulgares » (Marinov, 2006 :44). Poursuivant sa démarche, le nationalisme bulgare en construction au 19^e siècle revendiquait également l'origine bulgare de plusieurs personnages historiques régionaux majeurs du 9^e siècle, acteurs de la création, du développement et de la diffusion du premier alphabet slave, l'alphabet glagolitique. Les deux frères Cyrille et Méthode, inventeurs de cet alphabet nés dans la ville de Thessalonique, y sont ainsi présentés comme bulgares, de même que les saints Clément d'Ohrid et Naum de Preslav mentionnés ci-avant. Il en va de même pour les principaux personnages slaves des siècles suivants. En évoquant les territoires des royaumes de l'âge d'or bulgare, en traitant certaines situations issues d'un passé lointain comme des formes d'ethnicité et en les reliant à des formes d'auto-identification contemporaine (Marinov, 2006 :46), l'historiographie bulgare contribue à justifier les revendications territoriales du pays en Macédoine, considérée comme l'un des deux « foyers importants de la « formation ethnique » slavo-bulgare » (Marinov, 2006 :47).

De son côté, l'historiographie macédonienne cherche à empêcher cette lecture du passé en utilisant exactement les mêmes mécanismes pour démontrer le particularisme des populations slaves de Macédoine, cherchant par-là à attester l'existence de « deux

processus de « formation ethnogénétique » parallèles » (Marinov, 2006 :47). Ainsi, les frères Saints Cyril et Méthode deviennent-ils macédoniens, de même que les saints Clément d'Ohrid et Naum de Preslav, le roi Samuel et nombre d'autres figures historiques²⁶⁰.

La langue, point de controverse majeur

La question de la langue macédonienne apparaît également comme l'autre point de discorde majeur qui oppose les deux pays. Toujours pas reconnue en Bulgarie en tant que langue à part entière, le Macédonien y est considéré comme un dialecte du bulgare. Cette controverse tire sa vigueur de la vision essentialiste de l'identité nationale sur laquelle elle se base en reliant directement cette dernière aux caractéristiques linguistiques (Marinov, 2006 :527). Selon cette conception, l'existence de deux langues différentes serait une preuve de l'existence de deux nations distinctes. Alors que le nationalisme bulgare considère les Macédoniens comme des Bulgares, on comprend aisément en quoi la reconnaissance d'une langue à part entière peut poser problème dans le pays. Cette conception naturelle des langues met alors totalement de côté la relation entre langue et pouvoir, alors que de nombreux auteurs ont analysés le rôle du politique dans l'apparition des langues nationales modernes (Chomsky, 1979 ; Fodor et Hagège, 1989 ; cités par Marinov, 2006 :528). La langue se retrouve ainsi « *spatialisée* et suit les frontières imaginaires de la nation : elle couvre un certain territoire géographique réparti en plusieurs dialectes. » (Marinov, 2006 :530).

De cette façon, les dialectes, pensés comme des entités figées, portent en eux-mêmes l'empreinte directe de l'identité nationale. Le regard expert du linguiste constate rapidement et clairement si tel ou tel dialecte appartient à telle ou telle langue, et, du coup, à telle ou telle nation.

Marinov, 2006 :530

²⁶⁰ Pour plus de détails, voir Marinov, 2006.

Cette controverse se place au cœur des relations diplomatiques entretenues par les deux États dès l'indépendance de la République de Macédoine. Car si la Bulgarie est bien le premier pays à reconnaître officiellement la République de Macédoine, cet acte diplomatique n'impliquait aucunement la reconnaissance officielle de la nation et de la langue macédonienne, qui a immédiatement été refusée par Sofia (Želev, 1998). Cette non reconnaissance est aujourd'hui encore d'actualité et est au cœur de nombreuses controverses et de tensions ayant secoué les relations entre les deux voisins ces dernières années. Des améliorations doivent cependant être notées depuis l'arrivée au pouvoir d'un nouveau premier ministre social-démocrate en République de Macédoine en juin 2017. Dès son installation, son gouvernement a immédiatement cherché à donner des signes d'ouverture à ses voisins, signes s'étant traduits dans le cas bulgare par un véritable rapprochement et la signature d'un « traité de bon voisinage, d'amitié et de coopération entre les deux pays », à l'occasion de la visite du premier ministre bulgare Boïko Borisov en août 2017. Signe d'une évolution dans l'appréhension de ces désaccords, ce document prévoit la mise en œuvre d'une commission multidisciplinaire, mixte et paritaire, destinée à faire émerger une interprétation scientifique des événements historiques, basée sur des faits objectifs et l'étude de sources historiques²⁶¹. Si la conciliation est encore loin d'avoir aboutie, son évocation constitue un premier changement dans l'attitude des deux voisins sur la question. La question linguistique n'est quant à elle pas évoquée dans cet accord, en raison de sa sensibilité dans les deux pays, et a été traitée de façon détournée via la soumission aux signataires de deux versions du document : une en bulgare et une en macédonien. Pour le gouvernement macédonien, qui souhaitait revendiquer cette politique d'ouverture sans apparaître comme le fossoyeur de l'identité macédonienne, ce stratagème impliquait de par la signature officielle apposée sur un document en macédonien la reconnaissance de fait de la langue, bien qu'il semble plutôt que ce soit le statu quo qui persiste sur cette question.

²⁶¹Dogovor za prijatelstvo, dobrososedstvo I sorabotka megju Republika Makedonija I Republika Bugarija, http://vlada.mk/sites/default/files/dogovori/Dogovor_Za_Prijatelstvo_Dobrososedstvo_Sorabotka_Megju_Republika_Makedonija_I_Republika_Bugarija.pdf

Une lecture de la citoyenneté fondée sur les possibilités ouvertes

L'engagement de cette procédure entraîne donc pour le candidat macédonien l'établissement de documents grâce auxquels il doit prouver sa conscience nationale bulgare à l'administration de ce pays. Interrogé sur la question de son appartenance nationale, Zoran se revendiquait immédiatement Macédonien alors qu'il a dû se déclarer de conscience nationale bulgare pour obtenir la citoyenneté bulgare. En réponse à mes questions, il minimisait cet élément en avançant l'idée selon laquelle il ne s'agissait que de déclarations de façade destinées *in fine* à obtenir un passeport bulgare pour améliorer son quotidien ainsi que celui de sa famille. Pourtant, qu'il s'agisse du séjour en Suède, de l'emploi de chauffeur d'autobus ou de l'installation, d'abord temporaire puis définitive en Grèce, le passeport bulgare de Zoran tient une position centrale dans son parcours. Il est l'objet, l'outil, qui lui a permis de le réaliser : c'est en tant que citoyen Bulgare qu'il s'est rendu sur le territoire suédois et qu'il a pu y travailler, comme lors de ses séjours en Grèce en tant que chauffeur ou résident. C'est aussi grâce à ce document et au fait qu'il permette l'identification de sa femme par l'administration grecque en tant que Bulgare qu'elle a pu obtenir un entretien d'embauche dans un des hôtels de la côte. A ces remarques il répondait que peu importait le passeport sous lequel il était présent en Grèce et ce qu'il avait pu dire pour l'obtenir, il est bien Macédonien. La preuve ? Les réseaux qu'il a suivis au cours de ses mobilités et les personnes qu'il fréquentait sur place. Il se présentait alors comme un individu ayant floué l'État bulgare : il leur a menti sur son sentiment d'appartenance mais il a tout de même obtenu la citoyenneté et le passeport bulgare, précieux sésame convoité tout au long de la démarche. Questionné sur le fait que sa déclaration, ainsi que celles des nombreux autres Macédoniens, puisse être utilisée par la Bulgarie comme argument dans la revendication d'une minorité bulgare en République de Macédoine, il mettait une nouvelle fois en évidence le fait que sa situation économique difficile ne lui laissait pas beaucoup d'alternatives, renvoyant alors à la faillite de l'État macédonien (Neofotistos, 2014).

Qu'il s'agisse de Zoran, Dimitri ou Nikola, les documents d'identification bulgare ne sont considérés que dans leur dimension pratique : ils offrent plus de possibilité de mobilité et de travail que les papiers documents macédoniens et leur permettent par-là d'améliorer leur situation en accédant à des revenus plus importants. Le *différentiel de mobilité* et de *sécurité* entre les passeports macédoniens et bulgares apparaît donc comme la principale source de

motivation de ces personnes. Les mots utilisés pour décrire ce fait en macédonien sont d'ailleurs évocateurs : rares sont les individus qui mentionnent leur citoyenneté bulgare, qui n'est abordée qu'au travers du document de voyage. On ne se présente pas comme citoyen bulgare, mais comme détenteur d'un passeport bulgare (*imam bugarski pasoš*). Considérée comme « un statut social (membership), codifié juridiquement et conférant un ensemble de droits aux individus à qui ce statut est reconnu » (Déloye, 2000), la citoyenneté est ici considérée au regard des possibilités qu'elle offre en termes de mobilité et est à ce titre représentée par l'objet passeport. L'individu est ici un acteur exploitant les possibilités qui s'offrent à lui au cours d'une démarche qui lui est personnelle.

Conclusion

Via l'obtention de cette autre citoyenneté, les individus concernés sortent du cadre strict des relations que la République de Macédoine entretient avec la Grèce et l'Union Européenne. Car le passeport identifie un individu en tant que membre de droit de la communauté des citoyens d'un État, en même temps qu'il définit les ressortissants de pays extérieurs à l'espace Schengen dans leur interaction avec le régime de circulation qui leur est imposé. Le passeport brise alors le lien individuel entre le citoyen et l'État en ramenant l'individu à une collectivité dont les possibilités de mobilité transfrontalière sont, dans ce cas, réduites (Jansen, 2009). Du fait de l'appartenance de la Bulgarie à l'Union Européenne, le passeport bulgare offre à son détenteur la possibilité de s'extraire d'une telle collectivité pour intégrer une autre collectivité non seulement nationale, mais également européenne. Au regard de l'utilisation de cette citoyenneté dans le cadre de relations avec des pays tiers, la dimension bulgare de ce document d'identification apparaît alors comme court-circuitée par la question de l'accès à une citoyenneté européenne. Face à un régime de visa qui s'éternisait et à une intégration européenne qui semble désormais très hypothétique, la demande de citoyenneté bulgare apparaît comme une voie vers une intégration européenne individuelle, à défaut d'une intégration nationale.

Les individus rencontrés dissocient leurs sentiments d'appartenances de leurs documents d'identité, mais c'est l'inverse qui se produit pour la Bulgarie, qui attribue sa citoyenneté à des individus au motif de leur origine bulgare supposée. Via une position officielle considérant la langue macédonienne comme un dialecte bulgare²⁶² et les Macédoniens comme des Bulgares ethniques, cette politique bulgare de la citoyenneté contient une forte dimension symbolique vis-à-vis de la question macédonienne (Risteski, 2014) et représente une porte d'entrée de la politique étrangère bulgare en république de Macédoine. L'exemple de *l'affaire Spaska Mitrova* est à ce titre parlant²⁶³. Ce faisant, la Bulgarie base cette politique sur une conception liant appartenance culturelle et appartenance citoyenne. Utilisant la position de la République de Macédoine, la Bulgarie utilise l'accès favorisé à sa citoyenneté comme un outil politique. Bien que les autorités du pays ne soient pas dupes des raisons poussant ces citoyens macédoniens à demander sa citoyenneté, elles utilisent la situation pour tenter de s'immiscer dans le jeu politique macédonien en revendiquant l'existence d'une minorité bulgare dans la république voisine, tout comme elle instrumentalise les déclarations de sentiment d'appartenance à la nation bulgare en vue de promouvoir sa lecture de l'identité macédonienne.

Ainsi, si « être citoyen, c'est (...) non seulement être dans une relation avec un État, mais c'est aussi être membre d'une collectivité, à la fois juridiquement constituée, et socialement construite » (Neveu, 2004), les conceptions de la citoyenneté sur lesquelles les individus basent leurs pratiques et celles sur laquelle l'État bulgare base sa politique sont alors intrinsèquement liées, illustrant au sein d'un même processus social la confrontation entre appartenance culturelle et appartenance civique, difficilement dissociables (Smith, 1999). Qu'il s'agisse de la mobilisation de réseaux migratoires macédoniens pour Zoran, de la répartition transfrontalière de groupes nationaux, linguistiques et familiaux pour Dimitri ou Nikola, les individus rencontrés inscrivent leurs actions dans des cadres qui s'entremêlent en

²⁶²Se basant sur cette conception de la langue macédonienne, la Bulgarie a fait pression pour éliminer toute référence à la langue macédonienne du rapport de la Commission européenne sur l'avancée des réformes en République de Macédoine. (Utrinski Vesnik, 24/10/2011)

²⁶³Condamnée par un tribunal de Gevgelija (République de Macédoine) à une peine de prison, cette citoyenne macédonienne détentrice d'un passeport bulgare a fait appel à l'aide de la diplomatie bulgare pour plaider sa cause et faire pression sur l'État macédonien.

permanence. Entre situations personnelles, contextes nationaux, Union Européenne, et configurations locales, ils développent des pratiques de mobilité qui contribuent à l'émergence d'espaces transnationaux et d'identités renouvelées.

CONCLUSION GENERALE

Ce travail affichait pour ambition première de défricher les relations transfrontalières prenant place à ces confins de l'Europe. Après plusieurs années passées sur place à étudier, à vivre ces recompositions, l'inconnu du début semble bien loin et le contexte a bien changé alors que depuis Bitola, la frontière n'est plus regardée avec rancœur comme un frein à la mobilité des hommes.

Après quelques années passées à redécouvrir la mobilité transfrontalière, les habitants de la ville ont développé de nouvelles pratiques dans des espaces si proches tout en étant si loin durant les années 2000. Pourtant, ceux-ci semblaient avoir conservé une position privilégiée au regard des processus transfrontaliers qui traversaient alors la frontière. Les géographies des investissements grecs en République de Macédoine et celle de leur migration avaient en commun ce tropisme qui plaçait les régions du nord de la Grèce comme espaces charnières de la relation bilatérale, accueillant la majorité des entreprises indépendantes ayant investies en République de Macédoine comme la forte majorité des citoyens macédoniens résidant en Grèce selon un modèle original dans le contexte grec (Sintès, 2003 ; 2008).

Évolution majeure de ces années de terrain, les franchissements frontaliers grecs et macédoniens ont explosé au début des années 2010. Leur impact économique sur les espaces fréquentés est important et leurs conséquences spatiales nombreuses dans des territoires régionaux qui se redessinent à la lumière de ces nouvelles mobilités, qui peuvent prendre une place importante dans la politique des villes, comme à Thessalonique (Sintès, Givre, 2015). Une hiérarchie régionale nouvelle émerge, organisée autour de pôles de proximité et d'un pôle plus éloigné concurrençant en République de Macédoine la position longtemps hautement centrale de la ville de Skopje.

La discontinuité au cœur des relations sociales

Un certain nombre de facteurs, de la configuration des économies grecques et macédoniennes à la mobilisation d'éléments culturels favorisant la relation transfrontalière, ont émergé de l'analyse. Parmi elles, la pratique d'une langue commune apparaît comme un élément majeur permettant l'établissement du lien transfrontalier. C'est d'ailleurs cette configuration qui m'a permis de conduire un terrain transfrontalier sans parler le grec.

Pouvant être perçu comme une limite de mon enquête au titre qu'elle me coupe d'une partie de la réalité en me positionnant tout de suite à un point de rencontre transfrontalier, elle m'a aussi placé dans une position d'observation idéale en me permettant de faire coïncider ma position avec celle des Macédoniens visitant les régions frontalières grecques, et expérimenter la nature multidimensionnelle de l'espace permettant la superposition de couches de territoires, « expérience concrète de l'espace social (qui) conditionne aussi notre rapport aux autres, notre altérité » (Retailé, 1997).

Ce positionnement a aussi l'avantage de m'avoir permis d'observer de façon plus claire la dimension sociale de la frontière en atténuant l'impact de sa dimension culturelle. C'est ce qui ressort des différentes enquêtes présentées dans le chapitre 4 de ce travail, centré sur les ressorts des pratiques individuelles observées au cours de mobilités transfrontalières. Alors que certaines configurations locales sont mises en avant pour favoriser les contacts, à l'image de la promotion d'identités communes, d'autres éléments entrent en jeu pour influencer la décision de mobilité. Au premier rang de ceux-ci, le critère économique joue un rôle central dans la question des mobilités grecques en direction de Bitola, mais également dans les mariages transfrontaliers étudiés, présentés comme un moyen d'enrichissement rapide dans un discours patriarcal d'une grande violence.

Situé au cœur de la relation sociale induite par la mobilité, le différentiel économique continue à organiser le rôle de chacun au cours de l'interaction, comme il contribue à qualifier l'individu alors que l'assignation d'une identité ethnique par les acteurs bitoliens variait en lien avec les sommes en jeu et le contexte du discours, laissant pointer l'impact de la relation commerciale sur l'assignation d'une identité ethnique aux individus venus de Grèce. Cette position économique dans la relation nouée entre vendeur et acheteur ou praticien et patient, agissait alors comme l'un des critères retenus dans une forme d'échelle

de la différence, que l'ouverture des frontières et l'investissement massif de la mobilité par les Macédoniens semble en atténuer en les plaçant, à leur tour, dans une position favorable au sein de la relation économique.

Des pratiques aux acteurs : l'Union européenne au cœur des relations transfrontalières

Ces mobilités et processus frontaliers identifiés et traités au début de ce mémoire ont fait émerger un nombre important d'acteurs jouant un rôle dans l'évolution de ces relations, de l'individu aux entreprises en passant par les États ou l'Union européenne. Ils inscrivent la frontière gréco-macédonienne au centre de dynamiques multiscalaires localement incarnées, illustrant le lien de la globalisation au local (Gorrha-Gobain, 2003).

Pour comprendre ces dynamiques complexes, j'ai orienté mon analyse sur les acteurs de ces relations transfrontalières en vue de pouvoir en clarifier les ressorts. Les premiers chapitres ont pu souligner la présence d'acteurs entrepreneuriaux en lien avec la Mondialisation en République de Macédoine ainsi que dans les régions frontalières, mais se sont principalement focalisés sur l'étude de processus impliquant des acteurs individuels. Pourtant, un acteur institutionnel est présent en fil rouge tout au long de ces exemples : institution clé du régime de franchissement frontalier, l'Union européenne émerge au centre de ces chapitres décrivant la vie à la frontière. C'est l'évolution de ses régulations qui a permis les pratiques transfrontalières macédoniennes décrites au chapitre 2, et ce avec une ampleur aux conséquences majeures en termes de recomposition des espaces macédoniens transfrontaliers. Elle était également l'acteur de la mise en place d'un contrôle différencié de la frontière, illustrant une forme « d'intégration par la différenciation » (Balzacq 2007 :33, cité par Blondel, 2016 :57), complexifiant son franchissement pour ceux que la citoyenneté ne plaçait pas sur la liste négative de la politique européenne des visas. L'impact de l'évolution des règles du contrôle portée par l'UE est alors visible sur le terrain : de l'abandon des anciens postes frontières et miradors à la multiplication des patrouilles de la police de frontières dans des véhicules tout terrain en passant, pour la République de Macédoine, par l'érection d'une barrière destinée à limiter les flux irréguliers en dehors des postes frontières.

De façon plus active, l'Union européenne est également un acteur clé d'une forme d'institutionnalisation des espaces frontaliers de par l'injonction à coopérer adressée aux pays candidats à l'adhésion. Remplissant un double objectif pouvant être pensé en termes de *normes* et de *valeurs* : cette coopération a pour but de mettre en place un cadre visant la réalisation de projets de coopération transfrontalière selon des procédures standardisées par Bruxelles, pensées à la fois comme formatrices pour les fonctionnaires et acteurs locaux de l'économie de projet, mais également comme un moyen de promouvoir *bonne gouvernance* et *bon voisinage*, conformes aux fameuses *valeurs européennes*.

La mise en œuvre de ces mécanismes techniques se révèle alors être porteuse d'éléments aux conséquences spatiales directes : la coopération transfrontalière structure les régions frontalières autour d'axes de coopération privilégiés mais également au travers d'un déséquilibre frontalier qui, s'il s'atténue progressivement dans ce cas, n'en reste pas moins important. Renforçant l'importance des chefs-lieux, elle s'inscrit dans le cadre d'une *décentralisation centralisatrice* qui concentre les lieux de décisions dans les centres urbains, qui ressortent fortement de cette géographie des partenariats transfrontaliers gréco-macédoniens.

Les échelles de la coopération

La procédure technique de mise en place de la coopération transfrontalière répond donc à un double objectif, parmi lesquels celui de la formation de cadre qui seront à même de gérer les fonds structurels à l'heure de l'intégration européenne. L'europanisation y est vue au prisme de compétences à acquérir pour articuler les échelles des projets, comme l'illustre l'importance que prend le *training* dans ce contexte institutionnel.

Pourtant, et malgré ce que laisse dans un premier temps à penser cette approche technique, l'étude de projets soutenus par le programme a permis de constater la place importante laissée à l'expression de contacts transfrontaliers locaux préexistants, qui peuvent être réactivés dans ce nouveau cadre en réunissant des acteurs divers autour d'intérêts convergents mis dans ces cas-là en contact en suivant les chemins de l'ethnicité. Celle-ci rejoint alors le rôle d'aiguilleur joué par la répartition transfrontalière de groupes ethniques

ou linguistiques dans les exemples du chapitre 4 : l'ethnicité est ici le moyen par lequel les contacts ont été établis en orientant la relation entre des lieux et des acteurs reliés par le dénominateur commun de la valaquité. De son côté, l'Union européenne est l'institution dont l'action a permis la mise en place des conditions de ces actions.

Moyen, l'ethnicité est pour certains également une fin alors que des acteurs grecs usent d'une position de pouvoir en vue de remplir des objectifs annexes au projet en termes de promotion de récit alternatif sur l'identité de ces lieux en République de Macédoine, dans une apparente contradiction entre les objectifs affichés en termes de valeurs par la coopération et l'exploitation de ce cadre pour favoriser le retour du transnationalisme, voire du nationalisme.

Au-delà de ces dynamiques ancrées dans les configurations locales et l'histoire régionale, la transposition des normes communautaires sur les législations nationales et l'instauration, par le haut, de programmes européens entraînent l'émergence d'acteurs spécialisés rompus à l'économie des projets et aux règlements européens. Ces nouveaux cadres, travaillant « *Po Evropski Standard* » (*selon les standards européens*), selon l'expression consacrée en République de Macédoine, sont vus comme les avatars d'une européanisation technique aux visées formatrices. Il existe cependant des chemins de traverse à ce processus d'intégration via la diffusion de la norme. La neutralité du cadre technique de la coopération émerge au final comme un atout lui permettant d'être localement appropriée par des acteurs voyant l'opportunité d'y prolonger leur action.

L'individu et la diversité des cadres d'actions

Un dernier chapitre a enfin réintroduit de façon centrale l'acteur étatique, parfois éclipsé par les acteurs supranationaux au fil du mémoire mais émergeant de nouveau dans le chapitre 6 par le biais de son hétérogénéité. Souvent remis en question dans le contexte de la globalisation, il est pourtant bien présent dans les dynamiques observées. Porteur d'un discours sur la valaquité largement diffusé dans la société grecque, le consul grec agissait en son nom et s'inscrivait dans un courant de promotion de l'hellénisme représenté au sein des

institutions helléniques, comme l'illustre la décoration par le président Papoulias à la présidente de l'association *Karteria* au titre de son action pour la défense de l'hellénisme.

Dans les cas grecs et bulgares, ces points de vue se retrouvent au regard de leurs politiques d'accès à la citoyenneté facilité pour certains groupes en lien avec leur place dans le récit national du pays. La Grèce n'appliquant pas dans ce cas-là les règles qu'elle applique avec d'autres voisins de la République de Macédoine, c'est l'exemple bulgare qui est le plus significatif en ce qu'il offre la possibilité aux Macédoniens d'obtenir un accès simplifié à la citoyenneté bulgare, européenne. Se met alors en place au travers de cette politique d'État une forme d'intégration européenne individuelle, permise par la Bulgarie à des fins de politique extérieure, offrant la possibilité aux individus naturalisés de profiter d'un accès quasiment libre à l'Union européenne et son marché du travail. Cette configuration se retrouvait fréquemment dans le cadre des relations macédo-grecques pour sécuriser une position d'emploi transfrontalier informel, et faciliter l'accès au territoire à son détenteur en le classant parmi la catégorie des citoyens européens, faisant interagir au sein d'un même processus social plusieurs niveaux d'échelle, de l'individu à l'UE. Ce faisant il interroge le rapport entre l'individu et documents d'identification.

Une géographie du temps long

Ces multiples observations n'ont été possibles qu'à la lumière d'un terrain de longue durée, alors que j'aurai passé en tout plus de 4 ans sur place. Ces années m'ont permis d'affiner grandement mon regard sur les dynamiques en cours en les vivant directement de façon prolongée. Elles m'ont aussi permis d'observer sur le temps long les conséquences de la crise grecque sur les mobilités transfrontalières ainsi que celles de la levée du régime de visa sur les mobilités macédoniennes dont les effets n'ont pas été immédiats après plus d'une décennie de fermeture de la frontière.

Surtout, l'organisation des conditions favorables à la production des données de l'enquête nécessitait une compréhension poussée non seulement de la langue, mais également de tous les éléments non verbaux permettant d'entrer dans une intimité culturelle (Herzfeld, 2007) avec les personnes interrogées et les lieux de l'observation. Prendre le temps a donc

été une phase clé de ce travail, permettant de rentrer dans des relations de confiance avec les personnes enquêtées, afin d'appréhender la permanence et le changement dans toutes leurs dimensions.

BIBLIOGRAPHIE

AA, « 116 222 Foreigners Got Bulgarian Passports from 2001 to Mid 2015 », *Novinite*, 11/06/2015
<http://www.novinite.com/articles/169157/116+222+Foreigners+Got+Bulgarian+Passports+from+2001+to+Mid+2015>

AA, (1993) « Dublin : Demande d'Asile et État responsable », *Plein Droit* n°20.

Agelopoulos, G. (2005) « Autochtones et anthropologues. Expériences ethnographiques en Macédoine Occidentale », *Ethnologie Française*, 35-2, pp.305-315

Agelopoulos, G., Voutira E., Labrianidis L. (2008), « Identity, Perception and Entrepreneurial Behavior : Empirical Data and Analysis », rapport réalisé dans le cadre du projet Challenges and Prospects of Cross Border Co- Operation in the Context of Eu Enlargement, coordonné par l'université de Kingston

Abelès M. (2008), « Anthropologie de la globalisation », Paris, Payot, 280 p.

Agnew, J. (2007) « No Borders, No Nations: Making Greece in Macedonia », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 97-2, pp 398-422

Allcock J. B. (2002) « Rural-urban differences and the break-up of Yugoslavia », *Balkanologie*, Vol. VI, n° 1-2, pp 101-125.

Anderson, B. (1983), «Imagined Communities. Reflections on the Origins and Spread of Nationalism», London: Verso

Amilhat-Szary A.L. (2015) « Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ? », Paris, PUF, 164p.

Appadurai, A. (2001), «*Globalization* », Durham, London: Duke University Press, 362 p.

Arsov S. (2005), « Post Privatization Retrospective of Macedonia - Could We Have Done it Better?», tire de Kusic (ed), *Compendium : Path dependent development in the Western Balkans - The impact of privatization*, Peter Lang, Frankfurt Am Main

Badie, B. (1995), « La fin des territoires. Essai sur le désordre international et l'utilité sociale du respect », Paris, Fayard, 280 p.

Blondel C. (2016), « Aménager les frontières des périphéries européennes. La frontière Serbie/Croatie à l'épreuve des injonctions à la coopération et à la réconciliation », Thèse de doctorat soutenue en avril 2016, Université François Rabelais, Tours, 625 p.

Blondel C., Javourez G., Van Effenterre M. (dir) (2015), « Habiter l'espace post-yougoslave », *Revue d'Etudes Comparatives est-ouest*, 46-4

Balibar, E. (1997), *La crainte des masses. Politique et philosophie avant et après Marx*. Paris : Galilée, 464 p.

- Balibar, E. (2001), « Nous, citoyens d'Europe ? Les frontières, l'État, le peuple », Paris : La Découverte, 324 p.
- Balzacq, T. (2007), « La politique européenne de voisinage, un complexe de sécurité à géométrie variable », *Cultures & Conflits*. 2007. N° 66, pp. 31-59.
- Blondel C., Javourez G., Meri S. (2013), «The European cross-border cooperation in the Balkan countries: Marking space and the multi-scalar production of locality», in BARDHOSHI, de RAPPER et SINTÈS (dir.), *Social practices and local configurations in the Balkans*, Tirana, UET
- Bochaton A. (2009), « Construction d'un espace sanitaire transfrontalier : le recours aux soins des Laotiens en Thaïlande », thèse de doctorat, Université Paris ouest Nanterre La Défense, soutenue en janvier 2010, 460p.
- Bonfiglioli C. (2014), « Gender, labour and precarity in the South East European periphery: the case of textile workers in Štip », *Contemporary Southeastern Europe*, 1:2, pp. 7-23
- Bougarel, X. (1998), « La « revanche des campagnes ». Entre réalité sociologique et mythe nationaliste », *Balkanologie*, 2-1 <http://balkanologie.revues.org/237>
- Boulineau, E. & Suci, M. (2008), « Décentralisation et régionalisation en Bulgarie et en Roumanie. Les ambiguïtés de l'eupéanisation », *L'Espace géographique*, 37 :4, pp. 349-363.
- Brown K. (1994), « Seeing Stars : Character and Identity in the Landscape of Modern Macedonia », *Antiquity*, 68:261, pp. 784 - 96
- Brown K. (2000), « In the Realm of the Double-Headed Eagle: Parapolitics in Macedonia », tiré de Cowan J (ed) *Macedonia : the Politics of Identity and Difference*, Pluto Press, London, pp. 122-139
- Brown K (2003), « The Past in Question: Modern Macedonia and the uncertainties of Nation », Princeton, Princeton University Press, 301 p.
- Brown K. (2010), « From the Balkans to Baghdad (via Baltimore): Labor Migration and the Routes of Empire », *Slavic Review*, 69:4, , pp. 816-834
- Brunnbauer U. (2003), « Serving the Nation : Historiography in the Republic of Macedonia (FYROM) After Socialism », *Historiein* , 4:4, p.161-182.
- Brunnbauer U. (2005), « Ancient Nationhood and the Struggle for Statehood, Historigraphic Myths in the Republic of Macedonia » ; tiré de P. Kolstø (ed), *Myths and Boundaries in Southe-Eastern Europe*, London, Hurst, pp. 262-296
- Burawoy M. (2000), « Global ethnography. Forces, Connections and Imaginations in a Postmodern World», university of California press, Berkeley and Los Angeles, 393 p.
- Burawoy M., Verdery K. (1999), « Uncertain Transition. Ethnographies of Change in the Postsocialist world », Rowman & Littlefield, Lanham, 321 p.

- Cahill D. (1990), « Intermarriages in International Contexts. A Study of Filipina Women Married to Australian, Japanese and Swiss Men », Quezon City: Scalabrini Migration Center
- Carabott P. (1997), « The Politics of integration and Assimilation *vis-à-vis* the Slavo-Macedonian Minority of Interwar Greece : From Parliamentary Inertia to Metaxist Repression », tiré de Mackridge & Yannakis (éd.), *Ourselves and Others : the Development of a Greek Macedonian Cultural Identity Since 1912*, Oxford, pp. 59-78
- Catarino C., Morokvasic M. (2005), « Femmes, genre, migration et mobilités », *Revue européenne des migrations internationales*, 21 – 1, pp. 7-27
- Cattaruzza A. (2008), « L'affirmation de l'Union européenne dans les Balkans. Vers une politique d'intégration régionale... mais de quelle région ? », *Strates*, n° 15
- Cattaruzza A., Chaveneau-Le Brun E. (2007), « Ni voisins, ni membres. La « périphérisation » des Balkans occidentaux *via* le processus d'adhésion à l'UE », *L'Espace politique*, n° 2
- Center for Research and Policy Making (2005), «The History of the Macedonian Textile Industry with a Focus on Štip», *Occasionnal Paper n°8*, Skopje
- de Certeau M. (1990), « L'invention du quotidien, 1 : Arts de faire », Gallimard, Paris, 416p.
- Chant S., Radcliffe S. (1992), « Migration and Development: The Importance of Gender. » in Chant S, *Gender and Migration in Developing Countries*, London and New York, Bellhaven Press, pp. 1-29
- Chasles V. (1992), « Se déplacer pour se faire soigner : une mobilité en expansion généralement appelée « tourisme médical » », tiré de *Géococonfluences*
<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/typespace/tourisme/TourScient2.htm>
- Clogg R. (1982), « A Concise History of Greece », Cambridge, University Press, 257p
- Colocotronis V, « La Macédoine et l'Hellénisme, étude historique et ethnologique », Paris, Berger-Levrault, 658p
- Constable N. (2010), « Cross-Border Marriages. Gender and Mobilities in Transnational Asia », University of Pennsylvania Press, 2010, 232 p.
- Courbage Y (2003), « Autour des recensements et des élections : réflexions sur la population en Macédoine », *Populations*, INED, 58-4, pp. 489-510
- Couroucli M. (2008), « Bergers, héros et élites », tiré de de Rapper & Sintès, *Nommer et classer dans les Balkans*, École Française d'Athènes, pp.27-41
- Cowan J. (2000), « Introduction: Macedonian Inflexions », tiré de Cowan (éds.), *Macedonia, the politics of identity and difference*, London, pp 1-27
- Crosby A., Rea A. (2016), « La fabrique des indésirables. Pratiques de contrôles aux frontières dans un aéroport européen », *Culture et Conflits*, n° 103/104, pp. 63-90
- Dahinden et al. (2007), « Migrations : genre et frontières – frontières de genre », *Nouvelles Questions Féministes*, 26-1, pp. 4-14

Dalakoglu D. (2010), « The Road : an Ethnography of the Albanian-Greek Cross-border Motorway », *American Ethnologist*, 37-1, pp. 132-149

Danforth L.M (1993), « Claims to Macedonian Identity : The Macedonian Question and the Breakup of Yugoslavia », *Anthropology Today*, 9-4, pp. 3-10

Danforth L.M (1995), « The Macedonian Conflict: Ethnic Nationalism in a Transnational World », Princeton, Princeton University Press, 273p

Danforth L.M., Van Boeschoten R. (2012), « Children of the Greek Civil War. Refugees and the Politics of Memory », Chicago and London, The University of Chicago Press, 329p

Darques R. (2000), « Salonique au XXe siècle. De la cité ottomane à la métropole grecque. », Paris , CNRS éditions, 319 p. + 60 pl.

Denert O., Hurel H. (2000), « De l'espace frontalier au territoire transfrontalier » ; tiré de *Labyrinthe* n°6

Delpeuch T., Vassileva M. (2010), « Des transferts aux apprentissages : réflexions à partir des nouveaux modes de gestion du développement économique local en Bulgarie », *Critique internationale*, 48 :3, pp. 25-52.

Detrez R., Plas P. (2005), « Developing Cultural Identity in the Balkans : Convergence vs Divergence », Pieter Lang, Bruxelles, 2005, 239 p.

de Rapper G., Sintès P., « Introduction » tiré de de Rapper, Sintès, *Social practices and local configurations in the Balkans*. Tirana, Université Européenne de Tirana,

de Rapper G., Sintès P., « Composer avec le risque : La frontière sud de l'Albanie entre politique des États et solidarités locales », *Revue d'études comparatives est-ouest*, 37-4, 2006, pp. 243-271

Deslondes O. (1997), « Les fourreurs de Kastoria », CNRS éditions (méditerranée), 228 p.

Di Méo G. (2008), « Le rapport identité/espace. Éléments conceptuels et épistémologiques » <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281929>

Di meo G., Buleon P. (2005), *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, paris, Armand Colin, 304 p.

Donnan H., Wilson T.M. (1999), « Borders. Frontiers of Identity Nation and State », Berg Publisher, 1999, 182 p.

Doyon S. Brotherton P.S. (2008) « Anthropologie et (post)socialismes: approche de la complexité. », *Anthropologie et Société*, vol.32, n° 1-2, pp. 7-22

Drouet M., « Autogestion et privatisations en Yougoslavie », *Revue d'études comparatives est-ouest*, vol. 23, n° 2-3, 1992, pp. 59-104.

Dura, G. (2006), « A tale of two visa regimes – Repercussions of Romania's accession to the EU on the freedom of movement of Moldovan citizens », *Eurojournal.org*, <http://eurojournal.org/index.php>

- Eisenstadt, S. N (2007), « Une réévaluation du concept de modernités multiples à l'ère de la mondialisation », *Sociologie et sociétés*, n°392, pp 199–223
- Eisenstadt, S. N. (2002), « Multiple Modernities », in S. N. Eisenstadt (éd.), *Multiple Modernities*, New Brunswick, Transaction Publishers, pp 1-31.
- Erdei, I. (2011), « What's in a beer? Cultures that interact in brewery privatization », *Etnoantropološki problem*, Vol. 6, n° 1, pp. 57-85.
- Foucault M., (2004), « Des espaces autres », *empan* 54, p. 12.
- Frémont A. (1972), « La région : essai sur l'espace vécu », tiré de *La pensée géographique française contemporaine : Mélanges offerts au Professeur A. Meynier*, Saint Brieuc, Presses universitaires de Bretagne, pp 663-681
- Frémont A. (1976), « La région, espace vécu », Paris, Flammarion, 288 p.
- Friedman V, (1986), « Linguistics, Nationalism, and Literacy Languages : A Balkan Perspective », tire de Bjrakman, Friedman (éd), *The Real World Linguists. Linguistic application in the 1980's*, Norwood, ABLex Publishing Corporation, pp. 287-305
- Friedman V (1975), « Macedonian Language and Nationalism During the Nineteenth and Early Twentieth Century », *Macedonian review*, 16-3 Skopje, pp. 280-292
- Garcia S. (2001), « L'intégration de l'acquis de Schengen dans le traité d'Amsterdam », Dossier Europe, Les Cahiers du CREMOC n°31
- Gardin J. (2007), « The Tri-National Prespa Park in Albania, Greece and Macedonia (FYROM): Using Environment to Define the New Boundaries of the European Union. Borders of the European Union : Strategies of Crossing and Resistance », 2007, halshs-01170554
- George P. (1970), « Les méthodes de la géographie », Paris, PUF, 123 p.
- Ghorra-Gobin (2003), « De la métropolisation et de la glocalisation : l'impact des discours des chercheurs américains ». *Espace, Populations, Sociétés*, 21 :1, pp. 43-50.
- Giabiconi D. (2005), « Les mariages mixtes franco-polonais », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21 – 1, pp. 259-273
- Gilbert A., Greenberg J., Helms E. et Jansen S. (2008), « Reconsidering Postsocialism from the Margins of Europe », *Anthropology News*, 49:8 ,pp. 10-11.
- Girard M (1992), « Turbulence dans la théorie politique internationale ou James Rosenau, inventeur », *Revue Française de Science politique*, 42:4, pp. 636-646
- Givre O., Sintès P. (2015), « Européaniser le local par-delà la frontière. Projets patrimoniaux et de développement entre la Grèce et la République de Macédoine », tiré de Chavarochette, Demanget et Givre (dir.), *Faire frontière. Raisons politiques et usages symbolique*, Paris, Karthala, pp 191-206

- Givre O., Sintès P. (2013), « Nouveaux liens à d'anciens lieux : Patrimoine et tradition pour (ré)habiter la localité dans deux espaces frontaliers (Grèce-Albanie, Bulgarie-Turquie) », tiré de Bardoshi, de Rapper & Sintès (dir.), *Social Practices and Local Configurations in the Balkans*, Tirana, UET Press, pp 233-258
- Gossiaux J.F. (2009), « “Il n'existe pas de pauvres chez nous” », *L'Homme*, 189, pp. 115-138
- Gossiaux J.F. (2002), « Pouvoirs ethniques dans les Balkans », PUF, Paris, 224p.
- Gottmann J. (1952), « La politique des États et leur géographie », Paris, Armand Collin, pp 121-123.
- Gounaris B. (1996), « Reassessing Ninety Years of Greek Historiography on the 'Struggle for Macedonia' (1904 – 1908) », *Journal of Modern Greek Studies*, 14:2, pp 237-251
- Gounaris B. (1995), « The Macedonian Struggle 1903 – 1912. Paving the Way for the Liberation », tiré de Koliopoulos et Hassiotis (éd.) *Modern and contemporary Macedonia: History, Economy, Society, Culture*, vol. 1, Thessalonique, Paratiritis, pp. 508-527
- Gounaris B. (2001), « From Peasants into Urbanites, from Village into Nation: Ottoman Monastir in the Early Twentieth Century », *European History Quarterly*, 31-1, pp. 55-58.
- Grandits H., Taylor K. (2010), « Yugoslavia's Sunny Side: A History of Tourism in Socialism (1950s-1980s) », Budapest and New York, Central European University Press, 438 p.
- Green S.F. (2005), « Notes from the Balkans. Locating Marginality and Ambiguity on the Greek-Albanian Border », Princeton/Oxford, Princeton University Press, 313p.
- Groupe Frontière (2004), « La frontière, un objet spatial en mutation », *EspacesTemps.net*, Travaux, <http://www.espacestemp.net/articles/la-frontiere-un-objet-spatial-en-mutation/>
- Hamilakis Y. (2003), « “Learn History!” Antiquity, National Narrative and History in Greek Educational Textbooks », tiré de Brown & Hamilakis (dir.) *The Usable Past: Greek Metahistories*, Oxford, Lexington Books, pp 39-68
- Herzfeld M. (1982), « Ours Once More: Folklore, Ideology and the Making of Modern Greece », Austin, University of Texas Press, 197p
- Hughes D. M. (2000), « The Internet and Sex Industries: Partners in Global Sexual Exploitation », *Technology and Society Magazine*, pp. 35-42
- Jansen S. (2015), « Yearnings in the Meantime. “Normal Lives” and the State in a Sarajevo Apartment Complex », New York – Oxford, Berghahn Books, 250 p.
- Jansen S. (2009), « After the Red Passport: Towards an Anthropology of the Everyday Geopolitics of Entrapment in EU's 'Immediate Outside' », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 15:4, pp 815-832
- Jansen S. (2002), « Svakodnevni orijentalizam: doživljaj „Balkana“/ „Evrope“ u Beogradu i Zagrebu », *Filozofija i društvo: Journal of the Belgrade Institute for Social Research and Philosophy*, n°18, pp 33-72.

- Javourez G., Pillant L., Sintès P. (à paraître), « Les frontières de la Grèce : un laboratoire pour l'Europe ? », *L'espace Politique*, à paraître
- Karakasidou A. (1993), « Fellow Travelers, Separate Roads. The KKE and the Macedonian Question », *East European Quarterly*, 27-4, pp 453-477
- Karakasidou A. (1993b), « Politicizing Culture: Negating Ethnic Identity in Greek Macedonia », *Journal of Modern Greek Studies*, 11, pp. 1-28
- Karakasidou A. (1997), « Fields of Wheat, Hill of Blood. Passages to Nationhood in Greek Macedonia 1970 – 1990 », Chicago and London, The University of Chicago Press, 370p
- Karakasidou A. (2002), « Cultural Illegitimacy in Greece: the Slavo-Macedonian 'non-Minority' », tiré de Clogg (dir) *Minorities in Greece. Aspect of a Plural Society*, Londres, Hurst & Co, pp 122-164
- Kasimis H., Papadopoulos A.G. (2005), « The multifunctional role of migrants in the Greek countryside: implications for the rural economy and society », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 31:1
- Kilipiris F. (2001), « Master Plan for the Sustainable Tourism Development of the village of Malovište », Thessalonique
- Knafou R. (dir.) (1999), L'état de la géographie. Autoscopie d'une science. In : L'information géographique, volume 63, n°4, 1999. p. 190.
- Kofos E. (1989), « National Heritage and National Identity in Nineteenth and Twentieth Century Macedonia », *European History Quarterly* 19, pp 226-267
- Kofos E. (1980), « Dilemmas and Orientation of Greek Policy in Macedonia: 1878 – 1886 », *Balkan Studies*, 21, pp.45-55
- Koltsidas, A. (2008), « Greek Education in Monastir – Pelagonia », Society for the Macedonian Studies, Thessalonique
- Malloy, T.H. (2010) « Creating New Spaces for Politics? The Role of National Minorities in Building Capacity of Cross-border Regions », *Regional & Federal Studies*, 20: 3, pp. 335-351
- Kalampalikis N. (2000) « Retour sur l'affaire macédonienne : une approche psychosociale », *Balkanologie*, Vol. IV, URL : <http://balkanologie.revues.org/768>
- Kondonis H. (2005), « Bilateral Relations Between Greece and the Former Yugoslav Republic of Macedonia », tiré de Kofos & Vlasidis (éd.), *Athens-Skopje: An Uneasy Symbiosis*, Thessalonique, ELIAMEP & Museum of the Macedonian Struggle Foundation, pp 55-88
- Koulouri C. (2001), « Le village et la ville : la Grèce imaginaire dans les manuels scolaires du XXe siècle », *Strates*, url : <http://strates.revue.org/48>
- Kritikos G. (1999-2000), Motives for compulsory population exchange in the aftermath of the Greek-Turkish war (1922-1923), *Δελτίου του κεντρου μικρασιτικων σπουδων*, Athènes,

Latreche A. (2001), « Les migrations étudiantes de par le monde », *Hommes et migration* n°1233, *Nouvelles mobilités*, Paris, pp 13-27.

Lazić M. (1995), « Society in crisis: Yugoslavia and the early 1990's », Belgrade, Filip Visnjić

Lange N. (1998), « L'ORIM et la Question Macédonienne 1893-1912 », tiré de Chiclet C. et Lory B. (dir) *La République de Macédoine*, Les cahiers de Confluences, Paris, L'Harmattan, pp 39-6

Latrèche A. (2001), « Les migrations étudiantes de par le monde », *Hommes et Migrations*, n°1233, *Nouvelles mobilités*, pp. 13-27

Le Borgne C. (2007), « Le tourisme médical, une nouvelle façon de se soigner », *Les tribunes de la santé*, 2 :15, pp 47-53

Leloup F., Moyart L. (2006), « La région frontière : vers quels nouveaux modes de gestion et de gouvernance ? », tiré de Amilhat-Szary et Fourny (dir), *Après les frontières, avec la frontière, nouvelles dynamiques transfrontalières en Europe*, la tour d'Aigues, L'aube, pp. 38-54

Lemoine A. (1999), « Les migrations à la frontière jurassienne franco-suisse : bassins de vie et bassins d'emploi transfrontaliers », *Revue géographique de l'est*, 31 :4

Lévy, J. (2003), « Frontière », tiré de Lévy et Lussault, « Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés », Paris, Belin, pp. 384-385.

Levy J., Lussault M. (2000), « L'exception ordinaire », tiré de Lévy & Lussault, *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cérisy*, Paris, Belin, pp. 333-343

Lory B. (2011), « La ville Balkanissime Bitola, 1800 – 1918 », Istanbul, ISIS, 888p

Lory B. (2003), « La Bulgarie dans la 'Quatrième Guerre balkanique' », tiré de *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°71, pp. 17-23

Lory B. (1998), « Approches de l'identité macédonienne », tiré de Chiclet et Lory (dir.), *La République de Macédoine*, Paris, L'Harmattan, pp 13-32

Malloy, T. H. (2010), « Creating new spaces for Politics? The role of National Minorities in Building Capacity of Cross-Border Regions », *Regional and Federal Studies* vol. 20, n°. 3, pp 335-351

Manos I. (2005), « Border crossings: dance performance and identity politics in a border region in northern Greece », in Wilson T.M, Donnan H, *Culture and power at the edges of the state: national support and subversion in European border regions*, Berlin-Hamburg-Münster LIT Verlag, pp 127-153

Mantran R. (1989), « Histoire de l'Empire ottoman », Paris, Fayard, 814p.

Marengo M. (2013), « la géographie sur le terrain ou le terrain de la géographie ? quelques réflexions sur les méthodes et le rôle du chercheur dans la recherche actuelle », tiré de Garat, Guiu, Chaudet (dir) *des groupes à l'individu ? théories et méthodes*

Marinov T. (2009), « Anticomunist, but Macedonian: Politics of Memory in Post-Yugoslav Macedonia », *Tokovi istorije* 17, no. 1-2, pp. 65-83; www.inisbgd.co.rs/celo/2009_1.pdf

Marinov T. (2006), « L'impasse du passé : la construction de l'identité nationale macédonienne et le conflit politico-historiographique en la Bulgarie et la Macédoine », thèse de doctorat, EHESS, Paris, 809p

Marinov T. (2010), « La question macédonienne de 1944 à nos jours », Paris, l'Harmattan, 375p

Marinov T. (2012), « Entre Berlin, Vienne et Sofia : la contribution germanophone dans la formation des études thraces en Bulgarie », *Revue germanique internationale*, 16

Mazower M. (2000), « After the War Was over: Reconstructing the Family, Nation, and State in Greece, 1943-1960 », Princeton, Princeton University Press, 312p

Menvielle L. (2012), « Tourisme médical : quelle place pour les pays en développement ? », *Mondes en développement*, n°157, pp 81-96

Mertzos N. (2004), « Nymphaion. Sa renaissance en photos »

Michalon B (2007), « La périphérie négociée. Pratiques quotidiennes et jeux d'acteurs autour des mobilités transfrontalières entre la Roumanie et la Moldavie » tire de *L'Espace Politique*, n°2, pp 97-120

Mikula M. (2010), « Highway of Desire. Cross-Border Shopping in Former Yugoslavia, 1960s-1980s, tiré de Grandits et Taylor (dir), *Yugoslavia's Sunny Side: A History of Tourism in Socialism (1950s-1980s)*, Budapest and New York, Central European University Press, pp. 211-237

Équipe MIT (2000), « La mise en tourisme des lieux : un outil de diagnostic », *Mappemonde*, n°57-1, pp 2-6.

Monova M. (2001), « De l'historicité à l'ethnicité : Les Égéens ou ces autres macédoniens », *Balkanologie*, vol. 5, n°1-2

Monova M. (2002), « Parcours d'exil, récits de non-retour : les Égéens en République de Macédoine », thèse de doctorat, EHESS

Morokvasic M. (1976), « L'immigration féminine en France : l'état de la question », *L'année sociologique*, 26-2, pp. 563-575.

Morokvasic M. (1981) « Les Yougoslaves », tiré de Tapinos & Garson (édit.), *L'argent des immigrés*, Paris, Ined-PUF

Morokvasic M. (1992), « Une migration pendulaire, les Polonais en Allemagne », *Hommes et Migrations* n°1155, pp 31-37

- Morokvasic M. (2001), « Balkans : les exclus de l'élargissement », tiré de *Hommes et Migrations*, n° 1230, pp 81-93
- Neofotistos V. (2014), "Bulgarian Passports, Macedonian Identity. The Invention of Eu Citizenship in the Republic of Macedonia", *Etnoantropozum*, 10/2014, Skopje, pp 37-53
- Neveu C. (2004), « Les enjeux d'une approche anthropologique de la citoyenneté », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 20 :3, pp. 89-101
- Nikas C. (2005), « The effects of the interim accord on the economic relations between Greece and FYROM », tiré de Kofos & Vlasidis (éd.), *Athens–Skopje: An uneasy symbiosis, 1995–2002*, Athènes, Hellenic Foundation for European and Foreign Policy, pp 89–123.
- Olivier de Sardan J.P (1995), « La politique du terrain », *Enquête*, 1,
- Paasi A., (2004), « Boundaries as social practice and discourse, the Finnish-Russian border », tiré de Ganster et Lorey (dir), *Borders and borders politics in a globalizing world*, Oxford, S.R Books
- Paasi, A. (2001), «Europe as a social process and discourse. Considerations of place, boundaries and identity», *European Urban and Regional Studies*, 8:1, pp. 7-28
- Panagiotou R. (2008a), « Greece and FYROM: the dynamics of economic relations », *Southeast European and Black Sea Studies*, 8:3, pp. 227-251
- Panagiotou R. (2008b), « FYROM's Transition: On the Road to Europe? », *Journal of Southern Europe and the Balkans*, 10:1, pp 47-64
- Papadakis N. (2012), « Réforme des administrations publiques et locales : le cas de la Grèce. », *Outre Terre*, 2-32, pp 363-369
- Pessar P., Mahler S. (2006), « Gender Matters: Ethnographers Bring Gender from the Periphery toward the Core of Migration Studies », *The International Migration Review*, 40:1, pp. 27-63
- Pessar P., Mahler S. (2003), « Transnational Migration: Bringing Gender in », *The International Migration Review*, Vol. 37, pp. 812-846
- Pfoser A. (2013), « Borderlands Memories. The Remarkings of the Russian-Estonian Border », thèse de doctorat, université de Loughborough, soutenue en décembre 2013, 261 p.
- Pazartzis P. (1995), « La reconnaissance d'« une république yougoslave » : la question de l'ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM) » tiré de *Annuaire français de droit international*, volume 41, pp. 281-297.
- Piguet E. (2013), « Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle », *Revue d'études des migrations internationales*, 29 :3, pp. 141-161
- Pillant L. (2017), « La frontière comme assemblage. Géographie critique du contrôle migratoire à la frontière orientale de la Grèce », thèse de doctorat soutenue en octobre 2017, Aix-Marseille Université

- Pollozhani L., Taleski D. (2015), « Could the political crisis be an opportunity to overcome ethnic divisions in Macedonia? », *Balkans in Europe Policy Blog*, Centre for Southeast European Studies, <http://www.suedosteuropa.uni-graz.at/biepag/node/212>
- Portes A., Rumbaut R.G. (1996), « Immigrant America : A Portrait ». Berkeley, University of California Press, 544 p.
- Poutignat P., Streiff-Fenart J. (2008), « Théories de l'ethnicité », Paris, PUF, 304p.
- Prevelakis G., (1997), « *Géopolitique de la Grèce* », Paris, Complexes, 1997
- Raffestin C. (1992), « Autour de la fonction sociale de la frontière », *Espace et Sociétés*, 70/71, pp 157-164
- Raffestin C. (1980), « Pour une géographie du pouvoir », Paris, Librairies techniques, 249p
- Ragaru N. (2010), « Macédoine-Grèce : les pouvoirs de la toponymie », Grande Europe, 2010, pp.1-7, <http://spire.sciencespo.fr/hdl:/2441/eu4vqp9ompqllr09hia4k30j0>
- Ragaru N. (2007), « Repenser la politisation des identités : les engagements militants dans les Balkans d'aujourd'hui », *Revue d'Etudes comparatives est-ouest*, p. 5 à 28.
- Ragaru N. (2007), « Le défi d'un nouvel élargissement de l'Union européenne », *Questions internationales*, n° 23, pp 32-39.
- Ratti R., Schuler M. (2013), « Typologie des espaces-frontières à l'heure de la globalisation », *Belgeo*, vol 1, <http://belgeo.revues.org/10546>
- Retaillé D. (1997), « Le Monde du géographe », Presses FNSP
- Riaño Y., Baghdadi N. (2007), « Je pensais que je pourrais avoir une relation plus égalitaire avec un Européen ». Le rôle du genre et des imaginaires géographiques dans la migration des femmes », *Nouvelles Questions Féministes*, 26 :1, pp. 38-53
- Ripoll F. (2006), « Réflexion sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace », tiré de Bulot et Veschambre (dir), *Mots traces et marques : dimensions spatiales et linguistiques de la mémoire urbaine*, Paris, L'Harmattan, pp 15-36
- Ripoll F., Veschambre V. (2006), « L'appropriation de l'espace : une problématique centrale pour la géographie sociale », tiré de Séchet et Veschambre, *Penser et faire la géographie sociale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp 294-304
- Risteski L. (2014), « Bulgarian passports" - possibilities for greater mobility of Macedonians and/or strategies for identity manipulation? », *Etnoantropozum*, 10, Skopje, pp 81-103 http://www.iea.pmf.ukim.edu.mk/EAZ/EAZ_10_2014/ENG/Risteski_EAZ_10_ENG.pdf
- Ristovski B. (1998), « De l'émergence de la nation à l'affirmation de l'État », tiré de Chiclet C. et Lory B. (dir) *La République de Macédoine*, Les cahiers de Confluences, Paris, L'Harmattan, pp 33-37
- Rosière S. (dir) (2008), « Dictionnaire de l'espace politique. Géographie politique et géopolitique », Paris, Armand Colin

- Rosière S. (2007), « Comprendre l'espace politique », *L'espace Politique*, n°1, URL : <http://espacepolitique.revues.org/223> DOI : 10.4000/espacepolitique.223
- Rossini C, (2003), « Graecophiles and Macedonophiles: Greek Macedonia's Slavic-speakers, the minority identity question and the clash of identities at village level », *Historical Issues and New Perspectives, Jahrbücher für Geschichte und Kultur Südosteuropas*, 5, pp. 161-172
- Rossos A. (2008), « Macedonia and the Macedonians: A History », Stanford, Hoover Institution Press, 367 p.
- Rosenau J, Czempiel E.O. ed(s) (1992), « Governance Without Government », Cambridge University Press, 311 P.
- Rosenau J. (2003), « Distant Proximities : Dynamics Beyond Globalization », Princeton, Princeton University Press, 456p
- Roux M. (1992), « Les Albanais en Yougoslavie. Minorité nationale, territoire et développement. », Paris, éditions de la MSH, 546 p.
- Riedel S. (2002), « Minorités nationales et protection des droits de l'homme, un enjeu pour l'élargissement », *Politique étrangère* n°3, pp. 647-664
- Rupnik J., (2011,), « Les Balkans et l'Europe, progrès et malentendus », http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/ceri/files/art_jr.pdf
- Rupnik, J., ed(s.) (2011). « The Western Balkans and the EU: "the hour of Europe". », Cahiers de Chaillot.
- Ryan C. (2000), « Sex tourism: paradigms of confusion? Tire de Shaw & Williams (Eds.), *Tourism and sex: Culture, commerce and coercion*», London and New York, Pinter, pp. 23-40
- Sassen S. (2009), « La globalisation. Une sociologie », Paris, Gallimard, 348p
- Selimanovski C. (2008), « La frontière de la pauvreté », Presses universitaires de Rennes, 294p.
- Sintès P. (2003), « Les Albanais en Grèce. Le rôle des réseaux préexistants », *Balkanologie*, 7:1 , pp. 111-133
- Sintès P. (2007), « Les travailleurs balkaniques en Grèce. Migration de travail ou circulation régionale ? », *l'Espace géographique*, 36 :4, pp. 353-365
- Sintès P. (2008), « Les Valaques du sud de l'Albanie et la Grèce », tiré de Sintès & De Rapper (dir.), *Nommer et classer dans les Balkans*, Athènes, École Française d'Athènes, pp 23-43
- Sintès P. (2008), « La raison du mouvement. Territoire et réseaux de migrants albanais en Grèce », Paris, Karthala, 456p
- Sintès P. (2017), « En présence du passé. Géopolitique de la mémoire aux frontières de la Grèce », Aix en Provence, Presses Universitaires de Provence, 208 p.
- Sintès P., Givre O. (2015), « Iannis Boutaris et les fantômes de Salonique », *Écrire l'Histoire*, 15, pp 215-222.

- Sivignon M. (2003), « Atlas de la Grèce », Paris, La documentation française, 192 p.
- Sjöberg E (2011), « Battlefield of Memories: the Macedonian Conflict and Greek Historical Culture », thèse de doctorat, université d'Umeå, 341p
- Skoulariki A. (2003), « La crise macédonienne (1991-1995) et la question des slavophones en Grèce », *Balkanologie*, 7 :1, pp. 137-146
- Skoulariki A. (2008), « La querelle des noms : l'identité disputée des slavophones en Macédoine grecque », tiré de de Rapper & Sintès (dir) *Nommer et classer dans les Balkans*, Athènes, École Française d'Athènes, pp 141-159
- Smilov D., Jileva E. (2009), "The politics of Bulgarian citizenship: National identity, democracy and other uses", dans R. Baubock, B. Perchinig et W. Sievers (eds.), *Citizenship Policies in the New-Europe*. Amsterdam, Amsterdam University Press, 220p.
- Smith A.D. (1999), « Myths and Memories of the Nation », Oxford, Oxford University Press, 281p.
- Smith G. (1999), « Confronting the present. Towards a politically engaged anthropology », Oxford, Berg, 296p.
- Stanojoska et al (2015), « On the path of smuggling migrants business: Macedonian case »,
- Stock, M. (2003), « Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : pour une analyse trialogique des dimensions spatiales des sociétés humaines », Note de recherche non publiée, École Polytechnique Fédérale de Lausanne, Disponible sur : http://infoscience.epfl.ch/record/113387/files/regime_habiter.pdf, consulté le 12/02/2015
- Stojanova M (2013), « Intermarriages - Crossing Political and Social Borders », *Poznańskie Studia Slawistyczne*, n°4, pp. 277-291
- Stojanovikj-Lafazanovska L. (2008), «Migracija i habitus. Makedonskata emigracija vo Germanija», Skopje, Institut za Makedonski Floklor Marko Cepenkov
- Surel Y., Bafoil F. (2008), «L'européanisation plurielle», tiré de *L'européanisation d'ouest en est*, L'Harmattan, Paris, pp 299-328
- Svetieva A. (2004), « Politicisation of the Ethnic Identity of the Torbesh (« the Nashinci »), *EthnoAnthropoZum* n°4, Skopje, pp 49-74
- Svetiva A. (2009), « "Нашинците" нема никогаш да бидат "Вашинци" иако имате желба, време, нерви, плани и пари » (*Les « Nôtres » ne seront jamais les « Votres », bien que vous en ayez le souhait, le temps, les nerfs, le projet et l'argent*), tiré de *Етнолог/Ethnologist* 12-13, Skopje, pp 318-321
- Tankovski-Lilin G., Minovski N. (2009), « Bitola i bitolsko vo Balkanskite i vo Prvata Svetska Vojna (1912-1918) », *Makedonsko Naucno Društvo – Bitola*, Bitola, 302 p.
- de Tinguy A. (2000), « Le phénomène des Tchelnoki et la constitution d'espaces transfrontaliers dans la région de la mer Noire », tire de Kichou L, *Méditerranée et Mer Noire entre mondialisation et régionalisation*, Paris, L'Harmattan

de Tinguy A. (2001), « L'élargissement à l'est de l'Union, un nouveau défi pour l'Union européenne », tiré de *Hommes et Migrations* n°1230, pp 5-19

Toegelhofer T., Wunsch N. (2010), « Stabilisation et association dans les Balkans occidentaux : les défis du double objectif européen », *Balkanologie*, 12 :1 <http://balkanologie.revues.org/2143>

Tsitselikis K. (2008), « Le droit de la différence : minorités et étrangers en Grèce », tiré de Sintès et de Rapper (dir), *Nommer et classer dans les Balkans*, Athènes, École Française d'Athènes

Van Boeschotten R. (2000), « When difference matters: sociopolitical dimension of ethnicity in the district of Florina », tire de Cowan, *Macedonia, The politics of identity and difference*, Pluto Press, Londres, pp 28-47

Van Boeschotten R. (2001), « Usage des langues minoritaires dans les départements de Florina et d'Aridea (Macédoine) », *Strates*, Vol.10, <http://strates.revues.org/381>

Vartti R. (2003), « Equal partners online? German matchmaking web sites and trafficking in women », tiré de Morkvasic, Erel, Shinozaki (eds.), *Crossing Borders and Shifting Boundaries, vol.1 : Gender on the move*, Opladen, Leske + Budrich, pp 177-206

Velasco-Graciet H. (2006), « Le destin rebondissant des zones frontalières, d'espaces proscrits en espaces prescrits », tiré de Amilhat-Szary A.L. et Fourny M.C. (dir.), *Après les frontières, avec la frontière, nouvelles dynamiques transfrontalières en Europe* », La Tour d'Aigues, Editions de L'Aube, 169 p.

Vereni P. (1998), « Diaforentità. Il Duplice dell'individuo e dello stato in Macedonia occidentale greca », thèse de Doctorat, Université La Sapienza, Rome, 346p

Voss C. (2003a), « The situation of the Slavic-speaking minority in Greek Macedonia – ethnic revival, cross-border cohesion, or language death? », tire de Hg. S. Trubeta, Ch. Voss (éds.) *Minorities in Greece. Historical Issues and New Perspectives, Jahrbücher für Geschichte und Kultur Südosteuropas*, 5, pp 173-187

Voss C. (2003b), « Macedonian Linguistic and Ethnic Identity in Western Aegean Macedonia », tiré de *Die Welt der Slaven*, n° 48, 2003b, pp 53-68

Walker T. (2007), « Consumers go abroad in Pursuit of Cost-effective Healthcare », *Managed Healthcare executive*, 16:7

Weber S. (2007), « Nouvelle Europe, Nouvelles migrations : frontières, intégration, mondialisation », éditions du Félin, paris, 118p

Whitol de Wenden C. (2008), « L'Europe, un continent d'immigration malgré lui », *Strates*, 15, <http://strates.revues.org/6530>

Whitol de Wenden C. (2001), « Un essai de typologie des nouvelles mobilités », tire de *Hommes et Migrations*, n° 1233, pp 5-12

Williams A. M., Balá V. (2002), « Mobilité internationale en Europe centrale touristes, commerçants et migrants », tiré de *Revue Européenne De Migrations Internationales*, 18:1

<http://remi.revues.org/1680>

Williams L. (2010), « Global Marriage. Cross-Border Marriage Migration in Global Context », Palgrave Macmillan, 250 p.

Wilkinson H.R. (1951), « Maps and Politics : A Review of the Ethnographic Cartography of Macedonia », Liverpool University Press, Liverpool, 1951, 366p

Williams L. (2010), « Global Marriage. Cross-Border Marriage Migration in Global Context », Palgrave Macmillan UK, 2010, 250 p.

Želev Ž. (1998), « Bulgarie, terre d'Europe : la politique étrangère de la Bulgarie postcommuniste », Paris, Frison-Roche, 1998

Documents, sites internet, articles de presse

Anketa na stranski posetiteli (*Enquête sur les visiteurs étrangers*) - 2017
<http://www.stat.gov.mk/PrikaziPoslednaPublikacija.aspx?id=16>

Anketa na stranski posetiteli (*Enquête sur les visiteurs étrangers*) - 2009
<http://www.stat.gov.mk/PrikaziPublikacija.aspx?id=16&rbr=165>

Chamberlain G. (2016), « The expensive 'Italian' shoes made for a pittance in east European sweatshops », *The Guardian*, 21/08/2016
<https://www.theguardian.com/fashion/2016/aug/20/shoes-uk-high-street-made-for-a-pittance-eastern-europe-sweatshop>

Cour Internationale de Justice, Application de l'accord intérimaire du 13 septembre 1995, Arrêt du 5 décembre 2011. <http://www.icj-cij.org/docket/files/142/16827.pdf>

Dogovor za prijateljstvo, dobrososedstvo i sorabotka megju Republika Makedonija i Republika Bugarija (*Accord d'amitié, de bon voisinage et de coopération entre la République de Macédoine et la République de Bulgarie*)
http://vlada.mk/sites/default/files/dogovori/Dogovor_Za_Prijateljstvo_Dobrososedstvo_Sorabotka_Megju_Republika_Makedonija_i_Republika_Bugarija.pdf

EUR – Lex, Petit trafic frontalier aux frontières terrestres extérieures, 15/06/2014
<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV:l14506>

Interview de Nikola Babovski, président de l'Union Démocrate de Valaques (DSV), réalisé par Siniša Stankovikj, intitulé « Vlasite - most megju Grcija i Makedonija » (Les Valaques - pont entre la Grèce et la Macédoine), parue dans le magazine *Globus* n° 140, 22/12/2009
<http://www.globusmagazin.com.mk/?ItemID=058A8974B4B45C4C8870E940BFDDDC1F>

Knezevic S, « The Rural Villages Where Men Buy Their Brides », *Vice*, juin 2017
https://www.vice.com/en_nz/article/zmebnw/the-rural-villages-where-men-buy-their-brides

Makedonija vo Brojki 2008 - 2016, State Statistical Institute of the Republic of Macedonia
<http://www.stat.gov.mk/PublikaciiPoOblast.aspx?id=27&rbrObl=37>

Maksimovic Z, « Albanian Brides Revive Serbian Dying Villages », *Balkan Insight*, janvier 2009

Ministère de l'intérieur de la République d'Albanie, « Albania. Extended migration profile 2012-2014 », Tirana, 2015
http://www.albania.iom.int/publications/reports/Profili_i_zgjeruar_i_migracionit_ENG_web.pdf

Roaf J et al, « 25 Years of Transition. Post-Communist Europe and the IMF », Regional Economic Issues. Special Report, IMF, 2014
https://www.imf.org/external/pubs/ft/reo/2014/eur/eng/pdf/erei_sr_102414.pdf

Survey on Foreign Visitors at Border Crossings, 2009, Statistical Review: Transport, Tourism and Other Services, Skopje, juin 2014
<http://www.stat.gov.mk/Publikacii/8.4.10.01.pdf>

Webographie:

Balkan Investigative Reportive Network: Birn.eu.com

Banque centrale de Grèce : <https://www.nbg.gr/en>

Banque centrale de République de Macédoine : www.nbrm.mk

Commission Européenne : <http://www.ec.europa.eu/>

Hellenic Statistical Authority : <http://www.statistics.gr>

History of Macedonia : www.history-of-macedonia.com

Interreg IV : <http://www.interreg.gr/>

Journal Dnevnik: www.dnevnik.com.mk

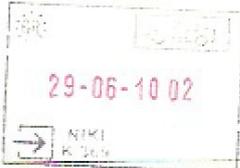
Makedonarman council : <http://makedonarman-council.org/>

Portail d'informations Novinite : <http://novinite.com/>

Utrinski Vesnik : <http://www.utrinski.com.mk/>

State Statistical Institute of the Republic of Macedonia : <http://www.stat.gov.mk/>

Annexe 1: Feuille volante remise aux citoyens macédoniens franchissant la frontière grecque avec leur passeport macédonien, utilisée depuis la levée du régime de visa en décembre 2009 en vue d'éviter une reconnaissance de fait de la République de Macédoine via l'apposition d'un tampon officiel grec sur un document officiel indiquant le nom de *République de Macédoine*.

ΕΛΛΗΝΙΚΗ ΔΗΜΟΚΡΑΤΙΑ ΥΠΟΥΡΓΕΙΟ ΠΡΟΣΤΑΣΙΑΣ ΤΟΥ ΠΟΛΙΤΗ ΑΡΧΗΓΕΙΟ ΕΛΛΗΝΙΚΗΣ ΑΣΤΥΝΟΜΙΑΣ		 HELLÉNIC REPUBLIC MINISTRY OF CITIZEN PROTECTION HELLENIC POLICE HEADQUARTERS	
ΗΜΕΡΟΜΗΝΙΑ DATE	29-6-2010		
ΟΝΟΜΑΤΕΠΩΝΥΜΟ ΚΑΤΟΧΟΥ ΤΑΞΙΔΙΩΤΙΚΟΥ ΕΠΤΑΣΟΥ NAME & SURNAME OF THE HOLDER OF THE TRAVEL DOCUMENT	[Handwritten signature]		
ΑΡΙΘΜΟΣ ΤΑΞΙΔΙΩΤΙΚΟΥ ΕΠΤΑΣΟΥ TRAVEL DOCUMENT NUMBER	B-111111		
ΣΤΡΑΓΙΑ ΕΙΣΟΔΟΥ ENTRY STAMP		ΣΤΡΑΓΙΑ ΕΞΟΔΟΥ EXIT STAMP	
			
<p>ΠΡΟΣΟΧΗ! Ο/Η κάτοχος του παρόντος έχει την υποχρέωση τήρησής του όσο ταξιδεύει στον ενιαίο χώρο Σένγκεν, και επίδειξής του στις αρμόδιες αρχές των κρατών, τα οποία εφαρμόζουν πλήρως το κεκτημένο Σένγκεν, εφόσον του/της ζητηθεί.</p>			
<p>NOTICE! The holder of this separate sheet has the obligation to retain it when travelling within the Schengen area, and present it to the competent Authorities of States fully implementing the Schengen acquis, upon request.</p>			

Annexe 2 : Résultats des projets retenus dans le cadre du premier appel à projet lancé dans le cadre du programme de coopération transfrontalière IPA entre la Grèce et la République de Macédoine, 2011. Source : www.interreg.gr

REG. NO	AGROWIN	OVERALL LEAD PARTNER (LTP)	COUNTRY	Priority Axis	Measure	Project title	FP2	Partner 3	Partner 4	Partner 5	Approved budget by JSC (€)	Budget of GR partners	Budget of the FP/OM partners
4087	GRW	SERRES RACING CIRCUIT	1	1	3	CROSS-BORDER WHEELS	*HOTONICCE FEDERATION OF MACEDONIA*				290.000,00	210.000,00	80.000,00
4343	E-HIGHWAY	EGNATIA ODDS S.A	1	2	2	ENVIRONMENTAL HIGHWAY OBSERVATORY	AGENCY FOR STATE ROADS	ARISTOTLE UNIVERSITY OF THESSALONIKI - RESEARCH COMMITTEE OF EDUCATIONAL AND TOURISM (OMKED)			425.000,00	300.000,00	125.000,00
4191	A.T.C.	AMERICAN FARM SCHOOL, POST-SECONDARY EDUCATIONAL AND TRAINING ASSOCIATION OF THESSALONIKI - RESEARCH COMMITTEE - 2nd PEDIATRICS CLINIC	1	1	2	REGIONAL CERTIFICATION OF PROFESSIONAL SKILLS ON AGRO TOURISM SECTION	ST KLIMENT OHRIDSKI UNIVERSITY - BITOLA	BALKAN ALLIANCE OF HOTEL ASSOCIATIONS (OMKED)			250.000,00	170.000,00	80.000,00
4345	CHILDRENHEALTH	CHILDREN'S HEALTH COMMITTEE - 2nd PEDIATRICS CLINIC	1	1	4	USING NEW TECHNOLOGIES TO PROMOTE REGIONAL HEALTH IN THE CROSS-BORDER REGION	PUBLIC HEALTH ORGANIZATION TRILINI MANOVSKI BITOLA	GIANNITSA GENERAL HOSPITAL	GENERAL HOSPITAL OF TILKOPHEDON IN OHRIDHO	HEALTH HOME GEVVELIA	460.000,00	300.000,00	160.000,00
4322	PROMOCROSS	KILKIS DEVELOPMENT AGENCY S.A.	1	2	2	INTEGRATED PLAN FOR THE PROMOTION OF TOURISM IN THE CROSS-BORDER AREA AND THE DEVELOPMENT OF RELIGIOUS TOURISM IN THE CROSS-BORDER AREA	MUNICIPALITY OF KRUSOVO				287.000,00	150.000,00	137.000,00
4228	INITISSIS	THERMA SPRING SOURCES ASSOCIATION OF MUNICIPALITIES AND COMMITTEES	1	1	3	NETWORK OF THERMAL SPRING SOURCES AS AN INTEGRATED SYSTEM	FOUNDATION FOR SMALL AND MEDIUM ENTERPRISE DEVELOPMENT REGIONAL ENTERPRISE SUPPORT CENTER (BITOLA)				170.000,00	100.000,00	70.000,00
4192	INDUCLUB	KILKIS CHAMBER OF COMMERCE & INDUSTRY	1	1	1	PROMOTE INNOVATIVE ENTREPRENEURSHIP THROUGH DEVELOPMENT OF AN AROMATIC & SUCCEED SUSTAINABLE DEVELOPMENT	FOUNDATION FOR LOCAL AND IT DEVELOPMENT, GEVVELIA	KILKIS DEVELOPMENT AGENCY S.A.			250.000,00	160.000,00	90.000,00
4256	ENVI	MUNICIPALITY OF CHALASTRA	1	2	1	LOCAL COMMUNITIES IN ENVIRONMENTAL ACTION	MUNICIPALITY OF KAVARARC - LOCAL SELF GOVERNMENT	UNESCO YOUTH CLUB OF THESSALONIKI & FRIENDSHIP BETWEEN BITOLA AND GREECE (HELAGONIA,BITOLA)	YMCA SKOPIE		240.000,00	120.000,00	120.000,00
4237	InterAct	ARTISTIC ORGANISATION ANDREAS YOUTINIAS	1	2	2	INTERACTING THROUGH ACTING - FROM DRAMA TO CONTEMPORARY ARTS	ASSOCIATION FOR CULTURE AND SMALL DRAMA (THEATRE BITOLA)				300.000,00	200.000,00	130.000,00
4238	CONCERT	CULTURAL AND INTELLECTUAL ASSOCIATION "KORASIS"	1	2	2	CHOIRS AND ORCHESTRAS, INNOVATIVE COOPERATION CROSS-PATHS	CULTURAL ART ORGANISATION "STIV VANKOV"				239.000,00	196.000,00	43.000,00
4342	BEC-TSB	MUNICIPALITY OF GEVVELIA	2	1	1	COOPERATION FOR THE ESTABLISHMENT OF A "BUSINESS & EMPLOYMENT CENTER" AND A "TRADE SHOW AND BAZAAR" IN THE CROSS-BORDER AREA	MUNICIPALITY OF POLKASTRO	MUNICIPALITY OF SKOPOUSA	MUNICIPALITY OF DOBRAN	EXHIBITIONS RESEARCH INSTITUTE	200.000,00	110.000,00	120.000,00
4319	KANAK	MUNICIPALITY OF IDESSA	1	1	3	KANAKISALM GASTRONOMY TOURS	MUNICIPALITY OF KAVARARC - CHAMBER OF COMMERCE OF FLORNA				250.000,00	180.000,00	70.000,00
4346	CEMET	MUNICIPALITY OF BEHR, KAPIDA	2	1	2	NETWORKING IN TOURISM AND PROTECTION					350.000,00	70.000,00	280.000,00
4316	ISPROF FOREIGN	ARISTOTELE UNIVERSITY OF THESSALONIKI	1	2	1	GENETIC RESOURCES WITH AESTHETIC DEVELOPING CROSS-BORDER JOINT FIRE PROTECTION PLAN "FIRE-SHIELD"	GOCE DELCEV UNIVERSITY - STPH FACULTY OF AGRICULTURE DEVELOPMENT AGENCY OF FLORNA,ARLEDO S.A.				270.000,00	150.000,00	120.000,00
4278	FIRE-SHIELD	CENTER FOR DEVELOPMENT OF PLAGONIA REGION	2	2	1	PROTECTION PLAN "FIRE-SHIELD"		MUNICIPALITY OF BITOLA	MUNICIPALITY OF RIJEPL	PERFECTURE OF FLORNA	470.000,00	170.000,00	300.000,00
4340	TELEHERM	MUNICIPALITY OF BITOLA	2	2	1	HOW-TO-DO TRANSFER FOR DISTRICT HEATING APPLICATIONS IN BITOLA AND NOVAZI	HEAT MUNICIPAL DISTRICT HEATING COMPANY OF THE WIDER REGION OF AMYNTAIO	MUNICIPALITY OF NOVAZI			290.000,00	100.000,00	190.000,00
4311	WIN WIN	EGNAT-CENTRE FOR THE SUPPORT OF EMPLOYMENT AND ENTREPRENEURSHIP OF WOMEN-EGNAT-CENTRE	1	1	1	WOMEN IN NETWORK FOR INNOVATION AND ENTREPRENEURSHIP	MUNICIPALITY OF RESEN	REGION OF WESTERN MACEDONIA	VASSIATION OF CRAFT ARTISTS HANDICRAFTS BITOLA*	CIVIL SOCIETY OF DEVELOPMENT OF ALTERNATIVE TOURISM LIJUBOVO	190.000,00	100.000,00	90.000,00
4199	RIJLAND	REGION OF WESTERN MACEDONIA	1	2	1	INTERACTIVE FARMERS SUPPORT SYSTEM FOR EFFICIENT WATER USE MANAGEMENT	FACULTY OF AGRICULTURAL SCIENCES AND FOOD OF ST. CYRIL AND METHODIUS UNIVERSITY	TECHNICAL AND LITERATURE EQUIPMENT OF WESTERN MACEDONIA	BOTANICAL GARDEN OF UNIVERSITY OF SKOPJE		300.000,00	200.000,00	100.000,00

1 Europe
2 The former Yugoslav Republic of Macedonia

Annexe 3 : Résultats des projets retenus dans le cadre de l'axe 1 du second appel à projet lancé dans le cadre du programme de coopération transfrontalière IPA entre la Grèce et la République de Macédoine, 2012. Source : www.interreg.gr

Results of the 2nd Call

Projects approved for funding and Reserve List

Priority Axis 1

REG. NO.	ACRONYM	OVERALL LEAD PARTNER (FLP1)	FINANCIAL LEAD PARTNER (FLP2)	PARTNER 3	PARTNER 4	PARTNER 5	Measure	Project Title	Total Initial Budget (€)	Proposed budget of GR (€)	Proposed budget of IPA (€)	Total Proposed Budget (€)
2972	BORDERLIN	Decentralized Administration of Macedonia and Thrace	Ministry of Finance, Customs Administration of the Republic of Macedonia*				1.1	Development of border infrastructure between Greece and the former Yugoslav Republic of Macedonia	1.200.000,00	1.000.000,00	200.000,00	1.200.000,00
2957	AGRAS	Region of Central Macedonia	Center for development of the South-East planning region (COSEPR)				1.1	Improving of road network for development of rural cross-border areas	1.200.000,00	1.082.546,00	117.454,00	1.200.000,00
2956	ZONES AND ROADS	Region of Central Macedonia	Center for development of the South-East planning region (COSEPR)				1.1	Industrial Zones and Commercial Roads in the cross border area	1.189.939,00	1.083.000,00	116.939,00	1.189.939,00
2937	FACT	Association Aero Club "MFKO Todorovski"	Air Club of Edessa				1.3	Flight and connect tourism	1.116.799,53	502.615,00	595.199,53	1.097.814,53
2999	E-FACTION	Greek-Italian Chamber of Commerce of Thessaloniki	Foundation for local and IT development				1.1	Development of an auction of agricultural products in the cross-border area	661.701,00	419.122,00	197.436,94	616.588,84
2967	EARLY CHILDHOOD CARE	University "St. Kliment Ohridski, Higher Medical School - Bitola	UNESCO center for women and peace in the Balkan Countries				1.2	Services Pre-School Alternative	533.240,00	221.610,00	299.345,00	520.955,00
2993	IPA SHIELD	General Hospital of Kiklis	Public health institutions: General hospital - Goygylja	GENERAL HOSPITAL - KIKLISSA (GOUKENSISA)	German Helgolic Chamber of Industry and Commerce	Municipality of Kavadarci - Local Self Government	1.4	Joint Actions for the protection and promotion of public health in the cross-border Area	1.125.517,00	686.862,00	438.655,00	1.125.517,00
3053	SAFE WASTECYCLE	Municipality of Thessaloniki	Municipality of Struga	ARTISTE UNIVERSITY OF THESALONIKI - SPECIAL ACCOUNT OF RESEARCH	Consulting and research for early child development-ECD-COR	UNESCO CLUB OF SERRRES	1.4	Recycling of organic waste and green entrepreneurship in the urban web to secure public health	800.000,00	675.000,00	125.000,00	800.000,00
2936	TRAWBOR	Greek International Business Association - STEE	Entrepreneurial Information Center for the Development of Small and Medium Enterprises in the Cross Border Region, Bitola	TECHNOLOGICAL INSTITUTE OF WESTERN MACEDONIA - Research Committee			1.1	Trade without Borders for the Companies of Greece - The former Yugoslav Republic of Macedonia Interregional Area	249.974,00	184.442,00	65.419,20	249.861,00
3030	TOURISM DATA	Region of Western Macedonia	Municipality of Strumica				1.3	Developing Alternative Tourism Aspects	359.000,00	205.900,00	134.500,00	340.400,00
3032	YGEIA	Psychiatric Hospital of Thessaloniki	Public Health Institution Psychiatric Hospital DEHRIS HISAR	ANTIGONE - Information and Documentation Centre on Racism, Ecology, Peace and Non Violence	ORGITRUDA - Demir Hisar		1.4	Cross-border Cooperation for Destigmatalization of Mentally Disordered Patients	750.000,00	402.414,50	211.897,50	614.312,00
3009	FOSTER	University "St. Kliment Ohridski, Faculty of Technical Sciences - Bitola	Aristotle University of Thessaloniki - Special Account for Research Funds - Faculty of Sciences, School of Chemistry	Municipality of Bitola	Gauss Institute - Foundation for new technologies innovations and knowledge transfer	Municipality of Amyntaios	1.2	Refining Energy Efficiency Actions in Cross Border Region Through Solar Knowledge Transfer	331.540,00	146.950,00	184.590,00	331.540,00
3041	CM	Business and Cultural Development Centre (KEPA)	Association for education, communication and consulting OXO	Business Incubator Goygylja	Foundation Center for Executive Development (CED) Macedonia	National Centre for Development of Innovation and Entrepreneurial Activities	1.1	Creative Retail Model	618.666,00	322.581,00	236.726,00	559.307,00

Approved for funding

Reserve list

Annexe 4 : Résultats des projets retenus dans le cadre de l'axe 2 du second appel à projet lancé dans le cadre du programme de coopération transfrontalière IPA entre la Grèce et la République de Macédoine, septembre 2012. Source : www.interreg.gr

Results of the 2nd Call

Projects approved for funding and Reserve List

Priority Axis 2

REG. NO.	ACRONYM	OVERALL LEAD PARTNER (FLP1)	FINANCIAL LEAD PARTNER (FLP2)	PARTNER 3	PARTNER 4	PARTNER 5	Measure	Project Title	Total Initial Budget (€)	Proposed Budget of GI IPA partners	Proposed Budget of GIP partners	Total Proposed budget (€)
2970	HERITAGE PROTECT	Municipality of Strumica	MUNICIPALITY OF KILKIS	REGION OF CENTRAL MACEDONIA-REGIONAL UNIT OF KILKIS	KILKIS MUNICIPAL ORGANISATION OF CULTURE, YOUTH AND SPORTS		2.2	Protection and promotion of natural and cultural heritage in the cross-border region of the Municipality of Strumica and Municipality of Kilkis	956.188,50	620.000,00	336.188,50	956.188,50
2988	PROM-CULT	Water and Sewerage Utility of Serres	MUNICIPALITY OF KONCE	Cultural and Embroidering Association of Konchoni	Municipality of Serres		2.2	Promotion of the Vlach's cultural heritage in the regions of Serres and Konce	1.199.990,15	1.024.500,00	175.490,15	1.199.990,15
3054	SAFE-WETT	Region of Central Macedonia	PSI Hydrological Institute-Ohrid	Archiele University of Thessaloniki - Special Unit - Department of Chemistry			2.1	Common support structures for the quality monitoring of water resources and the protection of public health	1.200.000,00	1.050.000,00	150.000,00	1.200.000,00
2938	ATIDLOS	Decentralized Administration of Macedonia and Thrace, Forests & Rural Affairs General Directorate	Public Enterprise "Macedonian Forests"	CENTRE FOR RESEARCH AND TECHNOLOGY, HELIAS - INFORMATION TECHNOLOGIES INSTITUTE	Technological Institute (TEI) of Serres	NZ Private Summ MASFIS Berovo	2.1	Cross-border collaboration to fight illegal logging and timber trade to protect trans-boundary Greek-TURK OAK ecosystems	750.220,00	450.660,00	210.500,00	661.160,00
2971	PREPARING FOR INTENSIVE TORRENTIAL PHENOMENA	Development Agency of Pella S.A	Municipality of Georgiyli	Regional Unit of Pella			2.1	Developing River Basins Sustainable Management Mechanisms (mainly by Infrastructure restoration) as Preventatory Measure Against Intensive Torrential Phenomena	469.070,00	273.985,00	190.000,00	469.985,00
2975	ZOO INNOVATIVA	Center for Development of Pelagonia Planning Region	Regional Development Agency of Florina	Municipality of Bitola		IZOO Garden Bitola	2.1	Intensification of the environmental resources of the cross-border region Pella/gilja/Florina	1.181.481,00	456.061,00	704.465,00	1.160.526,00
3010	FOOD FOREST PARKS	Archiele University of Thessaloniki	Gece Detlev University - Supl. Faculty of Agriculture				2.1	Selection, Protection and Promotion of Balkan Food Forest Species	427.500,00	240.408,00	165.000,00	405.408,00
2978	WWM-QUAL	Municipal Enterprise for Water Supply & Sewerage of Kilkis	MUNICIPALITY OF DOBRAN				2.1	Transfer of know-how to Dojran Municipality and develop "Kalkitac" for the management of waste water in the area of intervention - Improvement of citizens' quality of life	517.450,00	192.065,00	312.350,00	504.415,00
3021	LH-LIAB	Municipality of Kavaj					2.2	Living history, Living Nature	545.321,97	278.107,47	267.214,50	545.321,97
3022	REBEPE	Technological Educational Institute of Western Macedonia (TEI)	Municipality of Resen	Municipality of Prespes	Association for sustainable urban development ARCHITECTURE & AMBIENT - ARCHAM Bitola		2.1	Promotion of Energy Efficiency in Buildings and Protection of the Environment	876.232,00	456.760,00	313.442,00	770.202,00
2945	TRAILSNETWORK	Municipality of Prespes	Public Enterprise "Kresna Park" - KRESNA	Public Institution National Park of Pelister	Municipality of Resen		2.1	Development of Trails Network in the cross-border region	1.197.180,00	1.000.600,00	196.580,00	1.197.180,00
3013	NETNATURA	Kalos Loukas Akhmatras Estuaries Management Authority	Public Institution Pelister National Park				2.1	Natura Network for environmental education NET 181/09x	908.404,39	537.560,39	449.898,00	908.404,39
3049	TRANSWASTE	Archiele University of Thessaloniki - Special Account for Research Funds - Department of Mechanical Engineering	Municipality of Kavaj	Municipality of Almopia			2.1	Cross-border environmental protection through enhanced cooperation on waste management	474.940,00	354.705,00	120.235,00	474.940,00
2874	BSS	Center for Research and Technology Hellas (CERTH) - Process and Design Resources Institute	GEUS INSTITUTE FOR RESEARCH IN NEW TECHNOLOGIES AND KNOWLEDGE TRANSFER	WASTE MANAGEMENT OF WESTERN MACEDONIA S.A.	NATIONAL EXTENSION AGENCY		2.1	Bilateral cooperation in Business sustainability plans and sustainability criteria	509.888,02	310.208,02	199.680,00	509.888,02

Approved for funding
Reserve list

Annexe 5 : Résultats des projets retenus dans le cadre du troisième appel à projet lancé dans le cadre du programme de coopération transfrontalière IPA entre la Grèce et la République de Macédoine, 2013. Source : www.interreg.gr

PROPERTY PART 1
PROJECTED PROJECTS AND RESERVE LIST

REG. NO.	ACRONYM	OVERALL LEAD PARTNER (LTP)	COUNTRY (CP)	Priority Axis	Measure	Project Title	FP2	Partner 3	Partner 4	Partner 5	1st phase (12/2013)	2nd phase (2014)				
6113	PAEK	Centre for Development Planning Region	GR	1	1.1	Networking of SMEs from Cross-border region	REGIONAL TRAINING CENTRE OF REGION OF CENTRAL MACEDONIA OF SERRES, SA				799.597,20	302.000,00	497.597,20	302.000,00	YES	70,00
5795	BEE - COMOV	Municipality of Migenos	GR	1	1.1	Support and development of the Bee-product Economy in the cross-border area	Municipality of Aitopos (Horti)	77R Medevan Science Society			541.705,00	268.145,00	273.560,00	268.145,00	YES	65,50
5987	MICROSTANS	Business and Career Center (KTEAN)	GR	1	1.2	Invest in people of the cross-border area	Microtext Foundation				384.216,00	269.528,00	114.688,00	260.439,00	YES	66,00
6060	STRAWPOWER	MUNICIPALITY OF MOGLIA	GR	1	1.1	INTEGRATED RURAL ECONOMIC DEVELOPMENT IN THE CROSS-BORDER AREA THROUGH WASTE PRODUCTION	Municipality of Chalkidona	77R Medevan Science Society			300.000,00	140.000,00	160.000,00	130.000,00	YES	65,50
6136	WEL-AID	Decentralized Association of Macedonia and Thrace	GR	1	1.4	Protection of mental health and sustainable management of agriculture and ecosystems	PHI General Hospital - Orsi Kovi	Municipality of Orsi Kovi	Stavros Karamentzou Center		793.000,00	583.000,00	210.000,00	583.000,00	YES	65,50
6001	FACE	MUNICIPALITY OF DOBANI	GR	1	1.3	FOR ACTIVE CULTURAL AND ECONOMIC DEVELOPMENT IN THE CROSS-BORDER REGION	Municipality of Idios				799.979,32	400.000,00	399.979,32	370.700,00	YES	65,00
6052	REPERIC	REGIONAL UNIVERSITY/SPECIAL ACCOUNT FOR ASSOCIATION OF BUSINESSES	GR	1	1.4	CROSS-BORDER TRAINING CENTER	St. Athanasios "Golden School" - Bleda				494.305,50	313.903,50	180.402,00	313.903,50	YES	65,00
6000	SCRIB/TIC	Greek Association of Applications and Computers Consultants	GR	1	1.1	Support cross border business information systems	Municipality of Orsi Kovi	Medevan Science Association	MOI Center for Innovation - Orsi Kovi Association	TECHNOPOLIS Association	705.589,68	431.346,00	274.243,68	431.346,00	YES	64,50
5980	BIC	Municipality of Kavadarci	GR	1	1.1	Business information systems	Municipality of Idios				307.671,00	123.875,00	183.796,00	123.875,00	YES	64,00
6110	K	Business Cross S.K	GR	1	1.1	Business information systems for economic sustainability in the cross-border region	Region of Central Macedonia				438.040,00	140.200,00	297.840,00	140.200,00	YES	64,00
6025	ENTIS	CENTRE FOR ECONOMIC AND TECHNOLOGY HELPS	GR	1	1.4	ELECTRONIC PROMOTION AWARENESS NETWORK (INFORM-TS-HELPS)	Municipality of Orsi Kovi	Municipality of Orsi Kovi			988.995,00	407.062,00	181.513,00	407.062,00	YES	64,00
5913	BIZ-SUPPORT	MUNICIPALITY OF THESSI	GR	1	1.2	ESTABLISHMENT OF TWO COLLABORATIVE CENTRES IN THE CROSS-BORDER REGION	Municipality of Strumica	ORSI Kovi Association	Association Center for the culture, education and promotion of the region - ORSI Kovi Association		441.021,76	254.994,00	206.057,76	254.994,00	YES	63,50
6117	PROMISE	Technological Institute of Western (TI)	GR	1	1.2	The power of hearing as an inclusive Scheme	Municipality of Kavadi	PUBLIC STREET OF AMYNTAIO	Association related to the culture, education and promotion of the region - ASTERION 5 Bleda		955.185,00	205.210,00	239.975,00		YES	62,50
6146	SLOW	MUNICIPALITY OF PEGASOI	GR	1	1.3	Sustainable Lake Orsi Kovi Tourism Products	Municipality of Orsi Kovi	Municipality of Orsi Kovi	SALES INSTITUTE FOUNDATION FOR INNOVATIONS AND TECHNOLOGICAL TRANSFER		528.764,55	282.232,31	246.532,24		YES	62,50

PRIORITY AREA 2
PROPOSED PROJECTS AND RESERVE LIST

REQ. NO.	ACRONYM	OVERALL LEAD PARTNER (P.2)	Country	Project Area	Mature	Project Title	P.2	Partner 3	Partner 4	Partner 5	2019-2020 Budget	2021-2022 Budget	2023-2024 Budget	2025-2026 Budget	2027-2028 Budget	2029-2030 Budget	2031-2032 Budget	2033-2034 Budget	2035-2036 Budget	2037-2038 Budget	2039-2040 Budget	2041-2042 Budget	2043-2044 Budget	2045-2046 Budget	2047-2048 Budget	2049-2050 Budget	2051-2052 Budget	2053-2054 Budget	2055-2056 Budget	2057-2058 Budget	2059-2060 Budget	2061-2062 Budget	2063-2064 Budget	2065-2066 Budget	2067-2068 Budget	2069-2070 Budget	2071-2072 Budget	2073-2074 Budget	2075-2076 Budget	2077-2078 Budget	2079-2080 Budget	2081-2082 Budget	2083-2084 Budget	2085-2086 Budget	2087-2088 Budget	2089-2090 Budget	2091-2092 Budget	2093-2094 Budget	2095-2096 Budget	2097-2098 Budget	2099-2100 Budget	2101-2102 Budget	2103-2104 Budget	2105-2106 Budget	2107-2108 Budget	2109-2110 Budget	2111-2112 Budget	2113-2114 Budget	2115-2116 Budget	2117-2118 Budget	2119-2120 Budget	2121-2122 Budget	2123-2124 Budget	2125-2126 Budget	2127-2128 Budget	2129-2130 Budget	2131-2132 Budget	2133-2134 Budget	2135-2136 Budget	2137-2138 Budget	2139-2140 Budget	2141-2142 Budget	2143-2144 Budget	2145-2146 Budget	2147-2148 Budget	2149-2150 Budget	2151-2152 Budget	2153-2154 Budget	2155-2156 Budget	2157-2158 Budget	2159-2160 Budget	2161-2162 Budget	2163-2164 Budget	2165-2166 Budget	2167-2168 Budget	2169-2170 Budget	2171-2172 Budget	2173-2174 Budget	2175-2176 Budget	2177-2178 Budget	2179-2180 Budget	2181-2182 Budget	2183-2184 Budget	2185-2186 Budget	2187-2188 Budget	2189-2190 Budget	2191-2192 Budget	2193-2194 Budget	2195-2196 Budget	2197-2198 Budget	2199-2200 Budget	2201-2202 Budget	2203-2204 Budget	2205-2206 Budget	2207-2208 Budget	2209-2210 Budget	2211-2212 Budget	2213-2214 Budget	2215-2216 Budget	2217-2218 Budget	2219-2220 Budget	2221-2222 Budget	2223-2224 Budget	2225-2226 Budget	2227-2228 Budget	2229-2230 Budget	2231-2232 Budget	2233-2234 Budget	2235-2236 Budget	2237-2238 Budget	2239-2240 Budget	2241-2242 Budget	2243-2244 Budget	2245-2246 Budget	2247-2248 Budget	2249-2250 Budget	2251-2252 Budget	2253-2254 Budget	2255-2256 Budget	2257-2258 Budget	2259-2260 Budget	2261-2262 Budget	2263-2264 Budget	2265-2266 Budget	2267-2268 Budget	2269-2270 Budget	2271-2272 Budget	2273-2274 Budget	2275-2276 Budget	2277-2278 Budget	2279-2280 Budget	2281-2282 Budget	2283-2284 Budget	2285-2286 Budget	2287-2288 Budget	2289-2290 Budget	2291-2292 Budget	2293-2294 Budget	2295-2296 Budget	2297-2298 Budget	2299-2300 Budget	2301-2302 Budget	2303-2304 Budget	2305-2306 Budget	2307-2308 Budget	2309-2310 Budget	2311-2312 Budget	2313-2314 Budget	2315-2316 Budget	2317-2318 Budget	2319-2320 Budget	2321-2322 Budget	2323-2324 Budget	2325-2326 Budget	2327-2328 Budget	2329-2330 Budget	2331-2332 Budget	2333-2334 Budget	2335-2336 Budget	2337-2338 Budget	2339-2340 Budget	2341-2342 Budget	2343-2344 Budget	2345-2346 Budget	2347-2348 Budget	2349-2350 Budget	2351-2352 Budget	2353-2354 Budget	2355-2356 Budget	2357-2358 Budget	2359-2360 Budget	2361-2362 Budget	2363-2364 Budget	2365-2366 Budget	2367-2368 Budget	2369-2370 Budget	2371-2372 Budget	2373-2374 Budget	2375-2376 Budget	2377-2378 Budget	2379-2380 Budget	2381-2382 Budget	2383-2384 Budget	2385-2386 Budget	2387-2388 Budget	2389-2390 Budget	2391-2392 Budget	2393-2394 Budget	2395-2396 Budget	2397-2398 Budget	2399-2400 Budget	2401-2402 Budget	2403-2404 Budget	2405-2406 Budget	2407-2408 Budget	2409-2410 Budget	2411-2412 Budget	2413-2414 Budget	2415-2416 Budget	2417-2418 Budget	2419-2420 Budget	2421-2422 Budget	2423-2424 Budget	2425-2426 Budget	2427-2428 Budget	2429-2430 Budget	2431-2432 Budget	2433-2434 Budget	2435-2436 Budget	2437-2438 Budget	2439-2440 Budget	2441-2442 Budget	2443-2444 Budget	2445-2446 Budget	2447-2448 Budget	2449-2450 Budget	2451-2452 Budget	2453-2454 Budget	2455-2456 Budget	2457-2458 Budget	2459-2460 Budget	2461-2462 Budget	2463-2464 Budget	2465-2466 Budget	2467-2468 Budget	2469-2470 Budget	2471-2472 Budget	2473-2474 Budget	2475-2476 Budget	2477-2478 Budget	2479-2480 Budget	2481-2482 Budget	2483-2484 Budget	2485-2486 Budget	2487-2488 Budget	2489-2490 Budget	2491-2492 Budget	2493-2494 Budget	2495-2496 Budget	2497-2498 Budget	2499-2500 Budget	2501-2502 Budget	2503-2504 Budget	2505-2506 Budget	2507-2508 Budget	2509-2510 Budget	2511-2512 Budget	2513-2514 Budget	2515-2516 Budget	2517-2518 Budget	2519-2520 Budget	2521-2522 Budget	2523-2524 Budget	2525-2526 Budget	2527-2528 Budget	2529-2530 Budget	2531-2532 Budget	2533-2534 Budget	2535-2536 Budget	2537-2538 Budget	2539-2540 Budget	2541-2542 Budget	2543-2544 Budget	2545-2546 Budget	2547-2548 Budget	2549-2550 Budget	2551-2552 Budget	2553-2554 Budget	2555-2556 Budget	2557-2558 Budget	2559-2560 Budget	2561-2562 Budget	2563-2564 Budget	2565-2566 Budget	2567-2568 Budget	2569-2570 Budget	2571-2572 Budget	2573-2574 Budget	2575-2576 Budget	2577-2578 Budget	2579-2580 Budget	2581-2582 Budget	2583-2584 Budget	2585-2586 Budget	2587-2588 Budget	2589-2590 Budget	2591-2592 Budget	2593-2594 Budget	2595-2596 Budget	2597-2598 Budget	2599-2600 Budget	2601-2602 Budget	2603-2604 Budget	2605-2606 Budget	2607-2608 Budget	2609-2610 Budget	2611-2612 Budget	2613-2614 Budget	2615-2616 Budget	2617-2618 Budget	2619-2620 Budget	2621-2622 Budget	2623-2624 Budget	2625-2626 Budget	2627-2628 Budget	2629-2630 Budget	2631-2632 Budget	2633-2634 Budget	2635-2636 Budget	2637-2638 Budget	2639-2640 Budget	2641-2642 Budget	2643-2644 Budget	2645-2646 Budget	2647-2648 Budget	2649-2650 Budget	2651-2652 Budget	2653-2654 Budget	2655-2656 Budget	2657-2658 Budget	2659-2660 Budget	2661-2662 Budget	2663-2664 Budget	2665-2666 Budget	2667-2668 Budget	2669-2670 Budget	2671-2672 Budget	2673-2674 Budget	2675-2676 Budget	2677-2678 Budget	2679-2680 Budget	2681-2682 Budget	2683-2684 Budget	2685-2686 Budget	2687-2688 Budget	2689-2690 Budget	2691-2692 Budget	2693-2694 Budget	2695-2696 Budget	2697-2698 Budget	2699-2700 Budget	2701-2702 Budget	2703-2704 Budget	2705-2706 Budget	2707-2708 Budget	2709-2710 Budget	2711-2712 Budget	2713-2714 Budget	2715-2716 Budget	2717-2718 Budget	2719-2720 Budget	2721-2722 Budget	2723-2724 Budget	2725-2726 Budget	2727-2728 Budget	2729-2730 Budget	2731-2732 Budget	2733-2734 Budget	2735-2736 Budget	2737-2738 Budget	2739-2740 Budget	2741-2742 Budget	2743-2744 Budget	2745-2746 Budget	2747-2748 Budget	2749-2750 Budget	2751-2752 Budget	2753-2754 Budget	2755-2756 Budget	2757-2758 Budget	2759-2760 Budget	2761-2762 Budget	2763-2764 Budget	2765-2766 Budget	2767-2768 Budget	2769-2770 Budget	2771-2772 Budget	2773-2774 Budget	2775-2776 Budget	2777-2778 Budget	2779-2780 Budget	2781-2782 Budget	2783-2784 Budget	2785-2786 Budget	2787-2788 Budget	2789-2790 Budget	2791-2792 Budget	2793-2794 Budget	2795-2796 Budget	2797-2798 Budget	2799-2800 Budget	2801-2802 Budget	2803-2804 Budget	2805-2806 Budget	2807-2808 Budget	2809-2810 Budget	2811-2812 Budget	2813-2814 Budget	2815-2816 Budget	2817-2818 Budget	2819-2820 Budget	2821-2822 Budget	2823-2824 Budget	2825-2826 Budget	2827-2828 Budget	2829-2830 Budget	2831-2832 Budget	2833-2834 Budget	2835-2836 Budget	2837-2838 Budget	2839-2840 Budget	2841-2842 Budget	2843-2844 Budget	2845-2846 Budget	2847-2848 Budget	2849-2850 Budget	2851-2852 Budget	2853-2854 Budget	2855-2856 Budget	2857-2858 Budget	2859-2860 Budget	2861-2862 Budget	2863-2864 Budget	2865-2866 Budget	2867-2868 Budget	2869-2870 Budget	2871-2872 Budget	2873-2874 Budget	2875-2876 Budget	2877-2878 Budget	2879-2880 Budget	2881-2882 Budget	2883-2884 Budget	2885-2886 Budget	2887-2888 Budget	2889-2890 Budget	2891-2892 Budget	2893-2894 Budget	2895-2896 Budget	2897-2898 Budget	2899-2900 Budget	2901-2902 Budget	2903-2904 Budget	2905-2906 Budget	2907-2908 Budget	2909-2910 Budget	2911-2912 Budget	2913-2914 Budget	2915-2916 Budget	2917-2918 Budget	2919-2920 Budget	2921-2922 Budget	2923-2924 Budget	2925-2926 Budget	2927-2928 Budget	2929-2930 Budget	2931-2932 Budget	2933-2934 Budget	2935-2936 Budget	2937-2938 Budget	2939-2940 Budget	2941-2942 Budget	2943-2944 Budget	2945-2946 Budget	2947-2948 Budget	2949-2950 Budget	2951-2952 Budget	2953-2954 Budget	2955-2956 Budget	2957-2958 Budget	2959-2960 Budget	2961-2962 Budget	2963-2964 Budget	2965-2966 Budget	2967-2968 Budget	2969-2970 Budget	2971-2972 Budget	2973-2974 Budget	2975-2976 Budget	2977-2978 Budget	2979-2980 Budget	2981-2982 Budget	2983-2984 Budget	2985-2986 Budget	2987-2988 Budget	2989-2990 Budget	2991-2992 Budget	2993-2994 Budget	2995-2996 Budget	2997-2998 Budget	2999-3000 Budget
6106	AQUA-H	Municipality of Gouropoli	GR	2.1	Joint Actions for efficient urban water management in the cross-border area	Municipality of Patras	Municipality of Patras	Municipality of Patras	Municipality of Patras		791,174.00	445,366.00	345,808.00	445,366.00	YES	73.50																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
6106	AQUA-H	Municipality of Gouropoli	GR	2.1	Water/Water Protection Thematic Park Actions	Municipality of Patras	Municipality of Patras	Municipality of Patras	Municipality of Patras		530,000.00	320,000.00	210,000.00	320,000.00	YES	72.50																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
6161	WATER-NET	Municipality of Edessa	GR	2.1	Living History - Living Nature II	Municipality of Edessa	Municipality of Edessa	Municipality of Edessa	Municipality of Edessa		765,708.00	445,754.00	319,954.00	436,334.00	YES	71.00																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
6161	WATER-NET	Municipality of Edessa	GR	2.1	Living History - Living Nature II	Municipality of Edessa	Municipality of Edessa	Municipality of Edessa	Municipality of Edessa		538,902.00	335,400.00	183,502.00	318,400.00	YES	71.00																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
6296	ENERGNET	Municipality of Florina	GR	2.1	Sustainable Energy Thematic network of cross-border Local Authorities	Municipality of Florina	Municipality of Florina	Municipality of Florina	Municipality of Florina		799,554.00	514,554.00	285,000.00	478,554.00	YES	70.00																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
6083	DECIDE	Municipality of Amfiteo	GR	2.1	Decision Support System for Disaster Emergency Management	Centre for development of the Varadero Planning region	Centre for development of the Varadero Planning region	Centre for development of the Varadero Planning region	Centre for development of the Varadero Planning region		786,703.46	507,393.00	278,317.46	507,393.00	YES	68.00																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
6140	TERBA_MED	Region of Central Macedonia	GR	2.1	Self degradation assessment and rehabilitation strategies for restoration and for Planning	University "St. Klement of Thessaloniki" - Department of Biomedical Sciences	University "St. Klement of Thessaloniki" - Department of Biomedical Sciences	University "St. Klement of Thessaloniki" - Department of Biomedical Sciences	University "St. Klement of Thessaloniki" - Department of Biomedical Sciences		796,000.00	598,000.00	170,000.00	598,000.00	YES	67.00																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
6362	PREMSA	Region of Central Macedonia	GR	2.2	NEW MESSAS FESTIVAL THE LADIES OF THE LAKE	Municipality of Veroia	Municipality of Veroia	Municipality of Veroia	Municipality of Veroia		799,900.00	648,800.00	151,100.00	648,800.00	YES	67.00																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
6130	Profil	Region of Western Macedonia	GR	2.1	The quality of the pre-requisite for progress and sustainable development in the cross-border area	Municipality of Veroia	Municipality of Veroia	Municipality of Veroia	Municipality of Veroia		800,000.00	410,000.00	390,000.00	410,000.00	YES	66.50																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
6133	ENVIE Project	Paopagopolis General Hospital	GR	2.1	Eco-Management Network for viable and Resilient Efficiency	Public Communal Enterprise Gouropoli Veroia		790,200.00	531,900.00	258,300.00	531,900.00	YES	66.00																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
6094	Greenup	Technological Center of Western Macedonia	GR	2.2	Green Air for Nature Protection	Municipality of Kozani	Municipality of Kozani	Municipality of Kozani	Municipality of Kozani		411,762.52	232,032.52	179,730.00	232,032.52	YES	63.00																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
6011	PROCLION	Earthquake Planning and Protection Organization "EPPO"	GR	2.2	Protection and Promotion of Cultural Monuments	Municipality of Kozani	Municipality of Kozani	Municipality of Kozani	Municipality of Kozani		800,000.00	475,000.00	325,000.00	475,000.00	YES	63.00																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
6179	REHER	Municipality of Thessaloniki	GR	2.2	Restoration of traditional buildings and monuments in Thessaloniki and Kozani	Municipality of Kozani	Municipality of Kozani	Municipality of Kozani	Municipality of Kozani		758,344.23	464,568.23	293,776.00	464,568.23	YES	62.50																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
5993	3BPACKWARE	KEPAI CONSUMERS PROTECTION CENTERS	GR	2.1	Restoration of traditional buildings and monuments in Thessaloniki and Kozani	Municipality of Kozani	Municipality of Kozani	Municipality of Kozani	Municipality of Kozani		536,602.50	310,670.08	225,932.42	310,670.08	YES	62.00																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
6073	ENERGY ENVIRONMENT	Municipality of Pala	GR	2.1	Promoting green leadership in the CBC through the introduction of environmental protection and energy efficiency practices	Municipality of Rousoum	Municipality of Rousoum	Municipality of Rousoum	Municipality of Rousoum		487,840.00	294,490.00	283,350.00	294,490.00	YES	62.00																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
6129	CEPE	Municipality of Rousoum	GR	2.2	Cultural Renewal, Education, Promotion and Engaging	Centre for education and sustainable development		613,134.34	280,335.50	332,798.84	280,335.50	YES	62.00																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
6099	Uniteeds	TECHNOLOGICAL CENTER OF WEST MACEDONIA, School of Agriculture Technology, Food Processing, etc.	GR	2.2	Strategies for conservation and management of agricultural heritage in the region of Macedonia	St. Klement University of Thessaloniki and Technical Sciences Veroia	St. Klement University of Thessaloniki and Technical Sciences Veroia	St. Klement University of Thessaloniki and Technical Sciences Veroia	St. Klement University of Thessaloniki and Technical Sciences Veroia		344,355.00	241,953.00	102,402.00	241,953.00	YES	62.00																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					

Handwritten signatures and initials at the top of the page.

TABLE DE FIGURES

Figure 1: Cartographie des espaces de l'enquête.....	47
Figure 2 : Exportations macédoniennes en direction de la Grèce, en millions de dollars.....	58
Figure 3: Importation de la République de Macédoine en provenance de Grèce, en millions de dollars	58
Figure 4 : Investissements directs grecs en République de Macédoine, en millions d'euros .	64
Figure 5: Nombre de contrats concernés par les IDE grecs en République de Macédoine.....	64
Figure 6: Les entreprises grecques en République de Macédoine.....	67
Figure 7 : Localisation, en Grèce, des entreprises grecques dont une filiale en République de Macédoine est enregistrée par le bureau de liaison grec à Skopje	70
Figure 8: Distribution des filiales macédoniennes d'entreprises basées à Thessalonique.....	72
Figure 9 : Localisation des entreprises-mères ayant une filiale dans la ville de Bitola	73
Figure 10 : Secteurs d'activités des entreprises grecques recensées à Bitola	74
Figure 11 : Pyramide des âges des citoyens macédoniens recensés en Macédoine centrale en 2001	85
Figure 12 : Pyramide des âges des citoyens macédoniens recensés en Crète en 2001	85
Figure 13 : La répartition des citoyens macédoniens dans les préfectures grecques en 2001.....	86
Figure 14 : La répartition des citoyens de République de Macédoine recensés comme actifs dans les communes grecques en 2001.....	87

Figure 15 : La répartition des citoyens macédoniens recensés dans les communes grecques en 2011	91
Figure 16: La répartition par sexe des citoyens macédoniens recensés dans les régions grecques en 2011.	91
Figure 17: Les citoyens macédoniens résidant en Grèce recensés en Macédoine centrale et occidentale.....	93
Figure 18 : Pyramides des âges comparatives des effectifs de citoyens de République de Macédoine recensés en Macédoine centrale en 2001 et 2011.	93
Figure 19 : Pyramides des âges comparatives des effectifs de citoyens de République de Macédoine recensés en Crète en 2001 et 2011.	93
Figure 20: Pyramides des âges comparatives des effectifs de citoyens de République de Macédoine recensés en Attique en 2001 et 2011.....	93
Figure 21: Pyramides des âges comparatives des effectifs de citoyens de République de Macédoine recensés dans le Péloponèse en 2001 et 2011.....	93
Figure22 : Part des citoyens macédoniens mariés dans les régions grecques en 2011.	95
Figure 23: Entrées annuelles de citoyens macédoniens en Grèce entre 2000 et 2007.	104
Figure 24: Nombre d'entrées mensuelles de citoyens macédoniens en Grèce entre 2000 et 2007	106
Figure 25: Panneau de signalisation au centre-ville de Florina, Grèce.....	116
Figure26 : Devantures et publicité en macédonien et grec. De gauche à droite : Enseigne de salon de coiffure, indication d'une échoppe de tissus et d'un centre de reprographie, enseigne d'un cabinet dentaire	117
Figure 27 : Sorties mensuelles de citoyens grecs par le poste frontière de Niki.	126

Figure 28 : Un magasin, provisoire dans un premier temps, sur le bord de la route à Kravari.	129
Figure 29: La caisse d'un supermarché de Kravari. Les deux compartiments du bas regroupent des pièces de 50 centimes, 1 et 2 euros. Une pratique inimaginable à un autre endroit.	131
Figure 30 : Trois véhicules immatriculés à Florina devant ce supermarché à la devanture bilingue (gauche).....	132
Figure 31 : Entrées de citoyens macédoniens sur le territoire grec au poste frontière grec de Niki.....	134
Figure 32 : Hausse du nombre d'entrées de citoyens macédoniens sur le territoire grec par le poste frontière de Niki entre 2009 et 2010 (%).....	134
Figure 33 : Départs en week-end prolongés au poste frontière de Medzitlija (MK),.....	136
Figure 34 : Les entrées en Grèce de personnes résidant hors du pays au cours de l'année 2015	139
Figure 35 : Voitures macédoniennes immatriculées à Bitola et Ohrid sur le parking du supermarché Lidl de Florina	140
Figure 36 : L'une des entrées du centre commercial Mediterranean Cosmos, Thessalonique	143
Figure 37 : Devanture du magasin Ikea de Thessalonique	143
Figure 38 : Les espaces commerciaux de Thessalonique les plus fréquentés par les habitants de Bitola.....	144
Figure 39: Capture d'écran de la page Facebook IKEA Naracki (Commandes Ikea), fondée en 2015	146
Figure 40 : La pratique des langues minoritaires dans le département d'Aridaia	187
Figure 41 : La pratique des langues minoritaires dans le département de Florina.....	188

Figure 42: La bannière de l'association pontique de Meliti dans la cour de l'église du village le 24 décembre 2012	195
Figure 43 : Les espaces accueillant les festivités du 14 août 2011 à Polypotamos/Neret ...	197
Figure 44 : Page d'accueil d'une clinique dentaire de Budapest, spécialisée dans les soins aux patients étrangers	218
Figure 45 : Trois voies de communications transfrontalières (presque) totalement coupées. Extrait de la carte topographique intitulée "Bitola", réalisée au 1:200.000 ème par l'Insitut de géographie militaire yougoslave, 1960. Voire carte complète en annexe 5274	
Figure 46: Attention ! Zone Frontalière, seules les personnes avec permis sont autorisées. Pancarte située à proximité de la frontière, village de Dragoš, République de Macédoine.	276
Figure 47 : Borne frontière à hauteur du village de Dragoš. On note le trait indiquant la trajectoire du tracé frontalier à cet endroit.	276
Figure 48: La frontière à proximité du village de Živojno, matérialisée par les deux bornes blanches entourées sur le cliché ainsi que par la délimitation des terres cultivables et des chemins empruntés par les patrouilles de police qui la longent.	276
Figure 49 : La fin de la route à hauteur de l'ancienne caserne de Dragoš. Après le talus, c'est la Grèce.....	277
Figure 50 : Vue du village grec d'Ethnikon depuis la frontière attenante au monastère de Saint-Élie (RM).....	278
Figure 51 : L'évolution du nombre de franchissements illégaux de la frontière grecque depuis l'Albanie avant et après la libéralisation du régime de visa	281
Figure 52 : Les franchissements frontaliers irréguliers sur la route des Balkans occidentaux.	283
Figure 53: Tableau représentant la part des partenaires institutionnels parmi les partenaires engagés dans des projets de CBC entre Grèce et République de Macédoine sur la période programmation 2007-2013	305

Figure 54: Répartition des acteurs impliqués dans les projets de coopération transfrontalière en Grèce (gauche) et République de Macédoine (droite) en fonction du statut administratif de leur commune d'installation	306
Figure 55: nombre de liaisons transfrontalières d'acteurs en fonction de leur localisation et du statut administratif de la localité.....	307
Figure 56 : Les partenariats transfrontaliers émergents au travers des projets retenus dans le cadre des trois appels de l'IPA CBC entre 2011 et 2013.....	314
Figure 57 : Montants cumulés du soutien financier obtenus et localisation des projets sélectionnés dans le cadre de l'IPA CBC entre 2011 et 2013	315
Figure 58 : Vue sur la partie haute du village de Malovište et l'église Sv. Petka.	324
Figure 59 : La ville de Kruševo domine la plaine de Pélagonie, ici sous les nuages.	331
Figure 60 : Le programme, en aroumain et macédonien, des festivités des commémorations des évènements d'Illinden organisé sous l'égide du Makedonarmân Council.	333
Figure 61 : Drapeau de l'association Karteria exposé lors d'une visite de l'association Pelagonija à Bitola.....	342
Figure 62 : Pierre tombale Ioannis M. Sonti, né à Moschopolis et décédé à l'âge de 75 ans, au cimetière « patriarchiste » de Bitola.....	343
Figure 63 : L'installation de la scène de présentation de ce 27e rassemblement valaque panhellénique à Metsovo.....	351
Figure 64 : Certificat d'origine grécovalaque délivré par l'association Ag. Nikolaos de Kruševo.	357
Figure 65 : La plaque apposée en l'honneur d' A. Svolos à Kruševo	359
Figure 66: Déclaration selon laquelle le demandeur de la citoyenneté bulgare certifie être d'origine et de conscience nationale bulgare.....	406
Figure 67: Offre de service d'intermédiaire dans la procédure d'obtention de la citoyenneté bulgare.....	406

TABLE DES MATIERES

<i>Avant-propos</i>	13
<i>Introduction générale</i>	19
1. <i>Etudier les dynamiques frontalières entre Grèce et République de Macédoine</i>	24
2. <i>La frontière, zone privilégiée de l'observation des relations transfrontalières</i>	29
3. <i>Pour une compréhension fine des rapports frontaliers. Problématique et éléments de méthodologie</i>	39
<i>Chapitre 1 : Les espaces frontaliers, des espaces charnières</i>	55
1. <i>Des relations économiques marquées par le poids de la Grèce</i>	56
2. <i>Les investissements grecs en République de Macédoine : un particularisme frontalier</i>	65
3. <i>Les migrations macédoniennes en Grèce: un modèle gravitaire (grand) macédonien ?</i>	80
4. <i>Le recensement de 2011 : des effectifs en hausse pour plus de mixité</i>	88
<i>Conclusion</i>	96
<i>Chapitre 2 : Les mobilités transfrontalières, au centre des relations bilatérales</i>	97
1. <i>Les mobilités entre Grèce et République de Macédoine : Yougoslavie(s), indépendance et visas Schengen</i>	99
2. <i>Les dynamiques des mobilités transfrontalières entre Grèce et République de Macédoine à partir de 2009</i>	115
3. <i>Une destination de proximité et des prix attractifs aux sources de ces mobilités venues de Grèce</i>	120
4. <i>Les mobilités transfrontalières macédoniennes en direction de la Grèce : le tournant de la libéralisation des visas</i>	132
5. <i>Le tourisme transfrontalier, un phénomène ancien mais en plein essor</i>	150
<i>Conclusion</i>	152
<i>Chapitre 3 : A la lumière du passé, éléments de contextualisation</i>	155
1. <i>L'indépendance de la République de Macédoine, dernière étape en date d'un processus de régional de fragmentation</i>	156
2. <i>Imaginer la nation. Approches des historiographies grecques et macédoniennes.</i>	168

3. 1991, le retour de la Question Macédonienne	184
Conclusion.....	211
<i>Chapitre 4 : Entre séparation et lien, le dualisme frontalier</i>	213
1. De la mobilité au lien transfrontalier.....	215
2. Un espace linguistique transfrontalier au cœur des territorialités.....	231
3. Frontière d'État, Frontière de genre	242
5. La frontière renforcée, une lecture locale alternative	255
Conclusion.....	258
<i>Chapitre 5. L'Union européenne et la politique d'intégration, un acteur influent</i>	261
1. L'union européenne aux frontières, régulateur des conditions de la circulation internationale.....	263
2. Quelles conséquences autour du poste frontière de Niki/Medžitlija ?	273
2. L'évolution des dynamiques migratoires à la frontière gréco-macédonienne après la libéralisation du régime de visa	279
3. Quelle/s européenisation/s ?	289
4. L'exemple des pays candidats aux frontières de la Grèce : le programme avec la République de Macédoine	301
Conclusion.....	316
<i>Chapitre 6 : La frontière comme lieu de ressource : les projets transfrontaliers dans le sud-ouest de la République de Macédoine</i>	319
1. De Malovište à Kruševo, les tâtonnements des premiers partenariats transfrontaliers	320
2. La coopération transfrontalière et la réactivation du lien communautaire.....	335
3. Des relations de pouvoir au cœur de la coopération.....	349
4. Entre avènement d'une échelle transfrontalière et persistance des frontières.....	371
Conclusion.....	381
<i>Chapitre 7 : Du discours national à l'action. Politiques de citoyenneté et stratégies d'intégration européenne alternative</i>	383
1. La Grèce et le statut particulier des Aroumains de République de Macédoine.....	383
2. La politique bulgare de la citoyenneté, un passeport vers l'Europe	395

<i>3. La Question Macédonienne, fil rouge de l'histoire de la Bulgarie depuis son indépendance</i>	<i>409</i>
<i>Conclusion.....</i>	<i>418</i>
<i>Conclusion générale</i>	<i>421</i>
<i>Bibliographie</i>	<i>429</i>
<i>Table de Figures</i>	<i>451</i>
<i>Résumé</i>	<i>461</i>
<i>Abstract</i>	<i>461</i>

PERMANENCE ET CHANGEMENT AUX FRONTIÈRES DE L'EUROPE

UNE APPROCHE DES RECOMPOSITIONS FRONTALIÈRES ENTRE GRECE ET REPUBLIQUE DE MACEDOINE
GUILLAUME JAVOUREZ - THESE DE DOCTORAT DE GEOGRAPHIE PRESENTÉE LE 18 DECEMBRE 2017

RESUME :

La Grèce et la République de Macédoine sont aujourd'hui deux États qui entretiennent des relations aussi intenses que complexes. C'est dans ce contexte, qui a vu passer la République de Macédoine du statut de république yougoslave à celui d'État indépendant que prend place l'analyse des relations transfrontalières entretenues à l'échelle locale. Dans un premier temps, ce travail explore les processus transfrontaliers en cours afin de les documenter avant de les analyser au regard des processus sociaux à l'œuvre de part et d'autre de cette frontière. Cette analyse se base sur l'approche par le biais des recompositions en vue d'appréhender de façon combinée l'influence du passé et des enjeux contemporains sur les processus socio-spatiaux en cours dans les espaces étudiés. Se basant sur l'hypothèse selon laquelle les évolutions passées peuvent être mobilisées dans le cadre des diverses relations transfrontalières d'aujourd'hui, l'étude de l'histoire de la région et des multiples processus de fragmentation (territoriale, familiale, linguistique, etc.) est nécessaire afin d'en analyser les résurgences. Ce travail s'oriente alors sur l'identification des acteurs de ces relations, des cadres dans lesquels ils agissent et des éléments mobilisés au fil de la relation construite pour en identifier les mécanismes et conséquences dans les sociétés frontalières étudiées. Il prête également une attention particulière aux dimensions culturelles et ethniques le long d'une frontière caractérisée par la présence transnationale de plusieurs groupes linguistiques ou ethniques. La construction de ces groupes ethniques et leurs évolutions contemporaines est ainsi examinée sous l'angle de leurs liens possibles avec les modalités de la relation transfrontalière.

Mots clés : Frontière, mobilité, européanisation, postsocialisme, identité, Macédoine

ABSTRACT:

Nowadays, Greece and the Republic of Macedonia are connected through intense but complex cross-border relations despite the name issue. The study of these relations at the local level is taking place in that context that saw the Republic of Macedonia moving from the status of member state of the Yugoslav federation to an independent state with European fate. The first aim of this research is to explore these cross-border relations in order to testify and document it, as local exchanges seem to partly follow other logics in a period characterized by an economic crisis and the end of the visa regime for Macedonian citizens entering Schengen. Several frames of cross-border relations are targeted through this work. In a context of economic crisis, border appears as a resource for an informal economy exploiting the economic and commercial differences between the countries. On the same way, the European integration process, responsible for the evolution of the visa regime, is also promoting cross-border relations through cross-border cooperation. But all actors are not equal regarding these processes in an area of cultural diversity. The approach through recompositions allows us to analyze the influence and interactions of past and contemporary issues in borderlands and their societies. Starting from the hypothesis that pasts historical events in the area are influencing the actual cross-border relations, the study of regional history and fragmentation processes that divided it is necessary to analyze its resurgences. Therefore, the issue is to identify the actors of these relations, the frame in which they locate their actions and the elements they mobilize for it by giving a special attention to cultural and ethnic dimensions. The building of ethnic groups and their contemporary evolutions will be analyzed through their possible connections with the cross-border relations' modalities.

Keywords: borders, mobility, europeanisation, postsocialism, identity, Macedonia